



**ORGANISATION INTERNATIONALE DES BOIS TROPICAUX
(OIBT)**

**EXAMEN ANNUEL ET EVALUATION DE
LA SITUATION MONDIALE DES BOIS
1997**

Le présent document remplace le document établi sous la cote ITTC(XXIII)/3 "Eléments pour l'examen annuel et l'évaluation de la situation mondiale des bois 1997". Il présente des statistiques actualisées et révisées sur la situation mondiale des bois tropicaux, qui sont parvenues durant et après l'examen du document ITTC(XXIII)/3 à la session du Conseil international des bois tropicaux en décembre 1997.

Dans le présent document, les désignations employées et la présentation des données n'impliquent nullement l'expression d'un avis, quel qu'il soit, par l'Organisation internationale des bois tropicaux quant au statut juridique de quelque pays, territoire, ville ou zone que ce soit ou de ses autorités, ou concernant la délimitation de ses frontières ou ses limites.

Document GI-7/97. Organisation internationale des bois tropicaux. Yokohama (Japon).
Etabli par la Division de l'information économique et de l'information sur le marché (OIBT)

Table des matières

Sommaire	(v)
Introduction.....	1
Généralités	1
Domaine traité et structure	2
Ressources forestières	7
Production et consommation.....	11
Grumes.....	11
Sciages	14
Placages.....	15
Contreplaqués	16
Marchés, courants commerciaux et prix	21
Evolution du marché.....	21
Contraintes sur le commerce.....	25
Le commerce.....	28
Les prix	40
Produits ligneux de transformation secondaire (PLTS).....	45
Notes par pays.....	51
Références.....	67
Appendices.....	69
Appendice 1. Production et commerce des bois, 1993-97	71
Tableau 1-1-a. Production et commerce de tous les bois par les consommateurs OIBT.....	72
Tableau 1-1-b. Valeur du commerce de tous les bois par les consommateurs OIBT, 1995-96.....	82
Tableau 1-1-c. Production et commerce des bois tropicaux par les consommateurs OIBT.....	88
Tableau 1-1-d. Valeur du commerce des bois tropicaux par les consommateurs OIBT, 1995-96....	98
Tableau 1-2-a. Production et commerce de tous les bois par les producteurs OIBT.....	104
Tableau 1-2-b. Valeur du commerce de tous les bois par les producteurs OIBT, 1995-96.....	115
Tableau 1-2-c. Production et commerce des bois tropicaux par les producteurs OIBT	122
Tableau 1-2-d. Valeur du commerce des bois tropicaux par les producteurs OIBT, 1995-96	133
Appendice 2. Sens du commerce en produits ligneux tropicaux primaires entre grands producteurs et consommateurs OIBT en 1996	141
Tableau 2-1. Volume des grumes	142
Tableau 2-2. Volume des sciages.....	143
Tableau 2-3. Volume des placages	144
Tableau 2-4. Volume des contreplaqués.....	145
Appendice 3. Principales essences commercialisées 1996.....	147
Tableau 3-1-a. Importations de grumes	148
Tableau 3-1-b. Importations de sciages	151

Tableau 3-1-c. Importations de placages	155
Tableau 3-1-d. Importations de contreplaqués.....	157
Tableau 3-2-a. Exportations de grumes	158
Tableau 3-2-b. Exportations de sciages	161
Tableau 3-2-c. Exportations de placages	165
Tableau 3-2-d. Exportations de contreplaqués.....	168
Appendice 4. Prix des principaux produits ligneux tropicaux	171
Tableau 4-1. Grumes.....	172
Tableau 4-2. Sciages	175
Tableau 4-3. Contreplaqués	179
Appendice 5. Restrictions au commerce des produits ligneux dans les pays membres de l'OIBT, 1997.....	183
Appendice 6. Commerce des produits ligneux de transformation secondaire, 1991-95.....	207
Tableau 6-1. Principaux consommateurs OIBT de produits ligneux de transformation	208
Tableau 6-2. Principaux pays en développement exportateurs de produits ligneux de transformation secondaire	209
Tableau 6-3. Principaux pays en développement importateurs de produits ligneux de transformation secondaire	210
Tableau 6-4. Types de PLTS importés par les principaux consommateurs OIBT	211
Tableau 6-5. Types de PLTS importés par les principaux pays en développement, 1995	212
Appendice 7. Développement des industries des panneaux reconstitués dans les pays producteurs de l'OIBT, 1988-97.....	213
Appendice 8. Les superficies forestières et leur modifications dans les pays membres de l'OIBT, 1995.....	217
Appendice 9. Déclaration du Comité CEE/FAO sur le marché des produits forestiers en 1996-97	221
Appendice 10. Enquête prévisionnelle et statistique de l'OIBT pour 1997.....	229

Figures

Figure 1. Principaux producteurs de grumes tropicales.....	13
Figure 2. Principaux consommateurs de grumes tropicales.....	13
Figure 3. Principaux producteurs de sciages tropicaux.....	13
Figure 4. Principaux consommateurs de sciages tropicaux.....	13
Figure 5. Principaux producteurs de placages tropicaux.....	17
Figure 6. Principaux consommateurs de placages tropicaux.....	17
Figure 7. Principaux producteurs de contreplaqués tropicaux.....	17
Figure 8. Principaux consommateurs de contreplaqués tropicaux.....	17
Figure 9. Principaux exportateurs de grumes tropicaux.....	33
Figure 10. Principaux exportateurs de sciages tropicaux.....	33
Figure 11. Principaux exportateurs de placages tropicaux.....	33
Figure 12. Principaux exportateurs de contreplaqués tropicaux.....	33
Figure 13. Principaux importateurs de grumes tropicaux.....	37
Figure 14. Principaux importateurs de sciages tropicaux.....	37
Figure 15. Principaux importateurs de placages tropicaux.....	37
Figure 16. Principaux importateurs de contreplaqués tropicaux.....	37
Figure 17. Importations par les consommateurs OIBT de produits ligneux tropicaux primaires et secondaires.....	46

Tableaux

Tableau 1. Statistiques des superficies forestières des Membres de l'OIBT.....	7
Tableau 2. Déboisement dans les pays producteurs de l'OIBT, 1990-95.....	8
Tableau 3. Tarifs pré et post-Uruguay Round pour certains pays Membres de l'OIBT.....	26
Tableau 4. Composition des exportations par région productrice, 1995-97 (1000 m ³ rwe).....	29
Tableau 5. Proportion tropicale dans les importations totales de grands importateurs OIBT, 1996.....	34

Encarts

Encart 1. Anomalies statistiques.....	2
Encart 2. Sources des données sur tous les bois tropicaux et non tropicaux.....	22
Encart 3. Les Barrières au commerce.....	27

Sommaire

La présente étude fournit des statistiques sur la production et le commerce des produits forestiers tropicaux et sur l'état des forêts tropicales dans les pays membres de l'OIBT, ainsi que des statistiques générales sur la production et le commerce de tous les produits ligneux dans ces pays. Les données présentées vont jusqu'à 1997 inclus, ayant été établies sur la base de projections ou d'estimations dressées au cours du troisième trimestre de l'année; ces estimations devraient être traitées avec prudence en raison de la crise économique qui a secoué l'Asie au milieu de 1997. L'année 1995 a été retenue comme année de base pour toutes les comparaisons mondiales car il s'agissait, au moment de l'élaboration de ce document, de la dernière année pour laquelle des chiffres mondiaux étaient disponibles. Les données statistiques comparées entre bois tropicaux et tous bois confondus tant pour la production que pour le commerce pour tous les membres en 1996 sont données dans le tableau suivant.

	Grumes			Sciages			Placages			Contreplaqués		
	Tous	Trop. (%)		Tous	Trop. (%)		Tous	Trop. (%)		Tous	Trop. (%)	
Production (mil. m ³)	808	172 (21)		363	62 (17)		6	3 (50)		50	21 (42)	
Importations (mil. m ³)	56	15 (27)		99	8 (8)		2	1 (50)		17	11 (65)	
Importations (mil. \$)	9721	3094 (32)		24339	3476 (14)		2027	658 (32)		7466	5426 (73)	
Exportations (mil. m ³)	42	14 (33)		95	7 (7)		2	1 (50)		17	13 (76)	
Exportations (mil. \$)	6838	2189 (32)		21769	2702 (12)		1730	584 (34)		8250	6164 (75)	

La production

La production totale de grumes de sciage et de placage de feuillus tropicaux dans les pays membres de l'OIBT s'est chiffrée à 171,5 millions de m³ en 1996, soit une augmentation de 2% par rapport au niveau de 1995. La production de grumes a légèrement fléchi en 1997 avec un chiffre de 171,8 millions de m³, du fait des augmentations de production en Amérique latine. La production de grumes tropicales a été équivalente à 21% de la production totale de grumes de sciage et de placage issues de toutes les forêts des pays membres de l'OIBT pour 1996. La proportion de grumes transformées localement en Afrique qui avait été de 70% en 1992 n'a plus représenté qu'une moyenne de 62% sur l'ensemble de la période 1995-97 (ce qui s'explique en grande partie par une intensification des exportations de grumes en direction de l'Asie). En Asie, la proportion des transformations locales est passée de 89 à 91% durant la même période et l'on s'attend à une poursuite de cette tendance. Cette courbe est le reflet de la croissance démographique et économique dans cette région, et l'importance donnée à l'exportation de produits valorisés. Les pays d'Amérique latine ont transformé sur place pratiquement toutes les grumes tropicales qu'ils ont produites en 1995-97. La production de sciages des pays producteurs de l'OIBT a atteint un chiffre global de 59,7 millions de m³ en 1996, soit près de 2% de moins qu'en 1995. Ce fléchissement est dû à une chute de la production dans toute l'Asie, qui masque une progression continue en Amérique latine. En 1997 la production de sciages a amorcé une légère reprise avec 60 millions de m³. La production totale de placages de feuillus tropicaux montre une chute spectaculaire avec 2,3 millions de m³ en 1996, ce qui représente une baisse de 31% par rapport aux niveaux de 1995. Cette chute est principalement due à la baisse de 40% de la production de placages en Asie. La production de l'ensemble des pays membres de l'OIBT a légèrement remonté avec 2,3 millions de m³ en 1997. La production de contreplaqués des pays membres de l'OIBT est stationnaire en 1996, et fixée à un niveau légèrement inférieur à 16 millions de m³. La production indonésienne de contreplaqués marque un recul de 6% par rapport aux niveaux de 1995, tandis que le chiffre des volumes produits par la Malaisie poursuit son ascension. La production de contreplaqués dans les pays producteurs a atteint 16,6 millions de m³ en 1997. Les pays membres consommateurs de l'OIBT ont également produit des quantités importantes de produits à base de bois tropicaux. Les régions tropicales de Chine (455 000 m³) et d'Australie (39 000 m³) ont produit ensemble un total de 0,5 millions de m³

de grumes tropicales. Les pays consommateurs ont produit 2 millions de m³ de sciages, 0,5 millions de m³ de placages et plus de 5 millions de m³ de contreplaqués, en grande partie à partir de grumes tropicales importées. Les niveaux de production de sciages et de contreplaqués tropicaux dans les pays consommateurs de l'OIBT ont baissé en 1997, l'offre en grumes tropicales prêtes à l'usinage poursuit son repli.

Les exportations

La valeur totale des exportations de produits ligneux tropicaux primaires des pays producteurs membres de l'OIBT s'est établie à 11,3 milliards de dollars en 1995, et à un chiffre très légèrement au-dessus des 11 milliards pour 1996, équivalents en moyenne à 25% des exportations de tous les produits ligneux primaires émanant de tous les pays membres de l'OIBT au cours de ces années. L'Asie a compté pour 80% du total de 1996, l'Afrique pour 13%, et l'Amérique latine représentant le reste. Les pays producteurs membres de l'OIBT ont exporté 14,3 millions de m³ grumes en 1996 représentant une valeur proche des 2,2 milliards de dollars, la Malaisie exportant environ la moitié de ce volume, après en avoir exporté les trois quarts en 1992. Les exportations de grumes en 1996 ont été en recul de près de 13% par rapport aux niveaux de 1995, et de 19% par rapport à ceux de 1994, continuant la baisse amorcée dans la décennie précédente. Les exportations de grumes de l'OIBT, qui ont augmenté légèrement en 1997, montrent un chiffre en baisse de près de moitié par rapport au début de la décennie actuelle. Les exportations de sciages des pays membres producteurs ont fléchi de près de 10% avec un volume de 7,2 millions de m³ évalué à 2,5 milliards de dollars en 1996, les chiffres de 1997 marquant un recul de 14% avec 6,2 millions de m³. Les exportations en baisse de la Malaisie et du Brésil expliquent ce recul. Toutefois, la Malaisie est demeuré le premier pays exportateur de sciages en 1996, représentant 51% du volume total des exportations des pays producteurs membres de l'OIBT. L'intention de la Malaisie de mettre fin d'ici à l'an 2000 à toutes les exportations de sciages de la péninsule malaisienne pour favoriser les produits transformés se fait déjà sentir et continuera d'avoir des incidences sur le commerce des bois tropicaux. Les placages ont été les seuls produits primaires de bois tropical dont les exportations par les pays producteurs membres de l'OIBT ont progressé en 1996, cette augmentation ayant été de 9% par rapport à 1995 avec 1,2 millions de m³ représentant une valeur de 517 millions de dollars, ces chiffres étant restés les mêmes pour l'année 1997. Cette progression s'explique par l'expansion continue des exportations malaisiennes dans ce domaine, en dépit de chiffres de production déclarés inférieurs. Les exportations de contreplaqués tropicaux des pays membres producteurs en 1996 ont légèrement fléchi avec un volume total de 12,2 millions de m³ d'une valeur de 5,8 milliards de dollars; l'Indonésie, avec 8 millions de m³ et la Malaisie avec 3,4 millions de m³ ont occupé 93% de ce total. Les exportations ont augmenté pour atteindre près de 13 millions de m³ en 1997. Les exportations de contreplaqué de Malaisie ont augmenté de près de 50% en cinq ans et comptent aujourd'hui pour près d'un tiers des exportations de l'OIBT. Les pays consommateurs de l'OIBT ont également exporté ou réexporté des quantités importantes de bois tropicaux en 1996, notamment des sciages et des contreplaqués, dont les exportations se sont chiffrées à 257 000 et 484 000 m³ respectivement. Les exportations de grumes et de placages des pays consommateurs sont moins importantes (86 000 et 50 000 m³ respectivement en 1996). Les grumes, sciages et contreplaqués d'origine tropicale réexportés par les pays consommateurs marquent un recul pour 1997, ce qui traduit la baisse de l'offre et de la demande de grumes tropicales en Europe, où a lieu la majorité du commerce de produits ligneux tropicaux entre pays consommateurs. La valeur totale des exportations des pays consommateurs en 1996 a été de 581,7 millions de dollars, ce qui porte le chiffre du total des exportations de bois tropicaux pour l'OIBT à un niveau légèrement supérieur à 11,6 milliards de dollars.

Introduction

Généralités

Le présent rapport examine les développements intervenus dans le secteur mondial des bois tropicaux en 1997. Il contient un ensemble de données sur la production et le commerce pour 1993-97 axées sur les trois dernières années. L'année 1995 sert d'année de référence pour toutes les comparaisons mondiales car cette année-là est la dernière pour laquelle des données mondiales étaient disponibles à la date de préparation.

Un des facteurs pertinents au secteur mondial des bois tropicaux pour la période considérée a été l'entrée en vigueur du nouvel Accord international sur les bois tropicaux intervenue le 1er janvier 1997. Le nouvel Accord comporte des implications pour la couverture statistique de l'OIBT et en particulier en ce qui concerne le format du présent rapport, car aux termes de cet Accord seront désormais pris en compte tous les bois et le marché mondial des bois dans la revue annuelle et réflexion sur le marché qu'opère l'OIBT. En conséquence, ont été ajoutées au document de nouvelles appendices sur les volumes totaux de production de bois et les volumes et valeurs commercialisés pour tous les membres de l'OIBT. Ces données sont incluses pour aider à situer les bois tropicaux dans le contexte mondial. Toutefois, comme le préconise le récent Groupe de travail technique sur les fonctions statistiques de l'OIBT, le présent rapport demeure centré sur les bois et forêts des tropiques.

Au chapitre des autres développements intervenus cette année, l'OIBT a continué de participer aux travaux de la CITES, du Groupe intergouvernemental sur les forêts (et du Forum intergouvernemental sur les forêts qui en est issu) et à ceux des différents processus et dynamiques dont le rôle est de cerner des terrains d'entente en vue de dresser un constat sur l'état de la gestion forestière et de l'aménagement forestier (Helsinki, Montréal, Tarapoto, etc.). L'OIBT a également actualisé son Plan de travail, revu ses Critères et indicateurs pour la mesure de l'aménagement durable des forêts tropicales, et a publié des directives sur la gestion du feu dans les forêts tropicales en 1997. Des compte-rendus complets sur l'ensemble de ces activités sont présentés dans des rapports séparés présentés au Conseil, disponibles sur demande au Secrétariat de l'OIBT.

La certification des bois est restée une question d'actualité en 1997, les exploitations forestières ayant recherché une forme de certification dans de nombreux pays, que ce soit par l'entremise du *Forest Stewardship Council* ou d'autres instances ou organismes (par exemple ISO 14000, les agences nationales de normalisation). L'OIBT a donné suite à ses études de 1994 et 1996 sur la certification en dressant un nouveau bilan des faits nouveaux intervenus dans ce dossier au cours des 18 mois écoulés depuis la dernière étude [mise à jour de "Certification des bois en transition: Etude sur la certification de tous les bois et produits dérivés objet d'un commerce international", document ITTC(XXIII)/8] examinée par le Conseil en décembre 1997.

De manière générale, l'année 1997 a été une année morose pour le secteur des bois, notamment pour le secteur des bois tropicaux. Les récessions économiques au Japon et en Asie du Sud-Est ajoutées à un niveau de demande resté faible en Europe ont eu pour conséquence des prix déprimés pour tous les produits ligneux tropicaux. Des incendies déclenchés par des planteurs agricoles et des petits propriétaires ont fait rage au Brésil et en Indonésie, détruisant des centaines de milliers d'hectares de massifs forestiers tropicaux qui pour la plupart étaient de croissance secondaire. Bien que les niveaux des tarifs douaniers sur les produits ligneux tropicaux primaires aient été abaissés dans la plupart des pays développés (et dans certains pays en développement) en application des engagements des négociations d'Uruguay, nombre des producteurs tropicaux demeurent préoccupés par l'escalade de ces tarifs sur les produits primaires et produits à valeur ajoutée dans de nombreux

Encart 1. Anomalies statistiques

L'assemblage de statistiques internationales a été comparé à la constitution d'un puzzle dont la plupart des pièces seraient manquantes. Cette image semble s'appliquer plus particulièrement au secteur forestier, où méthodes de mesurages, classements et systèmes d'échelles présentent ici et là des définitions contradictoires qui confondent l'observateur et dont l'application est faite par des organismes publics et offices gouvernementaux aux vocations et actions parfois concurrentes ou redondantes. Les anomalies apparaissant dans le type de production forestière et les statistiques commerciales mentionnées dans ce document sont de deux catégories: celles découlant des systèmes de classification et des définitions des produits, et celles résultant d'erreurs dans la saisie ou l'interprétation des données de la part du pays ou de l'organisme concerné.

Classifications et définitions: ces anomalies apparaissent le plus souvent dans le cas de statistiques difficiles à réunir, ou qui sont demandées pour des catégories de produits difficiles à cerner dans le cadre des systèmes de classement ou des définitions en vigueur. L'OIBT est confrontée à ce problème de différentes façons, et ce dernier se manifeste plus particulièrement dans les tentatives de l'OIBT de colliger des données sur les bois tropicaux. L'AIBT de 1994 définit les bois tropicaux comme *"bois non conifère à usage industriel (bois d'oeuvre) qui pousse ou est produit dans les pays situés entre le tropique du Cancer et le tropique du Capricorne. Cette expression s'applique aux grumes, sciages, placages et contreplaqué. Les contreplaqués qui se composent en partie de conifères d'origine tropicale sont également inclus dans la présente définition"*. La restriction aux bois non conifères poussant uniquement en zone intertropicale cause de sérieuses difficultés dans le recueil des statistiques pour certains pays, dont le Brésil, le Honduras et l'Inde, qui possèdent sur leur territoire des massifs forestiers ou des types forestiers importants situés hors de la zone géographique ou des classes d'espèces ainsi définies. Cette définition restrictive a entraîné des rapports statistiques incomplets ou incohérents de la part des pays concernés. Les définitions de produits figurant à l'AIBT et dans d'autres textes posent elles aussi des problèmes. Du fait du centrage de l'AIBT sur la production de bois primaire, seuls sont retenus par les membres dans leurs rapports statistiques les grumes de sciage ou de placage. Il reste que certains pays ont mis en place ou sont en train de mettre en place des ressources étendues en bois de trituration (ou autres bois ronds industriels). Lorsque ces données brutes ne sont pas différenciées lors de la compilation des statistiques, il en résulte parfois des sauts apparents dans les chiffres de production ou du commerce (cas du Brésil). Ce problème se pose avec une acuité particulière dans le commerce des grumes, pour lequel seuls sont reconnus par le Système Harmonisé de classification douanière (SH) les bois ronds industriels. Et il se posera de plus en plus pour l'OIBT du fait du nombre croissant de pays tropicaux devenant producteur de pâte. Un autre problème se pose avec la définition des produits tropicaux en général au sens de l'actuel système de classification douanière. L'Union douanière internationale a révisé le chapitre 44 du SH en 1996, limitant la liste des essences ligneuses explicitement reconnues comme tropicales (voir appendice 5). Cela a exacerbé les problèmes d'erreurs de classification qui étaient déjà importants avant cette révision. L'introduction sur les marchés internationaux des essences secondaires (dites "moins connues") de la part de nombreux pays a conduit à une augmentation des quantités de bois tropicaux entrant dans la catégorie des "autres bois" dans les statistiques douanières, venant compliquer davantage la tâche du statisticien. Un autre facteur de complexité est la production et le commerce croissant des contreplaqués "mixtes" composés d'un parement tropical et d'une âme en bois de zone tempérée. Bien que n'entrant pas dans la définition donnée ci-dessus, ces contreplaqués sont en fait classés comme tropicaux par les statistiques douanières, qui identifient ces produits comme "contenant au moins une feuille de bois tropical". En tout état de cause, la plupart des pays paraissent incapables, voire non désireux d'opérer une distinction dans les chiffres portant sur les contreplaqués et les placages entre composants tropicaux et non tropicaux.

pays importateurs, de même que par les barrières non douanières qui entravent l'accès des produits ligneux tropicaux à ces marchés.

De nombreux autres faits nouveaux sont intervenus en 1997 sur les marchés du bois des pays membres de l'OIBT, qu'il s'agisse des marchés intérieurs ou des marchés d'exportation. Le présent Examen vise à résumer certains de ces phénomènes en mettant en perspective leurs impacts sur la production et le commerce des bois tropicaux dans les pays membres de l'OIBT.

Domaine traité et structure

Cet examen se compose de cinq chapitres. Le premier chapitre offre une présentation générale des zones forestières dans les pays membres de l'OIBT et des changements intervenus dans le couvert forestier entre 1990 et 1995. Il traite également des effets des incendies de forêts précités sur l'environnement et la production de bois dans les pays touchés. Les deux autres chapitres résument les statistiques de production et consommation, ainsi que l'évolution du marché, puis celle du commerce et des prix des produits ligneux tropicaux primaire couverts par l'AIBT, l'ensemble se situant dans le cadre du marché international des bois. La section traitant de l'évolution du marché

Les erreurs dans les comptes rendus ou collationnements statistiques sont la cause la plus commune d'anomalies relevées dans les statistiques publiées par l'OIBT, la FAO et autres. Certaines peuvent être relevées dans le texte de cet Examen. Parmi les erreurs statistiques les plus communes transmises à l'OIBT on trouve des volumes d'exportation qui dépassent largement les volumes de production et d'importation combinés, des chiffres de production de produits finals qui dépassent ceux des approvisionnements en grumes, des totaux comportant des erreurs de calcul (y compris des chiffres "tropicaux" de loin supérieurs à ceux "toutes origines confondues") et des unités de volume ou de valeur mal ou précisées ou absentes. Les volumes de bois tropicaux commercialisés totalisés par des partenaires commerciaux à partir des tableaux de chiffres sur le commerce montrent souvent de grandes différences avec les totaux récapitulatifs obtenus des chiffres de l'ensemble des partenaires. De nombreux pays communiquent des chiffres uniquement à partir de ceux mentionnés aux pays tropicaux dans le tableau des importations (comme demandé), mais y font entrer des exceptions étranges, tels les plusieurs centaines de milliers de m³ de sciages tropicaux provenant de Scandinavie (cas des Etats-Unis), alors que les importations émanant du Canada (par exemple) montrent des cases blanches (ce qui est correct). La Malaisie a communiqué des importations de grumes à hauteur de 700 000 m³ en provenance de l'Indonésie en 1996, alors que les exportations correspondantes de l'Indonésie se chiffrent à zéro. Ces erreurs se repèrent assez facilement et peuvent être rectifiées au stade du collationnement, il n'empêche que certaines passent au travers et se retrouvent imprimées.

Les erreurs par omission, représentées par la non communication de statistiques, ou leur communication partielle, sont plus difficile à rectifier. L'Inde représente un exemple d'un pays membre de l'OIBT demeuré incapable de fournir des statistiques à l'OIBT. C'est pour cette raison que les estimations de la FAO qui situe à 18,4 millions de m³ la production indienne de grumes de sciage et de placage ont été retenues dans ce travail. La FAO a cependant estimé à 17,5 millions de mètre-cubes la production de sciages de l'Inde pour la même période, avec des importations de grumes inférieures à 1 million de m³ par an. Dans les années passées, l'OIBT a ramené la production estimative de sciages pour l'Inde à des niveaux cohérents avec celui de l'offre en grumes disponibles. En 1997, des données officielles ont fait apparaître des niveaux de production de sciages plus élevés, les estimations portant sur la production de grumes ont donc été relevées en conséquence. On pourra citer également le cas de la Chine dont les chiffres de production de contreplaqué pour 1995 ont presque triplé pour passer à 7,6 millions de mètre-cubes en raison d'un meilleur traitement statistique des petites usines, et qui rend compte également du hiatus dans les chiffres précédents entre les grumes disponibles et celles mobilisées.

Il est impossible de rectifier ou d'ajuster toutes les anomalies apparaissant dans les statistiques forestières, dont on s'est contenté ici de ne donner que quelques illustrations. Toutefois, il est temps d'envisager comment améliorer cette situation, sachant notamment que le devoir de communication statistique de nombreux pays (et celui de synthèse et d'analyse de ces données qui incombe à de nombreuses organisations) est appelé à augmenter de manière notable du fait de l'exigence d'un suivi international de la gestion forestière, de la biodiversité, etc.. qui est proposé aujourd'hui dans de nombreuses enceintes. Des améliorations majeures dans les statistiques forestières internationales ne pourront être constatées que lorsque auront été convenues des définitions claires et cohérentes, lorsque les pays se doteront, avec les priorités qui conviennent, de moyens statistiques indépendants et adéquatement financés, employant des personnels correctement formés, et lorsque les organisations internationales collaboreront plus efficacement réduire les discordances manifestes dans les rapports. Bien que certains progrès aient été accomplis dans ce domaine (par exemple le Groupe de travail inter-secrétariats sur les statistiques forestières qui désormais réunit annuellement des représentants de la CEE/FAO, d'EUROSTAT, de la FAO, de l'OIBT et de l'OCDE pour délibérer des dossiers statistiques), la seule quantité des estimations utilisées par l'OIBT dans cet Examen témoigne de l'ampleur des problèmes qui restent à surmonter.

comporte un résumé détaillé des tarifs douaniers et barrières non douanières au commerce des bois dans de nombreux pays membres. Ces éléments pourront aider le Conseil à dresser un bilan provisoire des progrès réalisés par les membres vers la réalisation de l'objectif b) ("favoriser les pratiques commerciales non discriminatoires") et e) ("...l'amélioration de l'accès au marché") inscrits à l'AIBT de 1994. Le quatrième chapitre analyse l'évolution récente du commerce des produits ligneux tropicaux de transformation secondaire, dont l'importance est croissante pour de nombreux pays membres de l'OIBT. Le dernier chapitre de l'Examen annuel contient des notes succinctes sur les tendances et faits nouveaux observés dans les pays producteurs membres et qui ne sont pas traités ailleurs.

Un domaine essentiel pour l'échange d'informations identifié par l'AIBT de 1994 concerne la gestion des forêts productrices chez les pays membres. Des informations sur la gestion forestière ont été communiquées par certains membres sous forme de rapports qualitatifs réguliers sur les progrès réalisés vers l'Objectif An 2000 de l'OIBT (année où tous les bois tropicaux commercialisés doivent provenir de sources pérennisées). Une synthèse de ces rapports d'avancement ["Examen à mi-parcours de 1995 sur les progrès vers la réalisation de l'Objectif An 2000", document

ITTC(XIX)/6] a été récemment publiée par l'OIBT. En outre, la Comptabilisation des ressources forestières (*Forest Resource Assessment* ou FRA) pour l'an 2000 devant être effectuée par la FAO visera à colliger des données relatives à plusieurs indicateurs de la gestion forestière et de l'état des forêts (par exemple secteurs gérés avec des finalités d'exploitation primaire différentes, stocks de carbone, biomasse, secteurs brûlés ou reconvertis annuellement) ainsi que toutes informations standards sur les zones et massifs forestiers. Si les membres de l'OIBT sont en mesure de dispenser ces informations sur la gestion de leurs forêts de production, cela constituera un outil précieux pour l'évaluation des progrès accomplis vers la réalisation de l'Objectif An 2000. En 1997, aucun membre de l'OIBT n'a fait parvenir des données sur la gestion de leurs forêts de production lignicole, à l'exception des niveaux d'intensité des prélèvements présentés à l'appendice 1 et les observations succinctes sur la nouvelle législation forestière communiquées par un petit nombre de pays et résumés dans les Notes par pays. Si les membres de l'OIBT peuvent convenir d'un format standard pour faire rapport sur la gestion forestière (qui devrait prendre en compte le format FRA pour éviter les redondances), et si un nombre suffisant de membres sont en mesure de remettre ces données, celles-ci seront à l'avenir résumées dans le présent Examen.

Sauf précision du contraire, toutes les valeurs citées dans le présent Examen sont exprimées en dollars des Etats-Unis nominaux, tandis que les volumes sont exprimés en mètre-cubes. L'expression "bois tropicaux", telle que précisée dans l'AIBT de 1994 s'entend des grumes de sciage et de placage de feuillus tropicaux, des sciages, des placages et des contreplaqués. Le présent Examen élargit cette définition pour y inclure les résineux tropicaux qui revêtent une importance croissante pour de nombreux pays. Les chiffres du commerce pour les grumes de sciage et de placage sont difficiles à réunir à partir des systèmes de classement douanier actuels, qui désormais ne font plus de distinction entre les différents types de bois ronds industriels (voir Encart 1). Certains données chiffrées du commerce données pour ce produit (notamment ceux puisés aux statistiques de la FAO) peuvent donc être gonflés, et inclure d'autres types de bois rond industriel, tel le bois de trituration.

La composition de l'OIBT a connu plusieurs modifications en 1997; le Cambodge et la République Centrafricaine ont accédé à l'AIBT de 1994 au cours de l'année, tandis que Trinidad et Tobago et la Fédération de Russie, qui sont les deux seuls membres au titre de l'AIBT de 1983 à n'avoir pris aucune mesure pour accéder à l'accord de 1994, n'ont pas été pris en compte dans cet Examen. Hong Kong est retourné sous gouvernement chinois en juillet 1997, et à compter de 1998, sa production de bois et ses statistiques commerciales figureront à la suite de la Chine, comme c'est aujourd'hui le cas de la province chinoise de Taïwan. Les totaux OIBT et les totaux régionaux communiqués dans la présente édition de l'Examen devraient être appréhendés en tenant compte de ces modifications. Autant que possible, les statistiques ont été obtenues des réponses des membres à l'Enquête prévisionnelle et statistique de l'OIBT pour 1997. Cette enquête figure en appendice 10 à l'examen de cette année. Le nombre de pays répondant à l'enquête de 1997 a légèrement augmenté cette année, ayant été de 25 producteurs sur 27 (après avoir été de 22 sur 26 en 1996), tandis qu'il a été de 23 pays consommateurs sur 25 (après avoir été de 24 sur 25 en 1996); ces pays avaient dispensé pour le moins des réponses partielles en novembre 1997. La République du Congo, l'Inde, le Danemark et le Royaume Uni n'ont pas répondu.

Comme dans les années précédentes, nombre des réponses reçues des membres contenaient des erreurs importantes et manifestes dans une ou plusieurs des catégories de données (voir Encart 1). Sachant que la majorité des réponses parvinrent aussi avec du retard (seuls 9 membres ont respecté le délai du 31 août, tandis que 12 réponses parvinrent beaucoup plus tard, la dernière ayant été reçue fin octobre), le temps a manqué pour analyser comme il se doit les chiffres et les demandes de clarifications qui s'avéraient nécessaires. Ce problème a été exacerbé par le surcroît de travail représenté par la production de tableaux statistiques pour tous les bois figurant à l'appendice 1. Les transcriptions complètes et non révisées des réponses des pays membres à l'Enquête prévisionnelle

Les importations

Le chiffre total des importations de produits ligneux tropicaux opérées par les pays consommateurs en 1995 a été évalué à 11,9 milliards de dollars, chiffre en net recul par rapport aux 11,2 milliards enregistrés en 1996, avec le Japon (42%), l'Union européenne (EU: 24%), la Chine, y compris la province chinoise de Taïwan (18%) et la Corée (8%) comme principaux importateurs en valeur numéraire. Les importations de bois tropicaux opérées par les pays producteurs ont totalisé 1,5 milliards de dollars en 1995 et 1996, portant la valeur totale des importations pour tous les pays de l'OIBT à 12,7 milliards de dollars en 1996. La Thaïlande (60%) et les Philippines (22%) ont été les principaux importateurs parmi les pays producteurs en termes de valeur. La valeur totale des importations de bois tropicaux opérées par l'OIBT a été équivalente à 29% de la valeur des importations de tous les produits ligneux de première transformation par tous les membres de l'OIBT en 1996.

Les importations de grumes tropicales opérées par les pays consommateurs de l'OIBT ont baissé de près de 13% en 1996, pour se chiffrer à 11,9 millions de m³, représentant une valeur de 2,6 milliards de dollars. Si les importations des pays producteurs sont prises en compte, le total des importations de grumes tropicales pour 1996 a été légèrement supérieur à 15 millions de m³ (évalué à plus de 3 milliards de dollars), soit 12% de moins qu'en 1995 et près d'un quart de moins qu'en 1993. Cette baisse reflète la diminution de l'offre de grumes tropicales émanant des pays producteurs. Le total des importations de grumes pour 1996 est de 0,7 millions de m³ supérieur au total des exportations de l'OIBT, la différence étant due aux fournisseurs non OIBT (principalement les îles Salomon et le Laos, ainsi que certains exportateurs africains de moindre importance). Cette différence a presque atteint 1,6 millions de m³ en 1997, ce qui indique que les fournisseurs de grumes non OIBT ont été soumis à d'autres pressions, même si la sous-déclaration des exportations de grumes, des erreurs de classification des importations et des erreurs statistiques aient pu contribuer à ce résultat. Le Japon est resté le plus grand importateur de grumes tropicales en 1996, comptant pour près de 52% du volume total des importations de grumes des pays consommateurs, en dépit d'une baisse de 6%, qui a conduit à des données en volumes de 6,2 millions de m³. Les importations japonaises de grumes tropicales sont demeurées stables en 1997. La Thaïlande et les Philippines sont les plus grands pays producteurs importateurs de grumes, avec près de 0,9 millions de m³ pour chacun d'eux en 1996. Les importations opérées par la Thaïlande ont fortement reculé en 1996 mais sont remontées à 1,2 millions de m³ en 1997, tandis que celles des Philippines ont continué à augmenter pour atteindre près de 1,1 millions de m³, soit le double du chiffre de 1993.

Les importations thaïlandaises de sciages tropicaux ont atteint près de 2,1 millions de m³ en 1996 mais sont retombées à moins de 1,9 millions de m³ en 1997. La Thaïlande demeure le premier importateur de sciages tropicaux de l'OIBT, bien que les Philippines fassent état d'un saut quantitatif très important dans leurs exportations de sciages pour 1997 (atteignant 2 millions de m³) cela nécessite des éclaircissements. Les importations japonaises de sciages tropicaux ont baissé de 10% jusqu'à 1,2 millions de m³ en 1997. La baisse du total des importations de sciages tropicaux de l'OIBT, chiffrée à près de 12% (8,5 millions de m³ représentant près de 3,5 milliards de dollars) en 1996 est principalement attribuable à l'ampleur du recul des importations coréennes et de l'Union européenne. Les importations se sont accrues de manière sensible en atteignant les 9,5 millions de m³ en 1997 (en grande partie à cause du saut quantitatif communiqué par les Philippines), soit 3 millions de m³ au-dessus du total des exportations de sciages tropicaux opérées par les pays de l'OIBT. Cet écart est trop important pour être explicable par les seules exportations non OIBT, et indique probablement des erreurs d'estimation pour 1997 de la part des importateurs, ou des exportateurs ou des deux.

Le total des importations de placages tropicaux OIBT a augmenté de 11% en 1996, pour atteindre 1,2 millions de m³ évalués à 658 millions de dollars. Les importations en 1997 se sont accrues de 17%

pour dépasser les 1,4 millions de m³, la majeure partie de cette augmentation étant due à un quadruplage des importations aux Philippines qui avec 340 000 m³ sont venues remplacer la Chine au premier rang des importateurs de placages tropicaux en 1997. L'Union Européenne a absorbé 335 000 m³ de placages tropicaux en 1996 et 1997, soit plus d'un tiers du total des importations de l'OIBT. Le Japon a importé 109 000 m³ de placages tropicaux en 1996, soit 17% de moins qu'en 1995. Le Japon, avec la restructuration importante en cours dans son secteur des panneaux à base bois, a vu ses importations de placages tropicaux poursuivre leur recul avec 107 000 millions de m³ en 1997.

Les importations de contreplaqués tropicaux continuent d'être dominées par le Japon, qui a absorbé plus de 4,8 millions de m³ en 1996, soit près de 19% de plus qu'en 1995. Les importations du Japon ont constitué 44% du total des importations de l'OIBT chiffrées à 11,5 millions de m³ (évaluées à plus de 5,4 milliards de dollars) en 1996. Les importations de contreplaqués tropicaux ont augmenté pour dépasser légèrement les 11,8 millions de m³ en 1997. A la différence des grumes et des sciages, le total des importations OIBT de placages et contreplaqués tropicaux a toujours été égal ou inférieur au chiffre des exportations OIBT pour ces produits, ce qui indique la domination des exportateurs OIBT dans les marchés du contreplaqué.

Les prix

Les prix réels pour la plupart des produits ligneux tropicaux de transformation primaire et des espèces ont montré des tendances à la stabilité ou à la baisse au cours de 1996-97, bien qu'on ait assisté à des fluctuations importantes dans les prix dans la majorité des cas. Les prix des grumes asiatiques sont légèrement en hausse ou demeurent stables pour la plupart des essences, et les grandes essences de sciages asiatiques ont vu leurs prix réels se redresser en 1996 pour amorcer un nouveau repli au cours du premier semestre de 1997. Les prix des sciages asiatiques ont été affectés par la dépréciation rapide du baht thaïlandais au cours du deuxième semestre de 1997, qui a entraîné un recul de la demande. Pour de nombreux produits et essences, les prix réels fin 1997 n'était qu'à peine supérieurs aux niveaux antérieurs à leur ascension soudaine provoquée par la cessation des exportations de grumes du Sabah intervenue début 1993. Les sciages africains ont bénéficié d'une montée soudaine de leurs prix à la fin du premier semestre de 1996, causée par un interdit sur les coupes décidé par la Côte d'Ivoire et des restrictions sur les extractions forestières, assorties d'augmentation des taxes d'exportations au Ghana. Les prix des sciages d'Amérique latine sont demeurés stables jusqu'à la fin du premier semestre de 1997, mais ont commencé à baisser au cours du second semestre. Les prix réels du contreplaqués sont également restés stables durant 1996, mais ont commencé à décliner au cours de la deuxième moitié de 1997, avec les prix du marché japonais montrant une volatilité plus grande que ceux d'Amérique et d'Europe. Une recession marquée en Asie durant la deuxième moitié de 1997 forçait les prix à la baisse au moment où cette étude était en préparation. Outre les déterminants que sont l'offre et la demande, les variations des taux de change monétaire, les stocks constitués et les conditions économiques générales ont provoqué des fluctuations dans les prix relevées dans toutes les régions en 1996-97.

Les produits secondaires

Les marchés des produits ligneux de transformation secondaires (PLTS) des pays en développement et des pays producteurs de l'OIBT ont poursuivi leur développement au cours des cinq premières années de la décennie. Les producteurs de l'OIBT détiennent encore la plus grande part des marchés de ces produits au Japon et aux Etats-Unis, à raison de 37% et 23% respectivement. Bien que les pays producteurs membres de l'OIBT n'ait détenu qu'une part de 8% du marché des PLTS dans l'Union européenne en 1994, l'ordre de grandeur de cet immense marché signifie que la valeur de leur part (chiffrée à plus de 1,25 milliards de dollars) dépasse celle qu'ils détiennent sur le marché japonais et est presque équivalente à la valeur de leur part de ce marché aux Etats-Unis. Les importations de PLTS opérées par les membres consommateurs à partir des membres producteurs de l'OIBT se sont chiffrées

à près de 4 milliards de dollars en 1995, ce qui équivaut au tiers de la valeur de leurs importations de produits ligneux tropicaux primaires à partir des mêmes pays. Les premiers exportateurs de PLTS parmi les pays producteurs de l'OIBT en 1995 étaient l'Indonésie, la Malaisie, la Thaïlande, le Brésil et les Philippines.

qui ont été publiées jusqu'en 1995 comme "Résultats de l'enquête prévisionnelle et statistique de l'OIBT" n'a pu encore être publiée cette année en raison du manque de personnel au Secrétariat.

Plusieurs sources supplémentaires ont été consultées pour vérifier les réponses des membres à l'Enquête, afin de parachever ou corriger les réponses incomplètes ou manifestement erronées, et de communiquer des données pour les pays n'ayant pas transmis leurs réponses. Ces sources supplémentaires sont mentionnées dans les Références ainsi qu'en notes précédant les appendices. Les estimations sur la production et le commerce ont été déduites lorsque les réponses étaient incomplètes ou en cas d'absence de réponse de la part du pays, en se fondant sur les tendances exprimées dans statistiques commerciales communiquées par les partenaires commerciaux, les modifications envisagées dans les capacités (le cas échéant) et autres sources mentionnées dans les Références et les notes aux appendices. Les comparaisons avec les totaux globaux et les totaux pour tous les pays en développement dans les chapitres sur la production et le commerce se fondent sur les statistiques émises par la base de données FAOSTAT en 1995, qui est le dernier en date des résumés statistiques mondiaux sur les forêts. Toutes les autres données ayant servi à la préparation de l'Examen sont réunies dans les appendices 1 à 10.

La plupart des membres ayant fourni des réponses à l'Enquête de 1997 ont déclaré au moins certaines catégories de données pour 1995 et 1996, ce qui représente un progrès par rapport aux années précédentes. Cependant, la plupart des membres n'ont pu communiquer de données partielles ou prévisions pour l'année 1997; on usera donc de prudence dans l'interprétation des estimations pour ces pays et les totaux OIBT sur 1997 qui sont présentés ici. Les pays pour lesquels on s'est livré à des estimations (ou qui ont donné lieu au recours à d'autres sources statistiques), sont indiqués en interligne supérieur dans les appendices.

En dépit des efforts du Secrétariat pour assurer la cohérence et l'exactitude, on notera les divergences considérables qui subsistent entre les différentes sources de données disponibles dans de nombreuses catégories, tant chez les pays producteurs que chez les pays consommateurs. Les statistiques finales compilées pour être présentées ici sont le résultat de l'analyse et de la synthèse par le Secrétariat des sources de données disponibles, ainsi que de consultations menées avec les pays membres et d'autres autres agences.

Les données du commerce entre les membres de l'Union européenne ont été largement inaccessibles du fait du démantèlement des contrôles douaniers entre les membres de l'Union en janvier 1993. Les pays ont été en mesure de saisir certaines données en utilisant par exemples les relevés d'impôt, mais il est reconnu qu'une part du commerce intra-européen n'apparaît pas dans les statistiques officielles. Les chiffres présentés ici pour l'Union européenne devraient être interprétés à la lumière de ces conditions. Ces facteurs, ajoutés à la soumission par les membres de données révisées ou actualisées, et l'obligation de déclarer les chiffres portant sur toutes les catégories de bois (résineux, feuillus, bois tropicaux et non tropicaux) ont entraîné plusieurs modifications et amendements aux statistiques communiquées dans les éditions précédentes de l'Examen, si bien que les séries d'informations chiffrées présentées ici diffèrent, et ce parfois considérablement, de celles communiquées dans les éditions précédentes.

Que les pays qui ont répondu à l'Enquête prévisionnelle et statistique de l'OIBT pour 1997 soient ici remerciés. Le sont également le Département des forêts de la FAO, la section Bois de la CEE/FAO, l'Association japonaise des importateurs de bois, l'Association japonaise des fabricants de contreplaqué, le Centre du commerce international et le Service d'information sur le marché de l'OIBT pour avoir dispensé des données premières et d'autres d'ordre complémentaires utiles à cet Examen.

Ressources forestières

L'AIBT de 1994 appelle tous les membres à faire rapport entre autres sur les activités visant à placer les forêts productrices de bois d'œuvre sous aménagement durable. Il appelle également le Conseil à tisser des liens avec des organisations concernées pour opérer la compilation, la synthèse et la publication de données portant notamment sur l'extension des ressources ligneuses et la gestion des forêts productrices de bois. Ainsi qu'il a été mentionné en Introduction, seul un nombre limité de membres ont fait rapport sur leurs activités visant à réaliser l'aménagement forestier durable dans leurs réponses à l'Enquête pour 1997. Pour le petit nombre de ceux ayant livré ces informations (principalement, les modifications apportées aux lois forestières), ces dernières ont été réunies dans les Notes par pays rassemblées à la fin de cet examen. Ce chapitre traite en partie de la seconde demande du Conseil définie ci-dessus, en présentant un résumé de l'état des massifs forestiers en 1995 pour tous les membres de l'OIBT et les modifications intervenues dans les superficies forestières de 1990 à 1995. Il fournit également des précisions sur les incendies qui ont dévasté les forêts de certains pays membres en 1997.

Les données de l'appendice 8 ont été synthétisées à partir de l'Etat de forêts du monde (FAO, 1997) qui intègre une actualisation pour l'année 1995 de l'étude de la FAO "Evaluation des ressources forestières 1990". La FAO n'a pas fourni une ventilation entre forêts naturelles et forêts artificielles dans de nombreux pays consommateurs, si bien que seul le total des superficies forestières est donné pour ces forêts à l'appendice 8. Il convient de noter que lorsque sont considérés les statistiques des modifications forestières de la FAO, celles-ci sont basées sur les inventaires forestiers, lesquels, pour les pays en développement, connaissent des améliorations constantes. L'OIBT joue un rôle dans l'amélioration des inventaires forestiers dans plusieurs pays membres producteurs, et devrait donc être à même de collaborer plus pleinement avec la FAO dans les futures évaluations des ressources forestières.

Le Tableau 1 résume les grandes pertes forestières parmi les pays membres producteurs et consommateurs de l'OIBT, en termes de pertes annuelles en superficie absolue et relative. Ces chiffres font ressortir le contraste qui existe entre pays membres consommateurs et producteurs en ce qui concerne les modifications de superficie forestière de 1990 à 1995. Dans nombre de pays membres consommateurs (les Etats-Unis, le Canada, la France et l'Allemagne) la superficie forestière s'est accrue à un rythme supérieur à 100 000 ha par an au cours de cette période (près de 600 000 ha par an aux Etats-Unis). La plupart des pays consommateurs ont enregistré de modestes augmentations de superficie forestières, ou des superficies forestières stables. Seuls cinq pays consommateurs ont vu leurs espaces forestiers se réduire au cours de cette période; parmi ces cinq, seul le Népal a connu une forte déforestation exprimée en pourcentages annuels de perte d'espace forestier. Sur l'ensemble, les membres consommateurs ont gagné plus d'un million d'hectares de forêts par an pendant la période 1990-1995, soit un taux annuel de croissance de 0,1%. Cette croissance est principalement due à l'établissement de plantations.

Tableau 1. Statistiques des superficies forestières des Membres de l'OIBT

	Superficie forestière, 1995			Modification 1990-95	
	Total (million ha)	Per capita (ha)	% of land	Annuel (million ha)	Annuel Taux (%)
Consommateur	788.8	0.4	19.4	+1.0	+0.1
Producteurs	499.9	0.3	42.1	-4.0	-0.8

Source: FAO SOFO-1997

En revanche, les pays membres producteurs continuent de perdre des superficies forestières, certains à un rythme alarmant. Dans l'ensemble, les pays producteurs membres de l'OIBT ont perdu plus de 4 millions d'hectares de forêts par an entre 1990 et 1995. Bien que le pourcentage de couverture forestière par rapport à leur territoire soit le double de celui des pays consommateurs, les pays producteurs, dont les territoires combinés représentent une superficie moindre pour des chiffres de populations plus élevés, possèdent des chiffres de superficie forestière *per capita* inférieurs à ceux des pays consommateurs; cette différence étant d'un dixième d'hectare par personne.

Le tableau 2 montre les pays membres de l'OIBT qui ont souffert du plus fort déboisement au cours des cinq premières années de la décennie, en termes de perte annuelle de superficie et de pourcentage annuel de perte de superficie totale. Les pays perdant les plus grandes superficies de forêts en termes absolus sont ceux ayant eu d'abord la couverture forestière la plus importante; en effet aucun des cinq premiers pays en données absolues de perte forestière ne figure dans la liste des dix pays présentant les taux relatifs de pertes forestières les plus forts. (côté droit du tableau 1). La situation de pays tels que les Philippines et la Thaïlande est la plus grave, avec la possibilité de grandes réductions des massifs rémanant attendues dans les deux prochaines décennies si la tendance actuelle n'est pas freinée. Les programmes de plantation dans de nombreux pays compensent le déboisement, mais sont généralement d'ampleur modeste en termes de superficie relative, comparé aux superficies défrichées pour l'agriculture ou perdues du fait des incendies.

Tableau 2. Déboisement dans les pays producteurs de l'OIBT – 1990-

Superficie annuelle			Pourcentage annuel		
Pays	(1000 ha)		Pays	(%)	
1.	Brésil	-2554	1.	Philippines	-3.2
2.	Indonésie	-1084	2.	Thaïlande	-2.5
3.	Congo, Rep.D.	-740	3.	Malaisie	-2.3
4.	Bolivie	-581	4.	Honduras	-2.2
5.	Venezuela	-503	5.	Panama	-2.0
6.	Malaisie	-400	6.	Equateur	-1.6
7.	Myanmar	-387	7.	Cambodge	-1.5
8.	Thaïlande	-329	8.	Togo	-1.4
9.	Philippines	-262	9.	Myanmar	-1.3
10.	Colombie	-262	10.	Ghana	-1.2

Source: FAO SOFO-1997

Les incendies de forêts en 1997

La cause la plus fréquente de perte des forêts tropicales en 1997 a été les incendies, particulièrement en Amazonie brésilienne et dans certaines régions d'Indonésie. Les incendies, allumés par les petits propriétaires ou des planteurs ayant recours au feu pour défricher, ont rapidement pris une extension échappant à tout contrôle en raison de la sécheresse extrême liée au phénomène climatique El Niño. D'autres pays des zones tropicales et d'ailleurs ont eu à subir les effets adverses de El Niño cette année, mais les incendies du Brésil et de Bornéo sont de loin les plus importants et les plus graves.

Au Brésil, El Niño a provoqué la sécheresse la plus grave depuis 25 ans. La période de juin à octobre est la saison des brûlages en Amazonie, lorsque les pays défrichent les terres pour l'agriculture. De nombreux cultivateurs reçoivent des parcelles de la part de l'institution fédérale de distribution agraire appelée Incra, qui accorde des prêts et subventions à la plantation, lesquelles sont subordonnées au défrichage. Les pionniers sont autorisés à défricher jusqu'à trois hectares de forêts sans permis de défrichage de l'IBAMA, qui est l'office fédéral de l'environnement. Nombre de ces feux n'ont pu être maîtrisés cette année, ce qui a provoqué l'apparition d'une brume dense entraînant la fermeture d'aéroports et d'écoles dans plusieurs villes amazoniennes, déclenchant une

augmentation de l'ordre de 30 à 40% du nombre des personnes demandant des soins pour des troubles respiratoires. D'après les scientifiques brésiliens, seul un cinquième des incendies déclarés lors d'une saison de brûlage est responsable d'un nouveau déboisement. Cette année, toutefois, on craint que la forêt vierge pluviale ait atteint un niveau de sécheresse tel que la forêt sur pied pourrait prendre feu à sur une grande échelle. Il n'y a pas de tentative à de grande ampleur d'éteindre ces incendies, dont la plupart ont lieu sur des terrains privés. Le Brésil a perdu en moyenne près de 2,6 millions d'hectares par an de forêt au cours de la période 1990-95 (tableau 2), et la plupart des estimations fixent à environ 10% la proportion de forêts amazoniennes défrichées par le Brésil pendant ces années-là; la forêt amazonienne couvrant 510 millions d'hectares. Les incendies en 1997, et la croyance répandue que El Niño prolongera la sécheresse en 1998, ne plaident pas pour un renversement de cette tendance dans un proche avenir.

En Indonésie, les incendies de forêts sont devenu un problème politique autant qu'environnemental, la brume provoquée par ces incendies ayant eu une incidence sur plusieurs pays riverains. Contrairement à la situation au Brésil, la majeure partie des incendies indonésiens ont été attribués à des entreprises établissant des plantations, notamment les plantations de palmiers oléagineux. Les exportations de palmiers oléagineux et de produits connexes se sont élevées à plus de 1 milliard de dollars en 1996, et la demande mondiale de ces produits a augmenté de près de 30% au cours des cinq dernières années. Le Gouvernement indonésien a fait de la production d'huile de palme vierge une priorité, en appelant à un doublement des superficies de plantation en les portant à 5,5 millions d'hectares à l'an 2000. Le feu est de loin le moyen le moins onéreux et le plus rapide de défricher les terrains (généralement des forêts reconverties qui ont déjà été coupées) destinés à ces plantations, dont certains sont mis en valeur par des sociétés bénéficiant de subventions de l'Etat, qui se sont constituées avec des capitaux mixtes apportés par des groupements de petits propriétaires transplantés dans le cadre du programme officiel de migration intérieure impulsé par le gouvernement indonésien. Les coûts de revient de la production d'huile de palme en Malaisie, qui est aujourd'hui le premier producteur mondial d'huile de palme, sont de deux tiers supérieurs à ceux de l'Indonésie, principalement à cause du manque de main-d'oeuvre et de la pénurie de terres. Il s'ensuit que plusieurs sociétés mixtes créées avec des capitaux malaisiens (et dans une moindre mesure, Singapouriens) et des intérêts indonésiens investis dans l'huile de palme, ont annoncé leur création en début d'année avant que le gouvernement indonésien n'interdise les investissements dans les plantations de palmiers. Ces sociétés mixtes prévoient de mettre en valeur environ 1,5 millions d'hectares de plantations palmiers oléagineux en Indonésie, et sont tenues pour responsables de nombre des incendies non maîtrisés.

Les estimations des superficies touchées par les feux indonésiens s'étalent de 100 000 hectares à 700 000 hectares, ce qui situe ces dommages bien en-deçà des chiffres des années El Nino précédentes (3,6 millions d'ha. environ avaient été perdus en 1982-83). On estime que la moitié environ des incendies se sont déclarés dans les domaines d'aménagement des plantations, les autres se répartissant entre brousses ou tourbes et forêts de production. Les couches de tourbe et les veines de charbon qui souvent affleurent à la surface du sol dans de nombreuses régions forestières d'Indonésie rendent ces incendies d'extinction particulièrement difficile, car ils peuvent donner lieu à des combustions lentes qui durent des mois si le sol n'a pas été totalement inondé. Sachant que les pluies de mousson qui normalement se déclenchent en septembre ou octobre sont cette année attendue avec deux ou trois mois de retard à cause de El Nino, on n'escompte pas pouvoir mettre fin à ces combustions avant un certain temps.

Le gouvernement indonésien affecte une partie de son important fonds du reboisement (constitué par des prélèvements fiscaux sur les coupes forestières) au financement de la lutte contre les incendies. L'Australie, le Canada et les Etats-Unis ont prêté des canadiens et des équipes de spécialistes pour combattre le feu, tandis que la Malaisie a envoyé plus de 1000 pompiers comme force auxiliaire. Les incendies exacerberont le resserrement de l'offre auquel on assiste déjà en

Indonésie (voir les chapitres suivants et les Notes par pays), et ont déjà perturbé les calendriers d'expédition de contreplaqué en rendant impossible la mise à quai de certains navires. Plus graves sont les effets à long terme sur la santé des personnes ainsi que les catastrophes provoquées par les brumes et fumées, dont l'écrasement d'un avion et une collision entre deux navires en mer provoqués par le manque de visibilité. Au terme de huit mois sans pluie, certaines franges de la population connaissent des pénuries de denrées alimentaires, et souffrent de la sécheresse comme en Irian Jaya, et jusqu'en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Certains scientifiques ont prédit que les grands brûlages qui ont eu lieu en Amazonie et en Indonésie en 1997 accéléreront le réchauffement de la planète, en dégageant dans l'atmosphère de grandes quantités de gaz à effet de serre. La plupart des observateurs estiment que les efforts de l'Indonésie pour endiguer ces feux n'ont qu'un très faible impact, et considèrent que seules les pluies de mousson parviendront à les éteindre. Comme dans le cas du Brésil, les politiques qui ont amené les brûlages incontrôlés de la part des petits propriétaires et des planteurs devront être changées pour minimiser toutes conflagrations futures.

Un point de départ utile à cet égard pourrait être donné par les Directives de l'OIBT pour la gestion du feu dans les forêts tropicales, qui ont été élaborées à la suite des activités parrainées par l'OIBT pour réhabiliter les forêts détruites par le feu dans le Kalimantan oriental (Bornéo indonésien) à la suite du dernier El Nino. Ces directives comportent des principes d'élaboration de politique devant permettre d'éviter les incendies de brousse ainsi que des stratégies de maîtrise et d'extinction des feux, et des mesures qui facilitent le suivi, le contrôle des feux, l'édification des moyens de lutte et l'éducation du public dans ce domaine. Ces directives sont disponibles auprès du Secrétariat de l'OIBT.

Il est utile de rappeler que les grands feux de forêts ne sont pas un phénomène touchant le seul monde tropical. En 1996, les Etats-Unis ont subi leur plus grave saison de feux de brousse en 30 ans, avec 2,5 millions d'hectares incendiés dans les Etats de l'Ouest. Paradoxalement, ces grands incendies ont été possibles à cause du succès même des services forestiers américains à éteindre les petits feux, ce qui a permis l'accumulation des brindilles et bois morts sur la litière forestière. Toutefois, bien que les grands feux aient pendant longtemps joué un rôle dans la définition des écosystèmes des forêts tempérées et boréales depuis des temps préhistoriques, ils sont un phénomène récent dans les écosystèmes forestiers complexes des tropiques humides.

Production et consommation

Ce chapitre donne les statistiques sur la production des produits forestiers primaires dans les pays membres de l'OIBT et la consommation locale apparente de ces produits dans ces pays. Les données sur la production sont extraites des réponses à l'Enquête prévisionnelle et statistique de l'OIBT, complétées par d'autres sources d'informations disponibles (voir l'annexe 1). Les statistiques de la production dans de nombreux pays membres de l'OIBT sont insuffisantes, voire inexistantes. Le problème fondamental dans de nombreux pays producteurs semble être l'absence, d'une part, d'un système complet et détaillé pour mesurer le rendement forestier, d'autre part, de tout sondage régulier du secteur industriel qui pourrait rassembler des chiffres sur la production, alors que les pays consommateurs sont en général dans l'impossibilité de distinguer la transformation des bois tropicaux de celle de tous les autres bois. Dans certains cas, les chiffres de production ont été estimés à rebours, à partir de ceux disponibles sur les fournitures de grumes. Les statistiques de consommation locale apparente (production, plus importations, moins exportations) ne comprennent pas les mouvements dans les niveaux des stocks qui ne sont pas en général communiqués ou bien qui le sont avec des inexactitudes de la part des pays répondant à l'Enquête prévisionnelle et statistique de l'OIBT. Les demandes de communication de données sur les mouvements de stock ont désormais été supprimées de l'Enquête OIBT, suivant en cela les recommandations du Groupe de travail technique sur les fonctions statistiques de l'OIBT. Cette modification d'approche en ce qui concerne les calculs de la consommation intérieure s'est traduite par des changements significatifs aux séries relatives à la consommation dans certains pays (par exemple le Japon) qui signalait les mouvements de stock par le passé. La revue de cette année ne contient pas de données sur la structure de l'industrie forestière dans les pays producteurs. Le Groupe de travail technique sur les fonctions statistiques de l'OIBT a également recommandé que ce type de données ne soient plus sollicités tous les ans. L'OIBT menera des enquêtes et recensements des industries forestières dans les pays membres suivant un rythme périodique à l'avenir.

Les chiffres de production pour le Brésil et l'Inde n'ont pas été fournis et ont été estimés d'autres sources. Cela a conduit à des augmentations substantielles des chiffres de production pour les deux pays, qui peuvent ainsi englober une part de production de bois non tropicaux. L'Equateur a apparemment révisé ses chiffres de production et a communiqué des chiffres de production de grumes près de deux fois plus élevés. La confirmation de ces nouveaux chiffres n'avait pas été reçue à l'OIBT à la date où le présent examen était sous presse. Les chiffres de production pour ces pays devraient être considérés avec prudence.

Grumes

La production de grumes tropicales de sciage et de placage dans les pays membres producteurs de l'OIBT a totalisé 174,5 millions de m³ en 1995, soit près de 68% de la production de grumes de sciage et de placage des pays en développement et 19% de la production globale de grumes de sciage et de placage. Ce total est en baisse de 3% par rapport au niveau de 1994, cette production marquant un recul supplémentaire de 2% en passant à 171,5 millions de m³ en 1996. La production de grumes des pays membres producteurs de l'OIBT a augmenté légèrement en 1997, atteignant 171,8 millions de m³.

La figure 1 montre les chiffres de production pour cinq grands producteurs de grumes de l'OIBT pour la période 1995-97, rangés en fonctions des chiffres pour 1996, ainsi que la production cumulée pour tous les autres membres. Sur les cinq premiers, le Brésil et l'Inde montrent des chiffres stables pour la période 1995-97, tandis que les chiffres de la Malaisie et de l'Indonésie ont continué de décroître. La Malaisie est passée de la première à la quatrième position tandis que l'Indonésie est passée de la deuxième à la troisième position, en raison des révisions des statistiques

brésiliennes et indiennes exposées ci-dessus. La Malaisie a déclaré une baisse de près de 1,6 millions de m³ dans sa production de grumes entre 1995 et 1996, ces volumes ayant passé de 31,8 millions de m³ à 30,3 millions de m³ en 1997, ce qui en données cumulées représente une réduction de près d'un cinquième en cinq ans. Ce recul s'explique par des récoltes réduites au Sabah et au Sarawak, les récoltes du Sarawak sur le domaine forestier permanent s'effectuant désormais à un rythme annuel de 9 millions de m³ suivant les recommandations de la Mission OIBT au Sarawak en 1990. Les baisses de production en Afrique (relevées notamment au Cameroun, au Ghana et au Congo) expliquent également le recul enregistré sur la période 1995-96, dû aux contrôles et plafonds imposés sur la production et les exportations (voir chapitre suivant).

La figure 1 illustre la prévalence de quatre grands pays producteurs de grumes tropicales (le Brésil, l'Inde, l'Indonésie et la Malaisie), qui à eux seuls représentent 83% de la production de l'OIBT. Tous les chiffres sont basés sur le total estimatif des prélèvements forestiers, y compris ceux émanant des opérations de reconversion des espaces boisés. L'Indonésie a commencé à défricher un million d'hectares de forêts dans le Kalimantan oriental pour la riziculture en 1996, cette production est appelée à compenser les baisses de production de grumes tirées des forêts de production, et qui est attendue dans les trois ou quatre ans à venir (voir les Notes par pays). La Papouasie-Nouvelle-Guinée (PNG) a quitté le cinquième rang des plus grands producteurs de grumes de l'OIBT pour être remplacée par l'Equateur en 1996.

L'appendice 1 (tableau 1-2-c) montre que huit autres membres producteurs de l'OIBT ont eu une production de grumes dépassant le million de m³ en 1996. Parmi ceux-ci, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, le Cameroun, le Myanmar, la Côte d'Ivoire, la Colombie, le Gabon, le Pérou et le Ghana ont connu des niveaux de production de grumes stationnaires ou en recul en 1997. Parmi les grands producteurs, ceux ayant connu la plus forte croissance de production de grumes sur les cinq dernières années sont l'Equateur (48%), le Myanmar (39%), le Gabon (38%) et le Pérou (33%). La production de grumes a chuté de 50% ou davantage depuis 1993 au Ghana, et en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Les Philippines ont connu une chute rapide de production depuis que les coupes ont été interdites en forêts vierges en 1993. Deux pays OIBT consommateurs possèdent des ressources ligneuses tropicales importantes: l'Australie et la Chine. La production cumulée de ces deux pays pour 1996 a été estimée légèrement inférieure à 494 000 m³, la majeure partie de ce volume provenant des provinces chinoises méridionales. La production chinoise est obtenue dans l'île de Haïnan et dans la partie sud de la province du Yunnan; elle consiste essentiellement en pins et eucalyptus tropicaux. La production de grumes de ces zones est presque entièrement consommée au plan local.

La ventilation régionale de la production de grumes est donnée en appendice 1 (tableau 1-2-c); la région Asie-Pacifique a produit environ 60% des grumes de feuillus tropicaux des membres de l'OIBT en 1996 (102,3 millions de m³), représentant une baisse de 3% par rapport à 1995. La part de l'Asie dans la production de grumes de l'OIBT est descendue à 59% en 1997, en raison du fléchissement de la production au Cambodge et en Malaisie. La part de production africaine est restée la même à 6% environ en 1996-97; celle de l'Amérique latine marquant une légère progression de 34% à 35%. L'accroissement de la part de l'Amérique latine et de l'Afrique dans la production totale de l'OIBT devrait se poursuivre à l'horizon de la fin du siècle et au-delà, car il n'y a qu'un petit nombre de pays asiatiques possédant le potentiel d'accroître substantiellement et durablement leur production de grumes.

La figure 2 montre que la consommation de grumes tropicales pour 1995-97 est restée stable ou a décliné pour les grands pays producteurs de grumes que sont l'Indonésie et la Malaisie, les deux seuls pays qui montrent une augmentation dans ce domaine étant le Brésil et l'Inde, qui passent au premier et au deuxième rangs des grands pays consommateurs de grumes. Ces cinq pays ont représenté près de 79% de la consommation totale de grumes tropicales dans l'OIBT pour la période 1996-97.

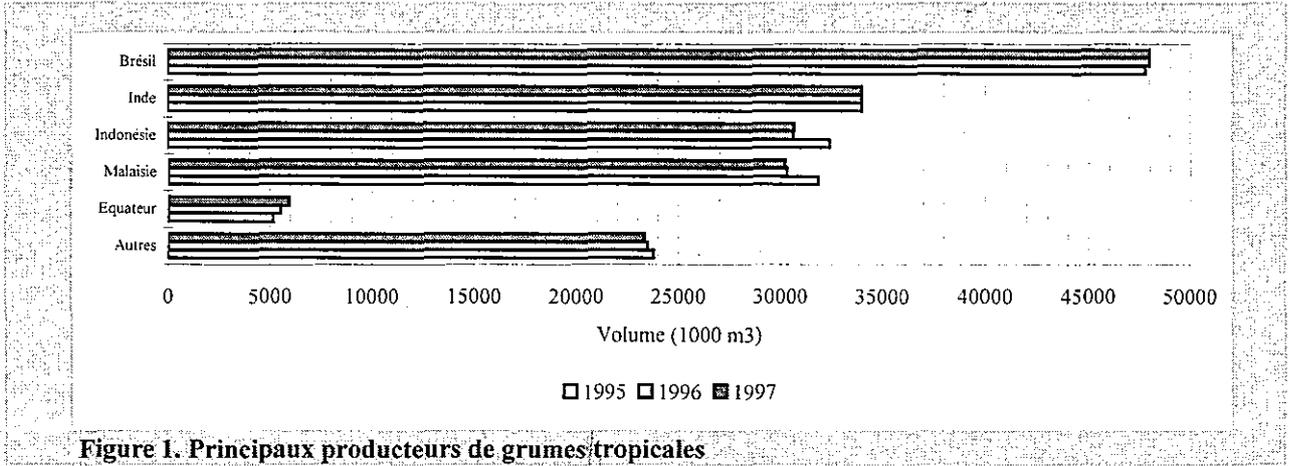


Figure 1. Principaux producteurs de grumes tropicales

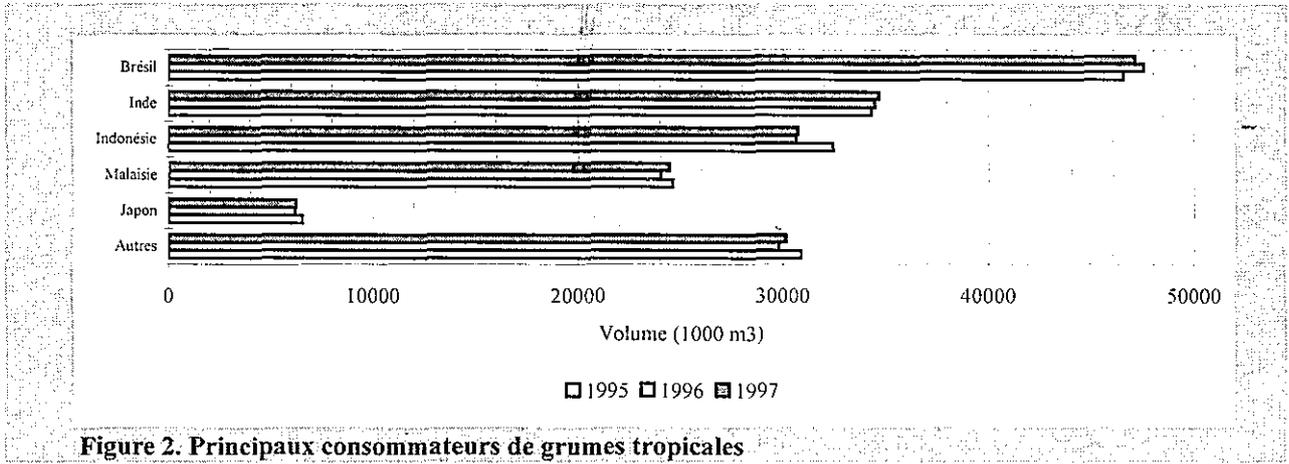


Figure 2. Principaux consommateurs de grumes tropicales

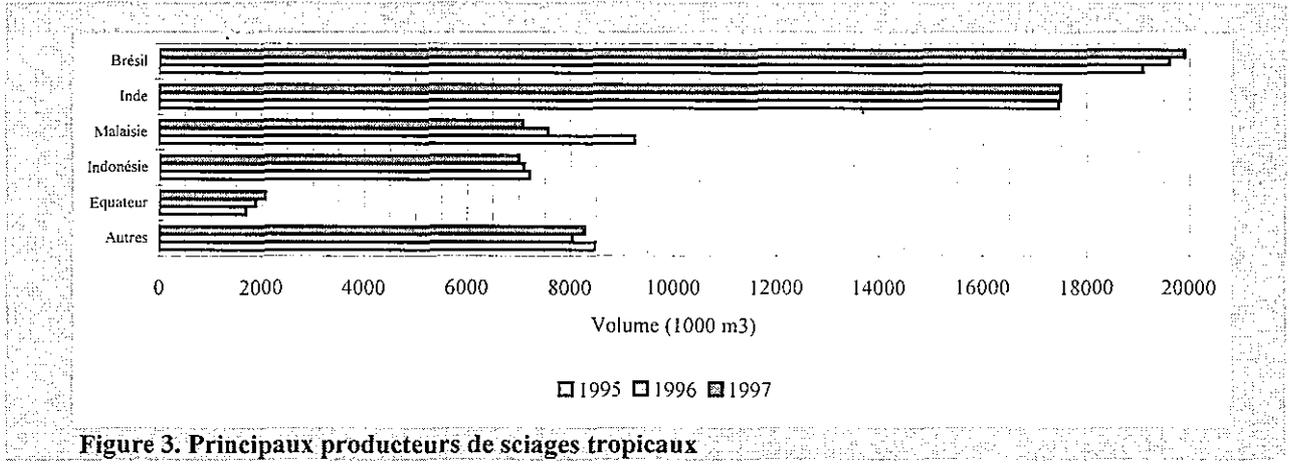


Figure 3. Principaux producteurs de sciages tropicaux

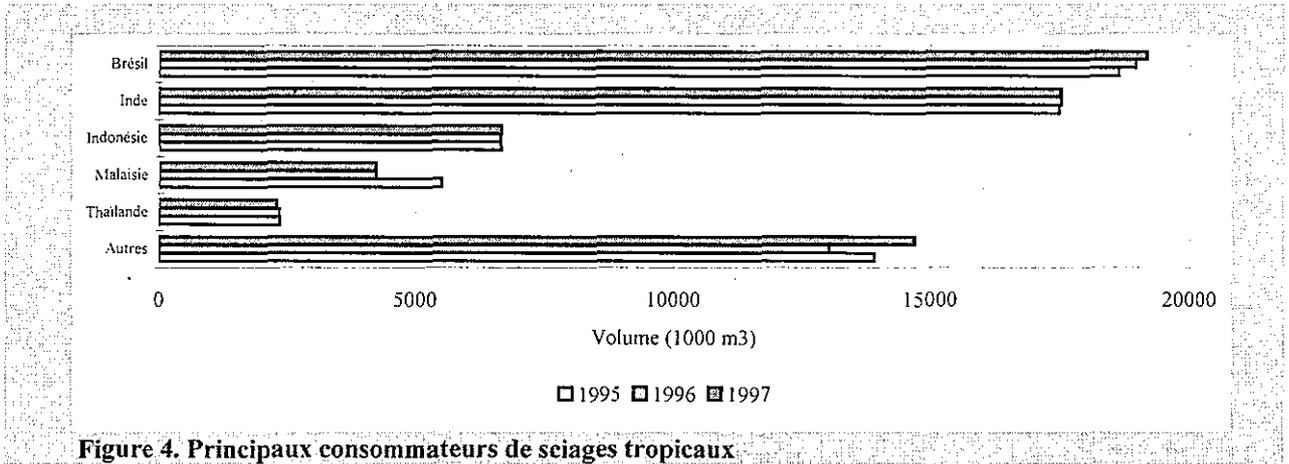


Figure 4. Principaux consommateurs de sciages tropicaux

L'Amérique latine et l'Afrique ont connu une légère croissance de la consommation locale de grumes en 1996, tandis que la consommation asiatique a reculé en même temps que la production. Les chiffres en appendice 1 montrent que la consommation de grumes locale apparente a augmenté dans les trois régions de production en 1997. En dépit de la chute en données absolues de la consommation de grumes en Asie, la proportion de grumes produites et utilisées dans les pays de production (c'est à dire les chiffres de production moins les chiffres d'exportation) demeure stable ou en progression légère en Asie (91%). En Amérique latine les grumes transformées dans les pays de production représentent près de 100% des volumes produits, l'Afrique étant la seule région où cette proportion apparaît en recul (59% en 1997, après avoir été de 65% en 1996), cela en raison d'une augmentation récente des exportations de grumes vers l'Asie dans plusieurs pays africains. La tendance générale à une augmentation de la proportion de grumes transformées localement est appelée à s'accélérer et à toucher toutes les régions de production dans les prochaines années au fur et à mesure du resserrement de l'offre, et de l'entrée en exploitation de capacités de transformation industrielles accrues dans les pays producteurs. La croissance démographique rapide en Afrique (les perspectives démographiques pour cette région indiquant qu'elle représentera 25% de la population mondiale dans 150 ans pour 12% seulement aujourd'hui d'après la Banque mondiale), et la croissance économique et les investissements en Asie et en Amérique latine, contribueront éventuellement à promouvoir les transformations industrielles sur place des grumes produites dans ces pays.

Les données cumulées de la production et de la consommation de grumes et de sciages tropicaux présentées ici devraient être considérées avec prudence. Les statistiques officielles de l'Indonésie ne prennent pas en compte le bois des forêts en voie de reconversion, et les chiffres de production de grumes ont été estimés sur la base d'autres sources. En outre, les chiffres de production pour l'Inde et le Brésil sont des estimations découlant de sources non officielles. L'Equateur a déclaré un doublement de ses volumes produits, sans assortir ces chiffres d'aucune explication. Enfin, un petit nombre de pays (tels que le Honduras ou le Venezuela) incluent les résineux tropicaux dans les données communiquées à l'OIBT. La production et le commerce des résineux tropicaux est limitée mais en augmentation, et la définition de bois tropicaux utilisée par l'OIBT devrait être révisée en permettant de reconnaître comme telle cette composante de l'offre en matière ligneuse d'origine tropicale. L'Enquête de l'OIBT demandait une ventilation entre production et commerce de conifères et non conifères en 1997; les statistiques des pays qui ont communiqué ces données sont présentées à l'appendice 1.

Sciages

La production totale de sciages d'origine tropicale dans les pays producteurs membres de l'OIBT s'est chiffrée à près de 60,8 millions de m³ en 1995, représentant 54% de tous les sciages produits dans les pays en développement et 14% de la production mondiale de sciages. Ce volume a été en recul de 2% en 1996 avec 59,7 millions de m³, pour remonter légèrement en 1997 avec 59,9 millions de m³. L'Amérique latine a été la seule région ayant augmenté sa production en 1996 en maintenant cette tendance en 1997. Toutefois, la production africaine, et plus encore, la production asiatique ont continué de reculer, reflétant les baisses de production de grumes en Afrique et les efforts de transformation sur place en Amérique latine. La production africaine marque un léger remontée en 1997.

La figure 3 présentent les chiffres des principaux producteurs OIBT de sciages tropicaux pour la période 1995-97, classés suivant les chiffres de production de l'année 1996. Le Brésil a affermi sa position de premier producteur de sciages tropicaux en augmentant sa production de près de 3% en 1996 par rapport à 1995 avec 19,6 millions de m³. La Malaisie et l'Indonésie ont reculé chacune d'un rang en passant à la troisième et à la quatrième place respectivement. La production malaisienne de sciages a chuté notablement (18%) en passant à 7,6 millions de m³ en 1996, puis à

7 millions de m³ en 1997, phénomène qui s'explique par le recul de la production de grumes d'une part, et d'autre part par le fait qu'une partie de cette production s'est trouvée mobilisée dans les fabriques de placages et de contreplaqué. La décision de la Malaisie péninsulaire de progressivement suspendre ses exportations de sciages à l'horizon 2000, discutées dans les Examens antérieurs, se soldera par d'autres baisses importantes des volumes de production (les estimations dans ce sens vont jusqu'à 50%) par rapport aux chiffres actuels. A la différence des autres producteurs de sciages indiqués à la figure 3, la production du Brésil est estimée en croissance importante sur la période considérée, ayant atteint 19,9 millions de m³ en 1997, faisant de ce pays le premier des producteurs OIBT pour ce type de produits. L'appendice 1 montre que sept autres pays ont produit plus de 500 000 m³ de sciages tropicaux en 1996. Leur production s'est accrue ou est restée stationnaire en 1997 (l'Equateur, la Colombie, le Pérou, le Japon, la Côte d'Ivoire, le Cameroun et le Ghana). La production thaïlandaise de sciages tropicaux a chuté en 1996 mais s'est signalée par un redressement important en 1997. La production de sciages en Thaïlande a chuté en même temps que la production et l'importation de grumes de ce pays reculaient et que ses importations de sciages s'engageaient dans une spirale ascensionnelle (voir chapitre suivant). La région asiatique a produit 55% du volume des sciages des pays producteurs en 1996-97. La part africaine de la production OIBT est restée à 5%, tandis que la part de l'Amérique latine s'élevait légèrement en passant de 40 à 41% pendant la même période.

Les pays consommateurs ont produit environ 2 millions de m³ de sciages tropicaux en 1996, représentant une baisse de 15% par rapport aux niveaux de 1995, et constituant une baisse cumulée de 40% sur les cinq dernières années. Des baisses importantes dans les volumes produits dues à la pénurie de grumes en Chine, au Japon, en République de Corée et dans l'Union européenne en 1996 expliquent que cette baisse ait en grande partie compensé la légère augmentation de production dans la province chinoise de Taïwan. La production dans les pays consommateurs a encore reculé de 6% en 1997, se chiffrant à 1,9 millions de m³.

La figure 4 présente les chiffres des principaux consommateurs de l'OIBT en sciages tropicaux, par ordre de volumes consommés en 1996. Entre 1995 et 1997, la consommation de sciages tropicaux par les pays consommateurs de l'OIBT a diminué de près de 9%, passant de 8,2 millions de m³ à 6,7 millions de m³ en raison de la diminution des volumes de production et des importations. La consommation des pays producteurs a augmenté de 3%, passant de 56,3 millions de m³ à 58,2 millions de m³ pendant la même période. Sur une période de cinq ans, la consommation de sciages tropicaux des pays producteurs a augmenté par rapport aux pays considérés traditionnellement comme "consommateurs", lesquels ont connu une baisse spectaculaire de leur consommation de ce type de produits. La figure 4 montre que tous les grands "consommateurs" de sciages tropicaux demeurent pays producteurs de l'OIBT. Ces cinq pays (le Brésil, l'Inde, l'Indonésie, la Malaisie et la Thaïlande) représentent 75% de la consommation de sciages tropicaux des pays membres de l'OIBT pour l'année 1996. L'appendice 1 montre que la consommation japonaise de sciages tropicaux a chuté en 1996 et en 1997, plaçant le Japon derrière la Thaïlande à la sixième place des consommateurs. La Chine, la province chinoise de Taïwan, la République de Corée et la France sont les autres grands consommateurs non tropicaux de sciages tropicaux, absorbant à tous les quatre 450 000 m³ par an.

Les placages

La production de placage des pays membres de l'OIBT s'est chiffrée à 3,3 millions de m³ en 1995, soit 96% du volume total des placages produits dans les pays en développement, et environ 54% de la production globale de placages. Les chiffres de production de placages ne devraient pas inclure les placages utilisés dans la fabrication locale de contreplaqués, et par conséquent ne représentent que la production de placages destinés à être commercialisés comme tels. La production de placages dans les pays producteurs a chuté de manière spectaculaire (environ 31%) en 1996, et est restée à ce

niveau en 1997. Le recul enregistré en 1996 est dû pour une grande part à la chute des chiffres de production déclarés par la Malaisie, qui a réduit ces volumes de plus de la moitié entre 1995 et 1997, passant de 2,3 millions à 1,2 millions de m³.

La région asiatique a produit environ 1,4 millions de m³ de placages pour le commerce en 1996; l'Amérique latine 504 000 m³ et l'Afrique 443 000 m³. En 1997, la production globale en Amérique latine et en Asie s'est accrue, mais elle a chuté en Afrique. Les principaux producteurs de placages de l'OIBT en 1995-97 sont indiqués à la figure 5: la position dominante (mais en recul) de la Malaisie ressort clairement de ce graphique. Egalement évident est la baisse de production du Japon, où les industries de placages et de contreplaqués tropicaux se contractent sous l'effet d'une réduction des volumes de grumes disponibles. En revanche, les chiffres de production en croissance communiqués par l'Equateur placent ce pays dans le groupe de tête des producteurs de placages après le Japon. La province chinoise de Taïwan et cinq autres pays membres de l'OIBT (les Philippines, le Ghana, l'Italie, le Cameroun et le Portugal) rapportent des chiffres de production de placages dépassant les 50 000 m³ en 1996, le Ghana et les Philippines signalant des volumes en augmentation en 1997.

Les pays consommateurs de l'OIBT ont produit environ 456 000 m³ de placages en 1996, indiquant une baisse de 10% par rapport aux chiffres de 1995; les volumes produits en 1997 ayant été stables. La production de placages dans les pays consommateurs en 1996 se répartit entre le Japon (33%), la province chinoise de Taïwan (22%) et l'Union européenne (44%). Le Japon et la province chinoise de Taïwan consomment pratiquement la totalité des placages qu'ils produisent; tandis que près de 22% du total produit en Europe est réexporté vers d'autres pays Européens (voir chapitre suivant).

La consommation de placages dans le mobilier meublant et d'autres industries de transformation secondaire des pays producteurs a chuté spectaculairement en 1996 (1,3 millions de m³) conjointement à la chute de production, mais a connu un redressement (1,6 millions de m³) en 1997. La consommation totale de placages tropicaux dans les pays consommateurs a chuté de 11% en 1996 (1,4 million de m³) et s'est stabilisée à ce niveau en 1997. La figure 6 regroupe les chiffres des principaux consommateurs de placages tropicaux de 1995 à 1997.

Les contreplaqués

La production globale de contreplaqués dans les pays producteurs de l'OIBT s'est chiffrée à plus de 16 millions de m³ en 1995, soit environ 60% de la production de contreplaqués de l'ensemble des pays en développement, et 29% de la production mondiale de ce type de produits. En 1996 la production de contreplaqués dans les pays producteurs a baissé de 3% par rapport au niveau de 1995. La production de contreplaqué des pays producteurs de l'OIBT a été en progression de 4% en 1997 pour atteindre près de 16,6 millions de m³. En 1996, la production indonésienne de contreplaqués (8,6 millions de m³) marque une baisse de 6% par rapport aux niveaux de 1995; elle s'est ensuite redressée de 5% pour atteindre 9 millions de m³ en 1997. La production indonésienne pour 1996 est d'ordre estimatif, car le chiffre communiqué de 6,6 millions de m³ est sans doute une erreur ou une donnée partielle compte tenu des niveaux d'exportation. La production malaisienne de contreplaqués quant à elle a continué sa progression pendant l'année 1997 pour atteindre 3,8 millions de m³, ce qui représente une augmentation de 37% par rapport aux niveaux de 1993. La production malaisienne apparaît comme stationnaire en dessous de 4 millions de m³ par an sur la base des chiffres de l'appendice 1.

La région asiatique a produit 13,3 millions de m³ (soit 84% du total de la production des pays membres producteurs) de contreplaqués en 1996, l'Amérique latine en a produit 2,4 millions (15%), l'Afrique 246 000 (1%). Les trois régions ont consommé sur place respectivement 14, 71 et 69%

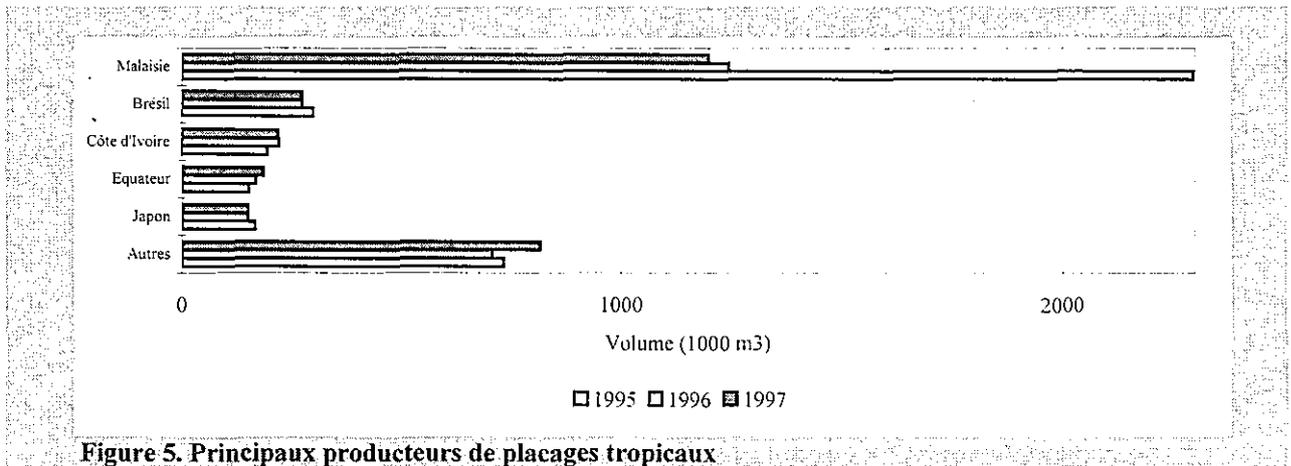


Figure 5. Principaux producteurs de placages tropicaux

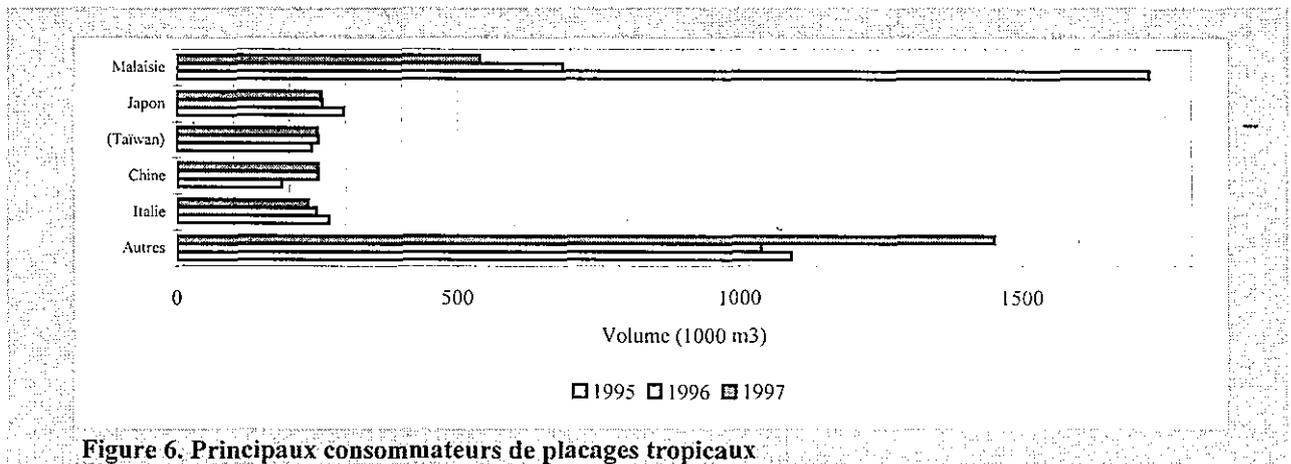


Figure 6. Principaux consommateurs de placages tropicaux

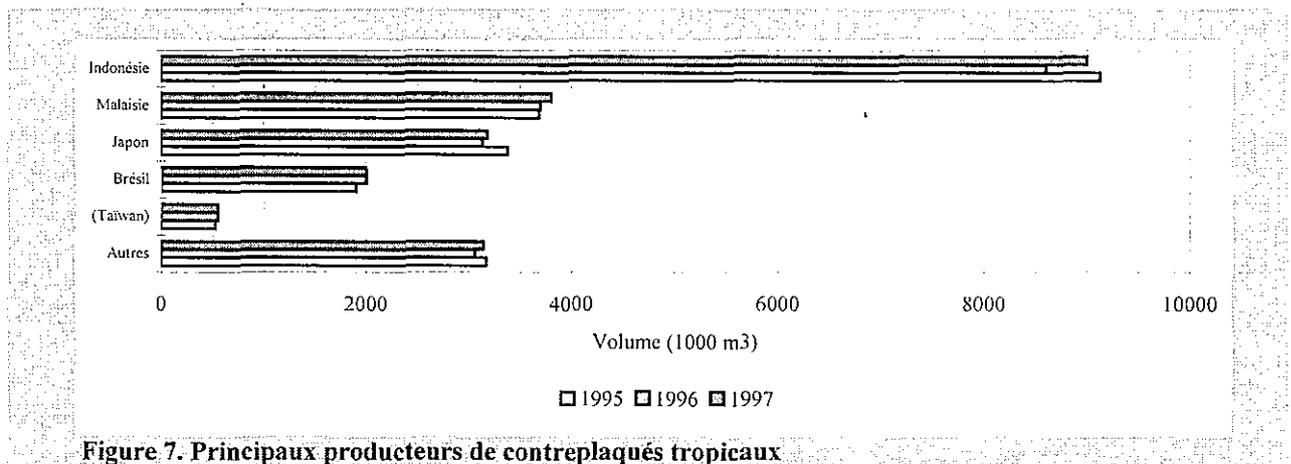


Figure 7. Principaux producteurs de contreplaqués tropicaux

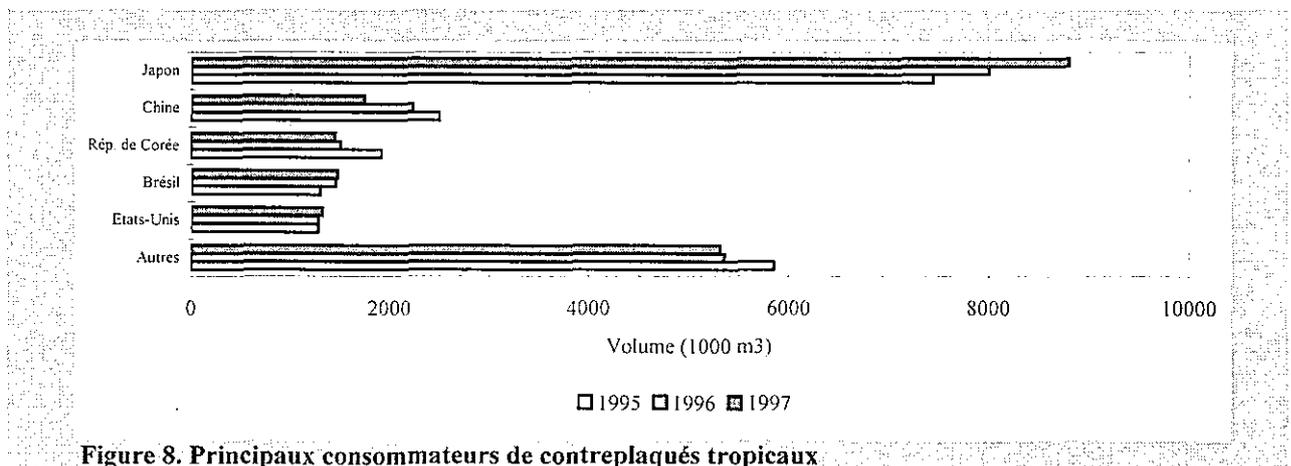


Figure 8. Principaux consommateurs de contreplaqués tropicaux

des volumes qu'elles ont produit. Le faible rapport consommation-production communiqué par l'Asie est dû aux industries fortement exportatrice de ce produit en Malaisie et Indonésie. La proportion de production globale mobilisée sur place pour tous autres produits et régions excepté les sciages (45%) et les placages (37%) africains a dépassé les 50% en 1996. C'est ainsi que la faible mobilisation intérieure de contreplaqués en Asie représente une anomalie, car les marchés intérieurs consomment la majorité ou la quasi-majorité de tous les autres produits ligneux tropicaux dans les trois régions.

Les principaux producteurs OIBT de contreplaqués tropicaux en 1995-97 sont indiqués à la figure 7 - le rôle dominant de l'Indonésie apparaissant clairement dans ce graphique. La production de contreplaqué au Brésil et en Malaisie est en croissance, tandis que la production dans les grands pays "consommateurs" est stationnaire. La République de Corée, les Philippines, la Chine (y compris la province chinoise de Taïwan), l'Inde et la France ont produit ensemble plus de 200 000 m³ de contreplaqués tropicaux en 1996, bien que la production dans tous ces pays ait demeuré stationnaire ou en recul en 1997. La Thaïlande, qui était jadis un grand producteur, a communiqué une chute de 39% de sa production de contreplaqués entre 1993 et 1997, celle-ci étant descendue à 159 000 m³.

Les pays consommateurs de l'OIBT ont produit 5,1 millions de m³ de contreplaqués en 1996 (24% du total de la production de l'OIBT), ce qui représente une baisse de 10% par rapport aux chiffres de 1995. La production a baissé de 1% supplémentaire avec un chiffre de 5 millions de m³ en 1997. Cette baisse de production est la traduction de la raréfaction des grumes tropicales de placage. Pour l'essentiel la chute de production enregistrée dans les pays consommateurs s'explique par des chiffres en recul au Japon et en République de Corée. La production japonaise de contreplaqués tropicaux a chuté de 30% depuis 1993, et ses chiffres de production pour 1995 (3,3 millions de m³) sont inférieurs à ceux de la Malaisie pour la première fois. La production intérieure de contreplaqués est tombée en dessous des chiffres des importations de contreplaqués de mai 1995, c'est ainsi que pour la première fois les volumes mensuels de production ont été inférieurs aux volumes des importations. Comme on l'a mentionné dans les Examens précédents, les fabricants japonais de contreplaqués augmentent la proportion de résineux dans les contreplaqués qu'ils produisent, et mènent des recherches sur les lamellés-collés et autres techniques devant permettre la réutilisation des bois de coffrage employés en maçonnerie. Plusieurs fabricants de contreplaqués créent des coentreprises de contreplaqués et autres productions de panneaux dans les pays producteurs. Ces facteurs, s'ajoutant à un repli de l'offre en grumes, expliquent que la production japonaise (et celle de la plupart des pays consommateurs) de contreplaqués tropicaux continuera de décroître. Cette baisse à long terme des volumes de production de contreplaqués tropicaux est également notable en Corée, où elle s'est soldée par des chiffres en recul de 43% depuis 1993.

La figure 8 donne les chiffres des principaux consommateurs OIBT de contreplaqués tropicaux pour la période 1995-97. La consommation globale de contreplaqués dans les pays producteurs est restée stationnaire en 1996 avec 3,8 millions de m³ principalement en raison des augmentations apparentes de consommation au Brésil, mais s'est légèrement tassée avec 3,7 millions de m³ en 1997. La consommation globale des pays consommateurs a chuté de 3% avec 16 millions de m³ en 1996, mais a repris avec 16,4 millions de m³ en 1997 conjointement à une augmentation des volumes importés (voir chapitre suivant). La baisse de 1996 a eu pour raison principale des baisses de consommation en Chine et en République de Corée. La consommation de contreplaqués tropicaux dans les marchés traditionnels restera stationnaire ou baissera à au fur et à mesure que des produits de substitution et des mobilisations plus rentables sont mis au point. Bien que la production japonaise de contreplaqués ait marqué le pas, le Japon a augmenté sa consommation en même temps que ses importations, et est donc ainsi resté le plus grand consommateur de contreplaqués tropicaux, comme l'exprime la figure 8. Le Brésil et l'Indonésie (respectivement 1,5 millions de m³ et 609 000 m³ en 1996) sont de grands pays "producteurs" qui consomment du contreplaqué. Les Etats-Unis, la

province chinoise de Taïwan, les Philippines, le Royaume-Uni et la France ont consommé plus de 300 000 m³ de contreplaqués tropicaux en 1996, les niveaux de consommation étant demeuré stationnaires ou en recul dans tous ces pays en 1997.

Il convient de noter ici que des quantités non négligeables de panneaux reconstitués, notamment de MDF, sont à présent produites dans plusieurs pays tropicaux, surtout en Asie. De nombreuses nouvelles implantations industrielles sont en cours en vue de faire face à l'essor de la demande pour ces produits dans la région Asie. L'appendice 7 montre qu'il y avait 43 usines de MDF et 34 usines de panneaux de particules en exploitation en Asie tropicale en 1997, et que d'autres implantations sont annoncées (il s'agit généralement de coentreprises). Les panneaux reconstitués sont appelés à occuper une place de plus en plus importante du fait que les plafonds de croissance de l'industrie du contreplaqué ont été atteints, et que de plus en plus de pays se tournent vers les transformations en aval et cherchent à exploiter les ressources disponibles de manière plus rentable. Ces panneaux sont appelés à remplacer le contreplaqué et les sciages dans de nombreuses utilisations, ce qui se traduira par un ralentissement de croissance de la production des produits ligneux tropicaux traditionnels dans de nombreux pays.

Marchés, commerce et prix

Ce chapitre traite essentiellement de l'évolution des marchés et du commerce des bois tropicaux et analyse les courbes générales des prix. La première partie présente brièvement un tableau général des faits nouveaux intéressant le marché en 1995-96, établi sur la base des réponses des membres à l'Enquête de l'OIBT, sur les prévisions du Fonds monétaire international (FMI) et d'un examen de la documentation disponible. La deuxième partie présente un résumé des barrières douanières et non douanières pour les produits ligneux dans les pays membres de l'OIBT en 1997. Les trois parties suivantes font rapport sur les prix des importations, exportations et prix de chacun des quatre produits primaires ligneux tropicaux spécifiés à l'AIBT. Les statistiques précises du commerce sont présentées aux appendices 1 et 2, les sources des données étant communiquées dans les notes précédant les appendices. Les principales essences commercialisées en 1996, ainsi que les volumes et les prix moyens, lorsque ceux-ci ont été communiqués en toute fiabilité, sont résumés par pays dans l'annexe 3. Les courbes des prix concernant les grumes des principales essences, les sciages et les contreplaqués ont été actualisées à fin 1997 en fonction des données communiquées dans la base de données du service d'information sur le marché de l'OIBT, et sont présentées à l'appendice 4. Les niveaux moyens des prix sont également donnés pour les placages (dont les prix ne sont pas inclus dans la base de données MIS) sur la base des sources identifiées dans le texte. Le lecteur souhaitant comparer les courbes du commerce mondial et celles des prix se reporteront à l'appendice 9 qui contient la déclaration sur le marché publiée en octobre 1997 par le Comité sur les bois de la CEE/FAO, qui présente dans ses grandes lignes l'évolution du marché mondial des produits ligneux pour tous les produits primaires. Un éventail de sources de données supplémentaires servant à l'information sur les bois non tropicaux figure également dans l'encart 2, avec un descriptif de leur contenu et des renseignements sur la manière de se les procurer.

Evolution du marché

Au cours du troisième trimestre de 1997, le Fonds monétaire international a rapporté que la production mondiale (en PNB réel) a augmenté de 4,1% en 1996, marquant une augmentation de 3,7% en 1995. Le FMI a projeté une croissance de 4,2% de l'économie mondiale en 1997, et de 4,3% en 1998, ces niveaux de croissance devraient se maintenir jusqu'à la fin du siècle en raison d'une reprise inattendue de l'activité économique en Europe de l'Est et dans l'ancienne Union soviétique. Au cours des dix dernières années, le PNB par habitant a augmenté en moyenne de 3,6% par an dans les pays en développement, soit plus du double du taux de 1,6% dans les pays développés. Cependant cette croissance moyenne élevée cache des disparités importantes: les revenus per capita en Asie ont augmenté de près de 6% par an, tandis que ceux de l'Afrique ont légèrement reculé. Avec la croissance démographique forte que connaît l'Asie, le taux d'augmentation annuel moyen de 2,6% pour le PIB n'a pas suffi à rehausser les revenus réels.

Le volume du commerce mondial (modification du pourcentage annuel moyen pour les exportations et les importations) montre une augmentation de 6,3% en 1996, ce qui est nettement en recul par rapport aux 9,5% atteints en 1995. Il a été projeté un taux de croissance de 7,7% en 1997 pour le volume des échanges mondiaux, mais ces projections indiquent le chiffre de 6,8% pour 1998. La croissance des échanges des pays en développement, qui se situait à 8,7% en 1996 est restée plus forte que celle des pays industrialisés (environ 5,8%), bien que cet écart se soit resserré par rapport aux années précédentes. Les prix moyens des produits autres qu'énergétiques ont baissé de 1,3% en 1996, et les projections chiffrées en dollars des Etats-Unis indiquent qu'ils devraient continuer de baisser en 1997 (-2,7%) ainsi qu'en 1998 (-2,5%), ce qui traduit le recul de l'inflation et le ralentissement de la demande dans les économies développées et celles en développement au cours de cette période. Les indices des prix du caoutchouc (-32%), du bois d'oeuvre (-26%) et de la laine (-15%) ont tous baissé notablement en 1997.

Encart 2: Sources des données sur tous les bois tropicaux et non tropicaux

Nous donnons ci-après la liste des sources d'informations régulières de langue anglaise sur les bois et forêts de zones tempérées et boréales ainsi que les titres de publications périodiques assurant une couverture de tous les produits ligneux et forêts. Cette liste n'est pas exhaustive, de nombreuses autres revues professionnelles, périodiques spécialisés etc., dispensent des informations de cet ordre à rythme régulier ou semi-régulier. Elle constitue néanmoins un point de départ utile pour trouver des statistiques sur les productions, les échanges, et d'autres statistiques portant sur les bois et ressources forestières de toute forêt non tropicale. Les droits d'abonnement annuel des publications non distribuées gratuitement sont indiqués lorsqu'ils sont connus.

Publication	Droits	Contact	Périodicité
ABARE. Forest Products Statistics. (Australian timber production and trade statistics.)	inconnus	Australian Bureau of Agriculture and Resource Economics, GPO Box 1563 Canberra 2601, Australia Fax: (61-6) 272 2001	trimestriel
Canadian Forestry Statistics (production, trade, and price overviews)	gratuit	Industry Canada - http://strategis.ic.gc.ca	trimestriel
ECE/FAO Timber Bulletin. No.1. Forest Products Prices No.2. Forest Products Statistics No.3. Forest Products Annual Market Review No.4. Forest Fire Statistics No.5. Forest Products Trade Flow Data No.6. Forest Products Markets in (année en cours) and Prospects for (année à venir)	tous gratuits	Timber Section UN/ECE Trade Division Palais des Nations CH-1211 Geneva 10, Switzerland Fax: (41-22) 917-0041 Couvre tous les produits ligneux et les forêts mentionnés en en-tête pour tous les pays membres de la Commission économique pour l'Europe (Europe et Amérique du Nord).	annuel
EUWID (European Economic Service) – Timber (EUWID diffuse les EUROSTAT et d'autres statistiques connexes sur les bois et les forêts des pays européens)	865 marks	EUWID, P.O. Box 1332, D-76586 Gernsbach, Germany Fax: (49-7224) 939750	hebdomadaire
FAO Commodity Market Review (CMR) FAO State of the World's Forests (SOFO)	gratuits	FAO, Viale delle Terme de Caracalla 00100 Rome, Italy Fax: (39-6) 5225 5137	annuel Bi-annuel
Le CMR propose des perspectives sur la production et le commerce mondiaux de tous les produits ligneux. Le SOFO propose une synthèse de ces données ainsi qu'une couverture de toutes les zones forestières, politiques et aménagements forestiers, y compris des dossiers régionaux et d'autres sur la conservation.			
Import/Export Wood Purchasing News (Statistiques du commerce et des prix centrées sur les feuillus d'Amérique du Nord)	US\$65	International Wood Trade Publications, Inc., 1235 Sycamore View, Memphis, TN 38134, U.S.A. Fax: (1-901) 3736180	bimensuel
International Woodfiber Report (Actualités des marchés mondiaux des bois de trituration: prix, statistiques et ressources forestières)	US\$367	600 Harrison Street, San Francisco, CA 94107, U.S.A. Fax: (1-415) 9052562 ¹	Mensuel
Japan Lumber Journal (Statistiques de production, commerce, prix et marché)	US\$400	1-8-7-602 Ikebukuro, Toshima-ku, Tokyo 170, Japan, Fax: (81-3) 59502252	bimensuel
Japan Lumber Reports (Statistiques de production, commerce, prix et marché)	US\$320	23-4, Fuyuki, Koto-ku, Tokyo 135, Japan Fax: (81-3) 38203518	bi-hebdomadaire
New Zealand Ministry of Forestry Statistical Release (statistiques de production et de commerce.)	Inconnu	Aitken Street, PO Box 1610, Wellington, New Zealand, Fax: (64-4) 472-2314	mensuel
Pulp & Paper Factbook – North America (Statistiques de production, commerce et prix, structure du métier)	US\$397	525 Market Street, Suite 500, San Francisco, CA 94105, U.S.A. Fax: (1-415) 2785371	annuel
Random Lengths – Export, the Report on Global Markets for Wood Products (Informations sur les prix, les exportations et informations sur les marchés mondiaux des bois massifs nord-américains)	US\$155	Random Lengths Publications, Inc. 450 Country Club Road #204, Eugene, Oregon 97401, U.S.A. Fax: (1-541) 6869629	Bi-hebdomadaire
Widman's World Wood Review (Informations sur les prix, les exportations et informations sur les marchés mondiaux des bois massifs nord-américains)	US\$295	600 Harrison St., San Francisco, CA 94107, U.S.A. Fax: (1-415) 9052562	mensuel
Wood Based Panels International (Actualités et statistiques sur la production et le commerce internationaux des panneaux reconstitués)	£75	Miller Freeman Ltd. Sovereign Way, Tonbridge, Kent TN9 1RW, U.K. Fax: (44-1732) 361 534	Bi-mensuel
Wood Supply and Demand Information Service (Informations détaillées sur la production, le commerce et les statistiques japonaises des bois.)	Gratuit	JAWIC, Rinyu Bldg., 1-7-12 Koraku, Bunkyo-ku, Tokyo, Japan Fax: (81-3) 38165062	mensuel
Wood Technology, North American Factbook (Revue de l'industrie des bois massifs nord-américains, dont production, commerce et prix.)	US\$297	6600 Silacci Way, Gilroy, CA 95020-7019, U.S.A. Fax: (1-800) 4373299	annuel

Dans de nombreux pays de l'Union européenne, on a assisté à un ralentissement de l'économie en 1996, l'augmentation globale en termes réels du produit intérieur brut (PIB) a été de 1,7%, alors qu'elle avait été de 2,8% en 1994. Le FMI avait projeté que la croissance économique marquerait une reprise avec 2,5% en 1997 et 2,8% en 1998. L'économie allemande n'a connu une croissance de 1,4% en 1996, ce taux ayant été de 1,9% dans les années précédentes. Le taux de croissance de l'économie allemande devrait s'affermir à 2,3% en 1997, pour atteindre 2,8% en 1998. L'économie du Royaume-Uni a connu un taux de croissance de 2,3% en 1996, avec un taux de 3,3% projeté pour 1997, et un léger fléchissement en 1998 avec 2,6%. En France, le PIB montre une croissance de 1,5% seulement en 1996, suivant une remontée à 2,1% en 1995. Le PIB de la France augmentera à 2,2% et à 2,8% en 1997 et 1998. L'Italie a connu le plus faible taux de croissance de tous les pays de l'Union européenne en 1996, avec 0,7%, comparé aux 2,9% en 1995. Le taux de croissance de l'Italie passera cependant à 1,2% en 1997 et à 2,1% en 1998. Les projections du FMI indiquant un taux de croissance en progression dans la plupart des pays européens en 1998 devraient être modérées par les effets des politiques fiscales mises en oeuvre en 1996-97 dans certains pays pour satisfaire aux critères de Maastricht relatifs à une monnaie commune, dont l'instauration est prévue pour 1998, et par un taux de chômage qui reste à 10% ou au-delà dans de nombreux pays, sans perspective d'amélioration notable. Les pays communiquant des données sur les mises en chantier dans le secteur du bâtiment font état de chiffres en faible progression, ou d'une contraction de l'index de la consommation de bois en 1995-96. Le Royaume-Uni est un exemple typique de la plupart des économies européennes en ce qui concerne la contraction du nombre des mises en chantier, qui est passé du record sur cinq ans de 199 500 unités en 1994 à 170 300 unités (-15%) en 1995, et est descendu à 163 000 unités en 1996. Aux Pays-Bas, les mises en chantier étaient au nombre de 96 000 en 1996, chiffre qui était aussi celui de l'année 1995, mais qui représentait une baisse de 7% par rapport au niveau de 1994, et ce en dépit d'une réduction de 1,5 points sur les taux d'intérêt. Les mises en chantier en Allemagne ont été de 525 000 en 1996, ce qui représente un recul de 3%, cette baisse devant se poursuivre en 1997.

En Amérique du Nord, l'économie des Etats-Unis a marqué une reprise en 1996, avec une croissance de 2,8% comparée à 2% en 1995. Ce taux est passé à 3,7% en 1997 mais devrait se tasser avec 2,6% en 1998. La croissance de l'économie canadienne a chuté à 1,5% en 1996 après avoir été de 2,3% en 1995, mais devrait marquer un redressement en passant à 3,7% en 1997-98. Les projections de croissance en augmentation pour le Canada et les Etats-Unis sont fondées sur de faibles taux d'intérêt et d'inflation. Les mises en chantiers aux Etats-Unis, qui étaient retombées à un plancher de 50 ans en 1993 avec un chiffre de 1,05 million, sont remontées à 1,47 millions en 1996, niveau le plus haut depuis 1988. On escompte que le nombre des mises en chantier retombe à 1,42 millions en 1997, puis à 1,38 millions en 1998 en raison des courbes démographiques et des retombées cycliques. Les mises en chantier canadiennes ont amorcé une reprise après une chute de 28% en 1995 (à 111 000 chantiers), pour atteindre 125 000 unités en 1996, à la faveur du taux d'emprunt logement le plus bas depuis près de vingt ans. Les taux de l'emprunt-logement se maintenant à ce niveau, et le taux de chômage demeurant élevé, le nombre des mises en chantier continue de croître au Canada, pour atteindre un chiffre de 148 000 corrigé des variations saisonnières en 1997, 159 000 unités étant projetées pour 1998.

La reprise de l'économie japonaise a connu un faux départ cette année, avec un taux de croissance ne dépassant pas les 1,1% après avoir été de 3,5% en 1996. Une partie au moins de la croissance de 1996 s'explique par un effort de relance impulsé par l'Etat, mais des taux d'intérêt et d'inflation et de chômage modestes, ainsi qu'un affaiblissement du yen (qui a perdu près de 50% de sa valeur face au dollar au cours de l'année) ont également joué un rôle. La croissance du Japon s'est ralentie en 1997 en raison de l'augmentation de la taxe à la valeur ajoutée (qui est passée de 3 à 5%) intervenue en avril, et également à cause d'un recul des exportations vers d'autres pays asiatiques, qui connaissaient eux-mêmes des difficultés économiques. Les mises en chantier sur le bois ont reculé de 8% en 1995 pour se chiffrer à 666 000, mais ont connu une période d'essor avec 754 300 unités sur les 1,65 millions de chantiers du bâtiment démarrés en 1996, chiffres qui s'expliquent par une surenchère des consommateurs sur

l'augmentation des taxes et impôts. Sur la base des données arrêtées à septembre 1997, le nombre des mises en chantiers japonaises sera inférieur à 1,4 millions d'unité en 1997, mais les chantiers en bois ont amorcé un repli avec 610 000 unités environ. Le repli du secteur japonais du bâtiment intervient malgré les trains de mesures mis en place par le gouvernement japonais pour encourager la construction de logement, notamment en bois. Le gouvernement japonais a déclaré action prioritaire l'accès au logement à un prix abordable, et a donc rendu possibles des prêts immobiliers bon marché, et a approuvé les règles de classement nord-américaines sur les bois débités et les méthodes de construction 2 x 4 (les mises en chantier 2 x 4 ont atteint le nombre de 100 000 en 1996), autorisant la construction de maisons en bois de plusieurs étages. Ces mesures ont cependant été contrebalancées par la baisse générale des dépenses publiques suite à une augmentation de la TVA, par la fin d'un régime provisoire de réduction des impôts sur le revenu instauré en 1996, et par l'augmentation des frais médicaux qui ont amputé le revenu disponible des ménages. Le gouvernement japonais étudie des trains de mesures à mettre en place pour stimuler la demande intérieure, mais les taux intérêts étant à un niveau plancher, il est limité dans ses options. Le nombre des mises en chantier en Corée a également commencé à baisser, en passant de 623 000 en 1994 à 592 000 en 1996.

La croissance du PIB en données réelles de tous les pays en développement a été de 6,5% en 1996, principalement du fait de l'Asie, où ce taux a été de 8,2%. La croissance en Asie a ralenti à 7,6% en 1997, l'Afrique connaissant elle aussi un ralentissement (de 5,2% en 1996 à 3,7% en 1997). L'Amérique latine a connu une croissance de 3,4% en 1996, ce taux étant passé à 4,1% en 1997. Certaines économies asiatiques (par ex. la Chine 9,7%, la Malaisie 8,2% et la Thaïlande avec 7,8%) ont montré des chiffres d'expansion rapide pour 1996, suscitant des craintes d'inflation. Le resserrement monétaire sur nombre de ces économies a contribué à un ralentissement de la croissance en 1997, et a permis une réduction de l'inflation sur l'ensemble de l'Asie, de 6,6% en 1996 à 5,8% en 1997. Tandis que l'inflation baissait également en Afrique (passant de 25 à 14,8%) et en Amérique latine (passant de 20,5% à 13,5%), les taux d'inflation relativement élevés dans certains pays de ces régions imposent encore des contraintes à la croissance. L'amélioration des chiffres de croissance en Amérique latine prévus par le FMI pour 1997 est largement due à la performance du Brésil, cette situation peut toutefois s'éroder à cause des problèmes économiques apparus fin 1997. Les problèmes économiques actuels que connaît le Brésil découlent de l'incertitude qui règne au plan international et qui fait suite à une vague de dévaluation monétaire et de chaos économique qui a frappé l'Asie en 1997, et qui fut déclenchée par la dévaluation du baht thaïlandais en juillet, suivie des dévaluations en chaîne en Malaisie, Indonésie, aux Philippines et en République de Corée. Certaines monnaies ont perdu jusqu'à 30% de leur valeur par rapport au dollar E-U en quelques semaines, ce qui a entraîné une agitation sur les marchés locaux et internationaux. Certains observateurs affirment que l'un des facteurs du krach de fin 1997 a été la décision prise par la Chine en 1994 de dévaluer le yuan qui est passé de 5,7 à 8,7 par rapport au dollar. Cette décision a rendu les exportations chinoises, dont les volumes étaient déjà très importants, beaucoup plus concurrentielles sur la plupart des marchés, et la réaction de la Thaïlande et d'autres pays est considérée comme une correction tardive destinée à maintenir la compétitivité de leurs exportations. Quelles qu'en soient les raisons, le chaos économique qui a frappé l'Asie s'est propagé à de nombreux autres pays en développement (et dans certains cas à des pays développés), au fur et à mesure que les investisseurs perdaient confiance et que les spéculateurs monétaires visaient les maillons faibles. Cette dynamique a suscité des mesures d'austérité impulsées par le FMI dans certains pays tels que la Thaïlande et l'Indonésie, qui ont dû solliciter une aide internationale pour leur économie. Il en résultera des taux de croissance considérablement réduits dans toute l'Asie en 1997-98, le FMI étant déjà en train de réviser ses estimations de croissance pour la Thaïlande cette année, dans un premier temps à 2,5% puis à une contraction de 1%. Comme l'illustre le cas du Brésil, le coup d'arrêt brutal aux économies de la région comporte des incidences mondial, car les exportations asiatiques jadis florissantes ont reçu un coup de frein, les exportations étant devenues soudainement très compétitives sur les marchés internationaux. Les bois tropicaux ne sont pas exception: plusieurs pays ont ainsi fait état de carnets de commandes vides là où dominaient jadis de grands importateurs tels que la Thaïlande, et les demandes et les prix ont été en recul de ce fait. En raison de la situation en évolution rapide, et de ses effets sur

le commerce, les chiffres provisoires des importations et exportations pour 1997 communiqués à ce chapitre devraient être considérés avec prudence.

Contraintes sur le commerce

Les tarifs douaniers appliqués aux produits ligneux devraient baisser conformément aux accords d'Uruguay dans la plupart des grands marchés au cours des prochaines années. L'appendice 5 fournit un résumé des tarifs douaniers courants (fin 1997) et des autres barrières commerciales mises en place pour les produits ligneux tropicaux et les grilles du Cycle d'Uruguay pour les pays membres de l'OIBT qui ont répondu à cette section de l'Enquête prévisionnelle et statistique de 1996. Les barrières tarifaires dans les pays producteurs, lorsqu'elles ont été signalées, sont résumées dans les Notes par pays.

La mise en oeuvre du Cycle d'Uruguay a fait que des engagements sont pris dans de nombreux pays, et les tarifs douaniers ne constituent plus autant de barrières au commerce des produits forestiers. Tout en accueillant favorablement ces changements, l'abaissement général des tarifs douaniers pour les importations de tous les bois peut comporter des impacts négatifs sur les pays tropicaux qui bénéficient d'une réduction ou d'une exonération des droits aux termes du régime généralisé de préférences (SGP) dans les pays consommateurs. Le SGP est un programme de préférences en matière commerciale qui permet aux produits éligibles de nombreux pays en développement d'entrer aux Etats-Unis en régime hors-taxe, ce système étant considéré comme une mesure d'incitation pour les investisseurs et les importateurs. Quand un pays ou une industrie particulière devient suffisamment compétitive, (il ou elle, ou dans certains cas, une ligne particulière de produits mis sur le marché) est "promu" hors le SGP; c'est ce qui s'est passé avec la Malaisie aux Etats-Unis en janvier 1997. Les pays jouissant des privilèges SGP bénéficient dans les pays importateurs d'un léger avantage sur ceux qui en sont exclus (pays MFN, ou "relevant de la clause de la nation la plus favorisée"), ce qui peut se traduire par une érosion des parts de marché. Le tableau 3 présente les tarifs antérieurs et postérieurs au Cycle d'Uruguay (pour les pays MFN et SGP) pour les produits bois dans un éventail de pays membres de l'OIBT. Bien que ce tableau fasse apparaître que certains pays aient en réalité augmenté leurs tarifs douaniers, on notera que les tarifs post-Uruguay sont des taux "de contrainte" (tarifs plafond), tandis que les taux pre-Uruguay sont ceux qui étaient effectivement appliqués. Il semble probable que les tarifs sur les produits bois baisseront dans un proche avenir, car le Délégué américain au commerce a entamé des efforts en vue d'opérer la suppression générale des tarifs douanier sur le bois, le papier et les produits en carton à l'an 2000. Il est entré en négociation avec le Canada, l'Europe, le Japon et l'APEC (Forum de coopération économique de l'Asie-Pacifique) en vue d'obtenir un accord de suppression des tarifs avant la réunion des ministres du commerce des pays de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) qui doit avoir lieu en mai 1998. Il notera cependant que les tarifs sur le meubles en bois (Code 9403 du Système harmonisé) et des autres produits ligneux de transformation secondaire (PLTS - codes 4409 et 4418) demeurent élevés dans de nombreux pays, en dépit de certaines réductions importantes (voir appendice 5 et le chapitre sur les PLTS).

Alors même que les tarifs douaniers sur la plupart des produits ligneux continuent de se rapprocher du zéro, le recours aux barrières non douanières (BND) pour restreindre le commerce du bois se fait de plus en plus fréquent. L'encart 3 présente les plus connues de ces mesures, et donne une définition des catégories tarifaires les plus communément appliquées. Les types les plus répandus de BND imposées aux produits forestiers sont les restrictions quantitatives et les mesures anti-dumping ou l'application de droits compensatoires. Le meilleur exemple de ces derniers est dans l'imposition de droits compensatoires sur les exportations de bois de résineux débités canadiens aux Etats-Unis, et que ces dernières justifient en arguant du fait que l'industrie canadienne est subventionnée. Au terme de longues négociations, ces droits ont été remplacés en avril 1996 par un système de contingentement tarifaire quinquennal, dans lequel les premiers 14,7 milliards board feet (soit 35 millions de m³ environ) de bois ronds canadiens pénétreraient en hors-taxes aux Etats-Unis, des droits croissants étant appliqués sur les tranches de volume subséquentes (50\$ par millier de board feet sur la première tranche de 650 millions

Tableau 3. Tarifs pré et post-Uruguay Round pour certains pays membres de l'OIBT

Code S.H.	Australie			Union européenne			Japon			U.S.A.		
	Pre-Uruguay		Post-Uruguay	Pre-Uruguay		Post-Uruguay	Pre-Uruguay		Post-Uruguay	Pre-Uruguay		Post-Uruguay
	MFN	SGP		MFN	SGP		MFN	SGP		MFN	SGP	
4403	0.0		0.0	0.0		0.0	0.0		0.0	0.0		0.0
4407	10 (C) 5.1(NC)	5(C) 5(NC)	2.5	2.5	0.0	0.0	6.4(C) 7.4(NC)	0.0 0.0	3.5 3.0	0.0		0.0
4409	10.0	5.0	5.0	3.5(C) 2.5(NC)	0.0	0.0	6.4(C) 7.4(NC)	0.0	3.8	0.0		0.0
4412	15.0	10.0	5.0	10.0	0.0	6.5	12.5		8.2	20(C) 4(NC)	0.0	4.0
4418	--	--	5.0	4.5	0.0	1.5	2.0	0.0	2.5	6.3	0.0	2.4
4801	0.0		0.0	4.9	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0		0.0
9403	15.0	10.0	18.5	5.6	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	4.6	0.0	0.0

Code S.H.	Nouvelle Zélande			Canada			Indonésie			Brésil	
	Pre-Uruguay		Post-Uruguay	Pre-Uruguay		Post-Uruguay	Pre-Uruguay		Post-Uruguay	Pre-Uruguay	Post-Uruguay
	MFN	SGP		MFN	SGP		MFN		MFN		
4403	0.0		0.0	0.0		0.0	0.0	40.0	0.0	12.0	
4407	7.5(C) 4.0(NC)	0.0 0.0	2.5(C) 16.25(NC)	0.0		0.0	15.0	40.0	10.0	20.0	
4409	10.8	5.0	10.0	0.0		0.0	20.0	40.0	10.0	20.0	
4412	14.3	11.5	18.0	15(C) 9.2(NC)	10(C) 6(NC)	18.0	30.0	40.0	10.0	20.0	
4418	14.5	10.0	12.0	12.5	8.0	12.0	30.0	40.0	10.0	38.3	
4801	7.5	0.0	0.0	0.0		0.0	5.0	40.0	0.0	17.5	
9403	17.0	13.5	17.0	15.0	10.0	17.0	50.0	40.0	32.5	35.0	

Code S.H.	Malaisie		Chine		Inde		République de Corée		Thaïlande	
	Pre-Urug.	Post-Urug.	Pre-Urug.	Post-Urug.	Pre-Urug.	Post-Urug.	Pre-Urug.	Post-Urug.	Pre-Urug.	Post-Urug.
	MFN		MFN		MFN		MFN		MFN	
4403	20.0	10.0	3.0	2.0(C) 22.5(NC)	10.0	25.0	1.5	2.0	1.0	5.0
4407	20.0	15.0	9.0	5(C) 21.3(NC)	65.0	37.5	7.0	10.0	2.0	10.0
4409	25.0	20.0	3.0	35.0	15.0	40.0	9.0	13.0	40.0	20.0
4412	25.0	30.0	20.0	35.0	30.0	40.0	15.0	30.0	60.0	20.0
4418	25.0	20.0	50.0	40.0	--	--	9.0	13.0	40.0	20.0
4801	5.0	--	20.0	20.0	15.0	25.0	9.0	0.0	15.0	30.0
9403	40.0	30.0	70.0	40.0	35.0	--	9.0	2.2	80.0	20.0

Se référer au tableau SH dans l'Appendice 5 pour la définition des codes.

de board feet, et 100\$ par millier de board feet sur toute exportation au-delà de ces volumes). Un total de 75 millions de dollars de droits ont été versés sur les exportations d'un volume dépassant les contingentements au cours de la première année d'application de l'accord, lequel a également eu pour répercussion une augmentation des volumes expédiés par le Canada vers d'autres marchés (par ex. l'Europe et le Japon), et un élargissement de l'offre sur les marchés intérieurs. Les exemples de mesures anti-dumping ou d'application de montants compensatoires sur les produits ligneux tropicaux ne sont pas fréquents, même si la Commission coréenne du commerce a entamé une enquête anti-dumping sur les panneaux de fibres à densité moyenne (SH 4411.21) originaires des Etats-Unis et de Malaisie en mai 1997. Le verdict de cette commission est attendu fin 1997.

Parmi les restrictions quantitatives au commerce des produits forestiers, on compte l'interdiction des exportations de grumes et autres produits (ou l'imposition de fortes taxes) chez certains pays producteurs (voir Notes par pays et Appendice 5), ainsi que le recours croissant de certains pays à des réglementations phytosanitaires pour interdire l'importation de certains produits ligneux en arguant des risques de contamination ou d'infection de la production de bois du pays.

Un des dossiers les plus litigieux en matière de forêt est celui de l'éventuelle certification ou labélisation des produits forestiers considérée comme instrument de restriction quantitative au commerce.

Encart 3: Les Barrières au commerce

Barrières douanières

Tarif *ad valorem*: calculé en pourcentage de la valeur des marchandises dédouanées

Droit spécifique: exprimé comme montant monétaire fixe par unité physique ou par unité de poids d'un produit importé

Droits composés: comporte des éléments du Droit spécifique et du tarif *ad valorem*

Droit alternatif: se ramène à un Droit *ad valorem* ou à un Droit spécifique

Droit de contingentement tarifaire (*Tariff quota duty*): Taux tarifaire applicable à un contingentement de marchandises importées, avec un taux supérieur appliqué aux importations dépassant le contingentement, le contingentement et le tarif peuvent être définis en termes de quantité ou en numéraire (par ex. les contingentements SPG de l'Union européenne sur les contreplaqués).

Barrières non douanières – BND

Restrictions quantitatives

Contraintes à l'exportation: arrangements entre importateurs et exportateurs aux termes desquels ces derniers conviennent de limiter leurs exportations afin d'éviter l'imposition de restrictions obligatoires de la part des pays importateurs.

Délivrance de licence non automatique: pratique consistant à soumettre les importations à une licence qui s'est pas accordée automatiquement et qui peut être délivrée sur une base discrétionnaire ou en fonction de critères particuliers.

Autres restrictions d'ordre quantitatif: comprend toutes les formes de contingentements et d'interdictions (par ex. interdiction d'exportation de grumes, conditions phytosanitaires, interdits sur des importations, boycotts, etc.)

Mesures de contrôle des prix

Taxes variables: rendent les prix de marché des produits importés plus proches de ceux des produits nationaux correspondants.

Actions anti-dumping et montants compensatoires: ce type de mesure est pris généralement à l'issue d'une enquête effectuée par les autorités anti-dumping en réponse à des plaintes généralement déposées par des producteurs nationaux, le but de l'enquête étant de déterminer si les produits étrangers ont été subventionnés ou non, et, s'ils l'ont été, de déterminer si ces subventions ont causé "un préjudice matériel" aux producteurs nationaux. Si la réclamation est rejetée, aucune mesure n'est prise. Si au contraire la plainte est acceptée, on applique une taxe sur les importations en provenance du pays nommé. On assiste dans certains cas à un retrait de la plainte, souvent par suite d'une forme de correction des prix, par laquelle les entreprises étrangères concernées conviennent d'augmenter leurs prix et donc de mettre fin au dumping, ou par suite d'un retrait des subventions du gouvernement étranger (cas de l'accord américano-canadien sur les bois de résineux débités).

Autres mesures de contrôle des prix: comprennent des restrictions volontaires sur les prix à l'exportation, aux termes desquelles les exportateurs conviennent de maintenir leurs prix au-delà d'un certain seuil.

De nombreux pays tropicaux et plusieurs pays non tropicaux (en particulier ceux ayant misé sur la monoculture des espèces exotiques en plantation, que nombre d'organismes certifieurs estiment non pérennisable) voient en la certification une barrière non douanière au commerce, dont l'effet sera d'exclure certains produits non certifiés aux normes des marchés. S'il est vrai que certains pays paraissent relâcher les BND ou s'en détourner (voir l'Allemagne en appendice 5), il y a d'autres exemples du même ordre qui apparaissent régulièrement, particulièrement au niveau sous-national. C'est ainsi que la ville de New York envisage d'adopter une loi frappant une trentaine d'essences, qui aura pour effet d'interdire à la ville l'achat de bois de feuillus tropicaux si ceux-ci ne proviennent pas de forêts placées en gestion durable objet d'une certification indépendante par un groupe accrédité par le Forest Stewardship Council. Le prochain cycle de négociation de l'Organisation mondiale du commerce sur la libéralisation multilatérale du commerce (en 1999) sera fortement axée sur les barrières non douanières telles que la biosécurité, les normes phytosanitaires et les labels écologiques. La question de l'accès au marché et des BND ne manquera pas d'être également soulevée dans le forum de l'OIBT. Comme en conviennent la plupart des observateurs, les répercussions générales d'une réduction des tarifs douaniers sur le commerce des produits bois seront limitées (par ex. la FAO estime que dans les premières années du siècle à venir, les réductions du Cycle d'Uruguay se solderont par une augmentation de 0,4% seulement du commerce mondial des produits forestiers par rapport aux niveaux de 1991), et en conséquence, le débat sur les BND aux produits forestiers ne peut quant à lui que

s'intensifier.

Le commerce

Les chiffres des tableaux sur le commerce pour 1996 regroupés en appendice 2 sont tirés des réponses à l'Enquête prévisionnelle et statistiques de 1997 et d'autres sources indiquées dans les notes accompagnant les appendices. Les flux commerciaux secondaires ne sont pas inclus dans l'appendice 2, seuls figurent à cette dernière les dix premiers importateurs et exportateurs pour chacun des produits traités.

Les valeurs totales des importations et exportations pour 1995 et 1996 par produit sont résumées à l'appendice 1, en même temps que les valeurs unitaires en fonction des volumes commercialisés déclarés. Les chiffres en numéraire sont médiocrement rapportés ou ne le sont pas du tout par de nombreux pays, ce qui rend essentiel le recours à d'autres sources. La source la plus actuelle des valeurs du commerce des produits forestiers est la base de données FAOSTAT de 1995; les valeurs pour 1996 ont dans de nombreux cas été estimées en utilisant des valeurs unitaires moyennes.

De nombreux pays ont commis des erreurs ou omissions dans leur communication des données commerciales, en particulier les importateurs qui ont déclaré toutes les importations de bois (et non seulement les bois tropicaux), et les réexportateurs qui n'ont pas communiqué les exportations de bois tropicaux. Lorsqu'elles existent, on a recouru à d'autres sources de données pour ces cas-là. Les chiffres inscrits dans les tableaux de l'appendice 2 sont tirés des données communiquées par les exportateurs (chiffres en gras) et les rapports des importateurs (chiffres en italiques). Les écarts illustrés par de nombreux autres chiffres sont dus à un certain nombre de facteurs (voir également Encart 1). Des fonctionnaires négligeants ou mal formés en sont souvent la cause première; il peut être remédié à cela par de meilleures formations et un meilleur encadrement, en particulier dans l'application des systèmes de classification douanière. Des problèmes de cohérence dans les facteurs de conversion (certains pays communiquent des poids ou des surfaces au lieu de volumes); par ailleurs la définition de certains produits peut expliquer certaines distorsions. De plus des systèmes différents de cubage et de mesure sont parfois utilisés dans différents pays. Les périodes de rapport sont définies différemment selon qu'il s'agit d'exportateurs ou d'importateurs, ou bien les expéditions effectuées à la fin d'une période peuvent ne pas arriver à destination avant le début de la période suivante. Les importations destinées à la réexportation peuvent ne pas être correctement enregistrées et les bois tropicaux (ré)exportés de pays non tropicaux peuvent ne pas être reconnus comme étant tropicaux par le pays importateur. Enfin, la contrebande et l'établissement de prix de transfert destinés à contourner les tarifs, les quotas et/ou les taxes ont été documentés dans le cas de certains produits forestiers tropicaux et de certains pays. Il est évident que si l'OIBT doit s'acquiescer de son mandat et suivre le commerce des bois tropicaux, il sera nécessaire d'améliorer encore considérablement la collecte et la communication des statistiques, tant dans les pays producteurs que dans les pays consommateurs. La discussion ci-après concernant les exportations est fondée sur les rapports des exportateurs, sauf indication contraire, celle qui concerne les importations utilise les rapports des importateurs.

Les exportations

Grumes

La composition des exportations des régions productrices membres de l'OIBT pour 1995-97 est indiquée dans le tableau 4. La part des grumes dans le total des exportations de bois tropicaux des producteurs membres de l'OIBT (tant en numéraire et qu'en équivalent volume de bois rond) a chuté spectaculairement: elle était de moins du quart de ce total en 1997 après avoir été de 60% en 1980. Seule l'Afrique continue d'exporter un volume équivalent grumes plus élevé que celui des produits transformés, les exportations de grumes africaines représentant 35% de la production de grumes et 55% du volume total équivalent bois rond exporté en 1996. La région Asie-Pacifique est en train de

remplacer ses exportations de grumes par des exportations de produits transformés, évolution impulsée par les exportations de contreplaqués indonésiens et les exportations malaisiennes de sciages, placages et contreplaqués. Les exportations de grumes asiatiques ont constitué 22% du volume total des exportations asiatiques en 1996 (10% de la production de grumes). Les exportations de grumes d'Amérique latine ne constituent qu'une petite part de la production et des exportations totales. Le volume total des exportations en équivalent bois rond, en tant que pourcentage de la production de grumes a regressé en passant de 11 à 10% pendant la période 1995-97, en Afrique (72% à 171%), en Asie (46% à 45%). Le total des exportations des membres producteurs de l'OIBT a regressé de près de 4% en passant de 61,6 million de m³ à 59,3 millions de m³ en 1995-97, en raison des baisses des exportations de grumes et de sciages dans toutes les régions.

Tableau 4. Composition des exportations par région productrice, 1995-97 (1000 m³ rwe)

Region	Production de grumes			Exportation de grumes			Exportations de produits transformés			Exportations totales		
	1995	1996	1997	1995	1996	1997	1995	1996	1997	1995	1996	1997
Afrique	9888	9844	9701	3816	3430	3988	3294	2796	2943	7110	6226	6931
Asie-Pacifique	105853	102347	101997	11243	10272	9641	37065	35809	36719	48308	46081	46360
Amérique latine	58774	59295	60065	1292	535	951	4898	4979	5019	6190	5514	5970
Total	174514	171487	171763	16352	14236	14580	45257	43584	44680	61608	57821	59260

Note: Les totaux peuvent ne pas tomber juste du fait de l'arrondi

La figure 9 montre les premiers exportateurs de grumes tropicales de l'OIBT en 1995-97, dans l'ordre des volumes exportés en 1996. Les exportations totales des membres producteurs de l'OIBT, soit 16,4 millions de m³ en 1995 correspondant à une valeur de près de 2,2 milliards de dollars (appendice 1-2-d). Dans cet ensemble, les grumes tropicales non conifères ont compté pour près de 15,4 millions de m³, représentant 97% du total des exportations de bois ronds tropicaux non conifères (seul produit ligneux tropical pour lequel des chiffres du commerce mondial sont fournis par la FAO). Sachant que les bois ronds d'industrie comprennent le bois de trituration et d'autres catégories de bois rond, la part de l'OIBT dans les exportations mondiales de grumes de sciage et de placage est en réalité un peu plus élevée que le chiffre donné ici, et se situe aux alentours de 90% du total des exportations de grumes tropicales de sciage/placage. En 1996, les exportations de grumes opérées par les pays producteurs ont regressé de près de 13% avec 14,2 millions de m³. La Malaisie a continué de dominer le commerce des grumes tropicales avec 7 millions de m³ exportés en 1996, constituant 49% des exportations des pays membres de l'OIBT. Les ventes de grumes de la Malaisie ont baissé de 11% en volume en 1996 par rapport aux niveaux de 1995, et cette tendance s'est poursuivie en 1997 (6,5 millions de m³). Ces réductions sont dues à une régression des exportations du Sarawak, l'exportation de grumes étant interdite aux Sabah depuis fin 1996, à l'exception de celles prélevées des plantations.

L'arrêt progressif des exportations de grumes du Sabah était dû à une interdiction provisoire des exportations, qui est restée en vigueur durant près de trois ans pour faire en sorte que les industries locales disposent de matières premières en quantités suffisantes. En novembre 1996, le gouvernement de l'Etat du Sabah a proclamé la levée de cette interdiction et qu'un maximum de 2 millions de m³ par an (un tiers de la récolte annuelle) seraient disponibles pour l'exportation. Pour le moment, la levée de cette interdiction ne semble pas avoir eu des conséquences notables sur la récolte annuelle au Sabah, ni sur son industrie du bois. La réduction de la production et des exportations au Sarawak a permis à cet Etat de se conformer aux recommandations de la mission OIBT, laquelle avait conclu qu'un niveau de production durable se situerait aux environs de 9,2 millions de m³ par an, extraits d'un domaine forestier permanent de 4,5 millions d'hectares, et ce à condition que soient apportées les améliorations sylvicoles nécessaires. La production de grumes au Sarawak est passée de 18,8 à 16,5 millions de m³ entre 1993 et 1996, y compris la production des forêts de conversion. La production des réserves forestières permanentes du Sarawak a reculé de 12,5 millions de m³ en 1992 à 9,5 millions en 1995, la cible de 9,2 millions de m³ fixée par l'OIBT ayant été atteinte en 1996. L'appendice 2 (tableau 2-1)

montre que les grands consommateurs de grumes malaisiennes se trouvent tous en Asie, le Japon, la Chine (y compris la province chinoise de Taïwan) et la République de Corée absorbent plus de 76% du volume des exportations de grumes communiqué par la Malaisie pour 1996. Les exportations de grumes de Malaisie ont représenté pour le pays une valeur de 909 millions de dollars en 1995 (appendice 3), pour passer à 908 millions de dollars en 1996.

La Papouasie-Nouvelle-Guinée est le deuxième plus grand exportateur de grumes tropicales, avec des exportations de 2,5 millions de m³ en 1996, représentant une valeur de 356 millions de dollars. Les exportations de PNG sont restées stationnaires en 1996 et 1997. L'appendice 2 montre que la plupart de ces grumes (plus de 86% en 1996) sont exportées vers le Japon et la République de Corée, le marché philippin gagnant en importance cependant, notamment pour les grumes de second choix. Il semble que le contrôle des exportations de PNG donne des résultats, sachant que les différences entre les chiffres des exportations et des importations communiqués dans les Examens précédents continuent de décroître pour la plupart des partenaires commerciaux. En ce qui concerne le Myanmar (sixième exportateur de grumes en 1996 avec 435 000 m³), les statistiques indiquent une reprise de l'ordre de 30% en 1996, mais les chiffres officiels ne rendent pas compte de toutes les exportations. Les principaux partenaires commerciaux du Myanmar sont la Thaïlande, la Chine (y compris la province chinoise de Taïwan) et le Japon.

La majeure partie des autres exportations de grumes de feuillus tropicaux du monde est originaire d'Afrique. Le Gabon et le Cameroun sont les plus grands exportateurs de la région (figure 9), mais la Côte d'Ivoire et la République du Congo ont également exporté d'importantes quantités de grumes en 1995 (appendice 1). Le Gabon et le Cameroun ont vu leurs exportations augmenter en 1996, tandis que celles de Côte d'Ivoire ont régressé d'un tiers cette année-là. Les exportations africaines vont principalement en Inde, en France et en Thaïlande, ces trois pays étant à la recherche de nouvelles offres de grumes destinées à compenser la diminution de l'offre malaisienne. La levée récente des interdictions d'exporter les grumes du Sabah pourra avoir des répercussions sur les exportations de grumes africaines tournées vers ces marchés, tout comme auront des répercussions les tentatives de plusieurs pays de contrôler ou d'interdire les exportations de grumes. Le Ghana, qui a compté parmi les grands pays exportateurs de grumes, n'a pas exporté de grumes de feuillus tropicaux en 1996, ni en 1997. Les exportations du Ghana montrent un repli sensible en 1995 de l'ordre de 86% en raison d'une interdiction d'exporter qui cette année-là a frappé plusieurs essences parmi les plus recherchées, et se sont établies à zéro en 1996 lorsque cette interdiction a été étendue à toutes les essences (voir Notes par pays). La guerre civile au Libéria a entraîné des diminutions considérables de la production et des exportations officielles, comme le fait ressortir l'appendice 1. Des exportations non officielles ont probablement lieu, mais aucune estimation fiable les concernant n'a pu être obtenue. En 1993, l'Indonésie a remplacé les interdictions qui avaient frappé les exportations de grumes par des prélèvements de droits, dont l'ordre de grandeur (500 à 4 500 dollars / m³) continue d'assurer que peu de grumes seront exportées légalement). Néanmoins, certains pays importateurs tels que la Malaisie ont fait état d'importations considérables de grumes indonésiennes en 1995 et 1996.

Les réexportations de grumes par les pays consommateurs ont chuté de 23% à 86 000 m³ en 1996, 63% desquels entrant dans le cadre du commerce intra-européen. La France, la Belgique et le Luxembourg, l'Allemagne et les Pays-Bas ont été les premiers réexportateurs de grumes en 1996, ces pays se vendant les grumes les uns aux autres et aux autres pays non membres de l'Union européenne. De manière générale, les pays consommateurs n'ont pas fourni de décompte de leurs réexportations (en numéraire ou par destination). L'échelle de ce commerce s'est réduite d'un tiers en 1996, à proportion de l'offre en grumes tropicales en Europe. Le total des exportations des pays consommateurs, où l'Union européenne figure en tête, est demeuré stable en 1997.

Les sciages

La figure 10 montre les principaux pays exportateurs de sciages tropicaux membres de l'OIBT en 1995-97, par ordre de volume d'exportations en 1996. Pour 1995, le total des exportations des pays producteurs de l'OIBT a dépassé les 8 millions de m³ (correspondant à une valeur de plus de 2,9 milliards de dollars) et comprenant 68% de toutes les exportations de sciages des pays en développement et 7% des exportations mondiales de sciages toutes essences confondues. La Malaisie continue de dominer le commerce des sciages tropicaux, avec 3,7 millions de m³ exportés en 1995, soit 51% du total des exportations de tous les pays membres producteurs de l'OIBT. Le commerce des sciages malaisiens a régressé de 12% en 1996, du fait que davantage de matières premières ont été mobilisées dans la production de contreplaqués et dans d'autres industries secondaires. En 1995, les exportations de sciages malaisiens ont été effectuées dans des proportions comparables par les trois régions naturelles du pays: Sarawak (37%), Malaisie péninsulaire (32%) e Sabah (31%). L'appendice 2 (tableau 2-2) montre que les principaux clients des sciages malaisiens en 1996 étaient en Asie : Thaïlande, Japon, République de Corée, Philippines, Province chinoise de Taïwan et Chine. La valeur totale des exportations de sciages malaisiens pour 1996 a été de 1,22 milliards de dollars.

La Malaisie a annoncé fin 1995 que, d'ici l'an 2000 elle cesserait toutes les exportations de sciages de la péninsule à cause de la réduction des approvisionnements en bois résultant de normes d'aménagement plus rigoureuses et de l'engagement du pays à opérer des transformations poussées et plus rentables sur les ressources forestières. Des restructurations importantes seront imposées aux secteurs des bois des principaux consommateurs de sciages de la Malaisie, dont bon nombre dépendent de ce pays pour assurer la majorité de leur consommation de sciages. On prévoit que les exportations seront réduites progressivement (ce qui est déjà manifeste dans le repli constant des chiffres entre 1993 et 1997), donnant aux importateurs le temps de trouver d'autres sources ou produits de substitution.

Les exportations indonésiennes de sciages ont baissé de 20% avec 440 000 m³ exportés en 1996. L'Indonésie a imposé des taxes à l'exportation allant de 250 à 2400 dollars le m³ sur tous les sciages depuis 1994. Ces volumes d'exportation d'apparence élevés peuvent contenir des produits transformés (par exemple des moulures) en plus de sciages. Les exportations de sciages du Brésil, de Côte d'Ivoire et du Cameroun ont légèrement fléchi en 1996, comme l'indique la figure 10. L'appendice 1 montre que les autres grands pays négociants de sciages sont le Ghana, le Honduras, la Bolivie et les Philippines, dont les chiffres d'exportation pour 1996 dépassent les 100 000 m³. Les exportations de sciages boliviens, contenant principalement de l'acajou, en direction des Etats-Unis et du Royaume-Uni se sont stabilisées à 160 000 m³ par an après avoir connu une croissance rapide dans le début des années 90. Les exportations du Honduras sont au moins partiellement composées de sciages de pins tropicaux.

Les pays consommateurs membres de l'OIBT ont exporté 257 000 m³ de sciages tropicaux en 1996 représentant 162 millions de dollars en 1996, ces volumes étant issus à 75% des pays de l'Union européenne. Les exportations de sciages tropicaux opérées par l'Union européenne ont baissé en passant de 224 000 m³ en 1994 à 194 000 m³ en 1996, le total pour les pays consommateurs de l'OIBT se réduisant dans les mêmes proportions de 13%. Les Pays-Bas, plus grand exportateur de sciages tropicaux que les autres pays consommateurs a été le principal exportateur européen dans ce domaine, bien que ses volumes d'exportation se soient réduits de moitié depuis 1992, avec 60 000 m³ en 1996. La valeur unitaire des sciages exportés par les Pays-Bas, soit 750 dollars le m³ en 1996, a été de 19% supérieure à la valeur unitaire moyenne pour les consommateurs, et a représenté plus du double de la valeur unitaire moyenne de l'ensemble des membres de l'OIBT, indiquant que ce sont principalement exportées les essences de sciages à valeur élevée. Les exportations de sciages tropicaux des Pays-Bas et d'autres pays de l'UE sont absorbées par l'Europe dans leur quasi-totalité.

Les placages

La figure 11 montre les principaux pays exportateurs de placages tropicaux membres de l'OIBT en 1995-97 par ordre de volume exporté en 1996. Le total des exportations des pays membres producteurs

de l'OIBT a à peine dépassé le million de m³ (valant presque 478 millions de dollars) en 1995, indiquant des niveaux stables depuis 1994. Les pays producteurs de l'OIBT ont assuré 82% des exportations de placages tropicaux des pays en développement et 38% des exportations mondiales en 1995. Les producteurs de l'OIBT ont augmenté leurs exportations de placages de 13% en 1996 avec 1,2 millions de m³, et de 7% supplémentaires en 1997 avec près de 1,3 millions de m³. La Malaisie continue d'être le pays dominant les exportations de placages, les fluctuations de ses exportations se reflétant directement dans le total de l'OIBT. Les exportations malaisiennes s'étant chiffrées à 649 000 m³ en 1996 ce chiffre a constitué 54% du total des exportations des pays membres producteurs de l'OIBT. Le commerce des placages malaisiens a connu une ascension rapide après une période de repli en 1995. Les exportations de placages en 1995 étaient partagées entre le Sarawak et la Malaisie suivant une proportion de 2 à 1, les exportations de Malaisie péninsulaire étant minimales. L'appendice 2 (tableau 2-3) fait apparaître que les exportations malaisiennes, d'une valeur proche des 253 millions de dollars en 1996, ont pour débouchés principaux la province chinoise de Taïwan, la Chine, le Japon et les Philippines.

Le Brésil a été le deuxième plus grand exportateur de placages tropicaux en 1996 avec 128 000 m³. Ce qui représente un accroissement de 8% par rapport au niveau de 1995. Ses principaux marchés ont été l'Allemagne et la République de Corée. La Côte d'Ivoire est le seul autre exportateur important de placages tropicaux, ses volumes exportés étant cependant en recul, ayant passé de 124 000 m³ en 1995 à 115 000 m³ en 1996. Les exportations de Côte d'Ivoire s'opèrent principalement en direction de l'Union Européenne (principalement l'Allemagne) et les Etats-Unis.

L'Union européenne a opéré près de 87% des exportations de placages tropicaux des pays consommateurs, avec un chiffre de 44 000 m³ en 1996, les niveaux de 1997 ayant été stationnaires pour l'Union européenne avec 46 000 m³. La Belgique/Luxembourg, l'Allemagne et les Pays-Bas sont les plus grands exportateurs de placages tropicaux de l'Union européenne. Avec l'Union européenne en tête, le total des exportations des pays consommateurs de l'OIBT est resté stable en 1997.

Les contreplaqués

La figure 12 montre les principaux membres de l'OIBT exportateurs de contreplaqués tropicaux en 1995-97. En 1995, le volume total des exportations des pays producteurs membres de l'OIBT, soit un peu plus de 12,4 millions de m³ (valant un peu moins de 5,7 milliards de dollars) a représenté près de 91% de toutes les exportations de contreplaqués des pays en développement. Les pays producteurs de l'OIBT comptent pour environ 66% des exportations mondiales de tous les types de contreplaqués, seul produit forestier pour lequel les pays tropicaux ont conquis la majeure partie du marché mondial. Les exportations de contreplaqués tropicaux opérées par les pays producteurs ont régressé légèrement en 1996, mais se sont redressées de près de 6% en 1997 en frôlant la barre des 13 millions de m³. Ce regain d'exportations a été entraîné par l'essor des exportations indonésiennes pour ce type de produits. L'Indonésie a continué de dominer le commerce des contreplaqués tropicaux avec un volume d'exportations de 8 millions de m³ en 1996, ce qui constitue 65% du total des exportations des pays membres producteurs de l'OIBT, bien que ce chiffre soit en recul par rapport aux 84% réalisés en 1991. Le commerce du contreplaqué a rapporté à l'Indonésie 3,6 milliards de dollars de gains à l'exportation pour l'année 1996, ce qui situe ce commerce à la deuxième place à cet égard après les produits pétroliers. Mais ce résultat a connu une certaine érosion. La part des exportations de contreplaqués indonésiens en direction des autres pays asiatiques (en particulier le Japon, la Chine et la Corée) a été en recul entre 1993 et 1997, cela en raison de l'augmentation des exportations en direction des Etats-Unis et de l'Europe occidentale (voir appendice 2).

La Malaisie est le premier concurrent de l'Indonésie sur les marchés des contreplaqués tropicaux. Les exportations malaisiennes n'ont fait que croître ces dernières années, atteignant 3,4 millions de m³ en 1996 et s'élevant à 3,7 millions de m³ en 1997. L'essor rapide des exportations malaisiennes dans les années 90 s'explique par l'implantation de nouvelles fabriques de contreplaqués au Sabah et au Sarawak

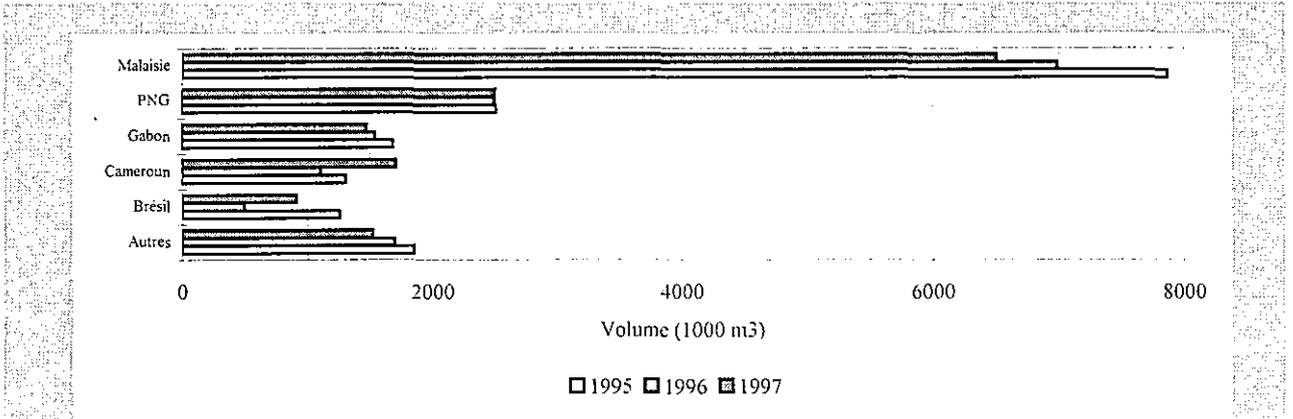


Figure 9. Principaux exportateurs de grumes tropicales

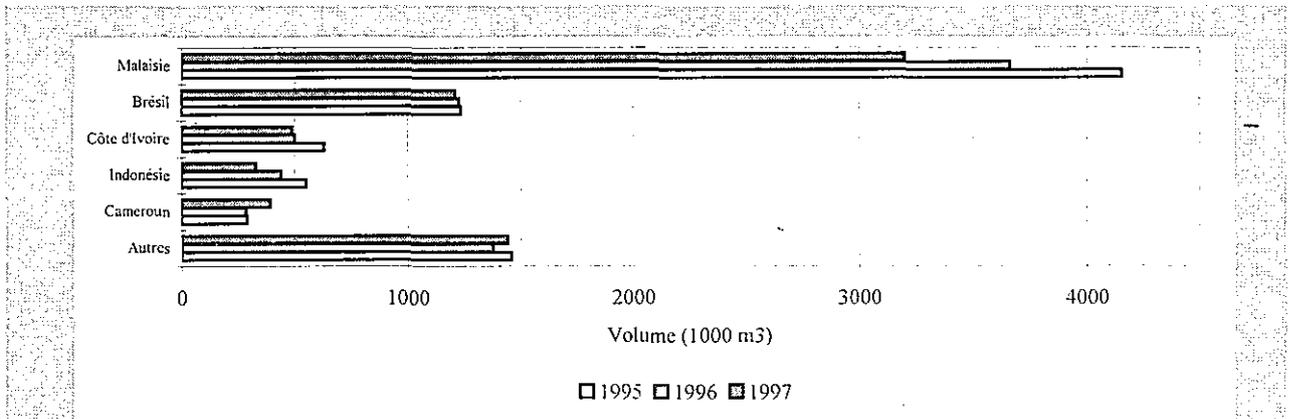


Figure 10. Principaux exportateurs de sciages tropicaux

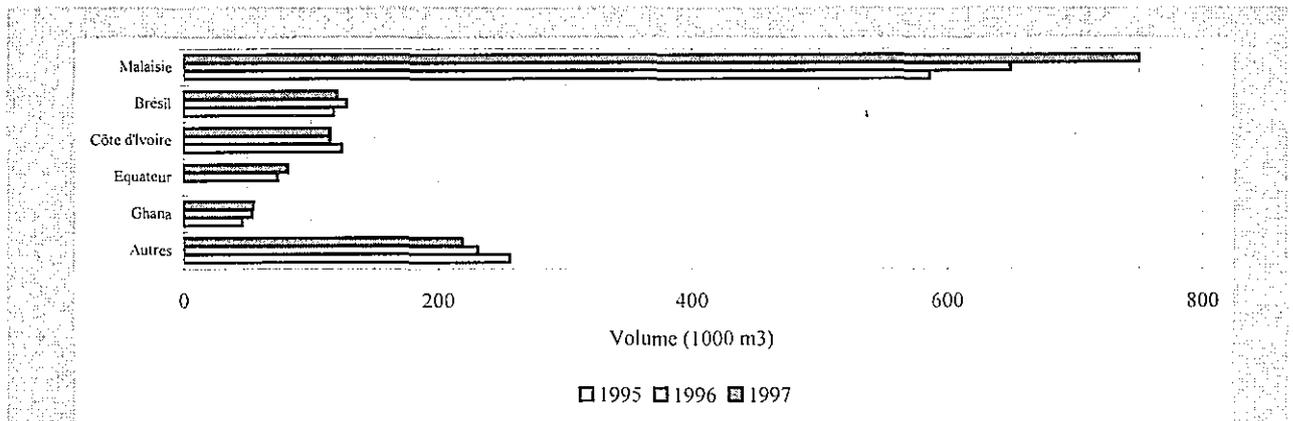


Figure 11. Principaux exportateurs de placages tropicaux

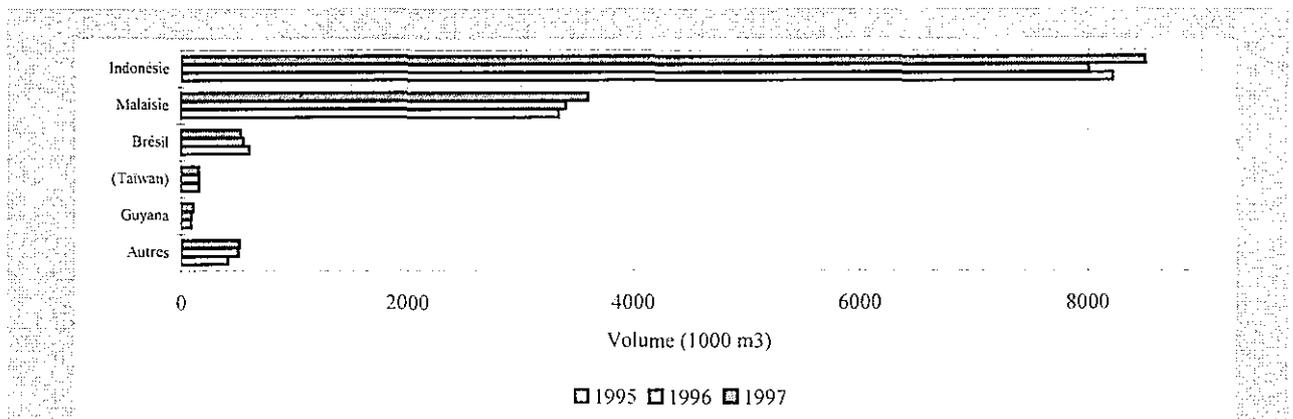


Figure 12. Principaux exportateurs de contreplaqués tropicaux

pour assurer le déroulage de grumes précédemment destinées à l'exportation. Ces deux Etats de la Malaisie orientale représentaient respectivement 42 et 46% des exportations malaisiennes de contreplaqués en 1996. En 1996, la Malaisie a exporté pour plus de 1,7 millions de dollars de contreplaqués, principalement au Japon, en Chine (y compris la province chinoise de Taïwan) et à deux pays non membres de l'OIBT: Singapour et Hong Kong. Les exportations de contreplaqués latino-américain, avec le Brésil en tête, ont marqué un fléchissement de 5% en 1996, avec 689 000 m³. Les exportations brésiliennes ont connu une croissance faible en 1996, principalement due à la force du Réal brésilien. Les Etats-Unis et le Royaume-Uni sont les deux grands marchés du contreplaqué brésilien. Les exportations africaines de contreplaqués, où domine le Cameroun, sont relativement faibles avec 35 000 m³ en 1996.

Les pays consommateurs membres de l'OIBT ont exporté 484 000 m³ de contreplaqués représentant une valeur de 321 millions de dollars en 1996. La province chinoise de Taïwan a compté pour 161 000 m³ dans ce total en exportant principalement en Belgique, aux Etats-Unis et au Japon. L'Union européenne (dont principalement la Belgique, les Pays-Bas et la France entre autres pays de l'Union européenne) a exporté 162 000 m³ et les Etats-Unis 75 000 m³. Les exportations de toutes ces sources ont été recul ou sont demeurées à des chiffres stationnaires en 1997, année où le volume global des exportations de contreplaqués émanant des pays consommateurs a été de 463 000 m³.

Les importations

Le tableau 5 présente les différents degrés de dépendance des grands importateurs OIBT aux produits ligneux tropicaux importés en 1996. Les grands importateurs se définissent ici comme ceux important au moins 100 000 m³ d'un au plusieurs des produits considérés.

Tableau 5. Proportion tropicale dans les importations totales de grands importateurs OIBT, 1996

Pays	Proportion (%)			
	Grumes	Sciages	Placages	Contreplaqués
Brésil	100.0	100.0	100.0	100.0
Inde	100.0	100.0	100.0	100.0
Philippines	100.0	100.0	100.0	100.0
Malaisie	97.0	95.5	57.6	100.0
Thaïlande	96.7	91.0	25.0	22.7
(Province chinoise de Taïwan)	90.4	39.2	90.1	96.6
Portugal	79.5	33.3	25.0	20.0
Grèce	57.9	5.4	10.0	5.7
France	41.3	11.7	20.8	44.1
Pays-Bas	39.6	11.9	33.3	32.4
Chine	30.6	52.4	65.8	79.1
Espagne	29.1	19.0	32.8	42.0
Japon	28.9	9.8	54.5	90.3
Belgique-Luxembourg	21.6	9.9	40.7	57.5
République de Corée	15.1	43.4	48.0	93.1
Italie	7.5	2.5	83.3	57.8
Royaume-Uni	4.5	4.7	12.9	25.8
Etats-Unis	0.6	0.6	24.8	85.4
Danemark	0.4	0.8	20.0	20.7

Parmi les consommateurs traditionnels de bois tropicaux figurant au tableau 5, la province chinoise de Taïwan ressort comme entité la plus dépendante des importations de produits ligneux tropicaux; car presque toutes ses importations substantielles de grumes, placages et contreplaqués sont d'origine tropicale. Il n'est pas surprenant, vu la prédominance des contreplaqués tropicaux dans le commerce international du contreplaqué, que la plupart dans pays indiqués au tableau 5 dépendent assez largement des importations de contreplaqués tropicaux, le Japon en dépendant presque intégralement (bien que de moins en moins). La plupart des pays consommateurs de l'OIBT (à l'exception de l'Italie) ne sont pas fortement dépendants des importations de placages tropicaux. Les sciages tropicaux représentent une part de marché encore plus faible dans la plupart des pays non tropicaux, seules la Chine et la Corée en étant dépendantes à plus de 40% de leurs importations de sciages. Seule la province chinoise de Taïwan et le Portugal, parmi les grands pays consommateurs paraissent avoir importé une proportion de grumes tropicales plus importante que de grumes non tropicales en 1995. A la différence des pays consommateurs, tous les grands pays producteurs membres de l'OIBT figurant comme importateurs dans le tableau 5 dépendent des importations d'origine tropicale pour combler l'essentiel de leurs besoins en bois. Les sections ci-après présente une analyse des tendances des importations pour chacun des produits ligneux tropicaux.

Grumes

Les importations totales de grumes de feuillus tropicaux par les membres de l'OIBT (consommateurs et producteurs) ont diminué de 11% avec 15 millions de m³ (valant près de 3,1 milliards de dollars) en 1996. Ce chiffre a dépassé le total des exportations de grumes des membres de l'OIBT d'environ 690 000 m³. Cette différence représente probablement des exportations licites de grumes d'Indochine, des Iles Salomon et de pays africains tropicaux non membres de l'OIBT, auxquelles s'ajoutent des exportations de membres ou de non-membres qui n'ont pas été enregistrées ou qui l'ont été incorrectement. L'écart entre les chiffres communiqués pour les importations et les exportations en 1997 s'est élargi à plus d'un million de m³, indiquant une pression plus forte sur ces non-membres de l'OIBT, davantage d'erreurs de statistiques, ou (plus probablement) une combinaison des deux.

La figure 14 montre, parmi les membres de l'OIBT, les principaux importateurs de grumes en 1995-97, par ordre de volume des importations en 1996. Le Japon continue de dominer le marché mondial des grumes troicales, avec des importations de 6,2 millions de m³ (d'une valeur de presque 1,34 milliards de dollars) en 1996, dont 56% provenaient du Sarawak. Ces chiffres représentent une baisse de 6% par rapport au niveau de 1995. Les importations japonaises ont encore été évaluées à un niveau bien supérieur aux chiffres correspondants des exportations malaisiennes en direction du Japon (appendices 1 et 2). La différence des prix unitaires qui en résulte s'est réduite en passant à 75 dollars le m³ en 1996 après avoir été de 100 dollars le m³ en 1995. Bien que les différences entre les prix unitaires à l'importation au Japon et les prix unitaires à l'exportation en Malaisie se soient réduites, elles demeurent trop importantes pour s'expliquer par les taux de fret et d'assurance, elles pourraient être attribuables aux variations des taux de change utilisés pour calculer les valeurs à l'exportation, à l'existence d'autres partenaires commerciaux pratiquant des prix anormalement élevés ou bas; ou bien encore, l'un des partenaires, ou les deux, pourraient avoir fait des erreurs dans le calcul de la valeur commerciale des grumes. Les importations japonaises de grumes tropicales ont été en repli en 1996 en raison d'une contraction de l'offre de la part de la Malaisie, et de l'augmentation des quantités de grumes non tropicales dans les importations. En 1997, la demande japonaise de grumes tropicales a continué d'être satisfaite essentiellement par la Malaisie, bien que le repli des exportations de grumes du Sarawak et l'interdiction des exportations du Sabah aient entraîné une diversification accrue des fournisseurs du marché japonais, notamment chez les fournisseurs de résineux et de feuillus tempérés. Le Japon a augmenté ses importations de grumes tropicales d'Afrique, à un niveau près de cinq fois supérieur aux 100 000 m³ de 1992, principalement du Cameroun et du Gabon. Les importations d'Afrique ont atteint 534 000 m³ en 1996-97. Les importations de en provenance de la PNG montrent une évolution contraire, retombant à 1,7 millions de m³ en 1996 après avoir été de 1,9 millions de m³ l'année précédente.

La Province chinoise de Taïwan est le deuxième plus grand importateur de grumes tropicales de l'OIBT, avec des volumes d'importation proches de 1,6 millions de m³ en 1996, identiques aux niveaux de 1995. Calculées globalement, les importations de grumes de la Chine, qui est au quatrième rang des importateurs, et de la Province chinoise de Taïwan ont été en régression en 1996, en raison d'une baisse de près de 25% des importations opérées par la Chine. Les statistiques chinoises officielles ne comprennent pas la Province chinoise de Taïwan; antérieurement à 1993, elles ne tenaient pas compte des importations de grumes destinées à des usines en coentreprise qui exportent ensuite les produits transformés. Les chiffres concernant la Chine et la province chinoise de Taïwan sont estimés sur la base des renseignements de sources officielles et officieuses, et devraient être examinés dans cette optique. Ces facteurs peuvent être à l'origine de certaines incohérences entre les importations et les exportations indiquées dans l'annexe 2 pour la Chine et la Province chinoise de Taïwan. Le retour de Hong Kong à la Chine à la mi 1997 entraînera d'une augmentation soudaine des chiffres d'importations de la Chine. D'après les statistiques Comtrade de l'ONU, les importations de produits ligneux tropicaux à Hong Kong se sont situées à une moyenne annuelle de 750 000 m³ de grumes, 100 000 m³ de sciages et environ 400 000 m³ de contreplaqués. En fonction du résultat de discussions avec la Chine, il est probable que l'OIBT traite les statistiques de Hong Kong, comme elle l'a fait avec celles de la Province chinoise de Taïwan, en communiquant séparément les chiffres de production et de commerce de Hong Kong et de Chine.

La République de Corée est également un pays membre de l'OIBT gros consommateur de grumes qui a absorbé en 1996 près de 1,2 millions de m³ (pour une valeur de 222 millions de dollars) en provenance de Malaisie (38% du total des importations, soit une baisse notable par rapport aux 71% enregistrés en 1993), et de PNG (46%). Les importations coréennes ont été en recul de 29% sur les niveaux de 1996, avec une autre baisse de 9% en 1997 (1,1 millions de m³). La Corée, tout comme le Japon et certains autres pays consommateurs d'Asie, a entrepris de transférer certaines de ses installations dans des pays producteurs, plus proches des ressources mêmes et d'une main-d'oeuvre meilleur marché. Les importations coréennes de grumes africaines ont crû de 21 000 m³ en 1992 à 251 000 m³ en 1994. Toutefois, l'interdiction d'exporter les grumes imposées par le Ghana (pays qui a été un fournisseur majeur de la Corée ces dernières années) a entraîné une retombée sensible des importations d'Afrique, qui sont passées à 60 000 m³ en 1995, puis à seulement 9 000 m³ en 1996. Une part importante des grumes tropicales entrant en Corée proviennent désormais des Iles Salomons, qui a fourni à la Corée près de 200 000 m³ de grumes en 1996.

Les pays de l'Union européenne ont importé en 1996, pour la plupart en provenance de pays producteurs africains, près de 1,9 millions de m³ de grumes tropicales représentant une valeur de 563,5 millions de dollars en 1996. Les importations européennes de grumes ont été en régression de 23% en 1996 en raison d'une demande déprimée et d'une compétition accrue de la part des acheteurs asiatiques de grumes africaines. La France demeure le plus grand importateur de grumes de l'Union européenne, mais le volume de ses importations a baissé de 21% en 1996, avec un chiffre de 678 000 m³ avant de rebondir à 750 000 m³ en 1997. La plus grande partie de l'approvisionnement français en grumes tropicales provient du Gabon, du Cameroun, de la République du Congo (appendice 2). Le Portugal, l'Italie et l'Espagne sont également de gros importateurs européens de grumes, chacun ayant importé plus de 220 000 m³ de grumes en 1996. Les importations européennes de grumes ont remonté de 2% en 1997 pour atteindre le chiffre de 2 millions de m³.

Plusieurs pays producteurs membres de l'OIBT sont devenus importateurs nets de grumes, ce qui traduit la mesure dans laquelle leurs ressources forestières nationales s'amenuisent. La Thaïlande (905 000 m³), les Philippines (878 000 m³), la Malaisie (Malaisie péninsulaire, 722 100 m³) et l'Inde (500 000 m³) ont été les principaux pays producteurs de l'OIBT à importer des grumes tropicales en 1996, reflétant la pénurie de leurs ressources. La Malaisie a communiqué que le gros de ses importations de grumes (plus de 400 000 m³) était originaire d'Indonésie, ce qui appelle des éclaircissements. Certaines importations malaisiennes s'effectuent dans le cadre mis en place par le

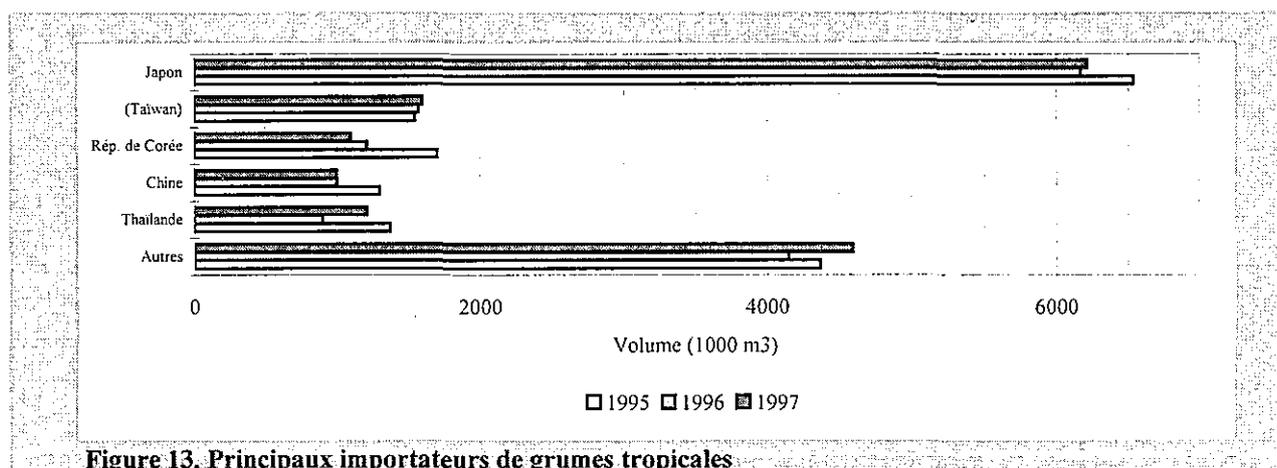


Figure 13. Principaux importateurs de grumes tropicales

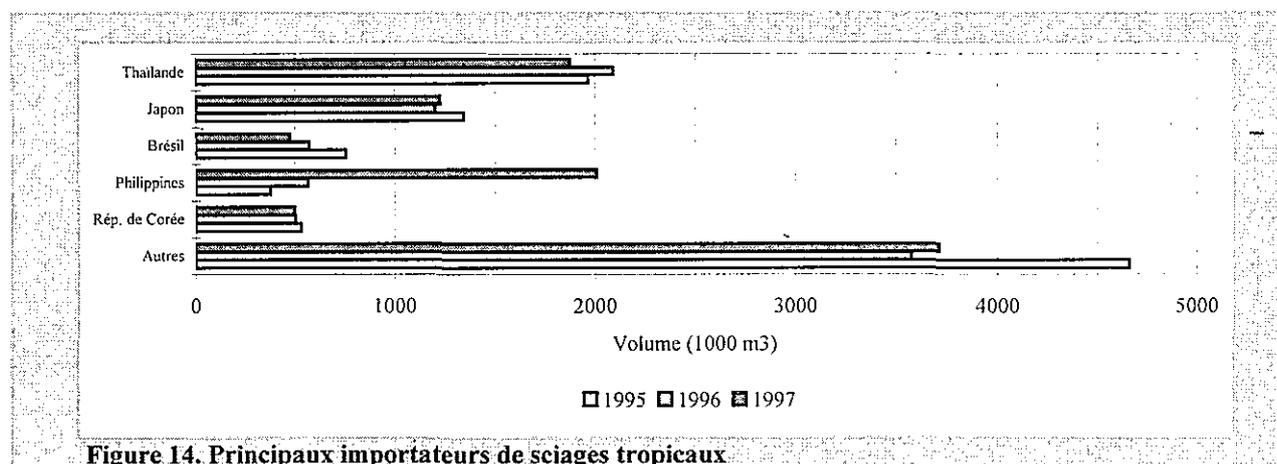


Figure 14. Principaux importateurs de sciages tropicaux

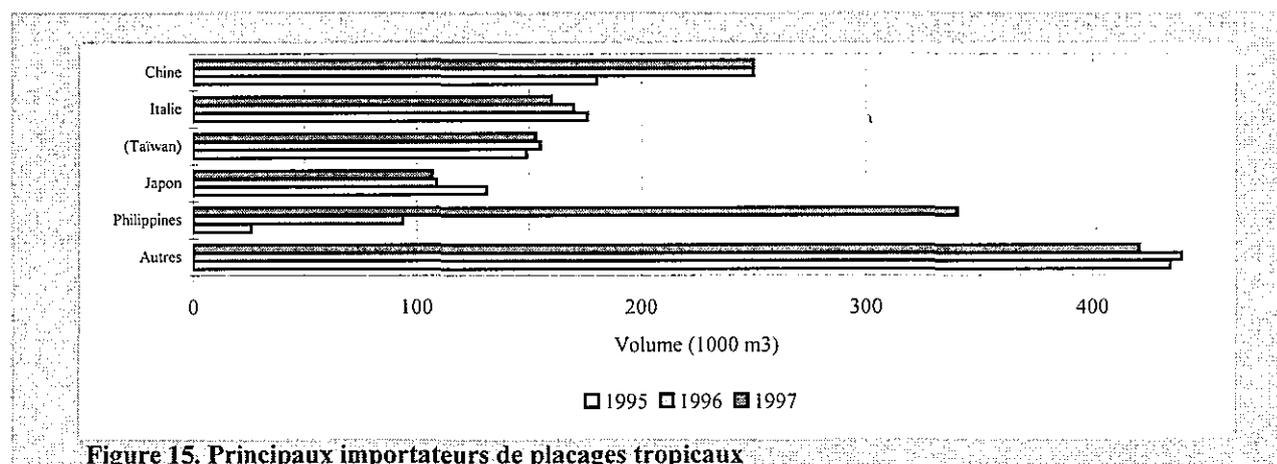


Figure 15. Principaux importateurs de placages tropicaux

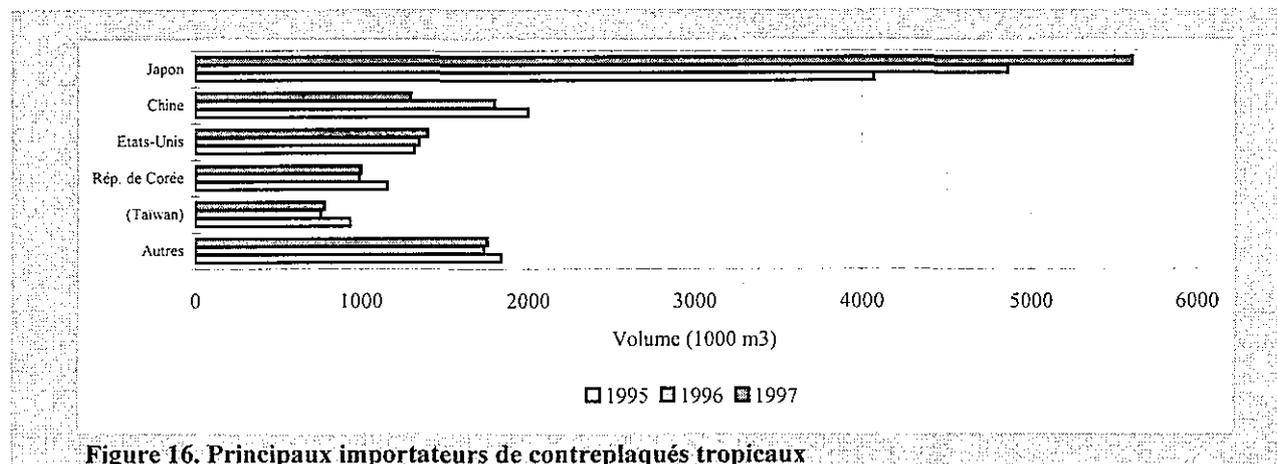


Figure 16. Principaux importateurs de contreplaqués tropicaux

Malaysian Timber Council pour aider les entreprises de transformation de la Péninsule à se procurer des grumes pour leurs propres exploitations. Mises à part les grumes indonésiennes évoquées plus haut, les expéditions de grumes en 1995-97 provenaient des PNG et d'Afrique (principalement le Gabon). Les importations totales de grumes tropicales opérées par les pays producteurs membres de l'OIBT ont baissé de 3% en 1996, avec 3 millions de m³ représentant une valeur de 482,9 millions de dollars, avant de faire un saut de 23% avec près de 3,8 millions de m³ en 1997. Cette demande est active et, combinée à la demande des consommateurs habituels de grumes, entraîne une pression considérable sur les ressources forestières des exportateurs de grumes restant sur le marché. Une réglementation prudente des exportations de grumes est nécessaire dans ces pays pour éviter que le resserrement de l'offre n'exacerbe les problèmes dans leur secteur forestier. Les nouveaux pays "consommateurs" doivent aussi s'efforcer de tenir compte de des principes de l'OIBT en matière de durabilité lorsqu'ils sont en quête de leurs approvisionnements en grumes. Cela s'applique particulièrement aux exploitations et autres opérations forestières qu'établissent actuellement en Amérique latine et en Afrique plusieurs sociétés de pays producteurs membres de l'OIBT de la région asiatique.

Sciages

Les importations totales de sciages tropicaux par les pays de l'OIBT ont diminué de 11% à 8,5 millions de m³ en 1996, mais sont remontées à 9,8 millions de m³ en 1997. Ce chiffre est supérieur de près de 2,7 millions de m³ que le total des exportations des membres de l'OIBT, l'écart s'expliquant par les mêmes facteurs que dans le cas des grumes. La figure 14 montre les principaux importateurs de sciages en 1995-97, par ordre d'importance du volume importé en 1996. Avec 2,1 millions de m³, la Thaïlande est restée en tête des membres OIBT importateurs de sciages durant cette période, encore que les quantités qu'elle a importées soient retombées à 1,9 millions de m³ en 1997. L'interdiction imposée sur les coupes en Thaïlande, ajoutée à une économie en croissance, et un vaste secteur du meuble et des industries de transformation secondaire ont déterminé le volume important des importations de grumes et de sciages. En effet les importations nettes de tous les bois ont atteint près de 881,8 millions de dollars en 1996. L'économie thaïlandaise s'est considérablement ralentie en 1997, et ce phénomène, ajouté à un resserrement de l'offre, a entraîné une baisse des importations. Les importations thaïlandaises de sciages tropicaux, représentaient près de 625 millions de dollars en 1996. Les importations japonaises ont baissé de 10% avec 1,2 millions de m³ représentant 838 millions de dollars en 1996, et sont restées à ce niveau en 1997, alors que l'offre de sciages tropicaux était en baisse et que le recours à des produits de substitution (bois de résineux et produits non bois) était en augmentation. Les importations thaïlandaises et japonaises de sciages tropicaux proviennent surtout de Malaisie (80% et 56% respectivement). Le Japon a également importé des quantités substantielles de sciages de Papouasie-Nouvelle Guinée (28%) en 1995-97 (appendice 2). Le Brésil a été le troisième plus grand pays OIBT importateur de sciages tropicaux en 1996 avec près de 600 000 m³, mais n'en a importé que 500 000 en 1997. Les Philippines, la Corée et la Chine (comprenant la Province chinoise de Taïwan) sont aussi des importateurs majeurs de sciages asiatiques, comme le montre la figure 14 et l'appendice 1; les Philippines font état d'un bond spectaculaire de leurs importations de sciages en 1997, avec 2 millions de m³, ce qui nécessite certains éclaircissements. Les importations de tous ces pays provenaient principalement de Malaisie et, à un moindre degré, d'Indonésie. Comme l'indique la longueur de la ligne "Autres" de la figure 14, le marché des sciages tropicaux est le plus diversifié de tous ceux des produits ligneux primaires tropicaux, les cinq plus grands importateurs représentant à peine un peu plus de la moitié du total des importations OIBT en 1996-97.

Le total des importations de sciages tropicaux par les pays de l'Union européenne a baissé de 23% en 1996, avec 1,86 millions de m³ (représentant une valeur de près de 1,09 milliard de dollars). Plus de la moitié de ces quantités étaient originaires de producteurs asiatiques, principalement la Malaisie. La Côte d'Ivoire, le Ghana, le Cameroun et le Brésil ont fourni pratiquement la totalité du restant des importations en Europe. Les importations de l'Union européenne ont baissé de 23% en 1996 et de 3% supplémentaires en 1997, avec 1,9 millions de m³. Les Pays-Bas sont le plus grand pays importateur de sciages tropicaux dans l'Union européenne, absorbant 390 000 m³, en 1996 et en 1997. L'Italie a

réduit dramatiquement ses importations de sciages tropicaux avec une baisse de 68% en 1996 portant ses volumes à 151 000 m³, lesquels sont restés à ce niveau en 1997.

Placages

De nombreux pays importateurs ne font pas la distinction entre les différents types de placages et de contreplaqués (par exemple résineux/feuillus, tempérés/tropicaux). Dans le cas du contreplaqué, on utilise de plus en plus des types de bois différents pour produire les panneaux. Cette imprécision dans les statistiques commerciales est aggravée par le fait que les différents pays utilisent diverses échelles pour mesurer les échanges de produits paneautés. Certains utilisent le volume (comme ici), d'autres des unités de surface, d'autres encore des unités de poids. Toutes ces mesures sont exprimées, selon les pays, en système métrique ou en unité anglo-saxonnes. Certains pays parlent de commerce de tous les placages et panneaux (tropicaux ou non), alors que d'autres font entrer dans la même catégorie tous les placages et contreplaqués. Les nombreuses contradictions qui apparaissent dans les tableaux d'orientation du marché pour les placages ont dues au moins en partie à l'emploi de facteurs de conversion différents selon les pays. L'adoption d'un système de mesure normalisé pour les placages et les produits paneautés s'impose comme une nécessité si l'on veut améliorer l'exactitude de ces statistiques.

La figure 15 montre, pour 1995-97, les principaux pays importateurs de placages membres de l'OIBT. Les importations totales de placages des pays OIBT ont baissé de 2% à 1,2 millions de m³ (pour une valeur de 658 millions de dollars) en 1996. La Chine et l'Italie représentent 21% et 14% de ce total; le Japon a constitué 13% et les autres membres de l'Union européenne (avec l'Allemagne arrivant en tête) ont représenté à eux tous 27%. Les importations dans tous ces pays ont été relativement stationnaires en 1996-97. Les Philippines ont augmenté le volume de leurs importations qui est passé de 94 000 m³ en 1996 à 340 000 m³ en 1997, passant ainsi devant la Chine au rang du plus grand importateur de placages. Comme pour les sciages, cette grande augmentation apparente des importations opérées par les Philippines appelle des éclaircissements. Les importations chinoises, japonaises et philippines proviennent essentiellement de Malaisie, tandis que la majorité des importations européennes proviennent de producteurs africains (principalement la Côte d'Ivoire, mais de manière croissante aussi le Ghana et la République du Congo).

Contreplaqués

La figure 16 montre, pour 1995-97, les principaux pays importateurs de contreplaqués tropicaux, par ordre de volumes importés en 1996. Le total des importations de contreplaqués tropicaux par les membres de l'OIBT a diminué de 3% en se rapprochant des 11,5 millions de m³ (représentant une valeur dépassant les 5,4 milliards de dollars en 1996). Toutefois, les importations ont connu une relance en 1997 avec 11,8 millions de m³, impulsées par une augmentation de 15% de la demande japonaise. Les exportations de contreplaqués des membres de l'OIBT continuent de montrer des chiffres nettement supérieurs au total des importations de membres, ce qui témoigne de la position dominante des producteurs de l'OIBT sur les marchés mondiaux de ces produits. La plus grande partie de tous les contreplaqués tropicaux ont eu pour provenance l'Indonésie (68% en 1996, pour le premier importateur, le Japon). Le Japon continue de remplacer les contreplaqués de sa production intérieure par des contreplaqués importés, de bois tropicaux ou non, et par des produits de substitution tels que les panneaux de fibres orientées et les panneaux de densité moyenne (OSM et MDF). Ses importations de contreplaqués tropicaux poursuivront vraisemblablement dans les 2 ou 3 années à venir la tendance à la hausse illustrée par la figure 16, à mesure que de plus en plus d'usines japonaises fermeront ou s'approvisionneront en produits de résineux. La Chine, avec 1,8 millions de m³, est demeurée le deuxième plus grand importateur OIBT de contreplaqués tropicaux malgré un recul de 10% en 1996. Les importations chinoises ont connu une chute spectaculaire en 1997 avec 1,3 millions de m³. Le gros des importations de la Chine alimente l'industrie du bâtiment et des travaux publics dans les provinces méridionales. Les Etats-Unis ont importé près de 1,4 millions de m³ de contreplaqués tropicaux en 1996, dont 54% provenaient d'Indonésie. Les importations des Etats-Unis ont dépassé 1,4 millions

de m3 en 1997.

Les importations de contreplaqués tropicaux en Union européenne ont atteint au total 1,4 millions de m3 (représentant une valeur de 758,9 millions de dollars) en 1996, soit une baisse de 8% par rapport au niveau de 1995, cela en raison d'un recul des importations au Royaume-Uni, en Allemagne et en Belgique/Luxembourg. La majeure partie de cette quantité provenait d'Indonésie et de Malaisie, avec le Brésil, le Guyana et le commerce intra-européen représentant le restant des importations européennes. Les importations européennes de contreplaqués tropicaux sont restées stables en 1997.

La République de Corée (991 000 m3) et la Province chinoise de Taïwan (762 000 m3) ont également été d'importants importateurs de contreplaqués tropicaux en 1996. En Corée, les importations de contreplaqués tropicaux ont régressé de 14% en 1996 mais ont connu un redressement en 1997 avec 1 million de m3. L'Indonésie fournit traditionnellement la quasi totalité de tous les importateurs coréens de contreplaqués, mais la Malaisie a augmenté sa part du marché coréen, qui est passée de 18% en 1994 à 28% en 1996.

Les prix

Cette section traite de l'évolution des prix à l'exportation de la mi-1990 à la fin de 1996 pour les principales essences de grumes et de sciages ainsi que pour les contreplaqués de chaque région exportatrice. Les courbes des prix qui figurent à l'annexe 7 ont été tracées à partir des prix nominaux communiqués tous les 15 jours par le Service d'information sur le marché (MNS OIBT/CCI) jusqu'à la fin de 1995, et par le MNS du CCI par la suite. Après avoir été corrigés par exclusion des facteurs inflationnistes qui affectent les principaux marchés de la consommation, les prix nominaux ont été convertis en prix réels (1990 = 100) en fonction du MUV (indice d'inflation des valeurs unitaires de fabrication) du G5 établi et utilisé par la Banque mondiale pour calculer les prix réels des produits de base. L'appendice 4 présente les tendances nominales et réelles. Les essences n'étant pas toutes citées dans chaque publication du MNS, et sachant que ce dernier couvre désormais aussi les nouveaux produits et nouvelles essences, certains graphiques ne représentent qu'une série incomplète de prix. On a tenté d'élaborer des graphiques de l'évolution des prix pour des essences considérées comme importantes par les professionnels. Certaines essences qui figuraient dans les graphiques des années précédentes ne font plus partie du commerce régulier à cause d'interdiction ou de restrictions, et en conséquence ne figurent pas dans l'appendice 4. On trouvera dans les Notes par pays des informations sur les essences dont l'exportation a été interdite, lorsque les pays en ont fait mention. Les essences sont désignées suivant leurs dénominations pilotes et scientifiques internationales; les noms vernaculaires des espèces de bois utilisées par les pays producteurs, lorsqu'ils diffèrent de la dénomination pilote, sont indiqués à l'appendice 3.

Les valeurs retenues pour les grumes et les sciages reflètent les prix FOB (franco à bord, port d'origine). Les prix et leurs tendances sont agrégées selon les classes les plus souvent commercialisées pour une essence donnée, dans tous les pays d'une région (lorsque plus d'un pays a exporté une essence donnée) en tenant compte des différentes tailles et catégories qualitatives pour chaque période étudiée. Les données communiquées à l'OIBT consistent parfois en des fourchettes de prix à l'intérieur des classes pour les grandes essences. Ces prix ont été moyennés pour arriver à une seule tendance des cours pour toutes les essences représentées sur les graphiques. Les prix maximum et minimum résultent de différences de classe, de qualité, de marché, etc.

Pour les contreplaqués, les valeurs des pays producteurs sont exprimées en FOB, tandis que les graphiques des trois grandes catégories de contreplaqués importés par le Japon entre 1992 et 1997 sont C&F (Coût et Fret). Les courbes figurant en appendice 4 indiquent les tendances récentes dans les prix régionaux, et sont présentes ici en raison de l'importance du facteur prix dans les marchés des bois tropicaux. Les montants des prix sont seulement indicatifs des tendances affirmées pendant la période

étudiée; les prix réels payés par les négociants ou réalisés par les producteurs peuvent varier considérablement en fonction des quantités négociées, des spécifications, du port d'embarquement et de la qualité à l'intérieur de la classe de produit.

L'annexe 3 comprend également les prix moyens à l'exportation des essences/produits commercialisé(e)s en 1996 pour les pays ayant communiqué ces chiffres lors de l'Enquête de l'OIBT. On n'a pas tenté d'ajuster ou de vérifier les prix nominaux. Enfin, l'appendice I contient les valeurs unitaires moyennes des exportations et importations de tous les produits et de tous les pays en 1995-96. Ces chiffres sont exprimés en données cumulées en fonction de la valeur cumulée et des statistiques des volumes commercialisés, et en conséquence, comprennent toutes les essences, les classes et les marchés pour chaque produit (et dans bien des cas fondés sur des estimations à cause de la médiocrité des réponses à l'Enquête de l'OIBT). On notera néanmoins que les valeurs unitaires correspondant à certains produits semblent encore s'écarter largement des tendances des prix régionaux indiqués dans l'appendice 4.

Grumes

L'appendice 4 montre les tendances indicatives des prix FOB réels et nominaux de quatre essences africaines et de sept essences/classes d'exportation de grumes asiatiques de la mi 1990 à fin 1997. Les prix réels FOB pour les exportations des plus importantes essences de grumes africaines sont restés relativement stables ou ont baissé au cours de la période 1995-97, bien que les prix réels de l'iroko, du sapelli et du N'Gollon aient légèrement augmenté au cours de deuxième trimestre de 1996, tandis que les prix de l'okoumé continuaient de baisser. Cela s'explique par le maintien d'une demande de la part des marchés asiatiques pour ces essences recherchées, ainsi que par la raréfaction générale des grumes amenée par les interdictions sur les exportations au Ghana et au Gabon. Il a été proposé d'inscrire les essences du genre *Entandrophragma* (une des plus précieuses des essences africaines) à l'annexe II de la CITES en 1994, mais cette proposition n'a pas été approuvée. Les prix réels ont depuis lors chuté spectaculairement à un niveau inférieur à 250 dollars le m³ (juste au-dessus du 275 dollars nominal) pour le sapelli. Les facteurs responsables de la baisse des prix sont difficiles à cerner. La dévaluation du franc CFA et l'augmentation de grande ampleur du volume des exportations en 1994 ont probablement étouffé les prix réels des exportations africaines pendant cette période. Le maintien de l'intérêt pour certaines espèces de grumes africaines de la part d'acheteurs asiatiques, ajouté aux interdictions d'exporter les grumes déjà citées, devraient à court terme avoir un effet général positif sur les essences toujours disponibles pour l'exportation, bien que les prix réels ne devraient pas augmenter de manière significative face à la concurrence mondiale. Les prix des grumes de N'Gollon, iroko et le sapelli ont été généralement plus stables au cours du troisième trimestre de 1997, autour de 230 dollars le m³ (252\$/m³ nominal); 252\$/m³ (276\$/m³ nominal) et 259\$/m³ (285\$/m³ nominal), respectivement, la chute du prix de l'okoumé s'est poursuivie en passant de 232\$/m³ à moins de 225\$/m³ pendant la même période.

Les prix réels à l'exportation de la plupart des grumes tropicales asiatiques montrent une hausse sensible au cours du premier semestre de 1993, mais sont retombés au cours du second semestre avant de connaître un nouvel essor au cours des premiers mois de 1994. Cette fébrilité est attribuée en grande partie à la perception des pénuries de grumes en Asie résultant de l'interdiction d'exporter des grumes du Sabah et à des approvisionnements en grumes moins abondants par d'autres fournisseurs de pays tropicaux ou non tropicaux. Dans certains cas, les prix réels en dollars ont triplé, désorganisant considérablement les principaux marchés. L'assouplissement de l'interdiction frappant les exportations du Sabah a provoqué une baisse continue des prix sur les neuf derniers mois de 1994 (bien que seules les grumes de plantation aient été par la suite exportées) et les importateurs se sont adaptés à la nouvelle situation des approvisionnements. Les prix réels des exportations de grumes asiatiques ont fluctué en 1995 et 1996, avec plusieurs importantes espèces ou groupes d'espèces montrant des tendances légèrement positives en 1996. Les prix des grumes asiatiques ont commencé à remonter vers la fin de 1995, et au début de 1996, et ont atteint un sommet avec 250 \$ le m³ (ou davantage comme dans le cas

du Keruing), à la fin du premier semestre de 1996. Après cela, les prix ont repris leur baisse en passant en dessous de 200\$ le m³ en 1997. Les graphiques en appendice 4 montrent que la plupart des grumes d'essences asiatiques se négociaient à des prix réels situés dans la fourchette 100\$ - 150\$ le m³ fin 1992, et qu'il s'est produit depuis lors une augmentation durable du prix réel dont la moyenne est supérieure à 50%.

Les sciages

L'annexe 4 illustre les tendances des prix réels et nominaux (FOB) des sciages de trois essences africaines, deux essences ou classes asiatiques, et six essences ou classes sud-américaines. Les prix réels des sciages africains se sont raffermis en 1994. La consolidation progressive des prix réels de la plupart de ces essences fait suite à deux ans au moins de baisse. Les prix réels ont connu une chute brutale en 1995 dans la plupart des essences, qui s'explique par une demande en retrait par rapport aux autres années. Les prix réels de l'acajou (l'une des plus précieuses essences d'exportation de sciages africains indiqués à l'appendice 4) est passée de 524\$ le m³ (578\$ le m³ nominal) atteint la dans le deuxième semestre de 1994 à 420\$ le m³ (480\$ nominal) deux ans plus tard. Sachant que les exportations de sciages d'acajou sont dirigées presque entièrement vers l'Europe, et que la consommation européenne ne s'est pas redressée de manière significative, les prix des sciages africains sont restés stationnaires pendant tout le second semestre de 1996 ainsi que durant 1997.

Les augmentations marquées des prix de l'iroko et du wawa dans les graphiques (appendice 4, graphique 4.3) à la mi 1996 peuvent avoir été partiellement provoquées par des différences entre les définitions des classes employées par le MIS à compter de 1996 et celles employées par le MNS avant cette date. Il y a aussi des explications basées sur le marché pour au moins une partie des prix indiqués. Fin 1995, la Côte d'Ivoire a interdit les coupes sur l'iroko (voir Notes par pays). Cela, ajouté aux restrictions récentes du Ghana sur les coupes de grumes et les exportations de bois séchés à l'air, et a provoqué une réduction de l'offre et propulsé les prix sur les marchés internationaux. Les augmentations de prix indiquées pour le wawa sont également dues à une baisse des importations et une augmentation des taxes à l'exportation au Ghana.

Les courbes des prix des sciages asiatiques ont été généralement à la baisse en 1995 mais sont remontés au début de 1996, comme indiqué à l'appendice 4. Les courbes des prix réels du dark red méranti et du light méranti montrent un pic légèrement retardé à la suite de l'augmentation des prix des grumes, comme il est normal. Les prix réels pour ces deux types de bois ont connu un sommet avec 800 dollars le m³ (850\$ nominal) au milieu de 1994. Le dark red méranti a continué de fluctuer autour de ce niveau pendant la majeure partie du second semestre de 1994, avant de redescendre à un prix réel proche des 600\$ le m³ fin 1995, niveau où il a de nouveau fluctué pendant les deux premiers trimestres de 1996. Les prix réels du light red méranti ont suivi la même courbe. Les prix des deux types de sciages de méranti ont amorcé une remontée au cours du premier semestre de 1996 à mesure d'une contraction des exportations. Les prix se sont stabilisés au cours du premier semestre de 1997 autour de 700 \$ le m³ (750\$/m³ nominal) avant de retomber au cours du second semestre. Les prix du méranti ont été affectés par la réduction des exportations des sciages malaisiens, dont une quantité substantielle est partie vers le marché thaïlandais. La dépréciation rapide du baht thaïlandais en juillet et en août 1997 a déprimé la demande en Thaïlande, et a été une cause de la baisse des cours du méranti et d'autres sciages d'essences asiatiques.

Deux des essences de sciage d'Amérique latine citées par le MIS sont relativement bien connues et vendues dans des volumes importants (l'acajou et le jatoba). L'appendice 4 montre les courbes des prix réels de ces essences, ainsi que de plusieurs autres. Les courbes des prix réels des essences brésiliennes de sciage ont été stationnaires en 1995-97, avec deux exceptions notables. Les prix de l'acajou et du jatoba ont grimpé régulièrement pendant cette période, après avoir été à la baisse pendant la majeure partie de 1994. Les prix ont dépassé 957 dollars le m³ (1050\$ nominal le m³) et 474 \$ le m³ (520\$ nominal le m³) mi 1997, respectivement, les marchés réagissant à la baisse des approvisionnements et

à une interdiction des nouvelles concessions forestières pour l'acajou et le virola au Brésil, qui en est le principal pays fournisseur (voir Notes par pays). De nouveaux importateurs de sciages tropicaux dans le marché asiatique et des tentatives suivies pour faire que l'acajou soit prélevé à des sources pérennisées ont probablement impulsé la montée des prix sur cette essence. Les prix des sciages latino-américains à l'exportation ont légèrement baissé durant le dernier trimestre de 1997 et, de manière générale devraient rester stables ou à la hausse en réponse à une meilleure performance économique dans les grands marchés tels ceux des États-Unis, du Royaume-Uni et des importateurs asiatiques émergents.

Les prix des placages n'étaient pas pris en compte par le MIS. Les cours des placages tropicaux n'étaient cités régulièrement dans aucune autre source disponible durant la période sous étude. En se basant sur les valeurs à l'exportation indiquées à l'appendice 1, le prix unitaire nominal FOB des placages exportés par la Malaisie se situait à 389 dollars le m³ en 1996. Les valeurs unitaires des placages exportés par l'Afrique sont en général plus élevés mais il se peut que les valeurs et/ou les volumes à l'exportation communiqué(e)s par certains pays africains ne soient pas fiables. La valeur unitaire nominale des placages exportés par le Brésil en 1996 était de 580 dollars le m³. Les différences de prix d'une région à l'autre sont le reflet des différences d'essences et de marchés, mais aussi des écarts de prix entre les placages décoratifs tranchés et les placages de cœur déroulés (lesquels devraient, pour bien faire, être considérés comme des produits distincts, ce qui est impossible dans le cadre du système actuel de classification douanière). Bien qu'il y ait peu de données disponibles sur les prix des placages, on peut raisonnablement supposer que ces prix resteront stables ou augmenteront, puisque les exportations diminuent et que les grands fabricants de contreplaqués comme le Japon, la Corée, la Chine et l'Union européenne cherchent toujours à combler les déficits d'approvisionnement en grumes tropicales. L'annexe 3 (tableau 3-2-c) montre que les pays africains et latino-américains ont exporté une gamme d'essences en placage en 1996, tandis que la plupart des exportations malaisiennes étaient composées de trois essences: le meranti, le kapur et le keruing.

Contreplaqués

Les prix des contreplaqués à l'exportation sont en général régis par des barèmes publiés par des associations professionnelles (Indonésie (APKINDO) – INDO 96; Malaisie – M96; Brésil – K14 et BR96), les prix cités correspondant à ceux des barèmes, majorés d'un certain pourcentage (par exemple le prix M96 plus 2). La base de données de l'OIBT convertit les cours cités en chiffres réels et nominaux exprimés en dollars. L'appendice 4 contient des graphiques montrant les courbes récentes des prix des prix FOB réels pour les contreplaqués indonésiens, malaisiens et brésiliens suivant les essences, les classes et les épaisseurs. Trois graphiques illustrant les tendances des prix du contreplaqué au Japon (le principal marché d'importation de ce produit) entre 1992 et fin 1997 ont également été inclus, en fonction des données publiées régulièrement dans le Japan Lumber Reports.

Les prix des contreplaqués en provenance de trois pays exportateurs indiqués à l'appendice 4 ont été plus ou moins stables en 1995-97. L'interdépendance et la concurrence entre les trois pays ressort avec évidence des tendances analogues et de niveaux observés sur les graphiques. Ces trois exportateurs ont publié de nouvelles listes de prix plus ou moins simultanément en 1996. Les prix des contreplaqués BB/CC malaisiens et indonésiens résistant à l'humidité ont fluctué légèrement durant le premier semestre de 1996 et ont été stables ou ont baissé en 1997. En avril 1996, ces classes de contreplaqués se sont vendus à 500 \$ le m³ (560 \$ nominal le m³), 416 \$ le m³ (475 \$ nominal le m³) et 346 \$ le m³ (400 \$ nominal le m³) dans les épaisseurs 2,7 mm, 3 mm et 3,6 mm respectivement, avant de retomber en 1997. Les contreplaqués "Water and Boil Proof" (WBP) de Malaisie et d'Indonésie ont atteint un pic avec 433 dollars le m³ (environ 500 \$ nominal de m³) à la mi 1996. Par la suite, les prix des contreplaqués WBP de ces deux pays fournisseurs sont retombés jusqu'à la mi 1997, lorsque les prix se sont effondrés durant le deuxième trimestre en raison des perturbations économiques en Asie, quant aux prix faibles du contreplaqué latino-américain, ils sont restés stables du dernier trimestre de 1996 à la fin de 1997. Seul le virola blanc, qui est l'essence la plus recherchée des exportateurs brésiliens de

contreplaqués, a montré une tendance positive durant le premier semestre de 1997, cela en raison de la fermeture de certaines fabriques de contreplaqués de virola en Amazonie.

Les prix du contreplaqué indonésien ont été nettement à la hausse, suivant en cela ceux des grumes asiatiques en 1993, comme l'on mentionné. Les courbes des prix japonais en appendice 4 montrent que les prix réels ont atteint un pic de 423 dollars le m³ (450 \$ nominal le m³) pour le contreplaqué d'un demi-pouce; 658 dollars le m³ (700 dollars nominal le m³) pour les contreplaqués de parquets et 734 dollars le m³ (780 dollars nominal le m³) pour les contreplaqués minces à la mi 1993. Les prix des contreplaqués indonésiens ont chuté en 1994, toutefois, en raison de la concurrence des produits de substitution. Les prix réels ont légèrement augmenté pour atteindre 460-500 dollars le m³ pour les parquets et 488-508 dollars le m³ pour les panneaux minces. Les prix des panneaux d'un demi-pouce n'ont cessé d'augmenter en passant de 355 dollars le m³ (370 dollars le m³ en prix nominal) durant le quatrième trimestre de 1994 pour atteindre 424 dollars le m³ (465 dollars le m³ prix nominal) pendant le premier trimestre de 1997. Les prix des contreplaqués importés par le Japon ont regressé de manière importante au cours du second trimestre de 1997, et paraissent se raffermir aujourd'hui, ce qu'explique largement l'apathie du secteur du bâtiment dans un contexte économique japonais déprimé. Les essences principales contenues dans le contreplaqué d'exportation en 1996 sont données en appendice 3 pour les pays qui ont communiqué ces données.

Produits ligneux de transformation secondaire (PLTS)

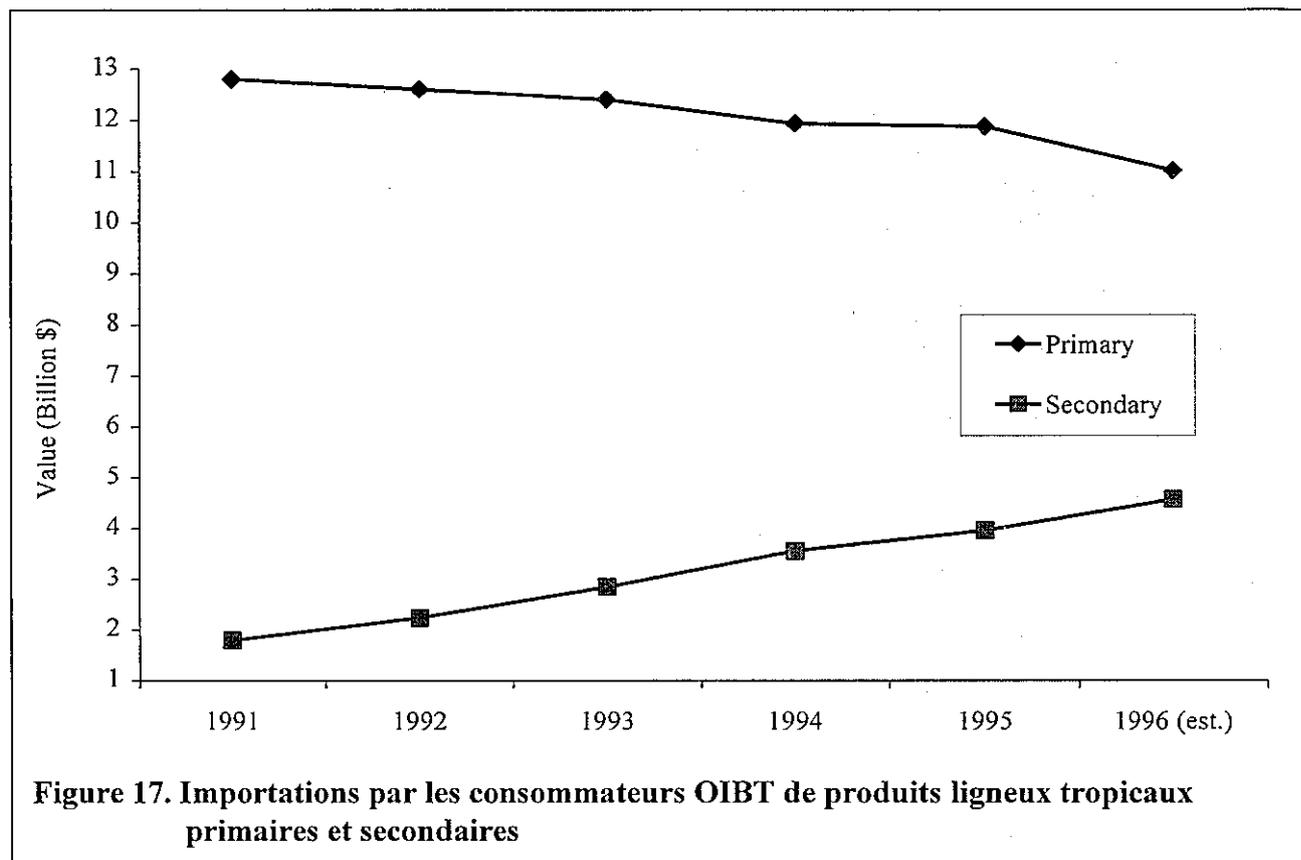
Bien que les produits ligneux de transformation secondaire (PLTS) ne soient pas explicitement inclus dans les produits que les statistiques doivent couvrir aux termes de l'AIBT, l'importance qu'ils revêtent pour les membres se pose à l'évidence si l'on considère l'objectif de l'Accord visant à promouvoir la transformation plus poussée des bois tropicaux et l'inclusion de cet objectif dans le Plan d'action de l'OIBT. Les données présentées ici sont tirées de la base de données du centre du commerce international PC-TAS, qui contient des statistiques du commerce extérieur pour les principaux importateurs/exportateurs. PC-TAS permet d'extraire de la base de données Comtrade UNSO des données de 1991-1995 communiquées pour un ensemble de pays. Le présent chapitre est fondé sur ces données, qui sont synthétisées dans les tableaux 6-1 à 6-5 dans l'Appendice 6, ainsi que sur toute information ainsi que sur la transformation plus poussée fournie par les membres dans leur réponse à l'enquête de l'OIBT. Comme il a été noté dans le chapitre sur la Production, plusieurs pays producteurs de l'OIBT ont aussi entrepris, dans les années récentes, des investissements substantiels pour leur capacité de production de panneaux reconstitués. Même si ces produits ne sont pas inclus dans la définition des PLTS donnée ci-dessous, ils sont à l'évidence un élément important dans les projets de nombreux pays pour une transformation plus poussée et une utilisation plus efficace des ressources forestières. L'Appendice 7 présente les capacités de production de panneaux reconstitués, entrée à plein régime dans les pays membres de l'OIBT, la décennie passée, ou en cours de l'être.

Les principales catégories de PLTS faisant l'objet d'un négoce sont les meubles en bois (principale catégorie qui représente en moyenne les deux tiers de la valeur du commerce - voir les Tableaux 6-4, Appendices 6), les fournitures du secteur du bâtiment, les articles à usage ménager ou décoratif (articles de table et de cuisine, ornements, cadres, etc.), les emballages/palettes, les produits pour tonnellerie (tonneaux, barils, etc.), et autres produits manufacturés (outils, manches à balais, formes de chaussures, etc.). Dans la mesure où les meubles et pièces en canne et bambou sont devenus des produits d'exportation importants pour de nombreux pays producteurs de l'OIBT, la valeur de ces produits a été incluse dans cette analyse. Le tableau 6-1 montre les dix plus grands pays importateurs de PLTS de toutes origines, ainsi que les importations en provenance de marchés en développement plus la Chine (EMDC) et des producteurs OIBT pour la période 1991 à 1995. A noter que les valeurs citées ici doivent être considérées avec la même prudence quant aux fluctuations des taux de change évoquées dans le chapitre précédent. Comme les tendances des importations de tous les pays en développement consommateurs membres de l'OIBT sont étroitement corrélées avec les importations des membres producteurs de l'OIBT, les chiffres des seconds sont soulignés ici.

Principaux importateurs

Les importations de PLTS par les pays consommateurs membres de l'OIBT à partir des pays en développement et de la Chine ont représenté 17% des importations totales de ces produits toutes sources confondues, en 1995, en augmentation de 10% par rapport au chiffre atteint cinq ans auparavant. Les importations en provenance des pays producteurs de l'OIBT ont augmenté leur part de la valeur globale des importations par les consommateurs de l'OIBT de 8 à 14% pour atteindre 3,96 milliards de dollars en 1995. Cette valeur représentait un tiers de la valeur totale des produits primaires de bois tropicaux par les consommateurs de l'OIBT en 1995, en croissance de 28% par rapport à 1994. Comme le montre la figure 17, cette proportion continue de s'accroître car les importations de produits primaires stagnent ou se contractent (en baisse de 15% depuis 1991), alors que celles des PLTS continuent de s'intensifier (en augmentation de 15% par rapport aux niveaux de 1991). La croissance rapide des importations en provenance des pays producteurs de l'OIBT est bien plus importante que celle en provenance d'autres origines, les importations de PLTS par les pays consommateurs membres de l'OIBT de toutes provenances ne s'étant accrues que de 17% de 1991 à 1995.

Les dix principaux importateurs OIBT (tous membres consommateurs) représentaient, en 1995, plus de 93% des importations de PLTS par les consommateurs de l'OIBT, à partir des producteurs de l'OIBT en 1995, soit un peu plus de 87% en 1991. Les Etats Unis sont de loin le plus grand pays importateur de PLTS en provenance des pays producteurs de l'OIBT. Ces pays totalisent 22% de cet énorme marché des PLTS importés et un montant de 6,4 milliards de \$ en 1995. Les importations de Etats Unis en provenance des producteurs de l'OIBT ont plus que doublé en valeur de 1991 à 1995, pour atteindre 1,39 milliards, bien que la part de marché ait augmenté plus légèrement (de 15 à 22%) et les importations des pays développés suivaient la tendance.



L'Union Européenne est le plus grand pays importateur de PLTS, dont les douze états membres ont, en 1995, importé pour une valeur de 14,9 milliards de ces produits, avec en tête l'Allemagne, la France, le Royaume uni, les Pays-Bas, la Belgique-Luxembourg, et l'Autriche, qui totalisent ensemble plus de 96% des importations totales de l'UE. Cependant, comme le montre le tableau 6-1, les pays de l'UE importent une relativement faible proportion (9% en 1995) de leurs PLTS des pays en développement. Les importations en provenance des pays producteurs de l'OIBT ont tiré la croissance des importations de l'UE parmi les pays en développement, qui sont passés de 4% de marché de l'UE en 1991 à 8% en 1995 (même si cette part est faible, elle a dépassé 1,2 milliards de \$, plus que la valeur des importations japonaises en provenance des pays producteurs de l'OIBT). En Allemagne, où les importations de PLTS de toutes origines sont presque aussi importantes que celles des Etats Unis, les producteurs de l'OIBT se sont seulement emparés de 6% du marché en 1995. Le Japon est le plus grand marché en terme de pourcentage d'importations de PLTS en provenance des pays en développement en général et des pays membres de l'OIBT en particulier. Les producteurs de l'OIBT se sont emparés de 36% du marché japonais de 2,65 milliards de \$ pour ces produits en 1995, ce qui est de loin la plus grande part parmi les principaux marchés. Les coûts de transport, les niveaux des tarifs douaniers et les relations régionales de marketing jouent un rôle dans les écarts de part de marché pris par les producteurs de l'OIBT au sein des principaux marchés pour les PLTS, mais il existe à l'évidence des possibilités non négligeables pour les pays en développement d'accroître leur part de l'énorme marché européen pour ces produits.

Plusieurs pays en développement deviennent aussi d'importants importateurs de PLTS, encore qu le PD-TAS ne couvre pas ce secteur de façon aussi détaillée que pour les pays développés. Le tableau 6-3 de l'Appendice 6 montre les cinq principaux pays en développement importateurs pour lesquels les données sont disponibles, de même que les niveaux d'importation de plusieurs autres producteurs de l'OIBT, qui, bien que faibles en termes globaux, sont souvent en progression rapide. Il n'est pas surprenant que les quatre plus grands importateurs parmi les pays en développement soient des économies récemment industrialisées. Les importations de Hong Kong ont dépassé celles du Canada en 1995, le dixième plus grand consommateur membre de l'OIBT importateur de PLTS. Alors que Hong Kong et le Mexique importent seulement autour du tiers de leur PLTS des autres pays en développement, les autres trois premiers pays du tableau 6-3 dépendent d'eux pour le quart à la moitié de leurs importations. Tous les autres producteurs membres de l'OIBT dans le tableau 6-3 obtiennent la plus grande part (70-90%) de leurs importations de PLTS des pays en développement. Les importations de PLTS de la Chine vont s'accroître dans les années prochaines, grâce à la réduction des tarifs douaniers sur les meubles en bois de 40-50% à 22% en octobre 1997.

Principaux exportateurs

Le tableau 6-2 montre les dix principaux pays en développement exportateurs de PLTS classés par valeur de leurs exportations de 1995. Le PC-TAS comprend les chiffres de la province chinoise de Taïwan comme "Autre pays d'Asie", car ses exportations de meubles de bois ont été estimées seulement en 1995 par d'autres sources à 1,8 milliards de \$. Il apparaît que la valeur donnée pour la Chine au tableau 6-2 a pu être sous-estimé, et sa position dominante dans les exportations des pays en développement exportateurs être plus prononcée. L'Indonésie, la Malaisie, la Thaïlande, le Brésil et les Philippines sont les principaux pays exportateurs de PLTS membres producteurs de l'OIBT. Les autres producteurs membres de l'OIBT dont les valeurs des exportations sont disponibles sont également présentés au tableau 6-2 ; la plupart d'entre eux ont de relativement faibles exportations de PLTS. Les cinq principaux pays producteurs de l'OIBT totalisent pour leurs exportations de PLTS environ 4,17 milliards de \$, dont la majeure partie (3,53 milliards de \$) va vers les pays développés. En comparant ces chiffres aux importations totales des consommateurs de l'OIBT (qui comprennent tous les grands importateurs de PLTS) à partir des pays producteurs en 1995 (3,96 milliards de \$), on s'aperçoit que ces cinq pays ont totalisé environ 90% des importations des consommateurs de l'OIBT à partir de pays producteurs. Les autres principaux exportateurs compris dans le tableau 6-2 sont soit des pays consommateurs de l'OIBT (République de Corée et Chine, y compris la province chinoise de Taïwan), soit des pays tropicaux non membres (Mexique, Singapour et Chili). Si l'on veut mettre les exportations des pays en développement en perspective, on constatera que l'Italie (le plus grand exportateur mondial) a expédié une valeur de 8,4 milliards de meubles à elle-seule sur le marché mondial en 1995 — plus que la valeur globale de tous les PLTS exportés par tous les pays présents au tableau 6-2.

Comme nous l'avons noté dans le chapitre précédent, bien que les pays en développement profitent jusqu'à un certain point d'un relâchement sur les tarifs douaniers grâce au système généralisé des préférences (SGP) ou tout autre régime pour les PLTS dans nombres de marchés importants, ces avantages ont été érodés par les réductions de tarifs douaniers dans de nombreux pays couverts par les négociations commerciales du Cycle d'Uruguay. Les tarifs douaniers de nombreux pays demeurent élevés, cependant, comparés à ceux appliqués aux produits primaires comme les grumes et les sciages. C'est une raison pour laquelle la contribution des pays en développement aux importations totales de ces produits par les consommateurs de l'OIBT ne réalise pas encore tout son potentiel. L'Union Européenne, le Japon et les Etats-Unis n'appliquent pas de tarifs douaniers sur les PLTS des pays SGP, alors que les taux des nations les plus favorisée vont de 2 à 6% sur les principales catégories de produits. Par opposition, de nombreux pays en développement prélèvent des tarifs douaniers très élevés (jusqu'à 80%, voir tableau 3) sur ces produits pour protéger leurs industries nationales fragiles.

Les économies nouvellement industrialisées (ENI) de la province chinoise de Taïwan, Hong Kong, la

république de Corée et Singapour, représentaient la majorité des exportations des PLTS en provenance des pays en développement dans les années 80. Les augmentations du prix de la main d'oeuvre qui accompagne la croissance économique, associées avec la baisse de l'offre en bois, se sont traduites par une augmentation des importations de produits finis pour ces producteurs (voir tableau 6-3), conduisant au développement de nouveaux marchés et/ou de joint ventures avec d'autres producteurs dans la région Asie. Par exemple, les exportations totales de PLTS de Singapour ont augmenté de seulement 31% de 1991 à 1995, alors que le total des importations a triplé. Outre l'augmentation des coûts, tous les ENI ont subi, depuis 1989-1990, leur exclusion des statuts douaniers privilégiés dans de nombreux pays développés, essentiellement à cause de la bonne santé de leur économie. Le tableau 6-2 montre que l'Asie est la région dominante en ce qui concerne les exportations de PLTS, avec l'Amérique Latine (principalement le Brésil et le Mexique) largement derrière. Les transformations à haute valeur ajoutée en Afrique sont encore minimales, du fait d'un manque de capital, d'infrastructure et de matières premières, bien que de nombreux gouvernements africains fassent une priorité du développement de la transformation secondaire (voir Notes par pays). Cet écart entre les principales régions tropicales n'est pas prêt de changer de façon significative, étant donné que les pays des trois régions continuent d'exprimer leur désir de développer leur capacité de transformation en aval. Le tableau 6-5 présente une ventilation des catégories de PLTS exportées par les principaux pays en développement, montrant que les principaux types de PLTS produits et exportés varient de façon significative d'un pays à un autre.

Le développement indonésien de la transformation en aval a été remarquable, avec des exportations de PLTS en croissance de 169% depuis 1991. L'Indonésie est aujourd'hui le plus grand pays exportateur de PLTS parmi les pays producteurs de l'OIBT, avec des exportations de 1,52 milliards de \$ en 1995. Les principales catégories des exportations indonésiennes sont les meubles rotin/bois et les moulures/chevilles (voir tableau 6-5). Un embargo sur les exportations de canne et rotin brut et semi-fini en 1998 a été suivi d'une croissance rapide dans le secteur du meuble en rotin, les revenus des exportations passant de 4,5 millions en 1986 à 311,3 millions en 1995. Les revenus des exportations des meubles en bois ont augmenté de façon analogue à la suite de l'interdiction des exportations de grumes en 1985 passant de 4,8 millions en 1986 à 373 millions en 1995. Il existe actuellement plus de 1000 entreprises ou fabriques de meubles en Indonésie, fournissant un emploi à une population estimée à 500 000 personnes.

Le taux de croissance des exportations malaysiennes de PLTS entre 1991 et 1995 est allé jusqu'à éclipser l'Indonésie, par son expansion de 337 à 993 millions de \$. La Malaisie compte plus de 500 fabriques de meubles, 302 usines de chevilles et moulures, 18 usines de panneaux reconstitués et deux fabriques de papier fonctionnant en 1995. Le meuble a été considéré, dans le Plan général de l'industrie malaysien (IMP) comme un secteur prioritaire pour la croissance du pays, et les objectifs d'exportation ont été régulièrement dépassés. Les exportations de meuble de 1995 (y compris canne et rotin) ont approché 800 millions de \$. Et environ 70% des exportations de meubles en bois sont fabriqués en hévéa.

La Thaïlande a également associé le développement de son industrie de meuble à ses ressources d'hévéa et toutes les nouvelles licences accordées aux scieries le sont sous condition d'utiliser ce matériau (voir Notes par pays). L'interdiction imposée en 1990 sur l'exploitation forestière des forêts naturelles de Thaïlande a accru sa dépendance envers les importations ainsi qu'envers ses anciennes plantations d'hévéa pour assurer ses approvisionnements en bois ; les exportations de PLTS ont donc augmenté plus faiblement qu'en Malaisie et en Indonésie en raison de ces contraintes en fourniture de bois. La plus grande partie des exportations de meuble de Thaïlande (d'une valeur de 565 millions en 1995) a été fabriqué, au moins partiellement, en bois d'hévéa. La Thaïlande et la Malaisie ont toutes deux réussi à pénétrer des marchés profitables, tout particulièrement le Japon, avec leurs meubles en hévéa. La réglementation dans les deux pays favorise la transformation plus poussée, en limitant les exportations d'hévéa brut, bien que les restrictions aient été relâchées en Malaisie à cause d'un déséquilibre entre l'offre et la demande nationale.

Le Brésil est le seul autre grand pays producteur de PLTS qui a connu une croissance récente des exportations de ces produits. A partir d'un point de départ relativement faible, les exportations brésiliennes ont quadruplé leur niveau de 1990, pour atteindre 472 millions de dollars en 1995. Cette croissance a été due à l'expansion des économies régionales et de leur commerce (environ 16% du total des exportations concernait d'autres économies en développement), et à une demande soutenue des marchés importants des Etats-Unis et d'Europe. La Chine a aussi connu une croissance rapide de ses exportations de PLTS qui ont presque doublé entre 1992 et 1995. Cette tendance se poursuivra, dans la mesure où de nombreuses entreprises de la Province chinoise de Taïwan, Hong Kong et les autres producteurs asiatiques traditionnels créent des joint ventures de meuble et de PLTS dans le Sud de la Chine à cause des bas salaires. Le regroupement dans les statistiques officielles de l'ONU des statistiques de la Province chinoise de Taïwan, de Hong Kong et de la Chine qui commence avec les statistiques de 1997 (probablement disponibles en 1999) consolidera la position de la Chine comme tête de file des exportateurs de PLTS et la placera dans la liste des dix plus grand exportateurs de PLTS.

Le développement de nouvelles techniques de transformation (par exemple MDF, lamellage, etc.) et les approvisionnements en matières premières (par ex. hévéa) permettent l'utilisation d'une large gamme d'essences tropicales pour la production de meubles et autres PLTS dans les pays producteurs de l'OIBT, avec l'augmentation de la production et des exportations que cela entraîne. Comme il a été indiqué dans les chapitres précédents, les marchés intérieurs de nombreux pays producteurs deviendront de plus en plus important avec la croissance économique, particulièrement en Asie. La contribution des PLTS aux secteurs forestiers des producteurs de l'OIBT et autres pays en développement continuera à croître rapidement dans les années à venir avec des réductions correspondantes de la production, surtout dans les exportations des produits ligneux tropicaux primaires.

Notes par pays

Les notes suivantes fournissent des détails concernant les développements récents significatifs qui ont eu lieu dans les pays producteurs appartenant à OIBT, y compris des informations sur les barrières douanières, les capacités de transformation nouvelles ou acquises, l'investissement en sylviculture transnationale et les tendances économiques intérieures ayant été demandées par l'Enquête OIBT en 1997. Les informations provenant d'autres sources sont incluses lorsqu'elles sont pertinentes et disponibles. Les notes, groupées par région productrices, ne constituent pas des rapports complets sur les pays. Elles fournissent un résumé de certains développements du secteur significatif de la sylviculture dans plusieurs pays producteurs de OIBT pendant la période étudiée. Les détails des développements significatifs dans les pays consommateurs les plus importants sont inclus au chapitre sur les Marchés, le Commerce et les Prix et/ou à l'Appendice 5.

Afrique

Cameroun

Le Cameroun importe de très faibles quantités de produits ligneux (2000-3000 m³ de contreplaqué en provenance du Gabon). Cependant, tous les produits tertiaires de bois sont importés, les droits de douanes variant suivant les prix à l'importation et le pays d'origine. Des accords spéciaux régissent les droits de douane concernant les produits importés des pays appartenant à la zone UDEAC (Union économique et douanière centre africaine). Le Cameroun impose une taxe de 25% sur la valeur de toutes les grumes exportées.

Le Cameroun a adopté une loi concernant le commerce du bois tropical à la fin de 1993 qui limite la taille des concessions forestières à 200 000 ha et qui réduit la durée maximum des concessions à 15 ans. En 1994, le gouvernement a introduit une loi selon laquelle les concessionnaires auraient la permission d'exporter en grumes un maximum de 30% de leur coupe annuelle. Après cinq ans, ce chiffre serait réduit à zéro, de façon à ce que le volume total de la coupe soit transformé au Cameroun. Des zones exonérées d'impôts ont été instaurées pour encourager la transformation et l'exportation des produits finis. La loi No.94/01 du 20/01/94 oblige toutes les entreprises forestières à cesser les exportations de grumes en l'an 2000 et à transformer toute leur production localement. Les concessions de bois sont accordées exclusivement aux entreprises qui ont investi dans les industries de transformation.

Le marché d'exportation du bois camerounais a connu une bonne croissance en 1993-94, mais a stagné en 1995. La stagnation de la demande à l'exportation a continué en 1996-97 avec la compétition des exportateurs asiatiques et les prix élevés du bois camerounais. En fait, ces prix resteront probablement élevés à cause des nouvelles taxes forestières élevées.

Suite à la dévaluation du Franc CFA, les prix des produits importés (en particulier les matériaux de construction) ont plus que doublé. D'autre part, des réductions de personnel dans le secteur public et la faillite d'un grand nombre d'entreprises ont provoqué du chômage et de la pauvreté. Beaucoup de ces chômeurs ont empiété sur la forêt et sont occupés à des activités de coupe pour fournir du bois de chauffe comme solution de rechange au gaz liquide hors de prix, du bois de charpente et du bois de construction. Les prix à l'unité des sciages locaux ont baissé à cause de l'offre élevée, par exemple le prix des bois rouges a baissé passant de 125 000 FCFA à 100 000 FCFA par m³ pendant la période 1994-1996. Dans le même temps, les prix des bois blancs baissaient passant de 100 000 FCFA à 80 000 FCFA/m³.

En 1996, la section de Belgique du Fonds mondial pour la nature, la Fédération Belge du Bois et le Fonds Mondial pour la Nature (WWF) ont consulté les représentants du gouvernement, les organisations non-gouvernementales et les grands concessionnaires du Cameroun avec pour but d'obtenir une quantité de produits de bois certifiés pour le marché belge. Tous les participants ont reconnu que la certification pourrait aider à faire appliquer la nouvelle législation forestière et à gérer la forêt de façon viable sur le terrain.

Une entreprise malaisienne (Innovest Bhd) négociait avec le gouvernement camerounais pour obtenir des concessions forestières de 540 000 ha et de 664 000 ha à la fin de l'année 1997. Le taux maximum de coupe de cette dernière devait être de 500 000 m³ par an sur une période de 15 ans.

Les taxes sur les exportations des grumes et les sommes à devoir sur les superficies coupées ont augmenté en 1997, alors que les taxes sur les produits manufacturés ont baissé. Cela encouragera les opérateurs à mieux gérer les superficies faibles (amélioration de la gestion) et à transformer de plus gros volumes de bois pour l'exportation. Comme il a été noté dans la Revue Annuelle de 1996, le gouvernement a introduit une loi en 1994, selon laquelle les concessionnaires auraient la permission d'exporter un maximum de 30% de leurs coupes annuelles en grumes. De plus, la Loi de Finance 1997/98 fixe obligatoirement une limite des superficies sous-licence, augmente le taux de 400% des sommes à devoir annuellement sur les superficies, et rabaisse les taxes d'exportation sur les produits finis. Cela encourage la transformation et offre un futur meilleur pour de plus importantes capacités de transformation.

La coupe sélective des forêts camerounaises tend à continuer en dépit de la diversification apparente de la clientèle et des produits. En effet, sur les quatre-vingt espèces exportées, vingt d'entre elles forment 91,89% du volume exporté; de plus, dix de ces espèces sur les vingt représentent 79,5% du volume total. Les espèces traditionnelles (Ayous, Sapelli, Fraké, Azobé) forment à elles seules 62,65% des exportations. Cependant, on doit noter qu'avec la diversification de la clientèle quatre pays asiatiques figurent parmi les dix plus grands consommateurs, et ont tendance à apprécier les espèces de bois secondaires. Cela vaut également pour les pays africains qui apprécient de plus en plus les bois camerounais (commerce régional).

Les prix locaux des sciages ont de plus en plus baissé. De plus, de nouvelles technologies se développent pour préférer l'utilisation de produits et bois locaux pour la construction. Une architecture légère utilisant des matériaux facilement démontables se voit de plus en plus souvent dans les grandes villes, et tend à remplacer le béton ou l'acier. Vu les prix des produits importés, l'aluminium et l'acier sont progressivement remplacés par le bois dans les bureaux.

République Centrafricaine

La Loi des Finances de 1995 oblige maintenant toutes les entreprises forestières à transformer localement 85% de leur production et à n'exporter que 15% en grumes. Toutes les entreprises forestières sont dans l'obligation de fournir un plan de gestion/aménagement avant de mettre en application leur "permis d'abattage et de gestion". Des fonds sont mis à disposition par le FFD (Fond Français de Développement) pour effectuer des études des possibilités de tous les plans de gestion des entreprises.

République du Congo

L'entreprise malaisienne Innovest Bhd fut la première entreprise asiatique à s'être vu accorder une concession forestière de 15 ans dans la République du Congo à la fin de l'année 1996. Innovest a acheté 95% des parts de l'entreprise formée dans le but de l'obtention de cette concession, Innovest Congo SA, dans laquelle le gouvernement de Mossendio détient 5% des parts. Innovest prévoit de gagner M\$100-130m par an avec cette concession de 336 880 ha. Pendant les deux premières années Innovest prévoit d'exporter tout le bois obtenu, pour la plus grande part en Europe et en Amérique. Les coupes devaient commencer au premier trimestre de 1997, suivi de transformation apportant de la valeur ajoutée.

Côte d'Ivoire

En avril 1995, le Ministère des Forêts de Côte d'Ivoire a instauré une interdiction temporaire d'abattage pour permettre l'introduction d'une nouvelle forme de distribution des concessions forestières. Cette distribution est maintenant basée sur une évaluation des résultats obtenus depuis 1988 de chaque entreprise candidate selon certains critères y compris le niveau d'augmentation des facilités de transformation et l'assistance au développement rural.

En septembre 1995, le gouvernement de Côte d'Ivoire a annoncé une interdiction d'exportation de la plupart des grumes, petits morceaux de bois et planches pour essayer d'augmenter l'industrie locale de transformation des bois et pour protéger les forêts restantes. Dans la deuxième moitié de

1996, l'abattage de l'iroko (*Chlorophora excelsa*) a été interdit dans la moitié Nord du pays pour contrôler les exportations. Cette interdiction a touché les approvisionnements en grumes des scieries locales et a fait augmenter les prix des exportations des sciages de cette espèce (voir Appendice 3). Toute exportation de grumes à l'exception du teck a été interdite en 1997.

Le gouvernement a soumis à condition l'implantation de nouvelles installations de transformation industrielles du bois en Côte d'Ivoire : cette implantation dépend de l'engagement à opérer les transformations en aval du bois et l'utilisation de bois de plantations de plus faible diamètre.

Deux autres facteurs ont touché la production et le commerce des produits de bois tropicaux en 1997:

- . Les réformes concernant les opérations forestières avec la démarcation des zones à reboiser par appels d'offres
- . La réduction des taxes à l'exportation de produits de transformations secondaires.

Des quotas d'exportation du bois vert doivent être imposés en 1997-98 pour augmenter la capacité de transformation des produits ligneux tropicaux. De nouvelles scieries sont prévues, sujettes à l'établissement d'ateliers pour les transformations secondaires du bois et l'utilisation de bois de plantations de plus faible diamètre.

Gabon

La récolte annuelle a été établie à 2 millions de mètres cubes depuis 1996. La plupart de la production est exportée en grumes. Etant donné que le gouvernement veut que la majorité de la production de grumes du Gabon soit traitée localement, il n'est pas très encourageant de constater que la proportion des transformations locales se situe en dessous de 5%. Il est prévu de réduire progressivement les exportations de grumes, mais pas de les interdire complètement. On a établi un taux progressif de transformation locale du bois abattu à 50% en l'an 2000 et à 90% en 2025 et on a également établi un quota d'utilisation du bois au moment de l'octroi des contrats publics. Une réduction progressive des exportations de grumes est prévue: de 10% en 1997, de 27% en 1998, de 35% en 1999 et de 50% en l'an 2000. Ces réductions coïncideront avec des tarifs accrus aux exportations supérieures aux quotas dès 1997 et le renforcement de la formation et de la recherche dans tous les secteurs ayant trait au bois et aux forêts. Depuis que l'Etat encourage l'industrialisation, on constate que les entreprises acceptent de faire des études de faisabilité pour de nouveaux projets qui pourraient conduire à une industrialisation viable au Gabon. L'augmentation de la production de grumes est due à l'arrivée d'une nouvelle catégorie d'entreprises d'exploitation forestière, la plupart asiatiques (essentiellement de Malaisie) qui non seulement abattent les essences à forte valeur ajoutée mais aussi celles qui étaient moins utilisées.

Toutes les entreprises forestières titulaires d'une carte professionnelle pour l'année 1998 sont activement engagées dans le développement de l'industrie de transformation secondaire. De nouveaux développements en matière de transformations secondaires sont attendus dans les années à venir.

L'arrivée des entreprises d'abattage asiatiques (il y en a sept actuellement) va probablement amener un grand changement dans l'utilisation du bois au Gabon. La valeur des espèces secondaires augmente, puisque ces entreprises accordent de l'importance au volume à condition que les arbres aient atteint le diamètre minimum d'abattage. Le Kosipo, le Padouk, le Douka, le Niangon et l'Abura font partie des nouvelles espèces secondaires abattues.

La Commission sur l'Industrialisation a pris note de l'utilisation très limitée du bois local dans la construction des bâtiments et des travaux publics. On constate un effort pour augmenter l'utilisation de bois local dans la construction des écoles et des hôpitaux. La fabrication industrielle de meubles de bois lourd est progressivement remplacée par la fabrication de meubles utilisant des panneaux de bois. Depuis l'ouverture du débat sur la nouvelle législation forestière en 1997, un terrain d'entente

semble avoir été trouvé entre le secteur privé et l'administration des forêts. Tous les participants concernés ont convenu que la sylviculture gabonaise doit traiter ces deux sujets importants:

La gestion forestière durable

L'industrialisation de l'ensemble de la filière bois

La nouvelle loi forestière devrait conduire à des améliorations de la gestion des forêts et de la transformation du bois. La nouvelle loi sera accueillie avec empressement non seulement par le Gabon mais aussi par les organisations de coopération internationale.

Ghana

La suspension de toutes les exportations de grumes qui est entrée en vigueur en novembre 1995 est maintenue. Cette interdiction a résulté de la situation anarchique des exportations de grumes qui a prévalu pendant la période 1993-1994. Cette suspension devait retarder la résurgence des velléités de spéculation, pour permettre au Ministère des Forêts de développer un contrôle adéquat des zones forestières réservées et pour empêcher que le chiffre des possibilités annuelles autorisables (AAC) ne soit dépassé (comme cela avait été le cas dans les années précédentes). Les taxes à l'exportation de 10 à 30% sur certaines espèces de bois séchées à l'air (c'est-à-dire l'odum, l'afromosia, l'hyedua, le makore, l'edinam, l'acajou, le sapele, l'utile et le wawa) ont été suspendues en 1996 en raison de l'inquiétude d'une partie de la profession, en particulier des producteurs de bois, qui ont demandé une révision des taxes à l'exportation.

Des consultants expatriés ont fourni au Ghana des services de consultation, de conseils et de vulgarisation en 1997 dans les domaines du séchage au four, du design et de la production de meubles et de la production de moulures. Certaines activités importantes en 1997 concernant les transformations secondaires comprenaient:

- . La création d'un Centre de formation aux industries du bois (WITC) pour dispenser une formation régulière aux exploitants de la profession et leur permettre ainsi de suivre les évolutions en cours dans le domaine des bois tropicaux.
- . La facilitation de nouveaux investissements à condition pour autant qu'ils contribuent aux transformations secondaires (l'implantation de nouvelles scieries est absolument découragé). Les plans de développement des plantations pour encourager le travail des grumes de petit diamètre et également pour augmenter la matière première de bois disponible pour les scieries secondaires.

Ultérieurement, l'attention se tournera vers l'utilisation de l'étoile rose ou des espèces moins utilisées au fur et à mesure que la recherche, le développement et les activités de formation seront faites localement. Par exemple, le Projet OIBT PD179/91 concernant l'utilisation industrielle et la commercialisation améliorée de certaines espèces ghanéennes moins utilisées et localisées dans les forêts à gestion viable, aide ce processus.

L'activité de construction domestique et les constructions de logements commencent à augmenter en parallèle à la politique gouvernementale consistant à fournir des maisons à prix abordables pour les employés. L'environnement général de possibilité que le gouvernement a créé a incité la participation du secteur privé dans le développement des domaines et les investissements dans ce secteur sont visibles. Sur le plan domestique, le plastique a tendance à remplacer le bois dans la fabrication des caisses, des tables et des chaises. Les éléments en aluminium et en verre deviennent aussi majoritaires dans la fabrication des encadrements de portes et de fenêtres. Ceux-la sont en général utilisés par le secteur privé, c'est-à-dire les hôtels, les restaurants, les stations balnéaires, les églises, etc..

Pour promouvoir l'utilisation rationnelle et viable des ressources de bois du Ghana, des actions peuvent être prises pour développer un cadre de standardisation du bois et des produits dérivés, en particulier pour le marché intérieur. La standardisation des produits du bois devrait apporter des revenus supérieurs résultant de la réduction des déchets de bois. Elle doit aussi être utilisée comme voie de promotion pour l'utilisation accrue des espèces moins utilisées. Le Comité de développement de l'exportation du bois, le Bureau de l'inspection des produits forestiers et la

Commission de la foresterie constituent les principales institutions du secteur du bois responsables de cet exercice.

Le gouvernement ghanéen a mis sur pied un groupe de travail national pour développer de nouveaux standards de gestion forestière qui mèneront éventuellement à un système de certification et de classification pour le pays. Ce groupe de travail qui s'est rencontré en 1997, doit consister de représentants du gouvernement et des agences de sylvicultures ghanéennes, du Bureau ghanéen des normes des propriétaires/chefs, d'une organisation non-gouvernementale et de l'industrie du bois.

Liberia

Sept ans de guerre civile au Liberia ont fait subir à la forêt et à ses industries une immense destruction, y compris un abbatage/gestion insupportable opérés par des groupes amateurs ou les factions en guerre, un manque d'attention accordé aux plantations existantes et une destruction des scieries établies, des scieries de contreplaqué, etc... par ces factions en guerre. Le gouvernement est en train de considérer des taxes à l'exportation qui seront peut-être levées pour renforcer l'économie dévastée. Le secteur de la sylviculture se reconstruit lentement.

Une importante rénovation et un rétablissement devront être effectués pour revitaliser les aspects abbatage/sylviculture de l'économie. Il est à espérer qu'un grand nombre de scieries (de bois et contreplaqué) et d'autres structures se rapportant à la sylviculture seront remises en fonctionnement et que de nouvelles facilités seront établies avec l'assistance internationale et locale. Pendant la trêve des combats en 1995, une entreprise malaisienne a envoyé par bateau des fournitures et des machines d'une valeur de 10 million ringgit malais. Cet envoi faisait partie des plans d'exploitation d'une superficie d'environ 154 000 hectares près de Monrovia.

Avant la guerre civile, on exportait à la demande un volume relativement faible d'espèces moins utilisées. Cette tendance continuera certainement lorsque les activités d'abbatage reprendront normalement dans la troisième république, période à laquelle de sérieux efforts seront faits pour promouvoir ces espèces moins utilisées et les autres.

En considérant l'effet de la guerre civile du Libéria et la destruction massive de l'infrastructure, la demande intérieure de bois tropical augmentera avec les efforts de reconstruction du pays.

Togo

Il y a une activité intense dans les secteurs de la construction et des logements. En général, les gens vivant dans les zones rurales sont propriétaires de leurs logements (5% seulement d'entre eux sont locataires). La situation dans les villes est plus diversifiée: 45% de la population est locataire à Lomé et 51% dans les autres villes. Les crédits à la construction sont très répandus, avec des taux d'intérêt allant de 9% à 13%. Les produits de bois locaux sont essentiellement utilisés et cela a des conséquences sur la forêt.

Asie-Pacifique

Cambodge

Le FMI a suspendu les paiements de crédit au Cambodge en 1996, en grande partie à cause de l'inquiétude concernant la proportion d'abbatage illégal et la contrebande de grumes en direction essentiellement du voisin Thaïlandais. Le gouvernement cambodgien a introduit/continué les mesures suivantes en 1996-97 pour tenter de promouvoir un développement durable du secteur de la sylviculture.

1. Interdiction de l'exportation des grumes;
2. Interdiction de l'exportation de bruts de sciage;
3. Baisse des redevances/taxes pour encourager l'industrie du bois et les exportations de bois traités;

4. Augmentations des royalties (de façon quelquefois considérable - les royalties pour certaines espèces ont été multipliées par 12 pour atteindre \$175/m³ au milieu de l'année 1997).

Le plan du Cambodge pour le développement de l'industrie forestière comporte deux phases:

Phase I (5-10 ans): Production de haute qualité de sciages et de placages/contreplaqué.

Phase II (après 10 ans): Production de particules de bois, MDF, aggloméré/pulpe de bois et/ou autre utilisation hautement rentables du bois.

Dans le court terme (à peu près 5 ans) on ne s'attend à aucun changement majeur concernant l'utilisation des espèces. L'accent sera toujours sur les espèces *Dipterocarpus*. Les espèces moins connues resteront relativement peu importantes à court terme (moins de 5 ans), mais ensuite leur importance ira probablement en augmentant. Les produits forestiers mineurs ne sont pas importants pour le commerce extérieur, bien que leur importance soit vitale à un certain nombre de communautés locales. La situation politique du pays en 1997 a affecté la vitesse de la construction. L'incertitude actuelle a réduit la demande pour la construction et les logements pour tous les produits du bois.

Inde

Citant le besoin de conservation des réserves de bois locales, le gouvernement indien a annoncé que les taxes d'importation de grumes, bois de chauffe et charbon passeraient de 10% à zéro (HS4401-4403). Les taxes sur tous les autres produits du bois restent élevés, allant de 32 à 56%. Presque toutes les barrières sans caractère tarifaire sur les produits du bois ont été éliminées ces dernières années en Inde.

Pour préserver des ressources forestières en diminution, la Cour Suprême indienne a interdit le 12 décembre 1996 au Ministère des Forêts d'abattre le bois se situant sur les zones à l'extérieur du plan (zones qui ne font pas l'objet de sélection et de replante). De plus, la Cour a interdit l'envoi de grumes venant des états du Nord Est du pays où se trouvent la plupart des ressources forestières, obligeant l'envoi du bois sous la forme de sciure, au minimum. En mars 1997, la Cour a ordonné la fermeture de toutes les scieries et usines de transformation du bois opérant sans permis et a interdit aux Etats de délivrer des permis à de nouvelles exploitation. Ces décisions proviennent des pressions de plus en plus soutenues auxquelles sont assujetties les ressources forestières indiennes, en particulier dans le Nord Est où la zone forestière a diminué de 78 300 ha entre 1993 et 1995.

90% des ressources forestières de l'Inde se trouvent sur des terres publiques, et l'abattage opéré par le secteur privé dans ces régions est interdit depuis le milieu des années 80. Le gouvernement continue l'abattage et la mise aux enchères de grumes sur les zones du "plan" (la production y est significativement inférieure) et sur les forêts privées. De plus, les importations de grumes continuent. Cependant, les industriels du bois se trouvant dans les zones Sud et Ouest de l'Inde sont habitués à s'approvisionner en grumes et autres produits provenant du Nord Est. Cette décision a frappé durement les entreprises de ces régions, certains fabricants de contreplaqué ont cessé leurs opérations et d'autres ont dû se diversifier. On estime de source commerciale que les décisions de la Cour ont eu pour résultat de faire baisser de plus de 90 000 m³ par mois les envois de grumes et de bois en provenance du Nord Est. L'industrie recherche un compromis et le gouvernement a constitué un comité de six membres pour entreprendre une étude approfondie des ressources forestières.

Les prix en conséquence plus élevés pour les produits du bois et la production intérieure réduite conduiront à une augmentation de la demande des importations des placages, et autres produits semi-finis ainsi qu'à l'augmentation des importations traditionnelles de grumes tropicales, qui augmentent rapidement (voir Appendice 1). Les importations continueront de se focaliser sur les espèces de feuillus tropicaux (essentiellement les grumes, étant donné les taxes prohibitives sur les autres produits), vu que cette industrie n'est pas familiarisée et n'est pas équipée pour travailler les résineux.

Indonésie

En 1996 les droits à l'importation de certains produits forestiers ont diminué de 5 à 10 pour cent, les droits à l'importation des produits forestiers étant de 0 à 30 pour cent. Le Ministère des Forêts a suggéré que l'Indonésie importe des grumes en provenance de pays comme le Myanmar, les Iles Solomon et le Vietnam; cette importation constituerait un moyen à court-terme de faire face à un manque de matières premières utilisées dans l'industrie forestière. Pour éviter le commerce illégal de bois, les grumes ne seront pas importées des Etats voisins (Malaisie, PNG). Les tarifs douaniers à l'importation ont été une fois de plus réduits sur les produits ligneux en septembre 1997 (voir Appendice 5). L'Indonésie a augmenté de 10% les taxes en mai 1997, en disant que les prix du contreplaqué avaient augmenté sur le marché international. Cette augmentation des taxes, qui a eu pour conséquence d'augmenter les coûts opérationnels de seulement 1 à 2% pour les entreprises forestières, doit être réexaminée à nouveau en mars 1998.

A cause de la demande intérieure accrue concernant la pulpe, le papier et les composés du bois, on promeut une politique d'expansion des industries de transformation. Par l'intermédiaire du Ministère des Forêts, le gouvernement indonésien établit des plantations d'espèces de bois dur à croissance rapide pour satisfaire l'augmentation de la demande anticipée de l'industrie de la pulpe, du papier et des composites du bois. Les espèces à croissance rapide comme *Acacia mangium* et *Eucalyptus* ont été abattues sur une surface totale d'à peu près 2,2 million d'hectares. Les espèces à croissance plus lente comme *Dipterocarpus* ont été abattues sur une plus faible superficie.

Le marché actuel du bois en Indonésie se compose essentiellement de *Dipterocarpes* comme les espèces *Shorea* et *Dryobalanops*. Le commerce du tek provenant des plantations se fait également sur le plan intérieur et s'exporte en petites quantités sous forme de bois traité. Dans le futur cette répartition sera peut-être modifiée à cause de la rareté des principales espèces. Bien que la replante des espèces traditionnelles demande généralement longtemps, certains programmes de replante sont dirigés dans ce but pour satisfaire la demande de l'industrie forestière.

La croissance économique a produit une classe moyenne importante Indonésie. La croissance de cette classe moyenne a été accompagnée d'une augmentation de la demande de produits du bois pour le logement et les taux d'intérêt pour les prêts au logement ont augmenté en même temps que les prix des matériaux de construction, y compris le bois. Néanmoins, la plupart du bois utilisé n'est pas traité chimiquement, ce qui a un résultat négatif sur la consommation du bois qui est alors perçu comme n'étant pas durable. Le gouvernement indonésien promouvoit maintenant la conservation du bois.

Le commerce du bois contribue de façon significative à l'économie indonésienne, les exportations étant de 4 milliards de dollars ces dernières années. Les devises étrangères obtenues par les exportations des produits du bois se situent au second rang juste derrière le pétrole et il faut donc soutenir les efforts de cette contribution. Le chiffre de l'abattage officiel du plan sur cinq ans de 1994 à 1999 passe de 28,9 million de m³/an à 31,6 million de m³/an à la fin de la période du plan. La capacité du secteur des transformations du bois indonésien est estimée à 40 million m³ par an. A court terme, une augmentation de la quantité de bois proviendra du projet de développement agricole suscité par le gouvernement dans la région du Kalimantan central, commencé en 1996. Selon le Ministère des Forêts, la quantité de grumes obtenues par ce projet fournira environ 6 million de m³ par an sur une période de trois ans. Il reste néanmoins une différence importante entre l'offre et la demande, qui sera satisfaite probablement par les importations de grumes et l'abattage illégal.

Le défrichage par incendies de la forêt indonésienne a été interdit par décret présidentiel en 1995. Ce décret a fait suite aux larges incendies de 1994 qui avaient détruit cinq millions d'hectares de forêt. Néanmoins, le défrichage effectué par les petits agriculteurs et les intérêts des plantations commerciales ont provoqué des incendies brûlant jusqu'à 750 000 ha essentiellement sur les îles de

Java, Sumatra et Bornéo (Kalimatan) en novembre 1997 (voir Chapitre 2). En septembre, on avait identifié 176 entreprises qui avaient allumé des incendies illégalement en violation de l'interdiction de 1995; on leur a donné 15 jours pour les éteindre ou sinon perdre leurs permis de développement des plantations/forêts.

Malaisie

Les importations de grumes, de sciages et de placages de surface en Malaisie ne sont pas imposées. Les placages durs et les moulures ont une taxe de 25% à l'importation. Les importations de contreplaqué sont taxées à 45%. La Malaisie Péninsulaire interdit l'exportation de grumes. Bien qu'il n'existe aucun projet d'expansion de l'industrie forestière à Sabah, plusieurs projets sont prévus à Sarawak. Un projet commun japonais avec l'Entreprise de Développement du Bois au Sarawak et d'autres investisseurs locaux construira la première scierie MDF du pays. Au début de 1997, on a annoncé un projet commun avec la Chine qui résultera dans la construction d'une scierie de \$1 milliard MDF en Malaisie. La Malaisie participe également à plusieurs projets communs dans d'autres pays, plusieurs entreprises malaisiennes ayant des opérations d'abattage en Afrique, en Amérique latine et dans d'autres pays asiatiques.

En 1996 le gouvernement a annoncé les nouveaux taux des taxes à l'exportation entrés en vigueur le 1er juin sur les sciages, les placages et certains produits du bois de Malaisie péninsulaire. Cette nouvelle structure présentait des taux plus élevés pour certains produits du bois et la dernière révision datait de septembre 1993. Ces taxes à l'exportation ont été standardisées pour tous les états (y compris Sabah et Sarawak) en Aout 1997. Les quotas à l'exportation des grumes de bois d'hévéa, en vigueur depuis 1991, ont été progressivement éliminés au début de 1997, lorsque les prix des exportations et du marché intérieur se sont équilibrés et que les scieries du pays ont pu se fournir en bois correctement. Les producteurs et exportateurs de caoutchouc demandaient le remplacement de l'interdiction de l'exportation des sciages de caoutchouc par des quotas en septembre 1997, les surplus occasionnant des ralentissements dans plusieurs scieries et des pertes pour un grand nombre de petits actionnaires du caoutchouc.

Les éléments suivants auront un effet significatif sur la future production malaisienne et le commerce des produits ligneux tropicaux:

1. Taxes à l'importation élevées sur les produits de bois tropicaux dans certains pays;
2. Augmentation de la demande en produits de substitution (ligneux et non ligneux);
3. Certification obligatoire dans les pays consommateurs; et
4. Problèmes de l'environnement cités par certains groupes pour dissuader les consommateurs d'utiliser les bois tropicaux.

Le gouvernement malaisien a incité les entreprises de transformation en aval à s'automatiser et à moderniser leur équipements et leurs machines. Les espèces comme le Meranti Rouge Foncé (DRM), le Keruing, DRM (trou d'épingle sans défaut) et le Merbau constituent toujours les plus importantes espèces de sciages exportés de Malaisie. Cependant, les exportations d'espèces moins utilisées qui sont rangées sous la catégorie Bois Dur Varié constituent une part de plus en plus importante dans le commerce mondial des bois tropicaux.

L'activité de construction intérieure devrait continuer à augmenter de façon significative pendant les prochaines années. Le résultat impressionnant de la croissance est dû essentiellement à la mise en application de projets massifs, présents ou futurs, par exemple le nouvel aéroport de Sepang, le complexe de la ville de Kuala Lumpur, les projets de développement de l'infrastructure pour préparer les Jeux du Commonwealth de 1998 à Kuala Lumpur et l'activité forte dans le domaine de la construction de propriétés résidentielles et non-résidentielles. Le gouvernement malaisien continuera de donner la priorité sur le plan de cinq ans aux logements à bas et moyen prix. L'activité vigoureuse de construction intérieure devrait donner lieu à une augmentation de la consommation intérieure de bois bien que l'incertitude économique actuelle ne vienne à la ralentir quelque peu.

L'état du Sarawak privatisera son département forestier au mois de janvier 1998, suite à la recommandation de la mission de OIBT en 1991. Ce changement devrait améliorer l'efficacité du département dans la gestion des ressources forestières. La nouvelle entreprise fixera comme priorité l'établissement de plantations en assignant dans ce but 20% des concessions. On a déjà approuvé cela pour 250 000 ha de plantations forestières.

Papouasie - Nouvelle Guinée

Le PNG a communiqué des niveaux de taxes à l'importation en 1995 de 30% sur les grumes et les sciages et de 175% sur le contreplaqué et les placages. Dans la ligne de politique actuelle, le gouvernement espère réduire de 10% par an les exportations de grumes pendant la période allant de 1995 à l'an 2000, date à laquelle une interdiction de l'exportation de grumes sera proposée.

Les taxes à l'exportation de grumes ont été augmentées en avril 1994, et la base de calcul a été modifiée en novembre 1995. Ces taxes faisaient partie du programme d'Ajustement Structurel de la Banque Mondiale pour la PNG. Le taux des taxes à l'exportations de grumes, révisé en 1996, se situe actuellement à 15% du FOB des grumes jusqu'à \$65 par m³ et augmente avec la valeur du FOB. Les exportations de sciages ont augmenté en 1997. Cependant, l'industrie d'abattage a terminé les opérations non rentables à la fin de 1997 à cause de la baisse du prix des grumes, des mauvaises conditions du marché à l'exportation, des niveaux élevés des stocks et des taxes élevées à l'exportation des grumes. Une taxe à la valeur ajoutée de 10% pour la PNG a été reportée jusqu'en 1999.

Les marchés japonais et coréen continuent de dominer les marchés d'exportations de grumes de PNG, bien que les exportations vers la République de Corée aient diminué en 1996-97. Les Philippines sont aussi devenues un concurrent acharné en ce qui concerne les groupes d'essences de second choix (voir Appendice 2)

On note une activité continue dans l'industrie du logement et de la construction dans les communautés rurales et urbaines. De grands hopitaux et de nouvelles classes pour les lycées se construisent à travers tout le pays, faisant partie d'une réforme importante de l'éducation. Cependant, le secteur de la construction domestique est relativement faible et ne peut consommer qu'une très faible quantité de grumes.

El Nino aura un impact considérable sur le budget national. La production de marchandises importantes a diminué. Les conditions de sécheresse ont permis l'abattage continue, le nombre d'arbres abattus important a ainsi augmenté les réserves, ce qui a exacerbé les problèmes actuels du marché. Les incendies ont été jusqu'à maintenant la principale conséquence de la sécheresse sur les opérations forestières. Une perte d'environ 5% (3100 ha) des forêts de plantation de PNG leur a été attribuée en novembre 1997. On a noté des incendies non maîtrisés dans les forêts vierges de plusieurs zones du pays, y compris des parcs et des réserves naturelles. Il n'y a pas aucun espoir de pouvoir extraire du bois marchand des zones atteintes.

Philippines

Les Philippines appliquent des tarifs de 3% sur les grumes, 30% sur les sciages et de 50% sur les placages et le contreplaqué. Les exportations de sciages et de grumes proviennent uniquement des forêts de plantations, ou (dans le cas des sciages) proviennent de grumes importées.

Les éléments suivants auront un effet significatif sur la future production et le commerce des produits ligneux tropicaux:

1. Le déplacement des opérations d'abattage de la forêt vierge vers les forêts résiduelles, réduisant ainsi énormément les possibilités annuelles autorisables;
2. le Programme des plantations forestières industrielles – ce programme accorde aux promoteurs des plantations forestières plusieurs incitations, qui comprennent l'exonération des taxes forestières, l'assouplissement des restrictions concernant l'exportation des produits

- des plantations, l'allègement de l'impôt sur les bénéficiaires, l'importation hors-taxe des biens d'équipement etc;
3. Un moratoire sur les coupes dans certaines provinces du pays;
 4. Les facteurs suivants ont influencé le commerce de façon significative:
 - a) Interdiction de l'exportation des grumes – réduit l'exportation des grumes sauf celles provenant des plantations forestières;
 - b) Interdiction de l'exportation du bois de construction – cette interdiction couvre le bois de construction provenant du bois abattu localement dans les forêts naturelles. Néanmoins, l'exportation du bois de construction produit à partir de bois de plantations est autorisé;
 - c) Réduction supplémentaire des tarifs sur les produits de bois importés ultérieurement;
 - d) Label écologique des produits forestiers dans les pays d'importation.

Il ne se produira pas d'expansion des capacités de transformation des bois tropicaux dans les prochaines années à cause de l'imposition d'une interdiction d'abattage dans les forêts vierges restantes et du déplacement des opérations d'abattage vers les forêts résiduelles ce qui a considérablement réduit la quantité de matières premières disponibles. De plus, il existe actuellement un tel excédent de capacité de scieries que le souci majeur du gouvernement est de rééquiper ou introduire un nouvel équipement/de nouvelles machines pour augmenter la rentabilité et la compétitivité des entreprises locales de transformation sur le marché mondial.

Les espèces de bois moins utilisées sont d'habitude laissées dans la forêt pendant les opérations d'abattage. En raison de la quantité disponible de bois en diminution, l'utilisation de ces espèces augmenteraient la base de ressources des industries du bois locales et réduirait ainsi la pression sur les espèces commerciales. On trouve maintenant ces espèces sur les marchés locaux. Se trouvent parmi elles le (*Combretodendron quadrialatum*) qui est commercialement connu sous le nom de bois de rose philippin, le binuang (*Octomeles sumatrana*), le lotkob (*Duabanga moluccana*), l'alupag (*Euphoria didyma*) et l'amugis (*Koordersiodendron pinnatum*). Des études sont actuellement entreprises par l'Institut de Développement et de la Recherche des Produits Forestiers pour déterminer la meilleure utilisation de ces espèces.

Les produits mineurs tropicaux servent de base de ressource pour un grand nombre de microindustries et d'industries à domicile. L'osier, le bambou, la résine almaciga et l'elemi de Manille sont parmi les plus importants produits forestiers n'étant pas de bois. Les meubles en osier et en bambou et les objets d'artisanat font partie des exportations les plus importantes des produits forestiers du pays. La résine Almaciga et l'elemi sont exportés tels quels.

Le programme de développement du gouvernement philippin des années 1990 s'est concentré sur le développement humain à travers l'obtention des services de base comme le logement, la survie, le bail des terres et autres services économiques et sociaux. Les projets gouvernementaux de construction ont donc augmenté localement. De 1992 à 1995, le nombre de bâtiments construits par les gouvernements locaux ont enregistré un taux annuel de croissance de 31,74 pour cent. La construction privée a également connu une tendance à la hausse. Pendant la période retenue, le nombre de bâtiments construits par le secteur privé a connu un taux moyen de croissance de 14,90 pour cent par an.

L'écart grandissant entre le coût du logement et des revenus, qui rendait l'accès à la propriété difficile, a poussé le gouvernement à continuer son programme de logement sociaux au bénéfice des familles du pays à moyen et bas revenus. En 1994, le gouvernement a poursuivi une politique d'attraction des propriétaires et des promoteurs privés pour les faire participer aux programmes sociaux de logement. Ces programmes, accompagnés d'un taux de construction généralement en augmentation, ont dynamisé la demande intérieure de bois pendant ces dernières années. Les difficultés économiques actuelles et la dévaluation de la monnaie vont peut-être freiner cette croissance mais la tendance à long terme reste positive.

Les produits non ligneux se substituent de plus en plus fréquemment aux bois tropicaux à cause de la quantité faible de bois disponible résultant de l'interdiction d'abattage dans les forêts vierges. Le bambou, le bois de cocotier et récemment l'acier sont parmi les produits non ligneux utilisés pour la construction de logements.

Thaïlande

Comme pays membre de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), la Thaïlande a réduit depuis le 1er janvier 1995 les tarifs appliqués aux produits (y compris le bois) en provenance des pays membres fondateurs. Grâce à sa participation au processus de l'Accord sur le Tarif Préférentiel Effectif Commun (CEPT) pour la Zone de Commerce ASEAN (AFTA), la Thaïlande a annoncé aussi la réduction ou l'exonération des tarifs pour les produits ayant un certificat ou une origine en provenance des pays ASEAN à partir du 1er janvier 1996. Les tarifs sur les importations des produits forestiers venant de pays hors ASEAN restent les suivants: grumes -5%, sciages -10%, placages -20%, contreplaqué -20%

Depuis l'interdiction de l'abattage en 1989, les scieries du pays dépendent de matières premières sous forme de grumes et de bois travaillé à l'étranger, particulièrement en Malaisie, au Myanmar, au Cambodge et au Laos. Les produits fabriqués le sont pour la consommation intérieure et aussi pour l'exportation.

Comme l'abattage est interdit dans les forêts Thaïlandaises, les scieries doivent importer les matières premières de l'étranger. La plupart des scieries existantes fonctionnent donc à capacité réduite ou se sont arrêtées. Les nouvelles scieries ne peuvent plus obtenir de permis à l'exception de celles qui utilisent le bois de paracaoutchouc, puisque, étant un dérivé du caoutchouc, il ne provient pas des forêts naturelles.

La Thaïlande continuera d'importer des grumes et des sciages de l'étranger, spécialement de la Malaisie, du Myanmar, du Cambodge et du Laos. La plupart de ces grumes et sciures proviennent du Yang (*Dipterocarpus* spp.) et du Teck (*Tectona grandis*). Cette tendance devrait continuer pour soutenir l'industrie de transformation du bois existante. Les scieries se tournent de plus en plus vers cette source de matières premières et aussi vers les grumes des plantations d'eucalyptus.

Correspondant à l'augmentation de la population Thaïlandaise, la demande de construction de bâtiments et de logements augmente aussi chaque année. Néanmoins, du à la rareté et aux prix plus élevés du bois ces dernières années, l'industrie de la construction en Thaïlande s'est détournée de l'utilisation des matériaux de bois au profit des poutres d'acier et de béton renforcés dans la construction des maisons et des bureaux. Le bois n'est maintenant utilisé que pour les encadrements des portes et des fenêtres dans la plupart des projets.

Amérique Latine/Caraïbes

Bolivie

Les espèces de forêts tropicales moins connues à l'exportation deviennent de plus en plus importantes sur le marché intérieur et international. Les réserves d'acajou diminuent et un certificat CITES est obligatoire pour leur exportation, ce qui restreint le commerce de ces espèces. Les plans de gestion des forêts stipulent une plus grande utilisation des espèces moins connues et leur part de marché augmente. Les négociants internationaux du bois réclament ces nouvelles espèces à cause de leur moindre coût et de leur plus grande disponibilité.

Bien que l'activité de construction connaisse une hausse depuis maintenant 8 ans, l'utilisation du bois dans la construction est limitée, en majeure partie aux portes, aux sols et aux fenêtres, ce qui n'a donc pas de conséquence significative sur la consommation des bois tropicaux.

Une nouvelle Loi Forestière est maintenant en vigueur: la Loi Forestière Générale de 1996, qui a établi un nouveau cadre administratif pour la gestion des ressources. Ce changement législatif a

conduit à un écart dans les enregistrements de production de 1996, ce qui a rendu leur communication impossible à OIBT. Une mission OIBT indépendante en Bolivie a été entreprise en 1995-96 à l'invitation du gouvernement bolivien. On a demandé de faire des recommandations pour un programme intégré national pour permettre à la Bolivie de développer une industrie de sylviculture viable basée sur ses ressources forestières naturelles et en prenant compte des besoins et des aspirations des communautés indigènes. La Mission a communiqué ses résultats à la XXI session du Conseil à Yokohama. Plusieurs propositions de projets de suivi, pour mettre en place les recommandations de la Mission ont été soumis à OIBT. Certaines sont maintenant appliquées.

Brésil

Le Groupe des Sept (G7) des pays industrialisés se sont mis d'accord pour fournir \$47 million pour financer la phase de transition d'un programme de développement viable pour la forêt équatoriale brésilienne en Octobre 1997. La phase de transition liera le plan pilote de six ans qui a financé plus d'une centaine de projets de développement viable variés en Amazonie, et le programme phase deux qui est toujours en discussion. Le programme pilote a dépensé environ \$181,3 millions sur un total de \$250 millions consacrés au travail de démarcation des réserves indiennes par exemple. L'Allemagne a financé le gros de ce projet pilote, contribuant à 35% du total et sera le donateur le plus important pendant la période de transition - \$35 millions. L'Union européenne, en plus des finances de la transition, a accepté de contribuer \$1 million pour le crédit aux micro entreprises dans la région alors que les Etats-Unis ont accepté de fournir \$20 millions en fond bilatéral pour la recherche sur les incendies de forêts. La Phase Deux, dont le commencement est prévu après l'an 2000, cherchera à minimiser l'impact des projets de développements infrastructurels planifiés en Amazonie brésilienne en s'assurant que le développement soit limité aux zones situées près des routes et des zones fluviales industrielles.

En novembre 1997, le Brésil a créé 22 nouvelles réservations indiennes couvrant à peu près trois pour cent de son territoire (8,4 millions d'hectares). Les 330 000 Indiens du Brésil, dont le nombre était d'environ cinq millions à l'arrivée des colons portugais en 1500, ont des droits de terre garantis par la constitution sur 11 pour cent du vaste territoire brésilien. D'après la Fondation Indienne Nationale (Funai), 319 zones indiennes ont été jusqu'à maintenant démarquées, constituant la dernière étape de reconnaissance officielle après laquelle la possession des terres ne peut plus être remise en question. Deux cent trente sept zones se trouvent sur la voie du processus de démarcation. Ces 22 zones avaient été identifiées comme terres indiennes en janvier 1995; 17 d'entre elles ont résulté du programme de démarcation mentionné ci-dessus fondé par le G7. Le budget Funai pour la démarcation des terres indiennes doit être réduit l'année prochaine de 78 pour cent, un changement qui provoque une inquiétude importante parmi les groupes de pression indigènes.

Colombie

La Colombie impose les tarifs douaniers suivants sur les importations des produits forestiers en provenance de tous les pays extérieurs au Pacte Andin : grumes et sciages : 20% ; placages et contreplaqués : 50%. Le gouvernement a aussi approuvé les Certificats d'incitation sylvicoles pour encourager la production de bois d'oeuvre, et les Certificats de remboursement des taxes pour encourager les exportations. Actuellement, en Colombie, seulement 17 des 150 essences forestières commerciales réalisent plus de 70% de la production, ce qui montre le potentiel des essences les moins utilisées. Comme la pénurie des essences de grande valeur commerciale est devenue plus évidente, l'industrie a dû améliorer la maîtrise et la capacité de gestion technique d'un plus grand nombre d'essences, dont de nombreuses peuvent être substituées aux essences plus rentables dans beaucoup d'applications. Les essences les plus utilisées sont le *Camnosperma panamensis*, le *Dyalianthera spp.*, le *Prioria copafera* et le *Brosimun utile*. Il existe quelques produits forestiers tropicaux mineurs (autre que le bois), comme le Chontaduro (*Bactris spp.*) et les coeurs de palmiers (*Euterpe cuatrecasana*) qui sont destinés à la fois au marché intérieur et à l'exportation.

Depuis 1995, on a connu un déclin considérable de l'activité nationale du secteur de la construction, dû en grande partie aux taux d'intérêts élevés et à d'autres facteurs économiques.

Equateur

L'Equateur subit une pénurie sur le secteur du logement, et il y existe donc actuellement une croissance de la construction de logements sociaux avec le soutien des secteurs public et privé, ainsi que celui des programmes de construction de logement sociaux. Le principal apport pour ce genre de constructions est celui du bois à faible valeur commerciale et la canne *Guadua (Guadua angustifolia)* pour abaisser les coûts de tels logements sociaux.

Le gouvernement de l'Equateur, avec le soutien de l'Institut équatorien des forêts, de l'organisation Espaces naturels et vie sauvage (INEFAN), des ONG et du secteur privé, est en train de préparer une loi à soumettre au Congrès fin 1997, dans le but de créer un programme d'incitation forestière pour le reboisement. L'objectif de ce programme est de fournir des incitations pour : 1) des plantations forestières (industrielles) de production des essences exotiques ; 2) la protection des forêts ; 3) des plantations forestières d'essences locales. La principale motivation de ce programme est le taux important de déforestation de la forêt naturelle tropicale, le besoin d'approvisionnement du secteur industriel du bois avec une matière première homogène issue de source de production à proximité du lieu de transformation, le besoin d'instaurer des plantations forestières dans un but de protection et des motifs écologiques, et le fait que plus de 50% du territoire de l'Equateur est dégradé et convient pour le reboisement.

La loi propose un programme sur 20 ans avec l'INEFAN comme agence fédérale responsable pour la mise en oeuvre et la supervision. Le programme implique le secteur privé et les communautés locales qui aideront à la formulation des propositions de projet à soumettre à l'INEFAN pour approbation. Le gouvernement, par l'intermédiaire de l'INEFAN, financera l'établissement de plantations selon les modalités suivantes : 1) jusqu'à 75% pour les plantations forestières (industrielles) de production ; 2) jusqu'à 100% pour la protection des forêts ; et 3) jusqu'à 120% pour la plantation d'essences locales considérées, par l'INEFAN, comme menacées et d'un intérêt particulier pour le pays. Dans les trois cas, un supplément de 40% de toutes les dépenses d'entretien des plantations entre la seconde et la septième année de leur installation sera pris en charge par l'INEFAN. Le financement de ce programme d'incitation sera apporté par un "Fond de repeuplement forestier (Fondo de Repoblación Forestal)" — FOREFOR. La plus grande partie du financement proviendra du budget gouvernemental fédéral et se montera à environ 25 millions de \$ la première année. Jusqu'à 30% du budget du FOREFOR sera utilisé pour la protection des forêts et la plantation d'essences locales.

Guyana

La Commission forestière du Guyana, par décret exécutif, a supprimé le système de prix affiché minimal sur les exportations des produits issus des bois tropicaux en 1997. Le système des prix affichés minimaux avait été mis en place pour contrôler l'évasion fiscale. Ce système a été remplacé actuellement par celui de la liberté des prix à l'exportation.

Aucune étude globale du marché intérieur du bois n'avait été entreprise à ce jour (une étude est prévue pour 1998), cependant, de fortes présomptions suggèrent que le ciment est utilisé de plus en plus au Guyana à la place de bois pour la construction. Bien que les coûts du bois soient les mêmes que ceux du ciment par unité de surface construite, voire légèrement inférieurs, il semble que les coûts d'entretien des structures en bois soient bien plus élevés. Ce qui est particulièrement vrai dans la mesure où les bois de construction vendus au Guyana ont tendance à ne pas être traités contre l'altération.

Un facteur important influençant la structure du marché intérieur au Guyana est la croissance rapide des produits de sciage (extraction des grumes et débitage sur place à la scie à chaîne). Entre 1985 et 1995, la production de bois débité à la scie à chaîne s'est accrue de 900 mètres cubes à presque 38 000 mètres cubes, soit 340%. Dans la même période, la production des scieries a chuté de 63 000 mètres cubes à 26 000 mètres cubes. La forte croissance de ce bois débité sur place a maintenu les

prix sur le marché intérieur bien en deçà de ceux des prix à l'exportation (le bois avivé est deux fois moins cher à l'exportation) et ce phénomène est sans doute le principal facteur du déclin de la production des scieries. L'impact du bois débité à la scie à chaîne sur les marchés intérieurs sera étudié comme un élément de l'étude industrielle plus large prévue pour 1998.

Honduras

Les compagnies forestières paient les redevances de leurs licences annuelles pour les opérations de sciage et des autres industries forestières fondées sur les volumes de production en board feet (décret n° 57-63 du 28/2/83). Il n'y a actuellement aucune politique restrictive sur le commerce à court ou long terme.

L'Office national des forêts a approuvé un plan d'action forestier à long terme (PLANFOR) pour 20 ans (1996-2015), qui stipule qu'à partir de 1997 et au delà, l'exploitation forestière annuelle sera portée à 386 500 ha pour les forêts de conifères et à 185 900 ha pour celles de feuillus, sur la base des plans d'exploitation. Ce qui aura pour effet une augmentation de l'offre de bois d'oeuvre.

Traditionnellement, les exportations ont concerné principalement les essences de conifères (pins) qui totalisent 98% de la production totale, alors que les feuillus totalisent les 2% restant. Les mesures prises sous PLANFOR visent à accroître la production de bois issus de feuillus, dans la mesure où plusieurs projet (PDBL et Cuprofor) ont soutenu des recherches sur les essences les moins utilisées, et ont identifié quelques 32 essences possédant une certaine valeur commerciale pour les marchés national et international. Il existe actuellement une tendance orientée vers l'exploitation des forêts de feuillus sous aménagement durable, et les exportations de produits secondaires transformés ont augmenté substantiellement.

La consommation interne s'est accrue à cause des prix élevés actuels des produits de substitution. Les coûts de production ont augmenté à cause de la dévaluation de la lempira face au dollar US, et aussi à cause de la mise en place d'un système d'enchère ou de vente de bois sur pied. Les producteurs ont aussi eu l'obligation de mettre en oeuvre des plans d'aménagement approuvés par l'AFE/COHDEFOR avant d'entreprendre leurs opérations d'exploitation, ce qui a augmenté les coûts de production dans certains cas.

La consommation de bois brut par les industries forestières honduriennes continuera d'augmenter dans la mesure où la capacité de transformation primaire installée de l'industrie est supérieure d'environ 50% à la production de bois actuelle. Cependant, la politique du gouvernement (comme nous l'avons noté plus haut), est d'accroître l'exploitation forestière en libérant de nouvelles zones forestières d'exploitation. On s'attend à ce que les industries de transformation doivent développer des stratégies pour affronter la concurrence des prix du marché international pour les sciages avivés, qui sont la principale matière première utilisée dans leur processus de production.

La demande de grumes de feuillus va augmenter à cause de l'installation d'une fabrique de contreplaqué dans le département de Colon, ce qui conduira à une augmentation de l'exploitation des essences les moins connues. A l'échelle du niveau régional en Amérique Centrale, le processus actuel d'intégration ouvrira un créneau pour le bois de sciage, spécialement sur le marché salvadorien, qui est devenu le principal centre de consommation au cours de ces dernières années. Le marché caribéen continuera à acheter du bois hondurien par les réseaux commerciaux qui ont déjà été établis. Le marché US absorbe la plupart des produits bois manufacturés.

Panama

Il existe actuellement une plus grande tendance à l'emploi d'essences traditionnellement moins utilisées, à cause d'une pénurie d'essences traditionnelles ; cette tendance est particulièrement évidente dans le cas des feuillus.

Pérou

Il existe actuellement un plan opérationnel dans l'industrie forestière visant à promouvoir la reprise et/ou l'expansion de la capacité de transformation par l'utilisation de matières premières issues de sources durables et par la production pour l'exportation de produits à haute valeur ajoutée. En outre, le sous-secteur forestier développe des programmes et des projets qui visent aussi à la gestion rationnelle et durable des forêts tropicales pour garantir une fourniture durable de matière première.

La composition des essences forestières actuelles comprend 40 essences, mais les plus significatives sont l'acajou (*Swietenia macrophylla*) et le cèdre (*Cedrela odorata*), qui totalisent approximativement le cinquième de production nationale, une proportion qui augmente chaque année malgré les distances importantes séparant les forêts qui contiennent ces essences des centres principaux de transformation du bois. Les autres essences possédant une valeur commerciale à une échelle industrielle sont le Tornillo, le Lupuna, l'Ishpingo, le Copaiba, le Cumal et le Moena, qui, avec l'acajou et le cèdre totalisent 50% de la production nationale totale.

Les essences tropicales de faible valeur commerciale, qui sont plus de 2500, sont significatives car elles procurent du bois aux communautés locales pour différents usages et nombre d'entre elles sont en train d'être introduites sur le marché intérieur et même sur le marché international. D'un point de vue écologique, ces essences sont importantes car elles aident à maintenir un équilibre écologique dans leur zone de diffusion après l'exploitation forestière et procurent un abri et une diversité biologique.

Des produits forestiers tropicaux jouent un rôle significatif comme nourriture, habillement et habitation pour les communautés locales, en plus d'améliorer leurs revenus et leur qualité de vie. La consommation de bois dans le secteur de la construction a augmenté en général, grâce à l'impact significatif sur l'utilisation du bois tropical, consécutif au programme social du gouvernement en faveur d'une infrastructure éducative.

Les tarifs douaniers du Pérou sont de 15% de la valeur FOB des rondins, sciages, placage et contreplaquage, panneaux de fibres, etc. Le gouvernement promeut et encourage les investissements nationaux et étrangers dans le cadre d'une économie libérale. En août 1996, le gouvernement péruvien a introduit une interdiction temporaire sur l'exploitation forestière dans plusieurs régions du pays tout en renouvelant sa confiance aux plans d'aménagement. Il a aussi interdit le transport fluvial des grumes sur les trois principaux cours d'eau bordant le Brésil, la Bolivie et la Colombie, ainsi que l'exportation de sciages bruts d'acajou (*Swietenia macrophylla*) et *Cedrela odorata*, en autorisant leur exportation seulement en tant que produit à valeur ajouté. Les interdictions de l'exploitation forestière ont été levées dans la plupart des régions en 1997.

Venezuela

Les tarifs douaniers des importations du Venezuela sont de 5% pour les grumes et entre 10 et 15% pour les produits forestiers transformés. Cependant, les importations en provenance des autres pays du Pacte Andin sont libres de droits. Les réglementations actuelles de la politique commerciale du Venezuela détaillent les suppressions progressives des restrictions tarifaires et non tarifaires. Ceci vise à ajuster le cadre macro-économique aux conditions nouvelles au Venezuela et dans le monde. Un des objectifs instauré par le Gouvernement du Venezuela est l'expansion de la capacité de production industrielle, et quatre programmes majeurs ont été adoptés comme stratégie dans le cadre de l'Ordre du jour Vénézuélien : la Stabilisation macro-économique, la Transformation des produits, les Réformes institutionnelles et la Restructuration de la production. Dans le cadre de ces programmes, le gouvernement a planifié les actions suivantes : Mise en oeuvre de la production dans le cadre de plans d'aménagement, révision des concessions d'exploitation forestière sur une base annuelle, facilitation de l'accès aux concessions forestières pour les petites et moyennes entreprises, et introduction de nouvelles essences sur le marché, entre autres.

Il n'y a actuellement aucune norme de qualité appliquée au bois produit au Venezuela, ce qui est pourtant une condition essentielle pour les marchés internationaux. Cette question est en cours de traitement par le gouvernement.

Le Venezuela pratique l'exploitation sélective pour seulement quelques essences transformées (bien que certaines entreprises diversifient déjà les essences exploitées). Le développement technologique de la transformation de la plupart des essences n'a pas encore satisfait les exigences pour l'accès aux marchés à l'exportation. On s'attend à ce que plusieurs essences moins utilisées puissent être commercialisées dans la mesure où elles possèdent des caractéristiques et des propriétés acceptables pour se substituer aux essences actuellement valorisées, bien que des techniques appropriées soient nécessaires à leur transformation.

Concernant les tendances actuelles de l'activité nationale du secteur de la construction, étant donné le coût élevé des constructions traditionnelles au Venezuela, on observe que l'utilisation du bois (pin) est considérée comme une solution de rechange économique dans ce secteur. En dépit de cela, l'industrie du bois n'a actuellement pas la capacité de satisfaire une forte demande de la part du secteur du bâtiment. De plus, il n'existe pas d'équipement adéquat de séchage du bois dans le pays. La construction d'habitations est encore largement fondée sur le modèle traditionnel parpaing et ciment, en utilisant le bois pour les étais, les coffrages, les encadrements, les portes, les fenêtres et des éléments décoratifs. Comme le bois n'est pas un élément central dans le bâtiment, la consommation intérieure devrait rester au même niveau à moyen et long terme.

Références

Ont été consultés pour la préparation de cet Examen la documentation, les journaux et périodiques suivants:

- ATIBT. 1986. *Repertoire General des Bois Tropicaux*. Paris.
- ECE/FAO Timber Bulletin. 1996(a). *Forest Products Prices 1993-1995*. Volume XLIX, No. 1. Geneva.
- Ibid. 1996(b). *Forest Products Annual Market Review 1994-1995*. Volume XLIXI, No.3. Geneva.
- Ibid. 1996(c). *Forest Products Statistics 1992-1996*. Volume L, No. 2. Geneva.
- Ibid. 1996(d). *Forest Products Trade and Flow Data 1994-1995*. Volume XLIX, No.5. Geneva.
- Ibid. 1996(e). *Forest Products Markets in 1996 and Prospects for 1997*. Volume XLIX, No.6. Geneva.
- FAO. 1993. *Forest Resources Assessment 1990 - Tropical Countries*. Rome.
- Ibid. 1996. *Impact of the Uruguay Round on International Trade in Forest Products*. Rome.
- Ibid. 1997(a). *State of the World's Forests – 1997*. Rome.
- Ibid. 1997(b). *FAOSTAT Database*. Rome.
- ITTO 1996. *Pre-Project Study on Evaluation and Enhancement of ITTO's Statistical Functions and Networks*. Yokohama.
- Ibid. 1997(a). *ITTO Policy Development Series No.6. ITTO Guidelines on Fire Management in Tropical Forests*. Yokohama
- Ibid. 1997(b). *Report of the Further Update of "Timber Certification of All Internationally Traded Timber and Timber Products."* Document ITTC(XXIII)/8. Yokohama.
- IMF 1997(a). *World Economic Outlook*. Washington, D.C.
- Ibid. 1997(b). *International Financial Statistics*. Washington D.C.
- Pease, D.A. ed. 1996. *Panels – Products, Applications and Production Trends, 2nd Edition. Wood Technology/Miller Freeman*. San Francisco.
- UCBD 1996. *European Imports of Tropical Timber, Edition 96*. Brussels.
- UNCTAD. 1997. *PCTAS – Trade Analysis Systems 1995*. CD-ROM. Geneva.
- World Bank. 1997. *Market Outlook for Major Primary Commodities*. Washington D.C.

Diverses éditions de 1995-96 des publications suivantes ont aussi été consultées:

Asian Timber	Malaysian Timber Bulletin
Furniture Design and Manufacturing Asia	Maskayu
Brazil Environment	OECD Observer
The Economist	Random Lengths Export
Far East Economic Review	Tropical Timbers
Financial Times	USDA Foreign Agricultural Service Attache Report
ITTO Market Information Service	Wood Based Panels International
Japan Forest Products Journal	World Rainforest Report
Japan Lumber Journal	World Wood Review
Japan Times	World Bank Quarterly Rev. of Commodity Markets

Appendices

Les appendices suivantes contiennent des données sur la production, le commerce et la consommation par pays (appendice 1), les grands flux commerciaux par produits (appendice 2), les principales essences commercialisées en 1996 (appendice 3), les prix des principaux produits ligneux tropicaux (appendice 4), les restrictions au commerce des produits ligneux dans les pays membres de l'OIBT (appendice 5), le commerce des produits ligneux de transformation secondaire (appendice 6), le développement des capacités de fabrication de panneaux de bois reconstitués dans le pays producteurs de l'OIBT (appendice 7), les superficies forestières et leurs modifications dans les pays membres de l'OIBT (appendice 8) la déclaration du Comité CEE/FAO sur le marché des produits forestiers pour 1997 (appendice 9) et l'Enquête prévisionnelle et statistique de l'OIBT pour 1997 (appendice 10).

Dans l'appendice 1, les valeurs unitaires peuvent être différentes pour des volumes ou valeurs équivalents en raison de l'arrondi. Dans l'appendice 2, les chiffres communiqués par les importateurs sont indiqués en gras, tandis que ceux décrivant les exportations sont en italiques en lignes non grisées. Seuls les grands liens d'échanges commerciaux ont été retenus dans l'appendice 2. Dans l'appendice 6, DMEC désigne les économies de marché en développement plus la Chine, laquelle comprend la Province chinoise de Taïwan. Toutes les autres appendices statistiques à l'exception de l'appendice 8 donnent des chiffres séparés pour la Chine et la Province chinoise de Taïwan.

Les sources désignées ci-dessous se rapportent à tous les tableaux. Les notes s'appliquent à un ou plusieurs tableaux.

Sources : Enquête prévisionnelle et statistique de l'OIBT pour 1997. Les autres sources sont indiquées par les lettres en interligne supérieur après le chiffre : (I : estimation OIBT ; E : Timber Bulletin CEE/FAO ; F : banque de données FAOSTAT ; * : autres données non officielles incluses dans des rapports statistiques, revues professionnelles ; rapports de projet de l'OIBT ; Foreign Agricultural Service de l'USDA, etc.)

Notes : Consommation intérieure apparente = Production + Importations – Exportations
 La lettre « A » en interligne désigne un ajustement par lequel les superficies de placages sont remplacées par des volumes, ce qui suppose une épaisseur moyenne pour les feuilles de placage de l'ordre de 1 mm.
 La lettre « D » en interligne désigne un ajustement par lequel sont introduits des chiffres d'année civile à partir de chiffres communiqués pour des portions d'années civiles ou pour une année fiscale différente de l'année civile.
 La lettre « R » en interligne désigne un chiffre arrondi à l'unité inférieure
 La lettre « W » en interligne indique un ajustement par lequel des mesures de poids (tonnes métriques) sont mises en équation avec des volumes en prenant pour hypothèse les paramètres suivants : grumes = 1,37 m³ par tonne ; sciages = 1,43 m³/tonne ; placages = 1,33 m³/tonne ; contreplaqué = 1,54 m³/tonne.
 Les blancs dans les tableaux indiquent qu'aucune donnée n'est disponible et qu'il est impossible de produire des estimations fiables.
 Les valeurs à l'exportation dans les appendices 1, 3 et 6 sont données FOB ; tandis que les valeurs d'importation sont données CIF.
 Les totaux dans les tableaux statistiques peuvent ne pas être entièrement exacts à cause de l'arrondi.

Les membres suivants de l'OIBT n'ont pas fourni de réponses à l'Enquête statistique et prévisionnelle de l'OIBT pour 1997 : la République du Congo, le Danemark, l'Inde et le Royaume-Uni.

Appendice 1

Production et commerce des bois, 1993-97

Tableau 1-1-a. Production et commerce de tous les bois par les consommateurs OIBT	72
Tableau 1-1-b. Valeur du commerce de tous les bois par les consommateurs OIBT, 1995-96.....	82
Tableau 1-1-c. Production et commerce des bois tropicaux par les consommateurs OIBT	88
Tableau 1-1-d. Valeur du commerce des bois tropicaux par les consommateurs OIBT, 1995-96	98
Tableau 1-2-a. Production et commerce de tous les bois par les producteurs OIBT.....	104
Tableau 1-2-b. Valeur du commerce de tous les bois par les producteurs OIBT	115
Tableau 1-2-c. Production et commerce des bois tropicaux par les producteurs OIBT	122
Tableau 1-2-d. Valeur du commerce des bois tropicaux par les producteurs OIBT 1995-96	133

Tableau 1-1-a. Production et commerce de tous les bois par les consommateurs OIBT (1000 m³)

Pays	Produit	Espèces	Production					Importations					Exportations					Consommation intérieure				
			1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997
Australie	Grumes	Tous	8819 ^f	9789	10175	10057	9542	2 ^f	3 ^f	2	1	1	242 ^f	418 ^f	287	351	617	8579	9374	9890	9707	8926
		C	4569 ^f	5305 ^f	5466	5579	5327	1 ^f	0 ^f	0	0	0	238 ^f	415 ^f	282	351	617	4332	4890	5184	5228	4710
		NC	4250 ^f	4484 ^f	4709	4478	4215	2 ^f	3 ^f	2	1	1	3 ^f	3 ^f	5	0	0	4249	4484	4706	4479	4216
	Sciages	Tous	3187 ^f	3431 ^f	3775	3513	3362	1193 ^f	1080 ^f	1059	742	756	32 ^f	44 ^f	53	55	63	4348	4467	4781	4200	4055
		C	1660 ^f	1898 ^f	2121	2044	1971	1030 ^f	947 ^f	914	648	656	12 ^f	22 ^f	26	26	27	2678	2823	3009	2666	2600
		NC	1527 ^f	1533 ^f	1654	1469	1391	163 ^f	133 ^f	145	94	100	20 ^f	22 ^f	27	29	36	1670	1644	1772	1534	1455
	Placages	Tous	29 ^f	13 ^f	23 ^f	20	12	17	2 ^f	2 ^f	1	1	1	40	50	48	40	45				
		C	9 ^f	3 ^f	6 ^f	5	1	1	0 ^f	0 ^f	0	0	0	12	15	14	10	10				
		NC	20 ^f	11 ^f	17 ^f	15	11	16	2 ^f	2 ^f	1	1	1	29	35	34	30	35				
	Contrepl.	Tous	122 ^f	138 ^f	145	130	151	69 ^f	61 ^f	67	65	74	1 ^f	1 ^f	2	2	4	190	198	210	193	221
		C	100 ^f	110 ^f	116	104	121	25 ^f	21 ^f	28	30	37	0 ^f	0 ^f	0	0	2	125	131	144	134	156
		NC	22 ^f	28 ^f	29	26	30	44 ^f	40 ^f	39	35	37	1 ^f	1 ^f	2	2	2	65	67	66	59	65
Canada	Grumes	Tous	137740 ^f	142526 ^f	148836 ^f	147000 ^f	146500 ^f	4428 ^f	5255 ^f	3722	2850	2700 ^f	1175 ^f	1253 ^f	492	580	550 ^f	140993	146528	152066	149270	148650
		C	128532 ^f	131289 ^f	136554 ^f	135000 ^f	134500 ^f	3473 ^f	3816 ^f	2639	1807	1700 ^f	1048 ^f	946 ^f	335	414	400 ^f	130957	134159	138858	136393	135800
		NC	9208 ^f	11237 ^f	12282 ^f	12000 ^f	12000 ^f	955 ^f	1439 ^f	1083	1043	1000 ^f	127 ^f	307 ^f	156	166	150 ^f	10036	12369	13209	12877	12850
	Sciages	Tous	59774 ^f	61650 ^f	61377	62828	59200 ^f	1370 ^f	1534 ^f	1652	1698	1600 ^f	43592 ^f	45727 ^f	48363	50562	46900 ^f	17552	17457	14666	13964	13900
		C	58651 ^f	60648 ^f	60190	61927	58000 ^f	645 ^f	691 ^f	760	768	700 ^f	42945 ^f	44924 ^f	47568	49664	46000 ^f	16351	16415	13382	13031	12700
		NC	1123 ^f	1002 ^f	1187	902	1200 ^f	725 ^f	843 ^f	892	930	900 ^f	647 ^f	803 ^f	795	898	900 ^f	1201	1042	1284	934	1200
	Placages	Tous	320 ^f	350 ^f	501 ^f	500 ^f	500 ^f	95 ^f	118 ^f	62	77	80 ^f	362 ^f	418 ^f	501	469	475 ^f	53	50	62	108	105
		C	200 ^f	225 ^f	321 ^f	320 ^f	320 ^f	67 ^f	80 ^f	8	11	10 ^f	232 ^f	276 ^f	322	295	300 ^f	35	29	7	36	30
		NC	120 ^f	125 ^f	180 ^f	180 ^f	180 ^f	28 ^f	38 ^f	54	66	70 ^f	130 ^f	142 ^f	179	174	175 ^f	18	21	55	72	75
	Contrepl.	Tous	1824 ^f	1834 ^f	1841	1813	1800	288 ^f	288 ^f	354	421	450 ^f	416 ^f	511 ^f	822	873	880 ^f	1696	1611	1373	1361	1370
		C	1724 ^f	1735 ^f	1731 ^f	1700 ^f	1700 ^f	112 ^f	69 ^f	152	203	220 ^f	272 ^f	342 ^f	630	650	650 ^f	1564	1462	1253	1253	1270
		NC	100 ^f	99 ^f	110 ^f	113 ^f	100 ^f	176 ^f	219 ^f	202	218	230 ^f	144 ^f	169 ^f	192	223	230 ^f	132	149	120	108	100
Chine	Grumes	Tous	51735 ^f	52389 ^f	48331 ^f	60731	61000 ^f	2624 ^f	3198 ^f	2972 ^f	3271	3000 ^f	688 ^f	668 ^f	655 ^f	640 ^f	600 ^f	53671	54919	50647	63362	63400
		C	32703 ^f	33134 ^f	30566 ^f	38731 ^f	39000 ^f	957 ^f	1247 ^f	1014 ^f	639	600 ^f	177 ^f	256 ^f	242 ^f	240 ^f	230 ^f	33483	34125	31338	39130	39370
		NC	19032 ^f	19255 ^f	17765 ^f	22000 ^f	22000 ^f	1667 ^f	1950 ^f	1957 ^f	2632	2400 ^f	512 ^f	411 ^f	413 ^f	400 ^f	370 ^f	20188	20794	19309	24232	24030
	Sciages	Tous	24723 ^f	24716 ^f	22650 ^f	24424	25000 ^f	821 ^f	868 ^f	1248 ^f	957	1000 ^f	368 ^f	411 ^f	574 ^f	447	410 ^f	25176	25173	23324	24934	25590
		C	15521 ^f	15455 ^f	14450 ^f	15200 ^f	15500 ^f	100 ^f	150 ^f	287 ^f	179	200 ^f	67 ^f	68 ^f	137 ^f	69	60 ^f	15554	15537	14601	15310	15640
		NC	9202 ^f	9261 ^f	8200 ^f	9224 ^f	9500 ^f	721 ^f	718 ^f	961 ^f	778	800 ^f	301 ^f	343 ^f	438 ^f	378	350 ^f	9622	9636	8724	9624	9950
	Placages	Tous	41 ^f	72 ^f	76 ^f	100 ^f	120	310 ^f	284 ^f	206 ^f	380	380 ^f	30 ^f	23 ^f	28 ^f	27	25 ^f	321	333	254	453	475
		C	10 ^f	15 ^f	16 ^f	20 ^f	25 ^f	20 ^f	74 ^f	25 ^f	54	55 ^f	7 ^f	3 ^f	7 ^f	3	2 ^f	23	86	34	71	78
		NC	31 ^f	57 ^f	60 ^f	80 ^f	95 ^f	290 ^f	210 ^f	181 ^f	326	325 ^f	23 ^f	20 ^f	21 ^f	24	23 ^f	298	247	220	382	397
	Contrepl.	Tous	1838 ^f	2423 ^f	4350 ^f	4903	5500 ^f	1697 ^f	1950 ^f	2024 ^f	2277	1950 ^f	137 ^f	180 ^f	126 ^f	177	200 ^f	3398	4193	6248	7003	7250
		C	900 ^f	1100 ^f	1000 ^f	1050 ^f	1120 ^f	197 ^f	150 ^f	24 ^f	27 ^f	50 ^f	37 ^f	34 ^f	28 ^f	58	75 ^f	1060	1216	996	1019	1095
		NC	938 ^f	1323 ^f	3350 ^f	3853 ^f	4380 ^f	1500 ^f	1800 ^f	2000 ^f	2250 ^f	1900 ^f	100 ^f	146 ^f	98 ^f	119	125 ^f	2338	2977	5252	5984	6155

Tableau 1-1-a. Production et commerce de tous les bois par les consommateurs OIBT (1000 m³)

Pays	Produit	Espèces	Production					Importations					Exportations					Consommation intérieure				
			1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997
Chinoise de Taïwan	Grumes	Tous	36 ¹	38 ¹	36 [*]	36 [*]	36 [*]	2390 ¹	1990 ¹	1750 [*]	1740 [*]	1800 [*]	14 ¹	8 [*]	7 [*]	12 [*]	12 [*]	2412	2020	1779	1764	1824
		C	30 ¹	30 [*]	32 [*]	33 [*]	33 [*]	90 ¹	90 [*]	100 [*]	104 [*]	110 [*]	1 ¹	1 [*]	2 [*]	2 [*]	2 [*]	119	119	130	135	141
		NC	6 ¹	8 ¹	4 [*]	3 [*]	3 [*]	2300 ¹	1900 ¹	1650 [*]	1636 [*]	1690 [*]	13 [*]	7 [*]	5 [*]	10 [*]	10 [*]	2293	1901	1649	1629	1683
	Sciages	Tous	545 ¹	446 ¹	350 ¹	402 ¹	405 ¹	1700 ¹	1530 ¹	1489 [*]	1218 [*]	1370 [*]	30 ¹	32 ¹	41 [*]	39 [*]	38 [*]	2215	1944	1798	1581	1737
		C	45 ¹	46 [*]	50 [*]	52 [*]	55 [*]	400 ¹	430 [*]	509 [*]	477 [*]	520 [*]	15 ¹	12 ¹	16 [*]	15 [*]	15 [*]	430	464	543	514	560
		NC	500 ¹	400 ¹	300 ¹	350 ¹	350 ¹	1300 ¹	1100 ¹	980 [*]	741 [*]	850 [*]	15 ¹	20 ¹	25 [*]	24 [*]	23 [*]	1785	1480	1255	1067	1177
	Placages	Tous	160 ¹	110 ¹	110 ¹	110 ¹	110 ¹	225 ¹	210 ¹	165 ¹	172 ¹	171 ¹	4 ¹	4 ¹	9 ¹	3 ¹	3 ¹	381	316	266	279	278
		C	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0					
		NC	160 ¹	110 ¹	110 ¹	110 ¹	110 ¹	225 ¹	210 ¹	165 [*]	172 [*]	171 [*]	4 [*]	4 [*]	9 [*]	3 [*]	3 [*]	381	316	266	279	278
	Contrepl.	Tous	650 ¹	600 ¹	550 ¹	575 ¹	575 ¹	813 ¹	1092 [*]	968 [*]	789 [*]	810 [*]	110 ¹	128 [*]	159 [*]	161 [*]	160 [*]	1353	1564	1359	1203	1225
		C	0 ¹	0 [*]	0 [*]	0 [*]	0 [*]	25 ¹	27 [*]	33 [*]	27 [*]	30 [*]	0 ¹	0 [*]	0 [*]	0 [*]	0 [*]	25	27	33	27	30
		NC	650 ¹	600 ¹	550 ¹	575 ¹	575 ¹	788 [*]	1065 [*]	935 [*]	762 [*]	780 [*]	110 [*]	128 [*]	159 [*]	161 [*]	160 [*]	1328	1537	1326	1176	1195
Egypte	Grumes	Tous	0 ¹	37 ¹	166 ¹	128 ¹	70	100 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	37	166	128	70	100					
		C	0 ¹	17 ¹	100 ¹	90 ¹	61 ¹	90 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	17	100	90	61	90					
		NC	0 ¹	20 ¹	67 ¹	38 ¹	9 ¹	10 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	20	67	38	9	10					
	Sciages	Tous	0 ¹	1293 ¹	1894 ¹	2300 [*]	2173	2230	0 ¹	1 ¹	2 ¹	4 ¹	1 ¹	1293	1893	2298	2169	2229				
		C	0 ¹	0 ¹	0 [*]	0 [*]	0 [*]	1131 ¹	1570 ¹	1985 [*]	1893 [*]	1920 [*]	0 ¹	1 ¹	1 ¹	3	0 [*]	1131	1569	1984	1890	1920
		NC	0 ¹	162 ¹	324 ¹	315 [*]	280 [*]	310 [*]	0 ¹	0 ¹	1 ¹	1 ¹	1 ¹	162	324	314	279	309				
	Placages	Tous	18 ¹	30 ¹	30 ¹	25 ¹	25 ¹	8 ¹	14 ¹	21 ¹	2	5 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	2	2 ¹	26	44	51	25	28
		C	10 ¹	23 ¹	25 ¹	23 ¹	20 ¹	0 ¹	2 ¹	5 ¹	0	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	10	25	30	23	20
		NC	8 ¹	7 ¹	5 ¹	2 ¹	5 ¹	8 ¹	12 ¹	16 ¹	2	5 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	2	2 ¹	16	19	21	2	8
	Contrepl.	Tous	30 ¹	30 ¹	20 ¹	10 ¹	10 ¹	145 ¹	200 ¹	173 ¹	200 ¹	200 ¹	0 ¹	0 ¹	2 ¹	1 ¹	1 ¹	175	230	191	209	209
		C	23 ¹	23 ¹	15 ¹	6 ¹	6 ¹	20 ¹	70 ¹	70 ¹	80 ¹	80 ¹	0 ¹	43	93	85	86	86				
		NC	7 ¹	7 ¹	5 ¹	4 ¹	4 ¹	125 ¹	130 ¹	103 ¹	120 ¹	120 ¹	0 ¹	0 ¹	2 ¹	1 ¹	1 ¹	132	137	106	123	123
UE	Grumes	Tous	109789	127413	128265	126501	126022	12302	13551	13448	14008	13800	6494	6995	6555	7824	6907	115597	133969	135158	132685	132915
		C	92020	108680	109345	108584	113765	6932	7559	7328	8372	7988	4251	4700	4433	4693	4781	94701	111538	112240	112263	116971
		NC	17769	18733	18920	17917	12257	5370	5992	6120	5636	5812	2243	2295	2122	3131	2126	20895	22431	22918	20422	15943
	Sciages	Tous	59706	66794	69475	67802	70118	31042	35393	31634	29522	31269	24521	27373	28568	27147	28459	66227	74813	72541	70177	72928
		C	52385	58603	60424	59707	62139	24990	29436	25733	23983	25704	22875	25707	27008	25667	27059	54500	62331	59148	58023	60784
		NC	7321	8191	9051	8095	7979	6052	5957	5901	5538	5564	1645	1666	1559	1480	1400	11727	12482	13393	12154	12144
	Placages	Tous	1356	1340	1372	1127	1120	624	898	800	900	890	347	405	499	472	407	1633	1833	1672	1555	1603
		C	318	321	332	280	270	240	397	288	362	367	159	184	178	167	114	399	534	442	476	523
		NC	1038	1019	1040	847	850	384	501	512	538	524	188	221	321	305	293	1234	1299	1231	1080	1081
	Contrepl.	Tous	2536	2699	2746	2871	2971	3956	4274	4296	5322	4826	1469	1693	1597	1735	1864	5023	5280	5446	6458	5933
		C	1023	1136	1247	1411	1460	1870	2090	2147	2843	2434	562	667	777	863	877	2331	2559	2617	3391	3017
		NC	1513	1563	1499	1460	1511	2085	2184	2149	2479	2392	907	1027	820	872	987	2691	2720	2829	3067	2916

Tableau 1-1-a. Production et commerce de tous les bois par les consommateurs OIBT (1000 m³)

Pays	Produit	Espèces	Production					Imports					Exports					Consommation intérieure				
			1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997
Autriche	Grumes	Tous	6910 ^f	8549 ^f	9537 ^h	8194 ^h	8400 ^h	3080 ⁱ	3280 ⁱ	3230 ^h	3580 ^h	3580 ^h	460 ⁱ	460 ⁱ	460 ^h	460 ^f	460 ^h	9530	11369	12307	11314	11520
		C	6363 ^h	7953 ^f	9041 ^h	7664 ^h	7800 ^f	3000 ⁱ	3200 ⁱ	3150 ^h	3500 ^h	3500 ^h	300 ⁱ	300 ⁱ	300 ^h	300 ^h	300 ^h	9063	10853	11891	10864	11000
		NC	547 ^f	596 ^f	496 ^h	530 ^h	600 ^h	80 ⁱ	80 ⁱ	80 ^h	80 ^h	80 ^h	160 ⁱ	160 ⁱ	160 ^h	160 ^h	160 ^h	467	516	416	450	520
	Sciages	Tous	6786 ^f	7572 ^f	7696	7857	8017	803 ^f	998 ^f	1107	984	1282	3942 ^f	4557 ^f	4797	4497	4928	3647	4013	4006	4344	4371
		C	6558 ^f	7316 ^f	7410	7557	7704	677 ^f	842 ^f	904	803	1078	3850 ^f	4457 ^f	4681	4398	4809	3385	3701	3633	3962	3973
		NC	228 ^f	256 ^f	286	300	313	126 ⁱ	156 ^f	203	181	204	92 ^f	100 ^f	116	99	119	262	312	373	382	398
	Placages	Tous	24 ^f	27 ^f	17	17	17	13 ^f	17 ^f	24	26	18	11 ^f	11 ^f	17	15	15	26	33	24	28	20
		C	10 ⁱ	12 ⁱ	7 ⁱ	7 ⁱ	7 ⁱ	1 ⁱ	2 ⁱ	3	9	4	2 ⁱ	2 ⁱ	4	4	3	9	12	6	12	8
		NC	14 ⁱ	15 ⁱ	10 ⁱ	10 ⁱ	10 ⁱ	12 ⁱ	15 ⁱ	21	17	14	9 ⁱ	9 ⁱ	13	11	12	17	21	18	16	12
Contrepl.	Tous	150 ^f	150 ^f	150 ^h	150 ^h	150 ^h	77 ⁱ	104 ⁱ	126	111	101	129 ^f	158 ^f	125	145	155	98	96	151	116	96	
	C	100 ⁱ	100 ⁱ	100 ⁱ	100 ⁱ	100 ⁱ	17 ⁱ	44 ⁱ	51	50	35	114 ⁱ	138 ⁱ	112	127	103	3	6	39	23	32	
	NC	50 ⁱ	50 ⁱ	50 ⁱ	50 ⁱ	50 ⁱ	60 ⁱ	60 ⁱ	75	61	66	15 ⁱ	20 ⁱ	13	18	52	95	90	112	93	64	
Belgique/ Luxembourg	Grumes	Tous	2620 ^f	2720 ⁱ	2550 ^h	2550 ^h	2550 ^h	200 ⁱ	200 ⁱ	190 ^h	352 ⁱ	335 ^h	800	820	510 ^h	916	972	2020	2100	2230	1986	1913
		C	1900 ⁱ	2000 ⁱ	1850 ^h	1850 ^h	1850 ^h	50 ⁱ	50 ⁱ	20 ^h	225 ^h	200 ⁱ	530 ⁱ	530 ⁱ	300 ^h	649	665	1420	1520	1570	1426	1385
		NC	720 ⁱ	720 ^f	700 ^h	700 ^h	700 ^h	150 ⁱ	150 ⁱ	170 ^h	127 ^f	135 ⁱ	270 ⁱ	290 ⁱ	210 ^h	266	307	600	580	660	561	528
	Sciages	Tous	1184 ^f	1209 ^f	1150 ^h	1145 ^f	1145 ^f	2638 ⁱ	2195 ⁱ	1540 ^h	1841	1650	510 ^f	613 ^f	420 ^f	506	444	3313	2791	2270	2480	2351
		C	900 ^f	925 ^f	880 ^h	875 ^h	875 ^h	1681 ⁱ	1377 ⁱ	1115 ⁱ	1383	1226	340 ^f	468 ^f	295 ^f	344	285	2240	1834	1700	1914	1817
		NC	284 ^f	284 ^f	270 ⁱ	270 ^h	270 ^h	958 ⁱ	818 ⁱ	425 ^h	459	423	170 ^f	145 ^f	125 ^h	162	159	1072	957	570	567	534
	Placages	Tous	45 ^f	45 ⁱ	45 ⁱ	40 ^h	40 ^h	43 ⁱ	90 ^f	37 ⁱ	54	51	27 ^f	35 ^f	22 ⁱ	36	35	61	100	60	58	56
		C	5 ⁱ	10 ^h	40 ⁱ	5 ⁱ	11	9	1 ⁱ	1 ⁱ	1 ⁱ	1	0	14	44	9	15	14				
		NC	40 ⁱ	40 ⁱ	40 ⁱ	35 ⁱ	35 ⁱ	33 ⁱ	50 ⁱ	32 ⁱ	43	42	26 ^h	34 ⁱ	21 ⁱ	35	35	47	56	51	43	42
Contrepl.	Tous	68 ⁱ	68 ⁱ	65 ^h	65 ⁱ	65 ^h	372 ^f	426 ⁱ	285 ^h	273	331	135 ^f	121 ^f	125 ^f	101	105	305	373	225	237	291	
	C	22 ⁱ	22 ^h	22 ^h	22 ^h	22 ^h	110 ⁱ	112 ^h	100 ⁱ	116	131	25 ⁱ	18 ^h	76 ^h	19	18	107	116	46	120	135	
	NC	46 ⁱ	46 ⁱ	43 ⁱ	43 ⁱ	43 ⁱ	262 ⁱ	314 ⁱ	185 ⁱ	156	200	110 ⁱ	103 ⁱ	49 ⁱ	82	87	198	257	179	117	156	
Danemark	Grumes	Tous	886 ^f	875 ^f	710 ^h	590 ^h	605 ^h	182 ^f	448 ^f	515 ^f	500 ^h	500 ⁱ	195 ⁱ	288 ^f	330 ^h	96 ^h	100 ^f	873	1035	895	994	1005
		C	444 ^f	461 ^f	500 ^h	340 ^h	350 ^h	44 ^f	180 ^f	100 ^h	100 ^h	100 ⁱ	158 ^h	234 ^f	250 ^h	51 ^h	50 ^h	330	407	350	389	400
		NC	442 ^f	414 ^f	210 ^h	250 ^h	255 ^h	138 ^f	268 ^f	415 ^h	400 ^h	400 ^h	37 ^f	54 ^f	80 ^h	45 ⁱ	50 ^h	543	628	545	605	605
	Sciages	Tous	583 ^f	583 ^f	583 ^f	597 ^h	590 ^h	1722 ^f	2326 ^f	2350 ^h	1935 ^h	1850 ^h	123 ^f	100 ^f	95 ^h	103 ^h	95 ⁱ	2182	2809	2838	2429	2345
		C	338 ^f	338 ^f	338 ^f	342 ^h	340 ^h	1682 ^f	2278 ^f	2300 ^h	1880 ^h	1800 ^h	73 ^h	54 ^f	47 ^f	52 ⁱ	50 ^f	1947	2562	2591	2170	2090
		NC	245 ⁱ	245 ^f	245 ^f	255 ^h	250 ^h	40 ^f	48 ^f	50 ⁱ	55 ^h	50 ⁱ	49 ^f	46 ^f	48 ^f	51 ^h	45 ^f	236	247	247	259	255
	Placages	Tous	8 ^f	14 ^f	14 ^f	10 ⁱ	10 ⁱ	15 ^f	48 ⁱ	15 ^f	20 ⁱ	20 ⁱ	3 ^f	8 ^f	6 ^f	3 ⁱ	3 ⁱ	20	54	23	27	27
		C	1 ⁱ	4 ⁱ	4 ⁱ	2 ⁱ	2 ⁱ	2 ⁱ	3 ⁱ	2 ⁱ	3 ⁱ	3 ⁱ	1 ⁱ	2 ⁱ	2 ⁱ	1 ⁱ	1 ⁱ	2	5	4	4	4
		NC	7 ⁱ	10 ⁱ	10 ⁱ	8 ⁱ	8 ⁱ	13 ⁱ	45 ⁱ	13 ⁱ	17 ⁱ	17 ⁱ	2 ⁱ	6 ⁱ	4 ⁱ	2 ⁱ	2 ⁱ	18	49	19	23	23
Contrepl.	Tous	18 ^f	11 ^f	11 ^h	13 ⁱ	10 ⁱ	152 ^f	171 ^f	170 ^h	193 ^f	195 ^h	28 ^f	37 ^f	28 ^f	32 ^h	30 ^h	142	145	153	174	175	
	C	12 ⁱ	9 ^h	8 ^h	8 ^h	7 ⁱ	70 ⁱ	91 ^h	87 ^h	92 ^h	90 ⁱ	10 ⁱ	13 ^h	23 ^h	13 ^h	10 ⁱ	72	87	72	87	87	
	NC	6 ⁱ	2 ⁱ	3 ⁱ	5 ⁱ	3 ⁱ	82 ⁱ	80 ⁱ	83 ⁱ	101 ^f	105 ⁱ	18 ⁱ	24 ⁱ	5 ⁱ	19 ⁱ	20 ⁱ	70	58	81	87	88	

Tableau 1-1-a. Production et commerce de tous les bois par les consommateurs OIBT (1000 m³)

Pays	Produit	Espèces	Production					Importations					Exportations					Consommation intérieure				
			1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997
Finlande	Grumes	Tous	18400 ^F	23095 ^F	22831	22950	25140	500 ^T	500 ^T	505	870	1000	532 ^T	514 ^T	511	463	490	18368	23081	22825	23357	25650
		C	17469 ^F	22012 ^F	21697	21930	24000	300 ^T	300 ^T	330	700	800	520 ^T	500 ^T	476	450	470	17249	21812	21551	22180	24330
		NC	931 ^F	1083 ^F	1134	1020	1140	200 ^T	200 ^T	175	170	200	12 ^T	14 ^F	35	13	20	1119	1269	1274	1177	1320
	Sciages	Tous	8375 ^F	9748 ^F	9490	9396	10090	150 ^F	218 ^F	184	152	170	6220 ^F	7199 ^F	8434	7036	7130	2305	2767	1240	2512	3130
		C	8305 ^F	9700 ^F	9400	9300	10000	101 ^F	156 ^F	133	94	100	6188 ^F	7149 ^F	8400	7009	7100	2218	2707	1133	2385	3000
		NC	70 ^F	48 ^F	90	96	90	49 ^T	62 ^F	51	58	70	32 ^F	50 ^F	34	27	30	87	60	107	127	130
	Placages	Tous	50 ^F	74 ^F	74 ^F	73	75 ^T	5 ^F	6 ^F	9	8	10	40 ^F	68 ^F	61	60	65	15	12	22	21	20
		C	30 ^T	50 ^T	50 ^T	50 ^T	50 ^T	0 ^T	0 ^T	0	0	0	25 ^T	40 ^T	39	45	49	5	10	11	5	1
		NC	20 ^T	24 ^T	24 ^T	23 ^T	25 ^T	5 ^T	6 ^T	9	8	10	15 ^T	28 ^T	22	15	16	10	2	11	16	19
	Contrepl.	Tous	621 ^F	700 ^F	759	869	960	35 ^F	18 ^F	22	21	17	542 ^F	627 ^F	667	795	850	114	91	114	95	127
C		200 ^T	240 ^T	300 ^T	440 ^T	500 ^T	5 ^T	3 ^T	2	3	1	142 ^T	188 ^T	280	398	425	63	55	22	45	76	
NC		421 ^T	460 ^T	459 ^T	429 ^T	460 ^T	30 ^T	15 ^T	20	18	16	400 ^T	439	387	397	425	51	36	92	50	51	
France	Grumes	Tous	19695 ^F	20945 ^F	21697	20591	14900 ^F	1100 ^T	1200 ^T	1137 ^F	1641	1235 ^F	1400 ^T	1500 ^T	1250 ^F	2400	1260 ^T	19395	20645	21584	19832	14875
		C	11662 ^F	12814 ^F	13407	12798	13000 ^F	100 ^T	200 ^T	119 ^F	336	120 ^F	250 ^T	300 ^T	250 ^F	412	260 ^F	11512	12714	13276	12721	12860
		NC	8033 ^F	8131 ^F	8290	7793	1900 ^F	1000 ^T	1000 ^T	1018 ^T	1306	1115 ^F	1150 ^T	1200 ^T	1000 ^F	1988	1000 ^F	7883	7931	8308	7111	2015
	Sciages	Tous	9132 ^T	10050 ^T	10046	9801	9800 ^F	1841 ^F	2064 ^F	2034 ^F	1865	2230 ^T	1044 ^F	1065 ^F	986 ^F	917	1040 ^T	9929	11049	11094	10749	10990
		C	6166 ^F	6650 ^F	6827	6651	6800 ^F	1412 ^F	1608 ^F	1544 ^F	1390	1780 ^F	370 ^F	391 ^F	380 ^T	309	490 ^F	7209	7867	7991	7732	8090
		NC	2966 ^F	3400 ^F	3219	3150	3000 ^F	429 ^F	456 ^F	490 ^F	475	450 ^F	675 ^T	674 ^F	606 ^F	608	550 ^T	2720	3182	3103	3017	2900
	Placages	Tous	58 ^F	54 ^T	79	75	75 ^T	68 ^F	88 ^F	83 ^F	106	80 ^T	49 ^F	43 ^T	55 ^F	68	50 ^T	77	99	107	114	105
		C	28 ^T	24 ^T	35 ^T	30 ^T	30 ^T	33 ^T	48 ^T	43 ^T	55	40 ^T	3 ^T	3 ^T	3 ^T	3	2 ^T	58	69	75	82	68
		NC	30 ^T	30 ^T	44 ^T	45 ^T	45 ^T	35 ^T	40 ^T	40 ^T	52	40 ^T	46 ^T	40 ^T	52 ^T	65	48 ^T	19	30	32	32	37
	Contrepl.	Tous	460 ^T	594 ^F	477	473	510 ^T	263 ^F	304 ^F	326 ^T	288	277 ^F	194 ^F	250 ^T	235 ^F	208	246 ^T	529	648	568	553	541
		C	110 ^T	214 ^T	118	120	130	70 ^T	100 ^T	100 ^T	80	77 ^T	70 ^T	80 ^T	75 ^T	68	80 ^T	110	234	143	132	127
		NC	350 ^T	380 ^T	359	353	380	193 ^T	204 ^T	226 ^T	208	200 ^T	124 ^T	171 ^T	160 ^T	140	166 ^T	419	413	425	421	414
Allemagne	Grumes	Tous	17522 ^F	22935 ^F	20706 ^F	23433 ^T	24700 ^F	998 ^F	1000 ^T	945 ^F	1173 ^T	1100 ^T	2300 ^T	2500 ^T	2500 ^T	2693 ^T	2800 ^F	16220	21435	19151	21913	23000
		C	14753 ^F	19741 ^F	17029 ^F	19629 ^T	20900 ^T	483 ^F	600 ^T	615 ^T	957 ^T	800 ^F	1800 ^T	2000 ^T	2000 ^T	2118 ^F	2300 ^F	13436	18341	15644	18468	19400
		NC	2769 ^T	3194 ^F	3677 ^T	3804 ^T	3800 ^T	515 ^T	400 ^T	330 ^T	216 ^T	300 ^F	500 ^T	500 ^T	500 ^T	575 ^F	500 ^F	2784	3094	3507	3445	3600
	Sciages	Tous	11522 ^F	13567 ^F	12424 ^F	14335 ^T	14950 ^T	5117 ^F	5999 ^F	5203 ^F	4798	5540	1249 ^T	1864 ^F	1648 ^F	1845 ^F	2250 ^T	15390	17702	15979	17288	18240
		C	10358 ^F	12365 ^F	11215 ^F	13188 ^F	13800 ^F	4487 ^F	5323 ^F	4511 ^F	4260 ^F	5000 ^T	953 ^F	1552 ^F	1343 ^F	1567 ^F	2000 ^T	13892	16136	14383	15881	16800
		NC	1164 ^T	1202 ^F	1209 ^F	1147 ^F	1150 ^F	630 ^F	676 ^T	692 ^F	538 ^F	540 ^T	296 ^T	312 ^F	305 ^F	278 ^T	250 ^T	1498	1566	1596	1407	1440
	Placages	Tous	380 ^F	392 ^T	392 ^T	360 ^T	350 ^T	209 ^F	312 ^F	227 ^F	250 ^T	275 ^T	139 ^T	146 ^F	256 ^F	200 ^T	150 ^T	450	558	363	410	475
		C	80 ^T	92 ^T	92 ^T	60 ^T	50 ^T	120 ^T	194 ^T	127 ^T	180 ^T	195 ^T	96 ^T	96 ^T	96 ^T	85 ^T	35 ^T	104	190	123	155	210
		NC	300 ^T	89 ^T	118 ^T	100 ^T	70 ^T	80 ^T	43 ^T	50 ^T	160 ^T	115 ^T	115 ^T	346	368	240	255	265				
	Contrepl.	Tous	416 ^F	397 ^F	498 ^F	507 ^F	500 ^F	865 ^F	1003 ^F	1124 ^F	1549 ^F	1000 ^F	110 ^F	131 ^F	117 ^F	133 ^T	110 ^F	1171	1269	1505	1923	1390
		C	316 ^T	297 ^T	398 ^T	407 ^T	400 ^T	500 ^T	600 ^T	700 ^T	1000 ^T	600 ^T	90 ^T	96 ^T	90 ^T	100 ^T	90 ^T	726	801	1008	1307	910
		NC	100 ^T	365 ^T	403 ^T	424 ^T	549 ^T	400 ^T	20 ^T	35 ^T	27 ^T	33 ^T	20 ^T	445	468	497	616	480				

Tableau 1-1-a. Production et commerce de tous les bois par les consommateurs OIBT (1000 m³)

Pays	Produit	Espèces	Production					Importations					Exportations					Consommation intérieure				
			1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997
Grèce	Grumes	Tous	650 ^F	750 ^F	687 ^B	467 ^B	465 ^B	186 ^A	148 ^A	196	190 ^F	190 ^B	29 ^F	1 ^F	12	20 ^B	20 ^B	807	897	872	637	635
		C	420 ^F	470 ^F	405 ^A	282 ^B	285 ^A	54 ^F	17 ^F	27	70 ^B	70 ^B	10 ^F	0 ^F	0	8 ^B	8 ^B	464	486	432	344	347
		NC	230 ^F	280 ^F	282 ^F	185 ^B	180 ^B	132 ^A	131 ^A	170	120 ^B	120 ^B	19 ^F	1 ^F	12	12 ^F	12 ^B	343	410	440	293	288
	Sciages	Tous	337 ^F	337 ^F	340 ^B	345 ^B	345 ^B	360 ^F	395 ^F	480	370 ^B	370	12 ^A	8 ^F	26	36 ^B	36 ^B	685	724	794	679	679
		C	210 ^A	210 ^F	210 ^B	215 ^B	215 ^B	310 ^A	340 ^A	385	300 ^A	300 ^A	6 ^F	2 ^F	1	1 ^B	1 ^B	514	548	594	514	514
		NC	127 ^F	127 ^F	130 ^B	130 ^A	130 ^B	50 ^A	55 ^A	95	70 ^B	70 ^A	7 ^F	6 ^F	25	35 ^B	35 ^F	170	176	200	165	165
	Placages	Tous	8 ^F	8 ^A	8 ^A	8 ^A	8 ^A	13 ^A	4 ^A	9	10 ^A	10 ^A	2 ^A	2 ^F	1	1 ^A	1 ^A	19	10	15	17	17
		C	4 ^A	2 ^A	2 ^A	2	2 ^A	2 ^A	0 ^A	0 ^A	0	0 ^A	0 ^A	6	6	6	6	6				
		NC	4 ^A	11 ^A	2 ^A	7	8 ^A	8 ^A	2 ^A	2 ^A	1	1 ^A	1 ^A	13	4	10	11	11				
	Contrepl.	Tous	70 ^A	70 ^A	90 ^A	90 ^A	90 ^B	2 ^F	3 ^F	7	35 ^B	35 ^B	8 ^A	14 ^F	22	10 ^A	10 ^A	64	59	76	115	115
C		20 ^A	15 ^A	35 ^A	40 ^A	45 ^A	0 ^A	1 ^A	4	18 ^A	18 ^A	0 ^A	0 ^A	0	0 ^A	0 ^A	20	16	39	58	63	
NC		50 ^A	55 ^A	55 ^A	50 ^A	45 ^A	2 ^A	2 ^A	3	17 ^A	17 ^A	8 ^A	14 ^A	22	10 ^A	10 ^A	44	43	37	57	52	
Irlande	Grumes	Tous	1224 ^F	1337 ^F	1370 ^A	1380 ^B	1430 ^B	24 ^A	32 ^A	45 ^F	24	20 ^A	2 ^A	3 ^A	3 ^A	1 ^A	0 ^F	1246	1366	1412	1403	1450
		C	1194 ^F	1312 ^A	1350 ^B	1360 ^B	1410 ^B	20 ^A	25 ^A	34 ^A	13	10 ^A	0 ^A	0 ^A	0 ^B	0 ^B	0 ^B	1214	1337	1384	1373	1420
		NC	30 ^A	25 ^A	20 ^F	20 ^A	20 ^A	4 ^A	7 ^A	11 ^A	12	10 ^A	2 ^A	3 ^A	3 ^A	1	0 ^B	32	29	28	31	30
	Sciages	Tous	637 ^F	709 ^F	710 ^B	715 ^B	730	321 ^F	434 ^F	320 ^A	307	405 ^B	250 ^F	248 ^F	260 ^B	221	558	708	895	770	801	577
		C	622 ^F	699 ^F	700 ^B	700 ^A	715 ^A	252 ^F	340 ^F	237 ^A	221	325 ^B	238 ^F	244 ^F	253 ^B	215	551 ^A	636	795	684	706	489
		NC	15 ^F	10 ^A	10 ^A	15 ^A	15 ^F	69 ^A	94 ^F	83 ^F	86	80 ^B	12 ^F	4 ^F	7 ^B	6	7 ^F	72	100	86	95	88
	Placages	Tous	0 ^A	3 ^F	5 ^F	6 ^F	6	6 ^A	0 ^F	0 ^F	0 ^F	1	0 ^A	3	5	6	5	6				
		C	0 ^A	1 ^A	2 ^A	3 ^A	3	3 ^A	0 ^A	0 ^A	0 ^A	1	0 ^A	1	2	3	2	3				
		NC	0 ^A	2 ^A	3 ^A	3 ^A	3	3 ^A	0 ^A	0 ^A	0 ^A	0	0 ^A	2	3	3	2	3				
	Contrepl.	Tous	0 ^A	49 ^F	56 ^F	67 ^B	67	104	3 ^F	3 ^F	3 ^F	3	3 ^B	46	53	64	64	101				
C		0 ^A	0 ^A	0 ^A	0 ^A	0 ^A	35 ^A	40 ^A	45 ^A	45 ^A	70 ^A	2 ^A	2 ^A	2 ^A	2	2 ^A	33	38	43	43	68	
NC		0 ^A	0 ^A	0 ^A	0 ^A	0 ^A	13 ^A	16 ^A	22 ^A	22 ^A	34 ^A	1 ^A	1 ^A	1 ^A	1	1 ^A	12	15	21	21	33	
Italie	Grumes	Tous	2224 ^F	2180 ^F	1984 ^B	1494 ^B	1500 ^B	3816 ^A	4250 ^A	4149 ^A	3345 ^B	3200 ^B	13 ^A	7 ^A	4 ^B	8 ^B	13 ^B	6027	6423	6129	4831	4687
		C	837 ^F	798 ^F	942 ^B	594 ^B	600 ^B	1816 ^A	1750 ^A	1656 ^A	1515 ^F	1400 ^B	3 ^F	2 ^A	1 ^B	5 ^B	10 ^B	2650	2546	2597	2104	1990
		NC	1387 ^F	1382 ^F	1042 ^B	900 ^B	900 ^B	2000 ^A	2500 ^A	2493 ^A	1830 ^B	1800 ^B	10 ^A	5 ^A	3 ^B	3 ^B	3 ^F	3377	3877	3532	2727	2697
	Sciages	Tous	1700 ^F	1750	1850 ^F	1650 ^F	1650 ^B	5975 ^F	6475	6290	6082	6150	91	96	119 ^F	100 ^F	100 ^B	7584	8129	8021	7632	7700
		C	800 ^F	750 ^A	800 ^F	750 ^B	750 ^B	4326 ^F	4736 ^A	4694	4658	4700	28 ^F	26 ^A	40 ^B	50 ^B	50 ^B	5098	5460	5454	5358	5400
		NC	900 ^F	1000 ^F	1050 ^B	900 ^F	900 ^F	1649 ^F	1739 ^F	1596	1424	1450	63 ^F	70 ^A	79 ^B	50 ^B	50 ^B	2486	2669	2567	2274	2300
	Placages	Tous	500 ^F	500 ^F	500 ^F	300 ^A	300 ^A	115 ^F	139 ^F	218 ^A	204 ^A	200 ^A	21 ^A	23 ^A	24	30	30	594	616	694	474	470
		C	50 ^A	50 ^A	50 ^A	30 ^A	30 ^A	15 ^A	29 ^A	30 ^A	24 ^A	30 ^A	1 ^A	3 ^A	4 ^A	0 ^A	0 ^A	64	76	76	54	60
		NC	450 ^A	450 ^A	450 ^A	270 ^A	270 ^A	100 ^A	110 ^A	188 ^A	180 ^A	170 ^A	20 ^A	20 ^A	20 ^A	30 ^A	30 ^A	530	540	618	420	410
	Contrepl.	Tous	415 ^F	427 ^F	418 ^B	418 ^B	400 ^B	241 ^F	257 ^F	349	329	300	104 ^A	108 ^F	96	100	110	552	576	671	647	590
C		115 ^A	127 ^A	118 ^A	118 ^A	100 ^A	100 ^A	100 ^A	140 ^A	129 ^A	100 ^A	30 ^A	30 ^A	30 ^A	30 ^A	30 ^A	185	197	228	217	170	
NC		300 ^A	300 ^A	300 ^A	300 ^A	300 ^A	141 ^A	157 ^A	209 ^A	200 ^A	200 ^A	74 ^A	78 ^A	66 ^A	70 ^A	80 ^A	367	379	443	430	420	

Tableau 1-1-a. Production et commerce de tous les bois par les consommateurs OIBT (1000 m³)

Pays	Produit	Espèces	Production					Imports					Exports					Consommation intérieure				
			1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997
Pays-Bas	Grumes	Tous	480 ^F	457 ^F	514 ^F	463 ^F	462 ^F	544 ^F	497 ^F	502	303 ^F	303 ^F	118 ^I	87 ^I	72 ^F	70 ^F	70 ^F	906	867	944	696	695
		C	267 ^F	253 ^F	329 ^F	321 ^F	320 ^F	291 ^F	264 ^F	281	56 ^F	56 ^F	79 ^I	65 ^I	59 ^F	60 ^F	60 ^F	479	452	551	317	316
		NC	213 ^F	204 ^F	185 ^F	142 ^F	142 ^F	253 ^F	233 ^F	221	247 ^F	247 ^F	39 ^I	22 ^I	13 ^F	10 ^F	10 ^F	427	415	393	379	379
	Sciages	Tous	389 ^F	383 ^F	428	362	346 ^F	3564 ^F	3771 ^F	3255	3265 ^F	3265 ^F	427 ^F	426 ^F	454	352 ^F	352 ^F	3526	3728	3229	3275	3259
		C	181 ^F	174 ^F	200	186	175 ^F	2779 ^F	3066 ^F	2623	2633 ^F	2633 ^F	245 ^F	255 ^F	319	243 ^F	243 ^F	2715	2985	2504	2576	2565
		NC	208 ^F	209 ^F	228	176	171 ^F	785 ^F	705 ^F	632	632 ^F	632 ^F	182 ^F	171 ^F	135	109 ^F	109 ^F	811	743	725	699	694
	Placages	Tous	21 ^F	23 ^F	25	19	20	33 ^F	29 ^F	39	45 ^I	50 ^I	15 ^F	17 ^F	18	20 ^I	20 ^I	39	35	46	44	50
		C	0 ^I	0 ^I	0	0	0 ^I	13 ^I	9 ^I	15	15 ^I	15 ^I	2 ^I	3 ^I	5	5 ^I	5 ^I	11	6	10	10	10
		NC	21 ^I	23 ^I	25	19	20 ^I	20 ^I	20 ^I	24	30 ^I	35 ^I	13 ^I	14 ^I	13	15 ^I	15 ^I	28	29	36	34	40
	Contrepl.	Tous	15 ^F	15 ^F	15	15	15 ^F	612 ^F	560 ^F	518	524 ^I	524 ^I	99 ^F	102 ^F	61	58 ^F	58 ^F	528	473	472	481	481
		C	0 ^I	0 ^I	0	0	0 ^I	304 ^I	327 ^I	239	224 ^I	224 ^I	33 ^I	41 ^I	16	18 ^I	18 ^I	271	286	223	206	206
		NC	15 ^I	15 ^I	15	15	15 ^I	308 ^I	233 ^I	279	300 ^I	300 ^I	66 ^I	61 ^I	45	40 ^I	40 ^I	257	187	249	275	275
Portugal	Grumes	Tous	3912 ^F	4211 ^F	4189	3868	3660	381 ^F	407 ^F	520	440	484	38 ^F	26 ^F	7	32	58	4255	4592	4702	4276	4086
		C	3521 ^F	3796 ^F	3810	3500	3300	6 ^F	10 ^I	34	6	26	35 ^I	22 ^I	0	19	36	3492	3784	3844	3487	3290
		NC	391 ^F	415 ^F	379	368	360	375 ^I	397 ^I	486	434	458	3 ^I	4 ^I	7	13	22	763	808	858	789	796
	Sciages	Tous	1494 ^F	1670 ^F	1731	1600	1500	136 ^I	130 ^F	153	168	187	474 ^F	568 ^F	523	452	423	1156	1232	1361	1316	1264
		C	1300 ^F	1244 ^F	1250	1150	1050	37 ^F	26 ^F	15	16	27	450 ^F	540 ^F	493	435	410	887	730	772	731	667
		NC	194 ^F	426 ^F	481	450	450	99 ^F	104 ^F	138	152	160	24 ^F	28 ^F	30	17	13	269	502	589	585	597
	Placages	Tous	110 ^F	110 ^F	90 ^I	90 ^I	90 ^I	5 ^F	6 ^F	6	8	10	3 ^F	3 ^F	12	10	8	112	113	84	88	92
		C	30 ^I	30 ^I	20 ^I	20 ^I	20 ^I	2 ^I	2 ^I	2	3	4	1 ^I	1 ^I	9	7	6	31	31	13	16	18
		NC	80 ^I	80 ^I	70 ^I	70 ^I	70 ^I	3 ^I	4 ^I	4	5	6	2 ^I	2 ^I	3	3	2	81	82	71	72	74
	Contrepl.	Tous	25 ^F	27 ^F	23	24	25 ^I	7 ^F	9 ^F	6	5	5	6 ^F	3 ^F	1	2 ^I	2 ^I	26	33	28	27	28
		C	5 ^I	7 ^I	3 ^I	4 ^I	5 ^I	3 ^I	3 ^I	2	3	3	3 ^I	0 ^I	0	1	1	5	10	5	6	7
		NC	20 ^I	20 ^I	20 ^I	20 ^I	20 ^I	4 ^I	6 ^I	4	2	2	3 ^I	3 ^I	1	1 ^I	1 ^I	21	23	23	21	21
Espagne	Grumes	Tous	5981 ^F	6144 ^F	6030	5560 ^F	5560 ^F	750 ^F	800 ^F	732	755	918	10 ^I	28 ^I	16 ^I	7	9	6721	6916	6746	6308	6469
		C	4543 ^F	4675 ^F	4375	4000 ^I	4000 ^F	250 ^I	200 ^I	212	155	66	6 ^F	15 ^I	13 ^I	5	7 ^I	4787	4860	4574	4149	4059
		NC	1438 ^F	1469 ^F	1655	1560 ^I	1560 ^I	500 ^I	600 ^I	520 ^F	600 ^F	852	4 ^I	13 ^F	3 ^F	2 ^F	2 ^F	1934	2056	2172	2158	2410
	Sciages	Tous	2717 ^F	3175 ^F	6015	3317 ^F	3310 ^F	1553 ^F	1565 ^F	1599	1623	1855	66 ^F	70 ^F	38	37	23	4204	4671	7577	4902	5142
		C	2159 ^F	2566 ^F	4575	2507 ^F	2500 ^F	970 ^F	1040 ^F	899	903	1135 ^F	58 ^F	61 ^F	32	31	21	3071	3546	5442	3379	3614
		NC	558 ^F	609 ^F	1440	810 ^I	810 ^F	583 ^F	525 ^F	700 ^F	720 ^F	720 ^I	8 ^F	9 ^F	5	7	3	1133	1125	2135	1523	1527
	Placages	Tous	119 ^F	60 ^F	95	100 ^I	100 ^I	26 ^I	36 ^I	29 ^I	58	45 ^I	24 ^F	27 ^F	6	5	5	121	69	118	153	140
		C	60 ^I	30 ^I	45 ^I	50 ^I	50 ^I	6 ^I	16 ^I	9	11	6	20 ^I	25 ^I	6	5	2	46	21	48	56	55
		NC	59 ^I	30 ^I	50 ^I	50 ^I	50 ^I	20 ^I	20 ^I	20 ^I	48	39 ^I	4 ^I	2 ^I	0	0	3	75	48	70	98	86
	Contrepl.	Tous	200 ^F	150 ^I	125 ^I	125 ^I	125 ^F	26 ^F	35 ^F	40 ^F	50 ^F	50 ^F	60 ^F	67 ^F	32 ^F	15	40 ^F	166	118	133	160	135
		C	50 ^I	20 ^I	35 ^I	35 ^I	35 ^I	6 ^I	3 ^I	13 ^I	20 ^I	20 ^I	10 ^I	17 ^I	13 ^I	2	10 ^I	46	6	35	53	45
		NC	150 ^I	130 ^I	90 ^I	90 ^I	90 ^I	20 ^I	32 ^I	27 ^I	30 ^I	30 ^I	50 ^I	50 ^I	19 ^I	13	30 ^I	120	112	98	107	90

Tableau 1-1-a. Production et commerce de tous les bois par les consommateurs OIBT (1000 m³)

Pays	Produit	Espèces	Production					Importations					Exportations					Consommation intérieure				
			1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997
Suède	Grumes	Tous	25800 ^F	29300 ^F	31500 ^B	31200 ^B	32700 ^B	421 ^I	634 ^I	567 ^I	570 ^E	670 ^E	560 ^F	715 ^F	820 ^E	620 ^E	620 ^B	25661	29219	31247	31150	32750
		C	25400 ^F	28900 ^F	31100 ^I	30800 ^E	32300 ^E	420 ^I	632 ^I	550 ^F	500 ^E	600 ^E	552 ^I	711 ^I	754 ^E	600 ^E	600 ^F	25268	28821	30896	30700	32300
		NC	400 ^F	400 ^F	400 ^I	400 ^F	400 ^E	1 ^I	2 ^F	17 ^I	70 ^E	70 ^F	8 ^I	4 ^I	66 ^E	20 ^E	20 ^F	393	398	351	450	450
	Sciages	Tous	12738 ^I	13816 ^F	14759 ^I	14420 ^B	15250 ^B	174 ^F	248 ^F	235 ^E	213 ^E	215 ^E	10067 ^F	10466 ^F	10720 ^E	10980 ^E	11020 ^E	2845	3598	4274	3653	4445
		C	12538 ^F	13616 ^F	14559 ^E	14170 ^B	15000 ^I	98 ^F	134 ^F	100 ^E	99 ^E	100 ^E	10040 ^F	10423 ^F	10700 ^I	10960 ^E	11000 ^E	2596	3327	3959	3309	4100
		NC	200 ^F	200 ^F	200 ^I	250 ^B	250 ^F	76 ^F	114 ^F	135 ^B	114 ^I	115 ^B	27 ^F	43 ^F	20 ^E	20 ^E	20 ^E	249	271	315	344	345
	Placages	Tous	13 ^I	13 ^I	13 ^F	15 ^I	15 ^I	24 ^F	31 ^I	34 ^I	35 ^I	40 ^I	9 ^F	11 ^F	12 ^I	13 ^I	15 ^I	28	33	35	37	40
		C	10 ^I	10 ^I	10 ^I	12 ^I	12 ^I	15 ^I	20 ^I	22 ^I	22 ^I	25 ^I	7 ^I	8 ^I	9 ^I	10 ^I	11	18	22	23	24	26
		NC	3 ^I	9 ^I	11 ^I	12 ^I	13 ^I	15 ^I	2 ^I	3 ^I	3 ^I	3 ^I	4	10	11	12	13	14				
	Contrepl.	Tous	73 ^I	85 ^I	110 ^I	117 ^I	116 ^E	98 ^F	126 ^F	126 ^B	135 ^E	137 ^F	38 ^F	49 ^F	65 ^F	92 ^E	105 ^E	133	162	171	160	148
		C	73 ^I	85 ^I	110 ^I	117 ^I	116 ^I	50 ^I	66 ^I	64 ^I	63 ^I	65 ^I	33 ^I	44 ^I	60 ^I	86 ^I	90 ^I	90	107	114	94	91
		NC	0 ^I	48 ^I	60 ^I	62 ^I	72 ^I	72 ^I	5 ^I	5 ^I	5 ^I	6 ^I	15 ^I	43	55	57	66	57				
Royaume-Uni	Grumes	Tous	3485 ^F	3915 ^F	3960 ^B	3761 ^B	3950 ^B	120 ^I	155 ^I	214 ^I	265 ^E	265 ^B	37 ^F	46 ^F	60 ^E	38 ^E	35 ^E	3568	4024	4114	3988	4180
		C	3247 ^I	3495 ^F	3510 ^I	3516 ^E	3650 ^E	98 ^F	131 ^F	200 ^I	240 ^F	240 ^E	8 ^F	21 ^F	30 ^E	15 ^E	15 ^E	3337	3605	3680	3741	3875
		NC	238 ^F	420 ^F	450 ^I	245 ^B	300 ^F	22 ^I	24 ^I	14 ^E	25 ^E	25 ^B	29 ^F	25 ^F	30 ^E	23 ^E	20 ^F	231	419	434	247	305
	Sciages	Tous	2112 ^F	2225 ^F	2253 ^B	2262 ^E	2395 ^F	6688 ^F	8575 ^F	6883 ^E	5919 ^E	6100 ^B	46 ^F	94 ^F	48 ^E	64 ^E	60 ^E	8753	10706	9088	8117	8435
		C	1950 ^F	2050 ^F	2060 ^B	2116 ^E	2215 ^E	6179 ^F	8170 ^F	6272 ^E	5344 ^F	5500 ^B	37 ^I	86 ^F	24 ^E	53 ^E	50 ^F	8092	10134	8308	7407	7665
		NC	162 ^F	175 ^F	193 ^E	146 ^E	180 ^B	509 ^F	405 ^F	611 ^E	575 ^E	600 ^E	9 ^I	8 ^F	24 ^E	11 ^E	10 ^E	662	572	780	710	770
	Placages	Tous	20 ^I	52 ^F	87 ^F	64 ^F	70 ^I	75 ^I	4 ^I	11 ^F	9 ^F	10 ^I	10 ^I	68	96	75	80	85				
		C	10 ^I	20 ^I	30 ^I	25 ^I	25 ^I	30 ^I	0 ^I	0 ^I	0 ^I	0 ^I	0 ^I	30	40	35	35	40				
		NC	10 ^I	32 ^I	57 ^I	39 ^I	45 ^I	45 ^I	4 ^I	11 ^I	9 ^I	10 ^I	10 ^I	38	56	40	45	45				
	Contrepl.	Tous	5 ^F	5 ^F	5 ^E	5 ^B	5 ^E	1157 ^F	1202 ^F	1130 ^E	1743 ^E	1750 ^B	13 ^F	23 ^F	20 ^F	42 ^E	40 ^E	1149	1184	1115	1706	1715
		C	0 ^I	600 ^I	600 ^I	600 ^I	1000 ^I	1000 ^I	0 ^I	0 ^I	0 ^I	0 ^I	0 ^I	600	600	600	1000	1000				
		NC	5 ^I	557 ^I	602 ^I	530 ^I	743 ^I	750 ^I	13 ^I	23 ^I	20 ^I	42 ^I	40 ^I	549	584	515	706	715				
Japon	Grumes	Tous	17567 ^F	17693 ^I	22897	22469	22500 ^I	22985 ^F	22385 ^F	21944	21336	22678	8 ^F	7 ^F	4	9	9	40544	40071	44837	43796	45169
		C	16099 ^F	16438 ^F	18067	17993	18000 ^I	14500 ^I	14438 ^F	14902	14651	15725	7 ^F	6 ^F	4	3	2	30592	30870	32965	32641	33723
		NC	1468 ^F	1255 ^F	4830	4476	4500 ^I	8485 ^I	7947 ^F	7042	6685	6953	1 ^F	1 ^F	0	6	7	9952	9201	11872	11155	11446
	Sciages	Tous	26260 ^F	25906 ^F	24493	23844	23110	10626 ^F	10717 ^F	11807	12280	10761	9 ^F	9 ^F	10	39	99	36877	36614	36290	36085	33772
		C	23298 ^F	22984 ^F	23268	22652	21839	8835 ^F	9082 ^F	10011	10326	8796	1 ^F	1 ^F	1	28	3	32131	32064	33278	32950	30632
		NC	2962 ^F	2922 ^I	1225	1192	1271	1791 ^F	1635 ^F	1796	1954	1965	8 ^F	8 ^F	9	11	96	4745	4549	3012	3135	3140
	Placages	Tous	268 ^F	242 ^F	242 ^F	240 ^I	230 ^I	320 ^I	260 ^I	214	200	193	33 ^F	26 ^F	8	9	11	555	476	448	431	412
		C	18 ^I	12 ^I	12 ^I	10 ^I	10 ^I	70 ^I	60 ^I	48	58	52	0 ^I	0 ^I	0	0	0	88	72	60	68	62
		NC	250 ^I	230 ^I	230 ^I	230 ^I	220 ^I	250 ^I	200 ^I	166	142	141	33 ^I	26 ^I	8	9	11	467	404	388	363	350
	Contrepl.	Tous	5263 ^F	4865 ^F	3896 ^I	3909 ^I	4148 ^I	4415 ^F	4074 ^F	4437	5381	6318	6 ^F	4 ^F	6	7	3	9672	8935	8327	9283	10463
		C	263 ^I	400 ^I	517	772	964	315 ^I	236 ^I	333	490	635	1 ^I	1 ^I	1	1	0	577	635	849	1261	1599
		NC	5000 ^I	4465 ^I	3379	3137	3184	4100 ^I	3838 ^I	4104	4891	5683	5 ^I	3 ^I	5	6	3	9095	8300	7478	8022	8864

Tableau 1-1-a. Production et commerce de tous les bois par les consommateurs OIBT (1000 m³)

Pays	Produit	Espèces	Production					Importations					Exportations					Consommation intérieure				
			1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997
Népal	Grumes	Tous	1250 ¹	1250 ¹	1216	1250	1284	5 ²	4 ²	4 ²	3 ²	3 ²	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	1255	1254	1220	1253	1287
		C	50 ¹	50 ¹	46 ¹	50 ¹	54 ¹	0 ²	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	50	50	46	50	54				
		NC	1200 ¹	1200 ¹	1170 ¹	1200 ¹	1230 ¹	5 ²	4 ²	4 ²	3 ²	3 ²	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	1205	1204	1174	1203	1233
	Sciages	Tous	620 ²	620 ²	620 ²	620 ²	630 ²	5 ²	4 ²	4 ²	3 ²	3 ²	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	625	624	624	623	633
		C	20 ²	0 ²	0 ²	0 ²	0 ²	0 ²	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	20	20	20	20	20				
		NC	600 ²	600 ²	600 ²	600 ²	610 ²	5 ²	4 ²	4 ²	3 ²	3 ²	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	605	604	604	603	613
	Placages	Tous	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0				
		C	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0				
		NC	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0				
	Contrepl.	Tous	0 ¹	0 ¹	0 ¹	2 ¹	2 ¹	2 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	2	2	2				
		C	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0				
		NC	0 ¹	0 ¹	0 ¹	2 ¹	2 ¹	2 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	2	2	2				
Nouvelle-Zélande	Grumes	Tous	10710 ¹	10515 ¹	11150 ¹	11180 ¹	11220 ¹	3 ²	2 ²	2	2	2 ¹	4290 ²	4837 ²	5257	5640	5800 ¹	6423	5680	5895	5542	5422
		C	10689 ²	10490 ²	11120 ²	11150 ²	11200 ²	1 ²	1 ²	0	0	0 ¹	4290 ²	4837 ²	5257	5640	5800 ¹	6400	5654	5863	5510	5400
		NC	21 ¹	25 ¹	30 ¹	30 ¹	20 ¹	2 ²	1 ²	2	2	2 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0 ¹	23	26	32	32	22
	Sciages	Tous	2805 ²	2861 ²	2950	3052	3010 ¹	39 ²	35 ²	34	39	40 ¹	986 ²	1026 ²	1050	961	970 ¹	1858	1870	1934	2130	2080
		C	2794 ²	2848 ²	2934	3038	3000 ¹	23 ²	21 ²	22	24	25 ¹	971 ²	1025 ²	1049	959	965 ¹	1846	1844	1907	2103	2060
		NC	11 ²	13 ²	16	14	10 ¹	16 ²	14 ²	12	15	15 ¹	14 ²	1 ²	1	2	5 ¹	13	26	27	27	20
	Placages	Tous	41 ²	74 ²	264	284	300 ¹	1 ²	1 ²	3	3 ¹	3 ¹	9 ²	10 ²	12	10	10 ¹	33	65	255	277	293
		C	41 ²	74 ²	264	284	300 ¹	0 ²	0 ²	0	0 ¹	0 ¹	9 ¹	10 ¹	12	10	10 ¹	32	64	252	274	290
		NC	0 ¹	0 ¹	0	0	0 ¹	1 ²	1 ²	3	3 ¹	3 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0 ¹	1	1	3	3	3
	Contrepl.	Tous	97 ²	137 ²	164	172	175 ¹	4 ²	4 ²	5	5	5 ¹	62 ²	93 ²	128	107	120 ¹	39	48	41	70	60
		C	97 ²	137 ²	164	172	175 ¹	3 ²	3 ²	2	2	2 ¹	62 ¹	93 ¹	128	107	120 ¹	38	47	38	67	57
		NC	0 ¹	0 ¹	0	0	0 ¹	1 ²	1 ²	3	3	3 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0 ¹	1	1	3	3	3
Norvège	Grumes	Tous	4786 ²	4293 ²	4565 ²	3947 ²	3814 ²	551 ¹	617 ²	618 ²	681 ²	831 ²	72 ¹	23 ¹	102 ¹	100 ¹	150 ¹	5265	4887	5081	4528	4495
		C	4764 ²	4282 ²	4520 ²	3933 ²	3800 ²	515 ¹	577 ²	555 ²	671 ²	821 ²	72 ¹	23 ¹	102 ²	100 ²	150 ²	5207	4836	4973	4504	4471
		NC	22 ²	11 ¹	45 ²	14 ²	14 ¹	36 ¹	40 ¹	63 ²	10 ²	10 ²	0 ²	0 ²	0 ²	0 ²	0 ¹	58	51	108	24	24
	Sciages	Tous	2315 ²	2415 ²	2420 ²	2410 ²	2410 ²	525 ²	778 ²	774 ²	824 ²	847 ²	872 ²	778 ²	744 ²	791 ²	754 ²	1968	2415	2450	2443	2503
		C	2300 ²	2400 ²	2400 ²	2400 ²	2400 ²	487 ¹	729 ²	719 ²	777 ²	800 ²	870 ²	776 ²	741 ²	787 ²	750 ²	1917	2353	2378	2390	2450
		NC	15 ²	15 ²	20 ²	10 ²	10 ¹	38 ²	49 ²	55 ²	47 ²	47 ²	2 ²	2 ²	3 ²	4 ²	4 ²	51	62	72	53	53
	Placages	Tous	0 ¹	17 ²	17 ²	16 ²	15 ²	15 ²	1 ²	3 ²	3 ²	3 ²	3 ²	16	14	13	12	12				
		C	0 ¹	7 ¹	7 ¹	6 ¹	5 ¹	5 ¹	0 ¹	1 ¹	1 ¹	1 ¹	1 ¹	7	6	5	4	4				
		NC	0 ¹	10 ¹	10 ¹	10 ¹	10 ¹	10 ¹	1 ¹	2 ¹	2 ¹	2 ¹	2 ¹	9	8	8	8	8				
	Contrepl.	Tous	3 ²	4 ²	20 ²	20 ²	20 ¹	57 ²	71 ²	71 ²	93 ²	93 ²	2 ¹	2 ¹	3 ²	16 ²	16 ²	58	73	88	97	97
		C	3 ¹	4 ¹	18 ¹	18 ¹	18 ¹	40 ¹	50 ¹	50 ¹	70 ¹	70 ¹	1 ¹	1 ¹	2 ¹	12 ¹	12 ¹	42	53	66	76	76
		NC	0 ¹	0 ¹	2 ¹	2 ¹	2 ¹	17 ¹	21 ¹	21 ¹	23 ¹	23 ¹	1 ¹	1 ¹	1 ¹	4 ¹	4 ¹	16	20	22	21	21

Tableau 1-1-a. Production et commerce de tous les bois par les consommateurs OIBT (1000 m³)

Pays	Produit	Espèces	Production					Importations					Exportations					Consommation intérieure				
			1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997
Rép. de Corée	Grumes	Tous	1066 ^F	1066 ^F	1055	1195	1250 ^I	7628 ^F	7710 ^I	8229	8030	8000 ^I	6 ^F	3 ^F	2 ^F	2 ^I	2 ^I	8688	8773	9282	9223	9248
		C	678 ^F	678 ^I	865	956	1000 ^I	5409 ^F	5700 ^F	6450	6653	6800 ^I	0 ^F	2 ^F	0 ^F	0 ^I	0 ^I	6086	6376	7315	7609	7800
		NC	388 ^F	388 ^I	190	239	250 ^I	2219 ^F	2010 ^F	1779	1377	1200 ^I	6 ^F	1 ^F	2 ^F	2 ^I	2 ^I	2601	2397	1967	1614	1448
	Sciages	Tous	3199 ^F	3862 ^F	3240	4091	4150 ^I	1198 ^F	886 ^F	1016	1161	1200 ^I	72 ^F	35 ^F	32	24	35 ^I	4325	4713	4224	5228	5315
		C	2600 ^I	3190 ^F	2724	3598	3700 ^I	198 ^I	148 ^F	221	410	400 ^I	66 ^F	34 ^F	29	22	30 ^I	2732	3304	2916	3986	4070
		NC	599 ^I	672 ^F	516	493 ^I	450 ^I	1000 ^I	738 ^F	795	751	800 ^I	5 ^F	1 ^F	3	2	5 ^I	1594	1409	1308	1242	1245
	Placages	Tous	900 ^I	900 ^I	867	825	750 ^I	51 ^F	75 ^F	61	102	110 ^I	0 ^F	0 ^F	0 ^F	0 ^I	0 ^I	951	975	928	927	860
		C	250 ^I	250 ^I	261	328	400 ^I	6 ^I	10 ^I	10	29	30 ^I	0 ^I	0 ^I	0 ^I	0 ^I	0 ^I	256	260	271	357	430
		NC	650 ^I	650 ^I	606	497	350 ^I	45 ^I	65 ^I	51	73	80 ^I	0 ^I	0 ^I	0 ^I	0 ^I	0 ^I	695	715	657	570	430
	Contrepl.	Tous	898 ^I	886 ^F	896	932	900 ^I	1105 ^F	1103 ^F	1284	1064	1030 ^I	22 ^F	61 ^F	104	89	50 ^I	1981	1928	2076	1907	1880
		C	98 ^I	50 ^I	96 ^I	332 ^I	400 ^I	5 ^I	10 ^I	2	7	30 ^I	0 ^I	0 ^I	21 ^I	0	0 ^I	103	60	77	339	430
		NC	800 ^I	836 ^I	800 ^I	600 ^I	500 ^I	1100 ^I	1093 ^I	1282	1057	1000 ^I	22 ^I	61 ^I	83	89	50 ^I	1878	1868	1999	1568	1450
Suisse	Grumes	Tous	2907 ^F	3234 ^I	3304	2663	3000 ^F	393 ^F	418 ^F	149	131	100 ^F	1055 ^F	1053 ^F	1005	966	1140 ^F	2245	2599	2448	1828	1960
		C	2495 ^F	2802 ^F	2820	2215	2520 ^F	286 ^F	282 ^F	41	37	50 ^I	754 ^F	744 ^F	704	671	840 ^F	2027	2340	2157	1581	1730
		NC	412 ^F	432 ^F	484	448	480 ^F	107 ^F	136 ^I	108	94	50 ^I	301 ^F	309 ^F	301	295	300 ^F	218	259	291	247	230
	Sciages	Tous	1410 ^I	1320 ^F	1504	1380	1510	459 ^I	551 ^F	595	528	490 ^I	159 ^F	150 ^F	131	127	190 ^F	1710	1721	1968	1781	1810
		C	1300 ^F	1200 ^F	1342	1240	1350 ^F	371 ^F	458 ^F	464	424	400 ^F	94 ^I	77 ^F	70	74	130 ^I	1577	1581	1736	1590	1620
		NC	110 ^F	120 ^F	162	140	160 ^F	88 ^F	93 ^F	131	104	90 ^F	65 ^F	73 ^F	61	53	60 ^F	133	140	232	191	190
	Placages	Tous	30 ^F	30 ^F	30	30	30 ^I	6 ^F	5 ^F	6	4	5 ^I	11 ^F	8 ^F	8	7	5 ^I	25	27	28	27	30
		C	25 ^I	0 ^I	2 ^I	2 ^I	2 ^I	2 ^I	1 ^I	23	23	23	23	24								
		NC	5 ^I	6 ^I	5 ^I	6 ^I	4 ^I	5 ^I	9 ^I	6 ^I	6 ^I	5 ^I	4 ^I	2	4	5	4	6				
	Contrepl.	Tous	2 ^F	3 ^F	3	3	3 ^F	118 ^F	144 ^F	136	129	130 ^F	3 ^F	3 ^F	3	4	3 ^I	117	144	136	128	130
		C	1 ^I	2 ^I	2 ^I	2 ^I	2 ^I	80 ^I	100 ^I	100 ^I	100 ^I	100 ^I	2 ^I	2 ^I	2 ^I	3 ^I	2 ^I	79	100	100	99	100
		NC	1 ^I	38 ^I	44 ^I	36 ^I	29 ^I	30 ^I	1 ^I	1 ^I	1 ^I	1 ^I	1 ^I	38	44	36	29	30				
Etats-Unis	Grumes	Tous	236701 ^F	244303 ^F	242854 ^F	249232 ^F	261015 ^F	362 ^I	397 ^I	355	513	587	13030 ^F	12215 ^F	12817 ^F	11917 ^F	11556 ^F	224033	232485	230392	237828	250046
		C	170309 ^F	175743 ^F	173404 ^F	178732 ^F	187311 ^F	288 ^I	279 ^I	241	371	399	11956 ^F	11020 ^F	11604 ^F	10769 ^F	10080 ^F	158641	165002	162041	168334	177630
		NC	66392 ^F	68560 ^F	69450 ^F	70500 ^F	73704 ^F	74 ^F	118 ^F	114	142	188	1074 ^F	1195 ^F	1213 ^F	1148 ^F	1476 ^F	65392	67483	68351	69494	72416
	Sciages	Tous	105516 ^F	109547 ^F	106319 ^F	108855 ^F	115575 ^F	36269 ^F	39030 ^F	41298 ^F	43921 ^F	43213 ^F	7682 ^F	7426 ^F	7187 ^F	7259 ^F	8134 ^F	134103	141151	140430	145517	150654
		C	77736 ^F	80493 ^F	76975 ^F	80299 ^F	85840 ^F	35529 ^F	38288 ^F	40600 ^F	42985 ^F	42168 ^F	5407 ^F	5058 ^F	4692 ^F	4567 ^F	4987 ^F	107858	113723	112883	118717	123021
		NC	27780 ^F	29054 ^F	29344 ^F	28556 ^F	29735 ^F	740 ^F	742 ^F	698 ^F	936 ^F	1045 ^F	2275 ^F	2368 ^F	2495 ^F	2692 ^F	3147 ^F	26245	27428	27547	26800	27633
	Placages	Tous	80 ^F	80 ^F	80 ^F	80 ^I	80 ^I	482 ^I	466 ^I	311	282	268	260 ^I	300 ^I	275 ^I	250 ^I	250 ^I	302	246	116	112	98
		C	40 ^I	182 ^I	226 ^I	99	87	86	50 ^I	100 ^I	120 ^I	100 ^I	100 ^I	172	166	19	27	26				
		NC	40 ^I	300 ^I	240 ^I	212	194	182	210 ^I	200 ^I	155 ^I	150 ^I	150 ^I	130	80	97	84	72				
	Contrepl.	Tous	17093 ^F	17380 ^F	17140 ^F	18640 ^F	17704 ^F	1630 ^F	1547 ^F	1769	1580 ^F	1751 ^F	1562 ^F	1346 ^F	1395 ^F	1605 ^F	1805 ^F	17161	17581	17514	18615	17650
		C	14093 ^I	14380 ^I	14140 ^I	15640 ^I	14704 ^I	80 ^I	77 ^I	95	83	108	1450 ^I	1250 ^I	1300 ^I	1500 ^I	1700 ^I	12723	13207	12935	14223	13112
		NC	3000 ^I	1550 ^I	1470 ^I	1674	1497 ^I	1643 ^I	112 ^I	96 ^I	95 ^I	105 ^I	105 ^I	4438	4374	4579	4392	4538				

Tableau 1-1-a. Production et commerce de tous les bois par les consommateurs OIBT (1000 m³)

Pays	Produit	Espèces	Production					Importations					Exportations					Consommation intérieure				
			1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997
Total Consommateurs	Grumes	Tous	583106	614509	622684	636261	647183	53710	55696	53322	52637	53602	27074	27480	27183	28041	27343	609743	642725	648823	660857	673442
		C	462938	488921	492805	502956	516510	32468	34089	33360	33366	34283	22794	22951	22965	22883	22902	472613	500059	503200	513439	527890
		NC	120168	125588	129879	133305	130673	21241	21607	19962	19270	19319	4280	4530	4217	5158	4441	137130	142666	145624	147417	145551
	Sciages	Tous	290060	303568	299173	303221	308480	86539	94299	94910	95066	94779	78322	83012	86755	87455	86053	298277	314855	307328	310832	317206
		C	238310	249785	246898	252177	255814	73738	81949	82225	82894	82289	73324	77706	81338	81881	80026	238724	254028	247785	253190	258077
		NC	51750	53783	52275	51045	52666	12801	12350	12685	12171	12489	4998	5306	5417	5574	6027	59553	60827	59543	57643	59129
	Placages	Tous	3243	3257	3601	3350	3294	2152	2371	1885	2149	2138	1059	1199	1344	1253	1192	4336	4429	4142	4246	4240
		C	921	994	1305	1339	1419	595	862	494	608	606	459	576	642	578	528	1057	1280	1157	1369	1497
		NC	2322	2263	2296	2011	1875	1558	1509	1391	1541	1532	600	623	702	675	664	3280	3149	2985	2877	2743
	Contrepl.	Tous	30356	30999	31771	33978	33957	14297	14808	15586	17328	17639	3790	4022	4347	4777	5106	40863	41785	43011	46529	46490
		C	18325	19077	19046	21207	20670	2772	2903	3036	3962	3796	2387	2390	2889	3194	3438	18710	19590	19193	21975	21028
		NC	12031	11922	12725	12771	13287	11524	11905	12550	13366	13843	1403	1633	1458	1583	1668	22152	22194	23818	24554	25462
OIBT Total	Grumes	Tous	761322	793793	797198	807748	818946	56460	58258	56532	55793	57503	44684	45044	43535	42277	41923	773098	807007	810196	821263	834526
		C	492066	518362	522229	532954	546740	32524	34174	33592	33552	34644	23019	23491	23951	23176	23399	501571	529045	531870	543330	557985
		NC	269256	275431	274970	274793	272205	23937	24084	22940	22241	22859	21665	21553	19583	19102	18522	271528	277961	278327	277932	276542
	Sciages	Tous	351678	364012	359976	362895	368418	89506	97590	98585	98887	99723	87276	91752	94826	94684	92874	353908	369849	363735	367097	375268
		C	250449	261935	259014	264360	268193	73875	82063	82429	83113	82762	73872	78396	81916	82477	80720	250452	265601	259527	264996	270235
		NC	101229	102077	100962	98535	100225	15631	15526	16156	15773	16961	13403	13358	12911	12207	12154	103457	104246	104207	102102	105032
	Placages	Tous	6393	6394	6934	5732	5682	2223	2439	2043	2465	2693	2112	2257	2411	2454	2481	6504	6576	6566	5743	5894
		C	977	1060	1371	1409	1489	600	869	505	699	687	474	595	664	607	559	1103	1334	1212	1501	1617
		NC	5416	5334	5564	4323	4193	1622	1570	1538	1765	2006	1638	1662	1747	1846	1922	5400	5242	5355	4243	4277
	Contrepl.	Tous	45937	46607	47878	49905	50547	14375	14908	15784	17540	17834	16656	16159	16756	17014	18070	43656	45356	46906	50431	50312
		C	18563	19422	19387	21530	20995	2785	2912	3059	3982	3815	2449	2469	2891	3196	3445	18899	19865	19555	22316	21365
		NC	27374	27185	28491	28375	29553	11588	11996	12725	13558	14019	14206	13691	13865	13818	14625	24757	25490	27351	28115	28947

Tableau 1-1-b. Commerce de tous les bois par les consommateurs OIBT - Valeur (1000 \$ et \$/m3)

Pays	Produit	Espèces	Importations				Exportations				
			Valeur		Valeur unitaire		Valeur		Valeur unitaire		
			1995	1996	1995	1996	1995	1996	1995	1996	
Australie	Grumes	Tous	1169 ¹	1246	585	1246	29170	37778	102	108	
		C	86 ¹	71	--	--	24070	37778	85	108	
		NC	1083	1175	542	1175	5100	0	1020	--	
	Sciages	Tous	538300	367100	508	495	36729	40506	693	736	
		C	415100	286200	454	442	15345	13433	590	517	
		NC	123200	80900	850	861	21384	27073	792	934	
	Placages	Tous	25445	21497	1272	1791	3848	6675	3848	6675	
		C	3522	2294	704	2294	0	0	--	--	
		NC	21923	19203	1462	1746	3848	6675	3848	6675	
Contrepl.	Tous	47503	41838	709	644	1966	2230	983	1115		
	C	19680	18428	703	614	0	0	--	--		
	NC	27823	23410	713	669	1966	2230	983	1115		
Canada	Grumes	Tous	244505	170240	66	60	88365	92433	180	159	
		C	146551	83584	56	46	54302	48847	162	118	
		NC	97954	86656	90	83	34063	43586	218	263	
	Sciages	Tous	386159	390913	234	230	7971573	9199214	165	182	
		C	129785	129012	171	168	7665806	8870903	161	179	
		NC	256374	261901	287	282	305767	328311	385	366	
	Placages	Tous	60070	74443	969	967	246933	252123	493	538	
		C	5491	6550	686	595	59080	60240	183	204	
		NC	54579	67893	1011	1029	187853	191883	1049	1103	
	Contrepl.	Tous	90790	106124	256	252	284738	283976	346	325	
		C	33241	41201	219	203	196971	185624	313	286	
		NC	57549	64923	285	298	87767	98352	457	441	
Chine	Grumes	Tous	472417	454393	159	139	72587 ¹	29230	111	46	
		C	122417 ¹	45154	121	71	31715 ¹	5382	131	22	
		NC	350000 ¹	409239	179	155	40872 ¹	23848	99	60	
	Sciages	Tous	300000 ¹	186389	240	195	364335 ¹	252859	635	566	
		C	50000 ¹	24116	174	135	81799 ¹	35516	598	515	
		NC	250000 ¹	162273	260	209	282536 ¹	217343	646	575	
	Placages	Tous	100000 ¹	93602	485	246	19600 ¹	27436	700	1016	
		C	6000 ¹	11586	240	215	4900 ¹	3922	700	1307	
		NC	94000 ¹	82016	519	252	14700 ¹	23513	700	980	
	Contrepl.	Tous	850000 ¹	710000 ¹	420	312	52900 ¹	62286	420	352	
		C	10000 ¹	10000 ¹	417	370	10900 ¹	18841	389	325	
		NC	840000 ¹	700000 ¹	420	311	42000 ¹	43445	429	365	
	(Province chinoise de Taïwan)	Grumes	Tous	400000 ¹	400000 ¹	229	230	2450 ¹	4200 ¹	350	350
			C	20000 ¹	20000 ¹	200	192	700 ¹	700 ¹	350	350
			NC	380000 ¹	380000 ¹	230	232	1750 ¹	3500 ¹	350	350
Sciages		Tous	500000 ¹	400000 ¹	356	328	19700 ¹	19400 ¹	480	497	
		C	200000 ¹	180000 ¹	393	377	7690 ¹	7600 ¹	481	507	
		NC	300000 ¹	220000 ¹	306	297	12010 ¹	11800 ¹	480	492	
Placages		Tous	80000 ¹	84000 ¹	485	488	6300 ¹	2100 ¹	700	700	
		C	0	0	--	--	0	0	--	--	
		NC	80000 ¹	84000 ¹	485	488	6300 ¹	2100 ¹	700	700	
Contrepl.		Tous	530000 ¹	443000 ¹	548	561	111300 ¹	112000 ¹	700	696	
		C	15750 ¹	12500 ¹	477	463	0 ¹	0 ¹	--	--	
		NC	514250 ¹	430500 ¹	550	565	111300 ¹	112000 ¹	700	696	
Egypte	Grumes	Tous	21988 ¹	18800 ¹	172	267	16 ¹	0	--	--	
		C	14988 ¹	17234	167	283	16 ¹	0	--	--	
		NC	7000 ¹	1566 ¹	183	174	0	0	--	--	
	Sciages	Tous	508439 ¹	133315	221	61	539 ¹	610 ¹	270	153	
		C	429753 ¹	132241	217	70	239 ¹	310	239	103	
		NC	78686 ¹	1075	250	4	300 ¹	300 ¹	300	300	
	Placages	Tous	15836 ¹	1406	754	660	0 ¹	6638	--	2924	
		C	3770 ¹	195	754	1358	0	100	--	1000	
		NC	12066 ¹	1211	754	609	0	6538	--	3013	
	Contrepl.	Tous	103800 ¹	102000 ¹	600	510	800 ¹	700 ¹	400	700	
		C	40800 ¹	30000 ¹	583	375	0	0	--	--	
		NC	63000 ¹	72000 ¹	612	600	800 ¹	700 ¹	400	700	

Tableau 1-1-b. Commerce de tous les bois par les consommateurs OIBT - Valeur (1000 \$ et €/m3)

Pays	Produit	Espèces	Importations				Exportations			
			Valeur		Valeur unitaire		Valeur		Valeur unitaire	
			1995	1996	1995	1996	1995	1996	1995	1996
UE	Grumes	Tous	2595967	2455983	193	175	1144661	1577195	175	202
		C	931799	845588	127	101	665144	890982	150	190
		NC	1664168	1610395	272	286	479517	686212	226	219
	Sciages	Tous	9211633	8332850	291	282	7249752	6598007	254	243
		C	5904757	5297464	229	221	6207085	5796922	230	226
		NC	3306875	3035386	560	548	1042666	801085	669	541
	Placages	Tous	1001775	1040135	1253	1155	690214	638543	1382	1353
		C	354266	392220	1230	1083	185368	156158	1041	937
		NC	647509	647915	1265	1204	504846	487385	1571	1597
	Contrepl.	Tous	2258227	2435600	526	458	1301001	1281710	815	739
		C	839110	963170	391	339	535771	420275	690	487
		NC	1419117	1472430	660	594	765230	861435	934	988
Autriche	Grumes	Tous	410204	320974	127	90	97838	70100	213	152
		C	336778	235573	107	67	70690	49878	236	166
		NC	73426	85401	918	1068	27148	20222	170	126
	Sciages	Tous	343224	269511	310	274	1194267	980928	249	218
		C	229008	174937	253	218	1126629	930126	241	211
		NC	114216	94574	563	523	67638	50802	583	513
	Placages	Tous	49832	42324	2076	1628	41623	35919	2448	2395
		C	4207	6214	1402	690	9695	6774	2424	1694
		NC	45625	36110	2173	2124	31928	29145	2456	2650
	Contrepl.	Tous	96201	85377	764	769	111145	103136	889	711
		C	30903	34620	606	692	94227	84137	841	662
		NC	65298	50757	871	832	16918	18999	1301	1056
Belgique/ Luxembourg	Grumes	Tous	155626 ¹	144030	819	409	106507 ¹	98314	209	107
		C	3416 ¹	35513	171	158	45024 ¹	55882	150	86
		NC	152210 ¹	108518	895	854	61483 ¹	42431	293	159
	Sciages	Tous	654333 ¹	483828	425	263	199019 ¹	163643	474	323
		C	327484 ¹	253484	294	183	86061 ¹	75075	292	218
		NC	326849 ¹	230344	769	502	112958 ¹	88568	904	546
	Placages	Tous	63494 ¹	62914	1716	1169	62451 ¹	66902	2839	1863
		C	8594 ¹	10942	1719	1010	2839 ¹	3529	2839	3109
		NC	54900 ¹	51972	1716	1209	59612 ¹	63373	2839	1823
	Contrepl.	Tous	199500 ¹	129977	700	477	71955 ¹	67699	576	671
		C	70000 ¹	46875	700	403	43750 ¹	10649	576	569
		NC	129500 ¹	83102	700	531	28205 ¹	57050	576	695
Danemark	Grumes	Tous	45056 ¹	45000 ¹	87	90	21248 ¹	6181 ¹	64	64
		C	9964 ¹	9900 ¹	100	99	9082 ¹	3284 ¹	36	64
		NC	35092 ¹	35100 ¹	85	88	12166 ¹	2897 ¹	152	64
	Sciages	Tous	468799 ¹	414300 ¹	199	214	60585 ¹	65600 ¹	638	637
		C	428799 ¹	371300 ¹	186	198	28460 ¹	32900 ¹	606	633
		NC	40000 ¹	43000 ¹	800	782	32125 ¹	32700 ¹	669	641
	Placages	Tous	36682 ¹	48910 ¹	2445	2446	11142 ¹	6110 ¹	1857	2037
		C	4891 ¹	7340 ¹	2446	2447	3677 ¹	2000 ¹	1839	2000
		NC	31791 ¹	41570 ¹	2445	2445	7465 ¹	4110 ¹	1866	2055
	Contrepl.	Tous	99347 ¹	112710 ¹	584	584	21569 ¹	24650 ¹	770	770
		C	50810 ¹	56210 ¹	584	611	17720 ¹	10000 ¹	770	769
		NC	48537 ¹	56500 ¹	585	559	3849 ¹	14650 ¹	770	771
Finlande	Grumes	Tous	70000 ¹	125000 ¹	139	144	101091 ¹	64030 ¹	198	138
		C	45000 ¹	100000 ¹	136	143	93275 ¹	62000 ¹	196	138
		NC	25000 ¹	25000 ¹	143	147	7816 ¹	2030 ¹	223	156
	Sciages	Tous	64351	53770	350	354	1761513	1461381	209	208
		C	19007	11538	143	123	1746170	1448972	208	207
		NC	45343	42233	889	728	15343	12409	451	460
	Placages	Tous	3664	8055	407	1007	35875 ¹	33090	588	551
		C	458	435	--	--	20000 ¹	19810	513	440
		NC	3206	7619	356	952	15875 ¹	13279	722	885
	Contrepl.	Tous	6623 ¹	7619	301	363	548067 ¹	529650	822	666
		C	600 ¹	1742	300	581	200000 ¹	166971	714	420
		NC	6023 ¹	5878	301	327	348067 ¹	362679	899	914

Tableau 1-1-b. Commerce de tous les bois par les consommateurs OIBT - Valeur (1000 \$ et \$/m3)

Pays	Produit	Espèces	Importations				Exportations			
			Valeur		Valeur unitaire		Valeur		Valeur unitaire	
			1995	1996	1995	1996	1995	1996	1995	1996
France	Grumes	Tous	373632 [†]	265272	329	162	296722 [†]	570000	237	237
		C	34842 [†]	24240	293	72	31483 [†]	90000	126	218
		NC	338790 [†]	241032	333	185	265239 [†]	480000	265	241
	Sciages	Tous	760986 [†]	685954	374	368	391826 [†]	317271	397	346
		C	436821 [†]	408758	283	294	97039 [†]	90705	255	294
		NC	324165 [†]	277197	662	584	294787 [†]	226566	486	373
	Placages	Tous	85634 [†]	81126	1032	762	116506 [†]	106343	2118	1568
		C	44400 [†]	27172	1033	498	11506 [†]	11343 [†]	3835	4264
		NC	41234 [†]	53954	1031	1040	105000 [†]	95000 [†]	2019	1458
	Contrepl.	Tous	192368 [†]	191966	590	667	182977 [†]	189033	779	909
		C	60000 [†]	48480	600	605	76720 [†]	34601	1023	511
		NC	132368 [†]	143485	586	690	106257 [†]	154433	664	1102
Allemagne	Grumes	Tous	290903 [†]	420000 [†]	308	358	310495 [†]	595200 [†]	124	221
		C	111452 [†]	86000 [†]	181	90	257501 [†]	493020 [†]	129	233
		NC	179451 [†]	334000 [†]	544	1546	52994 [†]	102180 [†]	106	178
	Sciages	Tous	1543102 [†]	1415500 [†]	297	295	464848 [†]	463000 [†]	282	251
		C	1136030 [†]	1055000 [†]	252	248	319651 [†]	309000 [†]	238	197
		NC	407072 [†]	360500 [†]	588	670	145197 [†]	154000 [†]	476	554
	Placages	Tous	347884 [†]	360000 [†]	1533	1440	264733 [†]	220000 [†]	1034	1100
		C	197884 [†]	240000 [†]	1558	1333	100000 [†]	85000 [†]	1042	1000
		NC	150000 [†]	120000 [†]	1500	1714	164733 [†]	140000 [†]	1030	1217
	Contrepl.	Tous	645957 [†]	570000 [†]	575	368	119445 [†]	106000 [†]	1021	797
		C	198100 [†]	158000 [†]	283	158	38100 [†]	34500 [†]	423	345
		NC	447857 [†]	412000 [†]	1056	750	81345 [†]	71500 [†]	3013	2167
Grèce	Grumes	Tous	41540	40000 [†]	212	211	6971	12000 [†]	604	600
		C	5258	14000 [†]	196	200	0	4500 [†]	--	563
		NC	36282	26000 [†]	214	217	6971	7500 [†]	604	625
	Sciages	Tous	171096	130000 [†]	356	351	9643	12750 [†]	371	354
		C	129155	100000 [†]	335	333	717	750 [†]	738	750
		NC	41941	30000 [†]	442	429	8926	12000 [†]	357	343
	Placages	Tous	21385	24000 [†]	2487	2400	2655	2200 [†]	1857	2200
		C	5059	6000 [†]	2930	3000	0	0 [†]	--	--
		NC	16326	18000 [†]	2375	2250	2655	2200 [†]	2108	2200
	Contrepl.	Tous	5011	22000 [†]	690	629	25019	12000 [†]	1150	1200
		C	2680	10000 [†]	688	556	35	0 [†]	--	--
		NC	2331	12000 [†]	692	706	24984	12000 [†]	1151	1200
Irlande	Grumes	Tous	12827 [†]	10537	285	432	15524 [†]	2736 [†]	5175	2736
		C	4650 [†]	3638	137	287	0 [†]	0 [†]	--	--
		NC	8177 [†]	6899	743	587	15524 [†]	2736 [†]	5175	2341
	Sciages	Tous	133754 [†]	142233	418	463	51480 [†]	45200 [†]	198	204
		C	72490 [†]	77695	306	351	48000 [†]	40000 [†]	190	186
		NC	61264 [†]	64538	738	731	3480 [†]	5200 [†]	497	836
	Placages	Tous	8821 [†]	7367	1470	1295	1500 [†]	553	--	471
		C	4000 [†]	4599	1333	1444	0	56	--	63
		NC	4821 [†]	2768	1607	1106	1500 [†]	497	--	1713
	Contrepl.	Tous	37528 [†]	34075 [†]	560	511	3800 [†]	4000 [†]	1267	1301
		C	24000 [†]	21075	533	471	2500 [†]	2700 [†]	1250	1261
		NC	13528 [†]	13000 [†]	615	591	1300 [†]	1300 [†]	1300	1393
Italie	Grumes	Tous	610000	571000	147	171	2000 [†]	4000 [†]	500	500
		C	184000	171000	111	113	400 [†]	2000 [†]	400	400
		NC	426000	400000	171	219	1600 [†]	2000 [†]	533	667
	Sciages	Tous	1900000	1859000	302	306	224974 [†]	125000 [†]	1891	1250
		C	1059000	1065000	226	229	20000 [†]	25000 [†]	500	500
		NC	841000	794000	527	558	204974 [†]	100000 [†]	2595	2000
	Placages	Tous	191000	176000	876	863	80000	88000	3333	2933
		C	20000 [†]	20000 [†]	667	833	12000 [†]	0 [†]	3000	--
		NC	171000 [†]	156000 [†]	910	867	68000 [†]	88000 [†]	3400	2933
	Contrepl.	Tous	168000	165000	481	502	110000 [†]	117000 [†]	1146	1170
		C	60000 [†]	55000 [†]	429	426	20000 [†]	20000 [†]	667	667
		NC	108000 [†]	110000 [†]	517	550	90000 [†]	97000 [†]	1364	1386

Tableau 1-1-b. Commerce de tous les bois par les consommateurs OIBT - Valeur (1000 \$ et \$/m3)

Pays	Produit	Espèces	Importations				Exportations			
			Valeur		Valeur unitaire		Valeur		Valeur unitaire	
			1995	1996	1995	1996	1995	1996	1995	1996
Pays-Bas	Grumes	Tous	62623	40000 ¹	125	132	15728	15000 ¹	218	214
		C	18519	3000 ¹	66	54	9845	10000 ¹	167	167
		NC	44104	37000 ¹	200	150	5883	5000 ¹	453	500
	Sciages	Tous	1022096	985290 ¹	314	302	234326	196900 ¹	516	559
		C	612289	580000 ¹	233	220	112348	98450 ¹	352	405
		NC	409807	405290 ¹	648	641	121978	98450 ¹	904	903
	Placages	Tous	37897	35500 ¹	972	789	21197	26500 ¹	1178	1325
		C	12237	4180 ¹	816	279	2391	2500 ¹	478	500
		NC	25660	31320 ¹	1069	1044	18806	24000 ¹	1447	1600
Contrepl.	Tous	232257	237599 ¹	448	453	48254	49000 ¹	791	845	
	C	46505	37599 ¹	195	168	7488	9000 ¹	468	500	
	NC	185752	200000 ¹	666	667	40766	40000 ¹	906	1000	
Portugal	Grumes	Tous	151484	127599	291	290	1060	5634	151	176
		C	1971	254	58	42	3	3218	--	169
		NC	149513	127345	308	293	1057	2416	151	186
	Sciages	Tous	93616	106759	612	635	110555	94334	211	209
		C	7341	7299	489	456	101457	87944	206	202
		NC	86275	99460	625	654	9098	6390	303	376
	Placages	Tous	12937	15193	2156	1899	7487	6598	624	660
		C	4537	5455	2269	1818	3260	3146	362	449
		NC	8400	9738	2100	1948	4227	3452	1409	1151
	Contrepl.	Tous	4309	3977	718	795	789	834	789	417
		C	1327	2169	664	723	231	717	--	717
		NC	2982	1808	746	904	558	117	558	117
Espagne	Grumes	Tous	196808	148050	269	196	3000 ¹	1000 ¹	188	143
		C	15949	10610	75	69	700 ¹	200 ¹	54	36
		NC	180859	137440	348	229	2300 ¹	800 ¹	767	400
	Sciages	Tous	455002	396704	272	244	24000 ¹	26000 ¹	636	696
		C	294243	252454	327	280	20000 ¹	21000 ¹	619	683
		NC	140759	144250	201	200	4000 ¹	5000 ¹	743	758
	Placages	Tous	25142	57981	867	994	7700 ¹	6000 ¹	1283	1200
		C	5142 ¹	14455	551	1352	7000 ¹	6000 ¹	1167	1200
		NC	20000 ¹	43526	1000	913	700	0	--	--
	Contrepl.	Tous	8333	18050 ¹	208	361	15000 ¹	10000 ¹	469	685
		C	1500 ¹	6500 ¹	115	325	5000 ¹	1000 ¹	385	563
		NC	6833 ¹	11550 ¹	253	385	10000 ¹	9000 ¹	526	702
Suède	Grumes	Tous	150000 ¹	160000 ¹	265	281	148327 ¹	120000 ¹	181	194
		C	140000 ¹	120000 ¹	255	240	142991 ¹	115000 ¹	190	192
		NC	10000 ¹	40000 ¹	588	571	5336	5000 ¹	81	250
	Sciages	Tous	116274 ¹	90000 ¹	495	423	2485716 ¹	2600000 ¹	232	237
		C	36090 ¹	40000 ¹	361	404	2478554 ¹	2593000 ¹	232	237
		NC	80184 ¹	50000 ¹	594	439	7162 ¹	7000 ¹	358	350
	Placages	Tous	53503 ¹	55000 ¹	1574	1571	21345 ¹	23000 ¹	1779	1769
		C	20295 ¹	21000 ¹	923	955	13000 ¹	16000 ¹	1444	1600
		NC	33208 ¹	34000 ¹	2767	2615	8345 ¹	7000 ¹	2782	2333
	Contrepl.	Tous	69793 ¹	87250 ¹	554	646	33281 ¹	50000 ¹	512	543
		C	22685 ¹	34900 ¹	354	554	30000 ¹	46000 ¹	500	535
		NC	47108 ¹	52350 ¹	760	727	3281 ¹	4000 ¹	656	667
Royaume-Uni	Grumes	Tous	25264 ¹	38520 ¹	118	145	18150 ¹	13000 ¹	303	342
		C	20000 ¹	31860 ¹	100	133	4150 ¹	2000 ¹	138	133
		NC	5264 ¹	6660 ¹	376	266	14000 ¹	11000 ¹	467	478
	Sciages	Tous	1505000 ¹	1300000 ¹	219	220	37000 ¹	46000 ¹	771	719
		C	1117000 ¹	900000 ¹	178	168	22000 ¹	44000 ¹	917	830
		NC	388000 ¹	400000 ¹	635	696	15000 ¹	2000 ¹	625	182
	Placages	Tous	63900 ¹	65765 ¹	998	940	16000 ¹	17329 ¹	1778	1733
		C	22562 ¹	24427 ¹	902	977	0 ¹	0 ¹	--	--
		NC	41338 ¹	41338 ¹	1060	919	16000 ¹	17329 ¹	1778	1733
	Contrepl.	Tous	493000 ¹	770000 ¹	436	442	9700 ¹	18708 ¹	485	445
		C	270000 ¹	450000 ¹	450	450	0 ¹	0 ¹	--	--
		NC	223000 ¹	320000 ¹	421	431	9700 ¹	18708 ¹	485	445

Tableau 1-1-b. Commerce de tous les bois par les consommateurs OIBT - Valeur (1000 \$ et \$/m3)

Pays	Produit	Espèces	Importations				Exportations			
			Valeur		Valeur unitaire		Valeur		Valeur unitaire	
			1995	1996	1995	1996	1995	1996	1995	1996
Japon	Grumes	Tous	4734077	4427903	216	208	1505	3015	376	335
		C	3156646	2957450	212	202	1309	989	327	330
		NC	1577431	1470453	224	220	196	2026	--	338
	Sciages	Tous	5074219	4882545	430	398	18430	26783	1843	687
		C	3776521	3704303	377	359	1607	12520	1607	447
		NC	1297698	1178242	723	603	16823	14263	1869	1297
	Placages	Tous	186439	178804	871	894	11113	13236	1389	1471
		C	47039	55496	980	957	1131	645	--	--
		NC	139400	123308	840	868	9982	12591	1248	1399
Contrepl.	Tous	2100642	2100642	473	390	7047	6845	1175	978	
	C	139858	139858	420	285	1107	899	1107	899	
	NC	1960784	1960784	478	401	5940	5946	1188	991	
Népal	Grumes	Tous	720 ¹	540 ¹	180	180	0	0	--	--
		C	0 ¹	0 ¹	--	--	0	0	--	--
		NC	720 ¹	540 ¹	180	180	0	0	--	--
	Sciages	Tous	2400 ¹	1800 ¹	600	600	0	0	--	--
		C	0 ¹	0 ¹	--	--	0	0	--	--
		NC	2400 ¹	1800 ¹	600	600	0	0	--	--
	Placages	Tous	0	0	--	--	0	0	--	--
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	0	0	--	--	0	0	--	--
Contrepl.	Tous	1100 ¹	1100 ¹	550	550	0	0	--	--	
	C	0	0	--	--	0	0	--	--	
	NC	1100 ¹	1100 ¹	550	550	0	0	--	--	
Nouvelle-Zélande	Grumes	Tous	958	1158	479	579	669540 ¹	671061	127	119
		C	0	0	--	--	669540 ¹	671061	127	119
		NC	958 ¹	1158 ¹	479	579	0	0	--	--
	Sciages	Tous	22484	23869	661	612	439098	369891	418	385
		C	14602	16145	664	673	437795	368556	417	384
		NC	7882	7724	657	515	1303	1335	1303	668
	Placages	Tous	1719 ¹	1442	573	481	11140	7282	928	728
		C	0	203	--	--	11140	7081	928	708
		NC	1719 ¹	1239	573	413	0	201	--	--
Contrepl.	Tous	6031	5834	1206	1167	105195	112392	822	1050	
	C	2964	3060	1482	1530	105195 ¹	112392 ¹	822	1050	
	NC	3067	2774	1022	925	0 ¹	0 ¹	--	--	
Norvège	Grumes	Tous	180000 ¹	200000 ¹	291	294	25398 ¹	25000 ¹	249	250
		C	150000 ¹	196000 ¹	270	292	25398 ¹	25000 ¹	249	250
		NC	30000 ¹	4000 ¹	476	400	0 ¹	0	--	--
	Sciages	Tous	268372 ¹	290000 ¹	347	352	178281 ¹	189840 ¹	240	240
		C	222987 ¹	260000 ¹	310	335	177757 ¹	188880 ¹	240	240
		NC	45385 ¹	30000 ¹	825	638	524 ¹	960 ¹	175	240
	Placages	Tous	15744 ¹	14760 ¹	984	984	2310 ¹	2310 ¹	770	770
		C	5904 ¹	4920 ¹	984	984	770 ¹	770 ¹	770	770
		NC	9840 ¹	9840 ¹	984	984	1540 ¹	1540 ¹	770	770
Contrepl.	Tous	47240 ¹	53000 ¹	665	570	2778 ¹	14816 ¹	926	926	
	C	33250 ¹	37300 ¹	665	533	1852 ¹	11112 ¹	926	926	
	NC	13990 ¹	15700 ¹	666	683	926 ¹	3704 ¹	926	926	
Rép. de Corée	Grumes	Tous	1047332	961860	127	120	253	170	127	85
		C	721323	702409	112	106	3	102	--	--
		NC	326009	259451	183	188	250	68	125	34
	Sciages	Tous	408530	464494	402	400	15836	11183	495	466
		C	98170	165128	444	403	14671	10271	506	467
		NC	310360	299366	390	399	1165	912	388	456
	Placages	Tous	48893	63932	802	627	235	469	--	--
		C	7900	15026	790	518	68	114	--	--
		NC	40993	48906	804	670	167	355	--	--
Contrepl.	Tous	570323	501865	444	472	47699	52754	459	593	
	C	1196	3130	598	447	7699 ¹	60	367	--	
	NC	569127	498735	444	472	40000 ¹	52694	482	592	

Tableau 1-1-b. Commerce de tous les bois par les consommateurs OIBT - Valeur (1000 \$ et \$/m3)

Pays	Produit	Espèces	Importations				Exportations			
			Valeur		Valeur unitaire		Valeur		Valeur unitaire	
			1995	1996	1995	1996	1995	1996	1995	1996
Suisse	Grumes	Tous	43559 ^F	38252 ^I	292	292	110634 ^F	106260 ^I	110	110
		C	9545 ^F	10804 ^I	233	292	73297 ^F	73810 ^I	104	110
		NC	34014 ^F	27448 ^I	315	292	37337 ^F	32450 ^I	124	110
	Sciages	Tous	271440 ^F	240768 ^I	456	456	39348 ^F	38100 ^I	300	300
		C	196786 ^F	193344 ^I	424	456	17396 ^F	22200 ^I	249	300
		NC	74654 ^F	47424 ^I	570	456	21952 ^F	15900 ^I	360	300
	Placages	Tous	25472 ^F	17000 ^I	4245	4250	25472 ^F	21000 ^I	3184	3000
		C	0	0	--	--	6000 ^I	5500 ^I	3000	2750
		NC	25472 ^I	17000 ^I	4245	4250	19472 ^I	15500 ^I	3245	3100
	Contrepl.	Tous	149109 ^F	141384 ^I	1096	1096	5617 ^F	7488 ^I	1872	1872
		C	109600 ^I	109600 ^I	1096	1096	3744 ^I	5616 ^I	1872	1872
		NC	39509 ^I	31784 ^I	1097	1096	1873 ^I	1872 ^I	1873	1872
Etats-Unis	Grumes	Tous	61023	68088	172	133	2299020 ^F	2133143 ^I	179	179
		C	42955	42345	178	114	2016862 ^F	1927651 ^I	174	179
		NC	18068	25743	158	181	282158 ^F	205492 ^I	233	179
	Sciages	Tous	6297815	7681024	152	175	2460780 ^F	2482578 ^I	342	342
		C	5855929	7245905	144	169	1259560 ^F	1561914 ^I	268	342
		NC	441886	435119	633	465	1201220 ^F	920664 ^I	481	342
	Placages	Tous	326509	345301	1049	1226	258818 ^F	235250 ^I	941	941
		C	61110	64119	616	736	112920 ^I	94100 ^I	941	941
		NC	265399	281182	1251	1446	145898 ^I	141150 ^I	941	941
	Contrepl.	Tous	804560	719927	455	456	401000 ^F	470000 ^I	287	293
		C	44406	34927	467	421	351000 ^I	405000 ^I	270	270
		NC	760154	685000	454	458	50000 ^I	65000 ^I	526	619
Total Consommateurs	Grumes	Tous	9803715	9198462	184	175	4443599	4679485	163	167
		C	5316310	4920638	159	147	3562356	3682303	155	161
		NC	4487405	4277824	225	222	881243	997182	209	193
	Sciages	Tous	23789791	23395066	250	246	18794401	19228971	217	220
		C	17294391	17633857	210	213	15886750	16889025	195	206
		NC	6495400	5761209	509	473	2907650	2339946	537	420
	Placages	Tous	1887902	1936321	927	901	1275983	1213062	949	968
		C	495002	552609	1001	910	381377	328630	594	569
		NC	1392900	1383713	903	898	894606	889432	1274	1317
	Contrepl.	Tous	7559325	7362313	483	437	2322041	2407197	534	504
		C	1289855	1403173	425	354	1214239	1159819	420	363
		NC	6269470	5959140	497	463	1107802	1247378	760	788
Total	Tous	43040733	41892164	--	--	26836024	27528715	--	--	
	C	24395557	24510278	--	--	21044722	22059777	--	--	
	NC	18645176	17381886	--	--	5791301	5473938	--	--	
OIBT Total	Grumes	Tous	10426312	9720838	184	174	6724875	6837729	154	162
		C	5349354	4949724	159	148	3612275	3698339	151	160
		NC	5076958	4771114	221	215	3112600	3139390	159	164
	Sciages	Tous	24670979	24339250	250	246	21736264	21768920	229	230
		C	17360482	17721704	211	213	16017536	17044360	196	207
		NC	7310497	6617546	450	420	5718728	4724560	443	387
	Placages	Tous	1948925	2027114	888	822	1753944	1729594	728	705
		C	503490	572132	998	818	388554	338233	586	557
		NC	1445435	1454983	856	824	1365190	1396361	782	757
	Contrepl.	Tous	7658269	7457723	483	438	8008840	8250174	478	485
		C	1302075	1412186	425	354	1214506	1160164	412	357
		NC	6356193	6045537	497	463	6794334	7090010	492	515
Total	Tous	44704485	43544925	--	--	38223922	38586416	--	--	
	C	24515400	24655745	--	--	21232871	22241096	--	--	
	NC	20189083	18889180	--	--	16990852	16350320	--	--	

Tableau 1-1-c. Production, commerce et consommation des bois tropicaux par les consommateurs OIBT (1000 m³)

Pays	Produit	Espèces	Production					Importations					Exportations					Consommation intérieure				
			1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997
Australie	Grumes	Trop.	60 ¹	50 ¹	48	39	33	0	0	1	1	1 ¹	0	0	0	0	0 ¹	60	50	49	40	34
		C	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0	0	0	0 ¹	0	0	0	0	0 ¹	0	0	0	0	0
		NC	60 ¹	50 ¹	48	39	33	0	0	1	1	1 ¹	0	0	0	0	0 ¹	60	50	49	40	34
	Sciages	Trop.	25 ¹	20 ¹	17	13	12	170	139	140	90	90	0	0	0	0	0 ¹	195	159	157	103	102
		C	0 ¹	0 ¹	0	0	0	10 ¹	9 ¹	8	9	6	0	0	0	0	0 ¹	10	9	8	9	6
		NC	25 ¹	20 ¹	17	13	12	160 ¹	130 ¹	132	81	84	0	0	0	0	0 ¹	185	150	149	94	96
	Placages	Trop.	0 ¹	11	16	11	12	7	0	0	0	0	0 ¹	11	16	11	12	7				
		C	0 ¹	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0 ¹	0	0	0	1	0				
		NC	0 ¹	11	16	11	11	7	0	0	0	0	0 ¹	11	16	11	11	7				
	Contrepl.	Trop.	5 ¹	5 ¹	7 ¹	7 ¹	5 ¹	42	42	46	40	44	0	0	0	0	0 ¹	47	47	53	47	49
		C	0 ¹	7 ¹	7 ¹	9	6	10	0	0	0	0	0 ¹	7	7	9	6	10				
		NC	5 ¹	5 ¹	7 ¹	7 ¹	5 ¹	35 ¹	35 ¹	37	34	34	0	0	0	0	0 ¹	40	40	44	41	39
Canada	Grumes	Trop.	0	0	0	0	0	1	1	1	1	1 ¹	0	0	0	0	0 ¹	1	1	1	1	1
		C	0	0	0	0	0	0 ¹	0 ¹	0	0	0 ¹	0	0	0	0	0 ¹	0	0	0	0	0
		NC	0	0	0	0	0	1 ¹	1 ¹	1	1	1 ¹	0	0	0	0	0 ¹	1	1	1	1	1
	Sciages	Trop.	0	0	0	0	0	14	20	16	15	15 ¹	1	2	1	0	0 ¹	13	18	15	15	15
		C	0	0	0	0	0	0 ¹	0 ¹	0	0	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0 ¹	0	0	0	0	0
		NC	0	0	0	0	0	14 ¹	20 ¹	16	15	15 ¹	1 ¹	2 ¹	1	0	0 ¹	13	18	15	15	15
	Placages	Trop.	0	0	0	0	0	2	3	2	4	5 ¹	0	1	1	1	1 ¹	2	2	1	3	4
		C	0	0	0	0	0	0 ¹	0 ¹	0	0	0 ¹	0	0 ¹	0	0	0 ¹	0	0	0	0	0
		NC	0	0	0	0	0	2 ¹	3 ¹	2	4	5 ¹	0	1 ¹	1	1	1 ¹	2	2	1	3	4
	Contrepl.	Trop.	0	0	0	0	0	74	69	64	95	100 ¹	3	2	4	13	15 ¹	71	67	60	82	85
		C	0	0	0	0	0	0 ¹	0 ¹	0	0	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0 ¹	0	0	0	0	0
		NC	0	0	0	0	0	74 ¹	69 ¹	64	95	100 ¹	3 ¹	2 ¹	4	13	15 ¹	71	67	60	82	85
Chine	Grumes	Trop.	400	450 ¹	440 ¹	455 ¹	470 ¹	1595	1599 ¹	1300 ¹	1000 ¹	1000 ¹	9	74	22	20 ¹	20 ¹	1986	1975	1718	1435	1450
		C	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0					
		NC	400 ¹	450 ¹	440 ¹	455 ¹	470 ¹	1595	1599 ¹	1300 ¹	1000 ¹	1000 ¹	9	74 ¹	22	20 ¹	20 ¹	1986	1975	1718	1435	1450
	Sciages	Trop.	400 ¹	500	380 ¹	290 ¹	300 ¹	703	715	672	501	500 ¹	22	18	15	4	10	1081	1197	1037	787	790
		C	0 ¹	0	0	0	0	0	0	0	0	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0				
		NC	400 ¹	500	380 ¹	290 ¹	300 ¹	703	715	672	501	500 ¹	22 ¹	18 ¹	15	4	10	1081	1197	1037	787	790
	Placages	Trop.	10 ¹	10 ¹	10 ¹	2 ¹	2 ¹	287	193	180 ¹	250 ¹	250 ¹	0 ¹	15 ¹	4	1	2 ¹	297	188	186	251	250
		C	0 ¹	0	0	0 ¹	0	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0 ¹	0	0	0	0	0				
		NC	10 ¹	10 ¹	10 ¹	2 ¹	2 ¹	287	193	180 ¹	250 ¹	250 ¹	0 ¹	15 ¹	4	1	2 ¹	297	188	186	251	250
	Contrepl.	Trop.	525 ¹	650	550 ¹	500 ¹	475 ¹	1500 ¹	1800 ¹	2000 ¹	1800 ¹	1300 ¹	6	57	53	67	32	2019	2393	2497	2233	1743
		C	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0 ¹	0	0	0	0	0					
		NC	525 ¹	650	550 ¹	500 ¹	475 ¹	1500 ¹	1800 ¹	2000 ¹	1800 ¹	1300 ¹	6 ¹	57 ¹	53	67	32	2019	2393	2497	2233	1743

Tableau 1-1-c. Production, commerce et consommation des bois tropicaux par les consommateurs OIBT (1000 m³)

Pays	Produit	Espèces	Production					Importations					Exportations					Consommation intérieure				
			1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997
(Province chinoise de Taïwan)	Grumes	Trop.	6 ¹	8 ¹	4 ¹	3 ¹	3 ¹	2180 ¹	1788 ¹	1546 ¹	1573 ¹	1600 ¹	13 ¹	7 ¹	5	10 ¹	10 ¹	2173	1789	1545	1566	1593
		C	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0					
		NC	6 ¹	8 ¹	4 ¹	3 ¹	3 ¹	2180	1788 ¹	1546 ¹	1573 ¹	1600 ¹	13 ¹	7 ¹	5	10 ¹	10 ¹	2173	1789	1545	1566	1593
	Sciages	Trop.	350 ¹	300 ¹	253 ¹	267 ¹	250 ¹	1052 ¹	769 ¹	629 ¹	477 ¹	550 ¹	15 ¹	20 ¹	23	21 ¹	20 ¹	1387	1049	859	723	780
		C	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0					
		NC	350 ¹	300 ¹	253 ¹	267 ¹	250 ¹	1052	769 ¹	629 ¹	477 ¹	550 ¹	15 ¹	20 ¹	23	21 ¹	20 ¹	1387	1049	859	723	780
	Placages	Trop.	150 ¹	100 ¹	100 ¹	100 ¹	100 ¹	204 ¹	195 ¹	149 ¹	155 ¹	153 ¹	4 ¹	4 ¹	9	3 ¹	3 ¹	350	291	240	252	250
		C	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0					
		NC	150 ¹	100 ¹	100 ¹	100 ¹	100 ¹	204	195 ¹	149 ¹	155 ¹	153 ¹	4 ¹	4 ¹	9	3 ¹	3 ¹	350	291	240	252	250
	Contrepl.	Trop.	600 ¹	570 ¹	525 ¹	550 ¹	550 ¹	788 ¹	1065 ¹	935 ¹	762 ¹	780 ¹	110 ¹	128 ¹	159	161 ¹	160 ¹	1278	1507	1301	1151	1170
		C	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0					
		NC	600 ¹	570 ¹	525 ¹	550 ¹	550 ¹	788	1065 ¹	935 ¹	762 ¹	780 ¹	110 ¹	128 ¹	159	161 ¹	160 ¹	1278	1507	1301	1151	1170
Egypte	Grumes	Trop.	0	0	0	0	0	20 ¹	30 ¹	20 ¹	9	10 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0 ¹	0 ¹	20	30	20	9	10
		C	0	0	0	0	0	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0
		NC	0	0	0	0	0	20 ¹	30 ¹	20 ¹	9	10 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0 ¹	0 ¹	20	30	20	9	10
	Sciages	Trop.	0	0	0	0	0	16	12 ¹	5	2 ¹	3	0 ¹	0 ¹	0	0 ¹	0 ¹	16	12	5	2	3
		C	0	0	0	0	0	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0				
		NC	0	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	16 ¹	12 ¹	5 ¹	2 ¹	3 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0 ¹	0 ¹	16	12	5	2	3
	Placages	Trop.	8 ¹	7 ¹	5 ¹	1 ¹	2 ¹	8	5 ¹	12	0	5 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0 ¹	0 ¹	16	12	17	1	7
		C	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0					
		NC	8 ¹	7 ¹	5 ¹	1 ¹	2 ¹	8 ¹	5 ¹	12 ¹	0	5 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0 ¹	0 ¹	16	12	17	1	7
	Contrepl.	Trop.	7	7	5 ¹	4 ¹	4 ¹	125	120 ¹	100 ¹	100 ¹	100 ¹	0 ¹	0 ¹	0	1 ¹	1 ¹	132	127	105	103	103
		C	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0					
		NC	7 ¹	7 ¹	5 ¹	4 ¹	4 ¹	125	120 ¹	100 ¹	100 ¹	100 ¹	0 ¹	0 ¹	0	1 ¹	1 ¹	132	127	105	103	103
UE	Grumes	Trop.	0	0	0	0	0	2453	2602	2522	1941	1989	58	98	81	54	53	2395	2504	2441	1887	1937
		C	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		NC	0	0	0	0	0	2454	2602	2522	1941	1989	58	98	81	54	53	2396	2504	2440	1887	1936
	Sciages	Trop.	581	728	727	588	568	2610	2394	2436	1865	1921	220	224	167	194	181	2971	2898	2996	2260	2308
		C	0	10	0	0	0	0	0	0	6	4	0	0	0	0	0	0	10	0	6	4
		NC	581	718	728	589	569	2610	2394	2436	1859	1918	220	224	167	194	181	2971	2888	2997	2255	2305
	Placages	Trop.	214	227	226	202	203	216	234	366	335	336	39	49	49	44	46	391	412	543	493	493
		C	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
		NC	214	227	226	202	203	216	234	366	334	336	39	49	49	44	46	391	412	543	492	493
	Contrepl.	Trop.	503	493	445	396	415	1380	1274	1531	1404	1404	159	127	145	162	174	1724	1640	1831	1638	1645
		C	0	0	0	0	0	18	20	22	40	32	0	0	0	0	0	18	20	22	40	32
		NC	503	493	445	396	415	1362	1254	1509	1364	1371	159	127	145	162	174	1706	1620	1809	1598	1612

Tableau 1-1-c. Production, commerce et consommation des bois tropicaux par les consommateurs OIBT (1000 m³)

Pays	Produit	Espèces	Production					Importations					Exportations					Consommation intérieure				
			1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997
Autriche	Grumes	Trop.	0	0	0	0	0	1	1	3	1	1	0	0	0	0	0	1	1	3	1	1
		C	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Sciages	NC	0	0	0	0	0	1	1 ¹	3	1	1	0	0	0	0	0	1	1	3	1	1
		Trop.	0 ¹	0 ¹	1 ¹	0 ¹	0 ¹	13	15	9	7	9	1	1	1	1	2	12	14	9	6	7
	Placages	C	0 ¹	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
		NC	0 ¹	0 ¹	1 ¹	0 ¹	0 ¹	13	15	9	7	9	1	1	1	1	2	12	14	9	6	7
	Contrepl.	Trop.	0 ¹	1	1	12	2	2	0	0	8	1	1	1	1	4	1	1				
		C	0 ¹	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
	Contrepl.	C	0 ¹	1	1	4	11	16	0	0	1	2	1	1	1	3	9	15				
NC		0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	1	1	4	11	16	0	0	1	2	1	1	1	3	9	15	
Belgique/ Luxembourg	Grumes	Trop.	0	0	0	0	0	38	52	74	76	74	5 ¹	10 ¹	20	12	25	33	42	54	64	50
		C	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0	0	0	0
		NC	0	0	0	0	0	38	52 ¹	74	76	74	5 ¹	10 ¹	20	12	25	33	42	54	64	49
	Sciages	Trop.	14	17 ¹	15 ¹	14 ¹	12 ¹	158	160	146	183	179	38	51	35	38	57	134	126	126	160	134
		C	0 ¹	0 ¹	0 ¹	1	4	0	0	0	0	0	0	0	0	1	4					
		NC	14 ¹	17 ¹	15 ¹	14 ¹	12 ¹	158	160 ¹	146 ¹	182	176	38 ¹	51 ¹	35	38	57	134	126	126	158	130
	Placages	Trop.	2 ¹	3 ¹	3 ¹	8 ¹	5 ¹	12	17	24	22	22	5	9	6	13	12	9	11	21	17	15
		C	0 ¹	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
		NC	2 ¹	3 ¹	3 ¹	8 ¹	5 ¹	12	17 ¹	24	22	22	5 ¹	9 ¹	6	13	12	9	11	21	17	15
	Contrepl.	Trop.	3 ¹	5 ¹	10 ¹	10 ¹	10 ¹	170 ¹	146 ¹	170 ¹	157	187	30 ¹	20 ¹	30	57	59	143	131	150	110	138
		C	0 ¹	8 ¹	10 ¹	12 ¹	18	17	0 ¹	0 ¹	0	0	0	8	10	12	18	17				
		NC	3 ¹	5 ¹	10 ¹	10 ¹	10 ¹	162	136	158	139	169	30 ¹	20 ¹	30	57	59	135	121	138	92	120
Danemark	Grumes	Trop.	0	0	0	0	0	2	2	2	2 ¹	2 ¹	0	1	0	0 ¹	0 ¹	2	1	2	2	2
		C	0	0	0	0	0	0	0	0	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0
		NC	0	0	0	0	0	2	2	2 ^w	2 ¹	2 ¹	0 ^w	1	0	0 ¹	0 ¹	2	1	2	2	2
	Sciages	Trop.	1 ¹	19	24	27	16	16	3	5	4	4	4	17	20	24	13	13				
		C	0 ¹	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
		NC	1 ¹	19	24	27 ^w	16 ¹	16 ¹	3 ^w	5	4	4 ¹	4 ¹	17	20	24	13	13				
	Placages	Trop.	0	0	0	0	0	3	5	8 ^w	4 ¹	4 ¹	1	1	2	2 ¹	2 ¹	2	4	6	2	2
		C	0	0	0	0	0	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0
		NC	0	0	0	0	0	3 ¹	5 ¹	8 ¹	4 ¹	4 ¹	1 ^w	1	2	2 ¹	2 ¹	2	4	6	2	2
	Contrepl.	Trop.	0	0	0	0	0	40	30	50 ^w	40 ¹	40 ¹	2 ¹	3 ¹	3	3 ¹	3 ¹	38	27	47	37	37
		C	0	0	0	0	0	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0
		NC	0	0	0	0	0	40 ¹	30 ¹	50 ¹	40 ¹	40 ¹	2 ¹	3 ¹	3	3 ¹	3 ¹	38	27	47	37	37

Tableau 1-1-c. Production, commerce et consommation des bois tropicaux par les consommateurs OIBT (1000 m³)

Pays	Produit	Espèces	Production					Importations					Exportations					Consommation intérieure				
			1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997
Finlande	Grumes	Trop.	0	0	0	0	0	0 ¹	2	1	2 ¹	0	0	0	0	0	0	0	2	1	2	0
		C	0	0	0	0	0	0 ¹	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		NC	0	0	0	0	0	0 ¹	2 ¹	1	2 ¹	0	0	0	0	0	0	0	2	1	2	0
	Sciages	Trop.	0 ¹	7	8	7	13	10	0 ¹	0 ¹	1	0	0	7	8	6	13	10				
		C	0 ¹	0	0	0	0	0	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0	0	0	0				
		NC	0 ¹	7	8	7	13	10	0 ¹	0 ¹	1	0	0	7	8	6	13	10				
	Placages	Trop.	0 ¹	1	1	1	5	5	0 ¹	0 ¹	0	0	0 ¹	1	1	1	5	5				
		C	0 ¹	0	0	0	0	0	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0	0	0	0				
		NC	0 ¹	1	1	1	5	5	0 ¹	0 ¹	0	0	0 ¹	1	1	1	5	5				
	Contrepl.	Trop.	0 ¹	1 ¹	1 ¹	2	3	2	0	0	1	2 ¹	0 ¹	1	1	1	1	2				
		C	0 ¹	0	0	0	0	0	0	0	0	0 ¹	0	0	0	0	0	0				
		NC	0 ¹	1 ¹	1 ¹	2	3	2	0	0	1	2 ¹	0 ¹	1	1	1	1	2				
France	Grumes	Trop.	0	0	0	0	0	920	880	861	678	750 ^h	21	59	45	19	5 ^h	899	821	816	659	745
		C	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		NC	0	0	0	0	0	920	880 ^h	861 ^h	678	750 ^h	21 ^h	59	45	19	5 ^h	899	821	816	659	745
	Sciages	Trop.	231	332	298	283	290 ^h	360	316	356	218	300 ^h	10	10	10	36	13 ^h	581	638	644	465	577
		C	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0	0	0 ¹	0	0	0	0	3	0
		NC	231	332 ^h	298	283	290 ^h	360	316 ^h	356 ^h	215	300 ^h	10 ^h	10 ^h	10	36 ¹	13 ^h	581	638	644	462	577
	Placages	Trop.	5 ¹	18	26	23	22	25 ¹	5	3	3	3 ¹	5 ¹	18	28	25	24	25				
		C	0 ¹	0	0	0	1	0 ¹	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0				
		NC	5 ¹	18	26 ^h	23 ^h	21	25 ¹	5 ^h	3	3	3 ¹	5 ¹	18	28	25	23	25				
	Contrepl.	Trop.	250 ¹	223 ¹	220 ¹	201 ¹	230 ¹	180	141	156 ^h	127	130 ¹	44	25	25	22 ¹	20 ¹	386	339	351	306	340
		C	0	0	0	0	0	10 ¹	10 ¹	10 ¹	15	10 ¹	0	0	0	0	0 ¹	10	10	10	15	10
		NC	250 ¹	223 ¹	220 ¹	201 ¹	230 ¹	170 ¹	131 ¹	146 ¹	112	120 ¹	44 ^h	25	25	22 ¹	20 ¹	376	329	341	291	330
Allemagne	Grumes	Trop.	0	0	0	0	0	213	193	174	116	80 ^h	14	16	5	10	10	199	177	169	106	70
		C	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		NC	0	0	0	0	0	213	193	174	116	80 ^h	14 ^h	16 ¹	5	10 ^h	10 ^h	199	177	169	106	70
	Sciages	Trop.	40 ^h	40 ^h	74 ^h	40 ¹	30 ¹	248	256	254	157	100 ^h	32 ^h	30	24	23	20	256	266	304	174	110
		C	0	0	0	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		NC	40 ^h	40 ¹	74 ^h	40 ¹	30 ¹	248	256	254	157	100 ^h	32 ^h	30 ^h	24	23 ¹	20 ¹	256	266	304	174	110
	Placages	Trop.	15 ¹	10 ¹	10 ¹	5 ¹	5 ¹	77	72	83	60	60 ¹	10	18	15	10 ¹	10 ¹	82	64	78	55	55
		C	0 ¹	0	0	0	0	0 ¹	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
		NC	15 ¹	10 ¹	10 ¹	5 ¹	5 ¹	77	72	83	60	60 ¹	10 ^h	18 ^h	15	10 ¹	10 ¹	82	64	78	55	55
	Contrepl.	Trop.	45 ¹	40 ¹	25 ¹	20 ¹	15 ¹	193	195	271	196	200 ¹	4	4 ¹	4	4 ¹	4 ¹	234	231	292	212	211
		C	0 ¹	0	0	0	0	0 ¹	0	0 ¹	0	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0				
		NC	45 ¹	40 ¹	25 ¹	20 ¹	15 ¹	193	195	271	196	200 ¹	4 ^h	4 ¹	4	4 ¹	4 ¹	234	231	292	212	211

Tableau 1-1-c. Production, commerce et consommation des bois tropicaux par les consommateurs OIBT (1000 m³)

Pays	Produit	Espèces	Production					Importations					Exportations					Consommation intérieure				
			1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997
Grèce	Grumes	Trop.	0	0	0	0	0	114	125	120	110 ¹	100 ¹	1	0	1	1	1	113	125	119	109	99
		C	0	0	0	0	0	0	0	0	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Sciages	NC	0	0	0	0	0	114	125 [*]	120 [*]	110 ¹	100 ¹	1 [*]	0 [*]	1	1 [*]	1 [*]	113	125	119	109	99
		Trop.	10	25 ¹	15 ¹	10 ¹	10 ¹	27	27	16	20 ¹	20 ¹	4	5	4	5 ¹	5 ¹	33	47	27	25	25
	Placages	C	0	10 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0 ¹	0 ¹	0	10	0	0	0
		NC	10 [*]	15 ¹	15 ¹	10 ¹	10 ¹	27	27	16	20 ¹	20 ¹	4 [*]	5	4	5 ¹	5 ¹	33	37	27	25	25
	Contrepl.	Trop.	4 ¹	4 ¹	4 ¹	3 ¹	3 ¹	2	1	1	1 ¹	1 ¹	2	1	1	1 ¹	1 ¹	4	4	4	3	3
		C	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0
	Contrepl.	NC	4 ¹	4 ¹	4 ¹	3 ¹	3 ¹	2	1	1	1 ¹	1 ¹	2 [*]	1	1	1 ¹	1 ¹	4	4	4	3	3
		Trop.	50 ¹	55 ¹	55 ¹	50 ¹	45 ¹	2	2	3	2 ¹	2 ¹	8	14 ¹	21	10 ¹	10 ¹	44	43	37	42	37
Contrepl.	C	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0 ¹	0 ¹	0	0 ¹	0	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0	
	NC	50 ¹	55 ¹	55 ¹	50 ¹	45 ¹	2	2	3	2 ¹	2 ¹	8 [*]	14 ¹	21	10 ¹	10 ¹	44	43	37	42	37	
Irlande	Grumes	Trop.	0	0	0	0	0	2	7	3 ^{3A}	2	4 ¹	0	0	0	1	0 ¹	2	7	3	1	4
		C	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0 ¹	0	0	0	0	0
	Sciages	NC	0	0	0	0	0	2	7	3 ^{3A}	2	4 ¹	0	0	0	1	0 ¹	2	7	3	1	4
		Trop.	1 ¹	3 [*]	2 ¹	2 ¹	2 ¹	51	79	55 ^{3B}	58	50 ¹	8	2	2	5	3 ¹	44	80	55	55	49
	Placages	C	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0	1	0	0	0	0	0 ¹	0	0	0	0	1	0
		NC	1 ¹	3 [*]	2 ¹	2 ¹	2 ¹	51	79	55 ^{3B}	57	50 ¹	8	2	2	5	3 ¹	44	80	55	54	49
	Contrepl.	Trop.	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	1	1	2	1	1 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0 ¹	0 ¹	1	1	2	1	1
		C	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0
	Contrepl.	NC	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	1	1	2 ^{3A}	1	1 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0 ¹	0 ¹	1	1	2	1	1
		Trop.	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	13	14	17	28	30 ¹	1 ¹	0 ¹	0	1	1 ¹	12	14	17	27	29
Contrepl.	C	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0	7	5 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0 ¹	0 ¹	0	0	0	7	5	
	NC	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	13	14	17 ^{3B}	21	25 ¹	1 ¹	0 ¹	0	1	1 ¹	12	14	17	20	24	
Italie	Grumes	Trop.	0	0	0	0	0	438	478	462	250	230	3	0	0	0	0	435	478	462	250	230
		C	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Sciages	NC	0	0	0	0	0	438	478	462	250	230	3 [*]	0 [*]	0	0 [*]	0	435	478	462	250	230
		Trop.	110	115 ¹	115 ¹	60 ¹	50 ¹	369	421	479	151	160	5	8	5	5	5	474	528	589	206	205
	Placages	C	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		NC	110 [*]	115 ¹	115 ¹	60 ¹	50 ¹	369	421	479	151	160	5 [*]	8 [*]	5	5 [*]	5 ¹	474	528	589	206	205
	Contrepl.	Trop.	90 ¹	95 ¹	95 ¹	80 ¹	75 ¹	58	72	176	170	160	2	2 ¹	2	2 ¹	2 ¹	146	165	269	248	233
		C	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0	0	0 ¹	0	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0
	Contrepl.	NC	90 ¹	95 ¹	95 ¹	80 ¹	75 ¹	58	72	176	170	160	2 [*]	2 ¹	2	2 ¹	2 ¹	146	165	269	248	233
		Trop.	25 ¹	30 ¹	25 ¹	15 ¹	10 ¹	45	79 [*]	182	190	195	8	10 ¹	10	10 ¹	10 ¹	62	99	197	195	195
Contrepl.	C	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0	0	0 ¹	0	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0	
	NC	25 ¹	30 ¹	25 ¹	15 ¹	10 ¹	45 ¹	79 ¹	182	190	195	8 [*]	10 ¹	10	10 ¹	10 ¹	62	99	197	195	195	

Tableau 1-1-c. Production, commerce et consommation des bois tropicaux par les consommateurs OIBT (1000 m³)

Pays	Produit	Espèces	Production					Importations					Exportations					Consommation intérieure				
			1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997
Pays-Bas	Grumes	Trop.	0	0	0	0	0	111	120	117	120 ^b	120 ^b	11	10	8	8 ^b	8 ^b	100	110	109	112	112
		C	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		NC	0	0	0	0	0	111	120	117	120 ^b	120 ^b	11	10	8	8 ^b	8 ^b	100	110	109	112	112
	Sciages	Trop.	46	51	49	41	41 ^b	587	461	395	390 ^b	390 ^b	106	92	64	60 ^b	60 ^b	527	420	380	371	371
		C	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		NC	46	51	49	41	41 ^b	587	461	395	390 ^b	390 ^b	106	92	64	60 ^b	60 ^b	527	420	380	371	371
	Placages	Trop.	18	20	19	16	20 ^b	13	12	14	15 ^b	15 ^b	7	9	8	8 ^b	8 ^b	24	23	25	23	27
		C	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		NC	18	20	19	16	20 ^b	13	12	14	15 ^b	15 ^b	7	9	8	8 ^b	8 ^b	24	23	25	23	27
	Contrepl.	Trop.	10	10	10	10	10 ^b	238	162	168	170 ^b	170 ^b	36 ^b	28 ^b	30	30 ^b	30 ^b	212	144	148	150	150
		C	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		NC	10	10	10	10	10 ^b	238	162	168	170 ^b	170 ^b	36	28	30	30	30	212	144	148	150	150
Portugal	Grumes	Trop.	0	0	0	0	0	329	358	413	350	358	2	1	1	1	1	327	357	412	349	357
		C	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		NC	0	0	0	0	0	329	358	413	350	358	2	1	1	1	1	327	357	412	349	357
	Sciages	Trop.	100	108	120	100	95	33	31	41	56	58	4	8	6	6	5	129	131	155	150	148
		C	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		NC	100	108	120	100	95	33	31	41	56	58	4	8	6	6	5	129	131	155	150	148
	Placages	Trop.	50 ^b	60 ^b	55 ^b	55 ^b	55 ^b	1	2	1	2	2	2	2	2	2	1	49	60	54	55	56
		C	0 ^b	0 ^b	0 ^b	0 ^b	0 ^b	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		NC	50 ^b	60 ^b	55 ^b	55 ^b	55 ^b	1	2	1	2	2	2	2	2	2	1	49	60	54	55	56
	Contrepl.	Trop.	20 ^b	20 ^b	20 ^b	20 ^b	20 ^b	1	6	4	1	1	1	3	1	1	1 ^b	20	23	23	20	20
		C	0 ^b	0 ^b	0 ^b	0 ^b	0 ^b	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0 ^b	0	0	0	0	0
		NC	20 ^b	20 ^b	20 ^b	20 ^b	20 ^b	1	6	4	1	1	1	3	1	1	1 ^b	20	23	23	20	20
Espagne	Grumes	Trop.	0	0	0	0	0	265	360	276	220	255 ^b	0	0	0	0	1	265	360	276	220	254
		C	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		NC	0	0	0	0	0	265	360	276	220	255 ^b	0 ^b	0 ^b	0	0 ^b	1	265	360	276	220	254
	Sciages	Trop.	17 ^b	25 ^b	30 ^b	30	30 ^b	282	258 ^b	357	309	323 ^b	1	4	4	6 ^b	2 ^b	298	279	383	333	351
		C	0	0	0 ^b	0	0 ^b	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		NC	17 ^b	25 ^b	30 ^b	30 ^b	30 ^b	282	258 ^b	357	309	323 ^b	1	4	4	6 ^b	2 ^b	298	279	383	333	351
	Placages	Trop.	30 ^b	30 ^b	35 ^b	30 ^b	35 ^b	10	10	10	19	26 ^b	1 ^b	1 ^b	0	0 ^b	2 ^b	39	39	45	49	59
		C	0 ^b	0 ^b	0 ^b	0 ^b	0 ^b	0	0	0	0	0	0	0	0	0 ^b	0	0	0	0	0	0
		NC	30 ^b	30 ^b	35 ^b	30 ^b	35 ^b	10	10	10	19	26 ^b	1 ^b	1 ^b	0	0 ^b	2 ^b	39	39	45	49	59
	Contrepl.	Trop.	100 ^b	110 ^b	80 ^b	70 ^b	75 ^b	8	5	2 ^b	21	26 ^b	12	10 ^b	10	13 ^b	30 ^b	96	105	72	78	71
		C	0 ^b	0 ^b	0 ^b	0 ^b	0 ^b	0	0	0	0	0	0	0	0	0 ^b	0 ^b	0	0	0	0	0
		NC	100 ^b	110 ^b	80 ^b	70 ^b	75 ^b	8	5	2 ^b	21	26 ^b	12	10 ^b	10	13 ^b	30 ^b	96	105	72	78	71

Tableau 1-1-c. Production, commerce et consommation des bois tropicaux par les consommateurs OIBT (1000 m³)

Pays	Produit	Espèces	Production					Importations					Exportations					Consommation intérieure				
			1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997
Suède	Grumes	Trop.	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	1	1	2	2	3 ^h	0	0	0	0	0 ¹	1	1	2	2	3
		C	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0 ¹	0	0	0	0	0
		NC	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	1	1	2	2	3 ^h	0	0	0	0	0 ¹	1	1	2	2	3
	Sciages	Trop.	1 ¹	1 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	6	8	4	7	6 ^h	0	0	0	0	0 ¹	7	9	4	7	6
		C	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0 ¹	0	0	0	0	0
		NC	1 ¹	1 ¹	1 ¹	1 ¹	1 ¹	6	8	4	7	6	0	0	0	0	0 ¹	7	9	5	8	7
	Placages	Trop.	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	1	2	1	3	3 ¹	0	0	0	0	0 ¹	1	2	1	3	3
		C	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0 ¹	0	0	0	0	0
		NC	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	1	2	1	3	3	0	0	0	0	0 ¹	1	2	1	3	3
	Contrepl.	Trop.	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	10	7	4	8	5 ¹	0	0	0	0	0 ¹	10	7	4	8	5
		C	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0 ¹	0	0	0	0	0
		NC	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	10	7	4	8	5 ¹	0	0	0	0	0 ¹	11	8	4	8	5
Royaume-Uni	Grumes	Trop.	0	0	0	0	0	19	23	14	12 ^h	12 ^h	1	1	1	2 ^h	2 ¹	19	23	14	11	11
		C	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		NC	0	0	0	0	0	19	23	14	12 ^h	12 ^h	1	1	1	2 ^h	2 ¹	18	22	13	10	10
	Sciages	Trop.	10 ^h	10 ^h	7 ^h	7 ^h	7 ^h	450	330 ¹	290 ^h	280 ^h	300 ^h	8	8	7	5 ^h	5 ^h	442	322	283	275	295
		C	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		NC	10 ^h	10 ^h	7 ^h	7 ^h	7 ^h	450	330 ¹	290 ^h	280 ^h	300 ^h	8	8	7	5 ^h	5 ^h	442	322	283	275	295
	Placages	Trop.	0	0	0	0	0	18	12 [*]	10 [*]	9 [*]	10 ¹	4	3	2	2	2	14	9	8	7	8
		C	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		NC	0	0	0	0	0	18	12 [*]	10 [*]	9 [*]	10 ¹	4	3	2	2	2	14	9	8	7	8
	Contrepl.	Trop.	0	0	0	0	0	478	485	498	450 ¹	400 ¹	13	10	9	7	5 ¹	465	475	489	443	395
		C	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		NC	0	0	0	0	0	478	485	498	450 ¹	400 ¹	13	10	9	7	5 ¹	475	485	496	450	402
Japon	Grumes	Trop.	0	0	0	0	0	8324	7494	6536	6172	6216	0	0	0	0	0	8324	7494	6536	6172	6216
		C	0	0	0	0	0	50 ¹	50 ¹	67	69	45	0	0	0	0	0	50	50	67	69	45
		NC	0	0	0	0	0	8274 ¹	7444 ¹	6469	6103	6171	0	0	0	0	0	8274	7444	6469	6103	6171
	Sciages	Trop.	1050	941	836	673	624	1805	1283	1342	1202	1227	0	0	0	0	0	2855	2224	2178	1875	1851
		C	25 ¹	25 ¹	36 ¹	38 ¹	24 ¹	105 ¹	83 ¹	135	133	84	0	0	0	0	0	130	108	171	171	108
		NC	1025 ¹	916 ¹	800 ¹	635 ¹	600 ¹	1700 ¹	1200 ¹	1207	1069	1143	0	0	0	0	0	2725	2116	2007	1704	1743
	Placages	Trop.	218	181	166	150	150	239	160	131	109	107	0	0	0	0	0	457	341	297	259	257
		C	0	0	0	0	0	0 ¹	0 ¹	0	1	2	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2
		NC	218	181	166	150 ¹	150 ¹	239 ¹	160 ¹	131	108	105	0	0	0	0	0	457	341	297	258	255
	Contrepl.	Trop.	4576	3964	3379	3137	3184	3864	3777	4068	4860	5608	0	0	4	4	0	8440	7741	7443	7993	8792
		C	0	0	0	0	0	0	0	13	34	29	0	0	0	0	0	0	0	13	34	29
		NC	4576	3964	3379	3137	3184	3864	3777 [*]	4055	4826	5579	0	0	4	4	0	8440	7741	7430	7959	8763

Tableau 1-1-c. Production, commerce et consommation des bois tropicaux par les consommateurs OIBT (1000 m³)

Pays	Produit	Espèces	Production					Importations					Exportations					Consommation intérieure				
			1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997
Népal	Grumes	Trop.	0	0	0	0	0	5	4	4 ¹	3 ¹	3 ¹	0	0	0	0	0	5	4	4	3	3
		C	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		NC	0	0	0	0	0	5	4	4 ¹	3 ¹	3 ¹	0	0	0	0	0	5	4	4	3	3
	Sciages	Trop.	2 ¹	5 ¹	4 ¹	4 ¹	3 ¹	3 ¹	0	0	0	0	0	7	6	6	5	5				
		C	0	0	0	0	0	0 ¹	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
		NC	2 ¹	5 ¹	4 ¹	4 ¹	3 ¹	3 ¹	0	0	0	0	0	7	6	6	5	5				
	Placages	Trop.	0	0	0	0	0	0 ¹	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
		C	0	0	0	0	0	0 ¹	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
		NC	0	0	0	0	0	0 ¹	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
Contrepl.	Trop.	0	0	0	0	0	0	0	2 ¹	2 ¹	2 ¹	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	2
	C	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	NC	0	0	0	0	0	0	0	2 ¹	2 ¹	2 ¹	0	0	0	0	0	0	0	2	2	2	
Nouvelle-Zélande	Grumes	Trop.	0	0	0	0	0	1	0	1 ¹	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0
		C	0	0	0	0	0	0	0	0 ¹	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		NC	0	0	0	0	0	1	0 ¹	1 ¹	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0
	Sciages	Trop.	0	0	0	0	0	3	2	2	8	8 ¹	0	0	0	0	0	3	2	2	8	8
		C	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		NC	0	0	0	0	0	3	2	2	8	8 ¹	0	0	0	0	0	3	2	2	8	8
	Placages	Trop.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0 ¹	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		C	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0 ¹	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		NC	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0 ¹	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Contrepl.	Trop.	0	0	0	0	0	1	1	1	2	2 ¹	0	0	0	0	0	1	1	1	2	2	
	C	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	NC	0	0	0	0	0	1	1	1	2	2 ¹	0	0	0	0	0	1	1	1	2	2	
Norvège	Grumes	Trop.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		C	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		NC	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0 ¹	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Sciages	Trop.	0	0	0	0	0	4	5	5	4 ¹	5 ¹	0	0	0	0	0	4	5	5	4	5
		C	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		NC	0	0	0	0	0	4	5	5	4 ¹	5 ¹	0	0	0	0	0	4	5	5	4	5
	Placages	Trop.	0	0	0	0	0	1	1	1	0	1 ¹	0	0	0	0	0	1	1	1	0	1
		C	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		NC	0	0	0	0	0	1	1	1	0	1 ¹	0	0	0	0	0	1	1	1	0	1
Contrepl.	Trop.	0	0	0	0	0	12	7	5	5	5 ¹	0	0	0	0	0	12	7	5	5	5	
	C	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	NC	0	0	0	0	0	12	7	5	5	5 ¹	0	0	0	0	0	12	7	5	5	5	

Tableau 1-1-c. Production, commerce et consommation des bois tropicaux par les consommateurs OIBT (1000 m³)

Pays	Produit	Espèces	Production					Importations					Exportations					Consommation intérieure				
			1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997
Rép. de Corée	Grumes	Trop.	0	0	0	0	0	2103 ¹	1944 ¹	1701	1211	1100 ¹	0	0	0	0	0	2103	1944	1701	1211	1100
		C	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		NC	0	0	0	0	0	2103 ¹	1944 ¹	1701	1211	1100 ¹	0	0	0	0	0	2103	1944	1701	1211	1100
	Sciages	Trop.	572 [*]	365 [*]	158 [*]	193 [*]	150 [*]	970	617	531	504	500 ¹	0	0	2	1	0 [*]	1542	982	687	696	650
		C	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		NC	572 [*]	365 [*]	158 [*]	193 [*]	150 [*]	970	617	531	504	500 ¹	0	0 [*]	2	1	0 [*]	1542	982	687	696	650
	Placages	Trop.	0	0	1 ¹	1 ¹	1 ¹	26	54	30	49	50 ¹	0	0	0	0	0 ¹	26	54	31	50	51
		C	0	0	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0 ¹	0	0	0	0	0
		NC	0	0	1 ¹	1 ¹	1 ¹	26	54	30	49	50 ¹	0	0	0	0	0 ¹	26	54	31	50	51
Contrepl.	Trop.	795 [*]	799 [*]	761 [*]	520 [*]	450 [*]	822	868	1159	991	1000 ¹	1	1	1	1	1 ¹	1616	1666	1919	1510	1449	
	C	0 ¹	0	0	0	0	0	0	0	0	0 ¹	0	0	0	0	0						
	NC	795 [*]	799 [*]	761 [*]	520 [*]	450 [*]	822	868	1159	991	1000 ¹	1	1	1	1	1 ¹	1616	1666	1919	1510	1449	
Suisse	Grumes	Trop.	0	0	0	0	0	6	12	12	10	10 ¹	0	0	1	0 ¹	0 ¹	6	12	11	10	10
		C	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0 ¹	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		NC	0	0	0	0	0	6	12	12	10	10 ¹	0	0	1	0 ¹	0 ¹	6	12	11	10	10
	Sciages	Trop.	4	5	5	7 ¹	5 ¹	11	8	12	10	10 ¹	1	0 ¹	0	0 ¹	0 ¹	14	13	17	17	15
		C	0	0	0	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		NC	4	5	5	7 ¹	5 ¹	11	8	12 ¹	10	10 ¹	1	0 ¹	0	0 ¹	0 ¹	14	13	17	17	15
	Placages	Trop.	0 ¹	1 ¹	1 ¹	0 ¹	1 ¹	1	0	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0 ¹	0	0 ¹	0 ¹	1	1	1	0	1
		C	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		NC	0 ¹	1 ¹	1 ¹	0 ¹	1 ¹	1	0	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0 ¹	0	0 ¹	0 ¹	1	1	1	0	1
Contrepl.	Trop.	0	0	0	0	0	9	1	1	1 ¹	1 ¹	0	0 ¹	0	0 ¹	0 ¹	9	1	1	1	1	
	C	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	NC	0	0	0	0	0	9	1	1	1 ¹	1 ¹	0	0 ¹	0	0 ¹	0 ¹	9	1	1	1	1	
Etats-Unis	Grumes	Trop.	0	0	0	0	0	5	4	3	3 ¹	3 ¹	4	2	2	2 ¹	2 ¹	1	2	1	1	1
		C	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		NC	0	0	0	0	0	5	4	3	3 ¹	3 ¹	4	2	2	2 ¹	2 ¹	1	2	1	1	1
	Sciages	Trop.	0	0	0	0	0	175	222	237	251 ¹	223 ¹	40	37	34	38	30 ¹	135	185	203	213	193
		C	0	0	0	0	0	0	0	0	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		NC	0	0	0	0	0	175	222	237	251 ¹	223 ¹	40	37	34	38	30 ¹	135	185	203	213	193
	Placages	Trop.	0 ¹	80 ¹	70 ¹	80 ¹	70 ¹	60 ¹	1	1	1	2	1 ¹	79	69	79	68	59				
		C	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		NC	0 ¹	80 ¹	70 ¹	80 ¹	70 ¹	60 ¹	1	1	1	2	1 ¹	79	69	79	68	59				
Contrepl.	Trop.	0	0	0	0	0	919	1100 ¹	1320	1350	1400 ¹	80	71	45	75	80 ¹	839	1029	1275	1275	1320	
	C	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	NC	0	0	0	0	0	919	1100 ¹	1320	1350	1400 ¹	80	71	45	75	80 ¹	839	1029	1275	1275	1320	

Tableau 1-1-c. Production, commerce et consommation des bois tropicaux par les consommateurs OIBT (1000 m³)

Pays	Produit	Espèces	Production					Importations					Exportations					Consommation intérieure				
			1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997
Total Consommateur	Grumes	Trop.	466	508	492	497	506	16693	15478	13647	11924	11933	84	181	111	86	85	17075	15805	14028	12335	12355
		C	0	0	0	0	0	50	50	67	69	45	0	0	0	0	0	50	50	67	69	45
	NC	466	508	492	497	506	16644	15428	13579	11855	11888	84	181	111	86	85	17026	15755	13960	12266	12309	
		2984	2861	2378	2033	1911	7538	6190	6031	4932	5055	299	301	242	257	241	10223	8750	8167	6708	6725	
	Sciages	Trop.	25	35	36	38	24	115	92	143	148	94	0	0	0	0	0	140	127	179	186	118
		C	2959	2826	2343	1996	1888	7423	6098	5888	4784	4962	299	301	242	257	241	10083	8623	7989	6523	6608
	Placages	Trop.	600	526	509	456	459	1075	931	962	984	974	44	70	64	50	53	1631	1387	1407	1389	1380
		C	0	0	0	0	0	0	0	0	3	2	0	0	0	0	0	0	0	0	3	2
	NC	600	526	509	456	459	1075	931	962	981	972	44	70	64	50	53	1631	1387	1407	1386	1378	
		7011	6488	5672	5114	5083	9536	10124	11232	11412	11746	359	386	411	484	463	16188	16226	16493	16042	16366	
	Contrepl.	Trop.	0	0	0	0	0	25	27	44	80	71	0	0	0	0	0	25	27	44	80	71
		C	7011	6488	5672	5114	5083	9511	10097	11188	11332	11674	359	386	411	484	463	16163	16199	16449	15961	16294
OIBT Total	Grumes	Trop.	178682	179792	175006	171984	172269	19394	17962	16828	15012	15723	17694	17745	16463	14322	14664	180382	180009	186614	172674	173328
		C	29128	29441	29424	29998	30230	56	58	274	200	306	225	540	986	293	497	28959	28959	28712	29905	30039
	NC	149554	150351	145583	141985	142038	19340	17905	16553	14813	15417	17469	17205	15478	14029	14166	151424	151051	146658	142769	143289	
		64602	63305	63181	61707	61849	10384	9375	9549	8512	9799	9253	9041	8313	7487	7062	65732	63638	64418	62733	64587	
	Sciages	Trop.	12164	12185	12152	12221	12403	140	105	280	298	457	547	690	578	596	694	11756	11599	11854	11923	12166
		C	52438	51120	51030	49486	49447	10244	9270	9270	8213	9343	8706	8352	7736	6890	6369	53976	52037	52564	50809	52421
	Placages	Trop.	3750	3663	3842	2838	2847	1139	990	1097	1218	1451	1097	1128	1131	1251	1342	3792	3525	3809	2805	2956
		C	56	66	66	70	70	0	0	7	27	22	15	19	21	30	31	41	47	51	68	62
	NC	3694	3597	3777	2768	2777	1138	990	1090	1191	1429	1082	1109	1109	1221	1311	3750	3478	3759	2738	2895	
		22592	22096	21779	21041	21673	9606	10216	11319	11500	11845	13225	12523	12821	12721	13426	18973	19789	20278	19820	20092	
	Contrepl.	Trop.	238	345	341	323	325	35	27	52	83	73	62	79	2	2	7	211	293	391	404	391
		C	22354	21751	21438	20718	21349	9571	10188	11267	11417	11772	13162	12444	12818	12719	13419	18763	19495	19887	19416	19701

Tableau 1-1-d. Commerce des bois tropicaux par les consommateurs OIBT - Valeur (1000 \$ et \$/m3)

Pays	Produit	Species	Importations				Exportations			
			Valeur		Valeur unitaire		Valeur		Valeur unitaire	
			1995	1996	1995	1996	1995	1996	1995	1996
Australie	Grumes	Trop.	55 ^f	20	55	20	0	0	--	--
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	55	20	79	20	0	0	--	--
	Sciages	Trop.	83944	53867	600	599	0	0	--	--
		C	2758	2717	345	302	0	0	--	--
		NC	81187	51151	615	631	0	0	--	--
	Placages	Trop.	8992	7156	817	596	0	0	--	--
		C	489	472	700 ¹	472	0	0	--	--
		NC	8504	6684	773	608	0	0	--	--
	Contrepl.	Trop.	25311	21573	550	539	0	0	--	--
		C	5150	2541	572	423	0	0	--	--
		NC	20161	19032	545	560	0	0	--	--
Canada	Grumes	Trop.	287	34	287	34	31	0	--	--
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	287	34	287	34	31	0	--	--
	Sciages	Trop.	7967	7456	498	497	318	317	318	--
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	7967	7456	498	497	318	317	318	--
	Placages	Trop.	2877	4900	1439	1225	1174	2117	1174	2117
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	2877	4900	1439	1225	1174	2117	1174	2117
	Contrepl.	Trop.	19951	28658	312	302	1287	4746	322	365
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	19951	28658	312	302	1287	4746	322	365
Chine	Grumes	Trop.	200000 ¹	116217	154	116	4000 ¹	3800 ¹	182	190
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	200000 ¹	116217	154	116	4000 ¹	3800 ¹	182	190
	Sciages	Trop.	176202 ¹	88436	262	177	5000 ¹	3630	333	1002
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	176202 ¹	88436	262	177	5000 ¹	3630	333	1002
	Placages	Trop.	132400 ¹	103000 ¹	736	412	2801 ¹	404	700	738
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	132400 ¹	103000 ¹	736	412	2801 ¹	404	700	738
	Contrepl.	Trop.	755076 ¹	656533 ¹	378	365	19068 ¹	23391	360	347
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	755076 ¹	656533 ¹	378	365	19068 ¹	23391	360	347
(Province chinoise de Taïwan)	Grumes	Trop.	352000 ¹	360000 ¹	228	229	1750 ¹	3500 ¹	350	350
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	352000 ¹	360000 ¹	228	229	1750 ¹	3500 ¹	350	350
	Sciages	Trop.	201280 ¹	152500 ¹	320	320	11040 ¹	10800 ¹	480	514
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	201280 ¹	152500 ¹	320	320	11040 ¹	10800 ¹	480	514
	Placages	Trop.	75000 ¹	76000 ¹	503	490	6300 ¹	2100 ¹	700	700
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	75000 ¹	76000 ¹	503	490	6300 ¹	2100 ¹	700	700
	Contrepl.	Trop.	514250 ¹	420000 ¹	550	551	111300 ¹	112000 ¹	700	696
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	514250 ¹	420000 ¹	550	551	111300 ¹	112000 ¹	700	696
Egypte	Grumes	Trop.	5700 ¹	1570	285	171	0	0	--	--
		C	0	4	--	116	0	0	--	--
		NC	5700 ¹	1566	285	171	0	0	--	--
	Sciages	Trop.	2200 ¹	600 ¹	440	300	0	0	--	--
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	2200 ¹	600 ¹	440	300	0	0	--	--
	Placages	Trop.	6000 ¹	0 ¹	500	--	0	0	--	--
		C	0	0 ¹	--	--	0 ¹	0	--	--
		NC	6000 ¹	0 ¹	500	--	0	0	--	--
	Contrepl.	Trop.	60000 ¹	60000 ¹	600	600	0 ¹	700 ¹	--	700
		C	0	0 ¹	--	--	0	0	--	--
		NC	60000 ¹	60000 ¹	600	600	0	700 ¹	--	700

Tableau 1-1-d. Commerce des bois tropicaux par les consommateurs OIBT - Valeur (1000 \$ et \$/m3)

Pays	Produit	Species	Importations				Exportations			
			Valeur		Valeur unitaire		Valeur		Valeur unitaire	
			1995	1996	1995	1996	1995	1996	1995	1996
UE	Grumes	Trop.	630588	563513	250	290	39665	22948	490	428
		C	0	147	--	566	0	0	--	--
		NC	630588	563365	250	290	39665	22948	489	428
	Sciages	Trop.	1288639	1095277	529	587	108414	123467	649	637
		C	0	4327	--	783	0	0	--	--
		NC	1288639	1090950	529	587	108414	123467	649	637
	Placages	Trop.	259224	280325	708	838	67256	56532	1373	1294
		C	0	1070	--	992	0	0	--	--
		NC	259224	279255	708	837	67256	56532	1373	1294
	Contrepl.	Trop.	774057	758879	506	540	98929	121837	682	752
		C	4000	14338	182	354	0	28	--	438
		NC	770057	744541	510	546	98929	121809	682	752
Autriche	Grumes	Trop.	525	445	175	445	4	69	--	--
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	525	445	175	445	4	69	--	--
	Sciages	Trop.	7870	4606	874	658	469	525	469	525
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	7870	4606	874	658	469	525	469	525
	Placages	Trop.	23445	2383	1954	1192	19816	766	2477	766
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	23445	2383	1954	1192	19816	766	2477	766
	Contrepl.	Trop.	2125	9541	531	867	804	2460	804	1230
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	2125	9541	531	867	804	2460	804	1230
Belgique/ Luxembourg	Grumes	Trop.	20028 ¹	21634	271	285	13600 ¹	7738	680	665
		C	0	102	--	--	0	0	--	--
		NC	20028 ¹	21532	271	285	13600 ¹	7738	680	665
	Sciages	Trop.	62780 ¹	101144	430	552	20000 ¹	25219	571	669
		C	0	675	--	506	0	0	--	--
		NC	62780 ¹	100469	430	552	20000 ¹	25219	571	669
	Placages	Trop.	31200 ¹	17791	1300	821	6300 ¹	17873	1050	1409
		C	0	53	--	668	0	0	--	--
		NC	31200 ¹	17738	1300	821	6300 ¹	17873	1050	1409
	Contrepl.	Trop.	90000 ¹	77044	529	490	22500 ¹	35287	750	620
		C	4000 ¹	6301	333	341	0	28	--	--
		NC	86000 ¹	70743	544	510	22500 ¹	35259	750	620
Danemark	Grumes	Trop.	1606 ¹	1600 ¹	803	800	0	0	--	--
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	1606 ¹	1600 ¹	803	800	0	0	--	--
	Sciages	Trop.	19235 ¹	11400 ¹	712	713	6114 ¹	6114 ¹	1529	1529
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	19235 ¹	11400 ¹	712	713	6114 ¹	6114 ¹	1529	1529
	Placages	Trop.	13525 ¹	6700 ¹	1691	1675	4112 ¹	4110 ¹	2056	2055
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	13525 ¹	6700 ¹	1691	1675	4112	4110 ¹	2056	2055
	Contrepl.	Trop.	50520 ¹	40420 ¹	1010	1011	3338 ¹	3340 ¹	1113	1113
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	50520 ¹	40420 ¹	1010	1011	3338 ¹	3340 ¹	1113	1113
Finlande	Grumes	Trop.	970 ¹	3048	970	1524	0 ¹	0	--	--
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	970 ¹	3048	970	1524	0	0	--	--
	Sciages	Trop.	7991 ¹	8272	1142	636	458	435	458	--
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	7991 ¹	8272	1142	636	458	435	458	--
	Placages	Trop.	1041 ¹	1306	1041	261	0 ¹	218	--	--
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	1041 ¹	1306	1041	261	0	218	--	--
	Contrepl.	Trop.	869 ¹	1088	435	363	687	4354	687	2177
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	869 ¹	1088	435	363	687	4354 ¹	687	2177

Tableau 1-1-d. Commerce des bois tropicaux par les consommateurs OIBT - Valeur (1000 \$ et \$/m3)

Pays	Produit	Species	Importations				Exportations			
			Valeur		Valeur unitaire		Valeur		Valeur unitaire	
			1995	1996	1995	1996	1995	1996	1995	1996
France	Grumes	Trop.	158408 ¹	177891	184	262	18000 ¹	7000 ¹	400	368
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	158408 ¹	177891	184	262	18000 ¹	7000 ¹	400	368
	Sciages	Trop.	100629 ¹	122373	283	561	5000 ¹	12109	500	336
		C	0	2932	--	1025	0	0	--	--
		NC	100629 ¹	119441	283	557	5000 ¹	12109 ¹	500	336
	Placages	Trop.	20000 ¹	24240	870	1102	5250 ¹	6000	1750	2000
		C	0	977	--	977	0	0	--	--
		NC	20000 ¹	23263	870	1108	5250 ¹	6000 ¹	1750	2000
	Contrepl.	Trop.	78000 ¹	55000 ¹	500	433	20000 ¹	24000	800	1091
		C	0	4500 ¹	0	300	0	0	--	--
		NC	78000 ¹	50500 ¹	534	451	20000 ¹	24000 ¹	800	1091
Allemagne	Grumes	Trop.	52870 ¹	41600 ¹	304	359	4500 ¹	4000 ¹	900	400
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	52870 ¹	41600 ¹	304	359	4500 ¹	4000 ¹	900	400
	Sciages	Trop.	101600 ¹	62220 ¹	400	396	14400 ¹	15000 ¹	600	652
		C	0	0 ¹	--	--	0	0	--	--
		NC	101600 ¹	62220 ¹	400	396	14400 ¹	15000 ¹	600	652
	Placages	Trop.	66400 ¹	63514 ¹	800	1059	15750 ¹	12000 ¹	1050	1200
		C	0	0 ¹	--	--	0	0	--	--
		NC	66400 ¹	63514 ¹	800	1059	15750 ¹	12000 ¹	1050	1200
	Contrepl.	Trop.	127600 ¹	103900 ¹	471	530	3200 ¹	3000 ¹	800	750
		C	0 ¹	0 ¹	--	--	0	0	--	--
		NC	127600 ¹	103900 ¹	471	530	3200 ¹	3000 ¹	800	750
Grèce	Grumes	Trop.	33840 ¹	33000 ¹	282	300	400 ¹	400 ¹	400	400
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	33840 ¹	33000 ¹	282	300	400 ¹	400 ¹	400	400
	Sciages	Trop.	15148 ¹	10000 ¹	947	500	2000 ¹	2000 ¹	500	400
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	15148 ¹	10000 ¹	947	500	2000 ¹	2000 ¹	500	400
	Placages	Trop.	1200 ¹	1200 ¹	1200	1200	456 ¹	500 ¹	456	500
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	1200 ¹	1200 ¹	1200	1200	456 ¹	500 ¹	456	500
	Contrepl.	Trop.	526 ¹	540 ¹	175	270	3000 ¹	6000 ¹	143	600
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	526 ¹	540 ¹	175	270	3000 ¹	6000 ¹	143	600
Irlande	Grumes	Trop.	1620 ¹	1563	540	782	12 ¹	15 ¹	460	500
		C	0	45	--	498	0	0	--	--
		NC	1620 ¹	1518	540	759	12 ¹	15 ¹	460	500
	Sciages	Trop.	36545 ¹	33884	664	582	2995 ¹	5000 ¹	1498	1000
		C	0	720	--	540	0	0	--	--
		NC	36545 ¹	33164	664	583	2995 ¹	5000 ¹	1498	1000
	Placages	Trop.	3615 ¹	1431	1808	1431	0 ¹	0 ¹	--	--
		C	0	40	--	--	0	0 ¹	--	--
		NC	3615 ¹	1391	1808	1391	0 ¹	0 ¹	--	--
	Contrepl.	Trop.	9222 ¹	16217	542	579	85 ¹	1000 ¹	850	1000
		C	0	3537	--	505	0	0	--	--
		NC	9222 ¹	12680	542	604	85 ¹	1000 ¹	850	1000
Italie	Grumes	Trop.	115500 ¹	65000 ¹	250	260	0 ¹	0	--	--
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	115500 ¹	65000 ¹	250	260	0	0	--	--
	Sciages	Trop.	239500 ¹	80000 ¹	500	530	2000 ¹	5000	400	1000
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	239500 ¹	80000 ¹	500	530	2000 ¹	5000	400	1000
	Placages	Trop.	52500 ¹	96000 ¹	298	565	456 ¹	500 ¹	228	250
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	52500 ¹	96000 ¹	298	565	456 ¹	500 ¹	228	250
	Contrepl.	Trop.	43450 ¹	105000 ¹	239	553	3000 ¹	3200 ¹	300	320
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	43450 ¹	105000 ¹	239	553	3000 ¹	3200 ¹	300	320

Tableau 1-1-d. Commerce des bois tropicaux par les consommateurs OIBT - Valeur (1000 \$ et \$/m3)

Pays	Produit	Species	Importations				Exportations			
			Valeur		Valeur unitaire		Valeur		Valeur unitaire	
			1995	1996	1995	1996	1995	1996	1995	1996
Pays-Bas	Grumes	Trop.	33566	35000 ¹	287	292	2481	2500 ¹	310	313
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	33566	35000 ¹	287	292	2481	2500 ¹	310	313
	Sciages	Trop.	262327	252700 ¹	664	648	47212	45000 ¹	738	750
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	262327	252700 ¹	664	648	47212	45000 ¹	738	750
	Placages	Trop.	10091	12000 ¹	721	800	9443	10000 ¹	1180	1250
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	10091	12000 ¹	721	800	9443	10000 ¹	1180	1250
	Contrepl.	Trop.	115370	120500 ¹	687	709	28783	28700 ¹	959	957
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	115370	120500 ¹	687	709	28783	28700 ¹	959	957
Portugal	Grumes	Trop.	130675	105630	316	302	178	326	178	326
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	130675	105630	316	302	178	326	162	326
	Sciages	Trop.	37363	47950	911	856	3524	3100	587	517
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	37363	47950	911	856	3524	3100	587	517
	Placages	Trop.	1704	2066	1704	1033	3173	2783	1587	1392
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	1704	2066	1704	1033	3173	2783	1587	1392
	Contrepl.	Trop.	2548	717	637	717	469	350 ¹	469	350
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	2548	717	637	717	469	350 ¹	469	350
Espagne	Grumes	Trop.	74932 ¹	73150 ¹	271	333	90 ¹	100 ¹	--	--
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	74932 ¹	73150 ¹	271	333	90	100 ¹	--	--
	Sciages	Trop.	203065 ¹	180000 ¹	569	583	1200 ¹	1800 ¹	300	300
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	203065 ¹	180000 ¹	569	583	1200 ¹	1800 ¹	300	300
	Placages	Trop.	12391 ¹	23000 ¹	1239	1211	700 ¹	0 ¹	--	--
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	12391 ¹	23000 ¹	1239	1211	700 ¹	0 ¹	--	--
	Contrepl.	Trop.	1700 ¹	10000 ¹	850	476	7000 ¹	9000 ¹	700	692
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	1700 ¹	10000 ¹	850	476	7000 ¹	9000 ¹	700	692
Suède	Grumes	Trop.	1754 ¹	1800 ¹	877	900	0	0	--	--
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	1754 ¹	1800 ¹	877	900	0	0	--	--
	Sciages	Trop.	5237 ¹	9000 ¹	1309	1286	0 ¹	0 ¹	--	--
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	5237 ¹	9000 ¹	1309	1286	0 ¹	0 ¹	--	--
	Placages	Trop.	4153 ¹	12000 ¹	4153	4000	0	0	--	--
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	4153 ¹	12000 ¹	4153	4000	0	0	--	--
	Contrepl.	Trop.	3996 ¹	10000 ¹	999	1250	0	0	--	--
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	3996 ¹	10000 ¹	999	1250	0	0	--	--
Royaume-Uni	Grumes	Trop.	5264 ¹	5200 ¹	376	433	400 ¹	800 ¹	400	400
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	5264 ¹	5200 ¹	376	433	400 ¹	800 ¹	400	400
	Sciages	Trop.	197340 ¹	180000 ¹	680	643	3500 ¹	2600 ¹	500	520
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	197340 ¹	180000 ¹	680	643	3500 ¹	2600 ¹	500	520
	Placages	Trop.	19000 ¹	18000 ¹	1900	2000	1800 ¹	2000 ¹	900	1000
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	19000 ¹	18000 ¹	1900	2000	1800 ¹	2000 ¹	900	1000
	Contrepl.	Trop.	249000 ¹	210000 ¹	500	467	6750 ¹	5500 ¹	750	786
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	249000 ¹	210000 ¹	500	467	6750 ¹	5500 ¹	750	786

Tableau 1-1-d. Commerce des bois tropicaux par les consommateurs OIBT - Valeur (1000 \$ et \$/m3)

Pays	Produit	Species	Importations				Exportations			
			Valeur		Valeur unitaire		Valeur		Valeur unitaire	
			1995	1996	1995	1996	1995	1996	1995	1996
Japon	Grumes	Trop.	1429181	1338547	219	217	0	0	--	--
		C	22722	23872	339	346	0	0	--	--
		NC	1406459	1314675	217	215	0	0	--	--
	Sciages	Trop.	1009880	838090	753	697	203	293	--	--
		C	126653	111527	938	839	0	0	--	--
		NC	883227	726563	732	680	203	293	--	--
	Placages	Trop.	98444	84278	751	773	153	385	--	--
		C	382	769	--	769	0	0	--	--
		NC	98062	83509	749	773	153	385	--	--
	Contrepl.	Trop.	1934087	2373673	475	488	2472	1720	618	430
		C	7832	12427	602	366	0	0	--	--
		NC	1926255	2361246	475	489	2472	1720	618	430
Népal	Grumes	Trop.	720 ¹	540 ¹	180	180	0	0	--	--
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	720 ¹	540 ¹	180	180	0	0	--	--
	Sciages	Trop.	2400 ¹	1800 ¹	600	600	0	0	--	--
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	2400 ¹	1800 ¹	600	600	0	0	--	--
	Placages	Trop.	1000 ¹	0	--	--	0	0	--	--
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	1000	0	--	--	0	0	--	--
	Contrepl.	Trop.	0 ¹	1200 ¹	--	600	0	0	--	--
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	0 ¹	1200 ¹	--	600	0	0	--	--
Nouvelle-Zélande	Grumes	Trop.	152	232	152	--	0	0	--	--
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	152	232	152	--	0	0	--	--
	Sciages	Trop.	2041	3209	1021	401	0	0	--	--
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	2041	3209	1021	401	0	0	--	--
	Placages	Trop.	175 ¹	76	500	300	0	0	--	--
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	175 ¹	76	500	300	0	0	--	--
	Contrepl.	Trop.	807	1775	807	887	0	0	--	--
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	807	1775 ¹	807	888	0	0	--	--
Norvège	Grumes	Trop.	0 ¹	0	--	--	0	0	--	--
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	0 ¹	0	--	--	0	0	--	--
	Sciages	Trop.	3500 ¹	2800 ¹	700	700	0	0	--	--
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	3500 ¹	2800 ¹	700	700	0	0	--	--
	Placages	Trop.	1100 ¹	0	1100	--	0	0	--	--
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	1100 ¹	0	1100	--	0	0	--	--
	Contrepl.	Trop.	2500 ¹	2500 ¹	500	500	0	0	--	--
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	2500 ¹	2500 ¹	500	500	0	0	--	--
Rép. de Corée	Grumes	Trop.	301423	222331	177	184	0	0	--	--
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	301423	222331	177	184	0	0	--	--
	Sciages	Trop.	218007	187892	411	373	865	421	433	421
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	218007	187892	411	373	865	421	433	421
	Placages	Trop.	11380	19561	379	399	0 ¹	0	--	--
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	11380	19561	379	399	0	0	--	--
	Contrepl.	Trop.	490456	452523	423	457	268	877	268	877
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	490456	452523	423	457	268	877	268	877

Tableau 1-1-d. Commerce des bois tropicaux par les consommateurs OIBT - Valeur (1000 \$ et \$/m3)

Pays	Produit	Species	Importations				Exportations			
			Valeur		Valeur unitaire		Valeur		Valeur unitaire	
			1995	1996	1995	1996	1995	1996	1995	1996
Suisse	Grumes	Trop.	5220 ¹	4350 ¹	435	435	0 ¹	0	--	--
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	5220 ¹	4350 ¹	435	435	0	0	--	--
	Sciages	Trop.	5600 ¹	4667 ¹	467	467	0 ¹	0	--	--
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	5600 ¹	4667 ¹	467	467	0	0	--	--
	Placages	Trop.	0 ¹	0	--	--	0 ¹	0	--	--
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	0	0	--	--	0	0	--	--
	Contrepl.	Trop.	600 ¹	600 ¹	600	600	0 ¹	0	--	--
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	600 ¹	600 ¹	600	600	0	0	--	--
Etats-Unis	Grumes	Trop.	4141	4141 ¹	1380	1380	498 ¹	498 ¹	249	249
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	4141	4141 ¹	1380	1380	498 ¹	498 ¹	249	249
	Sciages	Trop.	154452	163652 ¹	652	652	20745 ¹	23180 ¹	610	610
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	154452	163652 ¹	652	652	20745 ¹	23180 ¹	610	610
	Placages	Trop.	22611	19810 ¹	283	283	2879 ¹	5758 ¹	2879	2879
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	22611	19810 ¹	283	283	2879 ¹	5758 ¹	2879	2879
	Contrepl.	Trop.	590213	603450 ¹	447	447	33750 ¹	56250 ¹	750	750
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	590213	603450 ¹	447	447	33750 ¹	56250 ¹	750	750
	Grumes	Trop.	2929467	2611495	215	219	45944	30746	414	359
		C	22722	24023	339	347	0	0	--	--
		NC	2906745	2587472	214	218	45944	30746	414	359
	Sciages	Trop.	3156113	2600246	516	527	146585	162108	606	630
		C	129411	118571	905	804	0	0	--	--
		NC	3026702	2481676	507	519	146585	162108	606	630
	Placages	Trop.	619203	595107	556	605	80563	67296	1259	1340
		C	871	2311	--	751	0	0	--	--
		NC	618333	592796	556	605	80563	67296	1259	1340
	Contrepl.	Trop.	5167308	5381364	457	493	267074	321521	650	664
		C	16982	29305	386	364	0	28	--	438
		NC	5150325	5352059	458	494	267074	321493	650	664
Total	Trop.	11872091	11188212	--	--	540166	581671	--	--	
	C	169986	174210	--	--	0	28	--	--	
	NC	11702105	11014002	--	--	540166	581643	--	--	
OIBT Total	Grumes	Trop.	3505716	3094368	208	206	2327220	2188991	141	153
		C	50019	43105	183	216	49919	16036	51	55
		NC	3455697	3051262	209	206	2277301	2172954	147	155
	Sciages	Trop.	3959989	3476252	411	410	3048448	2702057	367	361
		C	165141	184298	591	617	130785	155335	226	260
		NC	3794847	3291954	406	402	2917663	2546721	377	370
	Placages	Trop.	657263	658017	527	540	558524	583828	495	467
		C	3436	9368	573	346	7177	9602	338	325
		NC	653827	648650	527	544	551147	574225	497	470
	Contrepl.	Trop.	5215348	5426130	458	493	5953873	6164498	464	485
		C	20464	30561	379	353	267	373	4	6
		NC	5194884	5395569	459	494	5953606	6163865	467	487
	Total	Trop.	13338316	12654767	--	--	11888064	11639374	--	--
		C	239060	267332	--	--	188148	181347	--	--
		NC	13099255	12387435	--	--	11699717	11457765	--	--

Tableau 1-2-a. Production et commerce de tous les bois par les producteurs OIBT (1000 m³)

Pays	Produit	Espèces	Production					Importations					Exportations					Consommation intérieure					
			1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997	
Afrique Total	Grumes	Tous	9265	10554	9888	9844	9701	0	1	19	3	1	3589	4075	3816	3430	3988	5676	6480	6090	6417	5715	
		C	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	Sciages	Tous	2141	2293	2138	2118	2132	7	10	4	6	9	1046	1351	1416	1156	1245	1102	952	726	968	896	
		C	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	
	Placages	Tous	340	361	393	443	431	0	0	0	0	0	204	233	283	272	246	136	128	110	171	185	
		C	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	Contrepl.	Tous	160	167	224	246	258	6	0	5	4	3	55	43	78	76	91	111	124	151	174	170	
		C	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	
	NC	Tous	160	167	224	246	258	4	0	5	4	3	55	43	78	76	91	109	124	151	174	170	
		C	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	Cameroun	Grumes	Tous	2815 ¹	3300 ¹	3000	2800	3000 ¹	0 ¹	850 ¹	1150 ¹	1304	1101	1706	1965	2150	1696	1699	1294				
			C	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0
Sciages		Tous	2815 ¹	3300 ¹	3000	2800	3000 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	850 ¹	1150 ¹	1304 ¹	1101 ¹	1706 ¹	1965	2150	1696	1699	1294	
		C	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0	
Placages		Tous	28 ¹	38 ¹	61	61	61	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	26 ¹	38 ¹	60	51	37	2	0	1	10	24	
		C	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0	
Contrepl.		Tous	28	38	61	61	61	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	26 ¹	38 ¹	60 ¹	51 ¹	37 ¹	2	0	1	10	24	
		C	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	5 ¹	4 ¹	2 ¹	25 ¹	20 ¹	20	35	45	38	58	65	57	47	
NC		Tous	63 ¹	78 ¹	80 ¹	88 ¹	90 ¹	0	0	5 ¹	4 ¹	2 ¹	25 ¹	20 ¹	20 ¹	35 ¹	45 ¹	38	58	65	57	47	
		C	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0	
République Centrafricaine		Grumes	Tous	168 ¹	299 ¹	244	305	405 ¹	0	0	0	0 ¹	0 ¹	37 ¹	84 ¹	73	42	127 ¹	131	215	171	263	278
			C	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0	0	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0 ¹	0	0	0	0	0
	Sciages	Tous	168 ¹	299 ¹	244	305	405 ¹	0	0	0	0 ¹	0 ¹	37 ¹	84 ¹	73	42	127 ¹	131	215	171	263	278	
		C	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0	0	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0 ¹	0	0	0	0	0	
	Placages	Tous	60 ¹	73 ¹	70	61	85 ¹	0	0	0	0 ¹	0 ¹	26 ¹	38 ¹	30	31	35 ¹	34	35	40	30	50	
		C	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0	0	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0 ¹	0	0	0	0	0	
	Contrepl.	Tous	60 ¹	73 ¹	70	61	85 ¹	0	0	0	0 ¹	0 ¹	26 ¹	38 ¹	30	31	35 ¹	34	35	40	30	50	
		C	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0	
	NC	Tous	2 ¹	2 ¹	2	2	2 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	1	0	0 ¹	2	2	1	2	2	
		C	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0 ¹	0	0	0	0	0	
	NC	Tous	2 ¹	2 ¹	2	2	2 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	1	0	0 ¹	2	2	1	2	2	
		C	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0 ¹	0	0	0	0	0	

Tableau 1-2-a. Production et commerce de tous les bois par les producteurs OIBT (1000 m³)

Pays	Produit	Espèces	Production					Importations					Exportations					Consommation intérieure				
			1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997
Congo	Grumes	Tous	511 ¹	635 ¹	636 ¹	650 ¹	400 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	340	259 ¹	261 ¹	300 ¹	200 ¹	171	376	375	350	200
		C	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0
		NC	511 ¹	635 ¹	636 ¹	650 ¹	400 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	340 ¹	259 ¹	261 ¹	300 ¹	200 ¹	171	376	375	350	200
	Sciages	Tous	40 ¹	57 ¹	62 ¹	70 ¹	35 ¹	4	0	0	0 ¹	0 ¹	18 ¹	31 ¹	32 ¹	35 ¹	15 ¹	26	26	30	35	20
		C	0 ¹	0	0	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0
		NC	40 ¹	57 ¹	62 ¹	70 ¹	35 ¹	4	0	0	0 ¹	0 ¹	18 ¹	31 ¹	32 ¹	35 ¹	15 ¹	26	26	30	35	20
	Placages	Tous	40 ¹	47 ¹	49 ¹	50 ¹	35 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	38 ¹	35 ¹	42 ¹	45 ¹	30 ¹	2	12	7	5	5
		C	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0
		NC	40 ¹	47 ¹	49 ¹	50 ¹	35 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	38 ¹	35 ¹	42 ¹	45 ¹	30 ¹	2	12	7	5	5
Contrepl.	Tous	2 ¹	1 ¹	3 ¹	3 ¹	1 ¹	0	0	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	1 ¹	2 ¹	2 ¹	0 ¹	2	0	1	1	1	
	C	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0	
	NC	2 ¹	1 ¹	3 ¹	3 ¹	1 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	1 ¹	2 ¹	2 ¹	0 ¹	2	0	1	1	1	
Côte d'Ivoire	Grumes	Tous	1961	2416	2297	2070	2000 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	320	377	311	337	330 ¹	1641	2039	1986	1733	1670
		C	0	0	0	0	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0 ¹	0	0	0	0	0
		NC	1961	2416	2297	2070	2000 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	320	377	311	337	330 ¹	1641	2039	1986	1733	1670
	Sciages	Tous	577 ¹	680 ¹	677 ¹	592	580 ¹	0 ¹	0	0	0 ¹	0 ¹	460 ¹	616 ¹	628	499	490 ¹	117	64	49	93	90
		C	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0 ¹	0	0	0	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0 ¹	0	0	0	0	0	
		NC	577 ¹	680 ¹	677 ¹	592	580 ¹	0 ¹	0	0	0 ¹	0 ¹	460 ¹	616 ¹	628	499	490 ¹	117	64	49	93	90
	Placages	Tous	195	205	195	222	220 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	110	116	124	115	115 ¹	85	89	71	107	105
		C	0 ¹	0 ¹	0	0	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0 ¹	0	0	0	0	0	
		NC	195 ¹	205 ¹	195	222	220 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	110	116	124	115	115 ¹	85	89	71	107	105
Contrepl.	Tous	41	41	41	43	40 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	15 ¹	11	15	8	10	26	30	26	35	30	
	C	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0	
	NC	41 ¹	41 ¹	41 ¹	43 ¹	40 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	15 ¹	11 ¹	15 ¹	8 ¹	10 ¹	26	30	26	35	30	
Gabon	Grumes	Tous	1815	1909	2245	2513	2500 ¹	0	0	15	2	0 ¹	1500 ¹	1500 ¹	1683	1538	1473 ¹	315	409	577	978	1027
		C	0	0	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0
		NC	1815	1909	2245 ¹	2513 ¹	2500 ¹	0	0	15 ¹	2 ¹	0 ¹	1500 ¹	1500 ¹	1683	1538	1473 ¹	315	409	577	977	1027
	Sciages	Tous	153	173	170 ¹	190 ¹	200 ¹	0	1	0	0	0 ¹	139 ¹	130 ¹	110	48	12	14	44	60	142	188
		C	0	0	0	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0 ¹	0	0	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0	
		NC	153	173	170 ¹	190 ¹	200 ¹	0	1	0	0 ¹	0 ¹	139 ¹	130 ¹	110 ¹	48 ¹	12 ¹	14	44	60	142	188
	Placages	Tous	2	2	5 ¹	5 ¹	5 ¹	0	0	0	0 ¹	0 ¹	2	2 ¹	5	3	4	0	0	0	2	1
		C	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0
		NC	2 ¹	2 ¹	5 ¹	5 ¹	5 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	2 ¹	2 ¹	5 ¹	3 ¹	4 ¹	0	0	0	2	1
Contrepl.	Tous	13 ¹	11 ¹	55	60 ¹	65 ¹	6	0	0	0	0 ¹	13	10 ¹	36	12	16	6	1	19	48	49	
	C	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	2 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	2	0	0	0	0	
	NC	13 ¹	11 ¹	55	60 ¹	65 ¹	4 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	13 ¹	10 ¹	36 ¹	12 ¹	16 ¹	4	1	19	48	49	

Tableau 1-2-a. Production et commerce de tous les bois par les producteurs OIBT (1000 m³)

Pays	Produit	Espèces	Production					Importations					Exportations					Consommation intérieure					
			1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997	
Ghana	Grumes	Tous	1682	1682 ¹	1194	1166	1000	0	0	0	0	0	496	572	81	0	0	1186	1110	1113	1166	1000	
		C	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		NC	1682	1682 ¹	1194	1166	1000	0	0	0	0	0	496	572	81	0	0	1186	1110	1113	1166	1000	
	Sciages	Tous	546 ¹	500 ¹	558	520	560	0	0	0	0	0	239 ¹	259	286	239	250	307	241	272	281	310	
		C	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0	0	0	0	0 ¹	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		NC	546 ¹	500 ¹	558	520	560	0	0	0	0	0	239 ¹	259	286	239	250	307	241	272	281	310	
	Placages	Tous	61 ¹	61 ¹	75	95 ¹	100	0	0	0	0	0	26 ¹	35	46	54	55 ¹	35	26	29	41	45	
		C	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0 ¹	0	0	0	0 ¹	0	0	0	0	0	0					
		NC	61 ¹	61 ¹	75	95 ¹	100	0 ¹	26 ¹	35	46	54	55 ¹	35	26	29	41	45					
Contrepl.	Tous	26 ¹	26 ¹	35	40	50	0	0	0	0	0	2	1	4	19	20	24	25	31	21	30		
	C	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	NC	26 ¹	26 ¹	35	40	50	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	2 ¹	1	4	19	20	24	25	31	21	30		
Libéria	Grumes	Tous	10 ¹	25 ¹	8	31	61	0 ¹	5 ¹	20 ¹	6	18	46	5	5	2	13	15					
		C	0	0	0	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0	
		NC	10 ¹	25 ¹	8 ¹	31 ¹	61 ¹	0 ¹	5 ¹	20 ¹	6 ¹	18 ¹	46 ¹	5	5	2	13	15					
	Sciages	Tous	2 ¹	2 ¹	1 ¹	5 ¹	7 ¹	0	0	0	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0 ¹	0 ¹	2	2	1	5	7	
		C	0	0	0	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0	
		NC	2 ¹	2 ¹	1 ¹	5 ¹	7 ¹	0	0	0	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0 ¹	0 ¹	2	2	1	5	7	
	Placages	Tous	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0	
		C	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0	
		NC	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0	
Contrepl.	Tous	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0		
	C	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0		
	NC	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0		
Togo	Grumes	Tous	15 ¹	16	30 ¹	35 ¹	35 ¹	0	1 ¹	4	1	1	0	1	1	3	5	15	16	33	33	31	
		C	0	0	0	0 ¹	0 ¹	0	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
		NC	15 ¹	16	30 ¹	35 ¹	35 ¹	0	1 ¹	4	1	1	0	1	1	3	5	15	16	33	33	31	
	Sciages	Tous	8 ¹	8	15 ¹	15 ¹	15 ¹	3 ¹	8	3	6	9	0 ¹	0 ¹	0	4	6	11	16	18	17	18	
		C	0	0	0	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0	0	0	0	
		NC	8 ¹	8	15 ¹	15 ¹	15 ¹	3 ¹	8	3	6	9	0 ¹	0 ¹	0	4	6	11	16	18	17	18	
	Placages	Tous	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0	
		C	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0	
		NC	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0	
Contrepl.	Tous	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	1	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	1		
	C	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0		
	NC	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	1	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	1		

Tableau 1-2-a. Production et commerce de tous les bois par les producteurs OIBT (1000 m³)

Pays	Produit	Espèces	Production					Importations					Exportations					Consommation intérieure				
			1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997
République Démocratique du Congo	Grumes	Tous	288	272	234	274	300	0	0	0	0	0	42	112	97	91	100	246	160	137	183	200
		C	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		NC	288	272	234	274	300	0	0	0	0	0	42	112	97	91	100	246	160	137	183	200
	Sciages	Tous	105	75	65	85	90	0	0	0	0	0	22	59	41	16	45	83	16	24	69	45
		C	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		NC	105	75	65	85	90	0	0	0	0	0	22	59	41	16	45	83	16	24	69	45
	Placages	Tous	14	8	8	10	10	0	0	0	0	0	2	7	6	4	5	12	1	2	6	5
		C	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		NC	14	8	8	10	10	0	0	0	0	0	2	7	6	4	5	12	1	2	6	5
	Contrepl.	Tous	13	8	8	10	10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13	8	8	10	10
		C	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		NC	13	8	8	10	10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13	8	8	10	10
Asia- Pacifique Total	Grumes	Tous	114224	111479	105853	102347	101997	2719	2536	3132	3118	3863	13676	12753	11243	10272	9641	103267	101262	97742	95194	96219
		C	5799	5750	5810	6033	6092	40	67	224	169	340	2	11	10	1	1	5837	5806	6024	6201	6431
		NC	108425	105729	100043	96314	95905	2679	2469	2908	2949	3523	13674	12742	11233	10271	9640	97430	95455	91718	88992	89788
	Sciages	Tous	36769	35332	35468	33525	33066	2484	3126	2886	3212	4384	6459	5606	5007	4423	3911	32793	32852	33347	32315	33539
		C	2828	2837	2901	2850	2871	119	94	188	195	412	49	66	99	110	124	2897	2866	2990	2935	3159
		NC	33941	32495	32567	30675	30195	2365	3032	2698	3017	3972	6409	5541	4908	4313	3787	29897	29986	30357	29380	30380
	Placages	Tous	2336	2258	2429	1435	1435	29	27	68	273	516	753	688	661	723	835	1612	1597	1836	985	1116
		C	1	1	1	0	0	5	7	9	91	80	0	0	0	0	0	6	8	9	91	80
		NC	2335	2257	2428	1435	1435	24	20	59	182	436	753	688	661	723	835	1606	1589	1827	894	1036
	Contrepl.	Tous	13626	13202	13624	13331	13947	42	64	143	152	143	12112	11280	11607	11472	12180	1556	1986	2160	2011	1910
		C	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0
		NC	13626	13202	13623	13331	13947	42	64	142	152	143	12112	11280	11607	11472	12180	1556	1986	2158	2011	1910
Cambodge	Grumes	Tous	650	860	829	517	212	0	0	0	0	0	350	458	459	300	100	300	402	370	217	112
		C	10	10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10	10	0	0	0
		NC	640	850	829	517	212	0	0	0	0	0	350	458	459	300	100	290	392	370	217	112
	Sciages	Tous	155	195	179	80	50	0	0	0	0	0	153	165	100	69	42	2	30	79	11	8
		C	5	5	0	0	0	0	0	0	0	0	4	1	0	0	0	1	4	0	0	0
		NC	150	190	179	80	50	0	0	0	0	0	148	164	100	69	42	2	26	79	11	8
	Placages	Tous	0	9	29	29	24	0	0	0	0	0	0	7	28	28	23	0	2	1	1	1
		C	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		NC	0	9	29	29	24	0	0	0	0	0	0	7	28	28	23	0	2	1	1	1
	Contrepl.	Tous	2	9	29	30	20	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	9	29	30	20
		C	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		NC	2	9	29	30	20	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	9	29	30	20

Tableau 1-2-a. Production et commerce de tous les bois par les producteurs OIBT (1000 m³)

Pays	Produit	Espèces	Production					Importations					Exportations					Consommation intérieure				
			1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997
Fidji	Grumes	Tous	244 ^F	269 ^F	255	272	300	0 ^I	0 ^E	2 ^E	0 ^E	0 ^E	0 ^E	244	267	255	272	300				
		C	114 ^F	130 ^F	124	122	128	0 ^I	0 ^E	1 ^E	0 ^E	0 ^E	0 ^E	114	129	124	122	128				
		NC	130 ^F	139 ^F	131	150	173	0 ^I	0 ^E	1 ^E	0 ^E	0 ^E	0 ^E	130	138	131	150	173				
	Sciages	Tous	111 ^F	112 ^F	115	122	138	0 ^F	0 ^F	1 ^F	0 ^F	0 ^F	13 ^F	30 ^F	26	19	21	98	82	89	103	117
		C	57 ^F	47 ^F	56	55	60	0 ^F	9 ^F	2 ^F	15	11	12	48	45	41	44	48				
		NC	54 ^F	65 ^F	59	68	78	0 ^F	0 ^F	1 ^F	0 ^F	0 ^F	4 ^F	28 ^F	11	8	9	50	37	49	59	69
	Placages	Tous	10 ^F	10 ^F	11	6	6	0 ^F	0 ^F	0	0 ^I	0 ^I	4 ^F	5 ^F	5	6	6	6	5	6	0	0
		C	1 ^F	1 ^F	1	0	0	0 ^F	0 ^F	0	0 ^I	0 ^I	0 ^F	0 ^F	0	0	0	1	1	0	0	0
		NC	9 ^F	9 ^F	10	6	6	0 ^F	0 ^F	0	0 ^I	0 ^I	4 ^F	5 ^F	5	6	6	5	4	6	0	0
Contrepl.	Tous	6 ^F	6 ^F	5	4	5	0 ^F	2 ^F	7	0	0 ^I	1 ^F	2 ^F	2	4	5	5	6	10	0	0	
	C	0 ^F	0 ^F	0	0	0	0 ^F	0 ^F	0	0 ^I	0 ^I	0 ^F	0 ^F	0	0	0	0	0	0	0	0	
	NC	6 ^F	6 ^F	5	4	5	0 ^F	2 ^F	7	0	0 ^I	1 ^F	2 ^F	2	4	5	5	6	10	0	0	
Inde	Grumes	Tous	34000 ^I	34000 ^F	34000 ^I	34000 ^I	34000 ^I	272 ^I	285 ^I	350 ^I	500 ^I	700 ^I	2 ^F	6 ^F	6 ^I	5 ^I	5 ^I	34270	34279	34344	34495	34695
		C	5000 ^I	2 ^F	1 ^F	1 ^I	1 ^I	1 ^I	0 ^F	0 ^F	0 ^F	0 ^I	0 ^I	5002	5001	5001	5001	5001				
		NC	29000 ^I	270 ^I	284 ^F	349 ^F	499 ^I	699 ^I	2 ^F	6 ^I	6 ^F	5 ^I	5 ^I	29268	29278	29343	29494	29694				
	Sciages	Tous	17460 ^I	17460 ^I	17460 ^I	17500 ^I	17500 ^I	8 ^F	6 ^F	6 ^F	10 ^I	10 ^I	6 ^F	8 ^F	8 ^F	9 ^I	9 ^I	17462	17459	17458	17501	17501
		C	2500 ^I	2500 ^F	2500 ^F	2500 ^I	2500 ^I	7 ^F	4 ^F	4 ^I	5 ^I	5 ^I	1 ^F	1 ^F	1 ^F	1 ^I	1 ^I	2506	2504	2503	2504	2504
		NC	14960 ^I	14960 ^I	14960 ^I	15000 ^I	15000 ^I	1 ^F	2 ^F	2 ^F	5 ^I	5 ^I	5 ^I	7 ^F	7 ^F	8 ^I	8 ^I	14956	14955	14955	14997	14997
	Placages	Tous	7 ^I	7 ^I	7 ^I	10 ^I	15 ^I	0 ^F	0 ^F	0 ^F	0 ^I	0 ^I	1 ^F	1 ^F	1 ^F	0 ^I	0 ^I	6	6	6	10	15
		C	0 ^I	0 ^F	0 ^F	0 ^F	0 ^I	0 ^I	0 ^F	0 ^F	0 ^F	0 ^I	0 ^I	0	0	0	0	0				
		NC	7 ^I	7 ^I	7 ^I	10 ^I	15 ^I	0 ^F	0 ^F	0 ^F	0 ^I	0 ^I	1 ^F	1 ^F	1 ^F	0 ^I	0 ^I	6	6	6	10	15
	Contrepl.	Tous	245 ^F	245 ^I	245 ^I	300 ^I	350 ^I	5 ^F	10 ^I	10 ^I	15 ^I	20 ^I	16 ^F	38 ^F	38 ^F	50 ^I	60 ^I	234	217	217	265	310
		C	0 ^I	0 ^F	0 ^F	0 ^F	0 ^I	0 ^I	0 ^F	0 ^F	0 ^F	0 ^I	0 ^I	0	0	0	0	0				
		NC	245 ^I	245 ^I	245 ^I	300 ^I	350 ^I	5 ^I	10 ^I	10 ^I	15 ^I	20 ^I	16 ^I	38 ^I	38 ^I	50 ^I	60 ^I	234	217	217	265	310
Indonésie	Grumes	Tous	35587 ^F	32119 ^I	32422	30648	30700	59 ^F	71 ^F	71 ^F	60 ^I	75 ^I	42 ^F	44 ^F	44 ^F	45 ^I	45 ^I	35604	32145	32449	30663	30730
		C	333 ^F	333 ^F	422	648	700 ^I	0 ^F	2 ^F	2 ^F	0 ^I	0 ^I	1 ^F	1 ^F	1 ^F	1 ^I	1 ^I	333	334	423	647	699
		NC	35254 ^F	31786 ^F	32000 ^I	30000 ^I	30000 ^I	59 ^F	69 ^F	69 ^I	60 ^I	75 ^I	42 ^I	43 ^F	43 ^F	44 ^I	44 ^I	35271	31811	32026	30016	30031
	Sciages	Tous	8338 ^I	6838 ^I	7200 ^I	7100 ^I	7000 ^I	14 ^F	2 ^I	2 ^W	2 ^I	2 ^I	672 ^F	653 ^I	550 ^I	440 ^I	330 ^I	7679	6187	6652	6662	6672
		C	138 ^F	138 ^F	200 ^I	150 ^I	125 ^I	3 ^F	1 ^I	2 ^W	1 ^I	1 ^I	33 ^F	61 ^F	50 ^I	40 ^I	30 ^I	107	78	152	111	96
		NC	8200 ^F	6700 ^F	7000 ^I	6950 ^I	6875 ^I	11 ^F	1 ^F	0 ^W	1 ^I	1 ^I	639 ^F	592 ^F	500 ^I	400 ^I	300 ^I	7572	6109	6500	6551	6576
	Placages	Tous	55 ^F	50 ^F	50 ^I	50 ^I	50 ^I	3 ^F	2 ^F	4 ^W	5 ^I	5 ^I	18 ^F	25 ^F	5 ^W	10 ^I	10 ^I	40	27	49	45	45
		C	0 ^I	0 ^I	0	0	0 ^I	0 ^F	0 ^F	0	0 ^I	0 ^I	0 ^F	0 ^F	0 ^F	0 ^I	0 ^I	0	0	0	0	0
		NC	55 ^F	50 ^F	50 ^I	50 ^I	50 ^I	3 ^I	2 ^I	4 ^W	5 ^I	5 ^I	18 ^I	25 ^I	5 ^W	10 ^I	10 ^I	40	27	49	45	45
	Contrepl.	Tous	10050 ^F	8836 ^F	9122	8599	9000 ^I	12 ^F	3 ^I	15 ^W	10 ^I	10 ^I	9627	8223	8210 ^I	8000 ^I	8500 ^I	435	616	927	609	510
		C	0 ^I	0 ^I	0	0	0 ^I	0 ^F	0 ^F	0 ^F	0 ^I	0 ^I	0 ^F	0 ^F	0 ^F	0 ^I	0 ^I	0	0	0	0	0
		NC	10050 ^I	8836 ^I	9122	8599	9000 ^I	12 ^I	3 ^I	15 ^I	10 ^I	10 ^I	9627 ^I	8223 ^I	8210 ^I	8000 ^I	8500 ^I	435	616	927	609	510

Tableau 1-2-a. Production et commerce de tous les bois par les producteurs OIBT (1000 m³)

Pays	Produit	Espèces	Production					Importations					Exportations					Consommation intérieure				
			1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997
Malaisie	Grumes	Tous	37536	37346	31842 ¹	30294 ¹	30200	174	233	638	744	760 ¹	9382 ¹	8561 ¹	7864	6987	6500 ¹	28328	29018	24616	24051	24460
		C	276 ^F	211 ^F	200 ¹	200 ¹	200 ¹	0	0	17	22	30 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0 ¹	276	211	217	222	230
		NC	37260	37135	31642	30094	30000 ¹	174	233	621	722	730 ¹	9382	8561	7864	6987	6500 ¹	28052	28807	24399	23829	24230
	Sciages	Tous	9308	9285	9255 ¹	7573 ¹	7080	164	314	413	337	370	5371 ¹	4560 ¹	4151	3660	3200 ¹	4101	5039	5517	4250	4250
		C	85 ^F	85 ^F	80 ¹	80 ¹	80 ¹	12 ^F	7 ^F	14	15	20	0 ¹	0 ¹	0	0	0 ¹	97	92	94	95	100
		NC	9223	9200	9175	7493	7000	152	307	399	322	350	5371	4560	4151	3660	3200 ¹	4004	4947	5423	4155	4150
	Placages	Tous	2122	2123	2297	1245	1200	9 ^F	8 ^F	17	158	150 ¹	720	613	586	649	750 ¹	1411	1518	1728	754	600
		C	0	0	0	0	0 ¹	5 ^F	6 ^F	3	67	60 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0 ¹	5	6	3	67	60
		NC	2122	2123	2297	1245	1200	4	2	14	91	90 ¹	720	613	586	649	750 ¹	1406	1512	1725	687	540
	Contrepl.	Tous	2774	3613	3685	3697	3800 ¹	11	13	13	6	5 ¹	2421	3004	3339	3403 ¹	3600 ¹	364	622	359	300	205
		C	0	0	0	0	0 ¹	0	0	0	0	0 ¹	0	0	0	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0
		NC	2774	3613	3685	3697	3800	11	13	13	6	5 ¹	2421	3004	3339	3403 ¹	3600 ¹	364	622	359	300	205
Myanmar	Grumes	Tous	2004 ^F	2300 ¹	2650	2755	2794	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	1029 ¹	602 ¹	335	435	491 ¹	975	1698	2315	2320	2303
		C	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0	0	0	0
		NC	2004 ^F	2300 ¹	2650	2755	2794	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	1029 ¹	602 ¹	335	435	491 ¹	975	1698	2315	2320	2303
	Sciages	Tous	339 ^F	347 ^F	308	313	332	0 ^F	0 ^F	0 ^F	0 ¹	0 ¹	122 ¹	89 ¹	29	29	31	217	258	279	284	301
		C	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0 ^F	0 ^F	0 ^F	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0	0	0	0
		NC	339 ¹	347 ¹	308	313	332	0 ^F	0 ^F	0 ^F	0 ¹	0 ¹	122 ^F	89 ^F	29	29	31	217	258	279	284	301
	Placages	Tous	0	1 ^F	0 ^K	0 ^K	0 ^K	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ^F	1 ^F	0 ^K	0 ^K	0 ^K	0	0	0	0	0
		C	0	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0	0	0	0
		NC	0	1 ^F	0 ^K	0 ^K	0 ^K	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	1 ^F	0 ^K	0 ^K	0 ^K	0	0	0	0	0
	Contrepl.	Tous	6 ^F	5 ^F	4	6	13	0 ¹	0 ^F	1 ^F	0 ¹	0 ¹	3 ^F	1 ^F	0	1	1	3	4	5	5	12
		C	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0	1 ^F	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0	1	0	0
		NC	6 ¹	5 ¹	4	6	13	0	0	0 ¹	0 ¹	0 ¹	3 ¹	1 ¹	0	1	1	3	4	4	5	12
Papouasie- Nouvelle- Guinée	Grumes	Tous	3114 ^F	3564 ^F	3064 ^F	3064 ¹	3064 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	2867 ¹	3075 ^F	2509 ¹	2500 ¹	2500 ¹	247	489	555	564	564
		C	64 ^F	64 ^F	64 ¹	64 ¹	64 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ^F	9 ^F	9 ^F	0 ¹	0 ¹	64	55	55	64	64
		NC	3050	3500	3000	3000 ¹	3000 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	2867 ¹	3066 ^F	2500 ¹	2500 ¹	2500 ¹	183	434	500	500	500
	Sciages	Tous	118 ^F	218 ^F	218 ^F	218 ¹	218 ¹	0 ^F	0 ^F	0 ^F	0 ¹	0 ¹	4 ¹	3 ¹	5 ¹	6 ¹	5 ¹	114	215	213	212	213
		C	43 ^F	43 ^F	43 ^F	43 ¹	43 ¹	0 ^F	0 ^F	0 ^F	0 ¹	0 ¹	1 ^F	0 ^F	0 ^F	0 ¹	0 ¹	42	43	43	43	43
		NC	75 ^F	175 ^F	175 ^F	175 ¹	175 ¹	0 ^F	0 ^F	0 ^F	0 ¹	0 ¹	3 ¹	3 ¹	5 ¹	6 ¹	5 ¹	72	172	170	169	170
	Placages	Tous	5 ^F	5 ^F	5 ^F	5 ¹	5 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ^F	2 ^F	2 ^F	2 ¹	2 ¹	5	3	3	3	3
		C	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0
		NC	5 ¹	5 ¹	5 ¹	5 ¹	5 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	2 ¹	2 ¹	2 ¹	2 ¹	5	3	3	3	3
	Contrepl.	Tous	10 ^F	10 ^F	10 ^F	10 ¹	10 ¹	0 ^F	0 ^F	0 ^F	0 ¹	0 ¹	0 ^F	0 ^F	0 ^F	0 ¹	0 ¹	10	10	10	10	10
		C	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0
		NC	10 ¹	10 ¹	10 ¹	10 ¹	10 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	10	10	10	10	10

Tableau 1-2-a. Production et commerce de tous les bois par les producteurs OIBT (1000 m³)

Pays	Produit	Espèces	Production					Importations					Exportations					Consommation intérieure				
			1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997
Philippines	Grumes	Tous	1024 ¹	959 ¹	758	760	703	604 ¹	375 ¹	695	878	1052	2 ¹	4	0 ¹	0 ¹	0 ¹	1626	1330	1453	1638	1755
		C	2 ¹	2 ¹	0	0	0	35 ¹	25 ¹	160	102	182	1 ¹	0	0 ¹	0 ¹	0 ¹	36	27	160	102	182
		NC	1022 ¹	957 ¹	758	760	703	569	350	535	776	870	1 ¹	4	0 ¹	0 ¹	0 ¹	1590	1303	1293	1536	1573
	Sciages	Tous	440	310 [*]	286	313	266	464	298	378	567	2009	66	38	84	145	213	838	571	580	735	2062
		C	0	0 ¹	0	0	0	6 ¹	11 ¹	53	78	280	0	0	29	56	79	6	11	24	22	201
		NC	440	310 [*]	286	313	266	458	287	325	489	1729	66	38	55	89	134	832	559	556	713	1861
	Placages	Tous	65 ¹	39	19	82	127	5 ¹	5 ¹	26	94	340	7	30	32	26	42	63	14	13	150	425
		C	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0 ¹	1 ¹	6 ¹	24 ¹	20 ¹	0	1	6	24	20					
		NC	65 ¹	39 ¹	19	82	127	5 ¹	4 ¹	20 ¹	70 ¹	320 ¹	7 ¹	30 ¹	32 ¹	26 ¹	42 ¹	63	13	7	126	405
	Contrepl.	Tous	273	258 [*]	290	508	590	2 ¹	7 ¹	2	11	31	40 ¹	10	17	12	9	235	255	275	507	612
		C	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0
		NC	273 ¹	258 [*]	290	508	590	2 ¹	7 ¹	2	11	31	40 ¹	10 ¹	17 ¹	12 ¹	9 ¹	235	255	275	507	612
Thaïlande	Grumes	Tous	65	62	33	38	23	1609 [*]	1573	1378	936	1276	2 ¹	1	26	0	0	1672	1634	1385	974	1299
		C	0	0	0	0	0	2 ¹	40 ¹	44	44	127	0 ¹	0	0	0	0	2	40	44	44	127
		NC	65	62	33	38	23	1607 [*]	1533	1334	892	1149	2 ¹	1	26	0	0	1670	1594	1341	930	1172
	Sciages	Tous	500 ¹	568 ¹	447	306	482	1834 ¹	2506 ¹	2086	2296	1993	52 ¹	62 ¹	54	45	60	2282	3012	2479	2557	2415
		C	0 ¹	20 ¹	22	22	63	91 ¹	71 ¹	115	96	106	1 ¹	1 ¹	4	2	2	90	90	133	116	167
		NC	500 ¹	548 ¹	425	284	419	1743	2435	1971	2200	1887	51 ¹	61	50	43	58	2192	2922	2346	2441	2248
	Placages	Tous	72 ¹	14	11	8	8	12 ¹	12 ¹	21	16	21	3	4	2	2	2	81	22	30	22	27
		C	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0	0	0	0
		NC	72 ¹	14 ¹	11	8	8	12	12	21	16	21	3 ¹	4 ¹	2	2	2	81	22	30	22	27
	Contrepl.	Tous	260	220	233	177	159	12 ¹	29 ¹	95	110	77	4 ¹	2	1	2	5	268	247	327	285	231
		C	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0	0	0	0
		NC	260 ¹	220 ¹	233	177	159	12	29	95	110	77	4 ¹	2 ¹	1	2	5	268	247	327	285	231
Amérique latine/ Caraïbes Total	Grumes	Tous	54727	57251	58774	59295	60065	31	24	59	35	37	344	736	1292	535	951	54413	56539	57541	58796	59151
		C	23329	23691	23614	23965	24138	15	18	8	17	21	223	529	976	292	496	23122	23180	22646	23690	23663
		NC	31398	33560	35160	35330	35926	17	7	51	18	16	122	207	316	243	455	31292	33360	34895	35106	35488
	Sciages	Tous	22708	22818	23197	24031	24740	476	154	784	603	551	1449	1783	1648	1651	1666	21736	21189	22334	22983	23626
		C	9311	9312	9215	9334	9508	18	18	15	24	61	498	623	477	487	570	8831	8707	8752	8871	8999
		NC	13397	13506	13982	14697	15233	458	135	770	579	490	951	1160	1171	1164	1096	12904	12482	13581	14111	14627
	Placages	Tous	474	518	512	504	522	41	41	90	43	39	96	137	123	205	208	420	422	478	342	353
		C	55	65	65	70	70	0	0	2	1	1	15	19	21	30	31	40	46	46	41	40
		NC	419	453	447	434	452	40	41	88	42	38	81	118	101	176	177	378	376	433	300	313
	Contrepl.	Tous	1795	2239	2259	2350	2385	30	36	50	56	49	699	815	724	689	692	1125	1461	1585	1717	1742
		C	238	345	341	323	325	11	9	22	20	19	62	79	2	2	7	187	275	361	341	337
		NC	1557	1894	1918	2027	2061	18	27	28	36	30	636	735	722	687	685	939	1186	1224	1376	1405

Tableau 1-2-a. Production et commerce de tous les bois par les producteurs OIBT (1000 m³)

Pays	Produit	Espèces	Production					Importations					Exportations					Consommation intérieure				
			1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997
Bolivie	Grumes	Tous	525 ¹	478 ¹	449	405 ¹	410 ¹	0 ¹	15 ¹	15 ¹	6 ¹	0 ¹	0 ¹	510	463	442	405	410				
		C	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0				
		NC	525 ¹	478 ¹	449	405 ¹	410 ¹	0 ¹	15 ¹	15 ¹	6 ¹	0 ¹	0 ¹	510	463	443	405	410				
	Sciages	Tous	258 ¹	175 ¹	152 ¹	167 ¹	170 ¹	0 ¹	240 ¹	161 ¹	142 ^w	157 ^w	160 ¹	18	14	10	10	10				
		C	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0				
		NC	258 ¹	175 ¹	152 ¹	167 ¹	170 ¹	0 ¹	240 ¹	161 ¹	142 ^w	157 ^w	160 ¹	18	14	10	10	10				
	Placages	Tous	2 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	1 ¹	1 ¹	0 ¹	0	1 ¹	2	1	2	2	1				
		C	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0 ¹	0	0	0	0	0				
		NC	2 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	1 ¹	1 ¹	0 ¹	0	1 ¹	1	1	2	2	1				
	Contrepl.	Tous	15 ¹	7 ¹	8 ¹	10 ¹	10 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	1 ¹	1 ¹	0 ¹	0 ¹	1 ¹	15	6	8	10	9
		C	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0 ¹	0	0	0	0	0				
		NC	15 ¹	7 ¹	8 ¹	10 ¹	10 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	1 ¹	1 ¹	0 ¹	0 ¹	1 ¹	14	6	8	10	9
Brésil	Grumes	Tous	44779 ¹	46779 ¹	47779 ¹	48000 ¹	48000 ¹	7 ¹	9 ¹	17 ^w	8 ^w	8 ^{1w}	259 ¹	649 ¹	1254 ^w	500 ^w	913 ^{1w}	44527	46139	46542	47508	47095
		C	21779 ¹	21779 ¹	21779 ¹	22000 ¹	22000 ¹	4 ¹	6 ¹	0 ^w	0 ^w	3 ^{1w}	216 ¹	521 ¹	968 ^w	282 ^w	486 ^{1w}	21568	21264	20811	21719	21517
		NC	23000 ¹	25000 ¹	26000 ¹	26000 ¹	26000 ¹	3 ¹	3 ¹	17 ^w	8 ^w	5 ^{1w}	44 ¹	128 ¹	286 ^w	219 ^w	427 ^{1w}	22960	24875	25731	25789	25578
	Sciages	Tous	18628 ¹	18691 ¹	19091 ¹	19600 ¹	19900 ¹	419 ¹	119 ¹	755 ^w	572 ^w	476 ^{1w}	1017 ¹	1405 ¹	1236 ^w	1228 ^w	1210 ^{1w}	18030	17405	18610	18944	19166
		C	8591 ¹	8591 ¹	8591 ¹	8600 ¹	8700 ¹	0 ¹	3 ¹	4 ^w	4 ^w	5 ^{1w}	350 ¹	494 ¹	273 ^w	322 ^w	393 ^{1w}	8241	8100	8322	8282	8312
		NC	10037 ¹	10100 ¹	10500 ¹	11000 ¹	11200 ¹	419 ¹	116 ¹	751 ^w	568 ^w	471 ^{1w}	667 ¹	911 ¹	963 ^w	906 ^w	817 ^{1w}	9789	9305	10288	10662	10854
	Placages	Tous	300 ¹	310 ¹	300 ¹	275 ¹	275 ¹	35 ¹	36 ¹	85 ^w	38 ^w	34 ^{1w}	85 ¹	119 ¹	118 ^w	128 ^w	121 ^{1w}	251	227	267	185	188
		C	20 ¹	30 ¹	30 ¹	35 ¹	35 ¹	0 ¹	0 ¹	1 ^w	0 ^w	0 ^{1w}	15 ¹	19 ¹	21 ^w	30 ^w	31 ^{1w}	5	11	10	6	4
		NC	280 ¹	280 ¹	270 ¹	240 ¹	240 ¹	35 ¹	36 ¹	84 ^w	38 ^w	34 ^{1w}	70 ¹	100 ¹	97 ^w	98 ^w	90 ^{1w}	245	216	257	180	184
	Contrepl.	Tous	1575 ¹	1870 ¹	1900 ¹	2000 ¹	2000 ¹	0 ¹	0 ¹	1 ^w	4 ^w	3 ^{1w}	655 ¹	726 ¹	606 ^w	554 ^w	533 ^{1w}	920	1144	1295	1450	1470
		C	200 ¹	300 ¹	300 ¹	300 ¹	300 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ^w	0 ^w	0 ^{1w}	55 ¹	76 ¹	0 ^w	0 ^w	0 ^{1w}	145	224	300	300	300
		NC	1375 ¹	1570 ¹	1600 ¹	1700 ¹	1700 ¹	0 ¹	0 ¹	1 ^w	4 ^w	3 ^{1w}	600 ¹	650 ¹	606 ^w	554 ^w	533 ^{1w}	775	920	995	1150	1170
Colombie	Grumes	Tous	2030 ¹	2030 ¹	2030 ¹	2030 ¹	2130 ¹	4 ¹	6 ¹	3	0	0	0 ¹	7 ¹	2	2	3	2034	2029	2031	2028	2128
		C	30 ¹	2 ¹	3 ¹	2	0	0	0 ¹	0 ¹	0	0	0	32	33	32	30	30				
		NC	2000 ¹	2000 ¹	2000 ¹	2000 ¹	2100 ¹	2 ¹	3 ¹	1	0	0	0 ¹	7 ¹	2	2	3	2002	1996	1999	1998	2098
	Sciages	Tous	1015 ¹	1015 ¹	1095	1053	1158	32 ¹	11 ¹	11	9	9	2 ¹	2 ¹	8	4	5	1045	1024	1098	1057	1162
		C	15 ¹	15 ¹	16	16	17	2 ¹	4 ¹	1	1	1	1 ¹	1 ¹	1	1	1	16	19	16	16 ¹	17
		NC	1000 ¹	1000 ¹	1079	1037	1141	30 ¹	7 ¹	10	8	8	1 ¹	1 ¹	7	4	4	1029	1005	1083	1041	1145
	Placages	Tous	5 ¹	0 ¹	0 ¹	1	2	2	0 ¹	0 ¹	0	0	0	5	5	6	7	7				
		C	0 ¹	0 ¹	0 ¹	1	1	1	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0	1	1	1				
		NC	5 ¹	0 ¹	0 ¹	1	1	1	0 ¹	0 ¹	0	0	0	5	5	6	6	6				
	Contrepl.	Tous	55 ¹	64 ¹	25	35	39	6 ¹	7 ¹	18	14	15	3 ¹	4 ¹	4	2	3	57	68	39	47	51
		C	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	1	1	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0	0	1	1				
		NC	55 ¹	64 ¹	25	35	39	6 ¹	7 ¹	18	13	14	3 ¹	4 ¹	4	2	3	58	67	39	46	50

Tableau 1-2-a. Production et commerce de tous les bois par les producteurs OIBT (1000 m³)

Pays	Produit	Espèces	Production					Importations					Exportations					Consommation intérieure				
			1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997
Equateur	Grumes	Tous	4000 ¹	4216 ¹	5164	5544	5932	0 ^F	0 ^F	0	0 ¹	0	53 ^F	29 ^F	2	0	0	3947	4187	5162	5544	5932
		C	700 ¹	843 ^F	1033	1109	1186	0 ¹	0 ¹	0	0 ¹	0	0 ^F	0 ^F	0 ¹	0	0	700	843	1033	1109	1186
		NC	3300 ¹	3373 ^F	4131	4435	4746	0 ^F	0 ^F	0	0 ¹	0	53 ^F	29 ^F	2	0	0	3247	3344	4129	4435	4746
	Sciages	Tous	1500 ¹	1600 ^F	1694	1886	2075	0 ^F	0 ^F	0	0	0	9 ^F	38 ^F	22	34	37	1492	1562	1672	1852	2038
		C	300 ¹	320 ^F	339	377	415	0 ^F	0 ^F	0	0	0	1 ^F	5 ^F	0 ¹	0 ¹	0 ¹	299	316	339	377	415
		NC	1200 ¹	1280 ^F	1356	1509	1660	0 ¹	0 ¹	0	0	0	7 ^F	33 ^F	22	34	37	1193	1247	1333	1475	1623
	Placages	Tous	110 ^F	143 ^F	151	168	185	0 ¹	0 ^F	0	0 ¹	0 ¹	5 ^F	8 ^F	0	74	82	106	135	151	94	103
		C	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0
		NC	110 ¹	143 ¹	151	168	185	0 ¹	5 ¹	8 ¹	0	74	82	105	135	151	94	103				
	Contrepl.	Tous	22 ^F	88 ^F	93	99	109	0 ^F	0 ^F	0	0	0	17 ^F	47 ^F	20	24	26	5	41	73	76	83
		C	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0
		NC	22 ¹	88 ¹	93	99	109	0 ¹	0 ¹	0	0	0	17 ¹	47 ¹	20	24	26	5	41	73	76	83
Guyana	Grumes	Tous	224	403	446	443	454	0	0	0	0	0	5	22	14	22	25	219	381	432	421	429
		C	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		NC	224	403	446	443	454	0	0	0	0	0	5	22	14	22	25	219	381	432	421	429
	Sciages	Tous	50 ^F	50 ¹	41	38	39	0 ¹	0 ^F	0 ^F	0	0	14	18	15	19	21	36	32	26	19	18
		C	0	0	0	0	0	0 ^F	0 ^F	0 ^F	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		NC	50 ^F	50 ¹	41	38	39	0 ^F	0 ^F	0 ^F	0	0	14	18	15	19	21	36	32	26	19	18
	Placages	Tous	0	0	0	0	0	0 ^F	0 ^F	0 ^F	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		C	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		NC	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Contrepl.	Tous	17	57	96	98	114	0 ^F	0 ^F	0 ¹	0	0	7	31	87	96	111	10	26	9	2	3
		C	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		NC	17	57	96	98	114	0	0	0	0	0	7	31	87	96	111	10	26	9	2	3
Honduras	Grumes	Tous	591 ¹	697 ^F	475	645	731	0 ¹	0 ¹	0	2	0 ¹	7 ¹	7 ¹	6 ¹	10 ¹	10 ¹	584	690	469	637	721
		C	585 ^F	693 ^F	470	613	670	0 ¹	0 ¹	0	1	0 ¹	7 ¹	7 ¹	6 ¹	10 ¹	10 ¹	578	686	464	604	660
		NC	6 ^F	4 ^F	5	32	61	0 ¹	0 ¹	0	1	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	5	4	5	33	61
	Sciages	Tous	362 ¹	358 ¹	233 ¹	336 ¹	380 ¹	0 ^F	0 ^F	5 ^F	13	54	144 ¹	122 ^F	203 ¹	175	200	218	236	35	174	234
		C	359 ^F	356 ^F	230	321	350 ¹	0 ^F	0 ^F	5 ^F	12	49	141 ^F	120 ^F	200 ¹	164	175	218	236	35	169	224
		NC	3 ¹	2 ¹	3 ¹	15 ¹	30 ¹	0 ^F	0 ¹	0 ^F	1	5	3 ¹	2 ^F	3 ¹	11	25	0	0	0	5	10
	Placages	Tous	0 ¹	0 ¹	1 ¹	1 ¹	2 ¹	1 ¹	1 ¹	0 ^K	0 ^K	0 ¹	0	0	1	1	2	1	1	0	0	0
		C	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ^K	0 ^K	0 ¹	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		NC	0 ¹	0 ¹	1 ¹	1 ¹	2 ¹	1 ¹	1 ¹	0 ^K	0 ^K	0 ¹	0	0	1	1	2	1	1	0	0	0
	Contrepl.	Tous	15	17	13	15	17	0 ^F	1 ¹	3	3	3 ¹	9 ¹	4 ¹	3 ¹	3 ¹	9 ¹	6	14	13	15	11
		C	13 ¹	15 ¹	11 ¹	13 ¹	15 ¹	0	1 ¹	2	2	2 ¹	7 ¹	3 ¹	2 ¹	2 ¹	7 ¹	6	13	11	13	10
		NC	2 ¹	2 ¹	2 ¹	2 ¹	2 ¹	0	0 ¹	1	1	1 ¹	2 ¹	1 ¹	1 ¹	1 ¹	2 ¹	0	1	2	2	1

Tableau 1-2-a. Production et commerce de tous les bois par les producteurs OIBT (1000 m³)

Pays	Produit	Espèces	Production					Importations					Exportations					Consommation intérieure				
			1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997
Panama	Grumes	Tous	147	168	32	31	15 ¹¹	7 ^F	6 ^F	4	13	15 ¹	2 ^F	2 ^F	6 ^F	0 ¹	0 ¹	152	172	30	44	30
		C	0	0	0	0	0	7 ^F	6 ^F	3	13	15 ¹	0 ^F	0 ^F	0 ^F	0 ¹	0 ¹	7	6	3	13	15
		NC	147	168	32	31	15 ¹¹	0 ^F	0 ^F	1	0	0 ¹	2 ^F	2 ^F	6 ^F	0 ¹	0 ¹	145	166	27	31	15
	Sciages	Tous	45	50	10	10 ¹	5 ¹¹	5 ^F	6 ^F	3	3	5 ¹	3 ^F	1 ^F	1	6	2 ¹¹	46	55	12	7	8
		C	0	0	0	0 ¹	0 ¹¹	2 ^F	5 ^F	3	2	2 ¹	0 ^F	0 ^F	0	0	0 ¹	2	5	3	2	2
		NC	45	50	10	10 ¹	5 ¹¹	2 ^F	1 ^F	0	1	3 ¹	3 ^F	1 ^F	1	6	2 ¹¹	44	49	9	5	6
	Placages	Tous	0	0	0	0 ¹	0 ¹¹	0 ^F	0 ^F	0 ^K	0 ^K	0 ¹	0 ^F	0 ^F	0 ^K	0	0	0	0	0	0	0
		C	0	0	0	0 ¹	0 ¹¹	0 ^F	0 ^F	0	0	0 ¹	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		NC	0	0	0	0 ¹	0 ¹¹	0 ^F	0 ^F	0 ^K	0 ^K	0 ¹	0	0	0 ^K	0	0	0	0	0	0	0
Contrepl.	Tous	21 ^F	50	10 ¹	10 ¹	5 ¹	1 ^F	5 ^F	12	15	8 ¹¹	0	0	1	0 ^K	0	22	54	21	25	13	
	C	0 ¹	0	0	0 ¹	0 ¹¹	1 ^F	5 ^F	10	12 ¹	6 ¹	0	0	0	0	0	1	5	10	12	6	
	NC	21 ¹	50	10 ¹	10 ¹	5 ¹	0 ¹	0 ¹	2	3 ¹	2 ¹	0	0	1	0 ^K	0	21	50	11	13	7	
Pérou	Grumes	Tous	1269 ¹	1394	1399 ¹	1536 ¹	1693 ¹	1	3	4	4	4	2 ¹	4 ^F	0	0	1268	1393	1403	1540	1697	
		C	4 ¹	2 ¹	2 ¹	2 ¹	2 ¹	1 ¹	2 ¹	3	3	3	0 ^F	0 ^F	0	0	5	4	5	5	5	
		NC	1265	1392	1397	1534	1691	0 ¹	1 ¹	1	1	1	2 ¹	4 ^F	0	0	1263	1390	1398	1535	1692	
	Sciages	Tous	592 ^F	649 ¹	631 ¹	694 ¹	764 ¹	2 ^F	6 ^F	2	2	2	16	28	16	24	26	578	627	617	672	740
		C	3 ¹	1 ¹	1 ¹	1 ¹	1 ¹	1 ¹	3 ^F	1	2	2	3 ^F	1 ¹	0	0	0	1	4	2	3	3
		NC	589	648	630	693	763	1 ¹	2 ^F	1	0 ^K	0 ^K	13 ¹	27	16	24	26	577	623	615	669	737
	Placages	Tous	7	8	3	3	3	0 ^F	1 ^K	0 ^K	0 ^K	0 ^K	5	9	3	2	2	3	0	0	1	1
		C	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0	0	0	0	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0	0	0	0
		NC	7 ¹	8 ¹	3	3	3	0	1 ^K	0 ^K	0 ^K	0 ^K	5 ¹	9 ¹	3	2	2	2	0	0	1	1
Contrepl.	Tous	36	40	64	70	77	0	0	0 ^K	0 ^K	0 ^K	6	1	3	7	8	30	39	61	63	69	
	C	0	0	0	0	0	0	0	0 ^K	0 ^K	0 ^K	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0	0	0	0	
	NC	36	40	64	70	77	0	0	0 ^K	0 ^K	0 ^K	6 ¹	1 ¹	3	7	8	30	39	61	63	69	
Venezuela	Grumes	Tous	1162	1086	1000	661	700 ¹	12	1 ¹	31	8	10 ¹	2 ¹	1 ^F	2 ^F	0 ^K	0 ¹	1172	1086	1029	669	710
		C	231 ^F	344 ^F	300 ^F	211 ¹	250 ¹	1 ¹	1 ¹	0	0	0 ¹	0 ^F	1 ^F	2 ^F	0	0 ¹	232	344	298	211	250
		NC	931 ^F	742 ^F	700 ¹	450 ¹	450 ¹	11 ^F	0 ¹	31	8	10 ¹	2 ^F	0 ^F	0 ^F	0 ^K	0 ¹	941	742	731	458	460
	Sciages	Tous	258	230	250	247	250 ¹	18 ¹	12 ^F	8	4	5 ¹	4 ¹	8 ¹	4	4	5 ¹	272	234	254	247	250
		C	43 ^F	29 ^F	39 ¹	19	25 ¹	13 ^F	2 ¹	1	3	2 ¹	2 ¹	3 ¹	3	0 ^K	1 ¹	54	28	37	22	26
		NC	215 ¹	201 ^F	211 ¹	228	225 ¹	6 ^F	10 ¹	7	1	3 ¹	2 ¹	5 ¹	1	4	4 ¹	219	206	217 ¹	225	224
	Placages	Tous	50 ¹	50 ¹	50 ¹	50 ¹	50 ¹	4	3 ¹	3	3 ¹	3 ¹	0	0	0 ^K	0	0 ¹	54	53	53	53	53
		C	35 ¹	35 ¹	35 ¹	35 ¹	35 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0 ¹	35	35	35	35	35
		NC	15 ¹	15 ¹	15 ¹	15 ¹	15 ¹	4 ¹	3 ¹	3	3 ¹	3 ¹	0	0	0 ^K	0	0 ¹	19	18	18	18	18
Contrepl.	Tous	39	46	50	13	15 ¹	22	23 ^F	16	20 ¹	20 ¹	0	0	0	3	2 ¹	61	68	66	30	33	
	C	25 ¹	30 ¹	30 ¹	10 ¹	10 ¹	10 ¹	3 ¹	10	5 ¹	10 ¹	0	0	0	0	0 ¹	35	33	40	15	20	
	NC	14 ¹	16 ¹	20 ¹	3 ¹	5 ¹	12 ¹	20 ¹	6	15 ¹	10 ¹	0	0	0	3	2 ¹	26	36	26	15	13	

Tableau 1-2-a. Production et commerce de tous les bois par les producteurs OIBT (1000 m³)

Pays	Produit	Espèces	Production					Importations					Exportations					Consommation intérieure				
			1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997
Total Producteurs	Grumes	Tous	178216	179284	174514	171487	171763	2750	2562	3210	3156	3901	17610	17564	16352	14236	14580	163355	164282	161373	160407	161084
		C	29128	29441	29424	29998	30230	55	85	232	186	361	225	540	986	293	497	28958	28986	28670	29892	30094
		NC	149088	149843	145091	141488	141532	2696	2476	2978	2970	3540	17385	17024	15367	13944	14082	134398	135295	132703	130515	130991
	Sciages	Tous	61618	60444	60803	59674	59938	2967	3290	3675	3821	4944	8954	8740	8071	7229	6821	55631	54994	56407	56265	58062
		C	12139	12150	12116	12183	12379	137	114	204	219	473	547	690	578	596	694	11728	11573	11742	11806	12158
		NC	49479	48294	48687	47490	47559	2830	3176	3471	3602	4471	8406	8051	7494	6633	6128	43903	43419	44664	44459	45903
	Placages	Tous	3150	3137	3333	2382	2388	70	68	158	316	555	1053	1058	1067	1200	1289	2167	2147	2424	1497	1654
		C	56	66	66	70	70	5	7	11	92	81	15	19	21	30	31	46	54	55	132	120
		NC	3094	3071	3268	2312	2318	64	61	147	224	474	1038	1039	1045	1170	1258	2120	2093	2370	1365	1534
	Contrepl.	Tous	15581	15608	16107	15927	16590	78	100	198	212	195	12866	12137	12410	12237	12963	2793	3571	3895	3902	3822
		C	238	345	341	323	325	13	9	23	20	19	62	79	2	2	7	189	275	362	341	337
		NC	15343	15263	15766	15604	16266	64	91	175	192	176	12803	12058	12407	12235	12956	2604	3296	3533	3561	3485
Total OIBT	Grumes	Tous	761322	793793	797198	807748	818946	56460	58258	56532	55793	57503	44684	45044	43535	42277	41923	773098	807007	810196	821263	834526
		C	492066	518362	522229	532954	546740	32524	34174	33592	33552	34644	23019	23491	23951	23176	23399	501571	529045	531870	543330	557985
		NC	269256	275431	274970	274793	272205	23937	24084	22940	22241	22859	21665	21553	19583	19102	18522	271528	277961	278327	277932	276542
	Sciages	Tous	351678	364012	359976	362895	368418	89506	97590	98585	98887	99723	87276	91752	94826	94684	92874	353908	369849	363735	367097	375268
		C	250449	261935	259014	264360	268193	73875	82063	82429	83113	82762	73872	78396	81916	82477	80720	250452	265601	259527	264996	270235
		NC	101229	102077	100962	98535	100225	15631	15526	16156	15773	16961	13403	13358	12911	12207	12154	103457	104246	104207	102102	105032
	Placages	Tous	6393	6394	6934	5732	5682	2223	2439	2043	2465	2693	2112	2257	2411	2454	2481	6504	6576	6566	5743	5894
		C	977	1060	1371	1409	1489	600	869	505	699	687	474	595	664	607	559	1103	1334	1212	1501	1617
		NC	5416	5334	5564	4323	4193	1622	1570	1538	1765	2006	1638	1662	1747	1846	1922	5400	5242	5355	4243	4277
	Contrepl.	Tous	45937	46607	47878	49905	50547	14375	14908	15784	17540	17834	16656	16159	16756	17014	18070	43656	45356	46906	50431	50312
		C	18563	19422	19387	21530	20995	2785	2912	3059	3982	3815	2449	2469	2891	3196	3445	18899	19865	19555	22316	21365
		NC	27374	27185	28491	28375	29553	11588	11996	12725	13558	14019	14206	13691	13865	13818	14625	24757	25490	27351	28115	28947

Tableau 1-2-b. Commerce de tous les bois par les producteurs OIBT - Valeur (1000 \$ et \$/m3)

Pays	Produit	Espèces	Importations				Exportations			
			Valeur		Valeur unitaire		Valeur		Valeur unitaire	
			1995	1996	1995	1996	1995	1996	1995	1996
Afrique Total	Grumes	Tous	14522	2241	764	747	738558	678243	194	198
		C	29	0	--	--	0	0	--	--
		NC	14493	2241	763	747	738558	678243	193	198
	Sciages	Tous	1320	1301	330	217	581142	494385	410	428
		C	1087	0	1087	--	254	0	254	--
		NC	233	1301	78	217	580888	494385	411	428
	Placages	Tous	200	10	--	--	131013	123595	463	454
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	200	10	--	--	131013	123595	463	454
	Contrepl.	Tous	1837	1222	367	306	37499	31789	479	420
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	1837	1222	367	306	37499	31789	481	418
Cameroun	Grumes	Tous	0	0	--	--	179128 ¹	155031	137	141
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	0	0	--	--	179128 ¹	155031 ¹	137	141
	Sciages	Tous	1042 ¹	0	1042	--	136465 ¹	150000 ¹	472	528
		C	1042 ¹	0	1042	--	254 ¹	0	254	--
		NC	0 ¹	0	--	--	136211 ¹	150000 ¹	473	528
	Placages	Tous	4 ¹	0	--	--	17226 ¹	14300 ¹	287	280
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	4 ¹	0	--	--	17226 ¹	14300 ¹	287	280
	Contrepl.	Tous	1200 ¹	1000 ¹	240	250	5698 ¹	12000 ¹	285	343
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	1200 ¹	1000 ¹	240	250	5698 ¹	12000 ¹	285	343
République Centrafricaine	Grumes	Tous	2 ¹	0	--	--	17229	10028 ¹	236	239
		C	2 ¹	0	--	--	0	0	--	--
		NC	0	0	--	--	17229	10028 ¹	236	239
	Sciages	Tous	11 ¹	0	--	--	11219	11593 ¹	374	374
		C	11 ¹	0	--	--	0	0	--	--
		NC	0	0	--	--	11219	11593 ¹	374	374
	Placages	Tous	0	0	--	--	0	0	--	--
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	0	0	--	--	0	0	--	--
	Contrepl.	Tous	0	0	--	--	200	0	200	--
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	0	0	--	--	200	0	200	--
Congo	Grumes	Tous	0	0	--	--	80063 ¹	92100 ¹	307	307
		C	0	0	--	--	0	0 ¹	--	--
		NC	0	0	--	--	80063 ¹	92100 ¹	307	307
	Sciages	Tous	12 ¹	0	--	--	15317 ¹	16600 ¹	474	474
		C	6 ¹	0	--	--	0	0	--	--
		NC	6 ¹	0	--	--	15317 ¹	16600 ¹	474	474
	Placages	Tous	0	0	--	--	29000 ¹	31000 ¹	690	689
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	0	0	--	--	29000 ¹	31000 ¹	690	689
	Contrepl.	Tous	3 ¹	0	--	--	1905 ¹	1900 ¹	953	950
		C	0 ¹	0	--	--	0 ¹	0 ¹	--	--
		NC	3 ¹	0	--	--	1905 ¹	1900 ¹	953	950
Côte d'Ivoire	Grumes	Tous	0	0	--	--	47680 ¹	39268	153	117
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	0	0	--	--	47680 ¹	39268	153	117
	Sciages	Tous	0 ¹	0	--	--	254595 ¹	201239	405	403
		C	0 ¹	0	--	--	0 ¹	0	--	--
		NC	0 ¹	0	--	--	254595 ¹	201239	405	403
	Placages	Tous	65 ¹	0	--	--	45678 ¹	42752	368	372
		C	0 ¹	0	--	--	0	0	--	--
		NC	65 ¹	0	--	--	45678 ¹	42752	368	372
	Contrepl.	Tous	0	0	--	--	6000 ¹	3183	400	398
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	0	0	--	--	6000 ¹	3183 ¹	400	398

Tableau 1-2-b. Commerce de tous les bois par les producteurs OIBT - Valeur (1000 \$ et \$/m3)

Pays	Produit	Espèces	Importations				Exportations			
			Valeur		Valeur unitaire		Valeur		Valeur unitaire	
			1995	1996	1995	1996	1995	1996	1995	1996
Gabon	Grumes	Tous	15311	1800 ¹	887	900	388830	360000 ¹	231	234
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	13311	1800 ¹	887	900	388830 ¹	360000 ¹	231	234
	Sciages	Tous	0	963	--	--	41008 ¹	28758	373	601
		C	0	0 ¹	--	--	0	0	--	--
		NC	0	963 ¹	--	--	41008 ¹	28758 ¹	373	599
	Placages	Tous	95 ¹	0	--	--	1031	630 ¹	210	181
		C	0 ¹	0	--	--	0	0	--	--
		NC	95 ¹	0	--	--	1031 ¹	630 ¹	206	210
	Contrepl.	Tous	271	106	--	--	22350	7450 ¹	617	635
		C	0 ¹	0 ¹	--	--	0	0	--	--
		NC	271 ¹	106 ¹	--	--	22350 ¹	7450 ¹	621	621
Ghana	Grumes	Tous	20 ¹	0	--	--	7449	0	92	--
		C	20 ¹	0	--	--	0	0	--	--
		NC	0	0	--	--	7449	0	92	--
	Sciages	Tous	16 ¹	0	--	--	108351	80332	379	336
		C	16 ¹	0	--	--	0	0	--	--
		NC	0 ¹	0	--	--	108351 ¹	80332 ¹	379	336
	Placages	Tous	32 ¹	0	--	--	34458	32668	749	605
		C	0 ¹	0	--	--	0	0	--	--
		NC	32 ¹	0	--	--	34458	32668	749	605
	Contrepl.	Tous	189 ¹	0	--	--	1346	7256	337	382
		C	0 ¹	0	--	--	0	0	--	--
		NC	189 ¹	0	--	--	1346	7256	337	382
Libéria	Grumes	Tous	0	0	--	--	779	2261	130	126
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	0	0	--	--	779 ¹	2261 ¹	130	126
	Sciages	Tous	10 ¹	0	--	--	67 ¹	0	--	--
		C	10 ¹	0	--	--	0	0	--	--
		NC	0 ¹	0	--	--	67 ¹	0	--	--
	Placages	Tous	0	0	--	--	13 ¹	0	--	--
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	0	0	--	--	13	0	--	--
	Contrepl.	Tous	104 ¹	0	--	--	0	0	--	--
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	104 ¹	0	--	--	0	0	--	--
Togo	Grumes	Tous	1144	441	286	441	70 ¹	204	70	68
		C	7	0	--	--	0	0	--	--
		NC	1137	441	284	441	70 ¹	204	70	68
	Sciages	Tous	194	338	65	56	92	343	--	86
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	194	338	65	56	92	343	--	86
	Placages	Tous	3	10	--	--	0 ¹	0 ¹	--	--
		C	0	0	--	--	0 ¹	0 ¹	--	--
		NC	3	10	--	--	0 ¹	0 ¹	--	--
	Contrepl.	Tous	30	116	--	--	0 ¹	0 ¹	--	--
		C	0	0	--	--	0 ¹	0 ¹	--	--
		NC	30	116	--	--	0 ¹	0 ¹	--	--
République Démocratique du Congo	Grumes	Tous	45 ¹	0	--	--	17330	19352	179	213
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	45 ¹	0	--	--	17330	19352	179	213
	Sciages	Tous	35 ¹	0	--	--	14028	5520 ¹	345	344
		C	2 ¹	0	--	--	0	0	--	--
		NC	33 ¹	0	--	--	14028	5520 ¹	345	344
	Placages	Tous	1 ¹	0	--	--	3607	2245	601	561
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	1 ¹	0	--	--	3607	2245	601	561
	Contrepl.	Tous	40 ¹	0	--	--	0 ¹	0 ¹	--	--
		C	0	0	--	--	0 ¹	0 ¹	--	--
		NC	40 ¹	0	--	--	0 ¹	0 ¹	--	--

Tableau 1-2-b. Commerce de tous les bois par les producteurs OIBT - Valeur (1000 \$ et \$/m3)

Pays	Produit	Espèces	Importations				Exportations				
			Valeur		Valeur unitaire		Valeur		Valeur unitaire		
			1995	1996	1995	1996	1995	1996	1995	1996	
Asia-Pacifique Total	Grumes	Tous	600088	514220	192	165	1474616	1449032	131	141	
		C	29903	24734	134	146	2260	100	233	100	
		NC	570185	489486	196	166	1472356	1448932	131	141	
	Sciages	Tous	847741	912971	294	284	1846359	1560026	369	353	
		C	61174	81807	325	420	27384	26109	275	238	
		NC	786566	831164	292	275	1818975 ¹	1533917 ¹	371	356	
	Placages	Tous	46884	75453	689	276	268463	299446	406	414	
		C	5894	17230	655	189	0	0	--	--	
		NC	40990	58223	695	320	268264 ¹	299445 ¹	406	414	
		Contrepl.	Tous	67945	63621	475	419	5180853	5331083	446	465
			C	426	0	426	--	0 ¹	0	--	--
			NC	67519	63621	475	419	5180853 ¹	5331083 ¹	446	465
Cambodge	Grumes	Tous	0	0	--	--	76074	32704	166	109	
		C	0	0	--	--	0	0	--	--	
		NC	0	0	--	--	76074	32704	166	109	
	Sciages	Tous	16 ¹	0	--	--	32445	25103	326	364	
		C	0	0	--	--	0	0	--	--	
		NC	16 ¹	0	--	--	32445	25103	326	364	
	Placages	Tous	88 ¹	0	--	--	3785	12821	135	458	
		C	0	0	--	--	0	0	--	--	
		NC	88 ¹	0	--	--	3785 ¹	12821	135	458	
	Contrepl.	Tous	246 ¹	0	--	--	0 ¹	0 ¹	--	--	
		C	0	0	--	--	0 ¹	0 ¹	--	--	
		NC	246 ¹	0	--	--	0 ¹	0 ¹	--	--	
Fidji	Grumes	Tous	0	0	--	--	1218 ¹	0	--	--	
		C	0	0	--	--	1179 ¹	0	--	--	
		NC	0	0	--	--	39 ¹	0	--	--	
	Sciages	Tous	470 ¹	0	470	--	9143	6584	345	346	
		C	0 ¹	0	--	--	5175 ¹	3806 ¹	345	351	
		NC	470 ¹	0	470	--	3968 ¹	2778 ¹	346	339	
	Placages	Tous	7	0	--	--	3154	3262	659	561	
		C	0	0	--	--	0	0	--	--	
		NC	7 ¹	0	--	--	3154 ¹	3262 ¹	683	561	
	Contrepl.	Tous	2500 ¹	37	357	--	1916	2756	958	689	
		C	0	0 ¹	--	--	0	0	--	--	
		NC	2500 ¹	37 ¹	357	--	1916	2756	958	689	
Inde	Grumes	Tous	48166 ¹	68500	138	137	973 ¹	830 ¹	162	166	
		C	130 ¹	135	134	135	0	0 ¹	--	--	
		NC	48036 ¹	68365	138	137	973 ¹	830 ¹	162	166	
	Sciages	Tous	2496 ¹	4935 ¹	387	494	4231 ¹	4800 ¹	529	533	
		C	1002 ¹	1935 ¹	225	387	129 ¹	530 ¹	129	530	
		NC	1494 ¹	3000 ¹	744	600	4102 ¹	4270 ¹	586	534	
	Placages	Tous	0 ¹	0	--	--	2717 ¹	0 ¹	2717	--	
		C	0 ¹	0	--	--	0 ¹	0 ¹	--	--	
		NC	0 ¹	0	--	--	2717 ¹	0	2717	--	
	Contrepl.	Tous	6496 ¹	9744 ¹	650	650	13594 ¹	17900 ¹	358	358	
		C	0	0	--	--	0 ¹	0 ¹	--	--	
		NC	6496 ¹	9744 ¹	650	650	13594 ¹	17900 ¹	358	358	
Indonésie	Grumes	Tous	26551 ¹	22560 ¹	376	376	8955 ¹	9200 ¹	204	204	
		C	114 ¹	0	65	--	153 ¹	100 ¹	153	100	
		NC	26437 ¹	22560 ¹	384	376	8802 ¹	9100 ¹	205	207	
	Sciages	Tous	1727	1730 ¹	863	865	225086 ¹	180000 ¹	409	409	
		C	1405	865 ¹	703	865	10800 ¹	10000 ¹	216	250	
		NC	321	865 ¹	--	865	214286 ¹	170000 ¹	429	425	
	Placages	Tous	2000 ¹	2500 ¹	500	500	3992 ¹	8000 ¹	798	800	
		C	0 ¹	0 ¹	--	--	0 ¹	0 ¹	--	--	
		NC	2000 ¹	2500 ¹	500	500	3992 ¹	8000 ¹	798	800	
	Contrepl.	Tous	4207	2777 ¹	280	278	3786000 ¹	3600000 ¹	461	450	
		C	0	0	--	--	0 ¹	0 ¹	--	--	
		NC	4207 ¹	2777 ¹	280	278	3786000 ¹	3600000 ¹	461	450	

Tableau 1-2-b. Commerce de tous les bois par les producteurs OIBT - Valeur (1000 \$ et \$/m3)

Pays	Produit	Espèces	Importations				Exportations			
			Valeur		Valeur unitaire		Valeur		Valeur unitaire	
			1995	1996	1995	1996	1995	1996	1995	1996
Malaisie	Grumes	Tous	42269	46510	66	63	909119	907839	116	130
		C	3605	3520	212	160	0	0	--	--
		NC	38664	42990	62	60	909119	907839	116	130
	Sciages	Tous	81126	64678	196	192	1450251	1219308	349	333
		C	14182	8410	1013	561	0	0	--	--
		NC	66944	56268	168	175	1450251	1219308	349	333
	Placages	Tous	19595	30173	1153	191	229991	252626	392	389
		C	4034	10303	1345	154	0	0	--	--
		NC	15561	19870	1112	218	229991	252626	392	389
	Contrepl.	Tous	8620	3423	663	571	1372005	1703835	411	501
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	8620	3423	663	571	1372005	1703835	411	501
Myanmar	Grumes	Tous	0	0	--	--	152192	142472	454	328
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	0	0	--	--	152192	142472	454	328
	Sciages	Tous	4 ¹	0	--	--	21141	21699	727	736
		C	4 ²	0	--	--	0	0	--	--
		NC	0	0	--	--	21141	21699	727	736
	Placages	Tous	0	0	--	--	82	120	--	--
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	0	0	--	--	82	120	--	--
	Contrepl.	Tous	426 ¹	0	426	--	47	616	--	616
		C	426 ¹	0	426	--	0	0	--	--
		NC	0 ¹	0	--	--	47	616	--	616
Papouasie- Nouvelle- Guinée	Grumes	Tous	0	0	--	--	324800	355960	129	142
		C	0	0	--	--	928 ¹	0	107	--
		NC	0	0	--	--	323872	355960	130	142
	Sciages	Tous	28 ¹	0	--	--	2039 ¹	2500 ¹	408	417
		C	28 ¹	0	--	--	0 ¹	0	--	--
		NC	0 ¹	0	--	--	2039 ¹	2500 ¹	408	417
	Placages	Tous	0	0	--	--	921 ¹	920 ¹	461	460
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	0	0	--	--	921	920 ¹	461	460
	Contrepl.	Tous	136 ¹	0	--	--	88	185	--	--
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	136 ¹	0	--	--	88	185	--	--
Philippines	Grumes	Tous	82036	127412	118	145	0	0	--	--
		C	18378	13880	115	136	0	0	--	--
		NC	63658	113532	119	146	0	0	--	--
	Sciages	Tous	82225	161972	218	286	14661	23196	175	160
		C	14967	43751	282	561	6438	9193	222	164
		NC	67258	118221	207	242	8223	14003	150	157
	Placages	Tous	8057	26424	310	281	13487	12856	421	494
		C	1860 ¹	6744 ¹	310	281	0 ¹	0 ¹	--	--
		NC	6197 ¹	19680 ¹	310	281	13287 ¹	12856 ¹	415	494
	Contrepl.	Tous	1981	6907	991	628	5793	4508	341	376
		C	0	0	--	--	0 ¹	0 ¹	--	--
		NC	1981 ¹	6907 ¹	991	628	5793 ¹	4508 ¹	341	376
Thaïlande	Grumes	Tous	401066	249238	291	266	1285	27	49	--
		C	7676	7199	174	164	0	0	--	--
		NC	393390	242039	295	271	1285	27	49	--
	Sciages	Tous	679649	679656	326	296	87361	76836	1618	1707
		C	29586	26846	257	280	4842	2580	1211	1290
		NC	650063	652810	330	297	82519	74256	1650	1727
	Placages	Tous	17137	16356	816	1022	10335	8840	5168	4420
		C	0 ¹	183	--	--	0	0	--	--
		NC	17137 ¹	16173	816	1011	10335	8840	5168	4420
	Contrepl.	Tous	43333	40733	456	370	1410	1283	1410	642
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	43333	40733	456	370	1410	1283	1410	642

Tableau 1-2-b. Commerce de tous les bois par les producteurs OIBT - Valeur (1000 \$ et \$/m3)

Pays	Produit	Espèces	Importations				Exportations			
			Valeur		Valeur unitaire		Valeur		Valeur unitaire	
			1995	1996	1995	1996	1995	1996	1995	1996
Amérique latine/ Caraïbes Total	Grumes	Tous	7987	5915	130	163	68102	30969	53	58
		C	3112	4351	374	255	47659	15936	49	55
		NC	4875	1563	92	81	20443	15033	65	62
	Sciages	Tous	32127	29912	41	52	514363	485538	312	294
		C	3830	6040	266	254	103147	129226	216	266
		NC	28298	23872	37	43	411215	356312	351	306
	Placages	Tous	13939	15330	156	351	78484	93491	645	456
		C	2594	2293	1984	2325	7177	9602	338	325
		NC	11345	13037	129	304	71307	83889	710	478
	Contrepl.	Tous	29161	30566	575	558	468446	480104	647	697
		C	11794	9012	494	391	267	345	--	--
		NC	17367	21554	653	680	468180	479759	705	762
Bolivie	Grumes	Tous	0	0	--	--	849 ⁺	0	137	--
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	0	0	--	--	849 ⁺	0	137	--
	Sciages	Tous	555	189	--	--	76154 ⁺	64031	536	408
		C	0	0	--	--	0 ⁺	0	--	--
		NC	555	189	--	--	76154 ⁺	64031	536	408
	Placages	Tous	0 ⁺	0	--	--	74	0	--	--
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	0	0	--	--	74	0	--	--
	Contrepl.	Tous	225	22	--	--	149096	161543	--	--
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	225	22	--	--	149096	161543	--	--
Brésil	Grumes	Tous	1138	548	67	69	58847	25745	47	51
		C	8	17	--	--	44696	13911	46	49
		NC	1130	531	66	66	14151	11834	50	54
	Sciages	Tous	24903	22688	33	40	379816	344746	307	281
		C	677	907	169	227	86081	106363	315	330
		NC	24226	21781	32	38	293735	238383	305	263
	Placages	Tous	9060	10120	107	266	70207	74096	597	580
		C	640	296	--	--	7161	9565	337	324
		NC	8420	9824	100	259	63046	64531	650	657
	Contrepl.	Tous	884	1516	884	379	259993	247670	429	447
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	884	1516	194	379	259993	247670	429	447
Colombie	Grumes	Tous	219	176	78	--	574	354	299	155
		C	164	26	77	--	0	0	--	--
		NC	55	150	84	--	574	354	299	155
	Sciages	Tous	1850	1790	170	211	1407	1109	182	259
		C	920	1112	1030	1123	235	521	249	710
		NC	931	678	93	90	1172	588	173	166
	Placages	Tous	2762	2983	1860	1802	11	6	--	--
		C	1874	1950	2424	2407	2	0	--	--
		NC	888	1033	1247	1222	9	6	--	--
	Contrepl.	Tous	11214	8671	628	631	3678	2112	884	884
		C	250	636	--	600	0	0	--	--
		NC	10964	8034	624	633	3678	2112	884	884
Equateur	Grumes	Tous	85	0	--	--	2283 ⁺	46	1077	--
		C	83	0	--	--	0	25	--	--
		NC	2	0	--	--	2283 ⁺	21	1077	--
	Sciages	Tous	112 ⁺	204	--	--	24365 ⁺	27042	1084	802
		C	74 ⁺	1	--	--	0	0	--	--
		NC	38	203	--	--	24365 ⁺	27042	1084	802
	Placages	Tous	109	7	--	--	6045 ⁺	18252	--	246
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	109	7	--	--	6045 ⁺	18252	--	246
	Contrepl.	Tous	62	211	--	--	22508	27041	1134	1148
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	62	211	--	--	22508	27041	1134	1148

Tableau 1-2-b. Commerce de tous les bois par les producteurs OIBT - Valeur (1000 \$ et \$/m3)

Pays	Produit	Espèces	Importations				Exportations			
			Valeur		Valeur unitaire		Valeur		Valeur unitaire	
			1995	1996	1995	1996	1995	1996	1995	1996
Guyana	Grumes	Tous	0	0	--	--	1196	2821	85	128
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	0	0	--	--	1196	2821	85	128
	Sciages	Tous	72 [†]	0	--	--	5626	7494	375	394
		C	51 [†]	0	--	--	0	0	--	--
		NC	21 [†]	0	--	--	5626	7494	375	394
	Placages	Tous	0 [†]	0	--	--	196 ^F	0	--	--
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	0	0	--	--	196	0	--	--
Contrepl.	Tous	0 ^F	0	--	--	30540	35715	350	372	
	C	0	0	--	--	0	0	--	--	
	NC	0	0	--	--	30540	35715	351	372	
Honduras	Grumes	Tous	29	147	--	73	1000 [†]	2000 [†]	167	200
		C	2	126	--	126	1000 [†]	2000 [†]	167	200
		NC	27	21	--	21	0 [†]	0 [†]	--	--
	Sciages	Tous	581	2147	112	165	17520	22846	86	131
		C	517	1825	103	152	16438	22342	82	136
		NC	64	322	320	322	1082	504	361	46
	Placages	Tous	68	136	--	--	87	103	87	103
		C	30	8	--	--	14	37	--	--
		NC	38	128	--	--	73	65	73	65
Contrepl.	Tous	520	1147	173	382	450	605 [†]	150	202	
	C	380	733	190	366	267	345	134	172	
	NC	140	414	140	414	183	260 [†]	183	260	
Panama	Grumes	Tous	1009	3118	226	240	1309 ^F	0	207	--
		C	761	3118	240	240	0	0	--	--
		NC	248	0	192	--	1309 [†]	0	207	--
	Sciages	Tous	606 [†]	484 [†]	212	146	356	2600	287	431
		C	592 [†]	422 [†]	235	235	0	0	--	--
		NC	14 [†]	62 [†]	--	62	356	2600	287	431
	Placages	Tous	22	97	--	--	31	0	--	--
		C	15	31	--	--	0	0	--	--
		NC	7	67	--	--	31	0	--	--
Contrepl.	Tous	5223	4993 [†]	439	333	370	86	370	--	
	C	4335 [†]	4143 [†]	439	345	0	0	--	--	
	NC	888 [†]	850 [†]	438	283	370	86	370	--	
Pérou	Grumes	Tous	2138	1096	534	274	53 ^F	0	--	--
		C	2094	1064	698	355	11 [†]	0	--	--
		NC	44	32	44	32	42 ^F	0	--	--
	Sciages	Tous	1321	1350	661	675	8366	14910	523	621
		C	447	978	447	489	0	0	--	--
		NC	874	372	874	--	8366	14910	523	621
	Placages	Tous	495	487	--	--	1833	1035	611	518
		C	35	8	--	--	0	0	--	--
		NC	460	479	--	--	1833	1035	611	518
Contrepl.	Tous	103	7	--	--	1766	3933	589	562	
	C	0	0	--	--	0	0	--	--	
	NC	103	7	--	--	1766	3933	589	562	
Venezuela	Grumes	Tous	3370 [†]	830	109	104	1991 [†]	3 [†]	1046	--
		C	0	0	--	--	1952 [†]	0 [†]	1136	--
		NC	3370 [†]	830	109	104	39 [†]	3 [†]	210	--
	Sciages	Tous	2127 [†]	1060	266	265	752 [†]	760	188	190
		C	552 [†]	795	552	265	393 [†]	0	131	--
		NC	1575 [†]	265	225	265	359 [†]	760	326	190
	Placages	Tous	1424 [†]	1500 [†]	462	500	0 ^F	0	--	--
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	1424 [†]	1500 [†]	471	500	0	0	--	--
Contrepl.	Tous	10931 [†]	14000 [†]	683	700	46 [†]	1400 [†]	--	467	
	C	6830 [†]	3500 [†]	683	700	0	0	--	--	
	NC	4101 [†]	10500 [†]	684	700	46	1400 [†]	--	467	

Tableau 1-2-b. Commerce de tous les bois par les producteurs OIBT - Valeur (1000 \$ et \$/m3)

Pays	Produit	Espèces	Importations				Exportations			
			Valeur		Valeur unitaire		Valeur		Valeur unitaire	
			1995	1996	1995	1996	1995	1996	1995	1996
Total Producteurs	Grumes	Tous	622598	522375	194	165	2281276	2158244	140	152
		C	33044	29085	142	156	49919	16036	51	55
		NC	589553	493290	198	166	2231357	2142208	145	154
	Sciages	Tous	881188	944184	240	249	2941863	2539949	365	351
		C	66091	87847	324	402	130785	155335	226	260
		NC	815097	856337	235	239	2811078	2384614	375	360
	Placages	Tous	61023	90793	387	287	477961	516532	449	430
		C	8488	19523	823	212	7177	9602	338	325
		NC	52535	71270	358	317	470584	506929	451	433
	Contrepl.	Tous	98944	95410	498	453	5686799	5842977	458	478
		C	12220	9012	491	391	267	345	--	--
		NC	86723	86397	500	460	5686532	5842632	460	480
	Total	Tous	1663752	1652762	--	--	11387898	11057702	--	--
		C	119843	145467	--	--	188148	181319	--	--
		NC	1543907	1507294	--	--	11199551	10876383	--	--
OIBT Total	Grumes	Tous	10426312	9720838	184	174	6724875	6837729	154	162
		C	5349354	4949724	159	148	3612275	3698339	151	160
		NC	5076958	4771114	221	215	3112600	3139390	159	164
	Sciages	Tous	24670979	24339250	250	246	21736264	21768920	229	230
		C	17360482	17721704	211	213	16017536	17044360	196	207
		NC	7310497	6617546	450	420	5718728	4724560	443	387
	Placages	Tous	1948925	2027114	888	822	1753944	1729594	728	705
		C	503490	572132	998	818	388554	338233	586	557
		NC	1445435	1454983	856	824	1365190	1396361	782	757
	Contrepl.	Tous	7658269	7457723	483	438	8008840	8250174	478	485
		C	1302075	1412186	425	354	1214506	1160164	412	357
		NC	6356193	6045537	497	463	6794334	7090010	492	515
	Total	Tous	44704485	43544925	--	--	38223922	38586416	--	--
		C	24515400	24655745	--	--	21232871	22241096	--	--
		NC	20189083	18889180	--	--	16990852	16350320	--	--

Tableau 1-2-c. Production, commerce et consommation de bois tropicaux par les producteurs OIBT (1000 m³)

Pays	Produit	Espèces	Production					Importations					Exportations					Consommation intérieure				
			1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997
Afrique Total	Grumes	Trop.	9265	10554	9888	9844	9701	0	1	19	1	1	3589	4075	3816	3430	3988	5676	6480	6090	6415	5715
		C	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		NC	9265	10554	9888	9844	9701	0	1	19	1	1	3589	4075	3817	3430	3987	5676	6480	6090	6415	5715
	Sciages	Trop.	2141	2293	2138	2118	2132	0	10	4	6	9	1046	1351	1416	1156	1245	1095	952	726	968	896
		C	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0
		NC	2141	2293	2138	2118	2132	0	9	3	6	9	1046	1350	1415	1156	1245	1095	952	726	968	896
	Placages	Trop.	340	361	393	443	431	0	0	0	0	0	204	233	283	272	246	136	128	110	171	185
		C	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		NC	340	361	393	443	431	0	0	0	0	0	204	233	283	272	246	136	128	110	171	185
	Contrepl.	Trop.	160	167	224	246	258	0	0	0	0	1	55	43	78	76	91	105	124	146	170	168
		C	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		NC	160	167	224	246	258	0	0	0	0	1	55	43	78	76	91	105	124	146	170	168
Cameroun	Grumes	Trop.	2815 ¹	3300 ¹	3000	2800	3000 ¹	0 ¹	850 ¹	1150 ¹	1304	1101	1706	1965	2150	1696	1699	1294				
		C	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0
		NC	2815 ¹	3300 ¹	3000	2800	3000 ¹	0 ¹	850 ¹	1150 ¹	1304 ¹	1101 ¹	1706 ¹	1965	2150	1696	1699	1294				
	Sciages	Trop.	650 ¹	725 ¹	520	580	560	0	1 ¹	1 ¹	0 ¹	0 ¹	142 ¹	218 ¹	289 ¹	284	392	508	508	232	296	168
		C	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	1 ¹	1 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	1 ¹	1 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0
		NC	650 ¹	725 ¹	520	580	560	0 ¹	142 ¹	217 ¹	288 ¹	284 ¹	392 ¹	508	508	232	296	168				
	Placages	Trop.	28 ¹	38 ¹	61	61	61	0 ¹	26 ¹	38 ¹	60	51	37	2	0	1	10	24				
		C	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0				
		NC	28	38	61	61	61	0	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	26 ¹	38 ¹	60 ¹	51 ¹	37 ¹	2	0	1	10	24
	Contrepl.	Trop.	63 ¹	78 ¹	80 ¹	88 ¹	90 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	25 ¹	20 ¹	20	35	45	38	58	60	53	45
		C	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0
		NC	63	78	80 ¹	88 ¹	90	0 ¹	25 ¹	20 ¹	20 ¹	35 ¹	45 ¹	38	58	60	53	45				
République Centrafricaine	Grumes	Trop.	168 ¹	299 ¹	244	305	405 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	37 ¹	84 ¹	73	42	127 ¹	131	215	171	263	278
		C	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0 ¹	0	0	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0					
		NC	168 ¹	299 ¹	244	305	405 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	37 ¹	84 ¹	73	42	127 ¹	131	215	171	263	278
	Sciages	Trop.	60 ¹	73 ¹	70	61	85 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	26 ¹	38 ¹	30	31	35 ¹	34	35	40	30	50
		C	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0 ¹	0 ¹	0	0	0 ¹	0	0	0	0	0					
		NC	60 ¹	73 ¹	70	61	85 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	26 ¹	38 ¹	30	31	35 ¹	34	35	40	30	50
	Placages	Trop.	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0 ¹	0	0	0	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0				
		C	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0
		NC	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0
	Contrepl.	Trop.	2 ¹	2 ¹	2	2	2 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	1	0	0 ¹	2	2	1	2	2
		C	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0 ¹	0 ¹	0	0	0 ¹	0	0	0	0	0					
		NC	2 ¹	2 ¹	2	2	2 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	1	0	0 ¹	2	2	1	2	2

Tableau 1-2-c. Production, commerce et consommation de bois tropicaux par les producteurs OIBT (1000 m³)

Pays	Produit	Espèces	Production					Importations					Exportations					Consommation intérieure				
			1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997
Congo	Grumes	Trop.	511 ¹	635 ¹	636 ¹	650 ¹	400 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	340	259 ¹	261 ¹	300 ¹	200 ¹	171	376	375	350	200
		C	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0
		NC	511 ¹	635 ¹	636 ¹	650 ¹	400 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	340	259 ¹	261 ¹	300 ¹	200 ¹	171	376	375	350	200
	Sciages	Trop.	40 ¹	57 ¹	62 ¹	70 ¹	35 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	18 ¹	31 ¹	32 ¹	35 ¹	15 ¹	22	26	30	35	20
		C	0 ¹	0	0	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0
		NC	40 ¹	57 ¹	62 ¹	70 ¹	35 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	18 ¹	31 ¹	32 ¹	35 ¹	15 ¹	22	26	30	35	20
	Placages	Trop.	40 ¹	47 ¹	49 ¹	50 ¹	35 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	38 ¹	35 ¹	42 ¹	45 ¹	30 ¹	2	12	7	5	5
		C	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0
		NC	40 ¹	47 ¹	49 ¹	50 ¹	35 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	38 ¹	35 ¹	42 ¹	45 ¹	30 ¹	2	12	7	5	5
	Contrepl.	Trop.	2 ¹	1 ¹	3 ¹	3 ¹	1 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	1 ¹	2 ¹	2 ¹	0 ¹	2	0	1	1	1
		C	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0
		NC	2 ¹	1 ¹	3 ¹	3 ¹	1 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	1 ¹	2 ¹	2 ¹	0 ¹	2	0	1	1	1
Côte d'Ivoire	Grumes	Trop.	1961	2416	2297	2070	2000 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	320	377	311	337	330 ¹	1641	2039	1986	1733	1670	
		C	0	0	0	0	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0 ¹	0	0	0	0	0	
		NC	1961	2416	2297	2070	2000 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	320	377	311	337	330 ¹	1641	2039	1986	1733	1670	
	Sciages	Trop.	577 ¹	680 ¹	677 ¹	592	580 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	460 ¹	616 ¹	628	499	490 ¹	117	64	49	93	90	
		C	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0 ¹	0	0	0	0	0		
		NC	577 ¹	680 ¹	677 ¹	592	580 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	460 ¹	616 ¹	628	499	490 ¹	117	64	49	93	90	
	Placages	Trop.	195	205	195	222	220 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	110	116	124	115	115 ¹	85	89	71	107	105	
		C	0 ¹	0 ¹	0	0	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0 ¹	0	0	0	0	0	
		NC	195	205	195	222	220 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	110	116	124	115	115 ¹	85	89	71	107	105	
	Contrepl.	Trop.	41	41	41	43	40 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	15 ¹	11	15	8	10	26	30	26	35	30	
		C	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0	
		NC	41	41	41	43	40 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	15 ¹	11	15	8	10	26	30	26	35	30	
Gabon	Grumes	Trop.	1815	1909	2245	2513	2500 ¹	0 ¹	0 ¹	15 ¹	0 ¹	1500 ¹	1500 ¹	1683	1538	1473 ¹	315	409	577	976	1027	
		C	0	0	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0	
		NC	1815	1909	2245 ¹	2513 ¹	2500 ¹	0 ¹	0 ¹	15 ¹	0 ¹	1500 ¹	1500 ¹	1683	1538	1473 ¹	315	409	577	975	1027	
	Sciages	Trop.	153	173	170 ¹	190 ¹	200 ¹	0 ¹	1 ¹	0 ¹	0 ¹	139 ¹	130 ¹	110	48	12	14	44	60	142	188	
		C	0	0	0	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0	
		NC	153	173	170 ¹	190 ¹	200 ¹	0 ¹	1 ¹	0 ¹	0 ¹	139 ¹	130 ¹	110 ¹	48 ¹	12 ¹	14	44	60	142	188	
	Placages	Trop.	2	2	5 ¹	5 ¹	5 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	2	2 ¹	5	3	4	0	0	0	2	1	
		C	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0	
		NC	2 ¹	2 ¹	5 ¹	5 ¹	5 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	2 ¹	2 ¹	5 ¹	3 ¹	4 ¹	0	0	0	2	1	
	Contrepl.	Trop.	13 ¹	11 ¹	55	60 ¹	65 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0 ¹	13	10 ¹	36	12	16	0	1	19	48	49	
		C	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0	
		NC	13 ¹	11 ¹	55	60 ¹	65 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0 ¹	13 ¹	10 ¹	36 ¹	12 ¹	16 ¹	0	1	19	48	49	

Tableau 1-2-c. Production, commerce et consommation de bois tropicaux par les producteurs OIBT (1000 m³)

Pays	Produit	Espèces	Production					Importations					Exportations					Consommation intérieure				
			1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997
République Démocratique du Congo	Grumes	Trop.	288	272	234	274	300	0	0	0	0	0	42	112	97	91	100	246	160	137	183	200
		C	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		NC	288	272	234	274	300	0	0	0	0	0	42	112	97	91	100	246	160	137	183	200
	Sciages	Trop.	105	75	65	85	90	0	0	0	0	0	22	59	41	16	45	83	16	24	69	45
		C	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		NC	105	75	65	85	90	0	0	0	0	0	22	59	41	16	45	83	16	24	69	45
	Placages	Trop.	14	8	8	10	10	0	0	0	0	0	2	7	6	4	5	12	1	2	6	5
		C	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		NC	14	8	8	10	10	0	0	0	0	0	2	7	6	4	5	12	1	2	6	5
Contrepl.	Trop.	13	8	8	10	10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13	8	8	10	10	
	C	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	NC	13	8	8	10	10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13	8	8	10	10	
Asia- Pacifique Total	Grumes	Trop.	114224	111479	105853	102347	101997	2682	2471	3110	3065	3767	13676	12753	11243	10272	9641	103230	101197	108963	95141	96123
		C	5799	5750	5810	6033	6092	2	3	204	126	255	2	11	10	1	1	5800	5742	6004	6158	6346
		NC	108425	105729	100043	96314	95905	2679	2469	2906	2939	3512	13674	12742	11233	10271	9640	97430	95455	91716	88982	89777
	Sciages	Trop.	36769	35332	35468	33525	33066	2374	3037	2750	2990	4244	6459	5606	5007	4423	3911	32684	32763	33211	32093	33399
		C	2828	2837	2901	2850	2871	10	5	126	137	349	48	66	99	110	124	2789	2777	2928	2877	3096
		NC	33941	32495	32567	30675	30195	2365	3032	2624	2853	3895	6410	5541	4908	4313	3787	29896	29986	30283	29216	30303
	Placages	Trop.	2336	2258	2429	1435	1435	24	20	48	194	441	753	688	661	723	835	1607	1590	1816	906	1041
		C	1	1	1	0	0	0	0	6	24	20	0	0	0	0	0	1	1	6	24	20
		NC	2335	2257	2428	1435	1435	24	20	42	170	421	753	688	661	723	835	1606	1589	1810	882	1021
	Contrepl.	Trop.	13626	13202	13624	13331	13947	42	64	71	67	81	12112	11280	11607	11472	12180	1556	1986	2088	1926	1848
		C	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		NC	13626	13202	13623	13331	13947	42	64	71	67	81	12112	11280	11607	11472	12180	1556	1986	2087	1926	1848
Cambodge	Grumes	Trop.	650	860	829	517	212	0	0	0	0	0	350	458	459	300	100	300	402	370	217	112
		C	10	10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10	10	0	0	0
		NC	640	850	829	517	212	0	0	0	0	0	350	458	459	300	100	290	392	370	217	112
	Sciages	Trop.	155	195	179	80	50	0	0	0	0	0	153	165	100	69	42	2	30	79	11	8
		C	5	5	0	0	0	0	0	0	0	0	4	1	0	0	0	1	4	0	0	0
		NC	150	190	179	80	50	0	0	0	0	0	148	164	100	69	42	2	26	79	11	8
	Placages	Trop.	0	9	29	29	24	0	0	0	0	0	0	7	28	28	23	0	2	1	1	1
		C	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		NC	0	9	29	29	24	0	0	0	0	0	0	7	28	28	23	0	2	1	1	1
	Contrepl.	Trop.	2	9	29	30	20	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	9	29	30	20
		C	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		NC	2	9	29	30	20	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	9	29	30	20

Tableau 1-2-c. Production, commerce et consommation de bois tropicaux par les producteurs OIBT (1000 m³)

Pays	Produit	Espèces	Production					Importations					Exportations					Consommation intérieure					
			1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997	
Fidji	Grumes	Trop.	244 ^b	269 ^b	255	272	300	0 ^a	0 ^b	2 ^b	0 ^a	0 ^a	0 ^a	0 ^a	244	267	255	272	300				
		C	114 ^b	130 ^b	124	122	128	0 ^a	0 ^b	1 ^b	0 ^a	0 ^a	0 ^a	0 ^a	114	129	124	122	128				
		NC	130 ^b	139 ^b	131	150	173	0 ^a	0 ^b	1 ^b	0 ^a	0 ^a	0 ^a	0 ^a	130	138	131	150	173				
	Sciages	Trop.	111 ^b	112 ^b	115	122	138	0 ^b	0 ^b	1 ^b	0 ^a	0 ^a	13 ^b	30 ^b	26	19	21	98	82	89	103	117	
		C	57 ^b	47 ^b	56	55	60	0 ^b	0 ^b	0 ^b	0 ^a	0 ^a	9 ^b	2 ^b	15	11	12	48	45	41	44	48	
		NC	54 ^b	65 ^b	59	68	78	0 ^b	0 ^b	1 ^b	0 ^a	0 ^a	4 ^b	28 ^b	11	8	9	50	37	49	59	69	
	Placages	Trop.	10 ^b	10 ^b	11	6	6	0 ^b	0 ^b	0	0 ^a	0 ^a	4 ^b	5 ^b	5	6	6	6	6	5	6	0	0
		C	1 ^b	1 ^b	1	0	0	0 ^b	0 ^b	0	0 ^a	0 ^a	0 ^b	0 ^b	0	0	0	0	1	1	0	0	0
		NC	9 ^b	9 ^b	10	6	6	0 ^b	0 ^b	0	0 ^a	0 ^a	4 ^b	5 ^b	5	6	6	5	4	6	0	0	
	Contrepl.	Trop.	6 ^b	6 ^b	5	4	5	0 ^b	2 ^b	7	0	0 ^a	1 ^b	2 ^b	2	4	5	5	6	10	0	0	
C		0 ^b	0 ^b	0	0	0	0 ^b	0 ^b	0	0 ^a	0 ^a	0 ^b	0 ^b	0	0	0	0	0	0	0	0		
NC		6 ^b	6 ^b	5	4	5	0 ^b	2 ^b	7	0	0 ^a	1 ^b	2 ^b	2	4	5	5	6	10	0	0		
Inde	Grumes	Trop.	34000 ^b	272 ^b	285 ^b	350 ^b	500 ^b	700 ^b	2 ^b	6 ^b	6 ^b	5 ^b	5 ^b	34270	34279	34344	34495	34695					
		C	5000 ^b	2 ^b	1 ^b	1 ^b	1 ^b	1 ^b	0 ^b	0 ^b	0 ^b	0 ^b	0 ^b	5002	5001	5001	5001	5001					
		NC	29000 ^b	270 ^b	284 ^b	349 ^b	499 ^b	699 ^b	2 ^b	6 ^b	6 ^b	5 ^b	5 ^b	29268	29278	29343	29494	29694					
	Sciages	Trop.	17460 ^b	17460 ^b	17460 ^b	17500 ^b	17500 ^b	8 ^b	6 ^b	6 ^b	10 ^b	10 ^b	6 ^b	8 ^b	8 ^b	9 ^b	9 ^b	17462	17459	17458	17501	17501	
		C	2500 ^b	7 ^b	4 ^b	4 ^b	5 ^b	5 ^b	1 ^b	1 ^b	1 ^b	1 ^b	1 ^b	2506	2504	2503	2504	2504					
		NC	14960 ^b	14960 ^b	14960 ^b	15000 ^b	15000 ^b	1 ^b	2 ^b	2 ^b	5 ^b	5 ^b	5 ^b	7 ^b	7 ^b	8 ^b	8 ^b	14956	14955	14955	14997	14997	
	Placages	Trop.	7 ^b	7 ^b	7 ^b	10 ^b	15 ^b	0 ^b	0 ^b	0 ^b	0 ^b	0 ^b	1 ^b	1 ^b	1 ^b	0 ^b	0 ^b	6	6	6	10	15	
		C	0 ^b	0 ^b	0 ^b	0 ^b	0 ^b	0 ^b	0 ^b	0 ^b	0 ^b	0 ^b	0 ^b	0	0	0	0	0					
		NC	7 ^b	7 ^b	7 ^b	10 ^b	15 ^b	0 ^b	0 ^b	0 ^b	0 ^b	0 ^b	1 ^b	1 ^b	1 ^b	0 ^b	0 ^b	6	6	6	10	15	
	Contrepl.	Trop.	245 ^b	245 ^b	245 ^b	300 ^b	350 ^b	5 ^b	10 ^b	10 ^b	15 ^b	20 ^b	16 ^b	38 ^b	38 ^b	50 ^b	60 ^b	234	217	217	265	310	
		C	0 ^b	0 ^b	0 ^b	0 ^b	0 ^b	0 ^b	0 ^b	0 ^b	0 ^b	0 ^b	0 ^b	0	0	0	0	0					
		NC	245 ^b	245 ^b	245 ^b	300 ^b	350 ^b	5 ^b	10 ^b	10 ^b	15 ^b	20 ^b	16 ^b	38 ^b	38 ^b	50 ^b	60 ^b	234	217	217	265	310	
Indonésie	Grumes	Trop.	35587 ^b	32119 ^b	32422	30648	30700	59 ^b	71 ^b	71 ^b	60 ^b	75 ^b	42 ^b	44 ^b	44 ^b	45 ^b	45 ^b	35604	32145	32449	30663	30730	
		C	333 ^b	333 ^b	422	648	700 ^b	0 ^b	2 ^b	2 ^b	0 ^b	0 ^b	1 ^b	1 ^b	1 ^b	1 ^b	1 ^b	333	334	423	647	699	
		NC	35254 ^b	31786 ^b	32000 ^b	30000 ^b	30000 ^b	59 ^b	69 ^b	69 ^b	60 ^b	75 ^b	42 ^b	43 ^b	43 ^b	44 ^b	44 ^b	35271	31811	32026	30016	30031	
	Sciages	Trop.	8338 ^b	6838 ^b	7200 ^b	7100 ^b	7000 ^b	14 ^b	2 ^b	2 ^b	2 ^b	2 ^b	672 ^b	653 ^b	550 ^b	440 ^b	330 ^b	7679	6187	6652	6662	6672	
		C	138 ^b	138 ^b	200 ^b	150 ^b	125 ^b	3 ^b	1 ^b	2 ^b	1 ^b	1 ^b	33 ^b	61 ^b	50 ^b	40 ^b	30 ^b	107	78	152	111	96	
		NC	8200 ^b	6700 ^b	7000 ^b	6950 ^b	6875 ^b	11 ^b	1 ^b	0 ^b	1 ^b	1 ^b	639 ^b	592 ^b	500 ^b	400 ^b	300 ^b	7572	6109	6500	6551	6576	
	Placages	Trop.	55 ^b	50 ^b	50 ^b	50 ^b	50 ^b	3 ^b	2 ^b	3 ^b	5 ^b	5 ^b	18 ^b	25 ^b	5 ^b	10 ^b	10 ^b	40	27	48	45	45	
		C	0 ^b	0 ^b	0	0	0 ^b	0 ^b	0 ^b	0 ^b	0 ^b	0 ^b	0 ^b	0 ^b	0 ^b	0 ^b	0 ^b	0	0	0	0	0	
		NC	55 ^b	50 ^b	50 ^b	50 ^b	50 ^b	3 ^b	2 ^b	3 ^b	5 ^b	5 ^b	18 ^b	25 ^b	5 ^b	10 ^b	10 ^b	40	27	48	45	45	
	Contrepl.	Trop.	10050 ^b	8836 ^b	9122	8599	9000 ^b	12 ^b	3 ^b	9 ^b	10 ^b	10 ^b	9627	8223	8210 ^b	8000 ^b	8500 ^b	435	616	921	609	510	
		C	0 ^b	0 ^b	0	0	0 ^b	0 ^b	0 ^b	0 ^b	0 ^b	0 ^b	0 ^b	0 ^b	0 ^b	0 ^b	0 ^b	0	0	0	0	0	
		NC	10050 ^b	8836 ^b	9122	8599	9000 ^b	12 ^b	3 ^b	9 ^b	10 ^b	10 ^b	9627 ^b	8223 ^b	8210 ^b	8000 ^b	8500 ^b	435	616	921	609	510	

Tableau 1-2-c. Production, commerce et consommation de bois tropicaux par les producteurs OIBT (1000 m³)

Pays	Produit	Espèces	Production					Importations					Exportations					Consommation intérieure				
			1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997
Malaisie	Grumes	Trop.	37536	37346	31842	30294	30200	174	233	621	722	730	9382	8561	7864	6987	6500	28328	29018	24599	24029	24430
		C	276	211	200	200	200	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	276	211	200	200	200
		NC	37260	37135	31642	30094	30000	174	233	621	722	730	9382	8561	7864	6987	6500	28052	28807	24399	23829	24230
	Sciages	Trop.	9308	9285	9255	7573	7080	152	307	399	322	350	5371	4560	4151	3660	3200	4089	5032	5503	4235	4230
		C	85	85	80	80	80	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	85	85	80	80	80
		NC	9223	9200	9175	7493	7000	152	307	399	322	350	5371	4560	4151	3660	3200	4004	4947	5423	4155	4150
	Placages	Trop.	2122	2123	2297	1245	1200	4	2	14	91	90	720	613	586	649	750	1406	1512	1725	687	540
		C	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		NC	2122	2123	2297	1245	1200	4	2	14	91	90	720	613	586	649	750	1406	1512	1725	687	540
	Contrepl.	Trop.	2774	3613	3685	3697	3800	11	13	13	6	5	2421	3004	3339	3403	3600	364	622	359	300	205
		C	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		NC	2774	3613	3685	3697	3800	11	13	13	6	5	2421	3004	3339	3403	3600	364	622	359	300	205
Myanmar	Grumes	Trop.	2004	2300	2650	2755	2794	0	0	0	0	0	1029	602	335	435	491	975	1698	2315	2320	2303
		C	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		NC	2004	2300	2650	2755	2794	0	0	0	0	0	1029	602	335	435	491	975	1698	2315	2320	2303
	Sciages	Trop.	339	347	308	313	332	0	0	0	0	0	122	89	29	29	31	217	258	279	284	301
		C	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		NC	339	347	308	313	332	0	0	0	0	0	122	89	29	29	31	217	258	279	284	301
	Placages	Trop.	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
		C	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		NC	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
	Contrepl.	Trop.	6	5	4	6	13	0	0	0	0	0	3	1	0	1	1	3	4	4	5	12
		C	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		NC	6	5	4	6	13	0	0	0	0	0	3	1	0	1	1	3	4	4	5	12
Papouasie- Nouvelle- Guinée	Grumes	Trop.	3114	3564	3064	3064	3064	0	0	0	0	0	2867	3075	2509	2500	2500	247	489	555	564	564
		C	64	64	64	64	64	0	0	0	0	0	0	9	9	0	0	64	55	55	64	64
		NC	3050	3500	3000	3000	3000	0	0	0	0	0	2867	3066	2500	2500	2500	183	434	500	500	500
	Sciages	Trop.	118	218	218	218	218	0	0	0	0	0	4	3	5	6	5	114	215	213	212	213
		C	43	43	43	43	43	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	42	43	43	43	43
		NC	75	175	175	175	175	0	0	0	0	0	3	3	5	6	5	72	172	170	169	170
	Placages	Trop.	5	5	5	5	5	0	0	0	0	0	0	2	2	2	2	5	3	3	3	3
		C	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		NC	5	5	5	5	5	0	0	0	0	0	0	2	2	2	2	5	3	3	3	3
	Contrepl.	Trop.	10	10	10	10	10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10	10	10	10	10
		C	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		NC	10	10	10	10	10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10	10	10	10	10

Tableau 1-2-c. Production, commerce et consommation de bois tropicaux par les producteurs OIBT (1000 m³)

Pays	Produit	Espèces	Production					Importations					Exportations					Consommation intérieure				
			1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997
Philippines	Grumes	Trop.	1024	959	758	760	703	569	350	695	878	1052	2	4	0	0	0	1591	1305	1453	1638	1755
		C	2	2	0	0	0	0	0	160	102	182	1	0	0	0	0	1	2	160	102	182
		NC	1022	957	758	760	703	569	350	535	776	870	1	4	0	0	0	1590	1303	1293	1536	1573
	Sciages	Trop.	440	310	286	313	266	458	287	378	567	2009	66	38	84	145	213	832	560	580	735	2062
		C	0	0	0	0	0	0	0	53	78	280	0	0	29	56	79	0	0	24	22	201
		NC	440	310	286	313	266	458	287	325	489	1729	66	38	55	89	134	832	559	556	713	1861
	Placages	Trop.	65	39	19	82	127	5	4	26	94	340	7	30	32	26	42	63	13	13	150	425
		C	0	0	0	0	0	0	0	6	24	20	0	0	0	0	0	0	0	6	24	20
		NC	65	39	19	82	127	5	4	20	70	320	7	30	32	26	42	63	13	7	126	405
	Contrepl.	Trop.	273	258	290	508	590	2	7	2	11	31	40	10	17	12	9	235	255	275	507	612
		C	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		NC	273	258	290	508	590	2	7	2	11	31	40	10	17	12	9	235	255	275	507	612
Thaïlande	Grumes	Trop.	65	62	33	38	23	1607	1533	1373	905	1210	2	1	26	0	0	1670	1594	1380	943	1233
		C	0	0	0	0	0	0	0	41	23	72	0	0	0	0	0	0	0	41	23	72
		NC	65	62	33	38	23	1607	1533	1332	882	1138	2	1	26	0	0	1670	1594	1339	920	1161
	Sciages	Trop.	500	568	447	306	482	1743	2435	1964	2089	1873	52	62	54	45	60	2191	2941	2357	2350	2295
		C	0	20	22	22	63	0	0	67	53	63	0	1	4	2	2	0	19	85	73	124
		NC	500	548	425	284	419	1743	2435	1897	2036	1810	52	61	50	43	58	2191	2922	2272	2277	2171
	Placages	Trop.	72	14	11	8	8	12	12	5	4	6	3	4	2	2	2	81	22	14	10	12
		C	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		NC	72	14	11	8	8	12	12	5	4	6	3	4	2	2	2	81	22	14	10	12
	Contrepl.	Trop.	260	220	233	177	159	12	29	30	25	15	4	2	1	2	5	268	247	262	200	169
		C	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		NC	260	220	233	177	159	12	29	30	25	15	4	2	1	2	5	268	247	262	200	169
Amérique latine/ Caraïbes Total	Grumes	Trop.	54727	57251	58774	59295	60065	19	12	52	22	22	344	736	1292	535	951	54401	56527	57533	58783	59136
		C	23329	23691	23614	23965	24138	3	5	3	4	6	223	529	976	292	496	23110	23167	22641	23677	23648
		NC	31398	33560	35160	35330	35926	17	7	49	18	16	122	207	316	243	455	31292	33360	34893	35106	35488
	Sciages	Trop.	22708	22818	23197	24031	24740	471	137	764	584	491	1449	1783	1648	1651	1666	21730	21173	22314	22964	23566
		C	9311	9312	9215	9334	9508	15	7	9	14	14	498	623	477	487	570	8828	8696	8747	8861	8952
		NC	13397	13506	13982	14697	15233	456	131	755	570	477	951	1160	1171	1164	1096	12902	12477	13566	14103	14614
	Placages	Trop.	474	518	512	504	522	40	39	87	40	36	96	137	123	205	208	419	420	475	339	350
		C	55	65	65	70	70	0	0	1	0	0	15	19	21	30	31	40	46	45	40	39
		NC	419	453	447	434	452	39	39	86	40	36	81	118	101	176	177	377	374	432	298	311
	Contrepl.	Trop.	1795	2239	2289	2350	2385	28	28	16	21	17	699	815	724	689	692	1124	1452	1551	1682	1710
		C	238	345	341	323	325	10	0	8	3	2	62	79	2	2	7	186	266	347	324	320
		NC	1557	1894	1918	2027	2061	18	27	8	18	15	636	735	722	687	685	939	1186	1204	1358	1390

Tableau 1-2-c. Production, commerce et consommation de bois tropicaux par les producteurs OIBT (1000 m³)

Pays	Produit	Espèces	Production					Importations					Exportations					Consommation intérieure				
			1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997
Bolivie	Grumes	Trop.	525 ¹	478 ¹	449	405 ¹	410 ¹	0 ¹	15 ¹	15 ¹	6 ^F	0 ¹	0 ¹	510	463	442	405	410				
		C	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0				
		NC	525 ¹	478 ¹	449	405 ¹	410 ¹	0 ¹	15 ¹	15 ¹	6 ^F	0 ¹	0 ¹	510	463	443	405	410				
	Sciages	Trop.	258 ¹	175 ¹	152 ¹	167 ¹	170 ¹	0 ¹	0 ^F	0	0 ¹	0 ¹	240 ¹	161 ¹	142 ^W	157 ^W	160 ¹	18	14	10	10	10
		C	0 ¹	0 ¹	0 ^F	0	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0				
		NC	258 ¹	175 ¹	152 ¹	167 ¹	170 ¹	0 ¹	0 ^F	0	0 ¹	0 ¹	240 ¹	161 ¹	142 ^W	157 ^W	160 ¹	18	14	10	10	10
	Placages	Trop.	2 ¹	2 ¹	2 ^F	2 ¹	2 ¹	0 ^F	0 ^F	0 ^F	0 ¹	0 ¹	1 ^F	1 ^F	0 ¹	0	1 ¹	1	1	2	2	1
		C	0 ¹	0 ^F	0 ^F	0 ^F	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0 ¹	0	0	0	0	0				
		NC	2 ¹	0 ^F	0 ^F	0 ^F	0 ¹	0 ¹	1 ¹	1 ¹	0 ¹	0	1 ¹	2	1	2	2	1				
	Contrepl.	Trop.	15 ¹	7 ¹	8 ^F	10 ¹	10 ¹	0 ^F	0 ^F	0	0	0 ¹	1 ¹	1 ^F	0 ¹	0 ¹	1 ¹	15	6	8	10	9
		C	0 ¹	0 ^F	0 ^F	0	0	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0 ¹	0	0	0	0	0				
		NC	15 ¹	7 ¹	8 ¹	10 ¹	10 ¹	0 ^F	0 ^F	0	0	0 ¹	1 ¹	1 ¹	0 ¹	0 ¹	1 ¹	14	6	8	10	9
Brésil	Grumes	Trop.	44779 ¹	46779 ¹	47779 ¹	48000 ¹	48000 ¹	3 ^F	3 ¹	17 ^W	8 ^W	8 ^{1W}	259 ^F	649 ^F	1254 ^W	500 ^W	913 ^{1W}	44523	46133	46542	47508	47095
		C	21779 ¹	21779 ¹	21779 ^F	22000 ¹	22000 ¹	0	0	0 ^W	0 ^W	3 ^{1W}	216 ^F	521 ^F	968 ^W	282 ^W	486 ^{1W}	21563	21258	20811	21719	21517
		NC	23000 ¹	25000 ¹	26000 ¹	26000 ¹	26000 ¹	3 ¹	3 ^F	17 ^W	8 ^W	5 ^{1W}	44 ¹	128 ¹	286 ^W	219 ^W	427 ^{1W}	22960	24875	25731	25789	25578
	Sciages	Trop.	18628 ^F	18691 ¹	19091 ¹	19600 ¹	19900 ¹	419 ¹	116 ¹	755 ^W	572 ^W	476 ^{1W}	1017 ^F	1405 ^F	1236 ^W	1228 ^W	1210 ^{1W}	18030	17402	18610	18944	19166
		C	8591 ¹	8591 ¹	8591 ¹	8600 ¹	8700 ¹	0 ¹	0 ¹	4 ^W	4 ^W	5 ^{1W}	350 ^F	494 ¹	273 ^W	322 ^W	393 ^{1W}	8241	8097	8322	8282	8312
		NC	10037 ¹	10100 ¹	10500 ¹	11000 ¹	11200 ¹	419 ^F	116 ¹	751 ^W	568 ^W	471 ^{1W}	667 ^F	911 ¹	963 ^W	906 ^W	817 ^{1W}	9789	9305	10288	10662	10854
	Placages	Trop.	300 ¹	310 ¹	300 ¹	275 ¹	275 ¹	35 ^F	36 ^F	85 ^W	38 ^W	34 ^{1W}	85 ^F	119 ^F	118 ^W	128 ^W	121 ^{1W}	251	227	267	185	188
		C	20 ¹	30 ¹	30 ¹	35 ¹	35 ¹	0 ¹	0 ¹	1 ^W	0 ^W	0 ^{1W}	15 ¹	19 ¹	21 ^W	30 ^W	31 ^{1W}	5	11	10	5	4
		NC	280 ¹	280 ¹	270 ¹	240 ¹	240 ¹	35 ¹	36 ¹	84 ^W	38 ^W	34 ^{1W}	70 ¹	100 ¹	97 ^W	98 ^W	90 ^{1W}	246	216	257	180	184
	Contrepl.	Trop.	1575 ¹	1870 ¹	1900 ^F	2000 ¹	2000 ¹	0 ¹	0 ^F	1 ^W	4 ^W	3 ^{1W}	655 ^F	726 ^F	606 ^W	554 ^W	533 ^{1W}	920	1144	1295	1450	1470
		C	200 ¹	300 ¹	300 ¹	300 ¹	300 ¹	0	0	0 ^W	0 ^W	0 ^{1W}	55 ¹	76 ¹	0 ^W	0 ^W	0 ^{1W}	145	224	300	300	300
		NC	1375 ¹	1570 ¹	1600 ¹	1700 ¹	1700 ¹	0	0	1 ^W	4 ^W	3 ^{1W}	600 ¹	650 ¹	606 ^W	554 ^W	533 ^{1W}	775	920	995	1150	1170
Colombie	Grumes	Trop.	2030 ¹	2030 ¹	2030 ¹	2030 ¹	2130 ¹	4 ¹	6 ^F	0	0	0 ^F	7 ¹	2	2	3	2034	2029	2028	2028	2128	
		C	30 ¹	2 ^F	3 ^F	0	0	0	0 ¹	0 ¹	0	0	0	32	33	30	30	30				
		NC	2000 ¹	2000 ¹	2000 ¹	2000 ¹	2100 ¹	2 ¹	3 ^F	0	0	0	0 ^F	7 ^F	2	2	3	2002	1996	1998	1998	2098
	Sciages	Trop.	1015 ¹	1015 ¹	1095	1053	1158	32 ¹	11 ^F	0	0	0	2 ¹	2 ^F	8	4	5	1045	1024	1087	1048	1153
		C	15 ¹	15 ¹	16	16	17	2 ^F	4 ¹	0	0	0	1 ¹	1 ^F	1	1	1	16	19	15	15	16
		NC	1000 ¹	1000 ¹	1079	1037	1141	30 ¹	7 ¹	0	0	0	1 ^F	1 ^F	7	4	4	1029	1005	1073	1033	1137
	Placages	Trop.	5 ¹	5 ¹	5 ^F	5 ¹	5 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0 ^F	0 ^F	0	0	0	5	5	5	5	5
		C	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0	0	0	0				
		NC	5 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0 ¹	0 ¹	0	0	0	5	5	5	5	5				
	Contrepl.	Trop.	55 ¹	64 ¹	25	35	39	6 ¹	7 ¹	1	1	1	3 ¹	4 ^F	4	2	3	57	68	22	34	37
		C	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0	0	0	0				
		NC	55 ¹	64 ¹	25	35	39	6 ¹	7 ¹	1	1	1	3 ¹	4 ¹	4	2	3	58	67	22	34	37

Tableau 1-2-c. Production, commerce et consommation de bois tropicaux par les producteurs OIBT (1000 m³)

Pays	Produit	Espèces	Production					Importations					Exportations					Consommation intérieure				
			1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997
Equateur	Grumes	Trop.	4000 ¹	4216 ²	5164	5544	5932	0 ²	0 ¹	0	0	0	53 ²	29 ²	2	0	0	3947	4187	5162	5544	5932
		C	700 ²	843 ²	1033	1109	1186	0 ²	0 ²	0	0	0	0 ²	0 ²	0 ¹	0	0	700	843	1033	1109	1186
		NC	3300 ¹	3373 ²	4131	4435	4746	0 ²	0 ²	0	0	0	53 ²	29 ²	2	0	0	3247	3344	4129	4435	4746
	Sciages	Trop.	1500 ¹	1600 ¹	1694	1886	2075	0 ²	0 ²	0	0	0	9 ²	38 ²	22	34	37	1492	1562	1672	1852	2038
		C	300 ¹	320 ¹	339	377	415	0 ²	0 ²	0	0	0	1 ²	5 ²	0 ¹	0 ¹	0 ¹	299	316	339	377	415
		NC	1200 ¹	1280 ²	1356	1509	1660	0 ²	0 ²	0	0	0	7 ²	33 ²	22	34	37	1193	1247	1333	1475	1623
	Placages	Trop.	110 ²	143 ²	151	168	185	0 ²	0 ²	0	0 ¹	0 ¹	5 ²	8 ²	0	74	82	106	135	151	94	103
		C	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0
		NC	110 ²	143 ²	151	168	185	0	0	0	0 ¹	0 ¹	5 ²	8 ²	0	74	82	105	135	151	94	103
	Contrepl.	Trop.	22 ¹	88 ¹	93	99	109	0 ²	0 ²	0	0	0	17 ²	47 ²	20	24	26	5	41	73	75	83
		C	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0
		NC	22 ¹	88 ¹	93	99	109	0	0	0	0	0	17 ²	47 ²	20	24	26	5	41	73	76	83
Guyana	Grumes	Trop.	224	403	446	443	454	0 ¹	0 ¹	0	0	0	5	22	14	22	25	219	381	432	421	429
		C	0	0	0	0	0	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		NC	224	403	446	443	454	0 ¹	0 ¹	0	0	0	5	22	14	22	25	219	381	432	421	429
	Sciages	Trop.	50 ²	50 ¹	41	38	39	0 ²	0 ²	0	0	0	14	18	15	19	21	36	32	26	19	18
		C	0	0	0	0	0	0 ²	0 ²	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		NC	50 ²	50 ¹	41	38	39	0 ²	0 ²	0	0	0	14	18	15	19	21	36	32	26	19	18
	Placages	Trop.	0	0	0	0	0	0 ²	0 ²	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		C	0	0	0	0	0	0 ²	0 ²	0 ²	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		NC	0	0	0	0	0	0 ²	0 ²	0 ²	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Contrepl.	Trop.	17	57	96	98	114	0 ²	0 ²	0	0	0	7	31	87	96	111	10	26	9	2	3
		C	0	0	0	0	0	0 ²	0 ²	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		NC	17	57	96	98	114	0 ²	0 ²	0	0	0	7	31	87	96	111	10	26	9	2	3
Honduras	Grumes	Trop.	591 ²	697 ²	475	645	731	0 ²	0	0	2	0 ¹	7 ¹	7 ¹	6 ¹	10 ¹	10 ¹	584	690	469	637	721
		C	585 ²	693 ²	470	613	670	0	0	0	1	0 ¹	7 ¹	7 ¹	6 ¹	10 ¹	10 ¹	578	686	464	604	660
		NC	6 ²	4 ²	5	32	61	0 ²	0	0	1	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	5	4	5	33	61
	Sciages	Trop.	362 ¹	358 ¹	233 ¹	336 ¹	380 ¹	0 ²	0 ²	3 ²	6 ¹	10 ¹	144 ¹	122 ²	203 ¹	175	200	218	236	33	167	190
		C	359 ²	356 ²	230	321	350 ¹	0 ²	0 ²	3 ²	5 ¹	7 ¹	141 ²	120 ²	200 ¹	164	175	218	236	33	162	182
		NC	3 ¹	2 ¹	3 ¹	15 ¹	30 ¹	0 ²	0 ²	0 ¹	1 ¹	3 ¹	3 ¹	2 ²	3 ¹	11	25	0	0	0	5	8
	Placages	Trop.	0 ¹	0 ¹	1 ¹	1 ¹	2 ¹	0 ²	0 ²	0	0	0 ¹	0	0	1	1	2	0	0	0	0	0
		C	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0	0	0	0	0 ¹	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		NC	0 ²	0 ¹	1 ¹	1 ¹	2 ¹	0	0	0	0	0 ¹	0	0	1	1	2	0	0	0	0	0
	Contrepl.	Trop.	15	17	13	15	17	0 ²	0 ²	3	3	3 ¹	9 ²	4 ¹	3 ¹	3 ¹	9 ¹	6	13	13	15	11
		C	13 ¹	15 ¹	11 ¹	13 ¹	15 ¹	0	0	2	2	2 ¹	7 ¹	3 ¹	2 ¹	2 ¹	7 ¹	6	12	11	13	10
		NC	2 ¹	2 ¹	2 ¹	2 ¹	2 ¹	0	0	1	1	1 ¹	2 ¹	1 ¹	1 ¹	2 ¹	0	1	2	2	1	

Tableau 1-2-c. Production, commerce et consommation de bois tropicaux par les producteurs OIBT (1000 m³)

Pays	Produit	Espèces	Production					Importations					Exportations					Consommation intérieure				
			1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997
Panama	Grumes	Trop.	147	168	32	31	15 ^{''}	0	0	0	0	0	2 [']	2 [']	6 [']	0 [']	0 [']	145	166	26	31	15
		C	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0 [']	0 [']	0 [']	0 [']	0 [']	0	0	0	0	0
		NC	147	168	32	31	15 ^{''}	0	0	0	0	0	2 [']	2 [']	6 [']	0 [']	0 [']	145	166	26	31	15
	Sciages	Trop.	45	50	10	10 [']	5 [']	0	0	0	0	0	3 [']	1 [']	1	6	2 ^{''}	42	49	9	4	3
		C	0	0	0	0 [']	0 [']	0	0	0	0	0	0 [']	0 [']	0	0	0 [']	0	0	0	0	0
		NC	45	50	10	10 [']	5 [']	0	0	0	0	0	3 [']	1 [']	1	6	2 ^{''}	42	49	9	4	3
	Placages	Trop.	0	0	0	0 [']	0 [']	0	0	0	0	0	0 [']	0 [']	0 [']	0	0	0	0	0	0	0
		C	0	0	0	0 [']	0 [']	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		NC	0	0	0	0 [']	0 [']	0	0	0	0	0	0	0	0 [']	0	0	0	0	0	0	0
Contrepl.	Trop.	21 [']	50	10 [']	10 [']	5 [']	0	0	0	0	0	0	0	1	0 [']	0	21	50	9	10	5	
	C	0 [']	0	0	0 [']	0 [']	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	NC	21 [']	50	10 [']	10 [']	5 [']	0	0	0	0	0	0	0	1	0 [']	0	21	50	9	10	5	
Pérou	Grumes	Trop.	1269 [']	1394	1399 [']	1536 [']	1693	0 [']	3 [']	4	4	4	2 [']	4 [']	0	0	0	1267	1393	1403	1540	1697
		C	4 [']	2 [']	2 [']	2 [']	2	0	2 [']	3	3	3	0 [']	0 [']	0	0	0	4	4	5	5	5
		NC	1265	1392	1397	1534	1691	0	1 [']	1	1	1	2 [']	4 [']	0	0	0	1263	1390	1398	1535	1692
	Sciages	Trop.	592 [']	649 [']	631 [']	694 [']	764 [']	1	1 [']	2	2	2	16	28	16	24	26	577	622	617	672	740
		C	3 [']	1 [']	1 [']	1 [']	1 [']	0	0	1	2	2	3 [']	1 [']	0	0	0	0	0	2	3	3
		NC	589	648	630	693	763	1	1 [']	1	0	0	13 [']	27	16	24	26	577	622	615	669	737
	Placages	Trop.	7	8	3	3	3	0 [']	1 [']	0 [']	0 [']	0 [']	5	9	3	2	2	3	0	0	1	1
		C	0 [']	0 [']	0	0	0	0	0	0	0	0	0 [']	0 [']	0	0	0	0	0	0	0	0
		NC	7 [']	8 [']	3	3	3	0 [']	1 [']	0 [']	0 [']	0 [']	5 [']	9 [']	3	2	2	2	0	0	1	1
	Contrepl.	Trop.	36	40	64	70	77	0 [']	0 [']	0 [']	0 [']	0 [']	6	1	3	7	8	30	39	61	63	69
		C	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0 [']	0 [']	0	0	0	0	0	0	0	0
		NC	36	40	64	70	77	0 [']	0 [']	0 [']	0 [']	0 [']	6 [']	1 [']	3	7	8	30	39	61	63	69
Venezuela	Grumes	Trop.	1162	1086	1000	661	700 [']	12	0 [']	31	8	10 [']	2 [']	1 [']	2 [']	0 [']	0 [']	1172	1085	1029	669	710
		C	231 [']	344 [']	300 [']	211 [']	250 [']	1 [']	0	0	0	0 [']	0 [']	1 [']	2 [']	0	0 [']	232	343	298	211	250
		NC	931 [']	742 [']	700 [']	450 [']	450 [']	11 [']	0 [']	31	8	10 [']	2 [']	0 [']	0 [']	0 [']	0 [']	941	742	731	458	460
	Sciages	Trop.	258	230	250	247	250 [']	18	9	4	4	3 [']	4 [']	8 [']	4	4	5 [']	272	231	250	247	248
		C	43 [']	29 [']	39 [']	19	25 [']	13 [']	2 [']	1	3	0 [']	2 [']	3 [']	3	0 [']	1 [']	54	28	37	22	24
		NC	215 [']	201 [']	211 [']	228	225 [']	6 [']	7 [']	3	1	3 [']	2 [']	5 [']	1	4	4 [']	219	203	213	225	224
	Placages	Trop.	50 [']	50 [']	50 [']	50 [']	50 [']	4	2	2	2 [']	2 [']	0	0	0 [']	0 [']	0 [']	54	52	52	52	52
		C	35 [']	35 [']	35 [']	35 [']	35 [']	0 [']	0 [']	0	0 [']	0 [']	0	0	0	0	0 [']	35	35	35	35	35
		NC	15 [']	15 [']	15 [']	15 [']	15 [']	4 [']	2 [']	2	2 [']	2 [']	0	0	0 [']	0 [']	0 [']	19	17	17	17	17
	Contrepl.	Trop.	39	46	50	13	15 [']	22	20	11	13	10 [']	0	0	0	3	2 [']	61	66	61	23	23
		C	25 [']	30 [']	30 [']	10 [']	10 [']	10 [']	0 [']	6	1	0 [']	0	0	0	0	0 [']	35	30	36	11	10
		NC	14 [']	16 [']	20 [']	3 [']	5 [']	12 [']	20 [']	5	12	10 [']	0	0	0	3	2 [']	26	36	25	12	13

Tableau 1-2-c. Production, commerce et consommation de bois tropicaux par les producteurs OIBT (1000 m³)

Pays	Produit	Espèces	Production					Importations					Exportations					Consommation intérieure				
			1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997
Total Producteurs	Grumes	Trop.	178216	179284	174514	171487	171763	2701	2484	3181	3088	3790	17610	17564	16352	14236	14580	163307	164204	172586	160339	160973
		C	29128	29441	29424	29998	30230	6	8	207	130	261	225	540	986	293	497	28909	28909	28645	29836	29994
		NC	149088	149843	145091	141488	141532	2696	2476	2974	2958	3529	17385	17024	15367	13944	14082	134398	135295	132699	130503	130980
	Sciages	Trop.	61618	60444	60803	59674	59938	2846	3185	3518	3580	4744	8954	8740	8071	7229	6821	55509	54888	56251	56025	57862
		C	12139	12150	12116	12183	12379	25	13	137	151	363	547	690	578	596	694	11616	11472	11675	11738	12048
		NC	49479	48294	48687	47490	47559	2821	3172	3382	3429	4381	8407	8051	7494	6633	6128	43893	43414	44575	44286	45813
	Placages	Trop.	3150	3137	3333	2382	2388	64	59	135	234	477	1053	1058	1067	1200	1289	2161	2138	2402	1416	1576
		C	56	66	66	70	70	0	0	7	24	20	15	19	21	30	31	41	47	51	64	59
		NC	3094	3071	3268	2312	2318	63	59	128	210	457	1038	1039	1045	1170	1258	2119	2091	2352	1352	1517
	Contrepl.	Trop.	15581	15608	16107	15927	16590	70	92	87	88	99	12866	12137	12410	12237	12963	2785	3563	3785	3778	3726
		C	238	345	341	323	325	10	0	8	3	2	62	79	2	2	7	186	266	347	324	320
		NC	15343	15263	15766	15604	16266	60	91	79	85	97	12803	12058	12407	12235	12956	2600	3296	3438	3454	3406
Total OIBT	Grumes	Trop.	178682	179792	175006	171984	172269	19394	17962	16828	15012	15723	17694	17745	16463	14322	14664	180382	180009	186614	172674	173328
		C	29128	29441	29424	29998	30230	56	58	274	200	306	225	540	986	293	497	28959	28959	28712	29905	30039
		NC	149554	150351	145583	141985	142038	19340	17905	16553	14813	15417	17469	17205	15478	14029	14166	151424	151051	146658	142769	143289
	Sciages	Trop.	64602	63305	63181	61707	61849	10384	9375	9549	8512	9799	9253	9041	8313	7487	7062	65732	63638	64418	62733	64587
		C	12164	12185	12152	12221	12403	140	105	280	298	457	547	690	578	596	694	11756	11599	11854	11923	12166
		NC	52438	51120	51030	49486	49447	10244	9270	9270	8213	9343	8706	8352	7736	6890	6369	53976	52037	52564	50809	52421
	Placages	Trop.	3750	3663	3842	2838	2847	1139	990	1097	1218	1451	1097	1128	1131	1251	1342	3792	3525	3809	2805	2956
		C	56	66	66	70	70	0	0	7	27	22	15	19	21	30	31	41	47	51	68	62
		NC	3694	3597	3777	2768	2777	1138	990	1090	1191	1429	1082	1109	1109	1221	1311	3750	3478	3759	2738	2895
	Contrepl.	Trop.	22592	22096	21779	21041	21673	9606	10216	11319	11500	11845	13225	12523	12821	12721	13426	18973	19789	20278	19820	20092
		C	238	345	341	323	325	35	27	52	83	73	62	79	2	2	7	211	293	391	404	391
		NC	22354	21751	21438	20718	21349	9571	10188	11267	11417	11772	13162	12444	12818	12719	13419	18763	19495	19887	19416	19701

Tableau 1-2-d. Commerce des bois tropicaux par les producteurs OIBT - Valeur (1000 \$ et \$/m3)

Pays	Produit	Espèces	Importations				Exportations			
			Valeur		Valeur unitaire		Valeur		Valeur unitaire	
			1995	1996	1995	1996	1995	1996	1995	1996
Afrique Total	Grumes	Trop.	2544	441	134	441	738558	678243	194	198
		C	7	0	--	--	0	0	--	--
		NC	2537	441	134	441	738558	678243	193	198
	Sciages	Trop.	194	338	49	56	541142	494385	382	428
		C	0	0	0	--	254	0	254	--
		NC	194	338	65	56	540888	494385	382	428
	Placages	Trop.	3	10	--	--	131013	123595	463	454
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	3	10	--	--	131013	123595	463	454
	Contrepl.	Trop.	27	116	--	--	37499	31789	479	420
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	27	116	--	--	37499	31789	481	418
Cameroun	Grumes	Trop.	0 ¹	0 ¹	--	--	179128 ^F	155031	137	141
		C	0 ¹	0 ¹	--	--	0	0	--	--
		NC	0 ¹	0 ¹	--	--	179128 ^F	155031 ^I	137	141
	Sciages	Trop.	0 ¹	0 ¹	--	--	136465 ^I	150000 ^I	472	528
		C	0 ¹	0 ¹	--	--	254 ^F	0	254	--
		NC	0 ¹	0 ¹	--	--	136211 ^I	150000 ^I	473	528
	Placages	Trop.	0 ¹	0 ¹	--	--	17226 ^I	14300 ^I	287	280
		C	0 ¹	0 ¹	--	--	0	0	--	--
		NC	0 ¹	0 ¹	--	--	17226 ^I	14300 ^I	287	280
	Contrepl.	Trop.	0 ¹	0 ¹	--	--	5698 ^F	12000 ^I	285	343
		C	0 ¹	0 ¹	--	--	0	0	--	--
		NC	0 ¹	0 ¹	--	--	5698 ^I	12000 ^I	285	343
République Centrafricaine	Grumes	Trop.	0 ¹	0 ¹	--	--	17229	10028 ^I	236	239
		C	0 ¹	0 ¹	--	--	0	0	--	--
		NC	0 ¹	0 ¹	--	--	17229	10028 ^I	236	239
	Sciages	Trop.	0 ¹	0 ¹	--	--	11219	11593 ^I	374	374
		C	0 ¹	0 ¹	--	--	0	0	--	--
		NC	0 ¹	0 ¹	--	--	11219	11593 ^I	374	374
	Placages	Trop.	0 ¹	0 ¹	--	--	0	0	--	--
		C	0 ¹	0 ¹	--	--	0	0	--	--
		NC	0 ¹	0 ¹	--	--	0	0	--	--
	Contrepl.	Trop.	0 ¹	0 ¹	--	--	200	0	200	--
		C	0 ¹	0 ¹	--	--	0	0	--	--
		NC	0 ¹	0 ¹	--	--	200	0	200	--
Congo	Grumes	Trop.	0 ¹	0 ¹	--	--	80063 ^F	92100 ^I	307	307
		C	0 ¹	0 ¹	--	--	0	0 ^I	--	--
		NC	0 ¹	0 ¹	--	--	80063 ^I	92100 ^I	307	307
	Sciages	Trop.	0 ¹	0 ¹	--	--	15317 ^F	16600 ^I	474	474
		C	0 ¹	0 ¹	--	--	0	0	--	--
		NC	0 ¹	0 ¹	--	--	15317 ^F	16600 ^I	474	474
	Placages	Trop.	0 ¹	0 ¹	--	--	29000 ^F	31000 ^I	690	689
		C	0 ¹	0 ¹	--	--	0	0	--	--
		NC	0 ¹	0 ¹	--	--	29000 ^I	31000 ^I	690	689
	Contrepl.	Trop.	0 ¹	0 ¹	--	--	1905 ^F	1900 ^I	953	950
		C	0 ¹	0 ¹	--	--	0	0	--	--
		NC	0 ¹	0 ¹	--	--	1905 ^I	1900 ^I	953	950
Côte d'Ivoire	Grumes	Trop.	0 ¹	0 ¹	--	--	47680 ^F	39268	153	117
		C	0 ¹	0 ¹	--	--	0	0	--	--
		NC	0 ¹	0 ¹	--	--	47680 ^I	39268	153	117
	Sciages	Trop.	0 ¹	0 ¹	--	--	254595 ^F	201239	405	403
		C	0 ¹	0 ¹	--	--	0 ^F	0	--	--
		NC	0 ¹	0 ¹	--	--	254595 ^F	201239	405	403
	Placages	Trop.	0 ¹	0 ¹	--	--	45678 ^F	42752	368	372
		C	0 ¹	0 ¹	--	--	0	0	--	--
		NC	0 ¹	0 ¹	--	--	45678 ^I	42752	368	372
	Contrepl.	Trop.	0 ¹	0 ¹	--	--	6000 ^I	3183	400	398
		C	0 ¹	0 ¹	--	--	0	0	--	--
		NC	0 ¹	0 ¹	--	--	6000 ^I	3183 ^I	400	398

Tableau 1-2-d. Commerce des bois tropicaux par les producteurs OIBT - Valeur (1000 S et S/m3)

Pays	Produit	Espèces	Importations				Exportations			
			Valeur		Valeur unitaire		Valeur		Valeur unitaire	
			1995	1996	1995	1996	1995	1996	1995	1996
Gabon	Grumes	Trop.	1400 ¹	0 ¹	93	--	388830	360000 ¹	231	234
		C	0	0 ¹	--	--	0	0	--	--
		NC	1400 ¹	0 ¹	93	--	388830 ¹	360000 ¹	231	234
	Sciages	Trop.	0 ¹	0 ¹	--	--	1008	28758	9	601
		C	0	0 ¹	--	--	0	0	--	--
		NC	0	0 ¹	--	--	1008 ¹	28758 ¹	9	599
	Placages	Trop.	0 ¹	0 ¹	--	--	1031	630 ¹	210	181
		C	0	0 ¹	--	--	0	0	--	--
		NC	0	0 ¹	--	--	1031 ¹	630 ¹	206	210
	Contrepl.	Trop.	0 ¹	0 ¹	--	--	22350	7450 ¹	617	635
		C	0	0 ¹	--	--	0	0	--	--
		NC	0	0 ¹	--	--	22350 ¹	7450 ¹	621	621
Ghana	Grumes	Trop.	0	0	--	--	7449	0	92	--
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	0	0	--	--	7449	0	92	--
	Sciages	Trop.	0	0	--	--	108351	80332	379	336
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	0	0	--	--	108351 ¹	80332 ¹	379	336
	Placages	Trop.	0	0	--	--	34458	32668	749	605
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	0	0	--	--	34458	32668	749	605
	Contrepl.	Trop.	0	0	--	--	1346	7256	337	382
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	0	0	--	--	1346	7256	337	382
Libéria	Grumes	Trop.	0 ¹	0 ¹	--	--	779	2261	130	126
		C	0 ¹	0 ¹	--	--	0	0	--	--
		NC	0 ¹	0 ¹	--	--	779 ¹	2261 ¹	130	126
	Sciages	Trop.	0 ¹	0 ¹	--	--	67 ^F	0 ¹	--	--
		C	0 ¹	0 ¹	--	--	0	0 ¹	--	--
		NC	0 ¹	0 ¹	--	--	67 ^F	0 ¹	--	--
	Placages	Trop.	0 ¹	0 ¹	--	--	13 ^F	0 ¹	--	--
		C	0 ¹	0 ¹	--	--	0	0 ¹	--	--
		NC	0 ¹	0 ¹	--	--	13	0 ¹	--	--
	Contrepl.	Trop.	0 ¹	0 ¹	--	--	0	0	--	--
		C	0 ¹	0 ¹	--	--	0	0	--	--
		NC	0 ¹	0 ¹	--	--	0	0	--	--
Togo	Grumes	Trop.	1144	441	286	441	70 ¹	204	70	68
		C	7	0	--	--	0	0	--	--
		NC	1137	441	284	441	70 ¹	204	70	68
	Sciages	Trop.	194	338	65	56	92	343	--	86
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	194	338	65	56	92	343	--	86
	Placages	Trop.	3	10	--	--	0 ¹	0 ¹	--	--
		C	0	0	--	--	0 ¹	0 ¹	--	--
		NC	3	10	--	--	0 ¹	0 ¹	--	--
	Contrepl.	Trop.	27	116	--	--	0 ¹	0 ¹	--	--
		C	0	0	--	--	0 ¹	0 ¹	--	--
		NC	27	116	--	--	0 ¹	0 ¹	--	--
République Démocratique du Congo	Grumes	Trop.	0 ¹	0 ¹	--	--	17330	19352	179	213
		C	0 ¹	0 ¹	--	--	0	0	--	--
		NC	0 ¹	0 ¹	--	--	17330	19352	179	213
	Sciages	Trop.	0 ¹	0 ¹	--	--	14028	5520 ¹	345	344
		C	0 ¹	0 ¹	--	--	0	0	--	--
		NC	0 ¹	0 ¹	--	--	14028	5520 ¹	345	344
	Placages	Trop.	0 ¹	0 ¹	--	--	3607	2245	601	561
		C	0 ¹	0 ¹	--	--	0	0	--	--
		NC	0 ¹	0 ¹	--	--	3607	2245	601	561
	Contrepl.	Trop.	0 ¹	0 ¹	--	--	0 ¹	0 ¹	--	--
		C	0 ¹	0 ¹	--	--	0 ¹	0 ¹	--	--
		NC	0 ¹	0 ¹	--	--	0 ¹	0 ¹	--	--

Tableau 1-2-d. Commerce des bois tropicaux par les producteurs OIBT - Valeur (1000 \$ et \$/m3)

Pays	Produit	Espèces	Importations				Exportations			
			Valeur		Valeur unitaire		Valeur		Valeur unitaire	
			1995	1996	1995	1996	1995	1996	1995	1996
Asia-Pacifique Total	Grumes	Trop.	566899	479800	182	157	1474616	1449032	131	141
		C	25103	17875	123	142	2260	100	233	100
		NC	541796	461925	186	157	1472356	1448932	131	141
	Sciages	Trop.	774019	847953	281	284	1846359	1560026	369	353
		C	33499	61221	265	447	27384	26109	275	238
		NC	740519	786732	282	276	1818975	1533917	371	356
	Placages	Trop.	27015	50881	563	262	268463	299446	406	414
		C	1860	6744	310	281	0	0	--	--
		NC	25155	44137	599	260	268264	299445	406	414
	Contrepl.	Trop.	39667	34168	559	510	5180853	5331083	446	465
C		0	0	--	--	0	0	--	--	
NC		39667	34168	559	510	5180853	5331083	446	465	
Cambodge	Grumes	Trop.	0 ¹	0 ¹	--	--	76074	32704	166	109
		C	0 ¹	0 ¹	--	--	0	0	--	--
		NC	0 ¹	0 ¹	--	--	76074	32704	166	109
	Sciages	Trop.	0 ¹	0 ¹	--	--	32445	25103	326	364
		C	0 ¹	0 ¹	--	--	0	0	--	--
		NC	0 ¹	0 ¹	--	--	32445	25103	326	364
	Placages	Trop.	0 ¹	0 ¹	--	--	3785	12821	135	458
		C	0 ¹	0 ¹	--	--	0	0	--	--
		NC	0 ¹	0 ¹	--	--	3785	12821	135	458
	Contrepl.	Trop.	0 ¹	0 ¹	--	--	0 ¹	0 ¹	--	--
		C	0 ¹	0 ¹	--	--	0 ¹	0 ¹	--	--
		NC	0 ¹	0 ¹	--	--	0 ¹	0 ¹	--	--
Fidji	Grumes	Trop.	0 ¹	0 ¹	--	--	1218 ^F	0	--	--
		C	0 ¹	0 ¹	--	--	1179 ^F	0	--	--
		NC	0 ¹	0 ¹	--	--	39 ^F	0	--	--
	Sciages	Trop.	470 ¹	0 ¹	470	--	9143	6584	345	346
		C	0 ^F	0 ¹	--	--	5175 ¹	3806 ¹	345	351
		NC	470 ¹	0 ¹	470	--	3968 ¹	2778 ¹	346	339
	Placages	Trop.	7	0 ¹	--	--	3154	3262	659	561
		C	0	0 ¹	--	--	0	0	--	--
		NC	7	0 ¹	--	--	3154 ¹	3262 ¹	683	561
	Contrepl.	Trop.	2500 ¹	37	357	--	1916	2756	958	689
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	2500 ¹	37	357	--	1916	2756	958	689
Inde	Grumes	Trop.	46102 ¹	65000 ¹	132	130	973 ^F	830 ¹	162	166
		C	130 ¹	120 ¹	134	120	0	0 ¹	--	--
		NC	45972 ^F	64880 ¹	132	130	973 ¹	830 ¹	162	166
	Sciages	Trop.	2496 ¹	3870 ¹	387	387	4231 ^F	4800 ¹	529	533
		C	1002 ¹	1935 ¹	225	387	129 ^F	530 ¹	129	530
		NC	1494 ¹	1935 ¹	744	387	4102 ^F	4270 ¹	586	534
	Placages	Trop.	0 ¹	0 ¹	--	--	2717 ^F	0 ¹	2717	--
		C	0 ¹	0 ¹	--	--	0 ¹	0 ¹	--	--
		NC	0 ¹	0 ¹	--	--	2717 ¹	0	2717	--
	Contrepl.	Trop.	6496 ¹	9744 ¹	650	650	13594 ^F	17900 ¹	358	358
		C	0	0	--	--	0 ¹	0 ¹	--	--
		NC	6496 ¹	9744 ¹	650	650	13594 ¹	17900 ¹	358	358
Indonésie	Grumes	Trop.	1612 ¹	1500 ¹	23	25	8955 ¹	9200 ¹	204	204
		C	45 ¹	0 ¹	26	--	153 ^F	100 ¹	153	100
		NC	1567 ^F	1500 ¹	23	25	8802 ^F	9100 ¹	205	207
	Sciages	Trop.	1727 ¹	864 ¹	864	432	225086 ¹	180000 ¹	409	409
		C	1405 ¹	864 ¹	703	864	10800 ^F	10000 ¹	216	250
		NC	321 ¹	0 ¹	--	0	214286 ^F	170000 ¹	429	425
	Placages	Trop.	1173	1955 ¹	391	391	3992 ¹	8000 ¹	798	800
		C	0	0	--	--	0 ¹	0 ¹	--	--
		NC	1173	1955 ¹	391	391	3992 ¹	8000 ¹	798	800
	Contrepl.	Trop.	2500 ¹	2770 ¹	278	277	3786000 ^F	3600000 ¹	461	450
		C	0	0	--	--	0 ¹	0 ¹	--	--
		NC	2500 ¹	2770 ¹	278	277	3786000 ¹	3600000 ¹	461	450

Tableau 1-2-d. Commerce des bois tropicaux par les producteurs OIBT - Valeur (1000 \$ et S/m3)

Pays	Produit	Espèces	Importations				Exportations			
			Valeur		Valeur unitaire		Valeur		Valeur unitaire	
			1995	1996	1995	1996	1995	1996	1995	1996
Malaisie	Grumes	Trop.	38664	42990	62	60	909119	907839	116	130
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	38664	42990	62	60	909119	907839	116	130
	Sciages	Trop.	66944	56268	168	175	1450251	1219308	349	333
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	66944	56268	168	175	1450251	1219308	349	333
	Placages	Trop.	15561	19870	1112	218	229991	252626	392	389
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	15561	19870	1112	218	229991	252626	392	389
Contrepl.	Trop.	8620	3423	663	571	1372005	1703835	411	501	
	C	0	0	--	--	0	0	--	--	
	NC	8620	3423	663	571	1372005	1703835	411	501	
Myanmar	Grumes	Trop.	0 ¹	0 ¹	--	--	152192	142472	454	328
		C	0 ¹	0 ¹	--	--	0	0	--	--
		NC	0 ¹	0 ¹	--	--	152192	142472	454	328
	Sciages	Trop.	0 ¹	0 ¹	--	--	21141	21699	727	736
		C	0 ¹	0 ¹	--	--	0	0	--	--
		NC	0 ¹	0 ¹	--	--	21141	21699	727	736
	Placages	Trop.	0 ¹	0 ¹	--	--	82	120	--	--
		C	0 ¹	0 ¹	--	--	0	0	--	--
		NC	0 ¹	0 ¹	--	--	82	120	--	--
	Contrepl.	Trop.	0 ¹	0 ¹	--	--	47	616	--	616
		C	0 ¹	0 ¹	--	--	0	0	--	--
		NC	0 ¹	0 ¹	--	--	47	616	--	616
Papouasie- Nouvelle- Guinée	Grumes	Trop.	0 ¹	0 ¹	--	--	324800	355960	129	142
		C	0 ¹	0 ¹	--	--	928 ^F	0	107	--
		NC	0 ¹	0 ¹	--	--	323872	355960	130	142
	Sciages	Trop.	0 ¹	0 ¹	--	--	2039 ^F	2500 ¹	408	417
		C	0 ¹	0 ¹	--	--	0 ¹	0	0	--
		NC	0 ¹	0 ¹	--	--	2039 ¹	2500 ¹	408	417
	Placages	Trop.	0 ¹	0 ¹	--	--	921 ^F	920 ¹	461	460
		C	0 ¹	0 ¹	--	--	0	0	--	--
		NC	0 ¹	0 ¹	--	--	921	920 ¹	461	460
	Contrepl.	Trop.	0 ¹	0 ¹	--	--	88	185	--	--
		C	0 ¹	0 ¹	--	--	0	0	--	--
		NC	0 ¹	0 ¹	--	--	88	185	--	--
Philippines	Grumes	Trop.	82036 ^F	127412 ^F	118	145	0	0	--	--
		C	18378 ^F	13880 ^F	115	136	0	0	--	--
		NC	63658 ^F	113532 ^F	119	146	0	0	--	--
	Sciages	Trop.	82225 ^F	161972 ^F	218	286	14661	23196	175	160
		C	14967 ^F	43751 ^F	282	561	6438	9193	222	164
		NC	67258 ^F	118221 ^F	207	242	8223	14003	150	157
	Placages	Trop.	8057 ^F	26424 ^F	310	281	13487	12856	421	494
		C	1860 ¹	6744 ¹	310	281	0 ¹	0 ¹	--	--
		NC	6197 ¹	19680 ¹	310	281	13287 ¹	12856 ¹	415	494
	Contrepl.	Trop.	1981 ¹	6907 ^F	991	628	5793	4508	341	376
		C	0	0	--	--	0 ¹	0 ¹	--	--
		NC	1981 ¹	6907 ¹	991	628	5793 ¹	4508 ¹	341	376
Thaïlande	Grumes	Trop.	398485	242898	290	268	1285	27	49	--
		C	6550	3875	160	168	0	0	--	--
		NC	391935	239023	294	271	1285	27	49	--
	Sciages	Trop.	620157	624979	316	299	87361	76836	1618	1707
		C	16125	14671	241	277	4842	2580	1211	1290
		NC	604032	610308	318	300	82519	74256	1650	1727
	Placages	Trop.	2217	2632	443	658	10335	8840	5168	4420
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	2217	2632	443	658	10335	8840	5168	4420
	Contrepl.	Trop.	17570	11287	586	451	1410	1283	1410	642
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	17570	11287	586	451	1410	1283	1410	642

Tableau 1-2-d. Commerce des bois tropicaux par les producteurs OIBT - Valeur (1000 \$ et \$/m3)

Pays	Produit	Espèces	Importations				Exportations			
			Valeur		Valeur unitaire		Valeur		Valeur unitaire	
			1995	1996	1995	1996	1995	1996	1995	1996
Amérique latine/ Caraïbes Total	Grumes	Trop.	6806	2632	126	113	68102	30970	53	58
		C	2186	1207	722	296	47659	15936	49	55
		NC	4619	1425	90	74	20443	15033	65	62
	Sciages	Trop.	29663	27715	39	49	514363	485538	312	294
		C	2231	4506	245	322	103147	129226	216	266
		NC	27432	23209	36	43	411215	356312	351	306
	Placages	Trop.	11042	12020	127	293	78484	93491	645	456
		C	705	312	--	--	7177	9602	338	325
		NC	10337	11707	120	286	71307	83889	710	478
	Contrepl.	Trop.	8346	10482	490	524	468446	480104	647	697
		C	3482	1256	348	209	267	345	--	--
		NC	4865	9226	693	652	468180	479499	705	762
Bolivie	Grumes	Trop.	0 ¹	0 ¹	--	--	849 ^F	0	137	--
		C	0 ¹	0 ¹	--	--	0	0	--	--
		NC	0 ¹	0 ¹	--	--	849 ^F	0	137	--
	Sciages	Trop.	555	189	--	--	76154 ¹	64031	536	408
		C	0	0	--	--	0 ¹	0	--	--
		NC	555	189	--	--	76154 ¹	64031	536	408
	Placages	Trop.	0 ¹	0	--	--	74	0	--	--
		C	0 ¹	0	--	--	0	0	--	--
		NC	0 ¹	0	--	--	74	0	--	--
	Contrepl.	Trop.	225	22	--	--	149096	161543	--	--
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	225	22	--	--	149096	161543	--	--
Brésil	Grumes	Trop.	1138	548	67	69	58847	25746	47	51
		C	8	17	--	--	44696	13911	46	49
		NC	1130	531	66	66	14151	11834	50	54
	Sciages	Trop.	24903	22688	33	40	379816	344746	307	281
		C	677	907	169	227	86081	106363	315	330
		NC	24226	21781	32	38	293735	238383	305	263
	Placages	Trop.	9060	10120	107	266	70207	74096	597	580
		C	640	296	--	--	7161	9565	337	324
		NC	8420	9824	100	259	63046	64531	650	657
	Contrepl.	Trop.	884	1516	884	379	259993	247670	429	447
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	884	1516	884	379	259993	247670	429	447
Colombie	Grumes	Trop.	46	11	--	--	574	354	299	155
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	46	11	--	--	574	354	299	155
	Sciages	Trop.	100	77	--	--	1407	1109	182	259
		C	0	0	--	--	235	521	249	710
		NC	100	77	--	--	1172	588	173	166
	Placages	Trop.	110	70	--	--	11	6	--	--
		C	0	0	--	--	2	0	--	--
		NC	110	70	--	--	9	6	--	--
	Contrepl.	Trop.	869	780	869	780	3678	2112	884	884
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	869	780	869	780	3678	2112	884	884
Equateur	Grumes	Trop.	85	0	--	--	2283 ^F	46	1077	--
		C	83	0	--	--	0	25	--	--
		NC	2	0	--	--	2283 ^F	21	1077	--
	Sciages	Trop.	76	204	--	--	24365 ^F	27042	1084	802
		C	38	1	--	--	0	0	--	--
		NC	38	203	--	--	24365 ^F	27042	1084	802
	Placages	Trop.	109 ^F	7	--	--	6045 ^F	18252	--	246
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	109	7	--	--	6045 ^F	18252	--	246
	Contrepl.	Trop.	62	211	--	--	22508	27041	1134	1148
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	62	211	--	--	22508	27041	1134	1148

Tableau 1-2-d. Commerce des bois tropicaux par les producteurs OIBT - Valeur (1000 \$ et \$/m3)

Pays	Produit	Espèces	Importations				Exportations			
			Valeur		Valeur unitaire		Valeur		Valeur unitaire	
			1995	1996	1995	1996	1995	1996	1995	1996
Guyana	Grumes	Trop.	0	0	--	--	1196	2821	85	128
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	0	0	--	--	1196	2821	85	128
	Sciages	Trop.	0	0	--	--	5626	7494	375	394
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	0	0	--	--	5626	7494	375	394
	Placages	Trop.	0	0	--	--	196 ^F	0	--	--
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	0	0	--	--	196	0	--	--
	Contrepl.	Trop.	0	0	--	--	30540	35715	350	372
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	0	0	--	--	30540	35715	351	372
Honduras	Grumes	Trop.	29	147	--	73	1000 ^I	2000 ^I	167	200
		C	2	126	--	126	1000 ^I	2000 ^I	167	200
		NC	27	21	--	--	0 ^I	0 ^I	--	--
	Sciages	Trop.	581	2147	194	358	17520	22846	86	131
		C	517	1825	172	365	16438	22342	82	136
		NC	64	322	318	322	1082	504	361	46
	Placages	Trop.	68	136	--	--	87	103	87	103
		C	30	8	--	--	14	37	--	--
		NC	38	128	--	--	73	65	73	65
	Contrepl.	Trop.	520	1147	173	382	450	605 ^I	150	202
		C	380	733	190	366	267	345	134	172
		NC	140	414	140	414	183	0 ^I	183	0
Panama	Grumes	Trop.	0 ^I	0 ^I	--	--	1309 ^F	0 ^I	207	--
		C	0 ^I	0 ^I	--	--	0	0 ^I	--	--
		NC	0 ^I	0 ^I	--	--	1309 ^F	0 ^I	207	--
	Sciages	Trop.	0 ^I	0 ^I	--	--	356	2600	287	431
		C	0 ^I	0 ^I	--	--	0	0	--	--
		NC	0 ^I	0 ^I	--	--	356	2600	287	431
	Placages	Trop.	0 ^I	0 ^I	--	--	31	0 ^I	--	--
		C	0 ^I	0 ^I	--	--	0	0 ^I	--	--
		NC	0 ^I	0 ^I	--	--	31	0 ^I	--	--
	Contrepl.	Trop.	0 ^I	0 ^I	--	--	370	86	370	--
		C	0 ^I	0 ^I	--	--	0	0	--	--
		NC	0 ^I	0 ^I	--	--	370	86	370	--
Pérou	Grumes	Trop.	2138	1096	534	274	53 ^F	0 ^I	--	--
		C	2094	1064	--	355	11 ^F	0 ^I	--	--
		NC	44	32	44	32	42 ^F	0 ^I	--	--
	Sciages	Trop.	1321	1350	661	675	8366	14910	523	621
		C	447	978	447	489	0	0	--	--
		NC	874	372	874	--	8366	14910	523	621
	Placages	Trop.	495	487	--	--	1833	1035	611	518
		C	35	8	--	--	0	0	--	--
		NC	460	479	--	--	1833	1035	611	518
	Contrepl.	Trop.	103	7	--	--	1766	3933	589	562
		C	0	0	--	--	0	0	--	--
		NC	103	7	--	--	1766	3933	589	562
Venezuela	Grumes	Trop.	3370 ^I	830 ^I	109	104	1991 ^F	3 ^I	1046	--
		C	0 ^I	0 ^I	--	--	1952 ^F	0 ^I	1136	--
		NC	3370 ^I	830 ^I	109	104	39 ^F	3 ^I	210	--
	Sciages	Trop.	2127 ^I	1060 ^I	532	265	752 ^F	760	188	190
		C	552 ^I	795 ^I	552	265	393 ^F	0	131	--
		NC	1575 ^I	265 ^I	525	265	359 ^F	760	326	190
	Placages	Trop.	1200 ^I	1200 ^I	600	600	0 ^F	0	--	--
		C	0 ^I	0 ^I	--	--	0	0	--	--
		NC	1200 ^I	1200 ^I	600	600	0	0	--	--
	Contrepl.	Trop.	5684 ^I	6800 ^I	517	523	46 ^F	1400 ^I	--	467
		C	3102 ^I	523 ^I	517	523	0	0	--	--
		NC	2582 ^I	6277 ^I	516	523	46	1400 ^I	--	467

Tableau 1-2-d. Commerce des bois tropicaux par les producteurs OIBT - Valeur (1000 \$ et \$/m3)

Pays	Produit	Espèces	Importations				Exportations				
			Valeur		Valeur unitaire		Valeur		Valeur unitaire		
			1995	1996	1995	1996	1995	1996	1995	1996	
Producteurs	Grumes	Trop.	576249	482873	181	156	2281276	2158245	140	152	
		C	27297	19082	132	147	49919	16036	51	55	
		NC	548952	463790	184	157	2231357	2142208	145	154	
	Sciages	Trop.	803876	876006	228	246	2901863	2539949	360	351	
		C	35730	65727	262	435	130785	155335	226	260	
		NC	768145	810279	227	238	2771078	2384614	370	360	
	Total	Placages	Trop.	38060	62910	282	268	477961	516532	449	430
			C	2565	7056	428	294	7177	9602	338	325
			NC	35495	55854	277	265	470584	506929	451	433
		Contrepl.	Trop.	48040	44766	546	515	5686799	5842977	458	478
			C	3482	1256	348	209	267	345	-	-
			NC	44558	43510	571	536	5686532	5842372	460	480
Total		Trop.	1466225	1466555	-	-	11347898	11057703	-	-	
		C	69074	93122	-	-	188148	181319	-	-	
		NC	1397150	1373434	-	-	11159551	10876123	-	-	
OIBT Total	Grumes	Trop.	3505716	3094368	208	206	2327220	2188991	141	153	
		C	50019	43105	183	216	49919	16036	51	55	
		NC	3455697	3051262	209	206	2277301	2172954	147	155	
	Sciages	Trop.	3959989	3476252	411	410	3048448	2702057	367	361	
		C	165141	184298	591	617	130785	155335	226	260	
		NC	3794847	3291954	406	402	2917663	2546721	377	370	
	Total	Placages	Trop.	657263	658017	527	540	558524	583828	495	467
			C	3436	9368	573	346	7177	9602	338	325
			NC	653827	648650	527	544	551147	574225	497	470
		Contrepl.	Trop.	5215348	5426130	458	493	5953873	6164498	464	485
			C	20464	30561	379	353	267	373	4	6
			NC	5194884	5395569	459	494	5953606	6163865	467	487
Total	Trop.	13338316	12654767	-	-	11888064	11639374	-	-		
	C	239060	267332	-	-	188148	181347	-	-		
	NC	13099255	12387435	-	-	11699717	11457765	-	-		

Appendice 2

Sens du commerce en produits ligneux tropicaux primaires entre grands producteurs et consommateurs OIBT en 1996

Tableau 2-1. Volume des grumes	142
Tableau 2-2. Volume des sciages.....	143
Tableau 2-3. Volume des placages	144
Tableau 2-4. Volume des contreplaqués.....	145

Tableau 2-1. Commerce des grumes tropicaux, 1996 (m³)

Importateurs	Exportateurs											Total Importations
	Malaisie	PNG	Gabon	Cameroun	Brésil	Myanmar	Côte d'Ivoire	Congo	Cambodge	Rép. Dém. du Congo	Autres	
Japon	3461000	1742000	378000	86000	1000	13000		8000			483000	6172000
	3572300	1695000	215820	69240	607 "	41410				1296		
(Taïwan)	1221760	47650	24959	74341		7267					197023	1573000
	1251500	33000	19850	48350					2366			
Rép. de Corée	448000	561000	1000	4000		1000				1000	195000	1211000
	491400	498000	337	4160								
Chine	127632	13633	316428	10360	18	27862				12	504055	1000000
	326900	57000	351080	37590		4350	93000			1654		
Thaïlande	468000	34000	7000	115000		141000	1000		30000		109000	905000
	358400	21000	29728	51820		195650	33000		50167			
Philippines	179000	245000	28215		44000						381785	878000
	150000	269000	124600	19840			29000					
Malaisie		6899	9710	56		235					705100	722000
		6000	2244			4130			78	476		
France			272200	124800	400	600	12300	41000		13300	213400	678000
			437670	188820			8000			13231		
Inde	328000						150000				22000	500000
	306700	43000	12191	2890		80520	119000					
Portugal			50000	80000			9000	94000		81000	36000	350000
			31628	80950	343718 "		6000			50705		
Autres												
	439800	53000	312852	597340	155675	108940	49000	300000	247389	23638		
Total Exportations	6897000	2675000	1538000	1101000	500000	435000	337000	300000	300000	91000		

Tableau 2-2. Commerce des sciages tropicaux, 1996 (m³)

Importateurs	Exportateurs		Côte									Total Importations		
	Malaisie	Brésil	d'Ivoire	Indonésie	Cameroun	Ghana	Honduras	Bolivie	Philippines	Cambodge	Autres			
Thaïlande	1661000 1144400	88000 135774 "	0	6000 57052	0 70	0 580				84000 52039	250000	2089000		
Japon	507000 359100	22000 16222 "	1000	535000 256809	1000 640	1000 2430		200		21000 5000	8000 7935	106000	1202000	
Brésil									1832 " 1297 "			570168	572000	
Philippines	342000 364600	116000 223938 "										109000	567000	
Rép. de Corée	409000 290300	1000 1356 "	30	66000 16805								28000	504000	
Chine	194314 74000	2378 2196 "	30	211167 1028	175 680	40 240		90		97 " 0 "	68	866	91992	501000
(Taïwan)	303976 217200	15495 15202 "	60	43586 1028		14127 16750				31 " 322 "	65855 56000	1260	33961	477000
Pays-Bas		24536 42736 "	3227 24000	746 1494		10362 14630		11200			0 "		351129	390000
Malaisie				278683 1364		25					3210	148 137	39934	322000
Espagne	1420 1000	19099 81067 "	100909 100000	3137 23	105671 78030	9495 8930	199 31600	329					68740	309000
Autres														
Total Exportations	976400 3660000	708509 1227000	374880 499000	105425 440000	171440 284000	195350 239000	132000 175000	155231 157000	1000	1000	7629 69000			

Tableau 2-3. Commerce des placages tropicaux, 1996 (m³)

Importateurs	Exportateurs		Côte	Equateur	Ghana	Cameroun	Congo	Cambodge	Philippines	Belgique/	Autres	Total
	Malaisie	Brésil	d'Ivoire							Lux.		
Chine	78095 191700							8215 17194		137	163553	250000
Italie		149 "				450			21000			170000
(Taïwan)	129149 * 124900	613 "	26000		17940	37900		6696 * 4218			19155	155000
Japon	96000 127500	1000 1064 "		73800		20			1000 0 "		11000	109000
Philippines	87000 110800	1000 11542 "								0 "	6000	94000
Malaisie												91000
Etats-Unis	2804 2000		5274 18000	0	3594 12580	394 320	4651		8	455	52820	70000
Allemagne		16000 10311 "	29000 28000		7000 5430		7000				1000	60000
Rép. de Corée	38000 39800	3000 23497 "									8000	49000
Brésil				10 3 "	420					0 "		37997
Autres						14						
Total Exportations	52300 649000	32911 128000	3000 115000	170 74000	17610 54000	10596 51000	45000 45000	6588 28000	5000 26000	13000 13000		

Tableau 2-4. Commerce des contreplaqués tropicaux, 1996 (m³)

Importateurs	Exportateurs											Total Importations
	Indonésie	Malaisie	Brésil	(Taïwan)	Guyana	Etats-Unis	Chine	Belgique/ Lux.	Inde	Cameroun	Autres	
Japon	3303000 3508219	1514000 1563100	14000 10323 "	7000		1000 40000	2000 3160		6000		13000	4860000
Chine	440095 906285	570223 816600	63						942		788677	1800000
Etats-Unis	730000 405052	276000	224000 149208 "	17000	64000		6000	0	0		33000	1350000
Rép. de Corée	639000 200661	280000 250300	2000 2296 "			7000 7000	41000 17691		1000		21000	991000
(Taïwan)	580000 ¹	176134 [*] 170700				433 [*] 2000	1574 [*] 8013			50	3859	762000
R.-U.	174023 [*] 124086	48055 [*] 44000	202108 [*] 155217 "		16368 [*] 15892		5391 [*] 3945		589 [*]	0	3466	450000
Allemagne	136000 57890	2000 2000	53000 32687 "					143			5000	196000
Italie							206	8912		160	190000	190000
Pays-Bas	20949 59704 [*] 110061	1000 2497 [*] 5000	9371 " 6544 [*] 6360 "	50 [*]		16000 ¹	14			4890	91125	170000
Belgique-Lux.		98751 4000	2272 29662 "	23368		14		10000 ¹ 8179	30 [*]	50 [*]	32377	157000
Autres							22					
Total Exportations	2666797 8000000	546300 3403000	158877 554000	161000	80108 96000	9000 75000	32158 67000	39766 57000	50000 50000	29900 35000		

Appendice 3

Principales essences commercialisées 1996

Tableau 3-1-a. Importations de grumes.....	148
Tableau 3-1-b. Importations de sciages.....	151
Tableau 3-1-c. Importations de placages.....	155
Tableau 3-1-d. Importations de contreplaqués	157
Tableau 3-2-a. Exportations de grumes.....	158
Tableau 3-2-b. Exportations de sciages.....	161
Tableau 3-2-c. Exportations de placages.....	165
Tableau 3-2-d. Exportations de contreplaqués	168

Tableau 3-1-a. Principales essences de grumes tropicales importées par les membres de l'OIBT, 1996

Pays	Nom latin / Code SH	Nom pilote	Nom vernaculaire	Volume 1000 m3	Prix moy. \$/m3
UE					
Autriche	4403.99.40			1	125
Autriche	4403.34.10				358
Autriche	4403.35.10				209
Autriche	4403.35.90				428
Autriche	4403.31.00				81
Autriche	4403.32.00				73
Autriche	4403.34.90				128
France	4403.41.00			5	106
France	4403.49.10			70	273
France	4403.49.20			303	270
France	4403.49.30			11	327
France	4403.49.40			33	331
France	4403.49.50			4	197
France	4403.49.60			20	137
France	4403.49.70			0 ^R	864
France	4403.49.90			224	258
Grèce	4403.32.00] données 1995		0 ^R	57
Grèce	4403.34.10			61	292
Grèce	4403.34.50			1	514
Grèce	4403.34.90			6	267
Grèce	4403.35.10			0 ^R	448
Grèce	4403.35.90			1	194
Pays-Bas	<i>Aucoumea klaineana</i>		Okoume		24
Pays-Bas	<i>Terminalia superba</i>	Limba		6	245
Pays-Bas	<i>Entandrophragma utile</i>	Sipo		4	479
Canada	4403.41] 0 ^R	420
Canada	4403.49				
Egypte	<i>Terminalia superba</i>	Limba	Afara] 9	2773
Egypte	<i>Tectona grumelis</i>	Teak			
Egypte	<i>Entandrophragma spp.</i>	Sipo			
Egypte	<i>Entandrophragma condellas</i>	Sapelli			
Egypte	<i>Celtis mildbraedi</i>	Celtis			
Nouvelle-Zélande	4403.49.0003			0 ^R	662
Nouvelle-Zélande	4403.49.0009			0 ^R	501
Japon	<i>Shorea spp.</i>	Dark Red Meranti] 1178	228
Japon	<i>Shorea spp.</i>	Light Red Meranti			
Japon	<i>Shorea rugosa</i>	Meranti Bakau			
Japon	<i>Dipterocarpus spp.</i>	Keruing			
Japon	<i>Dryonalanops spp.</i>	Kapur			
				806	234

Tableau 3-1-a. Principales essences de grumes tropicales importées par les membres de l'OIBT, 1996

Pays	Nom latin / Code SH	Nom pilote	Nom vernaculaire	Volume 1000 m3	Prix moy. \$/m3		
Japon	<i>Shorea spp., Parashorea spp.</i>	White Lauan	}	727	238		
Japon	<i>Shorea spp.</i>	White Meranti					
Japon	<i>Shorea spp.</i>	White Seraya					
Japon	<i>Shorea spp.</i>	Yellow Meranti					
Japon	<i>Shorea albida</i>	Alan					
Japon	<i>Aucocmea klainena</i>	Okume					
Japon	<i>Triplochiton sclerocylon</i>	Obeche					
Japon	<i>Entandrophragma cylindeicum</i>	Sapelli					
Japon	<i>Entandrophragma utile</i>	Sipo				398	240
Japon	<i>Khaya spp.</i>	Acajou d'Afrique					
Japon	<i>Tieghemella spp.</i>	Makore					
Japon	<i>Chlorophora spp.</i>	Iroko					
Japon	<i>Gonystylus spp.</i>	Ramin					
Japon	<i>Dactylocladus stenostachys</i>	Jongkong					
Japon	<i>Intsia spp.</i>	Merbau				134	166
Japon	<i>Dyera spp.</i>	Jeltong					
Japon	<i>Koompassia malaccensis</i>	Kempas					
Rép. de Corée	<i>Dipterocarpus spp.</i>	Keruing	94				
Rép. de Corée	<i>Dyera spp.</i>	Jerutong	10				
Rép. de Corée	<i>Dryobalanops spp.</i>	Kapur					
* données 1995							
Etats-Unis	<i>Dipterocarpus spp.</i>	Keruing	}	0 ^R			
Etats-Unis	<i>Shorea spp.</i>	Dark Red Meranti					
Etats-Unis	<i>Shorea spp.</i>	Light Red Meranti		0 ^R			
Etats-Unis	<i>Shorea spp.</i>	Meranti Bakau					
Etats-Unis	<i>Entandrophragma congoense</i>	Tiama		0 ^R			
Etats-Unis	<i>Aucoumea klaineana</i>	Okume		0 ^R			
Malaisie	<i>Dryobalanops spp.</i>	Kapur	17	77			
Malaisie	<i>Dipterocarpus spp.</i>	Keruing	45	82			
Malaisie		Beech	0 ^R	945			
Malaisie	<i>Agathis spp.</i>	Damar Minyak	19	138			
Malaisie	<i>Shorea spp.</i>	Dark Red Meranti	2	151			
Malaisie	<i>Dyera spp.</i>	Jelutong	1	81			
Malaisie	<i>Dactylocladus stenostachys</i>	Jongkong	1	79			
Malaisie	<i>Shorea spp.</i>	Light Red Meranti	102	80			
Malaisie	<i>Lithocarpus ovalia</i>	Oak	3	735			
Malaisie	<i>Shorea roxb.</i>	Red Seraya	36	82			
Malaisie	<i>Tectona grandis</i>	Teak	2	106			
Malaisie	<i>Shorea spp.</i>	White Meranti	12	59			
Malaisie	<i>Parashorea spp.</i>	White Seraya	9	79			
Malaisie	<i>Shorea spp.</i>	Yellow Meranti	31	79			
Philippines	<i>Aucoumea klaineana</i>	Okoume	}	11	90		
Philippines	<i>Triplochiton scleroxylon</i>	Obeche					
Philippines	<i>Entandrophragma cylindricum</i>	Sapelli					
Philippines	<i>Entandrophragma utile</i>	Sipo					
Philippines	<i>Khaya spp.</i>	Acajou d'Afrique					
Philippines	<i>Pterocarpus indicus</i>	Narra				0 ^R	813

Tableau 3-1-a. Principales essences de grumes tropicales importées par les membres de l'OIBT, 1996

Pays	Nom latin / Code SH	Nom pilote	Nom vernaculaire	Volume 1000 m3	Prix moy. \$/m3
Thaïlande	<i>Eucalyptus</i> spp.	Eucalyptus	Eucalyptus		
Thaïlande	<i>Hevea brasiliensis</i>		Para-rubber wood		
Thaïlande	<i>Pterocarpus macrocarus</i>	Pra-du		26	281
Thaïlande	<i>Tectona grandis</i>	Teak, Sak		135	611
Thaïlande	<i>Dipterocarpus</i> spp.		Yang	179	232
Thaïlande	<i>Anisoptera costata</i>		Kra-bak	25	165
Thaïlande	<i>Sindora siamensis</i>		Ma-ka	1	350
Thaïlande	<i>Shorea</i> spp.		Sa-ya	40	252
Thaïlande	<i>Hopea</i> spp.		Ta-kien	2	283
Thaïlande	<i>Dalbergia oliveri</i>		Ching-chan	2	142
Thaïlande	<i>Shorea obtusa</i> & <i>S.siamensis</i>		Teng and Rang	11	107
Thaïlande		Conifer	Pine	23	170
Thaïlande	<i>Shorea</i> spp.	Dark Red Meranti		1	265
Thaïlande	<i>Shorea</i> spp.	Meranti Bakau			
Thaïlande	<i>Gonystylus bancanus</i>	Ramin			
Thaïlande	<i>Dryobalanops</i> spp.	Kapur			
Thaïlande	<i>Dactylocladus stenostachys</i>	Jongkong		64	178
Thaïlande	<i>Intsia bijuga</i>	Merbau			
Thaïlande	<i>Dyera</i> spp.	Jelutong			
Thaïlande	<i>Koompassia malaccensis</i>	Kempas			
Thaïlande	<i>Parashorea</i> spp.	White Lauan			
Thaïlande	<i>Shorea</i> spp.	White Meranti			
Thaïlande	<i>Parashorea</i> spp.	White Seraya		6	169
Thaïlande	<i>Shorea</i> spp.	Yellow Meranti			
Thaïlande	<i>Shorea</i> spp.	Alan			
Thaïlande	<i>Aucoumea klaineana</i>	Okoume			
Thaïlande	<i>Triplochiton scleroxylon</i>	Obeche			
Thaïlande	<i>Entandrophragma cylindricum</i>	Sapelli			
Thaïlande	<i>Entandrophragma utile</i>	Sipo		4	226
Thaïlande	<i>Khaya</i> spp.	Acajou d'Afrique			
Thaïlande	<i>Tieghemella heckelli</i>	Makore			
Thaïlande	<i>Chlorophora</i> spp.	Iroko			
Thaïlande	Autres			386	200
Brésil	<i>Paulownia</i> spp.		Quiri	45	
Brésil	<i>Dipterocarpus</i> spp.	Keruing			
Brésil	<i>Astronium</i> spp.	Aroeira		802	
Brésil	<i>Euplassa cantareirae</i>	Carvalho		179	
Brésil	<i>Aucoumea klaineana</i>	Okoume	Okumue	93	
Brésil	<i>Cedrela odorata</i>	Cedro		45	
Brésil	Autres			6	
Perou	<i>Tabebuia</i> spp.		Guayacan		13
Perou	<i>Loxopteryguim huasango</i>		Hualtaco		13
Perou	<i>Centrolobium</i> spp.		Oreja de Leon		13

Tableau 3-1-b. Principales essences de sciages tropicaux importés par les membres de l'OIBT, 1996

Pays	Nom latin / Code SH	Nom pilote	Nom vernaculaire	Volume 1000 m ³	Prix moy. \$/m ³
UE					
Autriche	4407.21.80			3	1094
Autriche	4407.22.80			3	611
Autriche	4407.21.10			1	952
Autriche	4407.22.39			1	688
Autriche	4407.21.39				1058
Autriche	4407.21.60				957
Autriche	4407.21.31				1387
Autriche	4407.22.10				686
Autriche	4407.23.90				698
Autriche	4407.22.31				369
Autriche	4407.22.60				368
France	4407.24			16	564
France	4407.25			12	891
France	4407.25.60			5	701
France	4407.25.80			4	632
France	4407.26			5	676
France	4407.26.70			0	0
France	4407.26.80			4	615
France	4407.29			182	528
France	4407.29.20			0	319
France	4407.29.61			3	342
France	4407.29. (70-99)			85	476
Grèce	4407.21.31] données 1995		0 ^R	2587
Grèce	4407.21.39		0 ^R	2516	
Grèce	4407.21.50		0 ^R	755	
Grèce	4407.21.60		0 ^R	631	
Grèce	4407.21.70		0 ^R	823	
Grèce	4407.21.80		2	764	
Grèce	4407.22.10		0	1229	
Grèce	4407.22.31		2	539	
Grèce	4407.22.39		0 ^R	394	
Grèce	4407.22.60		1	309	
Grèce	4407.22.80		11	582	
Grèce	4407.23.10		0 ^R	1207	
Grèce	4407.23.90		0 ^R	1028	
Italie	<i>Gambeya spp.</i>			Akatio	
Italie	<i>Hallea ciliata</i>		Abura		
Italie	<i>Chlorophora regia</i>		Iroko		
Italie	<i>Khaya spp.</i>		Mogano		
Pays-Bas	<i>Lophira alata</i>		Azobé	45	384
Pays-Bas	<i>Shorea spp.</i>	Meranti		126	764
Egypte	<i>Shorea spp.</i>	Light Red Meranti			
Egypte	<i>Entandrophragma</i>	Sipo			
Egypte	<i>Cedrela tona</i>	Cedra			
Egypte	<i>Cedrela toona</i>	Suren	Cedrela		
Egypte	<i>Swetenia macrophylla</i>		Mahogany		
Canada	4407.24] 15	683
Canada	4407.25				
Canada	4407.26				

Tableau 3-1-b. Principales essences de sciages tropicaux importés par les membres de l'OIBT, 1996

Pays	Nom latin / Code SH	Nom pilote	Nom vernaculaire	Volume 1000 m3	Prix moy. \$/m3			
Japon	<i>Shorea spp.</i>	Dark Red Meranti	}	23	619			
Japon	<i>Shorea spp.</i>	Light Red Meranti						
Japon	<i>Shorea rugosa</i>	Meranti Bakau						
Japon	<i>Shorea spp.</i>	White Meranti						
Japon	<i>Shorea spp.</i>	White Seraya						
Japon	<i>Shorea spp.</i>	Yellow Meranti						
Japon	<i>Shorea albida</i>	Alan						
Japon	<i>Shorea spp., Parashorea spp.</i>	White Lauan						
Nouvelle-Zélande	4407.29.9001			1	906			
Nouvelle-Zélande	4407.29.9009			6	261			
Etats-Unis	<i>Swietenia spp.</i>	Mahogany		118	718			
Etats-Unis	<i>Dipterocarpus spp.</i>	Keruing		38	549			
Etats-Unis	<i>Ochroma spp.</i>	Balsa		17	283			
Etats-Unis	<i>Tectona grandis</i>	Teak		11	1240			
Etats-Unis	<i>Shorea spp.</i>	Dark Red Meranti	}	3	737			
Etats-Unis	<i>Shorea spp.</i>	Light Red Meranti						
Etats-Unis	<i>Shorea spp.</i>	Meranti Bakau						
Etats-Unis	<i>Parashorea spp.</i>	White Lauan						
Etats-Unis	<i>Shorea spp.</i>	White Meranti						
Etats-Unis	<i>Parashorea spp.</i>	White Seraya						
Malaisie	<i>Dryobalanops spp.</i>	Kapur					19	65
Malaisie	<i>Dipterocarpus spp.</i>	Keruing					90	70
Malaisie		Beech		7	866			
Malaisie	<i>Agathis spp.</i>	Damar Minyak		1	146			
Malaisie	<i>Shorea spp.</i>	Dark Red Meranti		1	43			
Malaisie	<i>Dyera spp.</i>	Jelutong		1	138			
Malaisie	<i>Shorea spp.</i>	Light Red Meranti		31	180			
Malaisie	<i>Lithocarpus ovalia</i>	Oak		22	536			
Malaisie	<i>Tectona grandis</i>	Teak		2	1074			
Malaisie	<i>Shorea spp.</i>	Yellow Meranti		1	85			
Malaisie	<i>Koompassia malaccensis</i>	Kempas		3	144			
Malaisie	<i>Shorea spp.</i>	Meranti Bakau		6	213			
Philippines	<i>Shorea spp.</i>	Dark Red Meranti	}	1	323			
Philippines	<i>Shorea spp.</i>	Light Red Meranti						
Philippines	<i>Gonystylus bancanus</i>	Ramin						
Philippines	<i>Dryobalanops spp.</i>	Kapur						
Philippines		Baboen						
Philippines	<i>Swietenia jacq.</i>	Mahogany						
Philippines	<i>Ocotea porosa</i>	Imbuia						
Philippines	<i>Lithocarpus ovalia</i>	Oak						
Philippines		Beech		0 ^R	813			
Philippines				1	581			
Philippines				0 ^R	1008			
Philippines	<i>Pterocarpus indicus</i>	Narra		0 ^R	311			
Philippines	Autres			565	285			
Thaïlande	<i>Sindora siamensis</i>		Ma-ka	10	421			
Thaïlande	<i>Shorea spp.</i>		Sa-ya	3	388			
Thaïlande	<i>Hopea spp.</i>		Ta-kien	10	402			
Thaïlande	<i>Dalbergia oliveri</i>		Ching-chan	0 ^R	343			
Thaïlande	<i>Shorea obtusa & S.siamensis</i>		Teng and Rang	7	298			
Thaïlande	<i>Tectona grandis</i>	Teak, Sak		13	1035			
Thaïlande	<i>Dipterocarpus spp.</i>	Yang		248	387			
Thaïlande	<i>Anisoptera costata</i>	Kra-bak		32	335			

Tableau 3-1-b. Principales essences de sciages tropicaux importés par les membres de l'OIBT, 1996

Pays	Nom latin / Code SH	Nom pilote	Nom vernaculaire	Volume 1000 m3	Prix moy. \$/m3
Thaïlande		Conifer	Pine	53	276
Thaïlande	<i>Shorea spp.</i>	Dark Red Meranti			
Thaïlande	<i>Shorea spp.</i>	Light Red Meranti			
Thaïlande	<i>Shorea spp.</i>	Meranti Bakau			
Thaïlande	<i>Gonystylus bancanus</i>	Ramin			
Thaïlande	<i>Dryobalanops spp.</i>	Kapur			
Thaïlande	<i>Dactylocladus stenostachys</i>	Jongkong			
Thaïlande	<i>Intsia bijuga</i>	Merbau			
Thaïlande	<i>Dyera spp.</i>	Jelutong		8	509
Thaïlande	<i>Koompassia malaccensis</i>	Kempas			
Thaïlande	<i>Parashorea spp.</i>	White Lauan			
Thaïlande	<i>Shorea spp.</i>	White Meranti			
Thaïlande	<i>Parashorea spp.</i>	White Seraya			
Thaïlande	<i>Shorea spp.</i>	Yellow Meranti			
Thaïlande	<i>Dipterocarpus spp.</i>	Keruing			
Thaïlande	<i>Tectona grandis</i>	Teak, Sak			
Thaïlande	<i>Shorea spp.</i>	Alan			
Thaïlande	<i>Aucoumea klaineana</i>	Okoume			
Thaïlande	<i>Triplochiton scleroxylon</i>	Obeche			
Thaïlande	<i>Entandrophragma cylindricum</i>	Sapelli			
Thaïlande	<i>Entandrophragma utile</i>	Sipo		0	543
Thaïlande	<i>Khaya spp.</i>	Acajou d'Afrique			
Thaïlande	<i>Tieghemella heckelli</i>	Makore			
Thaïlande	<i>Chlorophora spp.</i>	Iroko			
Thaïlande			Tiama		
Thaïlande			Mansonia		
Thaïlande	<i>Pycanthus angolensis</i>	Ilomba			
Thaïlande			Dibetou		
Thaïlande	<i>Terminalia superba</i>	Limba		1	729
Thaïlande	<i>Lophira alata</i>	Azobe			
Thaïlande		Baboen			
Thaïlande	<i>Swietenia macrophylla</i>	Mahogany			
Thaïlande	<i>Ocotea porosa</i>	Imbuia			
Thaïlande	<i>Ochroma lagopus</i>	Balsa			
Thaïlande	Autres			1696	277
Brésil	<i>Pinus spp.</i>	Pinus		2	
Brésil	<i>Araucária angustifolia</i>	Pinho		45	
Brésil	<i>Ocotea porosa</i>	Imbuia			
Brésil	<i>Swietenia macrophylla kinga</i>	Mogno			
Brésil	<i>Hymenala courbaril</i>	Jatobá		571	
Brésil	<i>Bafourodendron riedelianum</i>	Pau-Marfim		83	
Brésil	<i>Dinizia Excelsa</i>	Angelim Vermelho			
Brésil	<i>Cedrela odorata</i>	Cedro		429	
Brésil	<i>Virola surinamensis</i>	Virola			
Brésil	<i>Tabebuia spp.</i>	Ipê		104	
Brésil	<i>Bergassa Guianensis</i>	Tatajuba			
Brésil	<i>Cassia ferruginea</i>	Canafistula		73	
Brésil	<i>Cedrelinga Catenacformis Duoke</i>				
Brésil	<i>Carapa guianensis</i>				
Brésil	<i>Bowdichia brasiliensis</i>	Sucupira			
Brésil	<i>Aspidosperma sp</i>	Peroba		20	
Brésil	<i>Nectandra sp</i>	Canela		64	
Brésil	Autres			156	

Tableau 3-1-b. Principales essences de sciages tropicaux importés par les membres de l'OIBT, 1996

Pays	Nom latin / Code SH	Nom pilote	Nom vernaculaire	Volume 1000 m3	Prix moy. \$/m3
Honduras	<i>Pinus caribaea</i>	Pino Caribe		39	37
Honduras	<i>Pinus maximinol</i>	Pino Lloron			
Honduras	<i>Pinus oocaroa</i>	Pino Ocote		10	37
Honduras	<i>Pinus tecumumanll</i>	Pino Rojo			
Honduras	<i>Swietenia humilis</i>	Mahogany	Caoba del Pacifico	5	76
Honduras	<i>Swietenia macrophylla</i>	Mahogany	Caoba del Atlantico		
Honduras	<i>Cedrela odorata</i>	Cedro			

Tableau 3-1-c. Principales essences de placages tropicaux importés par les membres de l'OIBT, 1996

Pays	Nom latin / Code SH	Nom pilote	Nom vernaculaire	Volume 1000 m3	Prix moy. \$/m3
UE					
Autriche	4408.90.94			9	2191
Autriche	4408.90.96			2	1247
Autriche	4408.20.91			1	1192
Autriche	4408.20.10				3618
Autriche	4408.20.99				1865
Autriche	4408.90.92				3106
Autriche	4408.20.50				2065
Autriche	4408.20.30				0
Grèce	4408.20.10] données 1995		0 ^R	974
Grèce	4408.20.30			0 ^R	2065
Grèce	4408.20.50			0 ^R	3737
Grèce	4408.20.91			1	2729
Grèce	4408.20.99			0 ^R	6491
Grèce	4408.90.92			0 ^R	3900
Grèce	4408.90.96			0 ^R	1180
Canada	4408.31] 3015
Canada	4408.39				
Egypte	<i>Shorea spp.</i>	Meranti			
Egypte	<i>Khuya spp.</i>	Acajou			
Egypte	<i>Celtis</i>	Ohia			
Egypte	<i>Shorea spp.</i>	Light Red Meranti			
Egypte	<i>Entandrophragma spp.</i>	Sapelli			
Nouvelle-Zélande	4408.39.9009			0 ^R	4062
Nouvelle-Zélande	4408.90.0841			0 ^R	255
Etats-Unis	<i>Swietenia spp.</i>	Mahogany		n/a	n/a
Thaïlande	<i>Tectona grandis</i>	Teak, Sak		3	506
Thaïlande	<i>Aucoumea klaineana</i>	Okoume			
Thaïlande	<i>Triplochiton scleroxylon</i>	Obeche			
Thaïlande	<i>Entandrophragma cylindricum</i>	Sapelli			
Thaïlande	<i>Entandrophragma utile</i>	Sipo			
Thaïlande	<i>Khaya spp.</i>	Acajou d'Afrique			
Thaïlande	<i>Terminalia superba</i>	Limba		1	1187
Thaïlande		Baboén			
Thaïlande	<i>Shorea spp.</i>	Dark Red Meranti			
Thaïlande	<i>Shorea spp.</i>	Light Red Meranti			
Thaïlande	<i>Parashorea spp.</i>	White Lauan			
Thaïlande	<i>Dalbergia spp.</i>	Palissandre du Bre Bois de Rose Femelle			
Thaïlande	<i>Swietenia macrophylla King.</i>	Mahogany (<i>Swietenia spp.</i>)			
Brésil	<i>Swietenia macrophylla king</i>	Mogno		1	
Brésil	<i>Amburana acreana</i>	Cerejeira		20	
Brésil	<i>Cedrola odorata</i>	Cedro		8	
Brésil	<i>Hymenala courbaril</i>	Jatobá			
Brésil	Autres			21	

Tableau 3-1-c. Principales essences de placages tropicaux importés par les membres de l'OIBT, 1996

Pays	Nom latin / Code SH	Nom pilote	Nom vernaculaire	Volume 1000 m3	Prix moy. \$/m3
Honduras	<i>Pinus caribea</i>	Pino Caribe		0 ^R	75
Honduras	<i>Pinus oocarpa</i>	Pino Ocote			
Honduras	<i>Swletenia humilis</i>	Caoba del Pacifico			
Honduras	<i>Swletenia macrophilia</i>	Caoba del Atlantico		0 ^R	319
Honduras	<i>Cedrela odorata</i>	Cedro			
Perou	<i>Calopyllum brasiliensis</i>	Lagarto Caspi			1
Perou	<i>Amburana cearensis</i>	Ishpingo			1
Perou	<i>Lithocarpus ovalia</i>	Oak			2

Tableau 3-1-d. Principales essences de contreplaqués tropicaux importés par les membres de l'OIBT, 1996

Pays	Nom latin / Code SH	Nom pilote	Nom vernaculaire	Volume 1000 m3	Prix moy. \$/m3		
UE							
Autriche	4412.11.10			2	209		
Autriche	44121190			2	841		
Grèce	4412.11.10] données 1995		0 ^R	801		
Grèce	4412.11.90			1	889		
Grèce	4412.12			2	614		
Grèce	4412.29.90			1	642		
Canada	4412.13] 95	412		
Canada	4412.22						
Canada	4412.92						
Egypte	<i>Shorea spp.</i>	Light Red Meranti					
Egypte			Abresalba				
Egypte	<i>Cedrela toona</i>	Cedra					
Egypte	<i>Tectona grandis</i>	Teak					
Egypte	<i>Shorea spp.</i>	Meranti					
Egypte	<i>Swietenia spp.</i>	Mahogany					
Népal	Diverses essences indiennes			2	400		
Nouvelle-Zélande	4412.13.1009			1	859		
Nouvelle-Zélande	4412.13.9001			0 ^R	657		
Nouvelle-Zélande	4412.13.1001			0 ^R	993		
Etats-Unis	<i>Shorea spp.</i>	Dark Red Meranti] 1	544		
Etats-Unis	<i>Shorea spp.</i>	Light Red Meranti					
Etats-Unis	<i>Parashorea spp.</i>	White Lauan					
Etats-Unis	<i>Swietenia spp.</i>	Mahogany					
Thaïlande	<i>Aucoumea klaineana</i>	Okoume] 22	382		
Thaïlande	<i>Triplochiton scleroxylon</i>	Obeche					
Thaïlande	<i>Entandrophragma cylindricum</i>	Sapelli					
Thaïlande	<i>Entandrophragma utile</i>	Sipo					
Thaïlande	<i>Khaya spp.</i>	Acajou d'Afrique					
Thaïlande	<i>Terminalia superba</i>	Limba					
Thaïlande		Baboen					
Thaïlande	<i>Shorea spp.</i>	Dark Red Meranti					
Thaïlande	<i>Shorea spp.</i>	Light Red Meranti					
Thaïlande	<i>Parashorea spp.</i>	White Lauan					
Thaïlande	<i>Dalbergia spp.</i>	Palissandre du Bresil	Bois de Rose Femelle				
Thaïlande	<i>Swietenia macrophylla</i>	Mahogany (Swietenia spp.)					
Thaïlande	Autres					3	967
Brésil	Autres					2	
Honduras	<i>Pinus caribea</i>	Pino Caribe] 2	384		
Honduras	<i>Pinus oocarpa</i>	Pino Ocote					
Honduras	<i>Swietenia humilis</i>	Caoba del Ppacifico					
Honduras	<i>Swietenia macrophilia</i>	Caoba del Atlantico					
Honduras	<i>Cedrela odorata</i>	Cedro				1	282

Tableau 3-2-a. Principales essences de grumes tropicales exportées par les membres de l'OIBT, 1996

Pays	Nom latin / Code SH	Nom pilote	Nom vernaculaire	Volume 1000 m3	Prix moy. \$/m3
Cameroun	<i>Triplochiton scleroxylon</i>	Ayous		323	166
Cameroun	<i>Entandrophragma cylindricum</i>	Sapelli		158	244
Cameroun	<i>Lophira stata</i>	Azobe		104	145
Cameroun	<i>Erythroleum ivorense</i>	Tali		92	127
Cameroun	<i>Tesminolia superba</i>	Limba	Frake	72	117
Cameroun	<i>Baillonnella toxisperma</i>	Moabi	Adjap	30	
Cameroun	<i>Chlorophora excelsa</i>	Iroko			
Cameroun		Movingui			
Rép. Centrafrique		Aniégré		10	135
Rép. Centrafrique	<i>Triplochiton scleroxylon</i>	Ayous		5	
Rép. Centrafrique	<i>Aningeria altissima</i>	Longhi		3	160
Rép. Centrafrique	<i>Entandrophragma cylindricum</i>	Sapelli		18	130
Côte d'Ivoire	<i>Antiaris africana</i>	Ako		114	97
Côte d'Ivoire	<i>Sarcocephalus dierrechii</i>	Badi		32	135
Côte d'Ivoire	<i>Piptadeniasteum africanum</i>	Dabema		29	102
Côte d'Ivoire	<i>Ceiba pentandra</i>	Fromager		15	129
Côte d'Ivoire	<i>Gilbertiodendron taiense</i>	Vaa (Limbali)		12	120
Côte d'Ivoire	<i>Albizzia ferruginea</i>	Yatandza		4	153
Gabon	<i>Aucoumea klaineana pierre</i>	Okoumé		1528	67
Gabon	<i>Dacryodes buttneri</i>	Ozigo		86	46
Gabon	<i>Baillonnella toxisperma</i>	Moabi		27	50
Gabon	<i>Mitragyana ciliata</i>	Abura (Bahia)		12	1
Gabon	<i>Cuibourtia densiflora</i>	Niangon		11	3
Gabon	<i>Tieghemella africana</i>	Douka		6	0
Libéria	<i>Tetraberlina tub.</i>	Sikon		9	94
Libéria	<i>Heritiera utilis</i>	Niangon		6	214
Libéria	<i>Daniellaa spp.</i>	Faro		3	91
Libéria	<i>Gilbertiodendron Preussii</i>	Limbali		1	97
Libéria	<i>Brachystegia Leonensis</i>	Naga		1	89
Rép. Dem. du Con	<i>Entandrophragma utile</i>	Sipo		21	207
Rép. Dem. du Con	<i>Entandrophragma cylindricum</i>	Sapelli		30	153
Rép. Dem. du Con	<i>Gossweilerodendron balsamiferum</i>	Tola		18	90
Rép. Dem. du Con	<i>Chlorophora excelsa</i>	Iroko		9	140
Rép. Dem. du Con	<i>Acajou d'Afrique</i>	Khaya		9	262
Cambodge	<i>Pterocarpus peddatus</i>	Rosewood		7	510
Cambodge	<i>Hopea spp.</i>	Merawan/Giam		32	255
Cambodge	<i>Dipterocarpus spp.</i>	Keruing		122	171
Cambodge	<i>Anisoptera glabra</i>	Mersawa			
Cambodge	<i>Shorea spp.</i>	Meranti			
Cambodge	Autres			0	157
Malaisie	<i>Shorea spp.</i>	Meranti		1761	260
Malaisie	<i>Dryobalanops spp.</i>	Kapur		931	132
Malaisie	<i>Dipterocarpus spp.</i>	Keruing		578	127
Malaisie	<i>Dactylocladus spp.</i>	Jongkong		187	77
Malaisie	<i>Shorea albida</i>	Alan	Alan Bunga	111	90
Malaisie	<i>Eucalyptus deglupta</i>	Eucalyptus		71	35
Malaisie	<i>Albizia falcataria</i>	Batai		24	40

Tableau 3-2-a. Principales essences de grumes tropicales exportées par les membres de l'OIBT, 1996

Pays	Nom latin / Code SH	Nom pilote	Nom vernaculaire	Volume 1000 m3	Prix moy. \$/m3
Malaisie	<i>Gmelina arborea</i>	Gmelina		14	38
Malaisie	<i>Acacia mangium</i>	Acacia		10	26
Myanmar	<i>Tectona grandis</i>	Teak		214	588
Myanmar	<i>Xylia dolabriformis</i>	Pyinkado		123	
Myanmar	<i>Dipterocarpus spp.</i>	Keruing	Guljan	47	
Myanmar	<i>Pterocarpus macrocarpus</i>	Padauk		30	85
Myanmar	<i>Adira cordifolia</i>	Haldu	Hnaw	1	
Myanmar	<i>Terminalia tomentosa</i>	Laurel, Indian	Htauk Kyant	13	
Myanmar	<i>Millettia pendula</i>	Thinwin		0 ^R	
Myanmar	<i>Artocarpus calophylla</i>	Taung thayet		5	
Myanmar	<i>Hopea odorata</i>	Thingan		0 ^R	
Myanmar	<i>Michelia chanpaca</i>	Sagawa		0 ^R	
Myanmar	<i>Shorea oblongifolia</i>	Thitya		0 ^R	
Myanmar	<i>Dalbergia oliveri</i>	Tamalan		0 ^R	
PNG	<i>Homalium foetidum</i>	Malas		340	113
PNG	<i>Colophyllum spp.</i>	Bintangor	Calophyllum	294	154
PNG	<i>Planchonella torricellensis</i>	Planchonella Red	Taun	289	155
PNG	<i>Terminalia spp.</i>	Terminalia		135	131
PNG	<i>Dillenia spp.</i>	Simpoh	Dillenia	83	114
PNG	<i>Palaquium spp.</i>	Nyatoh	Pencil Cedar	93	162
PNG	<i>Anisoptera spp.</i>	Mersawa		102	184
PNG	<i>Canarium spp.</i>		Canarium	115	132
PNG	<i>Endospermum spp.</i>	Sesendok	Basswood	54	121
PNG	<i>Burkella spp.</i>		Burkella	64	131
PNG	<i>Instia bilinga/palembanica</i>	Merbau	Kwila	125	226
PNG	<i>Octomeles sumatrana</i>	Benuang	Erima	59	120
PNG	<i>Pterocymbium</i>	Amberoi		44	109
PNG	<i>Celtis spp.</i>	Celtis		59	109
PNG	<i>Syzygium</i>		Wayer Gum	54	109
PNG	Autres			698	74-133
Thaïlande	<i>Eucalyptus spp.</i>	Eucalyptus	Eucalyptus	0 ^R	60
Thaïlande	<i>Hevea brasiliensis</i>		Para-rubber wood	0 ^R	213
Thaïlande	<i>Pterocarpus macrocarus</i>	Pra-du		0 ^R	2894
Thaïlande	Autres			0 ^R	52
Brésil	<i>Paulownia spp.</i>		Quiri	372	352
Brésil	<i>Dipterocarpus spp.</i>		Kerwing	25	806
Brésil	Autres			365	
Equateur	<i>Eucalyptus globulus</i>	Eucalyptus	Eucalipto		
Equateur	<i>Ochroma lagopus</i>		Balsa		
Equateur	<i>Brosimun utile</i>		Sande		
Equateur	<i>Cordia alliodora</i>		Laurel		
Equateur	<i>Cedrela fissilis</i>		Cedro		
Equateur	<i>Centrolobium patinensis</i>		Amarillo		
Equateur	<i>Virola spp.</i>		Virola		
Equateur	<i>Terminalia spp.</i>		Roble		
Equateur	<i>Tectona grandis</i>		Teca		
Equateur	<i>Carapa guianensis</i>		Tangare		
Equateur	<i>Belotia australis</i>		Chanul		

Tableau 3-2-a. Principales essences de grumes tropicales exportées par les membres de l'OIBT, 1996

Pays	Nom latin / Code SH	Nom pilote	Nom vernaculaire	Volume 1000 m3	Prix moy. \$/m3
Equateur	<i>Myroxylon balsamum</i>		Balsamo		
Guyana	<i>Mora excelsa</i>	Mora		0 ^R	113
Guyana	<i>Peltogyne pubescens</i>	Amarante	Purpleheart	0 ^R	91
Guyana	<i>Carapa gualanensis</i>	Andiroba	Crabwood	0	0
Guyana	<i>Ocotea rodiaei</i>	Greenheart		3 ^R	271
Guyana	Autres			18	103
Honduras*	<i>Pinus caribaea</i>	Pitchpine	Pino Caribe	262	57
Honduras*	<i>Swietenia humills</i>	Mahogany	Caoba del Pacifico	3	57
Honduras*	<i>Pinus maximinol</i>		Pino Lloron		
Honduras*	<i>Pinus oocaroa</i>	Pitch Pine	Pino Ocote		
Honduras*	<i>Pinus tecumumanll</i>		Pino Rojo		
Honduras*	<i>Swietenia macrophylla</i>	Mahogany	Caoba del Atlantico		
Honduras*	<i>Cedrela odorata</i>	Cedro			
UE					
Autriche	4403.49.90				87
Autriche	4403.49.90				223
France	4403.49.10			1	524
France	4403.49.20			0 ^R	88
France	4403.49.30			0 ^R	684
France	4403.49.40			0 ^R	645
France	4403.49.50			0 ^R	633
France	4403.49.70			0 ^R	2429
France	4403.49.90			16	121
Pays-Bas	<i>Aucoumea klaimama</i>			1	348
Pays-Bas	<i>Entandrophragma utile</i>			0 ^R	332

Tableau 3-2-b. Principales essences de sciages tropicaux exportés par les membres de l'OIBT, 1996

Pays	Nom latin / Code SH	Nom pilot	Nom vernaculaire	Volume 1000 m3	Prix moy. \$/m3
Cameroun	<i>Chlorophora excelsa</i>	Iroko	Abang	6	
Cameroun	<i>Entandrophragma cylindriace</i>	Sapelli	Assi Sapelli	79	
Cameroun	<i>Lophira alata</i>	Azobe		24	
Cameroun	<i>Triplochiton scleroxylon</i>	Ayous		68	
Cameroun	<i>Baillonella toxisperma</i>	Moabi	Adjap	5	
Rép. Centrafrique	<i>Entandrophragma cylindricum</i>	Sapelli		26	217
Rép. Centrafrique	<i>Triplochiton scleroxylon</i>	Ayous		3	74
Rép. Centrafrique	<i>Entandrophragma candellei</i>	Sipo		1	200
Rép. Centrafrique	<i>Entandrophragma candollei</i>	Kosipo		0 ^R	142
Rép. Centrafrique		Bete		0 ^R	250
Côte d'Ivoire	<i>Chlorophora excelsa</i>	Iroko		174	426
Côte d'Ivoire	<i>Triplochiton scleroxylon</i>	Samba		139	325
Côte d'Ivoire	<i>Mitragyna ciliata</i>	Bahia		39	371
Côte d'Ivoire	<i>Tesminalia superba</i>	Frake		25	343
Côte d'Ivoire	<i>Khaya Ivorensis</i>	Acajou		25	387
Côte d'Ivoire	<i>Lophira alata</i>	Azobe		12	248
Gabon	<i>Entandrophragma candollei</i>	Kosipo		8	4
Gabon	<i>Baillonella toxisperma</i>	Moabi		0 ^R	0
Gabon	<i>Aucoumea klaineana pierre</i>	Okoume		12	48
Gabon	<i>Pterocarpus soyauxii</i>	Padouk		6	3
Gabon	<i>Lovoa trichilioides</i>	Dibetou		5	3
Gabon	<i>Tieghemella africana</i>	Douka		1	1
Gabon	<i>Entandrophragma cylindricum</i>	Sapelli		1	0
Gabon	<i>Entandrophragma utile</i>	Sipo		1	0
Gabon	<i>Khaya ivorensis</i>	Khaya		0 ^R	0
Ghana*	<i>Triplochiton scleroxylon</i>	Obeche	Wawa	69	309
Ghana*	<i>Chlorophora excelsa</i>	Iroko	Odum	4	555
Ghana*	<i>Pterygota macrocarpa</i>	Koto	Kyere	7	595
Ghana*	<i>Khaya ivorensis</i>	Acajou d'Afrique	African Mahogany	0 ^R	545
Ghana*	<i>Chrysophyllum spp</i>	Akasa		0 ^R	627
Ghana*	<i>Terminalia ivorensis</i>	Emeri		0 ^R	520
Ghana*	<i>Entandrophragma angolense</i>	Tiama	Edinam	0 ^R	734
Ghana*	<i>Entandrophragma cylindricum</i>	Sapelli	Sapele	0 ^R	591
Ghana*	<i>Tieghemelia heckelli</i>	Makore	Baku	0 ^R	530
Ghana*	<i>Piptadenia africana</i>	Kotibe	Danta	0 ^R	531
Ghana*	<i>Nauclea diderrichii</i>	Bilinga	Opepe/Kussia	0 ^R	520
Ghana*	<i>Guarea cedrata</i>	Bosse Clair	Guarea	0 ^R	485
Ghana*	<i>Piptadeniastrum africanum</i>	Dabema	Dahoma	0 ^R	734
Ghana*	<i>Entandrophragma utile</i>	Sipo/Utile	Nyankom/Niangon	1	713
Ghana*	<i>Aningeria altissima</i>	Aningeria	Asanфина	1	582
Ghana*	<i>Pycnanthus angolensis</i>	Otie	Illomba	0 ^R	360
Ghana*	<i>Terminalia superba</i>	Limba	Afara/Ofram	1	333
Ghana*	12 espèces autres			3	
*; Séchage au four					
Ghana**	<i>Triplochiton scleroxylon</i>	Obeche	Wawa	49	252
Ghana**	<i>Chlorophora excelsa</i>	Iroko	Odum	27	401
Ghana**	<i>Khaya ivorensis</i>	Acajou d'Afrique	African Mahogany	16	421
Ghana**	<i>Terminalia ivorensis</i>	Emeri		3	421
Ghana**	<i>Entandrophragma angolense</i>	Tiama	Edinam	1	277
Ghana**	<i>Entandrophragma cylindricum</i>	Sapelli	Sapele	3	482

Tableau 3-2-b. Principales essences de sciages tropicaux exportés par les membres de l'OIBT, 1996

Pays	Nom latin / Code SH	Nom pilot	Nom vernaculaire	Volume 1000 m3	Prix moy. \$/m3
Ghana**	<i>Tieghemelia heckelli</i>	Makore	Baku	2	477
Ghana**	<i>Piptadenia africana</i>	Kotibe	Danta	0 ^R	339
Ghana**	<i>Nauclea diderrichii</i>	Bilinga	Opepe/Kussia	1	299
Ghana**	<i>Guarea cedrata</i>	Bosse Clair	Guarea	1	410
Ghana**	<i>Piptadeniastrum africanum</i>	Dabema	Dahoma	1	277
Ghana**	<i>Entandrophragma utile</i>	Sipo/Utile	Nyankom/Niangon	2	585
Ghana**	<i>Aningeria altissima</i>	Aningeria	Asanfina	0 ^R	554
Ghana**	<i>Pycnanthus angolensis</i>	Otie	Illomba	0 ^R	296
Ghana**	<i>Terminalia superba</i>	Limba	Afara/Ofram	6	281
Ghana**	25 essences autres			26	
**; Séché à l'air					
Rép. Dem. du Con	<i>Entandrophragma cylindricum</i>	Sapelli	Sapele	16	694
Rép. Dem. du Con	<i>Entandrophragma utile</i>	Sipo		12	494
Rép. Dem. du Con	<i>Pericopsis elata</i>	Afromosia		9	441
Rép. Dem. du Con	<i>Khaya ivorensis</i>	Acajou d'Afrique	Khaya	4	683
Rép. Dem. du Con	<i>Gossweilerodendron balsamiferum</i>	Tola		4	357
Cambodge	<i>Pterocarpus pedatus</i>	Rosewood		2	1012
Cambodge	<i>Dipterocarpus spp</i>	Keruing		67	340
Cambodge	<i>Anisoptera glabra</i>	Mersawa			
Cambodge	<i>Shorea spp</i>	Meranti			
Fidji	<i>Agathis vitiensis</i>		Dakua makadre	2	638
Fidji	<i>Endospermum macrophyllum</i>		Kauvula	1	496
Fidji	<i>Myristica spp.</i>		Kaudamu	1	425
Fidji	<i>Decussocarpus vitiensis</i>		Dakua salusalu	1	567
Malaisie (Penins.)	<i>Dipterocarpus spp.</i>	Keruing		130	286
Malaisie (Penins.)	<i>Shorea spp.</i>	Dark Red Meranti		124	681
Malaisie (Penins.)	<i>Intsia bijuga</i>	Merbau		36	505
Malaisie (Penins.)	<i>Hevea brasiliensis</i>		Rubberwood	48	318
Malaisie (Penins.)			Mixed hardwood	326	121
Myanmar	<i>Tectona grandis</i>	Teak		29	754
Myanmar	<i>Pterocarpus macrocarpus</i>	Padauk		1	199
PNG	<i>Buchanania spp.</i>		Satinwood Pink	44	118
PNG	<i>Mastisciodendron spp.</i>		Garo Garo	28	106
PNG	<i>Pterocynloium beccarii</i>	Amberoi		25	109
PNG	<i>Syzygium spp.</i>	Kelat	Gum Water	24	108
PNG	<i>Garcinia latissima</i>		Kandis	21	100
PNG	<i>Celtis mymauii</i>		Celtis Light	20	108
PNG	<i>Celtis philippinesis</i>		Celtis Hard	19	108
PNG	<i>Caupnosperma brevipatale</i>		Camgnos Perma	18	112
PNG	<i>Litsea spp.</i>	Medung	Litsea	13	110
PNG	<i>Dysoxylum spp.</i>	Dysox		13	109
PNG	<i>Heritiera spp.</i>	Heritiera		12	110
PNG	<i>Hopea iniana</i>		Hopea Heacy	12	114
PNG	<i>Cryptocarya spp.</i>	Medang	Cryptocarya	12	109
PNG	<i>Neonauclea spp.</i>		Hardwood Yellow	9	101
PNG	<i>Albizia procera</i>	Kokko	Albizia Brown	8	103
PNG	<i>Alstonia scholaris</i>	Pulai	Cheesewood White	8	102
PNG	<i>Anthorephalus thinensis</i>		Labula	8	122
PNG	<i>Ficus spp.</i>	Fig		8	99

Tableau 3-2-b. Principales essences de sciages tropicaux exportés par les membres de l'OIBT, 1996

Pays	Nom latin / Code SH	Nom pilot	Nom vernaculaire	Volume 1000 m3	Prix moy. \$/m3
Philippines	<i>Paraserianthes falcataria</i>	Falcata		67	144
Philippines	<i>Pentacme Contorta</i>	White Lauan	Lauan	0 ^R	504
Philippines	<i>Shorea polyaperma</i>	Tangile		0 ^R	508
Philippines	<i>Dipterocarpus grandiflorus</i>	Apitong		0	281
Philippines	Autres			78	171
Thaïlande	<i>Hevea brasiliensis</i>		Para-rubber wood	22	1198
Thaïlande	<i>Tectona grandis</i>	Teak		5	3636
Thaïlande	<i>Pterocarpus macrocarpus</i>	Padauk	Pra-du	3	1776
Thaïlande	<i>Dipterocarpus spp.</i>	Keruing	Yang	0 ^R	153
Thaïlande	<i>Pinus spp.</i>		Conifer	2	1197
Thaïlande	Autres			13	1989
Bolivie	<i>Swietenia macrophylla</i>	Mahogany		46	614
Bolivie	<i>Cedrela spp.</i>	Cedro		65	710
Bolivie	<i>Amburana cearensis</i>	Rable		13	116
Bolivie	<i>Taralea appasitifolia</i>	Almendrillo		0 ^R	18
Brésil	<i>Pinus spp.</i>	Pitch Pine	Pinus	190	307
Brésil	<i>Hymenaea courbali</i>	Courbaril	Jatoba	2	669
Brésil	<i>Swietenia macrophylla</i>	Mahogany	Mogno	53	850
Brésil	<i>Dinizia excelsa</i>	Angelim pedra	Angelim Vermelho		
Brésil	<i>Cedrella spp.</i>	Cedro		16	493
Brésil	<i>Bagassa guianensis</i>	Bagasse	Tatajuba		
Brésil	<i>Araucaria augustifolia</i>	Pin de Parana	Pinho	20	689
Brésil	<i>Tabebuia spp.</i>	Ipe		13	598
Brésil	<i>Ocotea porosa</i>	Imbuia		5	657
Brésil	<i>Virola surinamensis</i>	Virola		8	227
Brésil	Autres			537	
Equateur	<i>Eucalyptus globulus</i>	Eucalyptus	Eucalipto		
Equateur	<i>Ochroma lagopus</i>		Balsa		
Equateur	<i>Brosimun utile</i>		Sande		
Equateur	<i>Cordia alliodora</i>		Laurel		
Equateur	<i>Cedrela fissilis</i>		Cedro		
Equateur	<i>Centrolobium patinensis</i>		Amarillo		
Equateur	<i>Virola sp.</i>		Virola		
Equateur	<i>Terminalia sp.</i>		Roble		
Equateur	<i>Tectona grandis</i>		Teca		
Equateur	<i>Carapa guianensis</i>		Tangare		
Equateur	<i>Belotia australis</i>		Chanul		
Equateur	<i>Myroxylon balsamum</i>		Balsamo		
Guyana	<i>Ocotea rodiaei</i>		Greenheart	11	415
Guyana	<i>Peltogyne Pubescens</i>	Amarante	Purpleheart	4	407
Guyana	<i>Goupia glabra</i>	Kabukalli		0 ^R	356
Guyana	<i>Mora excelsa</i>	Mora		0 ^R	358
Guyana	<i>Carapa guianensis</i>	Andiroba	Crabwood	0 ^R	413
Guyana	Espèces mélangées			4	341

Tableau 3-2-b. Principales essences de sciages tropicaux exportés par les membres de l'OIBT, 1996

Pays	Nom latin / Code SH	Nom pilot	Nom vernaculaire	Volume 1000 m ³	Prix moy. \$/m ³
Honduras	<i>Pinus caribaea</i>		Pino Caribe	53	84
Honduras	<i>Pinus maximinol</i>		Pino Lloron	213	
Honduras	<i>Pinus oocaroa</i>		Pino Ocote	267	84
Honduras	<i>Pinus tecumumanll</i>		Pino Rojo		
Honduras	<i>Swietenia humills</i>	Mahogany	Caoba del Pacifico	30	17
Honduras	<i>Swietenia macrophylla</i>	Mahogany	Caoba del Atlantico		
Honduras	<i>Cedrela odorata</i>	Cedro			
Perou	<i>Cedrela odorata</i>	Cedro			625
Perou	<i>Pseudotsuga menziesii</i>		Pino orejon		
Perou	<i>Pinus radiata</i>		Pino insigne		
Perou	<i>Swietenia macrophylla</i>	Mahogany	Caoba		783
Perou	<i>Virola spp.</i>		Cumala		300
UE					
Autriche	4407.29.99				488
Autriche	4407.29.39				272
Autriche	4407.25.60				948
Autriche	4407.24.90				756
France	4407.24			0 ^R	1100
France	4407.25			0 ^R	846
France	4407.25.60			0 ^R	908
France	4407.25.80			0 ^R	1515
France	4407.26			0 ^R	794
France	4407.26.70			0	0
France	4407.26.80			0 ^R	1515
France	4407.29			17	423
France	4407.29.20			0	0
France	4407.29.61			1	395
France	4407.29.(70-99)			0 ^R	246
Grèce	4407.22.31			1	552
Grèce	4407.22.39			0 ^R	765
Grèce	4407.23.10			2	625
Pays-Bas	<i>Lophira alata</i>	Azobé		25	547
Pays-Bas	<i>Shorea spp.</i>	Meranti		14	831

Tableau 3-2-c. Principales essences de placages tropicaux exportés par les membres de l'OIBT, 1996

Pays	Nom latin / Code SH	Nom pilote	Nom vernaculaire	Volume 1000 m3	Prix moy. \$/m3
Cameroun	<i>Pycnanthus angolensis</i>	Ilomba			
Cameroun		Eyong			
Cameroun	<i>Triplochiton scleroxylon</i>	Obeche	Ayous		
Cameroun		Fromager			
Cameroun	<i>Terminalia superba</i>	Limba	Frake		
Congo	<i>Aucoumea klaineana</i>	Okoume		24	
Côte d'Ivoire	<i>Hallea ciliata</i>	Abura	Bahia	0	1681
Côte d'Ivoire	<i>Khaya spp.</i>	Acajou d'Afrique		0	1256
Côte d'Ivoire	<i>Antiaris africana</i>	Ako		1	583
Côte d'Ivoire	<i>Aningeria robuste</i>	Aniégré		0	1533
Côte d'Ivoire	<i>Mansonia alt.</i>	Mansonia	Bété	0	2706
Côte d'Ivoire	<i>Hallea ciliata</i>	Abura	Bahia	1	714
Côte d'Ivoire	<i>Lovoa trichilioides</i>	Dibetou		0	2008
Côte d'Ivoire	<i>Daniellia spp.</i>	Faro		0	588
Côte d'Ivoire	<i>Terminalia superba</i>	Limba	Frake	0	554
Côte d'Ivoire	<i>Ceiba pentandra</i>	Fuma	Fromager	68	518
Côte d'Ivoire	<i>Pycnanthus angolensis</i>	Ilomba		17	548
Côte d'Ivoire	<i>Rhodognaphalon brevicuspe</i>	Kondroti		3	567
Côte d'Ivoire	<i>Nesogordonia pap.</i>	Kotibé		0	1186
Côte d'Ivoire	<i>Pterygota macrocarpa</i>	Koto		1	1393
Côte d'Ivoire	<i>Pterygota macrocarpa</i>	Koto		3	834
Côte d'Ivoire	<i>Tieghemella africana</i>	Makore		0	1801
Côte d'Ivoire	<i>Triplochyton sol.</i>	Obeche	Samba	5	504
Côte d'Ivoire	<i>Entandrophragma spp.</i>	Sapelli		1	1426
Côte d'Ivoire	<i>Entandrophragma utile</i>	Sipo		0	1240
Côte d'Ivoire	<i>Ceiba pentandra</i>	Fuma	Fromager	74	283
Côte d'Ivoire	<i>Pterygota macro.</i>	Koto		5	439
Côte d'Ivoire	<i>Pycnanthus angolensis</i>	Ilomba		11	320
Côte d'Ivoire	<i>Rhodognaphalon brevicuspe</i>	Kondrotii		2	405
Côte d'Ivoire	<i>Triplochiton scleroxylon</i>	Samba		6	407
Gabon	<i>Aucoumea klaineana pierre</i>	Okoume		3	416
Ghana*	<i>Aningeria altissima</i>	Longhi	Aningeria/Asanfona	19	908
Ghana*	<i>Ceiba pentandra</i>	Fuma	Ceiba/Fromager	19	
Ghana*	<i>Antiaris africana</i>	Ako	Antiaris/Chenchen	1	744
Ghana*	<i>Pterygota macrocarpa</i>	Koto	Kyere	1	843
Ghana*	<i>Pycnanthus angolensis</i>	Ilomba	Otie	2	
Ghana*	<i>Chrysophyllum spp.</i>	Longhi	Akasa	1	939
Ghana*	<i>Khaya ivorensis/Anthotheca</i>	Acajou d'Afrique		1	849
Ghana*	<i>Daniellia ogea</i>	Faro	Ogea/Shedua	1	
Ghana*	<i>Entandrophragma cylindricum</i>	Sapelli		2	839
Ghana*	<i>Triplochiton scleroxylon</i>	Obeche	Wawa	1	696
Ghana*	<i>Terminalia superba</i>	Limba	Afara/Ofram	1	367
Ghana*	<i>Entandrophragma angolense</i>	Tiama	Edinam	1	699
Ghana*	<i>Entandrophragma candolei</i>	Kosipo	Omu/Candollei	0 ^R	1361
Ghana*	<i>Entandrophragma utile</i>	Utile/Sipo		0 ^R	237
Ghana*	16 essences autres			16	

*: Placage coupé

Tableau 3-2-c. Principales essences de placages tropicaux exportés par les membres de l'OIBT, 1996

Pays	Nom latin / Code SH	Nom pilote	Nom vernaculaire	Volume 1000 m3	Prix moy. \$/m3
Ghana**	<i>Aningeria altissima</i>	Longhi	Aningeria/Asanfona	19	665
Ghana**	<i>Ceiba pentandra</i>	Fuma	Ceiba/Fromager	19	261
Ghana**	<i>Antiaris africana</i>	Ako	Antiaris/Chenchen	1	363
Ghana**	<i>Pterygota macrocarpa</i>	Koto	Kyere	1	
Ghana**	<i>Pycnanthus angolensis</i>	Ilomba	Otie	2	356
Ghana**	<i>Chrysophyllum spp.</i>	Longhi	Akasa	1	382
Ghana**	<i>Khaya ivorensis/Anthotheca spp.</i>	Acajou d'Afrique		1	609
Ghana**	<i>Daniellia ogea</i>	Faro	Ogea/Shedua	1	429
Ghana**	<i>Entandrophragma cylindricum</i>	Sapelli		2	
Ghana**	<i>Triplochiton scleroxylon</i>	Obeche	Wawa	1	360
Ghana**	<i>Terminalia superba</i>	Limba	Afara/Ofram	1	
Ghana**	<i>Entandrophragma angolense</i>	Tiama	Edinam	1	
Ghana**	<i>Entandrophragma candolei</i>	Kosipo	Omu/Candollei	0 ^R	
Ghana**	<i>Entandrophragma utile</i>	Utile/Sipo		0 ^R	
Ghana**	16 essences autres			16	
** : Placage déroulé sur quartier					
Ghana***	<i>Aningeria altissima</i>	Longhi	Aningeria/Asanfona	19	1162
Ghana***	<i>Ceiba pentandra</i>	Fuma	Ceiba/Fromager	19	
Ghana***	<i>Antiaris africana</i>	Ako	Antiaris/Chenchen	1	
Ghana***	<i>Pterygota macrocarpa</i>	Koto	Kyere	1	1127
Ghana***	<i>Pycnanthus angolensis</i>	Ilomba	Otie	2	
Ghana***	<i>Chrysophyllum spp.</i>	Longhi	Akasa	1	
Ghana***	<i>Khaya ivorensis/Anthotheca spp.</i>	Acajou d'Afrique		1	1161
Ghana***	<i>Daniellia ogea</i>	Faro	Ogea/Shedua	1	
Ghana***	<i>Entandrophragma cylindricum</i>	Sapelli		2	1368
Ghana***	<i>Triplochiton scleroxylon</i>	Obeche	Wawa	1	
Ghana***	<i>Terminalia superba</i>	Limba	Afara/Ofram	1	
Ghana***	<i>Entandrophragma angolense</i>	Tiama	Edinam	1	1178
Ghana***	<i>Entandrophragma candolei</i>	Kosipo	Omu/Candollei	0 ^R	
Ghana***	<i>Entandrophragma utile</i>	Utile/Sipo		0 ^R	1354
Ghana***	16 essences autres			16	
*** : placage assemblé					
Rép. Dem. du Con	<i>Entandrophragma cylindricum</i>	Sapelli		8	
Rép. Dem. du Con	<i>Acajou d'Afrique</i>	Khaya		0 ^R	
Rép. Dem. du Con	Autres			0 ^R	
Cambodge	<i>Dipterocarpus spp.</i>	Keruing]	28	450
Cambodge	<i>Anisoptera glabra</i>	Mersawa			
Cambodge	<i>Shorea spp.</i>	Meranti			
Fidji	<i>Agathis vitiensis</i>		Dakua makadre	2	1039
Fidji	<i>Endospermum macrophyllum</i>		Kauvula	1	638
Fidji	<i>Myristica spp.</i>		Kaudamu	3	700
Fidji	<i>Callophyllum spp.</i>		Damanu	0 ^R	567
Fidji	<i>Canarium vitiense</i>		Vusavusa/Kaunicina	0 ^R	500
Malaisie			Tropical veneer	7	389
Myanmar	<i>Tectona grandis</i>	Teak		0 ^R	492

Tableau 3-2-c. Principales essences de placages tropicaux exportés par les membres de l'OIBT, 1996

Pays	Nom latin / Code SH	Nom pilote	Nom vernaculaire	Volume 1000 m3	Prix moy. \$/m3
Philippines	<i>Pentacme contorta</i>	Lauan		21	399
Thaïlande	<i>Tectona grandis</i>	Teak, Sak		2	5415
Thaïlande	Autres			0 ^R	475
Brésil	<i>Hymenaea courbali</i>	Courbaril	Jatoba	216	425
Brésil	<i>Swietenia macrophylla</i>	Mahogany	Mogno	4	2205
Brésil	<i>Amburana acreana</i>		Cerejeira	2	1650
Brésil	<i>Cedrella spp.</i>	Cedro		575	1143
Brésil	<i>Vechysia spp.</i>		Quaruba	8	140
Brésil	Autres			81	
Equateur	<i>Eucalyptus globulus</i>	Eucalyptus	Eucalipto		
Equateur	<i>Ochroma lagopus</i>		Balsa		
Equateur	<i>Brosimum utile</i>		Sande		
Equateur	<i>Cordia alliodora</i>		Laurel		
Equateur	<i>Cedrela fissilis</i>		Cedro		
Equateur	<i>Centrolobium patinensis</i>		Amarillo		
Equateur	<i>Virola sp.</i>		Virola		
Equateur	<i>Terminalia sp.</i>		Roble		
Equateur	<i>Tectona grandis</i>		Teca		
Equateur	<i>Carapa guianensis</i>		Tangare		
Equateur	<i>Belotia australis</i>		Chanul		
Equateur	<i>Myroxylon balsamum</i>		Balsamo		
Honduras	<i>Pinus caribaea</i>		Pino Caribe	0 ^R	178
Honduras	<i>Pinus oocarpa</i>		Pino Ocote		
Honduras	<i>Swietenia humilis</i>	Mahogany	Caoba del Pacifico		
Honduras	<i>Swietenia macrophylla</i>	Mahogany	Caoba del Atlantico		
Honduras	<i>Cedrela odorata</i>		Cedro	1	55
Perou	<i>Swietenia macrophylla</i>	Mahogany	Caoba		3
Perou	<i>Cedrela odorata</i>		Cedro		2
UE					
Autriche	4408.39.31				1642
Autriche	4408.39.89				2640
Autriche	4408.39.91				962
Autriche	4408.39.31				2254
Grèce	4408.20.91			1	1647

Tableau 3-2-d. Principales essences de contreplaqués tropicaux par les membres de l'OIBT, 1996

Pays	Nom latin / Code SH	Nom pilote	Nom vernaculaire	Volume 1000 m3	Prix moy. \$/m3
Cameroun		Bete			
Cameroun	<i>Entandrophragma cylindriace</i>	Sapelli			
Cameroun	<i>Triplochiton scleroxylon</i>	Obeche	Ayous		
Cameroun		Nkanang			
Cameroun	<i>Pycnanthus angolensis</i>	Ilomba			
Côte d'Ivoire	<i>Ceiba pentandra</i>	Fuma	Fromager	11	388
Côte d'Ivoire	<i>Pycnanthus angolensis</i>	Ilomba		2	403
Côte d'Ivoire	<i>Eriobroma oblonga</i>	Eyong	Bi	0 ^R	326
Côte d'Ivoire	<i>Khaya ivorensis</i>	Acajou		0 ^R	766
Côte d'Ivoire	<i>Antiaris africana</i>	Ako		0 ^R	532
Gabon	<i>Aucoumea klaineana</i>	Okoume		12	1357
Ghana	<i>Ceiba pentandra</i>	Fuma	Ceiba/Fromager	17	384
Ghana	<i>Khaya ivorensis</i>	Acajou d'Afrique		0 ^R	480
Ghana	<i>Rhodognaphalon macrocarpa</i>	Bombax		0 ^R	469
Ghana	<i>Pterygota macrocarpa</i>	Koto	Kyere	1	421
Ghana	<i>Pychanthus angolensis</i>	Ilomba	Otie	1	367
Ghana	3 essences autres			0 ^R	
Fidji	<i>Agathis vitiensis</i>	Penanahan	Dakua makadre	1	750
Fidji	<i>Canarium spp.</i>		Kaunicina	1	891
Fidji	<i>Myristica spp.</i>		Kaudamu	0 ^R	537
Fidji	<i>Palaquium spp.</i>		Bauvudi	0 ^R	899
Fidji	<i>Calophyllum spp.</i>		Damanu	0 ^R	564
Fidji	<i>Endospermum macrophyllum</i>		Kauvula	0 ^R	542
Fidji	<i>Dacrydium spp.</i>	Sempilor	Yaka	0 ^R	1309
Malaisie		Contreplaqués tropicaux		3903	437
Myanmar	<i>Tectona grandis</i>	Teak		1	719
PNG	<i>Araucaria spp.</i>	Klinkii Pine]	0 ^R	497
PNG	<i>Araucaria spp.</i>	Hoop Pine			
Philippines	<i>Pentacme contorta</i>	Lauan		0 ^R	334
Thaïlande	<i>Shorea spp.</i>	Dark red meranti]		
Thaïlande		Light red meranti			
Thaïlande	<i>Pentacme contorta</i>	White lauan		0 ^R	567
Thaïlande	<i>Entandrophragma utile</i>	Sipo			
Thaïlande	<i>Terminalia superba</i>	Limba			
Thaïlande		Others		1	315
Bolivie	<i>Schizalobium parahybum</i>	Serebo		0 ^R	42
Brésil	Autres			360	

Tableau 3-2-d. Principales essences de contreplaqués tropicaux par les membres de l'OIBT, 1996

Pays	Nom latin / Code SH	Nom pilote	Nom vernaculaire	Volume 1000 m3	Prix moy. \$/m3
Equateur	<i>Eucalyptus globulus</i>	Eucalyptus	Eucalipto		
Equateur	<i>Ochroma lagopus</i>		Balsa		
Equateur	<i>Brosimum utile</i>		Sande		
Equateur	<i>Cordia alliodora</i>		Laurel		
Equateur	<i>Cedrela fissilis</i>		Cedro		
Equateur	<i>Centrolobium patinensis</i>		Amarillo		
Equateur	<i>Virola sp.</i>		Virola		
Equateur	<i>Terminalia sp.</i>		Roble		
Equateur	<i>Tectona grandis</i>		Teca		
Equateur	<i>Carapa guianensis</i>		Tangare		
Equateur	<i>Belotia australis</i>		Chanul		
Equateur	<i>Myroxylon balsamum</i>		Balsamo		
Guyana	<i>Catostemma commune</i>		Baromalli	82	372
Guyana	<i>Trattinickia spp.</i>		Ulu	14	372
Honduras	<i>Pinus caribaea</i>		Pino Caribe	7	47
Honduras	<i>Pinus oocarpa</i>		Pino Ocote		
Honduras	<i>Swietenia humilis</i>	Mahogany	Caoba del Pacifico	1	19
Honduras	<i>Swietenia macrophylla</i>	Mahogany	Caoba del Atlantico		
Honduras	<i>Cedrela odorata</i>		Cedro		
Perou	<i>Chorisia spp.</i>		Lupuna		225
UE					
Autriche	4412.22.10			1	640
Autriche	4412.13.11				2494
Autriche	4412.13.90				1250
Autriche	4412.22.91				825
Grèce	4412.11.10			13	910
Grèce	4412.11.90			6	1133
Grèce	4412.12.			2	824

Appendice 4

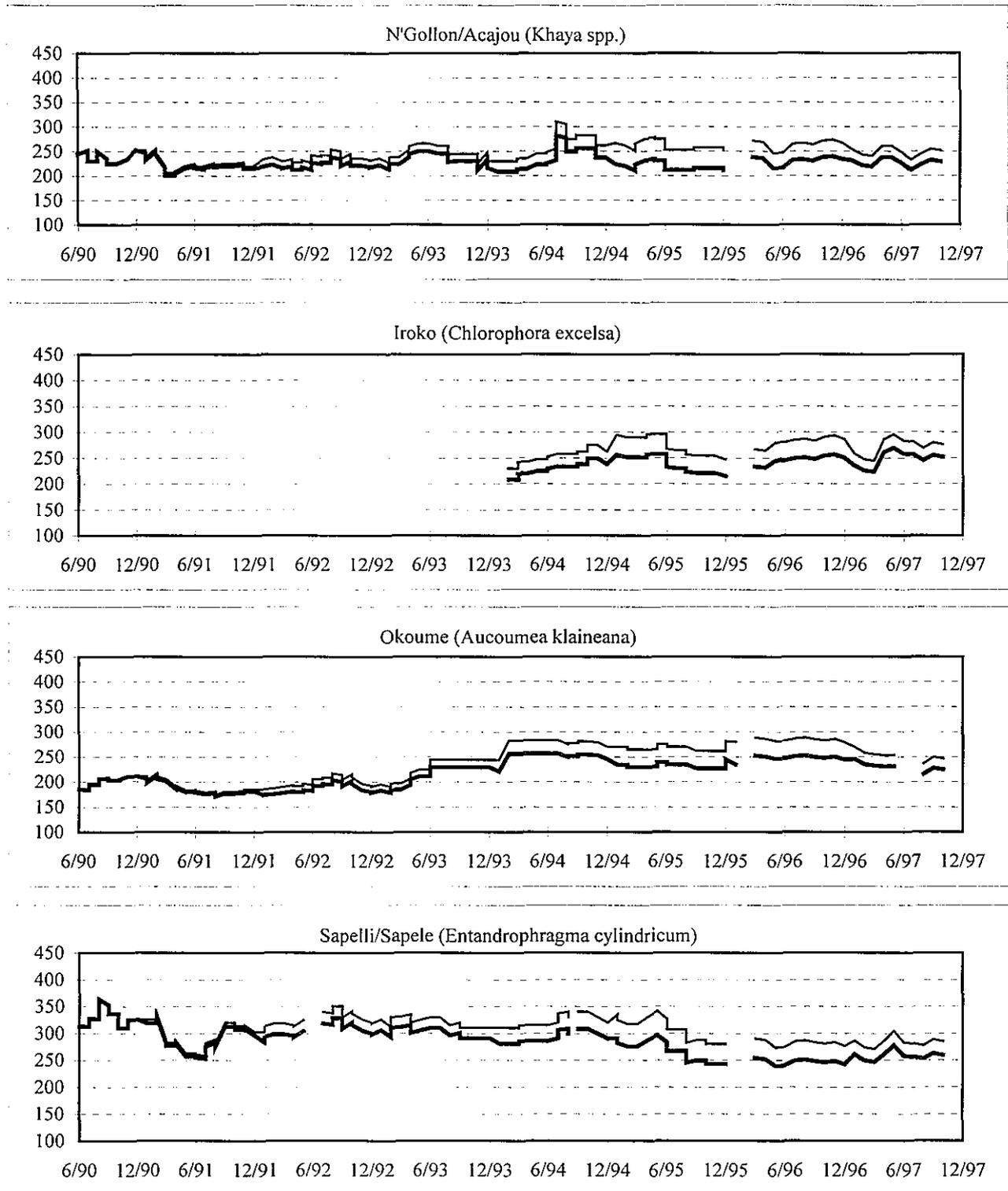
Prix des principaux produits ligneux tropicaux

4-1. Grumes.....	172
4-2. Sciages.....	175
4-3. Contreplaqués.....	179

4-1-a. Prix des grumes africaines, 1990-1997

Les lignes en gras indiquent les prix en valeur \$EU constante de 1990 par mètre cube (déflatée en se servant de l'indice MUV du G5 utilisé par la Banque mondiale pour calculer les prix réels des produits de base)

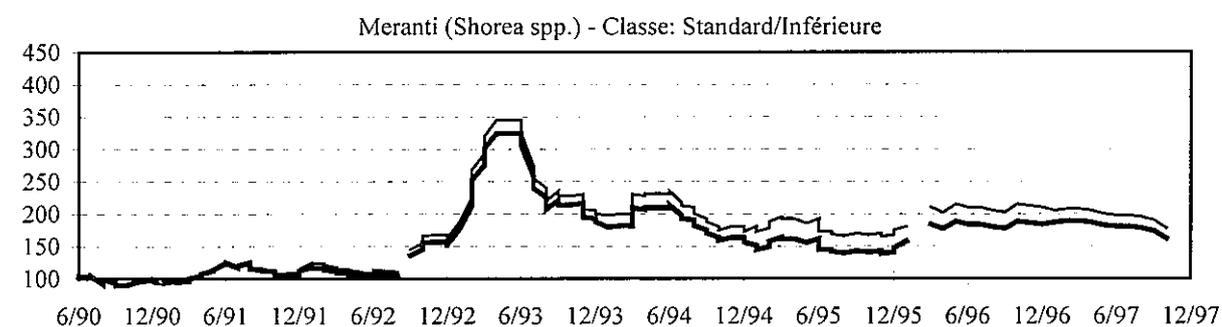
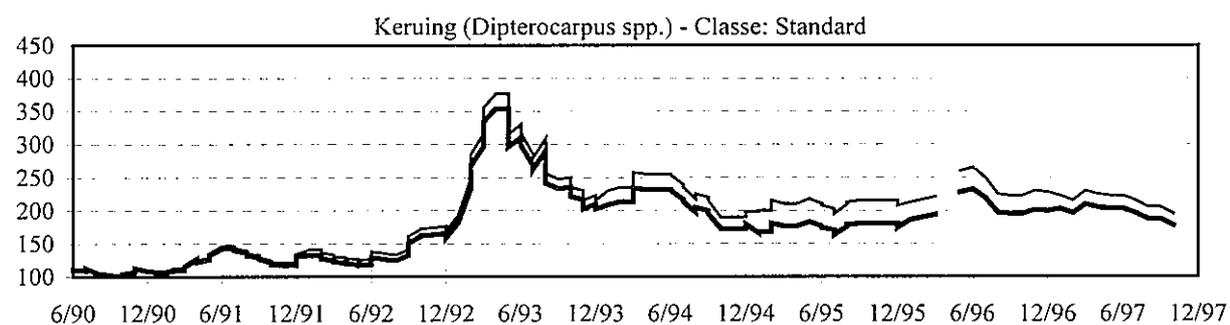
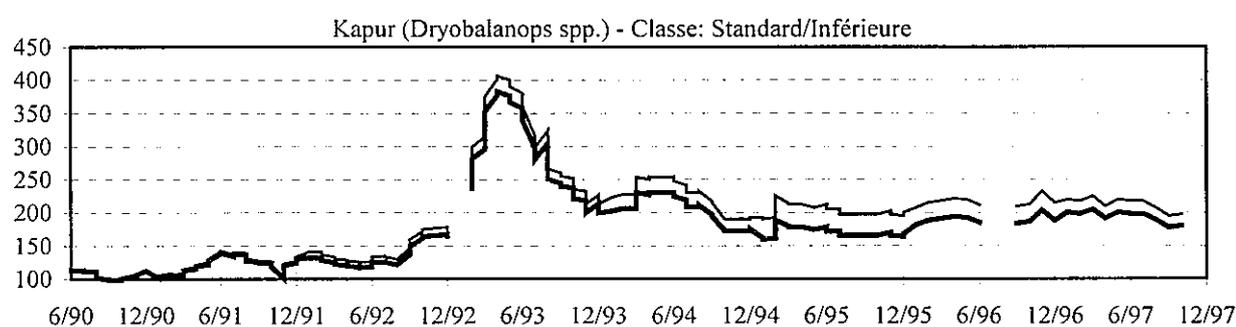
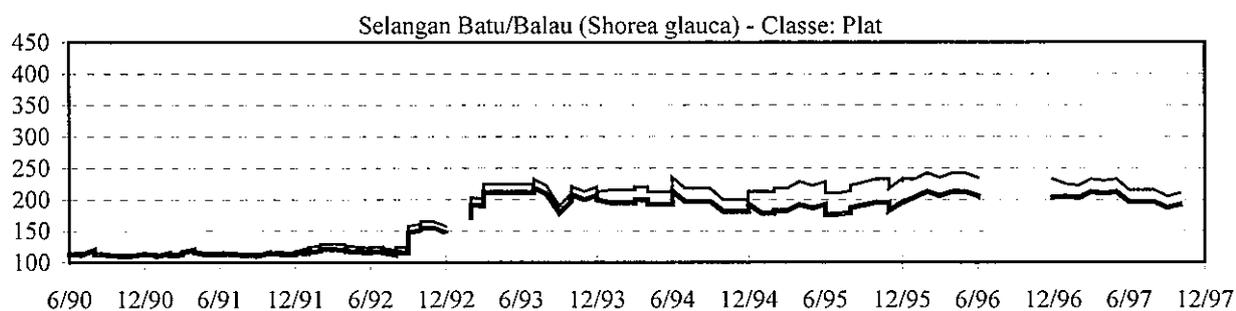
Les lignes normales indiquent les tendances des prix nominaux. Les qualités de toutes les essences indiquées sont Loyale et marchande/Moyenne acceptable ou équivalent.



4-1-b. Prix des grumes asiatique, 1990-1997

Les lignes en gras indiquent les prix en valeur \$EU constante de 1990 par mètre cube (déflatée en se servant de l'indice MUV du G5 utilisé par la Banque mondiale pour calculer les prix réels des produits de base)

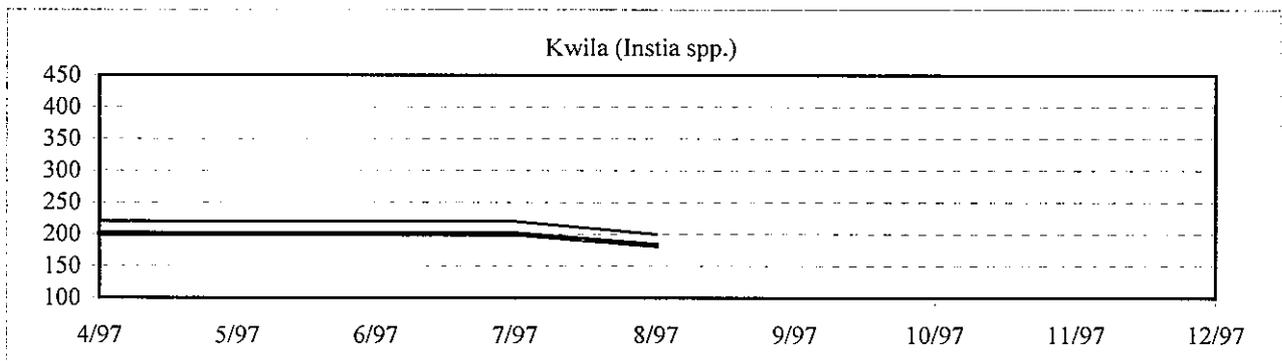
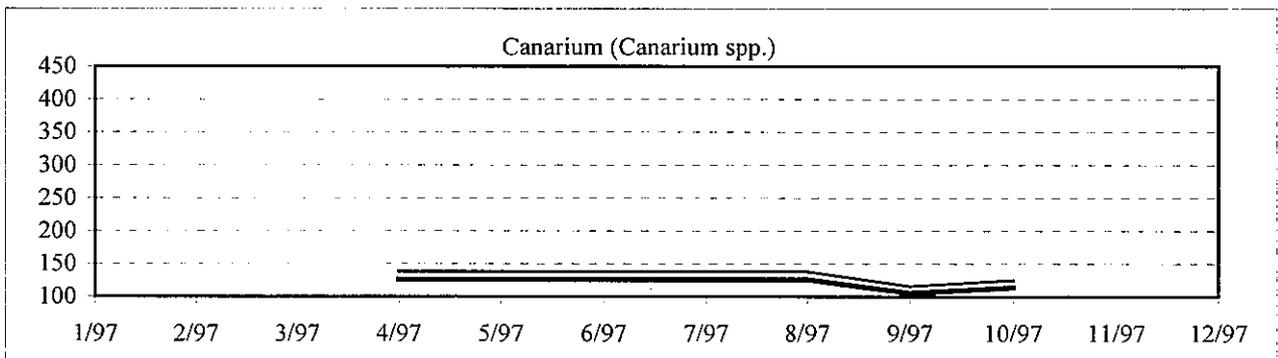
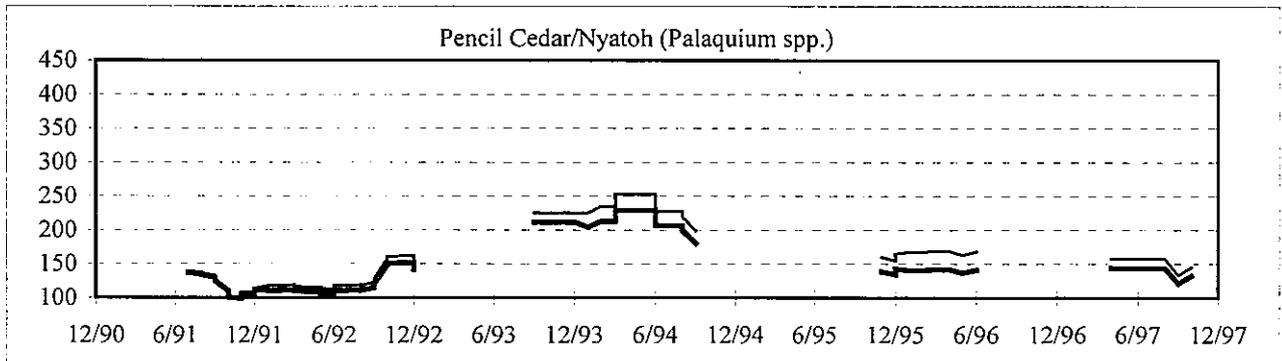
Les graphiques figurant sur cette page montrent les principales essences des grumes exportées par la Malaisie.



4-1-b (suite). Prix des grumes asiatiques, 1990-1997

Les lignes en gras indiquent les prix en valeur \$EU constante de 1990 par mètre cube (déflatée en se servant de l'indice MUV du G5 utilisé par la Banque mondiale pour calculer les prix réels des produits de base)

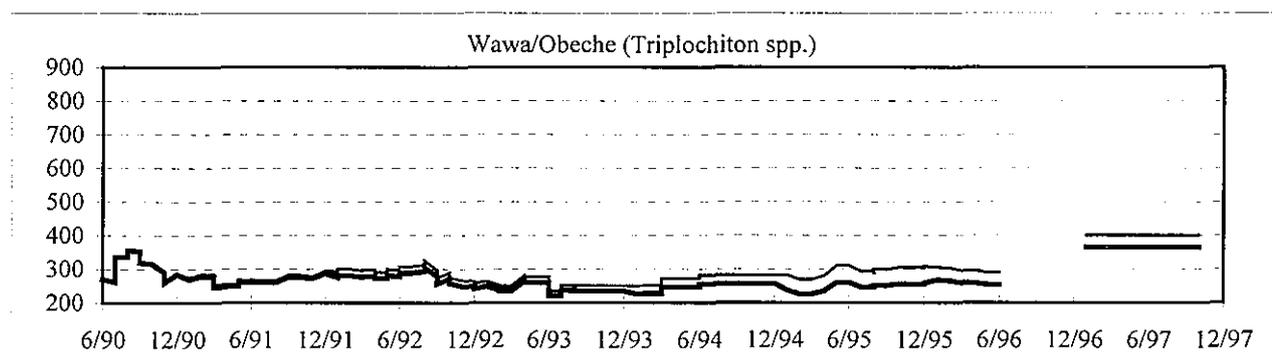
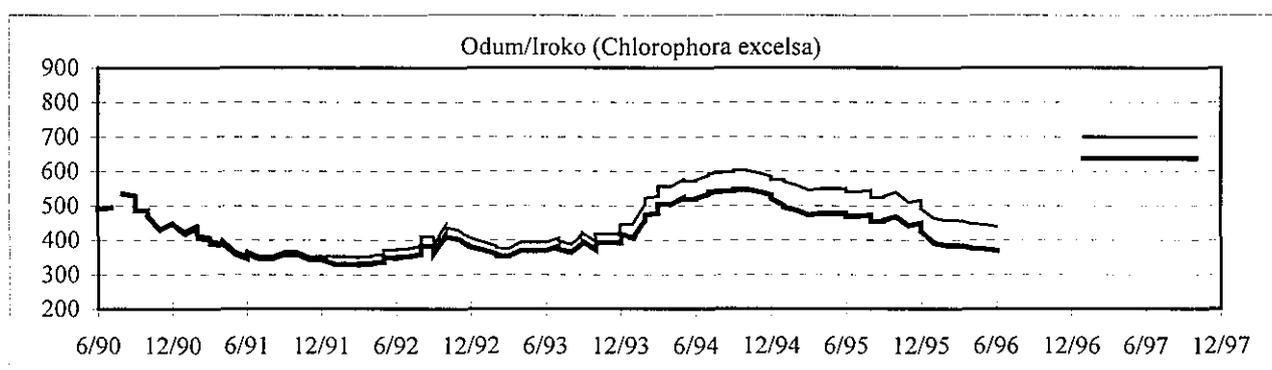
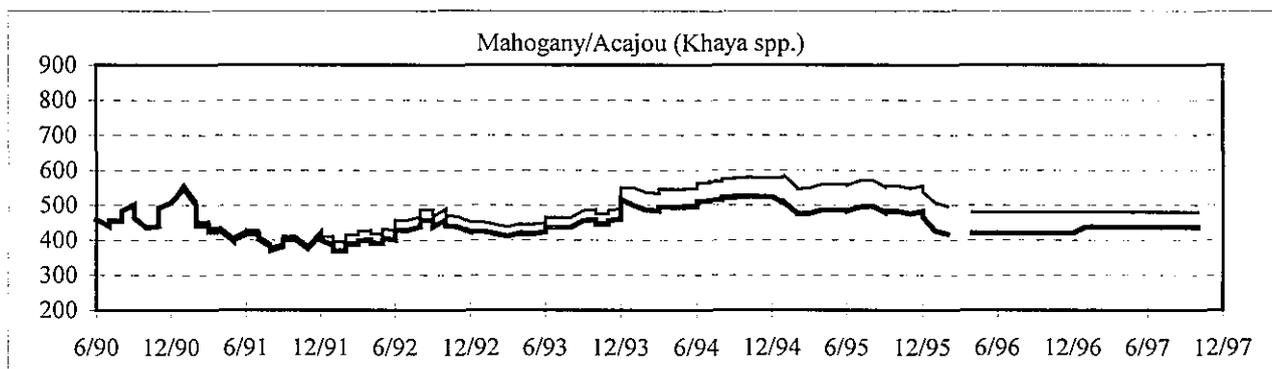
Les graphiques figurant sur cette page montrent les principales essences des grumes exportées par la PNG; toutes les classes sont moyennes à assez-bonnes.



4-2-a. Prix des sciages africains, 1990-1997

Les lignes en gras indiquent les prix en valeur \$EU constante de 1990 par mètre cube (déflatée en se servant de l'indice MUV du G5 utilisé par la Banque mondiale pour calculer les prix réels des produits de base)

Les lignes normales indiquent les tendances des prix nominaux. Les qualités de toutes les essences indiquées sont Loyale et marchande/Moyenne acceptable ou équivalent.

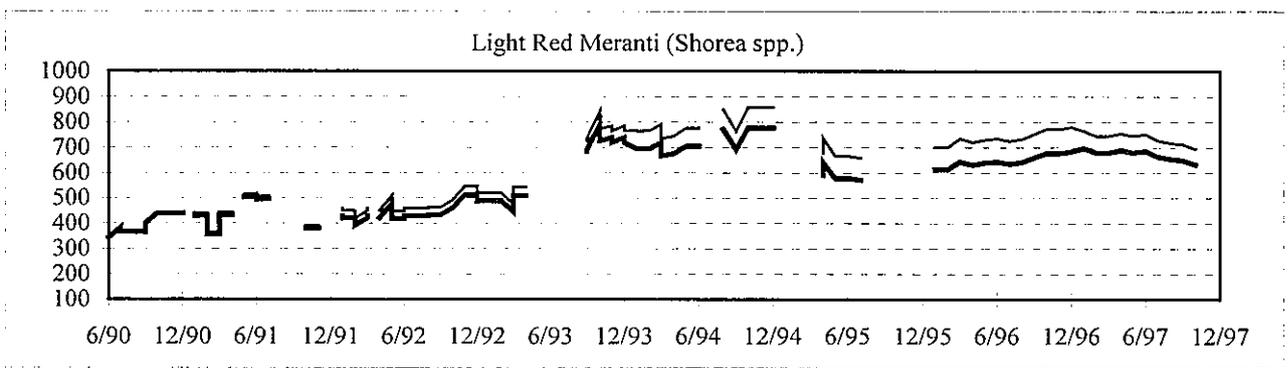
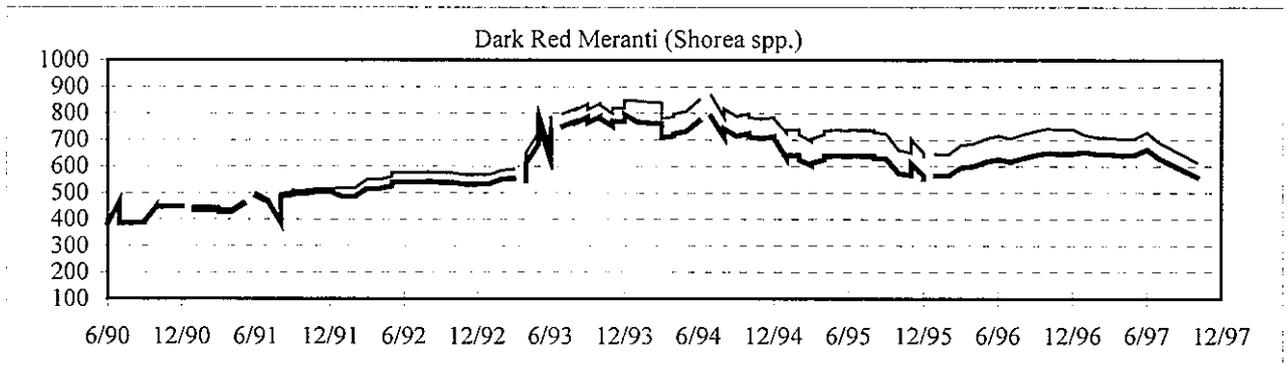


4-2-b. Prix des sciages asiatiques, 1990-1997

Les lignes en gras indiquent les prix en valeur \$EU constante de 1990 par mètre cube (déflatée en se servant de l'indice MUV du G5 utilisé par la Banque mondiale pour calculer les prix réels des produits de base)

Les lignes normales indiquent les tendances des prix nominaux.

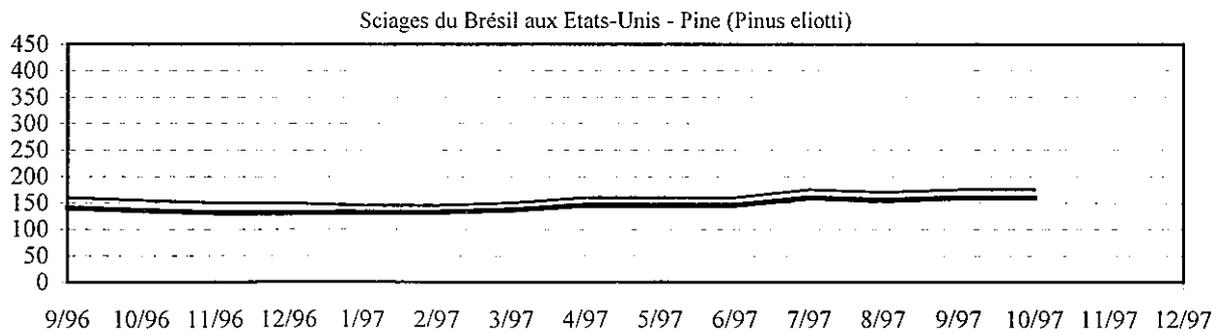
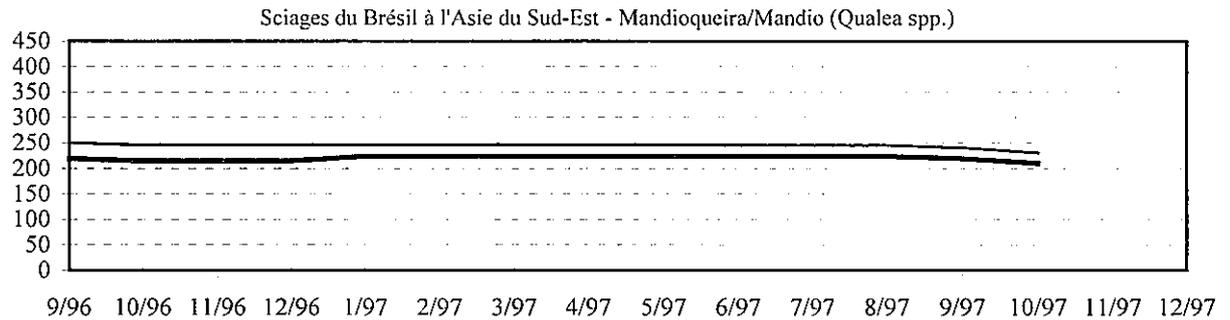
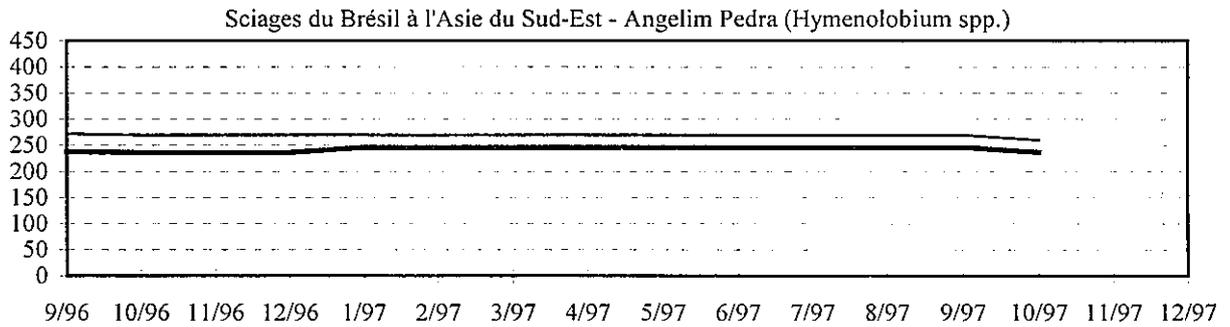
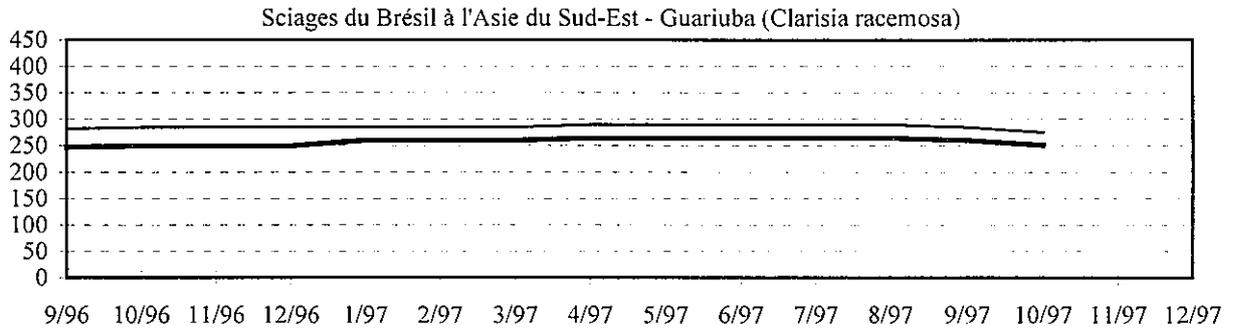
Les classes sont Sélectionné et Meilleur, Séchage au four.



4-2-c. Prix des sciages latino-américains, 1996-1997

Les lignes en gras indiquent les prix en valeur \$EU constante de 1990 par mètre cube (déflatée en se servant de l'indice MUV du G5 utilisé par la Banque mondiale pour calculer les prix réels des produits de base)

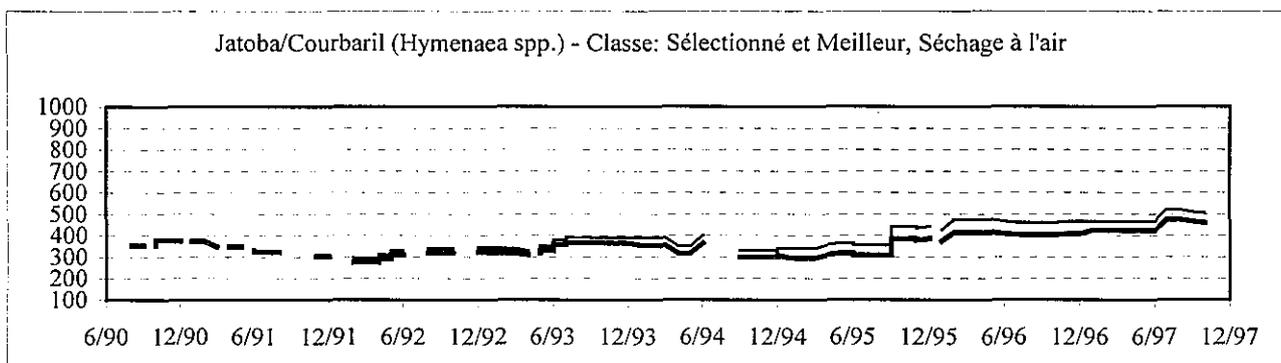
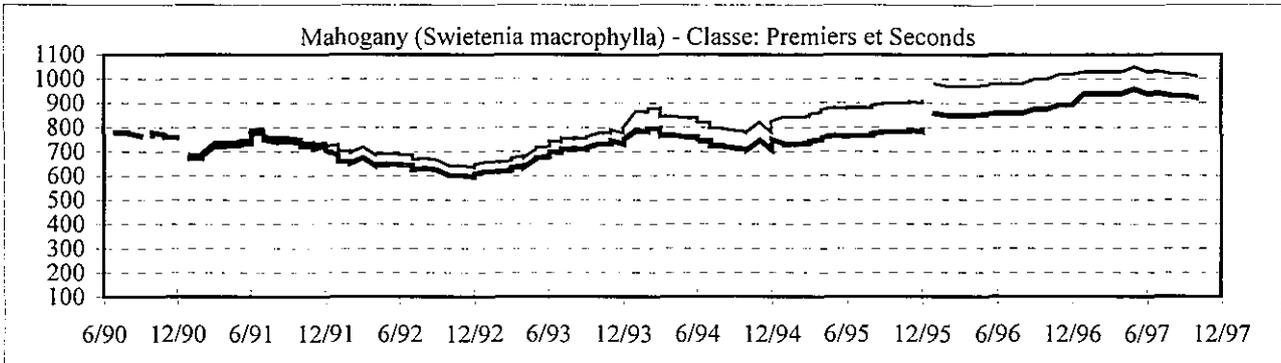
Les lignes normales indiquent les tendances des prix nominaux.



4-2-c (suite). Prix des sciages latino-américains, 1996-1997

Les lignes en gras indiquent les prix en valeur \$EU constante de 1990 par mètre cube (déflatée en se servant de l'indice MUV du G5 utilisé par la Banque mondiale pour calculer les prix réels des produits de base)

Les lignes normales indiquent les tendances des prix nominaux.

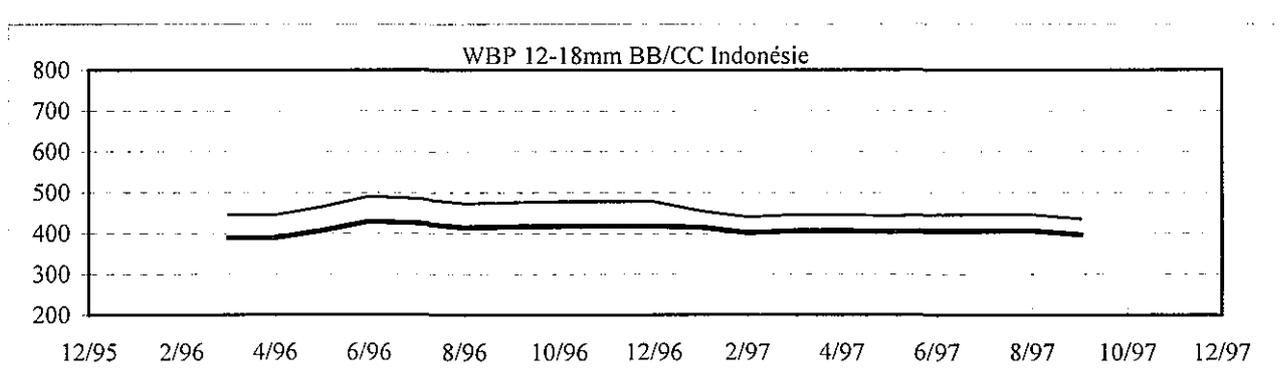
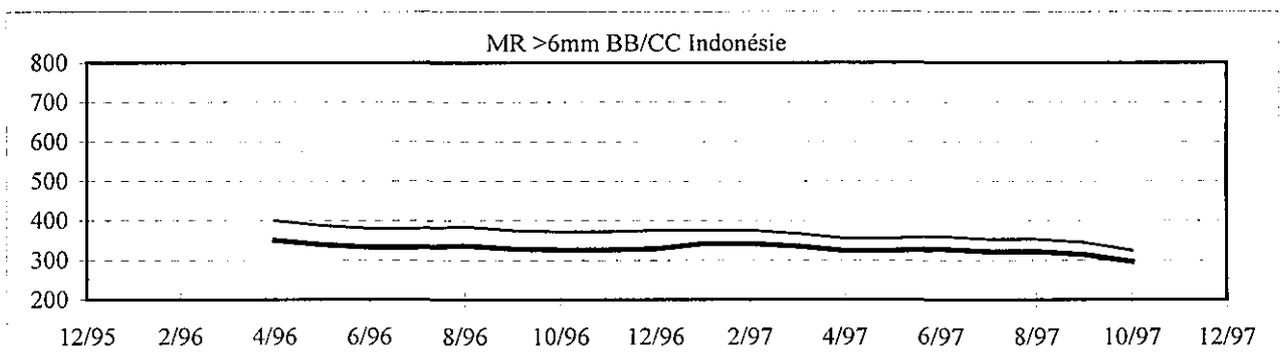
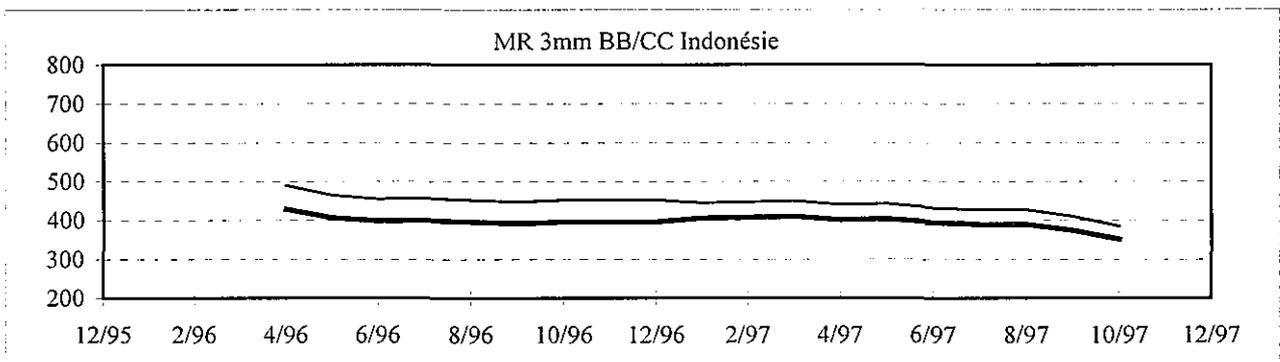
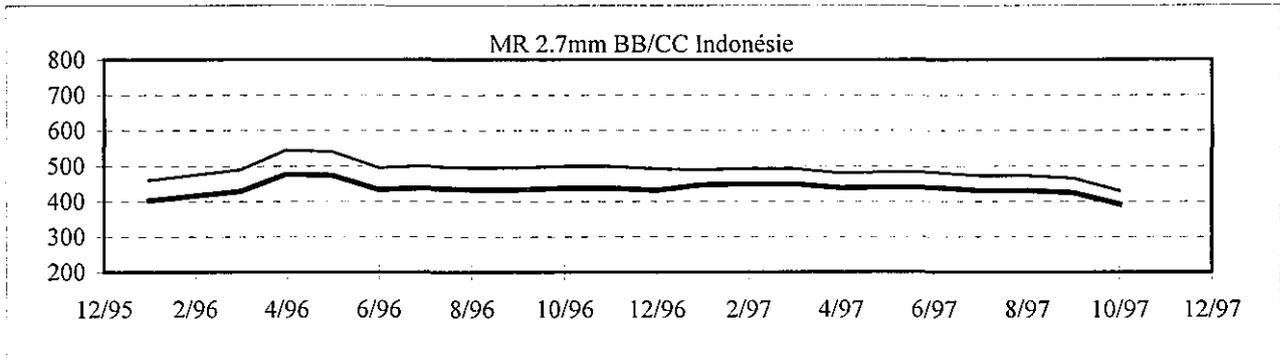


4-3. Prix des contreplaqués tropicaux, 1996-1997

Les lignes en gras indiquent les prix en valeur \$EU constante de 1990 par mètre cube (déflatée en se servant de l'indice MUV du G5 utilisé par la Banque mondiale pour calculer les prix réels des produits de base)

Les lignes normales indiquent les tendances des prix nominaux.

Tout les prix sont FOB Indonésie. MR: résistant à l'humidité; WBP: water and boil proof; xx/yy: classe.

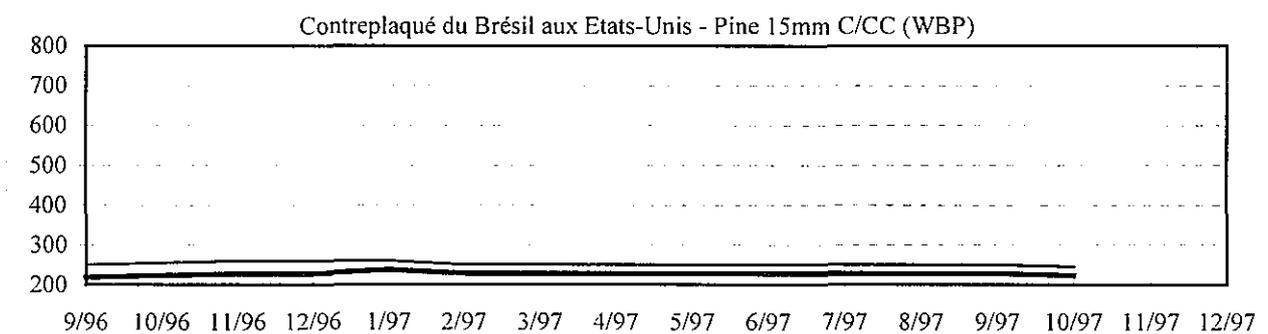
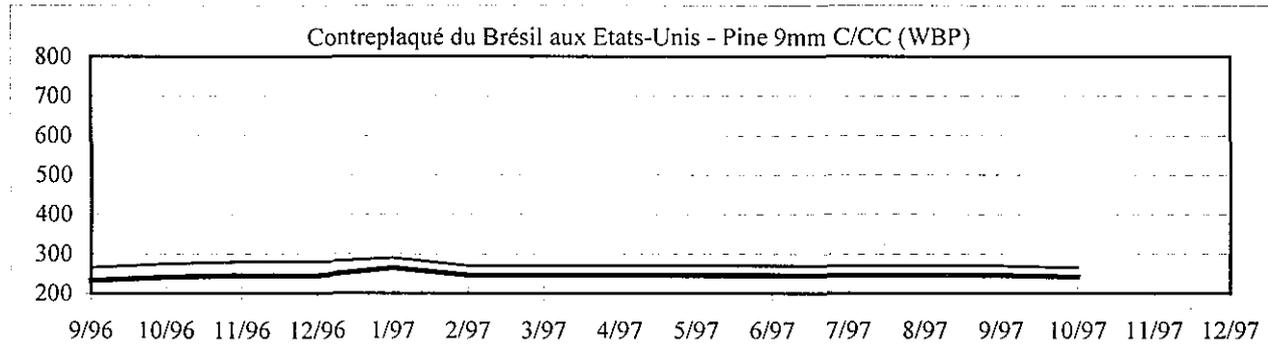
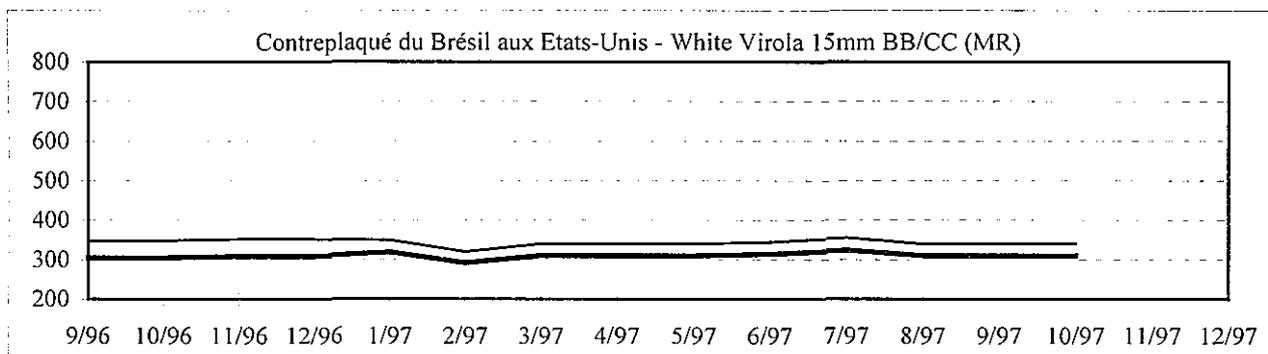
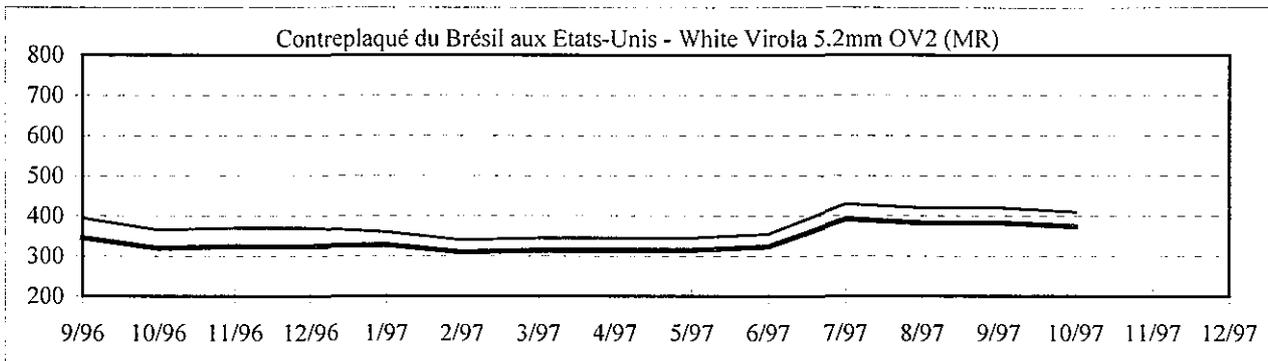


4-3 (suite). Prix des contreplaqués tropicaux, 1996-1997

Les lignes en gras indiquent les prix en valeur \$EU constante de 1990 par mètre cube (déflatée en se servant de l'indice MUV du G5 utilisé par la Banque mondiale pour calculer les prix réels des produits de base)

Les lignes normales indiquent les tendances des prix nominaux.

Tous les prix sont FOB Brésil.

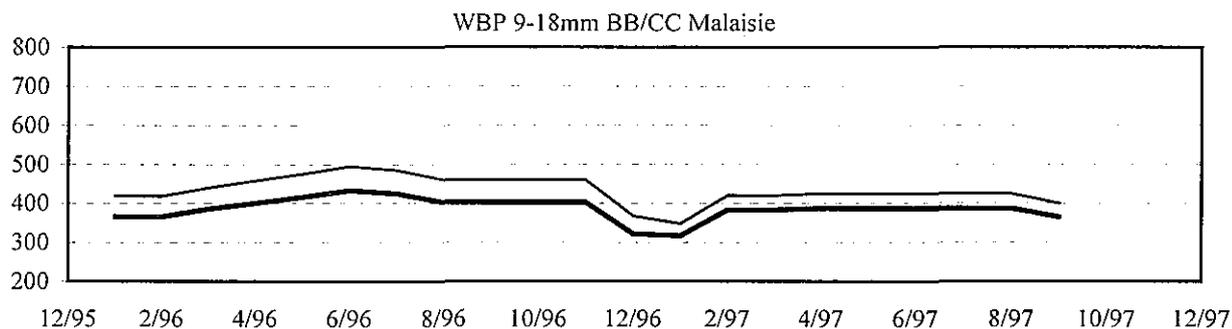
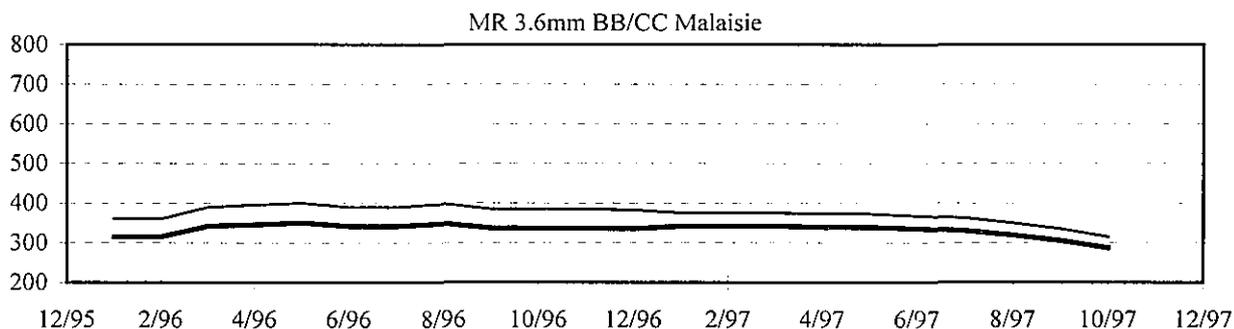
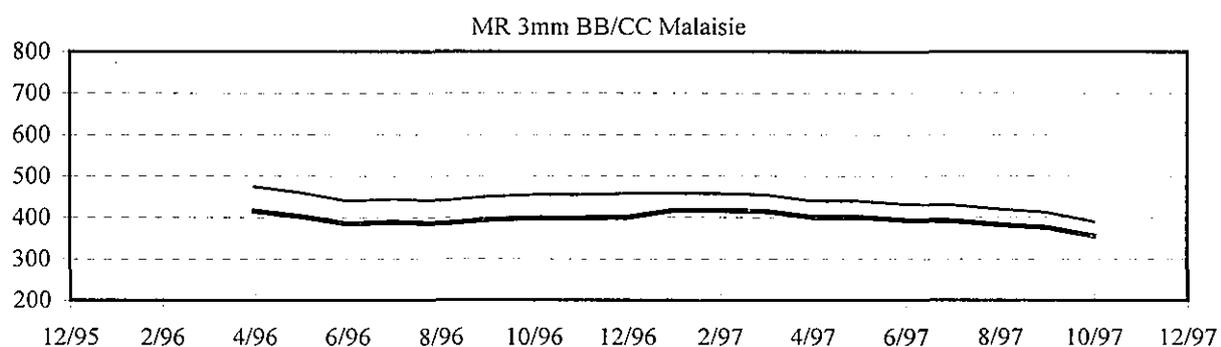
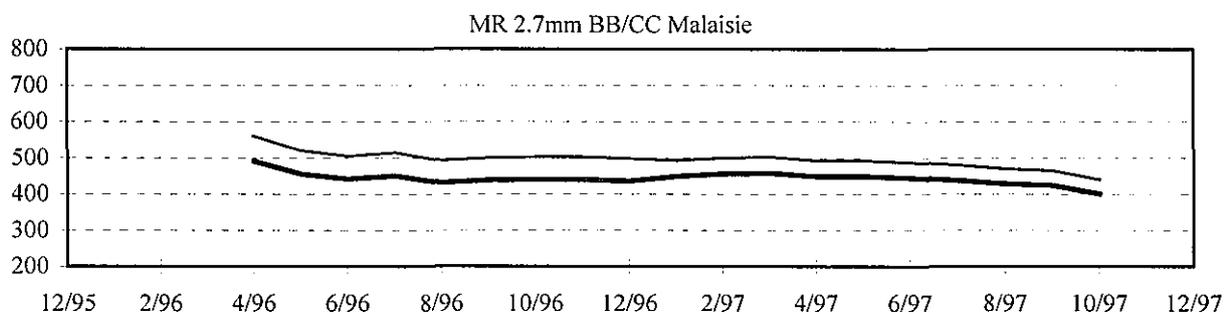


4-3 (suite). Prix des contreplaqués tropicaux, 1996-1997

Les lignes en gras indiquent les prix en valeur \$EU constante de 1990 par mètre cube (déflatée en se servant de l'indice MUV du G5 utilisé par la Banque mondiale pour calculer les prix réels des produits de base)

Les lignes normales indiquent les tendances des prix nominaux.

Tous les prix sont FOB Malaisie.

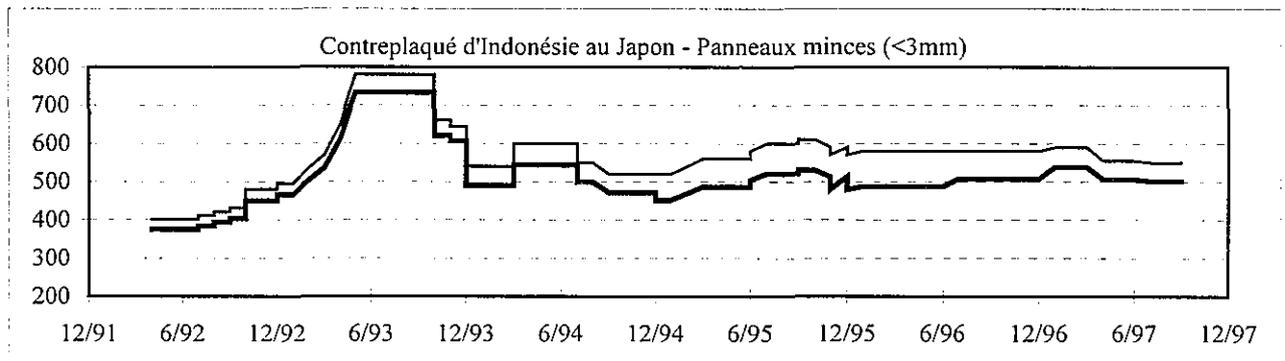
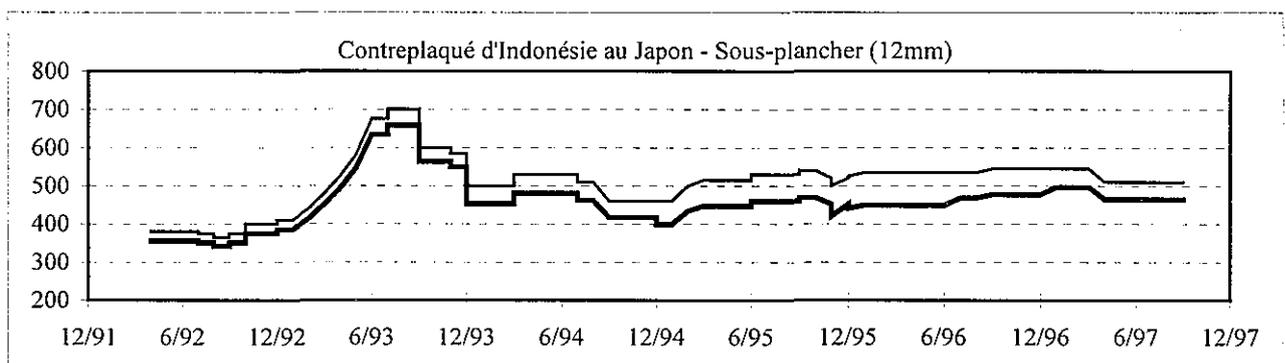
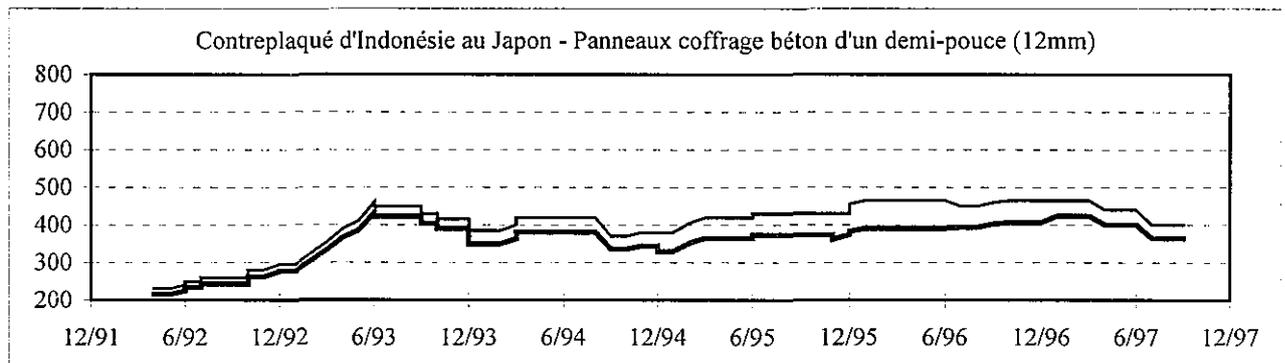


4-3 (suite). Prix des contreplaqués tropicaux, 1996-1997

Les lignes en gras indiquent les prix en valeur \$EU constante de 1990 par mètre cube (déflatée en se servant de l'indice MUV du G5 utilisé par la Banque mondiale pour calculer les prix réels des produits de base)

Les lignes normales indiquent les tendances des prix nominaux.

Tous les prix sont C&F Japon. Les classes de tous les produits sont B/BB résistant à l'humidité.



Appendice 5

Restrictions au commerce des produits ligneux dans les pays membres de l'OIBT, 1997

Rapports sur les pays	184
Chapter 44 du Système harmonisé de classification douanière	202

Restrictions au commerce des produits ligneux dans les pays membres de l'OIBT, 1997

Australia

- 4407.10.10 Conifères, dégauchis ou poncés
Depuis le 1er juillet 1995: 7%; Pays en développement: 2-4%; Canada: 6%
Depuis le 1er juillet 1996: 5%; Pays en développement: 4%; Canada 4%
- 4407.21.10 Bois tropicaux, dégauchis ou poncés (Meranti, Luan Rhite, Seraya, Keruing, Ramin, Kaput, Jonkong, Merbau, Jelutong and Kampas)
Depuis le 1er juillet 1995: 7%; Pays en développement: 2-4%; Hong Kong, Corée, Singapour ou Taïwan: 5%
Depuis le 1er juillet 1996: 5%; Pays en développement: 4%
- 4407.21.99 Autres bois tropicaux: 5%
- 4407.22 Okoumé, Obeche, Sapelli, Sipo, Acajou d'Afrique, Makore, Iroka, Tiama, Mansona, Ilomba, Dibetou, Limba and Azobé, dégauchis ou poncés
Depuis le 1er Juillet 1995: 7%; Pays en développement: 2-4%; Hong Kong, Corée, Singapour ou Taïwan: 5%
Depuis le 1er Juillet 1996: 5%; Pays en développement: 4%

Canada

Droits de douanes sur contreplaqués seulement, à savoir

Code tarifaire	SS	Désignation des marchandises	Tarif M.F.N.	Tarif G.P.	Tarif U.S.	Tarif Mexi-que	Tarif Mexi-que U.S.
4412.13.10		Peint ou non, arêtes ou faces ouvrées, mais non autrement ouvré ou recouvert	6.4%	3%	Sans	3%	3%
	11	- Parements de porte en acajou					
	19	- Philippines					
	20	- Autre					
	30	- Teck					
		- Autres, acajou des Philippines					
4412.13.90		Autres	7.3%	4%	Sans	3.6%	3.6%
	11	- Parements de porte en acajou					
	19	- Philippines					
	90	- Autre					
		- Autres					
4412.14.10		Peint ou non, arêtes ou faces ouvrées, mais non autrement ouvré ou recouvert	6.4%	3%	Sans	3%	3%
	10	- Sen					
	20	- Bouleau					
	30	- Noyer					
	40	- Orme					
	50	- Erable					
	90	- Autres					
4412.14.90		Autres	11.8%	7%	1.5%	6%	9%
	11	- Non revêtus, ou revêtus d'un matériau clair ou transparent qui n'assombrit pas le grain, la texture ou le parement					
		- Avec un parement de pin à aiguille longue, à aiguille court, pin jaune du sud "loblolly", ou pin de Virginie					
	12	- Avec un parement en pin du Parana					
	13	- Avec un parement en pin rouge européen					
	14	- Avec un parement en pin autre					
	15	- Avec un parement en pin Douglas d'une épaisseur totale ne dépassant pas 9,5 mm					

4412.14.90	16	- Avec un parement en pin Douglas d'une épaisseur totale comprise entre 9,5 mm et 15,875 mm	11.8%	7%	1.5%	6%	9%
	17	- Avec un parement en pin Douglas d'une épaisseur totale supérieure à 15,875 mm					
	19	- Avec un parement d'un autre bois de conifère					
	91	Autres - Avec un parement de pin à aiguille longue, à aiguille court, pin jaune du sud "loblolly", ou pin de Virginie					
	92	- Avec un parement en bois de pin autre					
	93	- Avec un parement en pin Douglas d'une épaisseur totale ne dépassant pas 9,5 mm					
	94	- Avec un parement en pin Douglas d'une épaisseur totale comprise entre 9,5 mm et 15,875 mm					
	95	- Avec un parement en pin Douglas d'une épaisseur totale supérieure à 15,875 mm					
	99	- Avec un parement d'un autre bois de conifère					
4412.22		Avec au moins une feuille d'un bois tropical mentionné au sous-titre Note 1 de ce chapitre					
4412.22.10	00	Peint ou non, arêtes ou faces ouvrées, mais non autrement ouvré ou recouvert	6.4%	3%	Sans	3%	3%
4412.22.90	00	Autres	7.3%	4%	Sans	3.6%	3.6%
4412.23		Autres, renfermant au moins une couche de panneau de particules					
4412.23.10	00	Peint ou non, arêtes ou faces ouvrées, mais non autrement ouvré ou recouvert	6.4%	3%	Sans	3%	3%
4412.23.90	00	Autres	7.3%	4%	Sans	3.6%	3.6%
4412.29		Autres					
4412.29.10	00	Peint ou non, arêtes ou faces ouvrées, mais non autrement ouvré ou recouvert	6.4%	3%	Sans	3%	3%
4412.29.90	00	Autres	7.3%	4%	Sans	3.6%	3.6%
4412.92		Avec au moins une feuille d'un bois tropical mentionné au sous-titre Note 1 de ce chapitre					
4412.92.10	00	Peint ou non, arêtes ou faces ouvrées, mais non autrement ouvré ou recouvert	6.4%	Sans	Sans	3%	3%
4412.92.10	00	Autres	7.3%	4%	0.9%	3.6%	5.5%
4412.93		Autres, renfermant au moins une couche en panneau de particules					
4412.93.10	00	Peint ou non, arêtes ou faces ouvrées, mais non autrement ouvré ou recouvert	1.6%	Sans	Sans	3%	3%
4412.93.90	00	Autres	1.6%	Sans	Sans	3.6%	3.6%
4412.99		Autres					
4412.99.10	00	Peint ou non, arêtes ou faces ouvrées, mais non autrement ouvré ou recouvert	6.4%	3%	0.8%	3%	4.8%
4412.99.90	00	Autres	7.3%	4%	0.9%	3.6%	5.5%

Chine

1. Tarifs douaniers sur produits forestiers importés en Chine (effectif depuis le 9 octobre 1997)

Code produit	Produit	Tarif douanier en vigueur (%)	Tarif douanier ajusté (%)
4403	Grumes		
44031000	Traitées avec peintures, teintures, etc.	2.0	2
44032000	Conifères, traités avec autres	2.0	2
44034100	Dark Red Meranti, etc.	2.0	2
44034910	Teck	6.0	2
44034990	Autres	2.0	2
44039100	Chêne (Quercus spp.)	2.0	2
44039200	Hêtre (Fagus spp.)	2.0	2
44039910	Nan mu (Phoebe)	6.0	2
44039920	Bois de camphrier	6.0	2
44039930	Palissandre	6.0	2
44039940	Kiri (Paulownia)	2.0	2
44039990	Autres	2.0	2

4406	Traverses de chemin de fer en bois		
44061000	Non imprégné	3.0	3
44069000	Autres	3.0	3
4407	Sciages		
44071000	Conifères	3.0	3
44072400	Acajou	3.0	3
44072500	Dark Red Meranti, etc.	3.0	3
44072600	White Meranti, etc.	3.0	3
44072910	Teck	9.0	9
44072990	Autres sciages tropicaux	3.0	3
44079100	Chêne (<i>Quercus</i> spp.)	3.0	3
44079200	Hêtre (<i>Fagus</i> spp.)	3.0	3
44079910	Bois de camphrier, nanmu ou palissandre	9.0	9
44079920	Paulownia	3.0	3
44079990	Autres	3.0	3
4408	Placages		
44081010	Feuilles de placages conifère	12.0	10
44081020	Feuilles de contreplaqué conifère	6.0	6
44081090	Autres placages de conifère	12.0	8
44083110	Feuilles de placage en Dark Red meranti, etc.	12.0	8
44083120	Feuilles pour contreplaqué en Dark Red meranti, etc.	5.0	5
44083190	Autres en Dark Red meranti, etc.	12.0	8
44083910	Feuilles de placage d'autres bois tropicaux	12.0	8
44083920	Feuilles de contreplaqué d'autres bois tropicaux	5.0	5
44083990	Autres placages d'autres bois tropicaux	12.0	8
44089010	Autres placages de parement non conifères	12.0	8
44089020	Autres feuilles de placage pour contreplaqué	5.0	5
44089090	Autres placages non conifère	12.0	8
4410	Panneaux de particules		
44101100	Panneaux de particules de bois et panneaux OSB	22.0	18
44101900	Autres panneaux de particules ligneuses	22.0	18
44109000	Assimilés panneaux de particules ligneuses	22.0	18
4411	Panneaux de fibres		
44111100	Panneaux de fibres non transformés ou panneaux de fibres de bois de feuillus pour parement	22.0	15
44111900	Panneaux transformés ou panneaux de fibres de bois de feuillus pour parement	22.0	18
44112100	MDF non transformés ou parements	22.0	18
44112900	MDF transformés ou parements	22.0	18
44113100	Panneaux de fibres de résineux non transformés ou de parement	22.0	12
44113900	Panneaux de fibres de résineux transformés ou de parement	22.0	12
44119100	Autres panneaux de fibres ligneuses non transformés ou de parement	22.0	12

44119900	Autres panneaux de fibres ligneuses transformés ou de parement	22.0	12
4412	Contreplaqués		
44121300	Contreplaqués contenant au moins une feuille d'un bois tropical classé	20.0	15
44121400	Contreplaqués ayant au moins une feuille non conifère	20.0	15
44121900	Autres contreplaqués	20.0	15
44122200	Autres contreplaqués, placages de revêtement et conteplaqués multiplis assimilés et ayant au moins une face non conifère et une face d'un bois tropical classé	20.0	15
44122300	Autres contreplaqués, placages de revêtement et conteplaqués multiplis assimilés ayant au moins une face non conifère et une face de panneau de bois reconstitué	20.0	15
44122900	Autres contreplaqués, placages de revêtement et assimilés contreplaqués multiplis ayant au moins une face non conifère	20.0	15
44129200	Autres contreplaqués, placages de revêtement et assimilés contreplaqués multiplis ayant au moins une face d'un bois tropical classé	20.0	15
44129300	Autres contreplaqués, placages de revêtement et conteplaqués multiplis assimilés ayant au moins une face de panneau de bois reconstitué	20.0	15
44129900	Contreplaqués non classés, placages de parement et contreplaqués multiplis similaires	20.0	15
4418	Produits bois pour le bâtiment		
44181000	Châssis de fenêtre en bois, fenêtres et porte-fenêtres en bois et leurs châssis	30.0	18
44182000	Porte en bois avec chambranle et seuil	30.0	18
44183000	Lames de parquet	30.0	18
44184000	Coffrages en bois	25.0	20
44185000	Panneaux marquetterie et panneaux structuraux	25.0	18
44189000	Autres produits bois employés dans le bâtiment	30.0	18

Bien que la Chine ait abaissé ses tarifs douaniers le 1er avril 1996, ce qui témoigne des efforts du gouvernement chinois de réduire les barrières douanières et d'encourager les importations de bois afin de réduire les pressions sur ses réserves forestières nationale, les prix des bois de résineux et bois de feuillus d'origine tempérée demeurent trop élevés pour le jeune marché chinois. Les produits d'origine tempérée sont généralement vendus plus chers que les bois des pays d'Asie du Sud-Est ou d'Afrique. En outre, bien que cette série de réductions tarifaires s'appliquent à 70 produits ligneux, les taxes appliquées sur ces articles continuent d'être très inégales. Par ailleurs en ce qui concerne les produits valorisés, la Chine impose toujours des droits de douane important dans la pratique (voir tableau ci-dessous), et toutes les importations de produits ligneux sous soumises à une TVA de 13 à 17%. Cependant, les droits de douane et les taux de TVA annoncés officiellement

font l'objet d'exonérations pour certaines coentreprises Chine-pays étrangers, et ne sont pas appliqués de manière uniforme aux produits importation et aux produits nationaux.

Le 16 mai 1995, la Chine a annoncé que les contingentements sur les produits ligneux et les conditions requises pour l'octroi de licences seraient éliminés à compter du 30 juin 1995, mais la Chine continue de limiter le nombre de sociétés licenciées pour le commerce d'importation et d'exportation des bois. Le Ministère chinois du commerce extérieur et des affaires économiques (MOFTEC) et l'Administration générale chinoise des douanes ont conjointement constitué une liste de 70 entreprises de commerce désignées (Designated Trading Enterprises, DTE) ou co-entreprises à qui l'on a officiellement accordé le droit d'importer des produits ligneux. Les négociants chinois de l'intérieur et les utilisateurs en bout de chaîne doivent toujours passer par une DTE pour se procurer des produits bois.

A l'heure actuelle, outre la nécessité de recourir à une DTE, ce qui entraîne le versement de droits supplémentaires de 1 à 2%, la Chine possède un système de distribution très onéreux. Les niveaux des commissions d'intermédiaires varient de 10 à 20% du prix du produit à la revente, mais ajoute beaucoup au prix original à l'importation. Environ 70% des bois tempérés actuellement (à la mi 1997) importés par Hongkong sont transbordés vers la Chine continentale.

Province chinoise de Taïwan

Bien que la Province chinoise de Taïwan n'applique pas de droits de douane sur les importations de bois, elle maintient des droits de douane sur les contreplaqués suivants:

Code SH	%
4412.11.10	12.5
4412.12.10	12.5
4412.19.19	12.5
4412.29.10	12.5
4412.29.20	20.0
4412.99.10	5.0
4412.99.20	7.5
4412.99.30	12.5

Egypte

Les tarifs douaniers sur les importations de bois Code SH 4407 sont de 5%. Le gouvernement égyptien omet la TVA supplémentaire (qui est normalement de 5%) afin d'encourager le secteur privé à accroître ses efforts en vue d'une plus grande utilisation du bois. Il y a également un droit de de prestation douanière de 3%.

Allemagne

Le décret suivant a été promulgué par le gouvernement allemand le 30 avril 1997.

“Ministère fédéral de l'économie”

53170 Bonn

Utilisation des bois tropicaux

Décret BW21/14.70.01.-06/12 VA89 dd. 24 Jan. 1989

Décret BW21/14.70.01.-06/20 VA89 dd. 8 Fév. 1989

“Le gouvernement fédéral est arrivé à la conclusion que les boycotts et les restrictions sur l'emploi des bois tropicaux ne sont pas des mesures adéquates pour stopper l'appauvrissement des forêts tropicales. Cette constatation a également été énoncée dans son quatrième rapport sur les forêts tropicales. En outre, le 1er janvier 1997, l'Accord international sur les bois tropicaux est entré en vigueur. Selon les termes de cet Accord, le Gouvernement fédéral s'oblige entre autres à ne prendre aucune mesure de restriction de leur emploi. Il est donc à nouveau permis d'employer des bois tropicaux sans aucune restriction pour la construction. A l'effet du présent, je révoque le décret sur les procurements.”

Les tarifs douaniers applicables en 1996 aux importations des pays en développement demeurent applicables en 1997 (voir tarifs douaniers de l'Union européenne pour le chapitre 44 du HS). A compter du 1er janvier 1997, les préférences tarifaires accordées à la Malaisie et à l'Indonésie ont été relevées à 85% du Tarif Pays Tiers concernant les numéro de code tarifaires suivants:

- 4410 panneaux de particules et panneaux assimilés en bois ou autre matière ligneuse, agglomérés ou non par des résines ou autres liants de substance organique
- 4411 panneaux de fibres de bois ou autres matières ligneuses, agglomérés ou non par des résines ou autres substances organiques
- 4412 contreplaqués, panneaux de placage et bois lamellés assimilés
- 4413 bois de menuiserie ou de charpente, y compris panneaux de bois cellulaires, lattes de parquet assemblées, plinthes et bardeaux.

Pays-Bas

Catégorie de classification	Tarif des droits	
	Autonome*	Conventionnel**
4403 Bois brut, écorcé ou non, avec ou sans aubier, ou grossièrement équarri	SansB	Sans
4404 Bois scié ou fendu longitudinalement, tranché ou déroulé, qu'il soit ou non dressé, poncé ou assemblé par entures multiples, et de plus de 6 mm d'épaisseur		
4405 4407.2410 jointé par entures multiples, dressé ou poncé.	2.5	4.9
4407.2430 En bois tropical spécifié au sous-titre Note 1 à ce chapitre: Virola, acajou (Swietenia spp.), imbuia et balsa. Dégauchi	2	4
4407.2450 Poncé	2.5	4.9
4407.2490 En bois tropical spécifié au sous-titre Note 1 à ce chapitre: Virola, acajou (Swietenia spp.), imbuia et balsa		
4407.2510 Dark red meranti, light red meranti et meranti bakau. Assemblé par entures multiples, qu'il soit ou non dressé ou poncé	2.5	4.9
4407.2526 Dark red meranti, light red meranti et meranti bakau		
4407.2531 Dark red meranti, light red meranti et meranti bakau. Poncé. Blocs, plinthes et frises pour parquets ou parquets de blocs de bois, non assemblés	2	4
4407.2539 Autres	2	4
4407.2550 Poncés	2.5	4.9
4407.2580 Meranti bakau		
4407.2610 Lauan blanc, white meranti, seraya blanc, meranti jaune and alan, assemblé par entures multiples, qu'il soit ou non dressé ou poncé	2.5	4.9
4407.2631 Lauan blanc, white meranti, seraya blanc, meranti jaune and alan. Autres. Poncés. Blocs, plinthes et frises pour parquets ou parquets de blocs de bois, non assemblés	2	4
4407.2639 Autres	2	4
4407.2650 Poncés	2.5	4.9
4407.2670 Lauan blanc et white meranti		
4407.2680 Seraya blanc, meranti jaune and alan		
4407.2910 Autres. Assemblés par entures multiples, qu'ils soient ou non dressés ou poncés.	2.5	4.9
4407.2920 Palissandre de Rio, palissandre de Para and palissandre de Rose	2	9.4
4407.2931 Autres. Blocs, plinthes et frises pour parquets ou parquets de blocs de bois, non assemblés.	2	4
4407.2939 Autres.	2	4
4407.2950 Autres. Poncés	2.5	4.9
4407.2961 Autres. Azobé		Free
4407.2969 Autres		Free
4407.2970 Autres. Autres: Assemblés par entures multiples, qu'ils soient ou non dressés ou poncés	2.5	4.9
4407.2983 Poncés	2	4

4407.2985 Autres. Autres. Poncés 4407.2999 Autres	2.5	4.9 Free
4407 Feuilles de placage et feuilles de contreplaqué (tranchées ou non) et autres bois sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, qu'ils soient ou non dressés, poncés ou assemblés par entures multiples, d'une épaisseur inférieure ou égale à 6 mm		
4408.3111 En bois tropical mentionné au sous-titre Note 1 de ce chapitre: Dark red meranti, Light red meranti et meranti bakau. Assemblé par entures multiples, qu'ils soient ou non dressés ou poncés.	14	4.9
4408.3121 En bois tropical mentionné au sous-titre Note 1 de ce chapitre: Dark red meranti, Light red meranti et meranti bakau. Poncé	10 14	4 4.9
4408.3130 En bois tropical mentionné au sous-titre Note 1 de ce chapitre: Dark red meranti, light red meranti, et meranti bakau. Autres.	10	6
4408.3911 Autres. Assemblés par entures multiples, qu'ils soient ou non dressés ou poncés	14	4.9
4408.3921 Autres. Dressés.	10	4
4408.3925 Poncés	14	4.9
4408.3931 Poncés. D'une épaisseur inférieure ou égale à 1 mm	10	6
4408.3935 Poncés. De plus de 1 mm d'épaisseur	10	6
4408.3951 Autres. Assemblés par entures multiples, qu'ils soient ou non dressés ou poncés	14	3.8
4408.3961 Autres. Dressés	10	3.4
4408.3965 Autres. Poncés	14	3.8
4408.3987	10	4.8
4408.3990	10	4.8
4408.3991 D'une épaisseur inférieure ou égale à 1 mm. Makoré, iroko, tiama, mansonia, ilomba, dibétou, azobé, white meranti, white seraya, yellow meranti, alan, keruing, ramin, kaput, Teck, jonkong, merbau, jelutong, kempas, imbuia and balsa	10	4.8
4408.3999 Autres.	10	4.8
4412 Contreplaqués, panneaux de placages et bois lamellés assimilés		
4413.1311 Contreplaqués consistant uniquement de feuilles de bois, chaque feuille d'une épaisseur ne dépassant pas 6 mm avec au moins une face de bois tropical mentionné au sous-titre Note 1 de ce chapitre. D'okoumé	15	10
4412.1319 De meranti noir, light red meranti, Iauan blanc, sipo limba, obéché, acajou d'Afrique, sapelli, virola, acajou (Swietenia spp.), palissandre de Rio, palissandre de Para et palissandre de Rose	15	10
4412.9210 Avec au moins une feuille de bois tropical mentionné au sous-titre Note 1 de ce chapitre. Contenant au moins une couche de panneau de particules.	15	7.6
4412.9291 Autres. Panneau latté, panneau lamellé et contreplaqué panneauuté	15	7.6
4412.9299 Autres. Avec au moins une feuille de bois tropical mentionné au sous-titre Note 1 de ce chapitre	15	10

* Le taux autonome (en %) est le tarif original des pays initiaux de l'Union européenne. Il s'agit d'une moyenne arithmétique des tarifs des six pays concernés en 1958, et qui n'ont pas changé depuis.

** Le taux conventionnel (en %) est le tarif qui dans l'Union européenne a été adopté à l'issue de toutes les négociations subséquentes du GATT, y compris le Cycle d'Uruguay. Ce taux est susceptible d'être révisé, mais uniquement à la baisse.

Le taux le plus bas est valide pour tout pays exportateur hors de l'Union européenne.

Finlande, Suède, Norvège

En 1984, la Finlande et la Suède ont interdit les importations de produits de bois de conifères (bois de résineux) d'Amérique du Nord, du Japon et de République populaire de Chine en raison de la présence du nematode du pin (*Bursaphelenchus xylophius*), sauf séchés en étuve ou chauffés à 70 °C. La Directive du Conseil de l'Europe 77/93 pose pour condition que tous les bois de résineux importés d'Amérique du Nord soient chauffés à 56°C pendant au moins 30 minutes. Les prescriptions phytosanitaires ci-dessus sont les seules contraintes au marché des bois et de produits dérivés du bois, y compris les bois débités. Les tarifs douaniers sont les mêmes que ceux établis par l'Union européenne.

Espagne

		Taux	SGP
Sciages	4407.25	10%	0%
	4407.26	10%	0%
Placages	4408.31	4.9%	0%
	4408.90	3.8%	0%
Contreplaqués	4412.13	10%	7%
	4412.14	8.2%	5.7%
	4412.22.10	7.6%	5.3%
	4412.22.91	10%	7%
	4412.29	10%	7%

L'importation de produits non transformés tels que les grumes et le bois débité s'effectuent hors taxe en Espagne. Les importateurs espagnols bénéficient également de contingentements hors taxe de contreplaqués de l'UE à hauteur de 650 000 mètre cube depuis 1996.

Royaume-Uni

La concurrence est affectée dans une certaine mesure par les tarifs douaniers imposés sur les importations de produits bois dans l'Union européenne. Dans le cas des panneaux, le taux de 8,2% en 1996 a indiscutablement constitué un obstacle au développement durable. Bien que le contreplaqué bénéficie du contingentement hors taxe pour certains types de conifères, ce tarif demeure un obstacle.

Ce contingentement est aussi un obstacle dans la mesure où il conduit à concentrer les importations dans l'Union européenne, car les acheteurs s'efforcent d'éviter les 8,2% de droits d'importation en achetant trop. Cette formule est donc coûteuse et perturbe le commerce de nombreuses entreprises, et on considère généralement parmi les importateurs de l'Union européenne qu'un taux réduit appliqué toute l'année serait préférable à la position du droit appliqué en une fois que provoquent des contingentements limités.

Bien que l'on puisse soutenir que les réglementations sur la santé des végétaux peuvent être nécessaires pour protéger les forêts des attaques des parasites, d'aucuns considèrent que les réglementations de l'Union européenne pour les produits bois sont excessives, et visent principalement l'offre émanant d'Amérique du Nord. De même, le développement et l'actualisation des normes européennes et britanniques doivent faire l'objet d'un suivi étroit. Des groupes écologistes continuent de viser les bois et cherchent à imposer des systèmes de certifications y compris la reconstitution de la chaîne des fournisseurs jusqu'à l'origine exacte du bois contenu dans le produit final, et des procédures d'audit qui établissent preuves à l'appui que la fibre mise en oeuvre provient d'une source durable. L'adoption de systèmes individualisés par les pays au coup par coup est susceptible d'un effet négatif sur la profession et le commerce des bois.

Japon

SH #	OIBT	C/NC	Désignation	97	98	99	SGP
440310100	GRU ME	C	Bois brut, Conifères (traités)	0.0	0.0	0.0	
440310210	GRU ME	NC	Bois brut, Kiri(Paulownia spp.) (traités)	0.0	0.0	0.0	
440310220	GRU ME	NC	Bois brut, Diptérocarpacées (traités)	0.0	0.0	0.0	
440310230	GRU ME	NC	Bois brut, autres non-Conifères (traités)	0.0	0.0	0.0	
440320010	GRU ME	C	Bois brut, Conifères (bruts ou semi-équarris)	0.0	0.0	0.0	

440320091	GRU ME	C	Bois brut, Pinus spp. (autres)	0.0	0.0	0.0
440320092	GRU ME	C	Bois brut, sapinette Sitka (autres)	0.0	0.0	0.0
440320093	GRU ME	C	Bois brut, genres Abies and Picea, ex. sapinette Sitka (autres)	0.0	0.0	0.0
440320094	GRU ME	C	Bois brut, genre Larix (autres)	0.0	0.0	0.0
440320095	GRU ME	C	Bois brut, cèdre blanc , autres, genre Chamaecyparis	0.0	0.0	0.0
440320096	GRU ME	C	Bois brut, sapin-cigüe, autres genres Tsuga	0.0	0.0	0.0
440320097	GRU ME	C	Bois brut, cèdre rouge, autres genres Thuja	0.0	0.0	0.0
440320098	GRU ME	C	Bois brut, sapin Douglas, autres genres Pseudotsuga	0.0	0.0	0.0
440320099	GRU ME	C	Bois brut, autres Conifères (autres)	0.0	0.0	0.0
440341010	GRU ME	NC	Bois brut, Dark Red Meranti, etc. (grossièrement ou semi-équarri)	0.0	0.0	0.0
440341090	GRU ME	NC	Bois brut, Dark Red Meranti, etc. (autres)	0.0	0.0	0.0
440349110	GRU ME	NC	Bois brut, Lauan blanc, etc. (grossièrement ou semi-équarri)	0.0	0.0	0.0
440349190	GRU ME	NC	Bois brut, Lauan blanc, etc. (autres)	0.0	0.0	0.0
440349211	GRU ME	NC	Bois brut, Keruing et Kapur (grossièrement ou semi-équarri)	0.0	0.0	0.0
440349219	GRU ME	NC	Bois brut, Keruing et Kapur (autres)	0.0	0.0	0.0
440349291	GRU ME	NC	Bois brut, Teck	0.0	0.0	0.0
440349299	GRU ME	NC	Bois brut, Ramin, Jongkong, etc.	0.0	0.0	0.0
440349300	GRU ME	NC	Bois brut, Okoumé, Obèche, etc.	0.0	0.0	0.0
440349400	GRU ME	NC	Bois brut, Tiama, Mansonia, etc.	0.0	0.0	0.0
440349500	GRU ME	NC	Bois brut, Padock (Kuarin)	0.0	0.0	0.0
440349600	GRU ME	NC	Bois brut, autres tropicaux	0.0	0.0	0.0
440391000	GRU ME	NC	Bois brut, chêne (Quercus spp.)	0.0	0.0	0.0
440392000	GRU ME	NC	Bois brut, hêtre (Fagus spp.)	0.0	0.0	0.0
440399110	GRU ME	NC	Bois brut, Kiri (Paulownia spp.) (grossièrement ou semi-équarri)	0.0	0.0	0.0
440399190	GRU ME	NC	Bois brut, Kiri (Paulownia spp.) (autres)	4.1	3.8	3.5 0
440399210	GRU ME	NC	Bois brut, Diptérocarpacées (grossièrement ou semi-équarri)	0.0	0.0	0.0
440399290	GRU ME	NC	Bois brut, Diptérocarpacées (autres)	0.0	0.0	0.0
440399310	GRU ME	NC	Bois brut, Tsuge ou buis, etc. (grossièrement ou semi-équarri)	0.0	0.0	0.0
440399391	GRU ME	NC	Bois brut. fromager et tremble	0.0	0.0	0.0
440399392	GRU ME	NC	Bois brut, noyer noir américain	0.0	0.0	0.0
440399399	GRU ME	NC	Bois brut, autres non-conifères	0.0	0.0	0.0
440610000	SCI	C	Dormants, non imprégnés	0.0	0.0	0.0
440690000	SCI	C	Dormants, autres	0.0	0.0	0.0
440710110	SCI	C	Sciages, Pinus, Abies ou Picea spp., épaisseur<=160mm (dressé/poncé)	5.9	5.4	4.8
440710121	SCI	C	Sciages, Pinus spp., épaisseur<=160mm (non dressé/poncé)	4.8	4.8	4.8
440710129	SCI	C	Sciages, Abies ou Picea spp., épaisseur<=160mm (non dressé/poncé)	5.3	5.0	4.8

440710210	SCI	C	Sciages, Larix spp., épaisseur<=160mm (dressé/poncé)	6.5	6.3	6.0
440710290	SCI	C	Sciages, Larix spp., épaisseur<=160mm (autres)	7.0	6.5	6.0
440710310	SCI	C	Sciages, Cèdre d'encens	0.0	0.0	0.0
440710320	SCI	C	Sciages, autres Conifères (dressé/poncé)	0.0	0.0	0.0
440710330	SCI	C	Sciages, Pinus spp., (non dressé/poncé)	0.0	0.0	0.0
440710341	SCI	C	Sciages, Sapinette Sitka, épaisseur<=160mm (non dressé/poncé)	0.0	0.0	0.0
440710349	SCI	C	Sciages, Sapinette Sitka, épaisseur>160mm (non dressé/poncé)	0.0	0.0	0.0
440710350	SCI	C	Sciages, Abies ou Picea spp., épaisseur>160mm (non dressé/poncé)	0.0	0.0	0.0
440710361	SCI	C	Sciages, Chamaecyparis spp., épaisseur<=160mm (non dressé/poncé)	0.0	0.0	0.0
440710369	SCI	C	Sciages, Chamaecyparis spp., épaisseur>160mm (non dressé/poncé)	0.0	0.0	0.0
440710371	SCI	C	Sciages, Tsuga spp., épaisseur<=160mm (non dressé/poncé)	0.0	0.0	0.0
440710379	SCI	C	Sciages, Tsuga spp., épaisseur>160mm (non dressé/poncé)	0.0	0.0	0.0
440710381	SCI	C	Sciages, Pseudotsuga spp., épaisseur<=160mm (non dressé/poncé)	0.0	0.0	0.0
440710389	SCI	C	Sciages, Pseudotsuga spp., épaisseur>160mm (non dressé/poncé)	0.0	0.0	0.0
440710391	SCI	C	Sciages, autres Conifères, épaisseur<=160mm (non dressé/poncé)	0.0	0.0	0.0
440710399	SCI	C	Sciages, autres Conifères, épaisseur>160mm (non dressé/poncé)	0.0	0.0	0.0
440724000	SCI	NC	Sciages, Virola, Acajou, etc.	0.0	0.0	0.0
440725010	SCI	NC	Sciages, Dark Red Meranti, etc.(dressé/poncé)	7.6	6.8	6.0
440725090	SCI	NC	Sciages, Dark Red Meranti, etc.(non dressé/poncé)	7.6	6.8	6.0 1/2
440726010	SCI	NC	Sciages, Lauan blanc, etc., (dressé/poncé)	7.6	6.8	6.0 0
440726090	SCI	NC	Sciages, Lauan blanc, etc., (non dressé/poncé)	7.6	6.8	6.0 1/2
440729110	SCI	NC	Sciages, Diptérocarpacées (dressé/poncé)	7.6	6.8	6.0 0
440729190	SCI	NC	Sciages, Diptérocarpacées (non dressé/poncé)	7.6	6.8	6.0 1/2
440729210	SCI	NC	Sciages, Teck, (dressé/poncé)	0.0	0.0	0.0
440729220	SCI	NC	Sciages, Teck, (non dressé/poncé)	0.0	0.0	0.0
440729230	SCI	NC	Sciages, Padock (Kuarin)	0.0	0.0	0.0
440729290	SCI	NC	Sciages, autres tropicaux	0.0	0.0	0.0
440791000	SCI	NC	Sciages, chêne (Quercus spp.), etc.	0.0	0.0	0.0
440792000	SCI	NC	Sciages, hêtre (Fagus spp.), etc.	0.0	0.0	0.0
440799100	SCI	NC	Sciages, Tsuge ou buis, Tagayasan, etc.	0.0	0.0	0.0
440799210	SCI	NC	Sciages, Kiri (Paulownia), (dressé/poncé)	0.0	0.0	0.0
440799290	SCI	NC	Sciages, Kiri (Paulownia), (non dressé/poncé)	0.0	0.0	0.0
440799310	SCI	NC	Sciages, Diptérocarpacées (autres than 4407.21), (dressé/poncé)	7.6	6.8	6.0 0
440799390	SCI	NC	Sciages, Diptérocarpacées (autres than 4407.21), (non dressé/poncé)	7.6	6.8	6.0 1/2
440799400	SCI	NC	Sciages, Lignum vitae	0.0	0.0	0.0
440799500	SCI	NC	Sciages, autres non-Conifères	0.0	0.0	0.0
440810010	PLC	C	Feuilles de placage/Feuilles pour contreplaqué, Cèdre à encens	0.0	0.0	0.0
440810021	PLC	C	Feuilles pour contreplaqué, Conifères	5.0	5.0	5.0 1/2
440810029	PLC	C	Feuilles de placage, Conifères	5.0	5.0	5.0 0
440831010	PLC	NC	Feuilles pour contreplaqué, Dark Red Meranti, etc.	5.0	5.0	5.0 1/2
440831090	PLC	NC	Feuilles de placage, Dark Red Meranti, etc.	5.0	5.0	5.0 0
440839100	PLC	NC	Feuilles de placage/Feuilles pour contreplaqué, Padock (Kuarin)	6.6	6.1	5.6 0
440839210	PLC	NC	Feuilles de placage/Feuilles pour contreplaqué, Jelutong	0.0	0.0	0.0
440839220	PLC	NC	Feuilles de placage, Teck	0.0	0.0	0.0
440839310	PLC	NC	Feuilles pour contreplaqué, autres tropicaux	5.0	5.0	5.0 1/2
440839390	PLC	NC	Feuilles de placage, autres tropicaux	5.0	5.0	5.0 0
440890100	PLC	NC	Feuilles de placage/Feuilles pour contreplaqué, Tsuge, ou buis, Tagayasan, etc.	6.6	6.1	5.6 0
440890410	PLC	NC	Feuilles pour contreplaqué, autres non-Conifères	5.0	5.0	5.0 1/2
440890490	PLC	NC	Feuilles de placage, autres non-Conifères	5.0	5.0	5.0 0
440910100	SCI	C	Bois tiré, Conifères	5.2	4.5	3.7 0
440910200	SCI	C	Demi-rond et moulurages, Conifères	4.1	3.8	3.6 0
440910310	SCI	C	Bois façonné en continu, Pinus, Abies, Picea, <=160mm	6.0	5.5	5.0 0
440910320	SCI	C	Bois façonné en continu, autres Conifères	0.0	0.0	0.0
440920110	SCI		Bois tiré, bambou	7.5	7.5	7.5 0
440920190	SCI	NC	Bois tiré, non-Conifères	5.2	4.5	3.7 0
440920200	SCI	NC	Demi-rond et moulurages, non-Conifères	4.1	3.8	3.6 0
440920310	SCI	NC	Bois façonné en continu, Kuarin, Tsuge	0.0	0.0	0.0
440920320	SCI	NC	Bois façonné en continu, Kiri(Paulownia)	0.0	0.0	0.0
440920330	SCI	NC	Bois façonné en continu, Diptérocarpacées	6.3	5.6	5.0 0
440920340	SCI	NC	Bois façonné en continu, autres non-Conifères	0.0	0.0	0.0
441213111	CPQ	NC	Contreplaqué, DRM, Sipo, Acajou, etc., face/tranche ouvrée	10.0	10.0	10.0
441213119	CPQ	NC	Contreplaqué, DRM, Sipo, Acajou, etc., face ouvrée	12.0	11.0	10.0
441213121	CPQ	NC	Contreplaqué, DRM, Sipo, Acajou, etc., <3mm	14.0	12.0	10.0
441213122	CPQ	NC	Contreplaqué, DRM, Sipo, Acajou, etc., 3-6mm	14.0	12.0	10.0
441213123	CPQ	NC	Contreplaqué, DRM, Sipo, Acajou, etc., 6 - 12mm	10.0	10.0	8.5
441213124	CPQ	NC	Contreplaqué, DRM, Sipo, Acajou, etc., 12 - 15mm	10.0	10.0	8.5

441213129	CPQ	NC	Contreplaqué, DRM, Sipo, Acajou, etc., >=15mm	10.0	10.0	8.5	
441213211	CPQ	NC	Contreplaqué, autres tropicaux, face/tranche ouvrée	7.5	6.8	6.0	
441213219	CPQ	NC	Contreplaqué, autres tropicaux, face ouvrée	8.0	7.1	6.0	
441213221	CPQ	NC	Contreplaqué, autres tropicaux, <3mm	8.0	7.8	6.0	
441213229	CPQ	NC	Contreplaqué, autres tropicaux, 3 - 6mm	8.0	7.8	6.0	
441213231	CPQ	NC	Contreplaqué, autres tropicaux, 6 - 12mm	7.4	6.7	6.0	
441213232	CPQ	NC	Contreplaqué, autres tropicaux, 12 - 15mm	7.4	6.7	6.0	
441213239	CPQ	NC	Contreplaqué, autres tropicaux, >=15mm	7.4	6.7	6.0	
441214011	CPQ	NC	Contreplaqué, autres non-Conifères, face/tranche ouvrée	7.5	6.8	6.0	
441214019	CPQ	NC	Contreplaqué, autres non-Conifères, face ouvrée	8.0	7.1	6.0	
441214021	CPQ	NC	Contreplaqué, autres non-Conifères, <6mm	8.0	7.8	6.0	
441214022	CPQ	NC	Contreplaqué, autres non-Conifères, >=6mm	7.4	6.7	6.0	
441219011	CPQ	C	Contreplaqué, Conifères, face/tranche ouvrée	7.5	6.8	6.0	
441219019	CPQ	C	Contreplaqué, Conifères, face ouvrée	8.0	7.1	6.0	
441219021	CPQ	C	Contreplaqué, Conifères, <6mm	8.0	7.1	6.0	
441219022	CPQ	C	Contreplaqué, Conifères, >=6mm	7.5	6.8	6.0	
441222010	CPQ	NC	Bois lamellé, tropical	8.0	7.8	6.0	0
441222090	CPQ	NC	Autres autres bois lamellés, tropicaux	8.0	7.0	6.0	0
441223010	CPQ	NC	Bois lamellé, non-Conifères, au moins une couche particules	8.0	7.8	6.0	0
441223090	CPQ	NC	Autres autres bois lamellés, non-Conifères, au moins une couche particules	8.0	7.0	6.0	0
441229010	CPQ	NC	Bois lamellé, non-Conifères, autres	8.0	7.8	6.0	0
441229090	CPQ	NC	Autres autres bois lamellés, non-Conifères, autres	8.0	7.0	6.0	0
441292010	CPQ	C	Bois lamellé, Conifères, au moins une feuille tropicale	8.0	7.8	6.0	0
441292090	CPQ	C	Autres bois lamellé, Conifères, au moins une feuille tropicale	8.0	7.0	6.0	0
441293010	CPQ	C	Bois lamellé, Conifères, au moins une couche particules	8.0	7.8	6.0	0
441293090	CPQ	C	Autres bois lamellé, Conifères, au moins une couche particules	8.0	7.0	6.0	0
441299010	CPQ	C	Bois lamellé, Conifères, autres	8.0	7.8	6.0	0
441299090	CPQ	C	Autres bois lamellé, Conifères, autres	8.0	7.0	6.0	0

Republique de Corée

4403	2%
4407	5%
4408	5%
4412	8%

Etats-Unis

Le Cycle d'Uruguay aura un effet réducteur considérable sur l'ensemble des tarifs et leur escalade, même si une complète élimination des tarifs sur les produits forestiers n'a pas été réalisée. La différence tarifaire entre le statut de nation la plus favorisée (MFN) et le Système généralisé des préférences (SGP) a été considérablement réduite pour les produits forestiers et les marchés, et pour certains sera éliminée progressivement jusqu'à sa disparition complète. A l'heure actuelle, il n'y a pas de restrictions sur les exportations de la part des Etats-Unis afin d'encourager les transformations sur place des bois tropicaux destinés à l'exportation. Il n'y a pas non plus de restrictions quantitatives aux Etats-Unis sur les importations de produits ligneux issus de sources non pérennisées, et les Etats-Unis ne se servent pas de l'étiquetage écologique ou de la certification verte comme barrières à l'importation. Un petit nombre de restrictions ont été envisagées au niveau local (ville, pays ou Etat) pour interdire l'utilisation des produits bois tropicaux qui ne proviennent pas de sources forestières aménagées.

Cameroun

Des contingentements ont été instaurés sur les exportations de grumes, en vue d'encourager les transformations de grumes sur place. Toutes les entreprises forestières sont autorisées à exporter 30% de leur production de grumes pendant les cinq premières années d'exploitation, et au-delà de cette période, l'intégralité de leur production doit être transformée localement. L'octroi de zones franches à certaines entreprises est également une incitation pouvant influencer sur la future production de bois et sa commercialisation au Cameroun.

Côte d'Ivoire

La réglementation gouvernementale vise principalement à limiter les extractions de grumes pour l'exportation. Au début de l'année 1980, le gouvernement a instauré des règlements destinés à restreindre les exportations de grumes de feuillus. En 1981, le gouvernement a imposé une interdiction sur les exportations d'iroko et de koundiotto, et a demandé que ces grumes soient transformées localement. En janvier 1982, les contingentements à l'exportation ont été institués sur toutes les grumes, et les exportateurs de grumes ont été priés d'accepter des quotas à l'exportation de la part du gouvernement. En avril 1982, les exportations de grumes de la savane et des massifs forestiers marginaux du nord ont fourni des grumes aux scieries de ces régions. En 1983, les exportations de grumes des concessions alloués aux entreprises de transformation ont été interdites. En 1984, les taxes à l'exportation sur les grumes de feuillus tropicaux ont été considérablement augmentées, ce qui a fait augmenter les prix des grumes de feuillus à l'exportation. En 1991, le gouvernement a instauré un système de ventes aux enchères mensuelles de quotas d'exportation de grumes. En janvier 1992, le gouvernement a interdit les exportations de certaines essences dont l'aboudikro, l'acajou, l'avodire, le bosse, le sipo, le makore et le tama. A compter de 1993, toutes les grumes ont été soumises à des quotas d'exportation. En mars 1996, le gouvernement a interdit les exportations de grumes, de chevrons et de planches. A titre de mesure temporaire, le gouvernement est autorisé à exporter 35 essences sur les 115, y compris le teck, jusqu'à la fin de 1996.

Les importations de grumes sont soumises à une taxe fiscale de 10% ad valorem. Les taxes sur les exportations de grumes s'étale de 5 à 35%

Ghana

En novembre 1995 est intervenue une suspension temporaire de toutes les exportations de grumes du fait de la situation anarchique qui a existé durant 1993-1994. La suspension des exportations de grumes avait pour but de prévenir un retour des coupes à finalité spéculative et d'accorder au Département des forêts du Ghana le temps d'élaborer des contrôles adéquats sur les forêts hors-réserves, en évitant de dépasser les niveaux des possibilités annuelles autorisables comme dans les années passées.

Cédant aux pressions de certains secteur de la profession, en particulier les producteurs de débités, le gouvernement avait renoncé à instaurer des taxes à l'exportation sur certaines espèces de bois débités séchés à l'air, mesure qui visait à encourager la pratique du séchage au four pour une valorisation ultérieure des bois débités. Ces taxes à l'exportation sont aujourd'hui appliquées.

Togo

Les droits et les taxes appliqués à tous les produits ligneux sont de 25% de leur valeur d'importation, et se décomposent comme suit:

Taxe à la valeur ajoutée:	18%
Droits de douanes:	0.3%
Autres Taxes:	6.7%

Fiji

<i>10% Fiscal & 10% TVA</i>	<i>15% Fiscal & 10% TVA</i>	<i>20% Fiscal & 10% TVA</i>	<i>25% Fiscal & 10% TVA</i>
4403.00.10-4403.00.90	4407.00.90	4401.10.00-4402.00.00	4410.00.00
4407.00.11-4407.00.49	4409.10.20	4404.00.00-4406.00.00	4415.20.00
4408.10.10-4408.90.90	4409.20.20	4409.10.10	4417.00.00-4418.90.00
4409.10.91-4409.10.99		4409.20.10	4418.90.90-4421.00.90
4418.90.10		4415.10.00	
		4416.00.00	
		4421.00.00	

La filière bois nationale a été libéralisée, supprimant ainsi le besoin de licences d'importation. Toutefois, les importateurs doivent toujours se soumettre aux conditions de quarantaine. Il n'y a pas de droits d'exportations, et les exploitants de scieries qui exportent peuvent bénéficier d'exonérations d'impôts et de taxe. Les valorisations industrielles sont encouragées, et pour ceux qui investissent dans ces activités, existent des régimes "défiscalisés".

Inde

Citant la nécessité de préserver les forêts indiennes et les approvisionnements de bois, le Ministre des finances a annoncé dans sa Loi des finances de 1997 que les droits d'importation sur les grumes, le bois-énergie et le charbon de bois seraient réduits de 10% à 0%. Les autres droits d'importation demeureraient inchangés à 30% et qu'une surtaxe d'importation de 2% continuerait de s'appliquer sur tous les articles taxés à plus de 0%. Les droits d'accise sur un certain nombre de produits ligneux figurant à la liste du Chapitre 44 du Code harmonisé sont passés de 10 à 8% ou de 20 à 18%. Les droits d'accises s'appliquent aux importations en tant que droits compensatoires et servent à taxer plusieurs produits bois au-delà de 50%.

Droits révisés appliqués aux importations de produits ligneux:

HC	Droit d'importation	Surtaxe ¹	Droit compensatoire ²	Droits réels ³
4403	0	0	0	0
4406	30%	2%	18%	55.8
4407	30%	2%	0	32.0
4408	30%	2%	18% ⁴	55.8
4412	30%	2%	18%	55.8

1. Une surtaxe de 2% est appliquée aux importations de marchandises dont les droits d'importation sont supérieurs à zéro.
2. Ce droit compensatoire est équivalent au droit d'accise indien, et s'applique à la valeur CIF plus le droit d'importation (y compris la surtaxe).
3. Droits réels = total droit d'importation (y compris la surtaxe) + (100+total droit d'importation)*Droits compensatoires
4. Droit d'accise applicable à tous les produits sous ce code sauf les feuilles de placage pour boîtes d'allumette, les produits obtenus sans force motrice, et les articles servant à la fabrication des NES de bois.

Indonésie

En 1996, les droits d'importation de certains produits forestiers ont baissé de 5 à 10%. Les droits d'importation actuels pour les produits forestiers s'étagent dans la fourchette 0-30%. Une déclaration du Ministère des forêts laisse entendre que l'Indonésie pourrait importer des grumes comme mesure à court terme lui permettant de faire face à la pénurie de matière première pour sa

filière bois. Pour éviter le commerce illicite de bois, les grumes ne devraient pas être importées des Etats voisins.

Dans le cadre des efforts fournis pour renforcer son potentiel exportateur, le gouvernement indonésien a annoncé la réduction de 153 articles tarifés en douane à compter du 17 septembre 1997. Des réductions sont intervenues pour plusieurs articles agricoles y compris le bois débité, les placages, les moulurages et les parquets. Ces produits forestiers sont utilisés dans le pays et pour la fabrication de meubles destinés à l'exportation. Selon les statistiques indonésiennes sur l'importation, ces importations se sont chiffrées à 33 millions de dollars environ en 1996.

Réduction des droits par code tarifaire (tous les tarifs sont exprimés en pourcentages ad valorem)

Code SH	Produit	Ancien	Nouveau
4407	Bois débité	10	0
4408	Placages	10	5
4409	Moulurages, bois usiné et parquets	10	0
4417	Manches en bois, outils	15	10
4421.90.300	Autres articles en bois	20	10

Malaisie

HSDCS	Désignation	Droits d'import. (%)
44.03	Grumes: grumes de sciage et de placage. Grands chevrons et solives	20%
44.06	Traverses de chemin de fer	5%
44.06.10	- Non imprégnées	5%
44.06.90	- Autres	5%
44.07	Sciages (avivés)	0.2%
44.07	Sciages dressés	
44.08	Feuilles de placage	
20111	Dark Red Meranti; Parement	néant
20112	Âme	25%
20211	Dark Red Meranti; Parement	néant
20212	Âme	25%
20911	Dark Red Meranti; Parement	néant
20912	Âme	25%
44.09	Moulurage en bois Pièce de bois (comprenant lames et frises pour parquet, non assemblées), façonné en continu (bouvetage, chamfreinage, rainurage, etc..) sur l'une des ses arêtes ou faces, qu'elle soit ou non dressée, poncée ou assemblée par entures multiples	25%

Au titre du point 81 de l'Ordonnance de 1988 sur l'exonération des droits de douanes, datée du 1er janvier 1988, l'importateur peut demander l'exonération des droits de douanes pour les bois entrant dans la catégorie tarifaire 44.07, sous réserve des conditions suivantes:

1. Le bois est importé en Malaisie péninsulaire
2. L'importation de bois de catégorie 44.03 s'effectue sous couvert de licences d'importation valides délivrées par le Conseil malaisien de l'Industrie du bois (Malaysia Timber Industry Board).

Papouasie-Nouvelle-Guinée

Les droits de douanes sur les produits bois sont les suivants (voir Chapitre 44 SH pour les désignations des codes):

33%	4401.10.00	4401.30.00
	4401.21.00	4402.00.00
	4401.22.00	4403.10.00

30%	4403.20.00	4403.34.00	4403.99.10	4404.20.00	4407.10.00	4407.91.00
	4403.31.00	4403.35.00	4403.99.20	4405.00.00	4407.21.00	4407.92.00
	4403.32.00	4403.91.00	4403.99.90	4406.10.00	4407.22.00	4407.99.10
	4403.33.00	4403.92.00	4404.10.00	4406.90.00	4407.23.00	4407.99.20
	4407.99.90	4409.10.00	4409.20.00	4415.10.00	4415.20.00	4416.00.00
	4417.00.00	4421.10.00	4421.90.10	4421.90.20	4421.90.30	4421.90.90
50%	4410.10.00	4410.90.00	4411.11.00	4411.19.00	4411.21.00	4411.29.00
	4411.31.00	4411.39.00	4411.91.00	4411.99.00	4413.00.00	4418.10.00
	4418.30.00	4418.40.00	4418.50.00	4418.90.90	4419.00.00	4420.10.00
	4420.90.10	4420.90.90				
75%	4418.90.10					
175%	4408.10.00	4408.20.00	4408.90.00	4412.12.00	4412.19.10	4412.19.90
	4412.21.00	4412.29.00	4412.91.00	4412.99.00	4418.20.00	

Philippines

Grille des tarifs philippins pour certains produits bois

SH Code/Hdg. No.	Désignation	1er Janvier				
		1996	1997	1998	1999	2000
4403	Bois ronds	3	3	3	3	3
4406	Traverses de chemin de fer	3	3	3	3	3
4407	Sciages dépassant 6mm d'épaisseur	20	20	10	10	10
4408	Feuilles de placage inférieures à 6mm d'épaisseur	20	20	10	10	10
4412	Contreplaqué et autres panneaux de bois	30	30	20	20	20

Thaïlande

En tant que membre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), la Thaïlande a réduit ses tarifs pour les produits originaires des pays membres fondateurs de l'OMC à compter du 1er janvier 1995. Et du fait de la participation de la Thaïlande à l'Accord sur les tarifs préférentiels communs effectifs pour la zone de libre-échange de l'ASEAN (AFTA), la Thaïlande a également annoncé la réduction ou l'exonération des produits tarifaires avec certificat d'origine de la part des pays de l'ASEAN, à compter du 1er janvier 1996. (Pour les tarifs douaniers sur les importations thaïlandaises, on se reportera au tableau 5-1 à la fin de cette appendice).

Brésil

Il n'y a pas de restrictions à l'obtention de licences d'importation pour les produits ligneux au Brésil. La seule restriction phytosanitaire est celles qui n'autorise que les exportations de grumes écorcées; en effet le Brésil n'autorise pas l'exportation de grumes avec écorce. Le Décret N° 1.1963 du 26 juillet 1996 prévoit une interdiction de deux ans sur les nouvelles concessions forestières pour l'acajou et le virola en Amazonie.

Colombie

4412 Tarif: 20% TVA: 16%

Guyana

Code HS	Désignation	Taxe d'import.
44.01	Bois de chauffe, en grumes, en billots, en branches, en fagots ou assimilés; bois en copeaux ou particules; sciures et délignures, aggloméré ou non en grumes, briquettes, pellets ou formes similaires.	
4401.10	Bois de chauffe, en grumes en billots, en branches, en fagots ou assimilés	30%
4401.20	Bois en copeaux ou particules	
4401.30	Sciures et délignures, aggloméré ou non en grumes, briquettes, pellets ou formes similaires	30%
4402.00	Charbon de bois (y compris en brique et boulets), aggloméré ou non	30%
44.03	Bois brut, avec ou sans l'écorce ou l'aubier, ou grossièrement équarri.	
4403.001	De Conifères, traités avec peinture, teinture, creosote ou autres agents de conservation.	5%
4403.002		5%
4403.003	D'acajou, traités avec peinture teinture, creosote and autres agents de conservation.	
4403.004	D'autres non-Conifères, traités avec peinture, teinture, creosote and autres agents de conservation.	30%
4403.005	Autres, Conifères	5%
4403.006	Autres, acajou	5%
	Autres, Non-Conifères	30%
44.04	Feuillards; piles de perches fendues, piquets de bois, appointé mais non scié en long; bâtons, élagués mais non tournés, tordu ou autrement ouvré, convenant à la fabrication de cannes et bâtons de marcheurs, parapluies, manches d'outils et assimilés.	
4404.001	Perches fendues, picux, piquets, pilots et bâtons	30%
4404.009	Autres	10%
4405.00	frise; farine de bois	10%
4406.00	Traverses de chemin de fer en bois	30%
44.07	Bois scié ou fendu en long, tranché ou déroulé, qu'ils soient ou non dressé, poncé, poncé ou assemblé par entures multiples d'une épaisseur inférieure ou égale à 6 mm	
4407.001	Pitch pine	5%
4407.002	Autres, Conifères	5%
4407.003	Cèdre des Caraïbes (cedrela odorata)	30%
4407.004	Greenheart	30%
4407.005	Acajou	5%
4407.006	Mora	30%
4407.009	Autres	30%
44.08	Feuilles de placage et feuilles pour contreplaqué et autres bois sciés en long, tranché ou déroulé, qu'ils soient ou non dressés, poncés ou assemblés par entures multiples d'une épaisseur inférieure ou égale à 6mm.	
4408.001	Feuilles de placage et feuilles pour contreplaqué	10%
4408.009	Autres	30%
44.09	Pièces de bois (y compris frises et lames pour parquet) façonnées en continu (bouvetées, rainurées, chanfreinées, feuillures, assemblées en "v", travaillées en demi-rond, mouluré, arrondi, etc.) en même temps que toutes ses arêtes et ses faces, et qu'elles soient ou non dressées, poncées ou assemblées par entures multiples	
4409.10	Conifères:	
4409.101	Pitch-pine	30%
4409.109	Autres	30%
4409.20	Non-Conifères:	
4409.201	Cèdre des Caraïbes (cedrela odorata)	30%
4409.202	Greenheart	30%
4409.203	Acajou	5%
4409.204	Mora	30%
4409.209	Autres	30%
44.10	Panneaux de particules et panneaux assimilés de bois ou autre matière ligneuse, aggloméré ou non avec résines ou autres liants organiques	
4410.10	De bois	10%
4410.90	D'autres matériaux ligneux	10%
4411.00	Panneaux de fibres de bois ou autres matériaux ligneux, avec ou sans liant de résine ou autres substances organiques.	10%
44.12	Contreplaqué, panneaux de placage et autres bois lamellés assimilés.	
4412.001	Contreplaqué constitué uniquement de feuilles de bois, chaque feuille ne dépassant pas 6 mm d'épaisseur	30%
4412.009	Autres	10%

4413.00	Bois densifiés, en blocs, plaques, lames ou profilés.	10%
4414.00	Cadres de bois pour tableaux, photographies, miroirs ou objets assimilés.	30%
44.15	Cagettes, cageots, caisses d'emballage, viroles et emballages assimilés, en bois; enrouleurs de câbles en bois; palettes, palettes-caisses and autres plateaux de charge..	10%
4415.10		45%
4415.20	Caisses, cagettes, tambours et emballages assimilés; enrouleurs de câbles Palettes, caisses palettes et autres plateaux de charge	
44.16	Tonneaux, barriques et merains, cuves, bacs and autres produits de tonneliers, y compris les douves et longailles pour tonneaux.	
4416.001	Tonneaux, barriques et barrilet, de chêne	10%
4416.009	Autres	20%
44.17	Outils, corps d'outils, anses et manches d'ustensiles, manches à balais et manches de brosses, en bois;	
4417.001	Manches de haches, balais, limes, marteaux, pioches, pics, rateaux et pelles	30%
4417.002	Outils, corps d'outils et autres outils.	10%
4417.003	Manches de balais ou de brosse	10%
4417.009	Autres	10%
44.18	Éléments de menuiserie et de charpente, y compris panneaux de bois cellulaire, assemblés, panneaux de parquet assemblés, bardeaux.	
4418.10	Chambranles de fenêtres et portes-fenêtres	30%
4418.20	Portes, chambranles et seuils	30%
4418.30	Panneaux de parquet	30%
4418.40	Volets pour ouvrages en béton	30%
4418.50	Shingles et bardeaux:	
4418.501	Shingles	30%
4418.502	Bardeaux	30%
4418.90	Autres:	
4418.901	Panneaux de bois cellulaires, avec parement métallique ou non	10%
4418.909	Autres	30%
4419.00	Couverts et ustensiles de cuisine en bois	45%
44.20	Marquetterie et bois incrusté; boîtiers à bijoux ou pour coutellerie, et articles assimilés en bois; statuettes et autres ornements de bois; articles de mobilier en bois n'entrant pas dans le chapitre 94.	
4420.10	Statuettes et autres ornements de bois	45%
4420.90	Autres:	
4420.901	Marquetterie et bois incrusté	10%
4420.909	Autres	45%
44.21	Autres articles de bois.	
4421.10	Cintres de penderie	45%
4421.90	Autres:	
4421.901	Dévidoirs, bobines pour fil à coudre, etc. en bois tourné.	10%
4421.902	Stores déroulants, rouleaux entraîneurs pour stores à ressort, pinces à linge, semelles intérieures pour articles chaussants,	10%
4421.903	Letters, figures, patrons et calibres de moulurage; blocs de pavage; allumettes; claies et panneaux de clôtures; stores vénitiens et autres; étiquettes pour l'horticulture, goujons de menuisiers.	30%
4421.904		30%
4421.909	Mesures de capacité, échelles et escabeaux Autres	45%

Honduras

Les scieries doivent payer des licences annuelles, ces paiements sont fonction du volume de production. A l'heure actuelle, il n'y a pas de mesures dissuasives des exportations.

Panama

Loi 37 (24 juillet 1997)

4407	10%
4418	10%

Loi 24 (23 novembre 1992) a instauré des régimes fiscaux de faveur pour le reboisement.

Loi 3 (3 février 1994) a donné des opportunités de régimes fiscaux de faveur pour la gestion forestière.

Pérou

Les droits d'importation sont toujours de 15% sur la valeur FOB (tous les bois)

Venezuela

4401 to 4403	5%
4404 to 4411	10%

Note: à l'exclusion de 4407.00.10 et 4408.00.1. qui ont donné des tarifs de 5%

Note: toutes les catégories ci-dessus sont hors-taxes pour les pays d'exportation du groupe des pays andins, à l'exception du Pérou

On constate une absence de politique complète sur les conditions de qualité, la diversification et l'infrastructure technologique nécessaire pour répondre aux besoins du commerce international

Chapitre 44 du Système Harmonisé de classification douanière

Section IX

Bois et particules de bois; charbon de bois; liège et articles de liège; fabrication de pailles, d'Esparto et autres matériaux tressés; vannerie

Chapitre 44

Bois et articles en bois; charbon de bois

Notes.

1. Le présent chapitre ne couvre pas:
 - (a) Le bois, en particules, copeaux, broyé, réduit en poudre ou en farine, du type employé principalement en parfumerie, en pharmacie ou comme insecticide, fongicide ou autres finalités assimilées (titre N°12.11);
 - (b) Bambous et autres matériaux ligneux d'un type utilisé principalement en vannerie, sous forme brute, fendus ou non, sciés longitudinalement ou débité en segment (titre N°14.10);
 - (c) Le bois en particules, copeaux, broyé, réduit en poudre, du type employé principalement en teinturerie ou en tannerie (titre N°14.04);
 - (d) Charbon de bois activé (titre No.38.02);
 - (e) Articles du titre No.42.02;
 - (f) Marchandises du chapitre 46;
 - (g) Articles chaussants ou parties d'articles chaussants cités au chapitre 64
 - (h) Marchandises du chapitre 66 (par exemple, parapluies et bâtons de marcheur ou parties d'entre eux.
 - (ij) Articles du titre No.68.08;
 - (k) Bijoux d'imitation du titre No.71.17;
 - (l) Marchandises de la Section XVI ou Section XVII (par exemple, pièces de rechange de machine; caisses, couvercles, housses, caissons de machines et appareils de charonnage)
 - (m) Marchandises de la Section XVIII (par exemple, cadres de pendule et instruments de musique ou éléments constitutifs de ces derniers);
 - (n) Parties d'armes à feu (titre No.93.05);
 - (o) Articles du chapitre 94 (par exemple, meubles, lampes et appliques, éléments de construction préfabriqués);
 - (p) Articles du chapitre 95 (par exemple jouets, jeux, et articles de sport);
 - (q) Articles of chapitre 96 (par exemple, pipes et autres articles de fumeur, boutons, crayons) à l'exclusion des anses et manches de bois, pour articles du titre No.96.03; ou
 - (r) Articles du chapitre 97 (par exemple, oeuvre d'art).
2. Dans ce chapitre, l'expression "bois densifié" désigne les bois ayant été soumis à des traitements chimiques ou physiques (étant, dans le cas de couches encollées, les traitements supplémentaires à ceux nécessaires pour assurer un bon assemblage), ce bois ayant ainsi acquis une densité ou une dureté supérieure ainsi qu'une résistance mécanique accue aux agents chimiques ou électriques
3. Les titres/rubriques Nos. 44.14 à 44.21 s'appliquent aux articles ou aux désignations des panneaux de particules ou panneaux assimilés, panneaux de fibres, bois lamellés ou bois densifiés
4. Les produits des titres No. 44.10, 44.11 ou 44.12 peuvent être usinés pour obtenir les formes prévues pour les produits du titre N° No.44.09: cintrés, ondulés, perforés, coupés ou découpés dans des formes autres que des carrés ou rectangles, ou soumis à toutes autres opérations pour autant que celles-ci ne leur donne pas le caractée des articles d'autres titres.
5. Le titre No.44.17 ne s'applique pas aux outils dont la lame, la tranche active, la surface active ou autres parties acties est constituée d'un ou plusieurs des matériaux spécifiés à la Note 1 du chapitre 82..
6. Sous réserve de la Note 1 ci-dessus, et sauf lorsque le contexte en indique autrement, toute référence au bois dans le titre de ce chapitre s'applique également aux bambous et aux autres matériaux de nature ligneuse.
7. Note en soustitre.
1. Dans les soustitres Nos.4403.41 à 4403.49, 4407.24 à 4407.29, 4408.31 à 4408.39 et 4412.13 à 4412.99, l'expression "bois tropical" signifie un des tyhpes suivants de bois:

Abura, Acajou d'Afrique, Afromosia, Ako, Alan, Andiroba, Aningré, Avodiré, Azobé, Balau, Balsa, Bossé clair, Bossé foncé, Cativo, Cedro, Dabema, Darn Red Meranti, Dibétou, Doussié, Framiré, Freijo, Fromager, Fuma, Geronggang, Ilomba, Imbuia, Ipé, Iroko, Jaboty, Jelutong, Jequitiba, Jonkong, Kapur, Kempas, Keruing, Kosipo, Kotibé, Koto, Light Red Meranti, Limba, Louro, Macaranduba, Mahogany, Makoré, Mansonia, Mengkulang, Meranti Bakau, Merawan, Merbau, Merpauh, Mersawa, Moabi, Niangon, Nyatoh, Obeche, Okoumé, Onzabili, Orey, Ovengkol, Ozigo, Padau, Paldao, Palissandre de Guatemala, Palissandre de Para, Palissandre de Rio, Palissandre de Rose, Pau Marfim, Pulai, Punah, Ramin, Sapelli, Saqui-Saqui, Sepetir, Sipo, Sucupira, Suren, Teak, Tiama, Tola, Virola, White Lauan, White Meranti, White Seraya, Yellow Meranti.

N° de rubrique	Code SH	Désignation
44.01		Bois de chauffe, en grumes, en billots, en branches, en fagots ou assimilés; bois en copeaux ou particules; sciures et délignures, aggloméré ou non en grumes, briquettes, pellets ou formes similaires.
	4401.10	Bois de chauffe, en grumes en billots, en branches, en fagots ou assimilés
	4401.21	Bois en copeaux ou particules
	4401.22	-- Conifères
	4401.30	-- Non-Conifères
	4401.30	Sciures et délignures, aggloméré ou non en grumes, briquettes, pellets ou formes similaires
44.02	4402.00	Charbon de bois (y compris en briquelette et boulets), aggloméré ou non
44.03		Bois brut, avec ou sans l'écorce ou l'aubier, ou grossièrement équarri.
	4403.10	traités avec peinture, teinture, créosote ou autres agents de conservation.
		- Autres, Conifères
		- Autres, de bois tropicaux mentionnés au sous-titre Note 1 de ce chapitre
	4403.41	-- Dark Red Meranti, Light Red Meranti et Meranti Bakau
	4403.49	-- Autres
		- Autres:
	4403.91	-- de chêne (<i>Quercus spp.</i>)
	4403.92	-- de hêtre (<i>Fagus spp.</i>)
	4403.99	-- Autres
44.04		Feuillards; piles de perches fendues, piquets de bois, appointé mais non scié en long; bâtons, élagués mais non tournés, tordu ou autrement ouvré, convenant à la fabrication de cannes et bâtons de marcheurs, parapluies, manches d'outils et assimilés
	4404.10	- Conifères
	4404.20	- Non-Conifères
44.05	4405.00	Laine de bois; farine de bois
44.06		Traverses de chemin de fer en bois
	4406.10	Non imprégnées
	4406.90	- Autres
44.07		Bois scié ou fendu en long, tranché ou déroulé, qu'ils soient ou non dressé, poncé, poncé ou assemblé par entures multiples d'une épaisseur inférieure ou égale à 6 mm
	4407.10	- Conifères
		- De bois tropicaux mentionnés au sous-titre Note 1 de ce chapitre:
	4407.24	-- Virola, Acajou (<i>Swietenia spp.</i>), Imbuia et Balsa
	4407.25	-- Dark Red Meranti, Light Red Meranti and Meranti Bakau
	4407.26	-- White Lauan, White Meranti, White Seraya, Yellow Meranti et Alan
	4407.29	-- Autres
		- Autres:
	4407.91	-- de chêne (<i>Quercus spp.</i>)
	4407.92	-- de hêtre (<i>Fagus spp.</i>)
	4407.99	-- Autres

44.08		Feuilles de placage et feuilles pour contreplaqué et autres bois sciés en long, tranché ou déroulé, qu'ils soient ou non dressés, poncés ou assemblés par entures multiples d'une épaisseur inférieure ou égale à 6mm.
	4408.10	- Conifères
	4408.31	- De bois tropicaux mentionnés au sous-titre Note 1 de ce chapitre:
	4408.39	-- Dark Red Meranti, Light Red Meranti and Meranti Bakau
	4408.90	-- Autres
44.09		Pièces de bois (y compris frises et lames pour parquet) façonnées en continu (bouvetées, rainurées, chanfreinées, feuillures, assemblées en "v", travaillées en demi-rond, mouluré, arrondi, etc.) en même temps que toutes ses arêtes et ses faces, et qu'elles soient ou non dressées, poncées ou assemblées par entures multiples
	4409.10	- Conifères
	4409.20	- Non-Conifères
44.10		Panneaux de particules et panneaux assimilés de bois ou autre matière ligneuse, agglomérés ou non avec résines ou autres liants organiques
		- de bois:
	4410.11	-- Panneaux de grandes particules, y compris panneaux de grandes particules orientées (panneaux OSB)
	4410.19	-- Autres
	4410.90	- d'autres matériaux ligneux
44.11		Panneaux de fibres de bois ou autres matériaux ligneux, avec ou sans liant de résine ou autres substances organiques.
		- Panneaux de fibres d'une densité inférieure ou égale à 0.8g/cm³:
	4411.11	-- Non ouvrés ou revêtus mécaniquement
	4410.19	-- Autres
		- Panneau de fibres de densité comprise entre 0.5g/cm³ et 0.8g/cm³.
	4411.21	-- Non ouvrés ou revêtus mécaniquement
	4411.29	-- Autres
		- Panneaux de fibres de densité comprise entre 0.35g/cm³ et 0.5g/cm³:
	4411.31	-- Non ouvrés ou revêtus mécaniquement
	4411.39	-- Autres
		- Autres:
	4411.91	-- Non ouvrés ou revêtus mécaniquement
	4411.99	-- Autres
44.12		Contreplaqué, panneaux de placage et autres bois lamellés assimilés.
		Contreplaqué constitué uniquement de feuilles de bois, chaque feuille ne dépassant pas 6 mm d'épaisseur
	4412.13	-- Avec au moins une feuille extérieure de bois tropical spécifié au sous-titre Note 1 de ce chapitre
	4412.14	-- Autres, avec au moins une face de bois non-conifère
	4412.19	-- Autres
		- Autres, avec au moins une face de bois non conifère:
	4412.22	-- Avec au moins une feuille de bois tropical spécifié au sous-titre Note 1 de ce chapitre
	4412.23	-- Autres, contenant au moins une couche de panneau de particules
	4412.29	-- Autres
		- Autres:
	4412.92	-- Avec au moins une feuille de bois tropical spécifié au sous-titre Note 1 de ce chapitre
	4412.93	-- Autres, contenant au moins une couche de panneau de particules
	4412.99	-- Autres
44.13	4413.00	Bois densifiés, en blocs, plaques, lames ou profilés.
44.14	4414.00	Cadres de bois pour tableaux, photographies, miroirs ou objets assimilés.

44.15		Cagettes, cageots, caisses d'emballage, viroles et emballages assimilés, en bois; enrouleurs de câbles en bois; palettes, palettes-caisses and autres plateaux de charge.
	4415.10	Caisses, cagettes, tambours et emballages assimilés; enrouleurs de câbles
	4415.20	Palettes, caisses palettes et autres plateaux de charge
44.16	4416.00	Tonneaux, barriques et merains, cuves, bacs and autres produits de tonneliers, y compris les douves et longailles pour tonneaux.
44.17	4417.00	Manches de haches, balais, limes, marteaux, pioches, pics, rateaux et pelles Outils, corps d'outils et autres outils.
44.18		Eléments de menuiserie et de charpente, y compris panneaux de bois cellulaire, assemblés, panneaux de parquet assemblés, bardeaux
	4418.10	- Chambranles de fenêtres et portes-fenêtres
	4418.20	- Portes, chambranles et seuils
	4418.30	- Panneaux de parquet
	4418.40	- Volets pour ouvrages en béton
	4418.50	- Shingles et bardeaux
	4418.90	- Autres
44.19	4419.00	Couverts et ustensiles de cuisine en bois
44.20		Marquetterie et bois incrusté; boîtiers à bijoux ou pour coutellerie, et articles assimilés en bois; statuettes et autres ornements de bois; articles de mobilier en bois n'entrant pas dans le chapitre 94.
	4420.10	- Statuettes et autres ornements de bois
	4420.90	- Autres
44.21		Autres articles de bois
	4421.10	- Cintres à penderie
	4421.90	- Autres

Appendice 6

Commerce des produits ligneux de transformation secondaire, 1991-95

Tableau 6-1. Principaux consommateurs OIBT de produits ligneux de transformation secondaire	208
Tableau 6-2. Principaux pays en développement exportateurs de produits ligneux de transformation secondaire	209
Tableau 6-3. Principaux pays en développement importateurs de produits ligneux de transformation secondaire	210
Tableau 6-4. Types de PLTS importés par les principaux consommateurs OIBT.....	211
Tableau 6-5. Types de PLTS importés par les principaux pays en développement 1995	212

Tableau 6-1. Principaux consommateurs OIBT de produits ligneux de transformation secondaire [1000 SE-U; (% part)]

Importateur	De	1991	1992	1993	1994	1995
Union européenne*	MONDE	15352677	16914772	13115186	15108105	14917728
	EMDC	795020 (5)	1001086 (6)	1156904 (9)	1353089 (9)	1412077 (9)
	Producteurs OIBT	680787 (4)	850734 (5)	1010377 (8)	1198203 (8)	1255520 (8)
Allemagne	MONDE	4822979	5811508	4699521	5525748	6063560
	EMDC	192506 (4)	274963 (5)	349919 (7)	394010 (7)	391922 (6)
	Producteurs OIBT	170169 (4)	243729 (4)	323810 (7)	365070 (7)	364791 (6)
France	MONDE	2604353	2546642	1949528	2120453	2488443
	EMDC	88635 (3)	114016 (4)	148665 (8)	170595 (8)	202090 (8)
	Producteurs OIBT	77756 (3)	100295 (4)	129188 (7)	147896 (7)	172042 (7)
Royaume-Uni	MONDE	1767914	1791645	1361395	1613130	1770565
	EMDC	195804 (11)	232027 (13)	246302 (18)	322431 (20)	335450 (19)
	Producteurs OIBT	154011 (9)	181139 (10)	198045 (15)	271944 (17)	288295 (16)
Pays-Bas	MONDE	1558948	1744929	1218746	1417576	1509568
	EMDC	94353 (6)	110334 (6)	168031 (14)	212976 (15)	223798 (15)
	Producteurs OIBT	86767 (6)	98349 (6)	145750 (12)	190193 (13)	204348 (14)
Belgique-Lux.	MONDE	1284510	1434998	1054337	1208186	1387924
	EMDC	25676 (2)	33994 (2)	42504 (4)	52577 (4)	63585 (5)
	Producteurs OIBT	22681 (2)	29270 (2)	38182 (4)	49316 (4)	58414 (4)
Autriche**	MONDE	933403	1024528	1001702	1153379	1187529
	EMDC	7839 (1)	11172 (1)	14346 (1)	14789 (1)	18043 (1)
	Producteurs OIBT	8568 (1)	11972 (1)	14902 (1)	15693 (1)	18860 (1)
Etats-Unis	MONDE	4004280	4345497	4967611	5824825	6399442
	EMDC	987418 (25)	1142146 (26)	1484696 (30)	1771804 (30)	1916398 (30)
	Producteurs OIBT	585744 (15)	725630 (17)	1036573 (21)	1279888 (22)	1392813 (22)
Japon	MONDE	1360302	1401368	1544139	2093797	2645807
	EMDC	459481 (34)	529754 (38)	630288 (41)	859505 (41)	1032909 (39)
	Producteurs OIBT	402357 (30)	479487 (34)	583258 (38)	799293 (38)	964369 (36)
Suisse	MONDE	1396751	1350980	1176541	1375776	1639407
	EMDC	9286 (1)	10717 (1)	9991 (1)	11042 (1)	15522 (1)
	Producteurs OIBT	8464 (1)	9746 (1)	8920 (1)	9953 (1)	13523 (1)
Canada	MONDE	762559	827543	833934	856023	809966
	EMDC	39244 (5)	46383 (6)	51863 (6)	58919 (7)	67330 (8)
	Producteurs OIBT	31581 (4)	35984 (4)	42894 (5)	48759 (6)	56315 (7)
Consommateurs OIBT	MONDE	23627369	25723841	22522283	26378105	27777231
	EMDC	2389203 (10)	2880910 (11)	3511785 (16)	4289242 (16)	4745719 (17)
	Producteurs OIBT	1795289 (8)	2238868 (9)	2843972 (13)	3552090 (13)	3956841 (14)

* UE = 15 pays, à compter de 1995. ** Les données de 1995 sont disponibles; estimations basées sur les tendances jusqu'à 1994.

Tableau 6-2. Principaux pays en développement exportateurs de produits ligneux de transformation secondaire [1000 SE-U; (% part)]

Exportateur	Destination	1991	1992	1993	1994	1995
Chine	MONDE		817710	920299	1265969	1594660
	Consommateurs OIBT		360043 (44)	576569 (63)	827117 (65)	1093452 (69)
Indonésie	MONDE	564305	712952	1068294	1319590	1520603
	Consommateurs OIBT	455873 (81)	574372 (81)	861952 (81)	1055253 (80)	1226402 (81)
Malaisie	MONDE	336774	459710	641385	863139	993101
	Consommateurs OIBT	251614 (75)	354933 (77)	508273 (79)	687114 (80)	781506 (79)
Thaïlande	MONDE	471698	536057	622833	760744	835127
	Consommateurs OIBT	448233 (95)	506493 (94)	588917 (95)	725595 (95)	792624 (95)
Brésil	MONDE	120895	201461	353651	429821	472248
	Consommateurs OIBT	105544 (87)	162583 (81)	279975 (79)	344131 (80)	395631 (84)
Mexique	MONDE	71208	335836	387673	424034	463937
	Consommateurs OIBT	70478 (99)	335234 (100)	386975 (100)	421349 (99)	458402 (99)
Philippines	MONDE	281101	276084	280520	329410	353559
	Consommateurs OIBT	265842 (95)	261077 (95)	252822 (90)	294010 (89)	331017 (94)
Singapour	MONDE	149382	164908	154898	181250	211332
	Consommateurs OIBT	110503 (74)	113262 (69)	101724 (66)	110837 (61)	134684 (64)
Rép. de Corée	MONDE	150339	115916	115671	163090	180943
	Consommateurs OIBT	120908 (80)	88444 (76)	85129 (74)	124116 (76)	134849 (75)
Chili	MONDE	38532	49858	72521	86662	85916
	Consommateurs OIBT	34906 (91)	45920 (92)	66276 (91)	78895 (91)	80084 (93)

Autres exportateurs membres producteurs de l'OIBT

Colombie	MONDE	12438	10330	14637	10446	11410
	Consommateurs OIBT	6654 (53)	4355 (42)	4484 (31)	4465 (43)	5698 (50)
Inde*	MONDE	4111	5957	8060	9350	11325
	Consommateurs OIBT	1526 (37)	2034 (34)	3650 (45)	4496 (48)	5558 (49)
Bolivie	MONDE		1732	2294	8141	10910
	Consommateurs OIBT		1091 (63)	1021 (45)	4165 (51)	6179 (57)
Venezuela	MONDE	2690	2871	2608	3683	5485
	Consommateurs OIBT	773 (29)	593 (21)	558 (21)	2418 (66)	4563 (83)

* Les données de 1995 sont non disponibles; estimations basées sur les tendances jusqu'à 1994

Tableau 6-3. Principaux pays en développement importateurs de produits ligneux de transformation secondaire [(1000 \$E-U; (% part)]

Importateur	De	1991	1992	1993	1994	1995
Hongkong	MONDE		617808	673675	851308	877580
	EMDC		45930 (7)	41756 (6)	51884 (6)	48327 (6)
	Producteurs OIBT		31574 (5)	29266 (4)	35878 (4)	37409 (4)
Singapour	MONDE	118278	132873	174031	250257	322207
	EMDC	49222 (42)	60889 (46)	96580 (55)	131736 (53)	163763 (51)
	Producteurs OIBT	49165 (42)	60691 (46)	94374 (54)	128925 (52)	160350 (50)
Rép. de Corée	MONDE	90752	112625	147530	223675	305148
	EMDC	26337 (29)	36886 (33)	56571 (38)	83990 (38)	108646 (36)
	Producteurs OIBT	25165 (28)	35576 (32)	54206 (37)	78936 (35)	166 (33)
Mexique	MONDE	118770	221727	244593	339109	177279
	EMDC	5100 (4)	6103 (3)	5889 (2)	19199 (6)	8455 (5)
	Producteurs OIBT	3645 (3)	4066 (2)	3778 (2)	12915 (4)	6948 (4)
Chine	MONDE		80921	105489	135365	135437
	EMDC		22328 (28)	22338 (21)	29589 (22)	41715 (31)
	Producteurs OIBT		20753 (26)	17139 (16)	22900 (17)	33831 (25)

Autres importateurs membres producteurs de l'OIBT

Importateur	De	1991	1992	1993	1994	1995
Malaisie	MONDE	16950	25295	24767	29768	34718
	EMDC	5109 (30)	6548 (26)	5711 (23)	7244 (24)	9828 (28)
	Producteurs OIBT	2115 (12)	2849 (11)	2936 (12)	3563 (12)	3658 (11)
Thaïlande	MONDE	9462	11829	15669	19975	28792
	EMDC	1376 (15)	1695 (14)	3113 (20)	2803 (14)	5099 (18)
	Producteurs OIBT	836 (9)	1164 (10)	1828 (12)	1956 (10)	4019 (14)
Colombie	MONDE	3112	2634	8857	13995	24419
	EMDC	107 (3)	211 (8)	1423 (16)	2280 (16)	4364 (18)
	Producteurs OIBT	67 (2)	99 (4)	1078 (12)	1754 (13)	3726 (15)
Philippines	MONDE	8710	3931	8771	13871	22884
	EMDC	228 (3)	292 (7)	1403 (16)	2894 (21)	5454 (24)
	Producteurs OIBT	105 (1)	167 (4)	760 (9)	2193 (16)	4285 (19)
Venezuela	MONDE	5308	17439	25225	20116	16962
	EMDC	1313 (25)	5511 (32)	5410 (21)	3665 (18)	3917 (23)
	Producteurs OIBT	1068 (20)	5324 (31)	5174 (21)	3339 (17)	3681 (22)
Brésil*	MONDE	2617	3414	4503	10214	11157
	EMDC	284 (11)	132 (4)	368 (8)	931 (9)	973 (9)
	Producteurs OIBT	494 (19)	352 (10)	878 (20)	1294 (13)	1486 (13)
Indonésie	MONDE	8160	6477	10626	11963	10957 (100)
	EMDC	660 (8)	891 (14)	533 (5)	1096 (9)	2091 (19)
	Producteurs OIBT	94 (1)	142 (2)	145 (1)	423 (4)	981 (9)
Perou	MONDE		4884	5194	8601	10889 (100)
	EMDC		551 (11)	701 (14)	1202 (14)	2436 (22)
	Producteurs OIBT		358 (7)	504 (10)	645 (8)	1265 (12)

* Les données de 1995 sont non disponibles; estimations basées sur les tendances jusqu'à 1994.

Tableau 6-4. Types de PLTS importés par les principaux consommateurs OIBT, 1995 [1000 \$E-U; (% part)]

Importateurs	De	Mobilier en bois	Charpentes et coffrages	Autre PLTS	Mobilier en cannes et bambous
Union européenne*	MONDE	9815578	2383173	2330587	388390
	EMDC	544996 (6)	368872 (15)	259279 (11)	238930 (62)
	Producteurs OIBT	460579 (5)	340569 (14)	224585 (10)	229787 (59)
Allemagne	MONDE	3887384	1218225	865191	92760
	EMDC	135040 (3)	123107 (10)	76264 (9)	57511 (62)
	Producteurs OIBT	122225 (3)	118821 (10)	66875 (8)	56870 (61)
France	MONDE	1911072	167448	346873	63050
	EMDC	115426 (6)	18426 (11)	41762 (12)	26476 (42)
	Producteurs OIBT	98606 (5)	17398 (10)	31212 (9)	24826 (39)
Royaume-Uni	MONDE	1128062	257610	334459	50433
	EMDC	131069 (12)	112313 (44)	60482 (18)	31586 (63)
	Producteurs OIBT	97546 (9)	105855 (41)	55552 (17)	29342 (58)
Pays-Bas	MONDE	1010245	242663	70566	70566
	EMDC	72227 (7)	73309 (30)	56558 (14)	56558 (80)
	Producteurs OIBT	66413 (7)	64656 (27)	54639 (12)	54639 (77)
Belgique-Lux.	MONDE	990762	168199	200827	28136
	EMDC	23096 (2)	13391 (8)	13345 (7)	12552 (45)
	Producteurs OIBT	24298 (2)	10816 (6)	12396 (6)	11907 (42)
Autriche**	MONDE	843695	236312	89937	17585
	EMDC	6853 (1)	2429 (1)	4614 (5)	4147 (24)
	Producteurs OIBT	7063 (1)	2708 (1)	4847 (5)	4242 (24)
Etats-Unis	MONDE	4303784	559832	1223785	312041
	EMDC	1208256 (28)	133081 (24)	443261 (36)	131799 (42)
	Producteurs OIBT	840279 (20)	88820 (16)	335747 (27)	127967 (41)
Japon	MONDE	1520359	379423	580377	165647
	EMDC	540817 (45)	682418 (17)	667976 (25)	920915 (84)
	Producteurs OIBT	525357 (42)	631326 (16)	587394 (23)	752325 (83)
Suiss	MONDE	1236081	221715	132951	48660
	EMDC	5174 (0)	793 (0)	5637 (4)	3919 (8)
	Producteurs OIBT	4347 (0)	279 (0)	5229 (4)	3668 (8)
Canada	MONDE	578109	89052	128358	14447
	EMDC	35571 (6)	3114 (3)	23420 (18)	5225 (36)
	Producteurs OIBT	29813 (5)	1616 (2)	19766 (15)	5120 (35)
Consommateurs OIBT	MONDE	18282960	3898377	4628555	967339
	EMDC	2616011 (14)	667976 (17)	920915 (20)	540817 (56)
	Producteurs OIBT	2091765 (11)	587394 (15)	752325 (16)	525357 (54)

* UE = 15 pays, à compter de 1995. ** Les données de 1995 sont disponibles; estimations basées sur les tendances jusqu'à 1994.

Tableau 6-5. Types de PLTS importés par les principaux pays en développement, 1995 [1000 \$E-U; (% part)]

Exportateurs	Destination	Mobilier en bois	Charpentes et coffrages	Autre PLTS	Mobilier en cannes et bambous
Chine	MONDE	642584	120587	717663	113826
	Consommateurs OIBT	373226 (58)	44153 (37)	583551 (81)	92522 (81)
Indonésie	MONDE	373276	643073	192978	311275
	Consommateurs OIBT	316420 (85)	473146 (74)	149954 (78)	286882 (92)
Malaisie	MONDE	739611	135189	74367	43934
	Consommateurs OIBT	588606 (80)	107863 (80)	53714 (72)	31323 (71)
Thaïlande	MONDE	564452	29541	229708	11426
	Consommateurs OIBT	536858 (95)	28113 (95)	218469 (95)	9184 (80)
Brésil	MONDE	281535	118288	70250	2176
	Consommateurs OIBT	233336 (83)	107951 (91)	53552 (76)	792 (36)
Mexique	MONDE	304748	28748	128865	1576
	Consommateurs OIBT	300692 (99)	28549 (99)	127776 (99)	1384 (88)
Philippines	MONDE	86019	67578	63499	136462
	Consommateurs OIBT	80394 (93)	62683 (93)	60501 (95)	127440 (93)
Singapour	MONDE	129920	44465	28059	8889
	Consommateurs OIBT	81134 (62)	34917 (79)	13661 (49)	4971 (56)
Rép. de Corée	MONDE	120823	25947	33199	973
	Consommateurs OIBT	81121 (67)	22811 (88)	30564 (92)	353 (36)
Chili	MONDE	32239	43724	9865	88
	Consommateurs OIBT	29508 (92)	42888 (98)	7660 (78)	28 (32)
Autres exportateurs membres producteurs de l'OIBT					
Colombie	MONDE	8331	1506	1522	51
	Consommateurs OIBT	3903 (47)	1329 (88)	462 (30)	5 (9)
Inde	MONDE	4721	1128	5325	152
	Consommateurs OIBT	2070 (44)	493 (44)	2926 (55)	70 (46)
Bolivie	MONDE	3044	7704	149	13
	Consommateurs OIBT	2011 (66)	4038 (52)	120 (81)	10 (74)
Venezuela	MONDE	528	72	4644	241
	Consommateurs OIBT	80 (15)	5 (95)	4476 (96)	1 (1)

Appendice 7

Développement des industries des panneaux reconstitués dans les pays producteurs de l'OIBT, 1988-97

Développement des industries de panneaux reconstitués dans les pays producteurs de l'OIBT, 1988-97

Pays	Entreprise	Année	Capacité (^{'000} m ³ /an)	Matière première
<i>Panneaux de particules</i>				
Inde	Best Boards Ltd.	1988	21	
	Daulat	1994	21	bagasse
	Satap	1994	28	bagasse
Indonésie	Barito Group	1990	56	
	Batasan	1992	77	
	PT Canang Indah	1992	70	
	Daya Saktri Timber	1991	63	
	PT Industri Badja Garuda	1996	70	
	Mangole Timber	1991	70	
	PT Rimba Partikei Indonesia	1992	120	
Malaisie	Euroboard Sdn Bhd.	1991	40	
	Mieco Chipboard	1995	217	hévéa
	Nuboard Mah Fah JV Sdn Bhd.	1992	40	
	Pahanco Particleboard	1996	56	
	Rihau	1995	140	
	Sinora Sdn. Bhd.	1993	70	
	P.T. Subur Tiusa	1995	140	
Philippines	Bunyan Reconstituted Wood Initiatives Corp.	1996	42	
	Bunyan Reconstituted Wood Initiatives Corp.	1996	28	bagasse
Thaïlande	Metro Ltd.	1995	70	
	Molar Wood	1995	90	
	MP-Practice Board Co. Ltd.	1991	90	bagasse
	Phang-Nga Parawood	1996	70	
	Rayong	1996	75	
	Ruang Utai Wood Industry Ltd.	1992	63	
	Sahachai Particle Board Co. Ltd.	1991	50	
	STA Group	1995	230	hévéa
	Sun Paratech Co. Ltd.	1990	70	
	Thai Particle Products	1990	110	
	United Farmer & Ind. Co. Ltd.	1992	70	bagasse
	Vanachai Group, Particle Planner Co.	1992	160	hévéa
	Vanachai Panel Industries	1997	350	hévéa
	Victory Plywood Corp.	1987	70	
V.P. Wood Products Co. Ltd.	1992	70		
Brésil	Berneck Aglomerados	1994	350	
	Duratex SA	1988	80	
	Fabag	1994	210	
	Placas do Parana	1991	75	
Colombie	Tablemac SA	1995	42	
	Tablemac SA	1992	42	
Venezuela	Tablopan de Venezuela SA	1992	90	bagasse
Ghana	BMK Particleboard	1996	42	
	Ghana Primewood	1993	21	

Développement des industries de panneaux reconstitués dans les pays producteurs de l'OIBT, 1988-97

Pays	Entreprise	Année	Capacité (^{'000} m ³ /an)	Matière première
<i>Panneaux MDF</i>				
Inde	Best Boards Ltd.	1988	21	
	Daulat	1992	21	bagasse
	Godivari Plywoods Ltd.	1987	60	eucalyptus
	Mangalam Timber Products	1987	57	
	Nuchem Plastics Ltd.	1992	60	
	Nuchin	1997	119	
	Satap	1992	28	bagasse
	Shirpur	1992	21	bagasse
Indonésie	PT Barito Kencana	1997	120	
	PT Canang Indah	1996	60	hévéa
	PT Harapan Mandiri Sedjati	1992	95	
	PT Hutrindo Jaya Fibreboard	1995	86	
	PT Intracawood Manufacturing	1997	46	
	PT Masari Dwisepakat Fiber	1996	80	acacia, pin, hévéa
	PT Masari Dwisepakat Fiber	1996	100	diverses essences tropicales, hévéa
	PT Megarimba Karyatama	1996	130	hévéa
	PT Nityasa Mandiri	1996	110	acacia, arborea, gmenola
	PT Prima Mas	1995	98	
PT Sumalindo Lestari Jaya	1995	110	acacia, arborea, gmelina	
Malaisie	Daiken Sarawak Sdn Bhd	1996	90	
	Evergreen	1996	80	
	Golden Hope Plantations Sdn Bhd	1993	100	hévéa
	Hume Fiberboard, Lines I & II	1991	192	hévéa
	Kumpulan	1996	100	hévéa
	Lohma	1995	142	
	Merbok MDF Sdn Bhd, Lines I & II	1994	250	hévéa
	Robin Resources (Malaysia)	1996	130	hévéa
	Samling Fiberboard Corp.	1997	100	
	Takeuchi MDF Sdn Bhd, Lines I & II	1989	85	
Kumpulan Guthrie		100		
Philippines	Sagay	1994	35	bagasse
Thaïlande	Agro Lines Co. Ltd.	1996	96	eucalyptus
	Golden Thai Teak Co.	1992	14	
	Khon Kaen MDF Board Co. Ltd.	1992	25	bagasse
	Metro MDF Co. Ltd.	1994	90	hévéa
	Molar Wood	1995	70	
	STA Group I	1996	100	hévéa
	STA Group II	1996	100	hévéa
	Thai Cane Board Ltd.	1988	28	bagasse
	Thai Plywood Group	1997	91	
	Vanachi Group	1995	110	hévéa
	Vanachi Group	1991	105	hévéa
Vanachi Group	1994	147		
Brésil	Duratex SA	1997	150	
Equateur	Cotopaxi	1996	70	
	Pena-Durini		50	
<i>Panneaux de grandes particules orientées</i>				
Thaïlande	Wang Yai Mai Co. Ltd.	1996	125	

Appendice 8

Les superficies forestières et leurs modifications dans les pays membres de l'OIBT, 1995

Tableau 8-1. Les superficies forestières et leurs modifications dans les pays membres consommateurs de l'OIBT.....	218
Tableau 8-2. Les superficies forestières et leurs modifications dans les pays membres producteurs de l'OIBT.....	219

Tableau 8-1. Les superficies forestières et leurs modifications dans les pays membres consommateurs de l'OIBT, 1995

Pays	Population (million)	Superficie (1000 ha)	Superficie forestière (1000 ha)			Superficie totale		Modification de superf. forest.'90-'95		
			Natural	Plantation	Total	Per capita (ha)	% du territoire	Total (1000 ha)	Annuelle (1000 ha)	Rythme annuel
Australie	17.9	764444	-	-	40908	2.3	5.4	85	17	0.0
Canada	29.5	922097	-	244571	244571	8.3	26.5	873	175	0.1
Chine	1221.5	932641	99523	33800	133323	0.1	14.3	-433	-87	-0.1
Egypte	62.9	99545	0	34	34	0.0	0.0	0	0	0.0
UE (15 pays)	371.9	313232	-	-	102797	0.3	32.8	1696	340	0.3
Autriche	8.0	8273	-	-	3877	0.5	46.9	0	0	0.0
Belgique-Lux.	10.5	3282	-	-	709	0.1	21.6	0	0	0.0
Danemark	5.2	4243	-	-	417	0.1	9.8	0	0	0.0
Finlande	5.1	30459	-	-	20029	3.9	65.8	-83	-17	-0.1
France	58.0	55010	-	-	15034	0.3	27.3	804	161	1.1
Allemagne	81.6	34927	-	-	10740	0.1	30.7	0	0	0.0
Gèce	10.5	12890	-	-	6513	0.6	50.5	704	141	2.4
Irlande	3.6	6889	-	-	570	0.2	8.3	70	14	2.8
Italie	57.3	29406	-	-	6496	0.1	22.1	29	6	0.1
Pays-Bas	15.5	3392	-	-	334	0.0	9.8	0	0	0.0
Portugal	9.8	9195	-	-	2875	0.3	31.3	120	24	0.9
Espagne	39.2	49944	-	-	8388	0.2	16.8	0	0	0.0
Suède	8.8	41162	-	-	24425	2.8	59.3	-12	-2	0.0
Royaume-Uni	58.8	24160	-	-	2390	0.0	9.9	64	13	0.6
Japon	125.2	37652	-	-	25146	0.2	66.8	-66	-13	-0.1
Népal	21.9	13680	4766	56	4822	0.2	35.2	-274	-55	-1.1
Nouvelle-Zélande	3.6	26799	-	7884	7884	2.2	29.4	217	43	0.6
Norvège	4.4	30683	-	8073	8073	1.8	26.3	135	27	0.3
Rép. de Corée	45.0	9873	6226	1400	7626	0.2	77.2	-65	-13	-0.2
Suisse	7.2	3955	-	1130	1130	0.2	28.6	0	0	0.0
Etats-Unis	263.3	915912	-	212515	212515	0.8	23.2	2943	589	0.3
Totaux consommateur	2174.3	4070513	110515	509463	788829	0.4	19.4	5111	1023	0.1
OIBT Total	3672.2	5258408	588162	531752	1288712	0.4	24.5	-15240	-3004	-0.2

Tableau 8-2. Les superficies forestières et leurs modifications dans les pays membres producteurs de l'OIBT, 1995

Pays	Population (million)	Superficie (1000 ha)	Superficie forestière (1000 ha)			Superficie totale		Modification de superf. forest. '90-'95		
			Natural	Plantation	Total	Per capita (ha)	% du territoire	Total (1000 ha)	Annuelle (1000 ha)	Rythme annuel
Afrique	103.2	465085	216144	268	216412	2.1	46.5	-6618	-1324.0	-0.6
Cameroun	13.2	46540	19582	16	19598	1.5	42.1	-646	-129	-0.6
CAR	3.3	62298	29924	6	29930	9.1	48.0	-641	-128	-0.4
Congo	2.6	34150	19500	37	19537	7.5	57.2	-208	-42	-0.2
Côte d'Ivoire	14.3	31800	5403	66	5469	0.4	17.2	-154	-31	-0.5
Gabon	1.3	25767	17838	21	17859	13.7	69.3	-455	-91	-0.5
Ghana	17.5	22754	8969	53	9022	0.5	39.7	-586	-117	-1.2
Libéria	3.0	9632	4501	6	4507	1.5	46.8	-134	-27	-0.6
Togo	4.1	5439	1224	21	1245	0.3	22.9	-93	-19	-1.4
Zaïre	43.9	226705	109203	42	109245	2.5	48.2	-3701	-740	-0.7
Asie-Pacifique	1341.7	722757	261450	21968	283418	0.2	39.2	-13786	-2756	-0.9
Cambodge	10.3	17652	9823	7	9830	1.0	55.7	-819	-164	-1.5
Fiji	0.8	1827	757	78	835	1.0	45.7	-18	-4	-0.4
Inde	935.7	297319	50385	14620	65005	0.1	21.9	36	7	0.0
Indonésie	197.6	181157	103666	6125	109791	0.6	60.6	-5422	-1084	-0.9
Malaisie	20.1	32855	15371	100	15471	0.8	47.1	-2001	-400	-2.3
Myanmar	46.5	65755	26875	276	27151	0.6	41.3	-1937	-387	-1.3
Papouasie-Nlle-Gui	4.3	45286	36909	30	36939	8.6	81.6	-666	-133	-0.4
Philippines	67.6	29817	6563	203	6766	0.1	22.7	-1312	-262	-3.2
Thaïlande	58.8	51089	11101	529	11630	0.2	22.8	-1647	-329	-2.5
Amerique latine	270.5	1340165	794997	5626	800623	3.0	59.7	-22408	-4481	-0.5
Bolivie	7.4	108438	48282	28	48310	6.5	44.6	-2907	-581	-1.1
Brésil	161.8	845651	546239	4900	551139	3.4	65.2	-12772	-2554	-0.5
Colombie	35.1	103870	52862	126	52988	1.5	51.0	-1311	-262	-0.5
Equateur	11.5	27684	11019	118	11137	1.0	40.2	-945	-189	-1.6
Guyana	0.8	19685	18569	8	18577	23.2	94.4	-43	-9	0.0
Honduras	5.7	11189	4112	3	4115	0.7	36.8	-511	-102	-2.2
Panama	2.6	7443	2794	6	2800	1.1	37.6	-318	-64	-2.0
Pérou	23.8	128000	67378	184	67562	2.8	52.8	-1084	-217	-0.3
Venezuela	21.8	88205	43742	253	43995	2.0	49.9	-2517	-503	-1.1
Totaux producteur	1497.9	1187895	477647	22289	499883	0.3	42.1	-20351	-4027	-0.8
OIBT Total	3672.2	5258408	588162	531752	1288712	0.4	24.5	-15240	-3004	-0.2

Appendice 9

Déclaration du Comité CEE/FAO sur le marché des produits forestiers en 1996-97

Déclaration du Comité CEE/FAO sur le marché des produits forestiers en 1997

En 1997, les marchés européens des produits forestiers se resaisissent après le marasme qui a prévalu au cours du premier trimestre 1996. Comme l'avait prédit le Comité en 1996, la demande s'est affermie, et la production et la consommation de presque tous les produits devraient augmenter en 1997 par rapport aux chiffres de 1996. Néanmoins, les marchés restent très marqués par la concurrence, et les prix de nombre de produits sont toujours soumis à des pressions, ce qu'explique en partie la mondialisation des marchés. La surcapacité demeure un problème dans certains secteurs, notamment celui des panneaux à base de bois.

En Amérique du Nord, l'état du marché est resté satisfaisant, car la consommation de produits forestiers continue de croître dans ces régions, sous l'impulsion notamment des chiffres en hausse du nombre des mises en chantiers dans le secteur du logement.

Les marchés des produits forestiers dans certains pays de transition continuent de bénéficier des réussites des réformes de transition, lesquelles contribuent à renforcer la demande intérieure. Pour un petit nombre de pays en transition, les exportations de produits forestiers, notamment les bois ronds et les sciages, ont représenté une contribution majeure à la balance commerciale nationale et ont connu une expansion significative. Dans d'autres cas, on assiste par contre à une faiblesse persistante de la demande, avec un secteur forestier devant faire face à de nombreux problèmes graves.

Les taux de croissance économique varient fortement d'une économie de marché à l'autre. Aux Etats-Unis la longue période d'expansion économique s'est poursuivie à un rythme de 3,6% par an au cours du deuxième trimestre de 1997, et une poursuite de la croissance est prévue pour le reste de 1997 et pour 1998, bien qu'à un rythme moins soutenu. Au Royaume-Uni, le chiffre du PIB pour le deuxième trimestre en 1997 devrait se situer 3,4% au-dessus de celui de l'année précédente. La croissance de la production pour 1998 est anticipée à 2,5%. L'ascension du dollar dans les taux de change a favorisé les économies européennes (France, Allemagne et Italie) en stimulant leurs exportations, mais la demande intérieure dans ces pays demeure faible et le chômage important. L'économie allemande devrait connaître une croissance de 2,3% et la française de 2,8%. La croissance en Italie ne devrait pas dépasser les 1% pour ces deux années. Dans tous les pays, des mesures économiques inspirées des critères de Maastrich ont été prises pour réduire les déséquilibres budgétaires. Partout, les prix sont plutôt stables. Le chômage demeure cependant un problème majeur dans de nombreux pays.

Le nombre de logements nouvellement construits est demeuré stable, mais à un niveau élevé aux Etats-Unis (1,47 millions d'unités en 1997), avec une croissance particulièrement élevée pour les maisons préfabriquées, qui sont de grands points d'utilisation des produits forestiers. En Europe toutefois, il est prévu (par EUROCONSTRUCT) que la construction résidentielle connaisse un fléchissement de 1,1% en 1997, avec une croissance nulle en 1998. Les réparations et la maintenance devraient augmenter de 2% dans chacune de ces années. On constate cependant de grandes différences entre les situations des différents pays.

Pour les pays en transition, les perspectives pour 1997 sont plutôt incertaines, mais aussi fortement différenciées entre les pays. Dans le groupe des pays en transition d'Europe du Nord et d'Europe centrale, on prévoit des taux de croissance généralement inférieurs à 5% en 1997, mais dans les pays plus au sud et à l'est, le processus de transition est beaucoup moins avancé, ce qui a conduit à la stagnation ou à une baisse continue de la production. Les perspectives pour la Russie demeurent incertaines, on y escompte toutefois un retour à des taux de croissance positifs, au terme d'une longue période de contraction de l'économie.

Examinant le secteur forestier dans son ensemble, le Comité a constaté une évolution à caractère structurel, en particulier le fait que les produits forestiers sont de plus en plus fréquemment réutilisés, réparés ou recyclés en matière première ou comme source d'énergie, ce qui permet un gain économique pour les agents économiques concernés. Les palettes et emballages usagés, et de nombreux types de bois issus de démolitions peuvent être ainsi traités. Cette évolution, conjuguée aux pratiques mieux connues de recyclage des déchets de papier et de l'utilisation des délignures de scieries comme matière première, amène le secteur forestier dans une situation de "cycle clos", ce qui représenterait une contribution majeure au développement durable.

Dans le cadre de son dossier spécial, le Comité s'est penché sur la question des "marchés pour les produits forestiers certifiés", c-à-d. le bois et les produits dérivés pouvant être identifiés comme provenant de forêts dont la gestion rationnelle ou l'aménagement durable a été prouvé. Alors que les questions de gestion forestière ont fait couler beaucoup d'encre, les effets de la certification sur les marchés des produits forestiers sont restés relativement dans l'ombre. Il ressort des rapports d'experts, des déclarations nationales sur les marchés et des discussions menées dans ce domaine que les volumes de produits forestiers certifiés offerts au consommateur sont extrêmement limités. Dans la plupart des cas, ils ne motivent aucune majoration de prix. Certains créneaux de marché sont toutefois développés par des pionniers dans ce domaine, et il est possible que la certification de la gestion forestière durable soit un outil de marketing et de relations publiques pour le producteur, voire le détaillant. Des informations recueillies par des voies empiriques sur les motivations des consommateurs et des détaillants commencent à être disponibles, rendant ainsi possible une analyse plus objective de la situation. Le Comité a décidé de poursuivre son observation du marché des produits forestiers certifiés aux sessions futures..

Bois de résineux

La demande de nouveaux logements s'améliorant, en 1996, la consommation européenne de sciages de résineux est sortie d'une période de marasme qui aura duré deux années. Cette consommation devrait connaître une croissance de 4% en 1997, et rester à ce niveau, (75,9 millions de m³) en 1998.

En 1997, de grandes avancées dans la consommation apparente sont prévues en Suède et en Finlande, qui devraient être de l'ordre de 24%. Cette augmentation de grande ampleur s'explique en partie par des mouvements de stock. C'est ainsi qu'en Suède, on reconstitue les stocks à un niveau normal après leur forte baisse de niveau en 1996. Les prévisions de la consommation pour l'Allemagne indiquent une augmentation de 1 million de m³ devant la porter au niveau record de 16.8 million m³. On prévoit donc logiquement une augmentation record pour la production européenne qui devraient atteindre les 78 million m³ en 1997 et 1998.

L'Europe demeure un exportateur net des sciages de résineux, ce qu'explique en partie un renforcement des marchés d'exportation en Asie. Il est prévu que les exportations et les importations augmenteront de 3% en 1997, en atteignant pour les unes 30.7 million m³ et pour les autres 28.5 million m³ puis qu'elles augmentent de 1% de plus en 1998. Il est prévu que la majeure partie des 2 millions de m³ d'exportations nettes soient exportés au Japon en 1997.

La période d'effondrement des prix des sciages en Europe a pris fin à la mi 1996, et les prix grimpent à la mi 1997 conjointement à une baisse des stocks..

La construction de logements neufs en Amérique du Nord en 1997 se situe à un niveau élevé et il est prévu qu'elle porte la consommation de sciages de bois de résineux au nouveau chiffre record de 139,3 millions de m³. Avec une nouvelle augmentation du nombre des mises en chantier au Canada prévue en 1998, la consommation nord-américaine de sciages de résineux pourrait encore augmenter de 2%. Les prévisions pour la production sont également à la hausse, avec une augmentation de 5% pour 1997 et un chiffre absolue de 149,3 millions de m³. En 1998, les chiffres de production devraient être proches du maximum de 1997, avec 150 millions de m³.

Les prévisions des mises en chantier indiquent un léger fléchissement aux Etats-Unis en 1997, avec 1,45 millions d'unités, les importations de sciages de résineux semblent avoir atteint leur sommet en 1996 avec 43,8 million de m³. On prévoit une baisse du volume des importations de l'ordre de 2% en 1997. Il est prévu que les exportations canadiennes en direction de tous les marchés affichent une baisse de 3% en 1997, avec 48,1 millions de m³, tendance devant se précipiter en 1998 avec une baisse prévue de 6%

Venant compenser en partie la baisse du volume des exportations en Europe, ainsi que celles de la Fédération de Russie, les Pays baltes ont, depuis leur indépendance en 1991, fait plus que doubler leur production avec 3,4 millions de m³, et multiplié leurs exportations qui ont atteint près de 3 millions de m³ en 1996. Les limites imposées aux ressources pourraient freiner l'expansion future, en dépit des avantages concurrentiels de ces pays disposant de coûts de main-d'oeuvre relativement bas et de grumes à faibles coûts de revient, de politiques d'investissement étranger favorables et dont les ports marchands sont dans une situation géographique avantageuse entre les ressources et les marchés. Ces pays ont commencé à importer des grumes et des sciages de pays de la CEI pour alimenter leurs chaînes de fabrications secondaires et leurs exportations.

Compte tenu de la poursuite de la détérioration de la situation économique du secteur forestier et de la filière bois de la Fédération de Russie, la consommation de sciages de ce pays devrait connaître une baisse de 14% en 1997 et tomber à 12,6 millions de m³, avant d'amorcer une reprise et retrouver les niveaux de 1996 en 1998. La production est aujourd'hui freinée par une demande faible conjuguée à des prix des grumes élevés. La production devrait régresser de 11% en 1997, mais opérer une remontée de 12% en 1998. Les prévisions indiquent un maintien des exportations de 1997 à leur niveau de 1996, à avoir 4,4 millions de m³, suivi d'une augmentation de 9% en 1998, en résonance avec l'augmentation de la production.

La consommation européenne de grumes de résineux devrait continuer de croître, de 4% avec 144,6 millions de m³ en 1997, et de 1% de plus en 1998. Les importations de grumes provenant des pays de l'ancienne Union soviétique et de l'intérieur de l'Europe continuent de croître plus vite que les exportations. Le volume des importations prévu pour 1998 à 12,1 millions de m³, sera le double de celui des exportations.

En Amérique du Nord, les exportations de grumes de résineux continuent de décroître et selon les prévisions, devraient être de 10,1 millions de m³ en 1998, à savoir moins de la moitié du volume des exportations de 10 ans auparavant. Les exportations russes de grumes de feuillus devraient progresser de 9% en 1997, et connaître un accroissement identique en 1998 pour atteindre les 7 millions de m³. Certaines de ces grumes sont exportées dans les pays baltes comme mentionnés ci-dessus, et en Turquie et en Hongrie, ainsi qu'au Japon et en République de Corée.

Les bois de feuillus

La consommation européenne de sciages de feuillus paraît sortir de sa longue période de régression, et fait pendant à l'augmentation de la demande liée à l'essor du bâtiment; selon les prévisions, elle devrait augmenter de 3% en 1997 puis de 2% supplémentaires en 1998 pour atteindre 17,3 millions de m³. On s'accorde à prévoir que la production suive la même courbe et atteigne 13,6 millions de m³ en 1998. Les sciages entrent en concurrence avec les autres produits forestiers, qu'il s'agisse des produits ligneux transformés, y compris les panneaux composites, ou des produits bois traditionnels usinés ou des matériaux non bois tels que le plastique PVC et les métaux. C'est ainsi que la part de marché des fenêtres en bois en France est tombée de 45% en 1988 à 32% en 1996.

Moins de la moitié, soit 1,9 millions de m³ des importations européennes sont prévues d'origine tropicale en 1997. En dépit d'une régression continue des volumes d'importation des bois tropicaux en

Europe, leur valeur brute a augmenté à mesure que les producteurs augmentaient les transformations à valeur ajoutée de leur produit.

En Amérique du Nord, la consommation de sciages de feuillus doit continuer son ascension lentement, avec une augmentation de l'ordre de 2 à 3% en 1997 et en 1998, pour atteindre 29,1 millions de m³. Bien que toujours situées à un faible niveau comparé à la consommation nationale, il est prévu que les exportations s'accroissent en 1997, avec un accroissement de 15%, puis de 8% en 1998 pour atteindre les 4,4 millions de m³. Les prix des sciages sont en croissance, notamment pour les essences de couleur claire. Les scieries des Etats-Unis investissent dans l'automatisation, en dimensionnant, parfois avec l'aide de capitaux étrangers leurs séchoirs et en intégrant les opérations de séchage.

Aux Etats-Unis, la plus grande part du volume des sciages de feuillus, soit 10,6 millions de m³ en 1996, principalement de qualité médiocre, a servi à la fabrication de palettes et de caisses, qui sont des produits de moindre valeur. Alors que la production de palettes est en croissance, l'utilisation du bois recyclé a augmenté pour constituer 30% du volume des palettes finies en 1995, soit le double des chiffres de 1993, et qui s'explique par la récupération du bois dans les zones urbaines, et son coût de 50% inférieur. Une part croissante des palettes (11% en 1996) ont été réparées et recyclées, seuls 10% d'entre elles ont été enterrées dans des décharges.

La consommation et la production de grumes de feuillus en Europe devraient se redresser de 1 à 2% par an pour atteindre 31,9 millions de m³ pour l'une et 29,3 millions pour l'autre en 1998. Le commerce des grumes est à un faible niveau de volume, et il semble devoir y rester. Les exportations de grumes, estimées à 3,3 millions de m³ en 1998, sont à la moitié du niveau des importations, qui continuent de s'effectuer de plus en plus à des sources en zone tempérée.

Aux Etats-Unis, il est prévu un accroissement parallèle de la consommation et de la production de grumes de feuillus, de 4% en 1997 et de 2% en 1998. Il est prévu que les exportations augmentent de 29% en 1997 et ensuite de 18% en 1998, pour atteindre 1,7 millions de m³, niveau se situant à la moitié des exportations européennes. La demande des acheteurs étrangers en Europe et en Amérique du Nord a propulsé les prix des grumes, parfois au détriment des scieries locales.

Les panneaux en bois reconstitué

En Europe, la consommation de panneaux bois reconstitué (panneaux de particules, contreplaqué et panneaux de fibres agglomérées) devrait fléchir légèrement en 1997 de 0,7% avec 41,5 millions de m³, sachant que la reprise dans les secteurs des utilisations finales a été timide dans le meilleur des cas. Une augmentation de 1% est escomptée en 1998, pour porter ce chiffre à 41,9 millions de m³. De manière générale, les marchés sont restés déprimés, avec des prix subissant des pressions et des signes de surcapacité dans le cas des panneaux de particules et des MDF.

En Amérique du Nord, au contraire, une plus grande expansion de la consommation est attendue en 1997 et 1998, de 2,9 et 1% respectivement, pour atteindre 52,0 millions de m³, du fait de la poursuite de la demande forte aux Etats-Unis et de la reprise de l'économie canadienne en 1996 et au cours de la première moitié de 1997.

Un léger accroissement de la consommation des panneaux de particules, qui est le principal panneau utilisé en Europe, est attendu en 1997 et 1998, pour atteindre 29 millions de m³. En Allemagne, qui en est le premier producteur, la production devrait rester aux niveaux de 1996, ce qui traduit la faible demande dans les secteurs des utilisations finales. La France, la Pologne et le Royaume-Uni prévoient de grandes augmentations de production. Mais les marchés des panneaux de particules demeurent très marqués par la concurrence, et nombre des usines les moins rentables ont dû fermer (3 en Allemagne, 1 en Belgique, et 1 au Portugal). Les panneaux OSB (panneaux de grosses particules orientées) connaissent un développement rapide en Europe, car les usines nouvellement installées atteignent leur

capacité opérationnelle, la production devrait augmenter de 60% en 1997 pour atteindre les 660 000 m³.

La consommation de contreplaqué en Europe devrait baisser de 5,8% en 1997 avec un chiffre de 6,7 millions de m³, même si un léger redressement est escompté pour 1998. On escompte que la Finlande augmente sa production de 10% pour la porter à près de 1 million de m³, 88% de ce volume devant être exporté.

La production de MDF représente aujourd'hui 70% de la production totale de panneaux de fibres en Europe. Les exportations de MDF représentent aujourd'hui 70% de la production totale de panneaux de fibres en Europe. Les exportations de MDF hors de la région, principalement au Japon, ont allégé la surcapacité créée par l'expansion rapide de cette industrie. On s'attend à une progression continue de la production totale de panneaux de fibres en 1997 et 1998, de 2,2% et 1,9% respectivement, toute l'augmentation de production de MDF devrait aller aux exportations hors de la région.

Aux Etats-Unis, la consommation de contreplaqués devrait baisser de 5,1% et 3,7% en 1997 et 1998, soit 1,6 millions de m³ en données cumulées, du fait de la fermeture de fabriques de contreplaqués en bois de résineux de plus en plus remplacés par les OSB meilleur marché. La surcapacité dans le secteur des panneaux structuraux a maintenu les prix à des niveaux faibles, et certaines fabriques de OSB aux équipements déjà anciens ont elles aussi dû fermer. Au Canada, on prédit une avancée de la consommation de 5,2% en 1997, avec une légère modification de ce niveau en 1998.

La demande nord-américaine de panneaux de particules et d'OSB est estimée en progression forte pour les années 1997 et 1998, soit 12,9% en données cumulées ou 2,9 millions de m³ pour un volume total de 25,5 millions de m³. La production canadienne bénéficiera de la montée continue des exportations aux Etats-Unis, soit 12,6% en 1997 et 5,1% en 1998. Un effondrement des prix a été provoqué par la croissance très rapide de l'industrie des panneaux OSB, les prix atteignant leur niveau le plus bas en avril 1997 avec 120 dollars le pied-carré. Les usines d'OSB annoncées entrant en production, aucune autre expansion de capacité n'est envisagée.

Il est prévu un accroissement de la consommation apparente de panneaux de fibres comprenant du MDF en Amérique du Nord en 1997, de l'ordre de 5,4%, avec 7,9 millions de m³, et de 2,4% supplémentaires en 1998 avec 8,1 millions de m³. La capacité MDF continue de se développer, en particulier au Canada. La consommation de panneaux forts et de panneaux isolants devrait se maintenir aux niveaux de 1996.

Roundwood Bois ronds (bois de trituration et bois énergie)

L'offre et la demande sur les marchés mondiaux de la pâte à papier sont mieux équilibrés en automne 1997 qu'ils ne l'étaient au cours du premier semestre de 1996: les stocks sont retombés et les prix se sont raffermis (sans pour autant atteindre les niveaux records de 1995), ce qui est dû en partie à des réductions de la production de la part de certains grands producteurs.

Du fait des conditions meilleures prévalant sur les marchés de la pâte à papier et des panneaux de bois reconstitué, la consommation européenne de pâte à papier devrait se redresser en 1997 et 1998 après sa chute brutale de 1996. On s'attend pour 1998 à ce qu'elle atteigne 186 millions de m³, soit 14,6 millions de m³ (8,5%) de plus que le niveau faible de 1996, et qu'elle retrouve ainsi son niveau de 1995. Sur ces deux années, la consommation finnoise de pâte à papier devrait s'accroître de 4,8 millions de m³, pour atteindre 41,6 millions de m³, et la consommation suédoise devrait progresser de 5,6 millions de m³ pour atteindre les 40,7 millions de m³. La production européenne de pâte à papier devrait se redresser marginalement et à rythme plus lent: 4,4% et 1,9% en 1997 et 1998 respectivement.

Depuis 1991, les exportations de pâte à papier européenne ne fait que baisser, en passant de 20 millions de m³ cette année-là à 14,5 millions de m³ en 1998. Cependant, depuis 1993, les importations, notamment en direction de Finlande et de Suède, pays qui ensemble ont compté pour 40% des importations européennes, ont suivi les fluctuations du marché. Conformément à la montée de la demande, les importations de pâte à papie européenne devraient grimper de 15% entre 1996 et 1998, bien qu'elles seraient alors en dessous des niveaux de 1995. Les importations nécessaires à l'Europe ont dans l'ensemble été fournies par les pays baltes et la Russie, qui ont tous établi des canaux d'échanges réguliers avec les pays nordiques. En 1998, les exportations de pâte à papier des pays balte devraient atteindre 5,5 millions de m³; ils devraient être de 10,7 millions de m³ dans le cas de la Russie.

Plusieurs délégations ont fait observer la mondialisation croissante des marchés de la matière première bois. La conconurrence exercée par les sources de bois à faible coût sont cause d'une pression à la baisse sur les prix, ce qui crée des pressions économiques sur les propriétaires forestiers.

Malgré des perspectives de niveau élevé de production papetière, les Etats-Unis s'attendent à une légère baisse de la consommation de pâte à papier, qui doit passer de 240 millions de m³ en 1996 à 238 millions de m³ en 1998, évolution attribuable à l'importance croissante du papier de récupération comme source de fibre.

Un certain nombre de pays font état d'une expansion dans l'utilisation du bois énergie, dans les ménages et dans les collectivités. Dans nombre de cas, ces changements ont été impulsés par des mesures officielles d'encouragement à recourir à des sources d'énergie renouvelable. La production bois énergie représente un débouché important pour le bois de second choix; elle contribue aussi à atténuer les changements climatiques, et, à ce titre, devrait être encouragée.

Conformément à un regain de la demande, on s'attend à un augmentation des extractions européennes qu cours de cette période de deux ans, qui passeraient de 346 à 362 millions de m³, augmentation de 16 millions de m³, soit 4,7 %, avec des taux de croissance équivalents pour les grumes et le bois de trituration. Le volume des extractions en Russie devrait régresser en passant de 94 à 82 millions de m³ en 1997, mais s'élever de nouveau en 1998 avec 92 millions de m³ en raison des problèmes nombreux liés à la transition économique. Les extractions opérées aux Etats-Unis devraient demeurer à peu près constantes, dans la fourchette des 495 à 500 millions de m³.

Appendice 10

Enquête prévisionnelle et statistique de l'OIBT pour 1997

ORGANISATION INTERNATIONALE DES BOIS TROPICAUX

Enquête prévisionnelle et statistique de 1997

Nous vous prions de lire les deux pages qui suivent avant de remplir les formulaires de l'Enquête, et de nous retourner les formulaires remplis dans les meilleurs délais, mais avant le 31 août 1997 au plus tard, à l'adresse ci-dessous :

**International Tropical Timber Organization
International Organizations Center - 5th Floor
Pacifico-Yokohama
1-1-1, Minato-Mirai, Nishi-ku, Yokohama 220 JAPON
Télécopie : (81-45) 223-1111 Téléphone : (81-45) 223 1110
Courrier électronique : nfukui@itto.or.jp**

L'Enquête peut aussi être obtenue par voie électronique en consultant le site de l'OIBT sur le réseau mondial WWW à l'indicatif suivant : <http://www.itto.or.jp>

ORGANISATION INTERNATIONALE DES BOIS TROPICAUX

Enquête prévisionnelle et statistique

Notes générales

1. Veuillez remplir les tableaux 1 à 5 aussi complètement et exactement que possible avec une machine à écrire ou un stylo à bille. Etant donné que l'objet de cet exercice est en partie de fournir des prévisions de tendances à court terme du marché, son succès repose sur votre coopération et l'exactitude des chiffres partiels ou de vos estimations sur les statistiques demandées pour l'année civile en cours dans le tableau 1. Prière d'indiquer si les statistiques fournies couvrent des périodes autres que des années civiles.
2. Les bois tropicaux sont définis dans l'AIBT (1994) comme suit (Chapitre II, article 2(1)) : "le bois tropical non conifère à usage industriel qui pousse ou est produit dans les pays situés entre le tropique du Cancer et le tropique du Capricorne. Cette expression s'applique aux grumes, sciages, placages et contreplaqués. Les contreplaqués qui se composent en partie de conifères d'origine tropicale sont également inclus dans la présente définition". Toutefois, il existe maintenant, dans plusieurs pays membres producteurs de l'OIBT, de vastes superficies de zones tropicales où poussent des essences conifères. Par conséquent, le tableau 1 permet de quantifier le bois produit et commercialisé à partir de ces ressources au même titre que le "bois tropical" répondant à la définition de l'AIBT. Prière d'indiquer si, hormis cette exception, les statistiques fournies comprennent des essences/produits/pays en dehors du cadre de cette définition.
3. Veuillez noter les unités à utiliser pour chaque tableau. Si vous utilisez des unités autres que celles demandées dans les tableaux, essayez de les convertir en utilisant le facteur de conversion ou le taux de change appropriés. Si ce n'est pas possible, indiquez les unités que vous employez, ainsi que toute information complémentaire (par exemple épaisseur moyenne des contreplaqués si les mesures sont données en superficies), ce qui permettra à l'OIBT de faire la conversion correcte.
4. Si vous n'avez pas de statistiques au niveau de détail requis, donnez les meilleures estimations possibles, et essayez de remplir au moins les lignes des totaux par catégorie dans les tableaux. Si vous publiez des bulletins statistiques se rapportant aux bois tropicaux, veuillez en envoyer des exemplaires à l'OIBT.
5. Les tableaux ci-dessous indiquent les catégories existantes de la classification type pour le commerce international (CTCI) et du Système harmonisé du Conseil de coopération douanière (SH-CCD) pour les produits mentionnés dans l'Enquête. On utilisera éventuellement dans les réponses à certaines parties de l'Enquête des données émanant des autorités douanières. Le préfixe "ex" indique qu'il existe d'autres produits (non mentionnés ici) dans cette catégorie. Les catégories générales des produits sont définies comme suit :

Grumes de sciage/	Grumes, équarries ou non, à scier en long pour la fabrication de sciages ou de traverses de chemin de fer. Sont comprises les billes et douves de bille, les grumes pour la production de placage, principalement par déroulage ou tranchage, les billes pour la fabrication d'allumettes et les parties spéciales (noeuds, racines) utilisées pour les placages.
Sciages	Bois scié, y compris traverses, raboté ou non, rainuré, bouveté, etc. scié en long ou produit par coupeuse équarrisseuse et raboteuse, qui peut aussi être à entures multiples, rainuré-bouveté, mouluré, assemblé, etc. A quelques exceptions près, les sciages dépassent 5 mm d'épaisseur.
Placages	Minces feuilles d'épaisseur uniforme de bois déroulé-centré, tranché ou scié, pour utilisation en contreplaqué, fabrication lamellée, meubles, conteneurs en placage, etc. En production, la quantité donnée exclut les feuilles de placage utilisée pour la production de contreplaqués dans le pays.
Contreplaqués	Contreplaqué, contreplaqué de placage, âme de contreplaqué (y compris panneaux lattés) et contreplaqué cellulaire/composite. <i>Le contreplaqué de placage</i> est le contreplaqué fabriqué par collage de plus de deux feuilles de placage. Les fils de deux feuilles successives sont croisés, généralement à angle droit. <i>L'âme de contreplaqué</i> est un contreplaqué dont l'âme (c.-à-d. le couche centrale, généralement plus épaisse que les autres couches) est en bois massif et composé de plusieurs planches étroites, blocs ou bandes de bois placés l'un contre l'autre et fixés à une base, qui peuvent ou non être collés. (Ce produit comprend du bois plaqué en feuilles ou en panneaux à la base duquel est fixé un placage mince de bois en général de qualité inférieure, collé sous pression). A noter qu'aux fins de cette enquête, le contreplaqué de non-conifères est défini comme ayant au moins une face de placage de non-conifères. Prière d'indiquer la proportion de contreplaqués "mixtes" (consistant en placages de conifères et non-conifères) dans les lignes appropriées du tableau 1. La catégorie mixte de

contreplaqués tropicaux peut consister en placages non tropicaux, à condition qu'une face au moins soit de placage tropical.

Produit	CTCI-Rév.2	CTCI-Rév.3	SH-CCD
Grumes de sciage et de placage	247	247	ex44.03
Conifères	247.1	ex247.3/4	ex4403.20
Non-conifères	247.2	ex247.3/5	ex4403.30-99
Non-conifères tropicaux			4403/31-35,ex4403.99
Sciages (+ traverses)	248	248	44.06/07/09
Conifères	248.2	248.2/3,634.11	4407.10,4409.10
Non-conifères	248.3	248.4/5,534.12	4407.20-99,4409.20
Non-conifères tropicaux			4407.21-23,ex4407.99,ex4409.20
Placages (feuilles)	634.1	ex634.1	44.08
Conifères			4408.10
Non-conifères			4408.20/90
Non-conifères tropicaux			4408.20,ex4408.90
Contreplaqué (+ panneaux lattés)	ex634	634.3/4	44.12
Conifères			4412.19/91/99
Non-conifères			4412.11/12/21/29
Non-conifères tropicaux			4412.11,ex4412.12/21/29

Notes particulières

1. Dans le tableau 1, cherchez à estimer ou prévoir les totaux de la production et du commerce pour l'année en cours. Les chiffres estimés pour l'année en cours peuvent être indiqués en tant que pourcentage de déviation par rapport à l'année précédente (par ex. +10%). Si des chiffres partiels sont disponibles pour l'année, ceux-ci peuvent être indiqués, accompagnés d'une explication. Il sera demandé aux membres d'actualiser leurs estimations pour l'année en cours lors de la discussion sur le projet d'Examen annuel à la prochaine session du Conseil.
2. Veuillez indiquer si des changements de stocks importants ont été enregistrés pour l'un quelconque des produits du tableau 1, en les quantifiant si possible. Si aucune donnée n'est fournie pour les changements de stocks, le Secrétariat calculera la consommation intérieure apparente pour chaque produit comme étant égale à la production + les importations - les exportations.
3. Si toute la production ou tout le commerce d'un produit est d'origine tropicale, n'indiquer les données qu'une seule fois dans la catégorie "Tous" du tableau 1 et ajouter une note précisant que toute la production/tout le commerce est d'origine tropicale. Ne pas indiquer deux fois les mêmes chiffres.
4. Dans les tableaux 1 à 3, les valeurs des importations devraient être indiquées sur la base de "Coût, assurance et fret" (CAF), et celles des exportations sur la base de "Franco à bord" (FOB). Indiquer si la base est différente.
5. Dans les tableaux 2 et 3, indiquez si vous avez eu des échanges avec d' "autres" pays (non membres de l'OIBT) et énumérez ces pays dans la case du tableau 5 prévue à cet effet. Indiquer le taux de change du dollar EU utilisé chaque année pour signaler la valeur des échanges; si vous n'êtes pas en mesure de faire cette conversion, indiquez la monnaie et les unités utilisées. Essayez cependant de fournir dans ces tableaux au moins des totaux régionaux et globaux. Ne pas oublier que les totaux globaux dans chacun des tableaux 2 et 3 devrait correspondre aux chiffres indiqués pour les importations/exportations de bois tropical dans le tableau 1.
6. Les groupes de la classification douanière des essences peuvent être indiqués dans le tableau 4 si aucune statistique détaillée sur des essences individuelles n'est disponible. Par souci d'exactitude, donnez si possible les noms latins et les dénominations ordinaires de toutes les essences, de même que les groupes d'essences éventuellement utilisés par les négociants de votre pays.

ORGANISATION INTERNATIONALE DES BOIS TROPICAUX

Enquête prévisionnelle et statistique

Nom/adresse du fonctionnaire responsable: _____

Pays: _____

Tableau 1. Production et commerce de produits forestiers

Produit		Production			Importations						Exportations					
		Volume (1000 m3)			Volume (1000 m3)			Valeur (1000 \$EU)			Volume (1000 m3)			Valeur (1000 \$EU)		
		1995	1996	1997	1995	1996	1997	1995	1996	1997	1995	1996	1997	1995	1996	1997
Grumes (toutes)	Conifères															
	Non-conif.															
	Total															
<i>Grumes (tropicales)</i>	<i>Conifères</i>															
	<i>Non-conif.</i>															
	<i>Total</i>															
Sciages (tous)	Conifères															
	Non-conif.															
	Total															
<i>Sciages (tropicaux)</i>	<i>Conifères</i>															
	<i>Non-conif.</i>															
	<i>Total</i>															
Placages (tous)	Conifères															
	Non-conif.															
	Total															
<i>Placages (tropicaux)</i>	<i>Conifères</i>															
	<i>Non-conif.</i>															
	<i>Total</i>															
Contreplaqués (tous)	Conifères															
	Non-conif.															
	Mélangés *															
	Total															
<i>Contreplaqués (tropicaux)</i>	<i>Conifères</i>															
	<i>Non-conif.</i>															
	<i>Mélangés *</i>															
	<i>Total</i>															

ORGANISATION INTERNATIONALE DES BOIS TROPICAUX

Enquête prévisionnelle et statistique

Nom/adresse du fonctionnaire responsable: _____

Pays: _____

Tableau 2. Importations de bois tropicaux par source et volume (1000 m3)/ valeur (1000 \$EU)

Importés de:	Grumes				Sciages				Placages				Contreplaqués			
	1995		1996		1995		1996		1995		1996		1995		1996	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Afrique																
Cameroun																
blique centrafricaine																
Congo																
Côte d'Ivoire																
Egypte																
Gabon																
Ghana																
Libéria																
Togo																
Zaire																
Autres																
Asie/Pacifique																
Australie																
Cambodge																
Chine																
(Hongkong)																
(Prov. chinoise de Taiwan)																
Fidji																
Inde																
Indonésie																
Japon																
Malaisie																
Myanmar																
Népal																
Nouvelle-Zélande																
Papuasie-Nlle-Guinée																
Philippines																
République de Corée																
Thaïlande																
Autres																

Tableau 2 (suite). Importations de bois tropicaux par source et volume (1000 m3)/ valeur (1000 SEU)

Importés de:	Grumes				Sciages				Placages				Contreplaqués			
	1995		1996		1995		1996		1995		1996		1995		1996	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Europe																
UE																
Autriche																
Belgique-Luxembourg																
Danemark																
Finlande																
France																
Allemagne																
Grèce																
Irlande																
Italie																
Pays-Bas																
Portugal																
Espagne																
Suède																
Royaume-Uni																
Norvège																
Suisse																
Autres																
Amérique latine/Caraïbes																
Bolivie																
Brésil																
Colombie																
Equateur																
Guyana																
Honduras																
Panama																
Pérou																
Venezuela																
Autres																
Amérique du Nord																
Canada																
Etats-Unis																
Autres																
Total global																

Tableau 3 (suite). Exportations de bois tropicaux par source et volume (1000 m3)/ valeur (1000 \$EU)

Exportés vers :	Grumes				Sciages				Placages				Contreplaqués			
	1995		1996		1995		1996		1995		1996		1995		1996	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Europe																
UE																
Autriche																
Belgique-Luxembourg																
Danemark																
Finlande																
France																
Allemagne																
Grèce																
Irlande																
Italie																
Pays-Bas																
Portugal																
Espagne																
Suède																
Royaume-Uni																
Norvège																
Suisse																
Autres																
Amérique latine/Caraïbes																
Bolivie																
Brésil																
Colombie																
Equateur																
Guyana																
Honduras																
Panama																
Pérou																
Venezuela																
Autres																
Amérique du Nord																
Canada																
Etats-Unis																
Autres																
Total global																

Tableau 3 (suite). Exportations de bois tropicaux par source et volume (1000 m3)/ valeur (1000 SEU)

Exportés vers :	Grumes				Sciages				Placages				Contreplaqués			
	1995		1996		1995		1996		1995		1996		1995		1996	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Europe																
UE																
Autriche																
Belgique-Luxemb																
Danemark																
Finlande																
France																
Allemagne																
Grèce																
Irlande																
Italie																
Pays-Bas																
Portugal																
Espagne																
Suède																
Royaume-Uni																
Norvège																
Suisse																
Autres																
Amérique latine/Caraïbes																
Bolivie																
Brésil																
Colombie																
Equateur																
Guyana																
Honduras																
Panama																
Pérou																
Venezuela																
Autres																
Amérique du Nord																
Canada																
Etats-Unis																
Autres																
Total global																

ORGANISATION INTERNATIONALE DES BOIS TROPICAUX

Enquête prévisionnelle et statistique

Nom du responsable: _____

Pays: _____

Tableau 4.c	Principales essences faisant l'objet d'un commerce international en 1996 - Placages tropicaux				
Nom latin	Dénomination ordinaire	Importations		Exportations	
		Volume (1000 m ³)	Prix moyen (\$EU/m ³)	Volume (1000 m ³)	Prix moyen (\$EU/m ³)
Autres					

Tableau 4.d	Principales essences faisant l'objet d'un commerce international en 1996 - Contreplaqués tropicaux (préciser le bois tropical de la face, s'il est connu)				
Nom latin	Dénomination ordinaire	Importations		Exportations	
		Volume (1000 m ³)	Prix moyen (\$EU/m ³)	Volume (1000 m ³)	Prix moyen (\$EU/m ³)
Autres					

Le cas échéant, utiliser des feuilles supplémentaires pour donner des détails sur plus de 5 essences principales.

ORGANISATION INTERNATIONALE DES BOIS TROPICAUX

Enquête prévisionnelle et statistique

Pays: _____

Nom du responsable: _____

Tableau 5

Informations diverses (Utiliser des feuilles supplémentaires si nécessaire)

1. Indiquez les taux des tarifs à l'importation appliqués actuellement aux produits ligneux tropicaux et non tropicaux. S'ils sont disponibles, indiquez les tarifs selon la catégorie de classification douanière. Si les tarifs ont été communiqués dans les années précédentes, il suffit de préciser les changements qui leur ont été apportés.
2. Indiquez ici toutes mesures de contingentement, incitation, dissuasion, barrières douanières et non douanières ou autres facteurs assimilables susceptibles d'avoir une influence importante maintenant ou à l'avenir sur la production et le commerce des produits ligneux tropicaux de votre pays.
3. Indiquez tous plans à court ou à moyen terme de votre pays visant à élargir la capacité de transformation (plus poussée) des produits ligneux tropicaux.
4. Enumérez les principaux pays signalés sous "Autres" dans les tableaux 2 et 3, ainsi que les volumes et les valeurs, par produit, du commerce dont ils font l'objet.

ORGANISATION INTERNATIONALE DES BOIS TROPICAUX

Enquête prévisionnelle et statistique

Pays: _____ Nom du responsable: _____

Tableau 5

Informations diverses (Utiliser des feuilles supplémentaires si nécessaire)

5. Indiquez toutes tendances ou tout changement prévu dans la composition en essences de votre commerce. Quelle est l'importance des essences tropicales moins utilisées et/ou des produits forestiers secondaires dans votre secteur forestier?
6. Indiquez les tendances des activités du pays dans les domaines de la construction, de la mise en chantier de logements, des taux de l'emprunt/d'intérêt, de la mesure dans laquelle les bois tropicaux sont remplacés par des bois non tropicaux et/ou des produits non ligneux, et de tout autre facteur intérieur ayant des incidences significatives sur la consommation de bois tropicaux dans votre pays.
7. Utilisez l'espace restant (ou des feuilles supplémentaires) pour développer les observations/réponses ci-dessus ou pour souligner toute autre particularité importante de l'économie des bois tropicaux, vue dans l'optique de votre pays.